



HAL
open science

L'implantation des rapatriés et réfugiés de l'ex-Indochine au XXe siècle en France : l'exemple du village de Noyant d'Allier

Gabrielle Macaire

► **To cite this version:**

Gabrielle Macaire. L'implantation des rapatriés et réfugiés de l'ex-Indochine au XXe siècle en France : l'exemple du village de Noyant d'Allier. Histoire. 2022. dumas-04037370

HAL Id: dumas-04037370

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04037370>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

U.F.R Lettres, Culture et Sciences Humaines
Master 2 Histoire, civilisation, patrimoine
Parcours Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Gabrielle MACAIRE

**L'IMPLANTATION DES RAPATRIÉS ET RÉFUGIÉS
DE L'EX-INDOCHINE AU XX^e SIÈCLE EN FRANCE
L'EXEMPLE DU VILLAGE DE NOYANT D'ALLIER**



Les enfants devant l'ancienne mine – Noyant d'Allier < [Noyant d'Allier - Le Petit d'Asie](#) >

Sous la direction de M. FLAURAUD, maître de conférences en histoire contemporaine à
l'Université Clermont Auvergne

Année scolaire 2021-2022

RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Résumé

Titre : L'implantation des rapatriés et des réfugiés de l'ex-Indochine au XX^e siècle en France. L'exemple du village de Noyant d'Allier.

Au XX^e siècle, le village de Noyant d'Allier, situé dans le département de l'Allier, à une vingtaine de kilomètres de Moulins, accueille des mineurs polonais, des rapatriés d'Indochine et des réfugiés politiques. En effet, après la défaite de Dien Bien Phu et des Accords de Genève en 1954, la France se retire de la colonie, environ 350 000 personnes sont alors rapatriées en France. Noyant d'Allier devient alors un centre d'accueil des Français d'Indochine (C.A.F.I.), les rapatriés sont logés dans les anciens corons, abandonnés après la fermeture de la mine de Noyant d'Allier en 1943. À partir de 1975, Noyant d'Allier accueille quelques familles de réfugiés d'Asie du Sud-Est, surnommé « boat people ». La méthode de la micro-histoire menée par l'intermédiaire de l'histoire orale permet de percevoir de quelle manière s'est mis en place un dialogue multiculturel et interreligieux entre autochtones et immigrés, les entretiens oraux témoignent également de la mémoire et de la transmission autour de ces événements.

Mots clés

Immigration – Intégration – Adaptation – Multiculturalisme – Centre d'Accueil des Français d'Indochine – Accueil – Mémoire – Indochine – Rapatriés – Réfugiés – Boat people – Histoire orale – Micro-histoire – Lieux de mémoire

ABSTRACT AND KEYWORDS

Summary

Title: The settlement of repatriates and refugees from former Indochina in France in the 20th century. The example of the village of Noyant d'Allier.

In the 20th century, the village of Noyant d'Allier, located in the Allier department, around twenty miles from Moulins, took in Polish miners, repatriates from Indochina and political refugees. Indeed, after Dien Bien Phu's defeat and the 1954 Geneva Accords, France retreated from the colony, and around 35°000 people were then repatriated in France. Noyant d'Allier then became a centre for the repatriates from Indochina the repatriates were accommodated in the former miners' cottages deserted after the mine of Noyant d'Allier's closing in 1943. From the 1975, Noyant d'Allier took in a few refugee families from Southeast Asia, named "boat people". The method of microhistory implemented through oral history allows to perceive in what way was set up a multicultural and interreligious dialogue between natives and migrants, the oral interviews also demonstrate collective memory and handing down around these events.

Keyword

Immigration – Integration – Adaptation – Multiculturalism – Center for repatriates from Indochina – Reception – Collective memory – Indochina – Repatriates – Refugees – Boat people – Oral history – Microhistory – Memorial sites

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser toute ma reconnaissance à Monsieur Vincent Flauraud, mon directeur de mémoire, qui m'a aidée et encouragée tout au long de ce travail. Merci pour votre bienveillance, vos conseils et votre disponibilité.

J'adresse également ma gratitude à Monsieur Yves Petiot, Maire de Noyant d'Allier, ainsi qu'à Monsieur Yves Simon, ancien Député de l'Allier et Maire de Meillard, pour m'avoir reçue et écoutée.

Je remercie également l'ensemble des personnes qui ont accepté de me rencontrer, de me parler et de me recevoir chez elles pour partager un morceau de leur vie avec moi. Ces personnes ont rendu ce travail possible et ce dernier leur est dédié. Merci pour votre confiance, pour votre implication et pour votre bienveillance : Madame Hom Chhe, Madame Suzanne Chhe, Madame Henriette Neef, Monsieur Michel Lafay, Monsieur A.V., Monsieur H.E., Monsieur Julien Cao Van Tuat, Madame Aline Binon, Monsieur Bernard Delille, Madame Jany Philippe, Monsieur Pierre-Marie Beryl, Monsieur Tadeous Szymonik, Madame Hélène Van Aenrode, Monsieur Régis Giganon.

Je tiens à remercier spécialement Caroline Guyenne qui a été ma première interlocutrice pour son accueil, son appui et sa générosité, et qui est d'une certaine manière l'initiatrice de ce travail par le partage de son histoire lorsque je n'étais encore qu'une enfant.

Je remercie aussi Monsieur Tranchard, directeur des Archives départementales de l'Allier pour m'avoir fourni des informations complémentaires.

Merci à Catherine Debiton pour sa disponibilité et sa gentillesse lors de la relecture de mon travail.

Finalement, je tiens à remercier particulièrement mes parents Agnès et Philippe Macaire ainsi que mes amis pour leur soutien, leur patience, leurs encouragements et pour m'avoir écoutée et conseillée.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11
Présentation de la thématique.....	11
Définition du contexte et des concepts clefs	12
Construction de l'objet de recherche.....	23
Les entretiens.....	24
L'histoire orale	26
Étude de la mémoire.....	28
La micro-histoire	29
Divers champs historiographiques convoqués par le sujet.....	30
Histoire de la colonisation, de la décolonisation et du postcolonial	30
Historiographie de la guerre du Vietnam dans le contexte de la guerre froide.....	32
Historiographie de l'étranger	32
Historiographie du village.....	34
Études déjà réalisées sur le thème de l'arrivée de familles rapatriées dans un village français	36
Problématique et annonce du plan	37
PREMIERE PARTIE : L'ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE SUR LES RAPATRIÉS DE L'EX-INDOCHINE À NOYANT D'ALLIER MENÉE PAR IDA SIMON-BAROUH ET PIERRE-JEAN SIMON EN 1965.....	39
Chapitre 1 : Questions théoriques	42

A)	Les buts et les objectifs de l'enquête.....	42
B)	Historiographie de l'étude des relations inter-ethniques en anthropologie et contextes scientifiques et institutionnels de la production de l'enquête	48
C)	Cerner les enquêteurs	53
Chapitre 2 :	Méthodologie de l'étude de terrain et conditions de l'enquête	56
A)	L'enquête de terrain : étude micro-ethnologique dans un terrain particulier.....	56
B)	La place des enquêteurs sur le terrain : entre immersion et objectivité	61
C)	Les outils utilisés	71
1.	L'observation participante.....	73
2.	Les questionnaires, les rédactions et les dessins	80
Chapitre 3 :	Apports majeurs de cette enquête.....	83
A)	États des lieux et résultats de l'enquête.....	83
B)	Méthode : manques et atouts	113
C)	Regard critique et prise de recul vis-à-vis de l'enquête	116
DEUXIÈME PARTIE :	DÉPART, ADAPTATION ET INSTALLATION.....	119
Chapitre 1 :	Rapatriés et réfugiés : deux périodes, deux expériences du départ	121
A)	Les raisons du départ.....	121
1.	La guerre d'Indochine et les accords de Genève (1946-1954)	121
2.	1979 : Les « Boat People » fuient le communisme et les persécutions ethniques	126
B)	Organisation des départs et acheminement vers la France : le déracinement. La fuite imprévue hors du pays d'origine	133

1.	Un rapatriement inédit à cette période : la planification et l'encadrement des rapatriements	133
a.	Le rapatriement des familles françaises d'Indochine	134
b.	La Fédération des Œuvres de l'Enfance Française d'Indochine (F.O.E.F.I.)	139
2.	" <i>Boat People</i> " : un élan de solidarité mondial	146
3.	La vision et la connaissance des populations rapatriées et réfugiées d'Asie du Sud-Est sur la France avant leur arrivée sur le territoire métropolitain.....	149
C)	Des départs contraints ? La décision du départ et la question du « calcul des coûts » : repartir de zéro	153
Chapitre 2 : Porter secours aux démunis		160
A)	Dispositifs d'accueil des rapatriés et des réfugiés : la mise en place des centres d'asiles provisoires	163
1.	Les Centres d'aide temporaire.....	164
2.	Les Centres d'accueil	167
B)	Les populations locales	176
1.	Quelle perception et préjugés de la part des autochtones sur l'Indochine avant l'arrivée des rapatriés à Noyant d'Allier	176
a.	L'histoire des colonies dans les manuels scolaires	176
b.	La presse : l'exemple du quotidien <i>La Montagne</i>	180
2.	Premiers impressions et accueil de la part des populations locales	185
C)	Les premiers pas en France et à Noyant d'Allier	196
1.	L'arrivée Noyant d'Allier et le fait communautaire en situation d'exil.....	196
2.	Les difficultés rencontrées : entre acclimatation et restrictions	209
Chapitre 3 : L'intégration et l'adaptation progressive à la société française		222
A)	L'école, les activités sportives et culturelles... des lieux de sociabilités et d'intégration pour les jeunes ?	224

B)	La question du multiculturalisme et de la pluriethnicité	235
C)	Noyant d'Allier : nouvelles racines ?	248

TROISIÈME PARTIE : AUTOUR DE LA NOTION DE MÉMOIRE : ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT..... 254

Chapitre 1 : Interroger la mémoire

A)	Le rapport entre histoire et mémoire : « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire » (Patrick-Michel Noël)	256
B)	Les témoins : acteurs ou/et observateurs des événements.....	259
C)	Entre « mémoire collective », « mémoire individuelle » et « mémoire commune » : la création d'une mémoire et le formatage de la mémoire dans les témoignages	262

Chapitre 2 : Une mémoire influencée ? La reconstruction du passé à partir du présent.... 270

A)	La question de la transmission du vécu migratoire dans le cercle familial.....	270
B)	Les oublis, les silences et les erreurs : des éléments révélateurs.....	276
C)	Importance du présent dans la compréhension du passé.....	280

Chapitre 3 : La mémoire des rapatriés et des réfugiés de Noyant d'Allier aujourd'hui..... 284

A)	Le fait communautaire en situation d'exil : entre construction identitaire et solidarité.....	284
1.	La création progressive de l'identité des rapatriés	285
2.	Rapatriés et réfugiés : la proximité culturelle et géographique comme pivot des liens communautaires ?	286
B)	La pluralité des « lieux de mémoire » (Pierre Nora) des migrations : les multiples façons de se souvenir et les différents supports de la mémoire	288
1.	« <i>Des pagodes en terre d'exil</i> » (Karine Meslin)	289

2.	Nouvel an : français, chinois et cambodgien : des festivités qui cristallisent le lien avec la culture du pays d'origine.....	291
3.	Cérémonie pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine.....	292
4.	Stèle en l'honneur des anciens combattants d'Indochine.....	294
5.	Autres « lieux de mémoire ».....	297
C)	Une histoire méconnue et sensible : la question de la reconnaissance des rapatriés indochinois et des réfugiés d'Asie du Sud-Est.....	301
1.	La reconnaissance des rapatriés de la part de l'État français	301
2.	La notion de reconnaissance envers la France et envers leurs parents.....	302
	CONCLUSION GÉNÉRALE	307
	BIBLIOGRAPHIE	310
	Bibliographie.....	310
	Sitographie	322
	Documentaires.....	323
	SOURCES.....	324
	Témoignages oraux	324
	Archives départementales de l'Allier.....	329
	Présentation critique des sources.....	334
	Les sources orales.....	334

Déroulé des entretiens	337
Les sources écrites.....	344
ANNEXES	346
Sources orales.....	346
Sources écrites et iconographiques	347

INTRODUCTION

« On passe peu par Noyant [...]. Si d'aventure, pourtant, on prend un jour l'une ou l'autre des petites routes sinueuses qui y conduisent à travers une calme campagne en bocage [...] on est tout étonné de découvrir soudain, tout près du bourg, dans les allées des corons tristes de l'ancienne mine, ou si c'est un mercredi matin, jour de marché, sur la place même du bourg, entre le porche de l'église, l'épicerie-tabac et la pompe à essence, l'exotisme. Visages d'ailleurs, chapeaux coniques et vêtements associés à d'autres horizons, sonorités de langues étranges à nos oreilles, c'est tout à coup un paysage humain, reflet d'une Indochine, ici extrêmement lointaine, qui se juxtapose dans un contraste insolite au paysage local¹. »

Voici comment l'ethnologue Pierre-Jean Simon décrit le village de Noyant d'Allier dans les premières pages de son ouvrage *Rapatriés d'Indochine, un village franco-indochinois en Bourbonnais*.

L'histoire du village de Noyant d'Allier est fortement liée à l'histoire des pays de l'ex-Indochine française. En effet, il a joué un rôle important au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle dans l'accueil de rapatriés et de réfugiés² des pays d'Asie du Sud-Est, en étant l'un des deux principaux centres d'accueil des rapatriés d'Indochine – avec Sainte-Livrade-sur-Lot. Ainsi, le village de Noyant d'Allier permet de voir, expérimentalement, l'histoire globale des drames mondiaux du XX^e siècle, vécue dans un espace limité et à une échelle du proche. Ces phénomènes sont venus perturber un quotidien villageois, dans ce cas-ci en particulier avec un choc attendu des cultures. Les effets de l'échelle mondiale se manifestent même dans le proche.

Présentation de la thématique

Ce travail de recherche a pour objectif d'étudier le village de Noyant d'Allier, et plus particulièrement les conséquences de la venue dans le village de nouvelles populations issues des pays de l'ex-Indochine française depuis les années 1950. À l'origine, village essentiellement centré sur l'activité agricole, Noyant d'Allier se tourne vers l'activité minière entre la fin du XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle avec l'exploitation d'une mine

¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

² Le village de Noyant d'Allier avait déjà accueilli des réfugiés lors de la première guerre mondiale, principalement des populations venues du Nord-Pas-de-Calais, avec un chef de famille mineur.

de charbon. Au début du XX^e siècle, en lien avec la mine et le besoin de main-d'œuvre, les premiers émigrés arrivent dans le village – principalement des Polonais. Ces derniers travaillent dans la mine et vivent dans les corons. Cependant, la mine finira par fermer ses portes en 1943. Dès lors, le village et plus fortement les corons se vident rapidement. Dans le même temps, l'identité villageoise minière s'appauvrit. En 1954, après la défaite de Dien Bien Phu et les Accords de Genève, Noyant d'Allier devient un Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine, en particulier dans l'espoir de repeupler et de redynamiser le village. Les familles de rapatriés arrivent à Noyant d'Allier à partir de novembre 1954, et sont installées dans les anciens corons désaffectés. À partir de là, nous pouvons parler de l'implantation d'un « *village dans un village* » : en effet, voici comment sont parfois surnommés les anciens corons.

Le village de Noyant d'Allier est enrichissant et intéressant à étudier du fait de sa spécificité de village d'accueil depuis près d'un siècle, que l'on peut décomposer en trois phases : premièrement avec l'arrivée des travailleurs polonais dans les années 1920, deuxièmement avec l'arrivée des rapatriés d'Indochine dans les années 1950-1960 et, troisièmement plus récemment avec l'arrivée des réfugiés politiques des pays indochinois et de leurs familles à partir des années 1970. Les deux phases d'arrivée de populations d'origine indochinoise dans le village peuvent être mises en parallèle avec d'autres événements qu'a connus la France, comme l'histoire des Harkis après la guerre d'Algérie (1954-1962), et de nos jours avec le phénomène des réfugiés syriens, libyens, ukrainiens...

Définition du contexte et des concepts clefs

Au XX^e siècle les grandes puissances sont frappées par de nombreux bouleversements, aussi bien à l'échelle européenne, qu'à l'échelle mondiale. Durant cette période, aucune partie du monde n'a été en marge des troubles politiques et sociaux qui ont eu lieu. Dans la première moitié du XX^e siècle, le monde est dominé par l'Europe. À partir des années 1950, les États-Unis connaissent un fort accroissement, jusqu'à devenir la première puissance politique et militaire mondiale dans les années 1990. En 1945, alors que la Seconde Guerre mondiale s'achève les puissances européennes sont fragilisées. Dans ce contexte géopolitique nouveau deux superpuissances émergent : les États-Unis et l'Union soviétique. S'ensuit la période de la « Guerre Froide » durant laquelle le monde est divisé de manière bipolaire avec d'une part le bloc occidental à l'Ouest mené par les États-Unis ; d'autre part le bloc communiste à l'Est dirigé par l'Union soviétique, chacun étant soutenu par leurs alliés respectifs. Dans ce cadre, il y a

progressivement la mondialisation des conflits et des idées. Durant le XX^e siècle, la France a particulièrement été frappée par les deux Guerres Mondiales mais également par la fin de son empire colonial. En Asie du Sud-Est, la guerre d'Indochine et la bataille de Dien Bien Phu en 1954 sonne la fin de la présence française en Indochine et marque le début de l'effondrement de l'ensemble de l'empire colonial français. La période de fin de la domination française dans les pays indochinois engendre notamment une grande vague de rapatriements en direction de la métropole française. Par la suite, d'autres mouvements d'indépendance émergent, en particulier en Algérie dans les années 1950. Cela met alors un terme à l'ancien empire colonial français et il ne reste plus que quelques « miettes » de ce dernier. Après ces phases de décolonisation, la France tisse des liens de coopération avec ses anciennes colonies. Durant la Guerre Froide, alors que l'Europe est divisée en deux, l'Asie du Sud-Est connaît l'influence et la montée du communisme dans plusieurs pays de la péninsule indochinoise. La guerre du Vietnam s'inscrit dans le contexte de cette opposition entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest. Dans les années 1975, l'arrivée au pouvoir de gouvernements communistes au Vietnam, au Cambodge et au Laos engendre l'exode des « boat-people » qui fuient les dictatures et les persécutions.

En outre, « l'ex-Indochine » correspond aux anciennes possessions françaises en Asie du Sud-Est. Cette dernière regroupait alors plusieurs territoires avec des statuts différents : la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge, le Laos et le Kouang-Tchéou-Wan. La présence des Occidentaux dans ces territoires remonte au XVI^e siècle. Toutefois, la présence française est devenue prédominante surtout à partir de l'année 1859, qui correspond au début de la colonisation européenne en Indochine³. L'implantation de la France dans ces derniers se renforce lorsque les Français envahissent la Cochinchine – en 1883 – et rapidement un protectorat est instauré sur cette dernière. Progressivement, les Français gagnent du terrain. La conquête se poursuit avec l'annexion du Tonkin et de l'Annam qui se conclut par l'instauration de deux protectorats. Subséquemment, il y a la création de l'Union Indochinoise au cours du mois d'octobre 1887, afin de permettre une centralisation administrative et politique. Le Laos – en 1893 – et le territoire du Kouang-Tchéou-Wan – en 1898 – sont par la suite rattachés à cette union. Les différentes colonies de la Fédération Indochinoise sont des colonies d'exploitation des matières premières. De ce fait, n'étant pas des colonies de peuplement, la présence française est moindre.

³ MONTAGNON Pierre, *L'Indochine française 1858-1954*, Paris, Édition Tallandier, 2019.

Régions	Population totale 1937	Européens et assimilés	Pourcentage d'Européens / population totale
Tonkin	8 700 000	18 171	0,21%
Annam	5 656 000	4 982	0,09%
Cochinchine	4 616 000	16 084	0,35%
Cambodge	3 046 000	2 534	0,08%
Laos	1 012 000	574	0,06%
Total et moyenne	23 030 000	42 345	0,18%

Figure 1 : Les européens en Indochine, Gilles de Gantès, « Le militaire, la femme, le fonctionnaire : la société coloniale au Viêt Nam », *Études indo-chinoise*, (IHPOM), n°4, 1995, p.31-40.

On peut distinguer une dualité dans la société coloniale, entre la population coloniale européenne d'une part, et la population colonisée d'autre part. Le système colonial va perdurer ainsi jusqu'aux années 1940. Cependant, tout au long de cette période, il connaît des contestations, notamment marquées par des soulèvements. En mars 1945, la grande majorité des troupes françaises est écartée par les troupes japonaises. Les troupes françaises ont essayé de reprendre le contrôle, mais sans succès. En réalité, à la suite de l'événement de mars 1945, l'empire colonial est rapidement démantelé entre 1945 et 1954. En effet, progressivement les différents territoires proclament leur indépendance. La bataille de Dien Bien Phu marque un point final à la colonisation française en Indochine et à la présence française en Extrême Orient, officialisée par les Accords de Genève⁴. À la suite de ces Accords, environ 45 000 personnes ont été rapatriées en France entre 1954 et 1974⁵, et des structures d'accueil – les plus importantes étant Noyant d'Allier et Sainte-Livrade-sur-Lot⁶ – ont été créées dans l'urgence pour accueillir ces populations. Environ 1 700 rapatriés sont alors hébergés à Noyant d'Allier.

⁴ CADEAU Ivan, *La Guerre d'Indochine. De l'Indochine française aux adieux à Saigon 1940-1956*, Paris, Édition Tallandier, 2019.

⁵ À titre comparatif, environ 800 000 personnes ont été rapatriées de l'Algérie en 1962.

⁶ Près de 1200 rapatriés sont accueillis à Sainte-Livrade-sur-Lot.



Figure 2 : Carte de la décolonisation de l'Indochine française – Hugues Tertrais, *Atlas des guerres d'Indochine 1940-1990*, Édition Autrement, Paris, 2004.

Après les accords de Genève, les pays de l'Asie du Sud-Est sont marqués par la montée au pouvoir du communisme, en particulier au Vietnam, au Cambodge et au Laos. L'Asie du Sud-Est, dans les années 1960, représente un foyer de tensions et de conflits meurtriers. L'ensemble des conflits qui frappent ces pays s'insère dans le contexte de la Guerre Froide (1947-1991). Au Vietnam, après la défaite française et des accords de Genève le pays est divisé en deux états autoritaires, avec la mise en place de gouvernements adverses : la République démocratique du Vietnam au Nord – régime communiste – d'une part, la République du Vietnam au Sud – régime nationaliste – d'autre part. La République démocratique du Vietnam

fut soutenue par les Soviétiques, tandis que de son côté la République du Vietnam reçut le soutien des Américains. De ce fait, les événements prennent place dans le contexte de la Guerre Froide, reproduisant l'opposition entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest. Le patronage de la République du Vietnam par les Américains s'inscrit dans une lutte contre le communisme et a pour volonté de freiner l'expansion du communisme en Asie du Sud-Est. En 1963, le président du Sud Vietnam, Ngô Đình Diêm, est renversé et tué avec le soutien américain. En 1964, la guerre du Vietnam est réellement lancée⁷. Par la suite, à partir de 1965, les États-Unis renforcent leur présence sur le sol vietnamien. La guerre du Vietnam prend fin avec les accords de paix de Paris en 1973. Mais les combats s'achèvent réellement qu'à partir de 1975 avec la chute de Saïgon – capitale de la République du Vietnam. Après la victoire de la République démocratique du Vietnam, le pays fut réunifié sous la République socialiste du Vietnam⁸.

Dans le même temps, des incursions vietnamiennes dans les pays voisins touchent le reste de la péninsule indochinoise. Le Cambodge aussi connaît des bouleversements et des fragilités politiques. Norodom Sihanouk s'efforce de préserver la neutralité du Cambodge mais, afin de s'émanciper de l'influence américaine, ce dernier décide de se tenir proche des pays communistes. De ce fait, d'une part, il se rapproche alors de la République populaire de Chine, d'autre part, sur le plan intérieur, il réprime les communistes cambodgiens – les Khmers rouges. En effet, à partir de 1967, le pays connaît une insurrection organisée par les Khmers rouges – mouvement communiste – contre Sihanouk. Ayant le soutien de la Chine, les Khmers rouges déclenchent une véritable guerre contre les forces gouvernementales, engendrant la guerre civile cambodgienne. Le roi est alors renversé par le chef du gouvernement et une République est instaurée. Dans un premier temps, en 1970, les troupes américaines interviennent et permettent de maintenir au pouvoir le régime républicain, pendant un temps. Cependant, à partir de 1973, les États-Unis se désengagent du conflit, et, dès lors le pouvoir cambodgien ne parvient plus à arrêter la menace communiste. Par la suite, les Khmers rouges, menés par Pol Pot, mettent en place un régime totalitaire : la république Khmère. Le gouvernement des Khmers rouges met rapidement en place une politique maximaliste, avec une réglementation encore plus extrémiste que celle des soviétiques et maoïstes. Cette dernière vise notamment à « purifier » le pays de la civilisation urbaine et bourgeoise. Parallèlement, les villes sont vidées de leurs habitants,

⁷ PRADOS John, *La guerre du Viêt Nam*, Paris, Édition Perrin, 2015.

⁸ DEVILLERS Philippe, LAFONT Pierre-Bernard, NGUYÊN TRÂN HUÂN, PIRAZZOLI-T'SERSTEVENS Michèle, SALOMON Matthieu, SOUHAITE Stéphanie, TAILLARD Christian, « Vietnam », *Encyclopædia Universalis* 2018.

envoyés en rééducation dans les campagnes. En décembre 1978, afin de minimiser le chaos s'installant au Cambodge, le Vietnam décide d'envahir le Cambodge. Cela permet l'effondrement du régime des Khmers rouges. Par la suite, les autorités vietnamiennes installent un gouvernement en faveur de leurs intérêts et instaurent une politique dans la même lignée que le modèle socialiste laotien et vietnamien. Le Cambodge sera meurtri au gré des combats durant toute la décennie des années 1980. Ce dernier ne retrouve son autonomie qu'à partir des années 1990 avec le départ des forces vietnamiennes et l'aide des forces de l'O.N.U.⁹.

À partir de 1975, parallèlement à l'arrivée au pouvoir des régimes communistes à la tête du Cambodge, du Laos et du Vietnam, ces pays connaissent des vagues de départs massifs¹⁰. Au Vietnam, près de 200 000 personnes décident de quitter leur pays afin de fuir le nouveau pouvoir mis en place. À partir de juillet 1976, plusieurs vagues d'émigrations clandestines se sont donc succédées. Notamment, à cause de la radicalisation du pouvoir politique Sud-Vietnamien avec la mise en place progressive de mesures de plus en plus autoritaires. Environ 42 000 réfugiés vietnamiens sont venus s'installer en France entre 1975 et 1990. Au Cambodge, la situation est similaire, après plusieurs années de guerres et de persécutions à la suite de l'arrivée au pouvoir de la dictature Khmers rouges, près de 600 000 personnes fuient leur pays pour se réfugier dans plusieurs pays du monde. Près de 43 000 réfugiés cambodgiens arrivent en France dans les années 1980. Au total, la France accueille alors près de 130 000 réfugiés cambodgiens, laotiens et vietnamiens¹¹.

⁹ DEVILLERS Philippe, FRANCK Manuelle, LECHERVY Christian, THIERRY Solange, « Cambodge », *Encyclopædia Universalis* 2018.

¹⁰ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens en France*, Bordeaux, Édition Du Détour, 2020.

¹¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens en France... op. cit.*

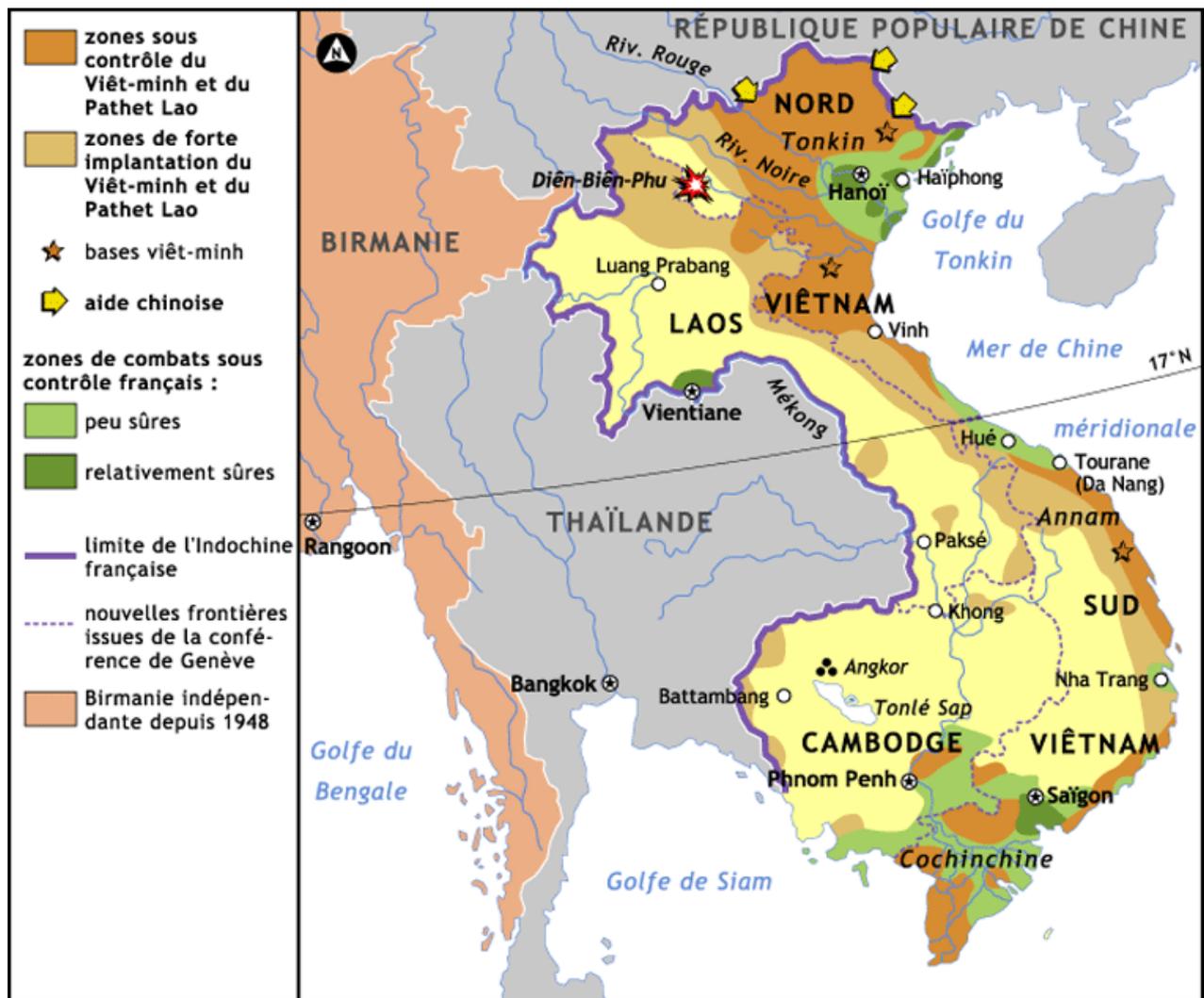


Figure 3 : Carte de l'Asie du Sud-Est après les Accords de Genève de 1954,

< www.atlas-historique.net 08-2002 >

Il est essentiel de bien distinguer les termes « rapatriés » et « réfugiés ». En effet, même si leur histoire est généralement associée, elle est en réalité bien différente.

Tout d'abord, le terme « rapatrié » caractérise une « *personne ramenée dans son pays d'origine par les soins des autorités officielles* », selon le dictionnaire Larousse de 2016. Donc, il correspond à un citoyen qui réside dans un pays étranger, soit de manière temporaire, soit de manière permanente, et qui est contraint de quitter celui-ci pour divers motifs qui ne lui permettent plus de résider dans ce pays dans des conditions normales. En ce qui concerne les rapatriés d'Indochine, ces derniers sont arrivés à la suite de la guerre d'Indochine et des Accords de Genève. Dans le cas des rapatriés d'Indochine, en réalité seuls les Français originaires de France étaient véritablement rapatriés, pour les autres le rapatriement s'apparentait davantage à une émigration, voire à une expatriation. Pour des milliers de personnes l'arrivée en France

s'accompagne d'un dépaysement total sur plusieurs aspects : climatique et culturel notamment. Dans ce cadre, on peut dire, que les rapatriés peuvent être assimilés aux réfugiés. Toutefois, ils n'ont pas le même statut puisque les rapatriés possèdent la nationalité de leur pays d'accueil. Le terme « réfugié », quant à lui, caractérise une « *personne qui a quitté son pays ou a fui une région pour des raisons politiques, religieuses, raciales ou pour échapper à une catastrophe* », plus spécifiquement, un réfugié politique est : « *une personne qui a quitté son pays pour des raisons politiques et qui bénéficie d'un statut protecteur dans le pays d'accueil* » ou « *se retirer en un lieu pour y trouver la sécurité* » selon le dictionnaire Larousse 2016. De plus, les personnes réfugiées ne bénéficient pas du même statut que les populations autochtones. La définition du statut de réfugié dépend de la Convention du 28 juillet 1951. Dans le cadre de notre sujet, il s'agit des « boat-people¹² » des pays d'Asie du Sud-Est, et plus spécifiquement le Cambodge, le Laos et le Vietnam, qui ont fui leur pays. Dans ce cas, l'arrivée et l'installation dans leur pays d'accueil constituent une véritable expatriation et s'en suit une phase d'adaptation.

Les termes « rapatriés » et « réfugiés » sont généralement juxtaposés l'un à l'autre. En effet, d'une manière générale l'histoire des rapatriés et réfugiés est liée ou bien associée. Toutefois, il est bien important de distinguer les deux termes, qui correspondent à deux périodes bien différentes.

La thématique des rapatriés et réfugiés ramène à l'idée d'implantation. Cela signifie s'installer de manière durable dans un nouvel endroit, c'est donc le cas des populations rapatriées et réfugiées. Toutefois, les conditions d'installation ne sont pas les mêmes dans les deux cas. En effet, les populations rapatriées – années 1955-1965 – ou réfugiées – années 1970-1990 – n'arrivent pas dans les mêmes circonstances, ni pour les mêmes raisons et n'ont pas le même statut juridique – comme nous l'avons précédemment décrit – lors de leur arrivée dans le pays, ce qui a des conséquences sur leur installation dans le pays d'accueil. Les rapatriés Indochinois « *sont les premiers rapatriés de l'histoire de France. En 1956, la France n'avait aucun cadre institutionnel pour les accueillir. Ils n'étaient alors pas mieux traités que les réfugiés politiques [...]. Pour eux on réquisitionnait des camps qui avaient servi auparavant pour l'hébergement, ou plutôt pour l'enfermement [...] ces camps militaires désaffectés dans le Lot et Garonne à Sainte-Livrade-sur-Lot et à Bias, ou on reouvrait des corons abandonnés après la fermeture des mines à Noyant dans l'Allier [...]. Ces rapatriés d'Indochine étaient administrés par des*

¹² L'expression « boat-people » désigne les réfugiés ayant fui les pays de l'ex Indochine par bateau en direction de l'Europe et/ou de l'Amérique du Nord à partir de 1975.

*fonctionnaires issus des colonies, formés à des tâches qui relevaient plus de l'enfermement administratif que de l'humanitaire*¹³ ». En janvier 1959 est instauré un règlement du C.A.F.I. qui a pour principale volonté de maintenir une discipline collective et présentait de nombreuses mesures d'obligation et d'interdiction (comme les restrictions des libertés individuelles ou/et la limitation de l'achat de biens matériels). En décembre 1961 est voté le premier texte de loi en rapport avec les rapatriés : « *Les Français ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient établis et qui étaient antérieurement placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France, pourront bénéficier du concours de l'État, en vertu de la solidarité nationale affirmée par le préambule de la Constitution de 1946, dans les conditions prévues par la présente loi* ». Ce texte a pour but de mettre en place un dispositif d'aide et de solidarité afin de faciliter l'intégration des rapatriés lors de leur arrivée. Quelques années plus tard, lors de l'exil des « boat-people » d'Asie du Sud-Est, se met en place un véritable élan de solidarité mondiale afin de leur venir en aide. Dans les années 1980, près de 130 000 vietnamiens, laotiens et cambodgiens rentrent légalement sur le territoire français. L'État français – sous la présidence de Valéry Giscard D'Estaing – met alors en place un dispositif d'accueil et d'aides exceptionnelles. Dans ce contexte, se met en place une collaboration entre les associations chargées de l'accueil des réfugiés et l'État. Lors de leur arrivée les réfugiés de l'ex-Indochine sont d'abord accueillis dans un foyer de transit à Paris, par la suite, soit ils sont livrés à eux-mêmes, soit ils sont hébergés dans un centre provisoire d'hébergement (C.P.H.) pour environ trois mois, parallèlement des comités d'accueil les assistent dans leurs démarches quotidiennes (en particulier la recherche d'un travail et d'un logement).

Au cœur de notre sujet de recherche se place également la notion d'unité villageoise. Le village correspond à un groupement d'habitations permanentes comptant une population limitée et dispersée. D'après l'I.N.S.E.E., la communauté villageoise est généralement perçue comme se construisant en opposition par rapport à la communauté urbaine. Toutefois, cette vision est de plus en plus nuancée, voire contestée, avec l'idée de liens et de complémentarités entre ces deux espaces. En France, le village est délimité par le seuil de 2 000 habitants. Or, en dehors de la France le seuil de population varie pour délimiter l'urbain et le rural. Par exemple, en Espagne, en Grèce et en Italie le seuil est de 10 000 habitants, contre seulement 200 habitants

¹³ Coordination des Eurasiens de Paris, *Le site des Rapatriés français d'Indochine*, [En Ligne] < <http://www.rapatrries-vietnam.org/index.php> >

au Danemark. Le sociologue Placide Rambaud définit le village comme « *une unité spatiale et une unité sociale spécifique* »¹⁴. D'après le sociologue Mendras, l'unité villageoise est synonyme « d'interconnaissance intime ». Cette idée dans le cadre de notre étude soulève une interrogation en lien avec l'arrivée subite d'effectifs nouveaux, nombreux et n'ayant pas la même culture dans une microsociété de l'interconnaissance – soit le village de Noyant d'Allier. Le village de Noyant d'Allier est situé dans le département de l'Allier, au cœur du Bourbonnais, à 20 kilomètres à l'ouest de Moulins. Il dépend du canton de Souvigny. Noyant d'Allier est un village peu dense. La commune comptait 1 016 habitants en 1954. L'installation d'un Centre d'accueil des rapatriés d'Indochine est due à des conditions pratiques en lien avec l'histoire récente du village. Entre la fin du XVIII^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'exploitation minière a permis notamment le maintien d'une certaine population dans le village, mais également dans les communes voisines. Durant la première moitié du XX^e siècle, la commune peut être perçue comme une petite cité minière au cœur du bocage. Parallèlement à l'exploitation minière, la morphologie du village a également évolué, en particulier avec la construction des corons au début du siècle, qui a pratiquement doublé la superficie habitable du village. Cependant, la mine finit par fermer ses portes à la fin de l'année 1943. Noyant d'Allier reste durant quelques années un village dortoir en lien avec le maintien de l'exploitation de la mine de Saint-Hilaire (village situé à dix kilomètres). À la suite des Accords de Genève en 1954, qui mettent fin à la guerre d'Indochine, Noyant d'Allier devient un Centre d'accueil des rapatriés d'Indochine (C.A.F.I.). Entre l'année 1954 et 1965, 1 500 rapatriés sont passés par le Centre d'accueil de Noyant d'Allier. Plusieurs années plus tard, entre 1970 et 1990, c'est au tour de quelques familles de réfugiés d'Asie du Sud-Est de s'installer dans le village.

¹⁴ DESROCHE Henri et RAMBAUD Placide, *Villages en développement : contribution à une sociologie villageoise*, Paris, Édition de l'EHESS, 1971.

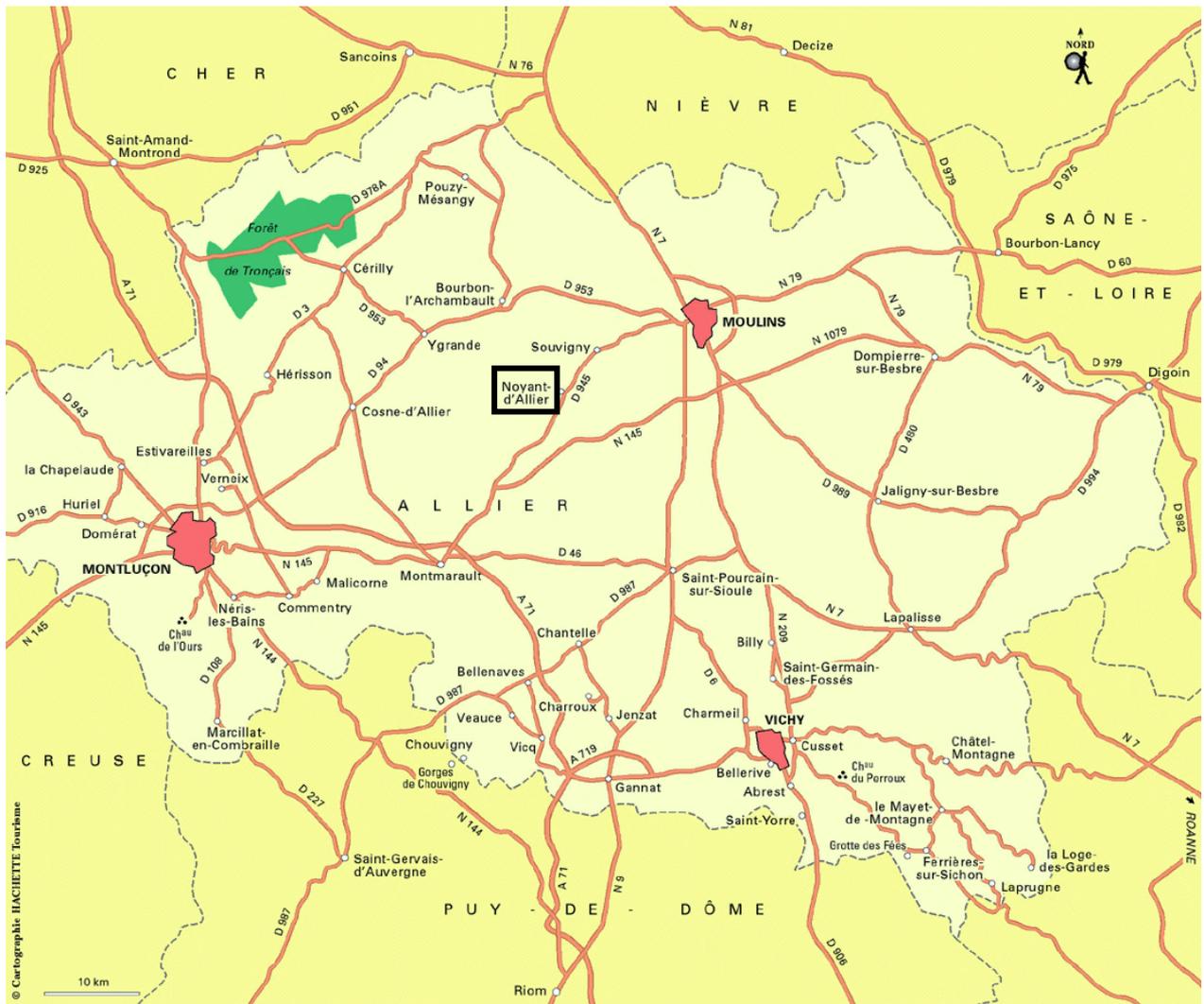


Figure 4 : Carte du département de l'Allier < Carte Auvergne : Plan Auvergne - Routard.com >

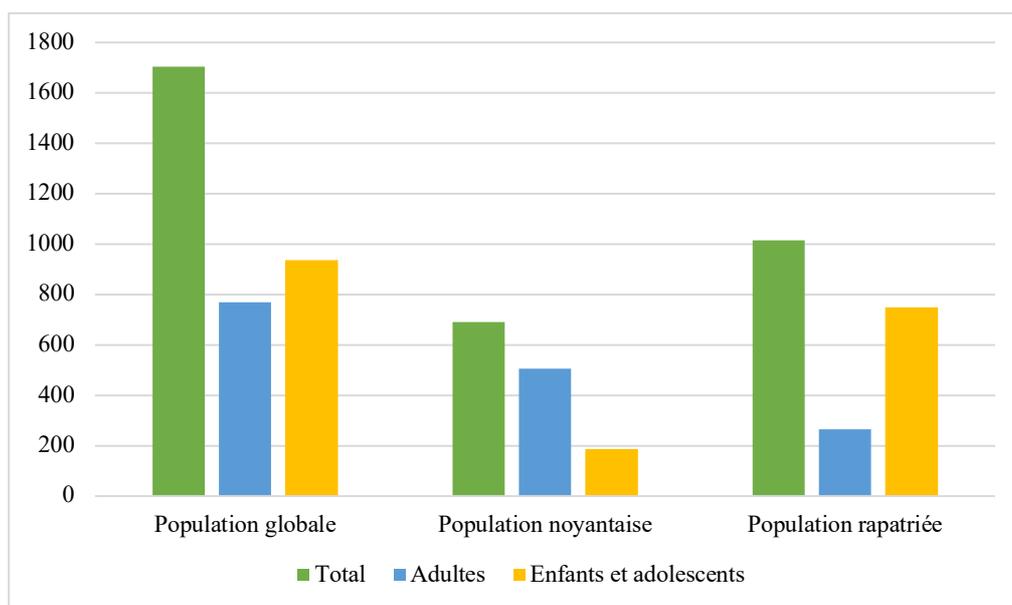


Figure 5 : Graphique de la population de Noyant d'Allier au 1^{er} juin 1965

Construction de l'objet de recherche

Notre objet d'étude a évolué et a pris une direction plus précise au fur et à mesure de nos lectures, de nos recherches et de nos rencontres. Rapidement nous avons pris connaissance de l'existence d'une enquête ethnologique déjà réalisée sur le sujet des rapatriés d'Indochine dans le village de Noyant d'Allier : *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*¹⁵ de Pierre-Jean Simon et *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*¹⁶ de Ida Simon-Barouh, dont nous reparlerons plus en profondeur dans la suite de notre étude. Cette étude ethnosociologique permet d'avoir un premier aperçu sur le village et les populations en ce qui concerne la période 1955-1965. Toutefois, dans le cadre de notre travail nous allons nous placer dans la continuité chronologique de cette enquête et prendre de la distance vis-à-vis de celle-ci. Ainsi, nous allons aborder aussi le thème des réfugiés politiques de l'Asie du Sud-Est.

Dans le même temps, nous nous sommes penchés sur des lectures d'ouvrages et d'articles avec des thèmes plus secondaires ou bien précis par rapport à notre sujet de recherche.

Du point de vue des sources, notre étude s'inscrivant dans un cadre d'échelle locale et portant sur une histoire ultra contemporaine, nous avons commencé à recourir à l'histoire orale et à la réalisation d'entretiens. Parallèlement aux sources orales, il est essentiel d'avoir recours à des sources écrites, notamment afin de s'attacher à une critique et à une analyse. Toutefois, il apparaît qu'il n'y a qu'un nombre très restreint de sources écrites sur notre sujet de recherche. De ce fait, les sources orales représentent la majeure partie de nos sources possibles. En effet, après plusieurs appels et rendez-vous aux archives départementales de l'Allier, il apparaît que les fonds à leur disposition concernent seulement la période avant 1965 pour les rapatriés d'Indochine dans le village de Noyant d'Allier ; de plus aucune source relative aux réfugiés arrivés dans le village de Noyant d'Allier n'est en leur possession. Malgré tout, les sources écrites peuvent aussi porter sur les années entre 1955 et 1965, antérieures à notre étude afin d'obtenir un premier aperçu du village et des populations. Les archives provenant de la presse locale permettent également d'apporter des éléments d'informations à notre travail. Dans ce

¹⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

¹⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

contexte, les sources écrites peuvent être perçues comme un complément des sources orales, permettant à la fois de les enrichir et de les analyser.

Les entretiens

Les sources orales et la réalisation d'entretiens représentent une part primordiale de notre travail de recherche. Notre terrain d'enquête se situe dans le village de Noyant d'Allier. Lors des interviews, nous avons pour volonté de laisser la parole aux témoins et acteurs directs. À cette fin, nous avons choisi la méthode des entretiens semi-directifs. En effet, celle-ci permet d'avoir un cadre pour mener les entretiens, le récit de vie pouvant être trop vague, mais permet également aux témoins de s'exprimer sans trop de directives et sans être trop influencés. Nous avons eu recours à deux grilles d'entretiens : dans un premier temps une grille destinée aux interviews avec les personnes qui furent rapatriées ou réfugiées ; mais également une grille orientée pour les rencontres avec des personnes originaires du village. Nos grilles d'entretien découpent le discours en plusieurs grandes parties suivant un ordre chronologique. Par ailleurs, l'exercice de la réalisation d'entretiens représente une démarche et une expérience complexe mais enrichissante. Chaque témoignage est unique en fonction de l'histoire de chaque individu. Par ailleurs, l'exercice oral apporte un aspect davantage humain à nos recherches, ce qui nous semble primordial. Chaque témoignage est un pas qui permet d'avancer dans l'histoire et dans sa construction, mais également de laisser une trace et de lutter contre l'oubli. Dans notre cas, nous connaissions déjà quelque peu le terrain d'enquête de Noyant d'Allier, ce qui nous a permis d'avoir rapidement nos premiers contacts. Ensuite, au fil de nos rencontres, notre liste de contacts s'est progressivement étoffée. En effet, certaines personnes que nous avons rencontrées nous ont communiqué les coordonnées d'éventuels témoins. Par ailleurs, au fil de nos lectures, de nos recherches et de nos rencontres, notre grille d'entretien a évolué en incluant notamment de nouvelles thématiques – cette grille d'entretien qui détermine en grande partie le contenu du témoignage. Finalement, l'exercice des entretiens oraux représente un travail nouveau et complexe.

	Nom/Prénom :	Pays d'origine :	Année de naissance :	Arrivée à Noyant :	« Statut » :	Interrogé(e) le :
1	Hom CHHE	Cambodge	X	1983	Réfugiée Cambodgienne	27/10/2020
2	Caroline GUYENNE	Vietnam	1980	1990	Réfugiée Vietnamienne	29/10/2020
3	Henriette NEEF	Vietnam	1953	1956	Rapatriée Vietnamienne	15/12/2020
4	Michel LAFAY	France	1947	X	Autochtone	15/12/2020
5	A.V.	France	1940	X	Autochtone	23/11/2021
6	H.E.	France	X	X	Autochtone	04/12/2021
7	Julien CAO VAN TUAT	Vietnam	1957	1960	Rapatrié Vietnamien	07/12/2021
8	Aline BINON	France	X	1957 ¹⁷	Autochtone	23/12/2021
9	Bernard DELILLE	Vietnam	1953	1955	Rapatrié Vietnamien	08/01/2022
10	Jany PHILIPPE	Vietnam	1954	1956	Rapatriée Vietnamienne	01/03/2022

¹⁷ En 1955 à Châtillon, village voisin de Noyant, ayant également accueilli quelques familles de rapatriés d'Indochine.

11	Pierre-Marie BERYL	Vietnam	1944	1955	Rapatrié Vietnamien	03/03/2022
12	Tadeous SZYMONIK	France	1938	X	Autochtone (d'origines polonaises)	06/03/2022
13	Hélène VAN AENRODE (née SCHMOCKER)	Cambodge	1954	1955	Rapatriée Cambodgienne	14/03/2022 24/03/2022
14	Régis GIGANON	France	1951	X	Autochtone	25/03/2022

Figure 6 : Tableau récapitulatif des entretiens réalisés (Annexe 1)

L'histoire orale

Dans le cadre de notre recherche et de la préparation de sources orales¹⁸, nous avons interrogé des témoins directs. Il est important de souligner qu'un témoignage oral n'est pas l'histoire réelle du témoin mais une reconstruction du vécu. La source orale est façonnée par plusieurs mains : aussi bien par celles de l'intervieweur que par celles de l'interviewé. Le témoignage est un document d'histoire, un travail d'élaboration, d'interprétation et d'analyse à partir de documents écrits ou oraux. Toutefois, « faire » de l'histoire orale ne signifie pas s'en tenir uniquement au témoignage, il est nécessaire de croiser les sources pour établir une critique historique. En effet, il est important de rappeler que toute archive orale doit être analysée et critiquée. Il faut dresser la synthèse des témoignages oraux et des recherches. Finalement, l'histoire orale, c'est la production de sources. Ainsi, revenons rapidement sur les sources orales et leur rapport à l'histoire.

L'histoire orale fut théorisée par les historiens de l'Antiquité. Des historiens tel que Thucydide et Polybe utilisent le témoignage oculaire, oral direct et l'inscrivent dans leur démarche historique. Par la suite, à partir de la fin du XVII^e siècle, il y a une phase de dévalorisation de la source orale, notamment avec le développement de techniques d'érudition menées au sein de l'église catholique et des institutions savantes monarchiques. Au XVIII^e siècle, le champ de

¹⁸ DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Édition Bréal, 2006.

l'histoire se restreint à l'histoire politique et diplomatique en s'appuyant désormais uniquement sur des sources dites fiables (traités, chartes, bulles pontificales...). Or, c'est véritablement avec la création de l'école méthodique française à la fin du XIX^e siècle, qu'il y a une dévalorisation et un rejet total de la tradition orale. Leur conception de l'histoire est que celle-ci « *se fait avec des archives* » et qu'elle « *n'est que la mise en œuvre de documents* » qui sont pour eux « *les seules traces visibles des pensées et des actes d'autrefois* »¹⁹ : c'est pourquoi selon eux, l'histoire se fait avec des textes. De ce fait, ces historiens établissent un lien très fort entre documents écrits et vérité historique.

Progressivement il y a la réintégration de l'histoire orale. La nouvelle école historique, l'École des Annales, qui se développe au cours des années 1930, va notamment permettre le développement de cette dernière.

L'émergence de l'histoire orale en France s'est faite en histoire sociale, au milieu des années 1960, même si on ne parlait pas encore d'histoire orale. De toute évidence, le contexte de mai 1968 va permettre son épanouissement avec un contexte intellectuel favorable. En effet, la révolution des historiens subjectivistes remettra complètement en cause ce que l'École méthodique appelle la vérité historique. Dès lors, les historiens assument la subjectivité de l'historien et s'éloignent de la primauté du document écrit. Par la même occasion, il y a l'émergence de la sociologie qualitative fondée sur des entretiens non directifs, de récit de vie. L'historien qui va fonder d'une certaine manière l'histoire orale en France c'est Philippe Joutard qui a exploré la mémoire collective avec une enquête menée entre 1967 et 1973, et a publié *La légende des camisards, une sensibilité au passé*²⁰ en 1977. De ce fait, l'histoire orale se développe en France, d'abord dans le cadre de l'histoire sociale, et en particulier de l'histoire ouvrière.

C'est ainsi qu'après une longue éclipse, depuis les années 1970, les témoignages oraux ont refait surface en histoire (par exemple avec la création de l'Institut du Temps Présent – I.H.T.P. – en 1978). Toutefois, dans la communauté scientifique, il y a la persistance de réticences d'ordres scientifique ou pratique concernant les témoignages oraux et leur utilisation en histoire. Trois limites sont pointées : le handicap de l'a posteriori, la non-fiabilité de la mémoire et enfin la non-représentativité, la subjectivité de la source provoquée. Face à ces critiques il a donc été nécessaire de mettre en œuvre une méthodologie clairement explicitée avec une démarche

¹⁹ LANGLOIS Charles-Victor et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014.

²⁰ JOUTARD Philippe, *La Légende des Camisards : Une sensibilité au passé*, Paris, Éditions Gallimard, 1977.

historique. Il faut notamment une réflexion sur soi et son travail en retraçant le cheminement. À partir des années 1990, il y a eu une multiplication des archives orales. Désormais, les témoignages oraux constituent des sources comme les autres même si elles ont des caractéristiques particulières qu'il faut analyser. Il est également important de rappeler que l'entretien représente une expérience enrichissante qui est avant tout une rencontre et un échange humain. En effet, ces différentes rencontres nous ont apporté des éléments pour notre travail de recherche mais nous ont également permis un enrichissement du point de vue personnel, notamment avec un travail sur soi et une ouverture sur l'autre.

Étude de la mémoire

En outre, le rôle clef de l'enquête orale dans notre étude nous amène à nous intéresser à la question de la mémoire. Dans le cadre de ce travail, il s'agit d'interroger une mémoire du quotidien et on peut se questionner sur la pertinence des souvenirs que les individus gardent de tel ou tel fait. Pour Florence Descamps ce ne sont pas les déroulés exacts des faits qui sont recherchés en histoire orale. En effet, elle définit les sources orales comme une représentation actualisée du passé « *mêlant éléments du passé et préoccupations du présent, morceaux de vécu, connaissances apprises et fragments d'imaginaires, et non comme un simple décalque mécanique de la réalité passée* »²¹. Il est important de rappeler que la mémoire n'est pas complètement fiable, qu'elle peut contenir des erreurs ou/et des oublis. D'ailleurs, ces erreurs font elles aussi partie intégrante de la mémoire, de l'histoire. L'entretien permet également de percevoir les sentiments en particulier au travers de la variation de la tonalité de la voix lors de certains passages ou bien lors de moments d'hésitation. En effet, les entretiens touchent à une histoire, une mémoire intime et personnelle qu'il peut parfois être difficile d'évoquer en lien avec des souvenirs qui peuvent être douloureux. Pour Philippe Joutard, les oublis sont mêmes synonymes de vérité et sont constitutifs de la mémoire²²²³. De plus, en nous intéressant à la mémoire, nous cherchons à savoir comment cette dernière s'est constituée au fil des années. La question de la mémoire est omniprésente dans les entretiens oraux, les entretiens permettent, par exemple de percevoir, les sentiments face à l'histoire vécue et aux événements parcourus,

²¹ DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire... op. cit.*

²² JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Édition Hachette, 1983.

²³ RICOEUR Paul, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Édition Le Seuil, 2014.

mais également de discerner quels sont les éléments qui ont subsisté dans la mémoire et ceux qui ont été occultés au fil des années.

La micro-histoire

Notre sujet d'étude et notre terrain d'enquête se concentrent sur une localité précise – le village de Noyant d'Allier – ce qui rapproche notre analyse de la micro-histoire. La « *micro-histoire* » – *micro-storia* en italien – est définie comme un « *courant de l'histoire dont l'étude porte sur les individus et les petites communautés humaines* », dans le dictionnaire Larousse. La micro-histoire apparaît dans les années 1960-1970 en Italie, dans une volonté de se pencher davantage vers l'histoire sociale et économique, et de se détourner de l'histoire traditionnelle essentiellement tournée vers une histoire politique. Ce courant est notamment mené par Giovanni Levi – micro-histoire sociale – et par Carlo Ginzburg – micro-histoire culturelle. Cette démarche a pour principale volonté de poser des questions générales à une échelle réduite²⁴, dans un terrain d'investigation ultra-proche. Pour Paul-André Rosental, « *au cœur de la micro-histoire repose le principe de la réduction d'objet : il consiste à appréhender un phénomène historique d'ampleur à travers un filtre, un terrain [...] de taille limitée [...]*²⁵ ». Ce courant est influencé par l'historien britannique Edward Palmer Thompson qui est le promoteur d'une histoire « par le bas » – « *history from below* ». Ainsi, la micro-histoire correspond à une histoire qui intègre l'échelle du local mais avec des objets d'études qui ne s'y limitent pas. Cette nouvelle échelle permet notamment de mettre au jour les règles du jeu social au travers d'une méthode concrète et d'un terrain d'enquête, démarche qui vise également à prendre du recul vis-à-vis de l'étude des masses et qui veut s'intéresser davantage aux individus. Dans cette logique, les principes et méthodes de la « nouvelle histoire », dominante depuis deux décennies, sont remis en cause : paraissant trop généraux et trop figés, et négligeant les pratiques individuelles. En outre, la micro-histoire se veut davantage concrète, plus proche de la reconstitution de la vie quotidienne des anciens, en particulier en lien avec les entretiens. Par ailleurs, cette nouvelle approche s'inscrit dans une volonté de sortir des analyses marxistes qui étaient prédominantes jusqu'alors. Dans son ouvrage, *Le pouvoir au village, histoire d'un*

²⁴ REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Édition Seuil, 1996.

²⁵ ROSENTAL Paul-André, *Micro-histoire*, Encyclopædia Universalis 2018.

*exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*²⁶, Giovanni Levi développe les principes majeurs de cette démarche. C'est un ouvrage fondateur qui prône une étude à grande échelle de la société en s'appuyant sur un individu et d'analyser ensuite la société qui l'entoure. La micro-histoire s'appuie sur l'histoire mais également sur les autres sciences sociales. Ce nouveau courant historiographique s'est développé en France à partir des années 1980 notamment au travers de l'historien Jacques Revel.

Divers champs historiographiques convoqués par le sujet

Notre approche peut être guidée par plusieurs grands champs historiographiques. Il faut d'ailleurs prendre en compte le fait que l'historiographie est fortement influencée par le contexte qui l'entoure.

Histoire de la colonisation, de la décolonisation et du postcolonial

Les rapatriements de nombreuses familles indochinoises s'inscrivent dans le contexte de la décolonisation. De ce fait, il est utile de se pencher d'une manière indirecte sur l'historiographie de la colonisation, de la décolonisation et du postcolonial. Ainsi, les événements de la Guerre d'Indochine et de la décolonisation qui s'en suit prennent place au croisement entre l'historiographie coloniale et l'historiographie postcoloniale. Il est important de souligner que l'histoire de la Guerre d'Indochine (1946-1954) et de la période de décolonisation des pays d'Asie du Sud-Est, a, pendant longtemps, et est encore aujourd'hui éclipsée par deux événements historiques majeurs qui l'entourent, d'une part l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945) ; et d'autre part l'histoire de la Guerre d'Algérie (1954-1962).

Durant tout le XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle, soit avant la période de décolonisation, l'historiographie coloniale est marquée par l'histoire colonialiste. Dans cette logique, durant cette période il y a un monopole des études menées par les puissances européennes. De plus, cette approche prend uniquement en compte le regard des classes dominantes, en occultant le point de vue des classes et peuples dominés. Ces études sont empreintes d'un discours affirmant la supériorité des puissances européennes colonisatrices. En

²⁶ LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village, histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Édition Gallimard, 1989.

effet, le discours historique vise alors à promouvoir, légitimer et justifier l'entreprise coloniale. Cette approche vise également à remonter aux origines des colonies, jusqu'à la conquête coloniale.

Les années 1950-1960 correspondent à un tournant dans l'historiographie coloniale avec le développement d'une histoire anticolonialiste, en lien avec la période de la décolonisation et de l'indépendance. Malgré la suppression de la chaire d'histoire de la colonisation à la Sorbonne, l'intérêt pour l'histoire de ses territoires persiste. Au contraire, ces études s'affirment et s'institutionnalisent : avec la création de chaires d'histoire de l'Afrique ou de l'Asie. Durant les années 1960, il y a une prise de recul vis-à-vis des études élaborées pendant la période coloniale. Dans le même temps, l'historiographie prend une orientation marxiste et la thématique nationale est privilégiée pour l'étude des territoires anciennement colonisés. Subséquemment, on assiste à l'émergence de la notion de « tiers-monde ». Cependant, c'est principalement avec l'historien Jean Chesneaux, spécialiste de l'Asie orientale que l'histoire de l'Indochine connaît une expansion.

Les années 1980-1990, quant à elles, marquent un tournant dans l'écriture de l'histoire avec la volonté de porter un regard qui tend vers davantage d'objectivité et avec une mise à distance vis-à-vis des analyses antérieures, en particulier une mise à distance avec les études empreintes de marxisme. Dès lors, les maîtres mots sont : « objectivité », « garanties scientifiques » et « retour aux faits ».

Dans les années 1980-1990, il y a un renouvellement des approches historiographiques et l'émergence de nouvelles perspectives d'analyse, comme la volonté de remettre en cause l'interprétation eurocentrée de la colonisation. Dans ce contexte, un nouveau courant de l'historiographie coloniale émerge : les « *Subaltern Studies* », notamment porté par l'historien Ranajit Guha. Cette nouvelle approche a pour objectif d'écrire une « *histoire coloniale sous le regard des dominés* »²⁷ comme l'explique Jacques Pouchepadass.

On note, dans les années 2000, un nouveau tournant de l'historiographie du fait colonial avec l'apparition d'un nouvel objet d'étude : la « guerre de mémoire ».

Par ailleurs, dans le cadre de notre étude il est important de souligner que regarder les choses depuis un village français change potentiellement le tout : comment sont perçus les rapatriés et réfugiés par les habitants « natifs » du village, avec tout ce qu'ils savent de leur espace d'origine ? Quelles visions « déformées » possèdent-ils ? Avec quels effets ?

²⁷ POUCHEPADASS Jacques, « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'homme*, n°156, 2000, pp. 121-186.

Historiographie de la guerre du Vietnam dans le contexte de la guerre froide

L'exode des « boat-people » d'Asie du Sud-Est s'intègre dans le contexte général de la Guerre Froide et de la montée du communisme dans plusieurs pays indochinois. L'histoire et l'historiographie de guerre du Vietnam, mais également des guerres civiles laotienne et cambodgienne s'inscrivent dans le contexte de la Guerre Froide. La Guerre Froide a fait l'objet de nombreuses études scientifiques. L'historiographie de cette dernière est longue, complexe et diversifiée. Elle émerge dès le commencement du conflit, à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Ainsi, il y a eu un développement des études et des analyses au fur et à mesure des événements. L'historiographie de la Guerre Froide se divise en plusieurs courants majeurs : les historiens orthodoxes, les historiens révisionnistes, les post-révisionnistes, les historiens de l'après-guerre froide. En outre, plusieurs disciplines ont contribué au développement de ce champ d'étude : l'histoire – notamment au travers de la « *soviétologie* »²⁸ –, les sciences politiques, l'économie, la géographie, la géopolitique... Ces différentes approches se complètent et permettent d'apporter des angles d'analyse différents. L'effondrement et la partition de l'Union soviétique en 1991 a permis l'ouverture des archives soviétiques, et l'apparition de ces nouvelles sources disponibles a conduit à un renouvellement des perspectives de recherche. Certaines interrogations posées par l'historiographie de la guerre froide sont transposables dans le cadre des conflits d'Asie du Sud-Est, en particulier en ce qui concerne la division avec, d'une part les communistes, et d'autre part, les non-communistes.

Historiographie de l'étranger

La question des rapatriés et réfugiés nous pousse à nous intéresser à l'historiographie de l'immigration. Pour Philippe Rygiel, « *l'historiographie de l'immigration apparait désormais comme l'une des branches les plus actives de l'histoire contemporaine* ». En effet, depuis les dernières décennies, les travaux ayant comme objet d'étude l'immigration ou/et l'étranger se sont multipliés. Toutefois, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, l'historiographie de l'immigration ne remonte qu'au début des années 1980. Pendant longtemps il y eut peu d'études sur les thèmes de l'étranger, de l'immigration, de l'assimilation et de l'intégration. L'histoire

²⁸ Le terme « *soviétologie* » renvoie à l'historiographie de l'URSS et plus largement à l'ensemble des travaux, des analyses et des études qui ont été menées sur le système soviétique.

de l'immigration prend un tournant à partir des années 1970-1980. En effet, le nombre de travaux publiés portant sur l'immigration s'est accru. Par exemple, l'ouvrage *Le Creuset français, Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*²⁹ de Gérard Noiriel, ou bien *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*³⁰ de Yves Lequin qui sont des ouvrages fondateurs de l'histoire de l'immigration. Toutefois, les historiens spécialistes de ce thème sont alors peu nombreux. L'histoire de l'immigration prend naissance particulièrement au travers de l'histoire industrielle/ouvrière. Auparavant, cette dernière n'était pas au centre des préoccupations mais elle était réfléchie/mûrie. Développement de nouvelles préoccupations qui s'inscrivent dans les renouvellements historiographiques des années 1970. Parallèlement, on constate l'émergence d'un nouveau regard en lien des mutations intellectuelles des années 1960, d'une part le renouvellement de l'histoire marxiste et d'autre part le besoin de donner la parole à des groupes longtemps oubliés par l'histoire : femmes, immigrés... Cependant, l'historiographie de l'immigration qui émerge en France est différente de celle qui s'est développée quelques années auparavant aux États-Unis avec les « *ethnic studies*³¹ ». De plus, ce nouveau champ de recherche est marqué par l'actualité qui l'entoure. En effet, les années 1980 sont marquées par une crise de xénophobie. Ce contexte interpelle donc les historiens de l'immigration qui ont pour volonté de formuler un nouveau discours sur les immigrés. La question de l'immigration se développe aussi dans d'autres champs de recherche tels que les sciences sociales et politiques, le droit... L'historiographie de l'immigration prend un nouvel élan au travers de la notion de mémoire. Finalement, pour les historiens de l'immigration, il est essentiel de redonner à l'immigration sa véritable place dans l'histoire et dans l'histoire collective.

L'histoire de l'immigration, dans les années 1990, connaît un essor significatif avec la persistance d'études sur ce thème. Désormais la question de l'immigration se place au centre de nombreux études, enquêtes et recherches scientifiques. Cette dernière est influencée par plusieurs courants historiographiques : l'histoire institutionnelle, l'histoire des relations

²⁹ NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Édition du Seuil, 2016.

³⁰ LEQUIN Yves (dir.), *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Édition Larousse, 1988.

³¹ Le mouvement « *ethnic studies* » regroupe l'ensemble des travaux réalisés sur la race et l'ethnicité. Mouvement qui apparaît comme domaine universitaire aux États-Unis dans les années 1960-1970. Études ethniques qui permettent un élargissement des analyses menées au travers des sciences sociales mais également afin de prendre du recul notamment vis-à-vis des études euro-péo-centrées.

internationales, l'histoire économique et sociale³²... Progressivement, l'immigration devient un domaine de recherche autonome. Dans le cadre des études sur l'immigration/l'étranger, il est nécessaire de considérer chaque situation de contact ethnique comme unique. Dans les années 1990, de nouvelles approches et méthodes d'analyse se développent. Progressivement des études sont menées sur chaque groupe de populations étrangères implanté en France suivant une méthode se rapprochant de la micro-histoire. Aujourd'hui, l'historiographie de l'immigration est un domaine riche avec plusieurs centaines de chercheurs spécialistes et avec une massification des productions sur ce thème en France. Il y a aussi une diversification des objets et des points de vue, ainsi qu'un élargissement des bornes chronologiques au-delà de la période de 1880-1950. En outre, des spécialisations apparaissent dans le champ de l'histoire de l'immigration, notamment en fonction des nationalités d'origine. De ce fait, aujourd'hui l'histoire de l'immigration italienne peut se définir comme un champ quasi-autonome – par exemple avec l'historienne Claude Blanc-Chaleard. Cependant, certaines branches de ce champ restent moins étudiées notamment la question des immigrés d'Afrique et des immigrés d'Asie. Ainsi, progressivement l'immigration est devenue un champ de recherche à part entière au sein de l'institution universitaire ou du C.N.R.S.

Depuis plusieurs années, il y a des enjeux autour de la notion de l'immigration en France, sur le plan social, économique et politique. Aujourd'hui, l'immigration est un sujet d'actualité. Dès la fin du XIXe siècle, l'immigration est montrée comme un phénomène déviant, alors que celle-ci est intrinsèque à l'humanité, de tout temps des déplacements de populations ayant existé.

Historiographie du village

Le cadre de la micro-histoire nous amène à nous intéresser à la communauté villageoise. Placide Rambaud décrit le village comme un « *espace délimité et clos, fondé sur la coïncidence des trois fonctions : travail, habitat, propriété, sur un même espace, le groupe villageois constitue un système économique fondé sur une activité monovalente dont l'espace est l'élément fondamental. [...] Les relations sociales sont une conséquence de ce système économique. [...] Le village n'organise rien en dehors de lui-même* »³³. Depuis longtemps, la communauté rurale a été utilisée comme objet d'étude par les sciences sociales, telles que la sociologie, l'histoire,

³² RYGIEL Philippe, *Archives et historiographie de l'immigrations*, Migrations, 2009.

³³ DESROCHE Henri et RAMBAUD Placide, *Villages en développement : contribution à une sociologie villageoise*, Paris, Édition de l'EHESS, 1971.

la géographie, la psychologie, l'économie... Le village est la plus ancienne forme d'organisation communautaire de l'habitat. L'anthropologue Isac Chiva le décrit comme un « *fait culturel complexe toujours en mouvement* ».

De nombreuses études monographiques ont été réalisées sur la communauté rurale aussi bien par des amateurs que par des professionnels. Cependant, avec l'émergence de la globalisation et la métropolisation les communes rurales ont vu leur rôle décroître. Cela a notamment eu pour conséquence un abandon par les sciences sociales des études sur cet objet. Conséquemment, l'espace urbain et l'espace rural ont été construits et définis en opposition. En effet, comme le souligne Gilles Laferté, « *en dehors des aires urbaines et des couronnes périurbaines les « autres espaces » sont définis par leur distance à la ville* »³⁴.

Dans les années 1980, il y a le développement de nouvelles approches d'études qui déconstruisent les études classiques préexistantes en lien avec les transformations qui ont touchées les campagnes. Pour Gilles Laferté, « *la conceptualisation que la sociologie rurale et l'ethnologie de la France avaient produite (société paysannes, interconnaissance villageoise, communauté rurale, collectivité rurale...) ne permettait plus de décrire les évolutions en cours, comme la modernisation agricole, les mobilités et les périurbanisations, la diffusion des standards et des loisirs de la société salariale. [...] Si la paysannerie reste majoritaire dans les pays du Sud, elle a quasiment disparu des pays occidentaux. [...] Cette sociologie rurale s'est alors transformée en une sociologie de l'environnement* »³⁵. Dès lors, les territoires ruraux font l'objet d'un regain d'intérêt en ce qui concerne les études scientifiques, en particulier avec le développement de la sociologie rurale. En effet, comme le souligne Jean-Pierre Le Goff, aujourd'hui « *la France reste encore associée à un univers rural et villageois malgré les transformations et les bouleversements qu'elle a connus depuis la seconde guerre mondiale* » : de cette manière, « *le « village » continue d'être présent dans la mémoire et l'imaginaire des Français* »³⁶. Ces différentes démarches qui s'intéressent à la communauté villageoise vont nous guider dans notre approche.

Enfin, il faut mettre en évidence l'importance de la notion d'interconnaissance dans les études sur les collectivités rurales. Idée qui véhicule un idéal de sociabilité selon laquelle « *ici, tout le monde se connaît* » dans le cadre de la structure villageoise. Ce concept a été initié par le

³⁴ LAFERTE Gilles, *Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés*, Sociologie, vol.5, n°4. 2014.

³⁵ LAFERTE Gilles, *Des études rurales... op. cit.*

³⁶ LE GOFF Jean-Pierre, *La fin du village : Une histoire française*, Paris, Édition Gallimard, 2017.

sociologue Maurice Halbwachs, puis repris et développé par le sociologue Henri Mendras. Cette interconnaissance à l'échelle d'une localité se construit selon un processus d'intégration sociale et sur le long terme.

Études déjà réalisées sur le thème de l'arrivée de familles rapatriées dans un village français

Au cours de nos lectures nous nous sommes rendus compte que la thématique des rapatriés et réfugiés de l'ex-Indochine est un sujet majoritairement traité au travers d'une approche globale avec une échelle nationale ou même internationale. Néanmoins, comme nous l'avons mentionné précédemment, deux travaux ont déjà été réalisés sur le sujet : *Rapatriés d'Indochine : un village franco-indochinois en Bourbonnais*³⁷ de Pierre-Jean Simon et *Les rapatriés d'Indochine : deuxième génération – les enfants d'origine indochinoise à Noyant d'Allier*³⁸ de Ida Simon-Barouh. Ces ouvrages ont été publiés en 1981 et sont le résultat d'une étude ethnologique et sociologique, qui s'inscrit dans la collection du Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde Insulindien. Les auteurs se sont posé des questions générales et se sont appuyés sur un terrain d'enquête restreint – le village de Noyant d'Allier – pour y répondre. Dans cette logique, afin de mener à bien leur étude et être au plus proche de leur terrain d'enquête, ils ont vécu en immersion au sein du village durant toute l'année 1965. Il est étonnant qu'une étude d'une telle ampleur ait été menée sur ce sujet à l'échelle d'un seul village : cela est en dû à une concentration surprenante d'arrivées. Cette étude tient une grande place dans notre recherche. En effet, nous avons fait le choix de nous placer dans la continuité de celle-ci. De plus, l'approche utilisée par les deux auteurs se rapproche de celle que nous avons cherché à adopter. Leur étude porte sur les mêmes populations avec une démarche similaire, soit donner la parole aux acteurs et aux témoins des événements, de l'avant et de l'après. Par la suite, nous reviendrons plus en détail sur cette enquête dans notre développement.

³⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais... op. cit.*

³⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

En outre, dans le cadre de notre recherche, l'ouvrage *Petits Viêt-Nams : histoires des camps de rapatriés français d'Indochine*³⁹, de l'historienne Dominique Rolland, est extrêmement intéressant à lire. Effectivement, cette étude historique retrace l'histoire du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine de Sainte-Livrade-sur-Lot, il est donc possible de faire un parallèle avec le village de Noyant d'Allier. Toutefois, il est important de prendre du recul vis-à-vis de ce dernier, et de bien faire la distinction avec celui de Noyant d'Allier. En effet, le Centre d'accueil de Sainte-Livrade-sur-Lot était davantage considéré et constitué comme un Centre fermé par rapport au reste du village mais également car il a perduré après la fermeture du Centre d'accueil de Noyant d'Allier. Ce dernier a d'ailleurs accueilli des rapatriés ayant séjourné pendant un temps à Noyant d'Allier, mais a également servi quelques années plus tard lors l'arrivée des rapatriés d'Algérie, dont la situation peut être mise en comparaison aussi bien en ce qui concerne la période de décolonisation qu'en ce qui concerne le phénomène des rapatriements.

Problématique et annonce du plan

Plusieurs questions vont guider nos propos : en quoi le village de Noyant d'Allier permet de voir à une échelle expérimentale des événements – arrivée des rapatriés et arrivée des réfugiés – qui ont eu lieu à une échelle mondiale ? Quelles furent les conséquences et les enjeux pour le village de Noyant d'Allier de l'arrivée soudaine de populations nouvelles, nombreuses et n'ayant pas la même culture depuis les années 1950 ? De quelle manière la population indochinoise s'est-elle adaptée et installée de manière durable et active en France ? À une plus petite échelle, quelle vision des événements le village de Noyant d'Allier possède-t-il ? Quelles mémoires persistent de nos jours autour de ces deux phases d'immigration ? Comment s'est passée l'arrivée et l'accueil des rapatriés ? De quelle manière les rapatriés se sont-ils installés de manière durable ? Quelle mémoire existe-t-il aujourd'hui autour de cette période ?

Afin de répondre au mieux à ces interrogations, plusieurs pistes de recherche sont apparues possibles. Nous avons donc divisé notre réflexion en trois parties.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'enquête ethnologique réalisée sur village de Noyant d'Allier par la sociologue Ida Simon-Barouh et l'ethnologue Pierre-Jean Simon qui

³⁹ ROLLAND Dominique, *Petits Viêt-Nams : histoires des camps de rapatriés français d'Indochine*, Bordeaux, Édition Elytis, 2007.

ont vécu en immersion dans celui-ci durant l'année 1965. L'approche de ces auteurs se rapproche de celle que nous cherchons à adopter, leur travail porte sur les mêmes populations avec une démarche similaire – à savoir les entretiens oraux. Toutefois, il ne s'agit pas de faire un résumé/un tableau de départ. En effet, il est essentiel de prendre du recul vis-à-vis de cette dernière. Nous devons nous interroger sur la démarche des auteurs, en décortiquant les logiques, les objectifs et les limites de leur enquête.

Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux années 1965-1990 qui font suite à l'enquête ethnologique de Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh. Cette nouvelle chronologie nous permet d'aborder plusieurs points intéressants en particulier les conséquences de la fermeture du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine à la fin de l'année 1965, mais aussi l'arrivée de familles de réfugiés de pays d'Asie du Sud-Est dans le village de Noyant d'Allier, ou encore l'évolution du village au fil des années.

Pour terminer, nous nous pencherons sur la question mémorielle présente au travers des entretiens réalisés. En effet, les témoignages laissent la parole aux rapatriés, aux réfugiés ainsi qu'aux « locaux »⁴⁰, et représentent la majeure partie de nos sources. Ces sources orales nous permettent notamment de nous interroger sur la question mémorielle, en interrogeant la mémoire, ou plutôt les « mémoires ». Dans ce cadre, la mémoire représente la mémoire d'individus qui ont vécu personnellement un événement, une période...

⁴⁰ Lorsque nous utilisons le terme de « locaux » cela signifie la population originaire de la commune de Noyant d'Allier avant l'arrivée des rapatriés afin de faire plus nettement la distinction entre les « groupes ».

**PREMIERE PARTIE : L'ÉTUDE
ETHNOGRAPHIQUE SUR LES RAPATRIÉS DE
L'EX-INDOCHINE À NOYANT D'ALLIER MENÉE
PAR IDA SIMON-BAROUH ET PIERRE-JEAN
SIMON EN 1965**

« La présente étude peut être qualifiée d'ethnosociologique. C'est en tout cas ainsi que nous l'avons conçue. C'est à dire qu'elle se situe sur l'indécise frontière des deux disciplines-sœurs ; l'ethnologie et la sociologie »⁴¹.

Dans un premier temps, afin de nous inscrire dans une approche nouvelle, nous avons choisi de nous placer dans la continuité de l'enquête ethnologique déjà réalisée sur les rapatriés dans le village de Noyant d'Allier entre 1955 et 1965 par les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon. De ce fait, cette étude représente un point de départ pour notre travail. Il nous est donc apparu primordial de revenir sur celle-ci pour commencer.

Les ouvrages relatant leur étude s'intitulent : *Rapatriés d'Indochine : un village franco-indochinois en Bourbonnais*⁴² et *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération : les enfants d'origine indochinoise à Noyant d'Allier*⁴³. Les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh sont deux docteurs français en sciences humaines et sociales, spécialisés en ethnologie et en anthropologie. Ils ont mené une étude ethnosociologique sur le village de Noyant d'Allier avec une immersion totale dans ce dernier pendant un an – durant l'année 1965. Pierre-Jean Simon s'intéresse précisément à l'arrivée des familles rapatriées dans le village, Ida Simon-Barouh, quant à elle, s'intéresse à la question de la deuxième génération de rapatriés, soit aux enfants rapatriés.

Au cours de ce chapitre, il n'est pas question d'une remise en question des études réalisées précédemment, il ne s'agit pas non plus de faire uniquement un résumé qui soit un tableau du village « au départ ». Il s'agit d'une analyse pour nous permettre de « mieux comprendre l'enquête de l'intérieur »⁴⁴. Nous devons prendre du recul vis-à-vis de celle-ci dans le but de comprendre leurs visions et leurs buts. Ainsi, nous avons pour objectif d'apporter quelques éléments pour éclairer ces enquêtes, notamment en décortiquant les logiques, les objectifs et les limites de leurs constatations. De ce fait, il s'agit de proposer un « état des lieux ». Nous avons pour volonté de retracer le travail déjà réalisé en redéfinissant le contexte scientifique de cette enquête et découvrir les motivations qui la firent naître. Nous nous intéresserons également aux méthodes de travail, à la démarche des auteurs et à sa mise en œuvre institutionnelle. Nous nous

⁴¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981, p. 12.

⁴² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*

⁴³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

⁴⁴ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 9-16.

sommes penchés ensuite sur la place de l'enquêteur dans la recherche et plus particulièrement sur le terrain d'enquête, ainsi qu'aux relations entre enquêteurs et enquêtés. Nous souhaitons également revenir sur les différents arguments que les chercheurs ont développés dans leurs écrits. Finalement, d'une certaine manière la démarche de ces chercheurs se rapproche de celle que nous entendons adopter – méthode qualitative – et notre travail porte – pour une part – sur les mêmes populations.

Dans cette logique, nous verrons tout d'abord les questions théoriques qui entourent l'enquête faite par les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon, et ensuite nous nous pencherons sur les méthodes utilisées pour mener à bien leur étude.

Avant toute chose, il est essentiellement de revenir sur les éléments théoriques qui entourent la mise en place et l'organisation de l'enquête de Pierre-Jean Simon et de sa femme afin de comprendre les logiques et les enjeux qui se cachent derrière. Nous nous sommes donc intéressés aux enquêteurs, aux logiques et questionnements qui ont entouré cette étude, aux objectifs et au champ de recherche qui encadre cette enquête.

Chapitre 1 : Questions théoriques

Pour mener leur enquête, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont convoqué plusieurs domaines académiques : la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie mais également l'histoire, la géographie, la linguistique... comme l'explique les quelques lignes ci-dessus. D'ailleurs, il est important de rappeler que cette étude prend place dans la période de l'émergence des enquêtes interdisciplinaires notamment car « *la complexité des faits humains exigeait de réunir diverses disciplines qui, dans un regard croisé, pourraient en rendre compte* »⁴⁵.

A) Les buts et les objectifs de l'enquête

Pour mieux cerner les ambitions du projet dirigés par Pierre-Jean Simon, il est également intéressant de s'interroger sur l'énoncé du projet scientifique et sa mise en œuvre institutionnelle et administrative, mais également sur les raisons qui ont mené les enquêteurs à choisir le village de Noyant d'Allier comme terrain d'enquête.

Avant toute chose, les chercheurs ont dû choisir un terrain d'enquête. Au départ, la raison du choix du village Noyant d'Allier peut paraître assez énigmatique. « *En quoi cette petite commune convenait-elle pour une enquête [...] de grande envergure ? Quels motifs présidèrent à son élection comme lieu d'enquête ?* »⁴⁶. Dans cette optique, Noyant d'Allier est perçue comme un espace de reflet des phénomènes sociaux à une petite échelle, lorsque l'on transplante une population dans un milieu. Pierre-Jean Simon déclare : « *Ce n'est pas, certes, le seul endroit en France où vivent des personnes d'origines indochinoise, ni la seule communauté où coexistent des groupes hétérogènes, mais c'est, à coup sûr, l'une des localités où, sur un espace géographique restreint et dans une population de faible dimension – 1934 habitants au recensement de mars 1962, dont un peu plus de la moitié de rapatriés – la diversité ethnique est la plus grande. C'est l'une des deux seules – avec Sainte-Livrade sur Lot – où se soient en partie reconstitués les cadres matériels et socio-culturels de la vie indochinoise – et plus précisément vietnamienne – et où se pose concrètement un problème de relation inter-*

⁴⁵ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 263-279.

⁴⁶ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 55-78.

ethniques, au niveau de groupements relativement compacts, entre français(es) de France et asiatiques »⁴⁷. Ida Simon-Barouh pour sa part, dit que : « Noyant était pour nous un exemple, à échelle réduite, de l'adaptation d'individus d'origine allogène (ici, extrême-orientale) à la communauté nationale française »⁴⁸. Le village de Noyant d'Allier permet alors de comprendre des phénomènes globaux en les analysant à une plus petite échelle au travers d'une petite communauté villageoise. Dans cette optique, à l'instar de nombreuses enquêtes en sciences sociales menées durant les années 1960-1980, l'enquête de Pierre-Jean Simon et de sa femme, a pris une portion du territoire national afin de l'analyser, et pour une plus ou moins longue période d'observation⁴⁹. Toutefois, comme l'explique Edgar Morin pour l'enquête menée à Plozévet, il ne faut pas écraser l'identité même du village pour l'insérer dans une sphère globalisante, il est donc nécessaire de trouver un compromis entre la petite et la grande échelle : « Il fallait sans doute intégrer Plozévet dans un processus plus global qui concernait la France et plus largement l'Europe occidentale. Mais il ne convenait pas de noyer Plozévet et son identité singulière. D'où la formulation d'un principe de méthode : il fallait aller du particulier au général et réciproquement de façon à comprendre comment une commune, tout en se transformant, conservait son identité. Et comment, elle pouvait, elle-même, entrer dans ce mouvement historique »⁵⁰. Le choix d'un espace relativement restreint, à l'échelle d'une petite commune, a permis aux chercheurs de faire un véritable travail de terrain au contact d'informateurs, d'interlocuteurs... Du coup, l'enquête réalisée à Noyant d'Allier fut une étude de commune.

Contrairement à notre cas, les enquêteurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ne connaissaient pas Noyant d'Allier avant de venir sur le terrain dans le cadre de leur étude. D'ailleurs, pendant longtemps l'anthropologie considérait que lorsqu'un chercheur faisait une enquête dans un milieu différent de son milieu d'origine cela était synonyme de fiabilité et de garantie scientifique. L'extériorité par rapport au terrain permettrait alors de repousser une

⁴⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 4.

⁴⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 12.

⁴⁹ Les enquêtes prenant une portion du territoire « ont été lancées – pour la plupart – dans le but de dessiner la carte d'une recherche scientifique au travers de portions du territoire nationale par l'intermédiaire d'observations plus ou moins longues », comme le précise l'ouvrage : *En France rurale : Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*.

⁵⁰ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 113-126.

tendance à la subjectivité. Jusqu'alors aucune enquête scientifique n'avait été organisée autour du village de Noyant d'Allier.

Avec leur enquête, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon n'avaient pas pour ambition de faire une monographie de village. En effet, à l'instar d'une précédente enquête réalisée dans la région de l'Aubrac, « *il avait été décidé d'abandonner la monographie villageoise considérée comme dépassée* »⁵¹, même si « *dans les années 1960-1970, réaliser une monographie communale allait de soi* »⁵². Ils n'avaient pas non plus comme volonté de faire une simple histoire événementielle en décrivant les grandes étapes de l'histoire du village de Noyant d'Allier à la suite de l'arrivée des familles rapatriées. L'objectif était davantage de « *couvrir tous les champs de la vie sociale* »⁵³. Dans cette logique, les chercheurs se sont plutôt tournés vers une description du quotidien des habitants du village, locaux et rapatriés : « *Situés dans le contexte de ce village, nous voulions les y voir vivre, percevoir la manière qu'ils avaient d'assumer leur mixité culturelle à laquelle, qu'ils l'aient ou non voulue, ils étaient confrontés, dont ils étaient les acteurs* »⁵⁴, mais également « *[...] comment ces gens éprouvent, eux, leur situation (passée et présente), comment ils en parlent, comment ils la vivent* »⁵⁵. Toutefois, les auteurs avaient surtout pour préoccupation principale les relations inter-ethniques entre les deux groupes au sein du village. Les chercheurs ont tenté de percevoir les relations des rapatriés avec le groupe d'accueil : « *nous avons cherché, au-delà des singularités ou même dans les singularités, dans les expériences concrètes individuelles et collective, voire dans la plus banale quotidienneté [...]. Celui de la coexistence ethnique* »⁵⁶. De ce fait, l'objectif au travers de cette enquête était de donner « *un tableau ethnologique complet d'une collectivité* » et de dépeindre une « *totalité sociale* »⁵⁷. Dans leur enquête, les auteurs se sont intéressés à toutes les classes

⁵¹ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 263-279.

⁵² LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 171-187.

⁵³ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 263-279.

⁵⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, pp. 309-310.

⁵⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 245.

⁵⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 495.

⁵⁷ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. ci.*, pp. 263-279.

sociales, à tous les groupes d'âge, à tous les genres... Pour mener à bien leur étude ils se sont appuyés sur les informations récoltées auprès des hommes, des femmes et des enfants, principalement au travers de la méthode de l'observation. Ce sont donc les enquêtes qui sont au cœur des préoccupations des chercheurs tout au long de leur travail de terrain.

Au cours de leur enquête, « *une certaine division du travail [...]* »⁵⁸. Pierre-Jean Simon, pour sa part, s'est principalement préoccupé de la question des relations entre adultes : « *Les relations à Noyant entre ces « indochinois » et les noyantais d'origine, doivent, [...] être appréhendées en tant que problème de relation inter-ethnique, problème aigu certes mais où les considérations raciales telles que nous les avons définies et le racisme n'ont pas de part – ou seulement de manière très superficielle* »⁵⁹ il s'est également penché sur les problèmes « *qui se sont établis à Noyant entre rapatriés et gens du pays, des clivages ethniques aussi au sein de ce groupement indochinois, des problèmes enfin de l'adaptation, de l'intégration sociale et de l'assimilation culturelle de ces transplantés d'origine extra-européenne, nous avons affaire à des questions de relations inter-ethniques et de relations raciales* »⁶⁰. Par ailleurs, il est important de rappeler que chaque situation de contact ethnique est unique, il est donc nécessaire de les appréhender et de les percevoir comme tel : « *Les relations inter-ethniques peuvent ainsi prendre des formes très diverses allant de l'hostilité ouverte, de la guerre, de l'extermination ou de l'assimilation forcée d'un groupe par un autre, à la coopération pacifique dans la tolérance mutuelle passant par toutes sortes d'intermédiaires* »⁶¹. Toutefois, Pierre-Jean Simon souligne une tendance générale dans la société à l'ethnocentrisme : « *On peut admettre qu'il y a ainsi pour tout groupe ethnique une certaine impossibilité à accepter la diversité culturelle, à tenir pour aussi valables, aussi « naturelles » que les siennes, les mœurs et les coutumes des autres, une propension à considérer toute différence culturelle comme une « sorte de monstruosité ou de scandale* » (Claude Lévi-Strauss)⁶². D'ailleurs, Pierre-Jean Simon déclare que « *Les relations raciales, les antagonismes raciaux, les groupes raciaux et le racisme, apparaissent [...] seulement à une époque récente, avec le développement du capitalisme et du*

⁵⁸ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 246.

⁵⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 22.

⁶⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 15.

⁶¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 18.

⁶² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 18.

colonialisme occidental »⁶³. De plus, Pierre-Jean Simon étant le premier à présenter les résultats de leur enquête, il présente certains éléments monographiques : la situation géographique de la commune, son histoire, son évolution démographique...

Ida Simon-Barouh, quant à elle, s'est davantage penchée sur la situation des femmes et des enfants : « *Lorsqu'en janvier 1965 nous sommes partis à Noyant, notre objectif n'était pas l'étude particulière des enfants* »⁶⁴, Ida Simon-Barouh avait donc comme volonté de « *faire le tour des questions concernant les enfants et par là-même d'appréhender celles qui touchaient aux mères* »⁶⁵. D'ailleurs, dans l'étude réalisée par Pierre-Jean Simon qui portent essentiellement sur la population adulte de Noyant d'Allier « *les enfants apparaissent peu. Non qu'ils n'y aient été perçus comme partie intégrante du village ou que leurs problèmes ne soient pas liés à ceux des adultes. Mais transplantés avec leurs parents, ou nés dans l'émigration, leur vie mérite bien un regard particulier* »⁶⁶. Les propos d'Ida Simon-Barouh sont parcourus par plusieurs interrogations : « *Comment ces femmes qui, ayant vécu jusqu'à présent dans l'un des pays d'Indochine, avec une langue qui leur est propre, une culture – même mixte déjà – qui leur est propre également, comment vont-elles s'adapter, vivre ? Comment vont-elles élever leurs enfants ? Comment ces sept cent cinquante enfants et adolescents vivent-ils et évoluent-ils dans ce village double sinon multiple ? Quelle place y trouvent-ils et y ont-ils effectivement ? Comment assument-ils cette mixité ? Comment s'assument-ils eux-mêmes ?* »⁶⁷. Toutefois, l'objectif d'Ida Simon-Barouh n'était pas de faire une monographie enfantine. Cette dernière souligne des difficultés rencontrées notamment en lien avec l'inexistence de travaux semblables pour aider dans le cheminement en cours.

Au cours de leur enquêtes les chercheurs se sont « *[...] attachés à saisir, dans nos ouvrages, les façons dont une collectivité locale, sans cesse renouvelée au cours des temps, (re)construit son identité après chaque vague migratoire. [...] Nous ne recherchions pas une vérité, mais*

⁶³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 19.

⁶⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 12.

⁶⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 21.

⁶⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 5.

⁶⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 7.

leur vérité. Nous ne voulions pas recueillir leur façon de voir l'Histoire, mais leur manière de dire leur propre histoire [...] »⁶⁸.

Pour finir, Ida Simon-Barouh déclare : « *Noyant, de ce point de vue, nous paraît être un « terrain privilégié » et assez exemplaire. Il rassemble, en effet, sur un espace relativement restreint, les problèmes que l'on trouve, entre autres pays, dans l'hexagone française, qui sont d'ordre politico-socio-culturels et qui touchent aux relations inter-ethniques »⁶⁹. Toutefois, cette dernière souligne également que « *Les corons de Noyant sont loin de l'image un peu idyllique que l'on se fait du village traditionnel à ethnographier. Ici pas de potier(e), ni de forgeron, ni de tisserand(e) [...] »⁷⁰.**

⁶⁸ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op.cit.*, pp. 301-313.

⁶⁹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 309.

⁷⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 15.

B) Historiographie de l'étude des relations inter-ethniques en anthropologie et contextes scientifiques et institutionnels de la production de l'enquête

« On a pu en France, jusqu'à ces dernières années, sinon ignorer ce problème [l'immigration], du moins en minimiser quelque peu l'acuité et ne pas lui accorder toute l'attention qu'ailleurs il a déjà depuis longtemps requise. On ne le peut désormais plus. Le fait s'impose : l'hexagone est devenu le lieu d'une importante immigration ; une proportion qu'il n'est plus question de tenir pour négligeable de la population est maintenant d'origine extérieure, et, à l'instar de maints autres pays, s'y côtoient, s'y mélangent et parfois aussi s'y affrontent individus et groupes d'origines ethniques très diverses. Se dévoilent à la périphérie du monde français que l'on s'était un peu vite figuré homogène, des minorités ethno-régionales pas mortes et qui, du moins tout porte à le croire, n'entendent pas mourir de leur mort naturelle »⁷¹.

Les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont commencé leur étude sur les rapatriés dans le village de Noyant d'Allier en 1964 et l'ont finalisée seulement en 1981 avec la rédaction de leurs synthèses. Leur enquête est incluse dans un champ de recherche. Avant toute chose, il est donc important de rappeler l'environnement de la production de cette enquête : *« Replacer dans le contexte d'un pays universitaire cloisonné et d'une réorganisation de la politique scientifique nationale, mais aussi d'un développement sans précédent des sciences humaines et sociales. À l'époque, leur état en France pouvait très schématiquement se caractériser par, d'un côté, des disciplines académiques constituées de longue date, et, de l'autre, par celles en voie d'affirmation universitaire. Les premières, comme l'histoire ou la géographie, avaient une longue tradition de recherche et d'enseignement. Les secondes, comme la sociologie, la psychologie ou l'ethnologie, d'origine académique plus récente, ne possédaient pas de telles assises. En voie d'affirmation, elles tendaient à se constituer, parfois, aux dépens les unes des autres. On connaît, par exemple, les rivalités entre psychologie et la sociologie au sein même du C.N.R.S., voire entre la psychologie expérimentale et la psychologie clinique ou sociale. Il en allait de même en ce qui concerne l'anthropologie où plusieurs orientations (anthropologie physique, anthropologie culturelle, études folkloriques, arts et*

⁷¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 495.

traditions populaires) se répartissaient crédits, chercheurs, enseignements et formations »⁷². Toutefois, on peut noter que l'étude réalisée par Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh s'inscrit surtout dans une période de renouvellement des sciences et des méthodes académiques, comme l'évoque Nicole Mathieu pour parler de l'étude réalisée à Plozévet⁷³, « ces enquêtes prennent place dans une tendance générale des études vers le nouveau [...] [avec pour] volonté de participer au nouveau style de travail scientifique ambitieux qui caractérise les débuts de ce qu'on appellera plus tard les trente glorieuses : construction collective des priorités de recherche, interdisciplinarité, coopération entre scientifiques et acteurs politiques... »⁷⁴.

Afin de comprendre les enjeux qui entourent la mise en œuvre de cette enquête, nous allons revenir plus en détail sur l'évolution qu'ont connue les études inter-ethniques en sciences sociales et humaines, principalement en France. Pour Pierre-Jean Simon, malgré l'importance de la part de l'immigration et des contacts ethniques dans l'histoire de France, l'analyse de cette dernière a longtemps été mise à l'écart. Pour lui, désormais, les sciences sociales ne doivent plus négliger l'étude des relations inter-ethniques. Pierre-Jean Simon rappelle : « *Les sciences sociales en France, après les avoir longtemps négligées et non sans, d'ailleurs, qu'y subsistent les plus vives réticences, s'orientent vers la prise en considération de ce genre de questions : situation des réfugiés, des étrangers en général, des minorités. [...] c'est dans ces perspectives actuelles que l'on aimerait que cet ouvrage soit aujourd'hui reçu* »⁷⁵.

Pendant longtemps, l'anthropologie française s'est uniquement intéressée sur l'étude des sociétés dites « traditionnelles ». Elle ne s'est guère préoccupée des minorités et des relations inter-ethniques. Durant cette période, l'étude des migrations et des minorités étaient alors abandonnée à la sociologie. Par la suite, les études anthropologiques portant sur les migrations en France ont connu une lente progression. Les situations de contacts ethniques et les situations culturelles n'étaient alors « *pas enseignées aux (apprentis) ethnologues* »⁷⁶. À contrario, aux

⁷² LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 55-78.

⁷³ Entre 1961 et 1965, la commune de Plozévet devient un lieu d'investigation et d'étude pour de nombreux chercheurs – plus d'une centaine de chercheurs vont se succéder au cours des cinq années d'enquête. Cette enquête représente un projet de recherche inédit, en effet, c'est la première enquête coopérative et interdisciplinaire.

⁷⁴ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 97-112.

⁷⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*

⁷⁶ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations : mises en perspective », *Lectures anthropologiques*, 2017.

États-Unis, l'étude des migrations et des minorités s'est rapidement développée à partir des années 1930-1940.

Dans les années 1970-1980, l'étude des migrations en France compte uniquement quelques travaux pionniers dans différentes disciplines. C'est seulement à partir des années 1970 qu'une série de recherches émerge en France sur la question des populations immigrées. Ces travaux se consacrent alors essentiellement à l'étude des « travailleurs immigrés ». On peut noter, que l'essor de l'étude des immigrations s'inscrit dans la période des décolonisations. Durant cette période, les analyses sont influencées par l'approche marxiste, les migrations sont alors perçues comme les conséquences de l'histoire coloniale mais également comme le produit des rapports de domination entre le Nord et le Sud⁷⁷. Les questions culturelles et l'expérience vécue par les migrants sont encore peu étudiées. Dans les années 1970, avec la fin de l'immigration de travail et l'installation durable des immigrés en France, les études des migrations connaissent un renouvellement⁷⁸. Au début des années 1970, le sociologue Abdelmalek Sayad⁷⁹ a participé au renouvellement de la question migratoire en sciences humaines et sociales. Au cœur de sa problématique et de son analyse il place le duo « émigration/immigration »⁸⁰. Il remet en question l'omniprésence de la société d'accueil dans l'étude des phénomènes migratoires. Selon lui, il ne faut pas seulement définir l'immigration du point de vue du pays d'accueil mais également du point de vue humain.

Dans les années 1980, les recherches sur les thèmes de l'immigration, du multiculturalisme et de l'intégration connaissent un accroissement. En effet, ces années sont notamment marquées par l'émergence des deuxièmes générations, de la croissance du chômage et par la montée de l'extrême droite⁸¹. Progressivement, les publications se multiplient et les demandes publiques s'accroissent. Les ethnologues sont dès lors mobilisés pour fournir des informations sur les nouveaux citoyens, en particulier sur les cultures d'origine⁸². Les ethnologues et

⁷⁷ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁷⁸ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁷⁹ ABDELMALEK Sayad, *L'immigration, ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Édition De Boeck Université, 1992.

ABDELMALEK Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Édition Seuil, 1992.

⁸⁰ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸¹ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸² ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

anthropologues se tournent progressivement vers l'étude des relations et des échanges, avec la mise en avant des concepts de « l'interculturalité » et de « l'inter-ethnicité ». Les études mettent alors l'accent sur les différences et les discriminations, afin de promouvoir une politique d'égalité⁸³, selon Patrick Simon. À partir des années 1990, « *l'attention des chercheurs se porte sur les logiques d'assignation identitaire, de fabrication de l'ethnicité, de ségrégation [...] ou de catégorisation sociale...* »⁸⁴.

Dans les années 2000, l'anthropologie voit de nouvelles perspectives d'étude émerger sur la question migratoire, en lien avec le développement de la mondialisation et du transnationalisme. En effet, désormais, les chercheurs s'intéressent aux liens qu'entretiennent les migrants avec leur société et à la multiplicité des univers d'identification des migrants. Ces nouvelles interrogations vont de pair avec un accroissement du nombre d'enquêtes. Les anthropologues s'intéressent aux dynamiques de changements et de continuité. Depuis les années 2000, les études qui portent sur les migrations ne sont plus polarisées autour du binôme « pays d'origine » et « pays d'accueil ». En effet, désormais, certains programmes de recherche s'intéressent aux espaces d'entre-deux, aux espaces transitoires (par exemple les frontières)⁸⁵. Ces espaces représentent également un lieu d'échange et de création culturelle.

En 2007, à Paris est inauguré le premier musée français sur la thématique de l'immigration : « La Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration ». Dès lors, les migrants, dans les politiques mémorielles, sont reconnus comme ayant participé à façonner la France⁸⁶. Il y a donc une valorisation progressive du passé migratoire.

De nos jours, « *l'anthropologie des migrations apparaît comme un domaine particulièrement riche et fécond de la discipline* »⁸⁷. On peut percevoir que « *l'objet "migration" est imbriqué en France dans une histoire, des politiques et des représentations nationales. La pensée sur les migrations y fut ainsi longtemps appréhendée au travers de perspectives économiques et démographiques, et l'intérêt des politiques publiques pour les approches ethnologiques a tardé à se développer. Toutefois, l'anthropologie a progressivement fourni un éclairage nouveau sur*

⁸³ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸⁴ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸⁵ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸⁶ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

⁸⁷ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

les phénomènes migratoires, renouvelant du même coup ses propres objets, préceptes et catégories d'analyse »⁸⁸, comme l'expliquent Alice Aterianus-Owanga et Sandrine Musso.

L'étude des migrations s'est développée et de nouvelles perspectives de recherche sont apparues en même temps que la recherche en science sociale s'est reconfigurée et transformée. En effet, de nouvelles thématiques se sont développées et de nouvelles méthodes sont également apparues. L'évolution de l'étude anthropologique des migrations s'inscrit dans une dynamique globale de la production du savoir.

⁸⁸ ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migrations... », *op. cit.*

C) Cerner les enquêteurs

Afin de pouvoir comprendre et décortiquer les enjeux de cette enquête, il est tout d'abord nécessaire de chercher à cerner les enquêteurs et de comprendre leur démarche.

Tout d'abord, Pierre-Jean Simon est un sociologue, spécialiste des relations inter-ethniques, des problèmes des minorités et de l'immigration. Pour lui, en France l'étude des relations inter-ethniques a trop longtemps été négligée par les sciences humaines et sociales et aujourd'hui cela ne doit plus être le cas. Ida Simon-Barouh, quant à elle, est une ethnologue, également spécialiste de la question des relations inter-ethniques en France. Au cours de sa carrière, elle s'est intéressée aux cultures cambodgiennes, vietnamiennes et juives. Chacun a pour volonté de chercher à comprendre « l'autre » et les relations ethniques au travers des sciences sociales. À Rennes, ils ont fondé un laboratoire d'étude des relations inter-ethniques, où ils ont formé de nombreux étudiants. Dans le cadre de l'étude menée à Noyant d'Allier, ils se sont intéressés au cas des rapatriés des pays d'Asie du Sud-Est.

Les ouvrages *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*⁸⁹ et *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origine indochinoise à Noyant-d'Allier*⁹⁰ correspondent à la retranscription des thèses soutenues par les deux auteurs sous le titre *La population d'origine indochinoise à Noyant d'Allier*. D'une part, Pierre-Jean Simon a soutenu sa thèse sur les aspects de la colonisation et de la décolonisation de l'Indochine orientale au travers d'une étude ethnosociologique, durant l'année 1972. D'autre part, Ida Simon-Barouh a terminé sa thèse sur les enfants d'origine indochinoise à Noyant d'Allier en 1978. Ces deux thèses ont été menées sous la direction de Georges Condominas⁹¹. Ida Simon-Barouh souligne : « *Georges Condominas a bien voulu prendre la direction de ce travail [...] après de nombreuses années de travail quotidien en commun au centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde Insulindien. [...] Pierre-Jean Simon est certainement celui qui a le plus vécu cet ouvrage. Initiateur du projet, c'est ensemble que nous*

⁸⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*

⁹⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

⁹¹ Georges Condominas est un ethnologue français spécialiste de l'Asie du Sud-Est et de ces sociétés traditionnelles. En 1960, il est élu directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. En 1962, il crée avec Angré-Georges Haudricourt et Lucien Bernot, le Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde Insulindien (CEDRASEMI).

avons mené le travail de terrain, que nous en avons élaboré les résultats. [...] »⁹². La rédaction de la synthèse finale de leur enquête a été tardive, en effet, il faut attendre 1981 pour que les auteurs publient les ouvrages récapitulatifs de leur étude, soit près de quinze ans après le début de l'enquête. Ces travaux ont été publiés par l'intermédiaire du C.N.R.S. Il faut d'ailleurs souligner qu'entre temps, les sciences humaines et sociales ont connu de profonds changements et ont connu l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs avec de nouvelles thématiques et de nouvelles modalités de recherche. La division de l'étude en deux thématiques est due aux conditions d'accès aux informations durant l'enquête de terrain : « Si dans l'enquête de terrain il serait bien souvent difficile de faire la part de l'apport de chacun membre de l'équipe-couple que nous formions, une certaine division du travail s'est normalement accomplie, l'un s'intéressant plus particulièrement à l'univers masculin, l'autre à l'univers des femmes et des enfants, selon les plus grandes facilités d'accès »⁹³. En effet, « Très vite après notre arrivée, une division du travail s'est opérée. Il nous est en effet apparu que de nombreux aspects de la réalité étaient plus accessibles au chercheur masculin ou au chercheur féminin, qu'un homme avait évidemment plus facilement accès à la population masculine et une femme à la population féminine et enfantine »⁹⁴⁹⁵.

Lors de leur arrivée dans le village, les chercheurs ne connaissaient pas le terrain d'enquête : « Nous avons appris l'existence du Centre d'Accueil par des conversations à Paris avec des eurasiens ou des « anciens d'Indochine ». Les informations écrites sur les Centres et les rapatriés d'Indochine en général ont été à l'époque assez rares : quelques articles dans la presse locale (*La Montagne et Le Progrès*) à l'arrivée des Indochinois et à l'occasion des cérémonies officielles ou d'événements particuliers, en 1964, un entrefilet du journal *Le Monde* et un article dans le *Figaro*. À signaler aussi un roman (*Jeanne Cressanges, La feuille de bétel*, Paris, 1962), dont l'intrigue – très romanesque – a pour cadre le Noyant des Indochinois. Mais le Noyant qu'on y voit paraître n'a, sauf quelques justes notations ici et là, que de fort lointains

⁹² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

⁹³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 246.

⁹⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 13.

⁹⁵ Cette citation nous pousse à nous interroger sur la question du genre dans la production des savoirs et est à croiser avec l'approche récente des genres. A l'instar de la société française, pendant longtemps la recherche a été marqué par un déséquilibre entre les hommes et les femmes. Le monde de la recherche a longtemps été genré. En effet, certains thèmes de recherche étaient davantage étudiés par des hommes, tandis que d'autres sujets de recherches étaient essentiellement analysés par des femmes. Depuis quelques décennies, il y a eu un renouvellement des paradigmes du genre pendant longtemps encrés dans la recherche, notamment en lien avec la progression du nombre de femmes parmi les chercheurs.

rapports avec la réalité [...] »⁹⁶. Généralement, lorsqu'un chercheur arrive dans son terrain d'enquête, il découvre un espace inconnu et il est en quelque sort confronté à un « univers culturel en grande partie nouveau »⁹⁷.

Une enquête de terrain entraîne forcément des conséquences sur les sujets d'études futurs des chercheurs. En effet, l'expérience du terrain marque à toujours la carrière d'un chercheur. De plus, généralement, après une étude de terrain, les sujets d'enquêtes suivant sont liés à celui-ci d'une manière directe ou bien indirecte, comme le souligne Nicole Mathieu : « *Tout au long de ma carrière, cette expérience à laquelle j'ai eu la chance de participer n'a cessé d'être un objet de réflexion, une matrice à laquelle je me suis référée – parfois inconsciemment – avant de m'engager dans une nouvelle recherche et pour en tracer le chemin. Non pas pour la reproduire, mais parce qu'elle m'avait donné des pistes pour formaliser les questions de recherche à résoudre et les objets à étudier, pour construire une autonomie théorique et méthodologique. L'influence épistémologique de Plozévet tient d'abord à la certitude – que cette enquête m'a procurée – de la force de la discipline historique et de ses méthodes pour appréhender les faits sociaux et leur dynamique »⁹⁸. L'enquêteur crée donc un lien avec son terrain et avec les acteurs de celui-ci. Le travail de l'ethnologue est un travail de terrain actif.*

⁹⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 240.

⁹⁷ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 153-167.

⁹⁸ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 97-112.

Chapitre 2 : Méthodologie de l'étude de terrain et conditions de l'enquête

Une fois les éléments théoriques éclairés, nous avons décidé de nous pencher sur la conduite de l'enquête, en nous intéressant aux méthodes utilisées, aux enquêteurs et aux résultats et limites de cette enquête.

A) L'enquête de terrain : étude micro-ethnologique dans un terrain particulier

« [Étude qui porte sur un groupe humain] *au sein duquel on* [Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon] *a toute année vécue et où beaucoup des faits et chacun des propos rapportés évoquent à la mémoire des noms, des visages et souvent des amitiés, le nombre des personnes à qui, d'une manière ou d'une autre, l'on est redevable, est beaucoup trop grand pour qu'il soit possible de les citer toutes...* »⁹⁹.

Une enquête ethnologique, sociologique ou anthropologique va de pair avec l'étude de terrain. En effet, pour mener à bien une étude ethnologique, il est primordial de s'intégrer sur le terrain d'étude. Ainsi, l'enquêteur va occuper une place spécifique au sein des enquêtés. L'intégration sur le terrain d'enquête vise à surmonter cette extériorité. Toutefois, l'ethnologue pour mener son analyse, considère les acteurs comme un sujet, qui lui permet d'étudier un univers social qui lui est étranger. L'enquêteur, pour analyser une situation, se place à l'extérieur, il reste donc en dehors de la situation. Les ethnologues, anthropologues et sociologues, lors de leurs enquêtes, transforment les hommes et les femmes en objet d'étude. Par ailleurs, on peut rappeler qu'au XIX^e siècle, les anthropologues n'allait pas sur le terrain, pour mener leur étude, ils s'appuyaient uniquement sur des descriptions réalisées précédemment par des explorateurs, des géographes...

À l'origine, l'enquête de terrain a pour volonté de répondre à des interrogations. Dans le cadre d'une enquête, pour le chercheur, le terrain devient un « lieu » mais également un « sujet d'étude ». Il doit se rendre sur son terrain d'enquête. Progressivement, la relation entre l'ethnologue et son terrain devient omniprésente. Plusieurs techniques d'étude peuvent être utilisées au cours du travail de terrain, en particulier la méthode de l'observation, la méthode

⁹⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op.cit*, avant-propos.

des entretiens et la méthode des questionnaires. De plus, cette méthode est définie comme permettant à l'enquêteur de collecter des informations de type qualitative. D'une certaine manière, le chercheur entre lui-même dans le champ de recherche pour récolter des informations sur le sujet qui l'intéresse. Le chercheur peut étudier son sujet dans son environnement naturel et dans le cadre quotidien des acteurs. Cela lui permet alors de mieux cerner et de mieux comprendre les enjeux qui l'entourent. Le travail de terrain permet d'avoir une image davantage concrète du sujet de recherche. Le terrain demande de la part du chercheur une immersion active sur le lieu d'étude. Dans cette logique, effectuer un travail de terrain renvoie à un aspect dynamique. Le village de Noyant d'Allier a été choisi comme lieu d'investigation pour réaliser une recherche micro-ethnosociologique à une échelle réduite dans le but de répondre à des interrogations globales : « *Noyant, de ce point de vue, nous paraît être un "terrain privilégié" et assez exemplaire. Il rassemble, en effet, sur un espace relativement restreint, les problèmes que l'on trouve, entre autres pays, dans l'hexagone française, qui sont d'ordre politico-socio-culturels et qui touchent aux relations inter-ethniques. Noyant est une sorte de microcosme où nous avons tenté sinon une analyse, du moins une description [...] »¹⁰⁰.*

André Burguière rappelle que « *le choix d'un terrain aux dimensions réduites fut dicté par la conviction que l'analyse approfondie, minutieuse, totalisante d'un échantillon d'une réalité plus vaste devait permettre de porter au jour des propriétés difficilement repérables à une autre échelle »¹⁰¹.*

Au travers de l'étude de terrain, l'ethnologue rentre en contact direct avec son sujet et avec ses interlocuteurs. Il est donc primordial pour le chercheur de se faire accepter sur le terrain notamment à l'aide de l'interaction, de l'observation, de la discussion. Dans le même temps, l'enquêteur va tisser des liens avec son terrain et avec les acteurs de celui-ci. Afin de mener à bien un travail de terrain plusieurs outils méthodologiques peuvent être utilisés, en particulier la technique de l'observation et celle des entretiens. De tout évidence, l'enquête de terrain

¹⁰⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op.cit.*, p. 309.

¹⁰¹ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 21-38.

suppose et nécessite un engagement de la part du chercheur avec un partage¹⁰². Daniel Cefaï parle d'une « *implication directe à la première personne* »¹⁰³, du chercheur.

Stéphane Beaud et Florence Weber identifient plusieurs étapes dans l'enquête de terrain¹⁰⁴. Premièrement, la « phase d'exploration » correspond à la période de l'enquête de terrain. Durant cette période, le chercheur collecte des données et des informations importantes, qu'il analysera par la suite. Deuxièmement, la « phase de remise » en cause, le chercheur analyse et classe les données récoltées sur le terrain précédemment. Cette période permet de faire émerger de nouvelles pistes de recherche, de confirmer ou bien de réfuter des hypothèses formulées préalablement par l'enquêteur. Les premières réponses apparaissent et d'autres hypothèses émergent. Enfin, la « phase de vérification », se place dans la continuité des premières réponses obtenues. Elle correspond à une deuxième vague de récolte de données pour compléter les précédentes données recueillies et répondre à de nouvelles interrogations qui sont apparues. Toutefois, ces étapes peuvent être découpées de différentes manières selon les besoins et les envies du chercheur.

Comme l'expliquent Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon, leur étude de terrain s'est effectuée en deux temps. Dans un premier temps, une période de découverte qui correspond à la première approche que les chercheurs ont eu avec le village. Les chercheurs ont alors passé plusieurs semaines installés dans le bourg du village au cours de l'été 1964. Cette période permet aux chercheurs de préparer leur future enquête et leur prochaine installation plus longue. Dans un second temps, l'année suivante en 1965, les chercheurs revinrent à Noyant d'Allier pour une durée plus longue, pour une durée d'un an, cette fois si pour mener véritablement leur étude/enquête. Les chercheurs ont pris la décision de s'intégrer au maximum dans leur lieu d'étude. Ils ont souhaité être au plus proche de la réalité pour pouvoir l'analyser. Toutefois, cela ne signifie pas qu'ils vont devenir l'équivalent des acteurs, mais ils vont progressivement prendre une place spécifique au sein de ces derniers. Les chercheurs ont souhaité créer une relation de proximité avec les sujets et le terrain. Les scientifiques ont voulu voir les acteurs dans leur environnement naturel et sans leur quotidien et ainsi s'immerger dans celui-ci : « *Certes, il ne pouvait être question pour nous de vouloir intervenir en quoi que ce soit dans la*

¹⁰² MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles*, « Chapitre III : Faire du terrain, les places du chercheur en action », Édition Française Vanhamne, 2017.

¹⁰³ CEFÁĬ Daniel, « ¿ Que es la etnografía ? Debates contemporáneos. Primera parte. Arraigamientos, operaciones y experiencias de la encuesta », *Persona y sociedad*, vol. 27, 2013.

¹⁰⁴ BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Édition La Découverte, 2010.

vie de la commune. L'impartialité et la neutralité les plus grands possibles étaient nécessaires à notre projet même : pour être en mesure d'analyser les relations entre noyantais et indochinois [...] »¹⁰⁵. Au cours de leur travail de terrain, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont adopté un rôle « périphérique » au sein de la communauté étudiée : « [...] Nous avons pris contact avec Noyant, pour la première fois, au cours d'un séjour de cinq semaines, un « pré-terrain » durant l'été 1964. Nous avons alors loué un logement au bourg, sur la place, et prenions nos repas au restaurant Glycines. De ce fait, nous avons surtout participé à la vie du bourg et noué des relations avec les noyantais. De ce côté-ci, les choses étaient toutes simples : nous étions des Parisiens qui passaient leurs vacances à la campagne, chez eux, et qui s'intéressaient sans que cela porte à conséquence, aux indochinois. [...] Les corons nous étaient à cette époque apparus comme un autre monde, différent et clos, difficilement pénétrable. [...] Les noyantais, sauf quelques-uns, toujours les mêmes, n'y viennent pas. Un étranger au pays qui y pénètre est immédiatement repéré : on ne vient pas sans un but précis dans les corons. Aussi ne peut-il, cet inconnu, simplement s'y promener, y flâner – activité importante pour le curieux professionnel qu'est l'ethnographe, surtout aux premiers temps de son séjour quand il cherche à se faire une idée de son terrain – sans éveiller non seulement l'attention, ce qui est plutôt souhaitable pour qui désire lier des rapports, mais aussi une certaine méfiance. [...] Établir des relations, du moins ce type de relations amicales qui font partie intégrante de la méthode même de l'ethnographie, avec ceux des corons, pour tenter, autrement que de loin, de comprendre leur situation, apparaissait ainsi, du fait même de notre position, malaisé. Nous n'étions guère, vivant au bourg parmi "les autres", que des amateurs de curiosités plus ou moins exotiques [...]. Il nous fallait loger et vivre dans les corons, au milieu du groupement qui nous intéressait au premier chef et qui, par ailleurs, nous était le plus difficilement pénétrable. C'est ce que nous avons fait lors de notre deuxième séjour. Le service des rapatriés d'Indochine et le directeur du Centre d'Accueil ont bien voulu mettre à notre disposition un logement vacant dans les corons. Nous avons dès lors mené durant une année, ma femme et moi-même avec notre fils alors âgé de trois ans, une vie assez semblable à celle des autres habitants des corons, une vie normale – dans la mesure où l'activité de l'ethnographe peut être considérée comme normale par les ethnographiés »¹⁰⁶.

¹⁰⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 242-243.

¹⁰⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 241.

Néanmoins, une particularité propre au village de Noyant d'Allier concerne le fait qu'il est en quelque sorte scindé en deux groupes/communautés distincts : d'une part, les « locaux » dans le bourg et dans les campagnes ; d'autre part, les rapatriés dans les anciens coron. Pour les chercheurs il a donc fallu faire un choix. Cette situation peut être perçue comme une limite de l'enquête, en effet, le choix d'un endroit et non de l'autre entraîne forcément des conséquences sur le déroulement que l'enquête va prendre. Ida Simon-Barouh présente la situation de la manière suivante : « *Entre les deux, il nous a fallu, comme nous venons de le voir, choisir. Mais décidant de vivre parmi les Indochinois, ayant avec eux beaucoup plus de rapports, et des rapports d'amitié, qu'aucun noyantais, il nous était difficile d'apparaître tout à fait neutres dans le conflit. [...] il était indispensable non seulement, comme il va de soi, de demeurer en contact avec les deux groupements, mais encore d'être aptes à saisir les problèmes des deux côtés.* »¹⁰⁷.

De plus, comme le souligne Ida Simon-Barouh l'enquête de terrain possède un caractère humain : « *Un avantage indéniable de cette méthode est son caractère humain, où à la froide distance du questionnaire fait place la confiance, voire l'amitié, où l'on finit par vous parler sans trop se surveiller, où l'on se laisse aller aux souvenirs, aux joies et aux rancœurs, où les enfants qui disparaissaient dans une chambre à votre arrivée restent maintenant à vos côtés puis vont à leurs occupations ordinaires* »¹⁰⁸.

Les deux auteurs appuient fortement sur l'idée d'une implication à part égal de chacun dans l'enquête de terrain : « *L'enquête de terrain a été menée en équipe – cette forme un peu particulière mais qui sans doute en vaut bien d'autres, de l'équipe-couple – et les informations et observations qui apparaissent ici sont dues aussi bien à l'une qu'à l'autre d'entre nous* »¹⁰⁹.

¹⁰⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 242-243.

¹⁰⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 246.

B) La place des enquêteurs sur le terrain : entre immersion et objectivité

« Qu'est-ce qu'un ethnologue sur le terrain ? Aussi sympathique soit-il, il est un intrus qui n'a aucun droit sur la population chez laquelle il séjourne, un curieux dont il faudra s'accommoder. Il ne doit en aucune façon s'imposer, forcer les portes. Sa discrétion lui permettre d'être plus ou moins rapidement jugé comme quelqu'un avec lequel on peut parler, non seulement de ce qu'il demande, mais aussi de ce qui tient à cœur. Sans doute cette phase arrivée, l'ethnologue a-t-il plus de liens avec certaines personnes qu'avec d'autres. Il semble toutefois nécessaire d'essayer de garder une juste mesure dans la répartition des relations. Nous ne sommes pas partisans du travail « avec informateurs ». Ce terme et cette pratique nous choquent. Outre que celle-ci risque d'être dangereuse pour l'ethnologue – vue partielle des problèmes, vérification des données plus difficile, privilège d'un trop petit nombre d'individus par rapport à l'ensemble du groupe [...]. Force est de rappeler ici que c'est à l'ethnologue de chercher et non à l'ethnographié de lui apporter les renseignements »¹¹⁰.

Les termes de statut, place et rôle permettent de caractériser la présence de l'enquêteur sur son terrain et la manière dont il est perçu par les enquêtés. Plusieurs questions jalonnent le travail de terrain : Où l'enquêteur doit-il se placer ? Que doit-il noter ? Quels outils méthodologiques doit-il utiliser ? Pendant combien de temps l'enquêteur doit-il être présent sur son terrain d'étude ?

Afin de comprendre au mieux la situation des familles rapatriées et les enjeux qui les entourent, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont pris la décision d'utiliser la méthode de l'observation participante et de s'immerger dans la vie quotidienne de ces mêmes familles : *« Pour l'essentiel nous avons donc mené notre enquête selon la méthode de l'observation participative, nous efforçant de nous intégrer au milieu, de nous faire accepter par les gens chez qui nous venions travailler et de partager autant que faire se pouvait leur vie quotidienne, afin d'essayer de dépasser le niveau d'une connaissance extérieure, superficielle, et d'appréhender, au moins dans une certaine mesure, les réalités de l'intérieur »¹¹¹.* Au travers

¹¹⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 15.

¹¹¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 241-242.

de l'enquête de terrain, les chercheurs passent « *du statut initial d'outsider à celui d'insider* »¹¹².

Dans cette optique, les chercheurs ont essayé de revivre l'expérience des rapatriés au travers de leur arrivée nouvelle dans le village de Noyant d'Allier, à l'instar de l'arrivée des rapatriés en 1955. Ils ont également décidé de se loger dans un ancien coron et de vivre dans les mêmes conditions que n'importe quelle famille de rapatriés : « *Nous n'affirmons certes pas que nous y soyons parvenus. Notre situation était de toute manière, cela va de soi, bien différente de celle des Indochinois. Nous n'avons pas fait l'expérience de la transplantation et nous n'étions à Noyant que pour une période limitée. Surtout, nous y étions de notre plein gré. [...] Comme beaucoup nous sommes arrivés en plein hiver, au mois de janvier, sous la neige [...]. Il nous fallut, tout aussi bien que ces gens qui ignoraient une chose pourtant si simple, ce dont les noyantais se gaussaient fort, apprendre – ou réapprendre car nous avions, en ville, désappris – à faire du feu [...]* »¹¹³. Progressivement, les auteurs se sont habitués au mode de vie des Noyantais : *Plus tard, au printemps, nous avons bêché notre jardin, semé du gazon d'un côté et de l'autre, des légumes. Et puis aussi nous avons assez vite compris l'intérêt d'aller faire notre marché à Moulins, les commerçants noyantais, si sympathiques que nous aient été plusieurs, vendant effectivement plus cher...* »¹¹⁴. Edgar Morin lors de l'enquête de Plozévet avait utilisé une démarche similaire pour mener son étude : « *J'ai très vite cherché à m'installer sur place. [...] vivant une vie normale de Plozévetien, je pouvais me mêler aux gens, discuter avec eux, avec les voisins. J'allais faire mes courses dans les commerces de la commune, je fréquentais ses cafés. Bien entendu, les gens savaient que nous n'étions pas des Plozévetiens. Mais ils voyaient que nous acceptions de vivre comme eux. Cela nous a permis une sorte d'imbibition, d'imprégnation de la réalité plozévetienne. Cela a favorisé la connaissance de ce terrain. Ils m'ont permis de me lier avec les gens, d'avoir des relations d'amitié avec certains couples. [...] Tout cela nous a permis d'avoir un type de connaissance que je pense supérieur à celui des méthodes ordinaires de la sociologie* »¹¹⁵.

¹¹² SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, 2007.

¹¹³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 244.

¹¹⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 244.

¹¹⁵ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 113-126.

Trois phases sont perceptibles pour définir la place de l'enquêteur au cours de l'enquête de terrain selon Mahieu Valentine et Scheer Pierre¹¹⁶. Premièrement, la période de préparation, le chercheur anticipe et imagine son arrivée, sa rencontre et son rôle avec son futur terrain : « *Le chercheur pense son rôle, sa mission avant d'entamer son projet de recherche. Il pense sa place de manière abstraite, "théorique" [...] »*¹¹⁷. La perception que le chercheur porte sur son terrain d'enquête va influencer sa manière de se préparer avant d'arriver sur celui-ci. Pour construire sa place sur le terrain, le chercheur va s'appuyer sur un savoir théorique et va prendre connaissance de son terrain afin d'avoir une connaissance empirique de son terrain d'enquête avant même son arrivée dans celui-ci. Le chercheur prévoit son mode d'entrée sur le terrain, la manière dont il se présentera, la posture à adopter pour rester le plus neutre possible. Cependant, en réalité, le chercheur ne maîtrise pas totalement la construction de son identité, en effet une part reste dépendante des éléments extérieurs au chercheur. Une nuance peut être soulignée dans la manière d'appréhender le futur terrain d'enquête entre un chercheur « novice » et un chercheur « expérimenté ». « *Nous nous sommes présentés à la population de Noyant, par une lettre à chaque famille, dans laquelle nous avons expliqué que nous venions faire une étude sur Noyant avec ses problèmes particuliers, que nous habitons dans les corons et que nous souhaitons rencontrer chacune d'elles au cours de notre séjour. Ainsi, à Noyant, savait-il (en gros) qui nous étions (à peu près), ce que nous venions y faire »*¹¹⁸. Deuxièmement, la période de la rencontre entre le chercheur et son terrain, « *comment le chercheur entre physiquement en contact avec son terrain et le découvre, dans un rapport de séduction, d'appropriation mutuel, de surprise, voire d'angoisse »*¹¹⁹. Désormais, le chercheur découvre, rencontre, se présente et entre en relation avec le terrain et ses acteurs. Parallèlement, il est confronté aux réalités d'un terrain. En effet, sa présence entraîne des réactions de la part des enquêtés. Les acteurs vont attribuer une place particulière à l'enquêteur sur le terrain en fonction du profil du chercheur (proximité avec le terrain, formation, genre, âge...) et celui des acteurs : « *diverses identités lui sont attribuées par les acteurs de son terrain de recherche qui, se faisant, tentent de rendre le*

¹¹⁶ MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles*, « Chapitre III : Faire du terrain, les places du chercheur en action », Édition Française Vanhamne, 2017.

¹¹⁷ MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles... op. cit.*

¹¹⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 16.

¹¹⁹ MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles... op. cit.*

chercheur "compréhensible dans le cadre de leurs schémas culturels"¹²⁰ »¹²¹. On peut remarquer la difficulté du processus d'accès au terrain et d'intégration auprès des acteurs. Par la suite, l'enquêteur va progressivement acquérir la confiance des acteurs. Ces derniers vont petit à petit s'ouvrir réellement à lui, jusqu'à n'avoir plus aucune barrière. Cependant, l'enquêteur est « toujours un intrus sur son terrain de recherche : un milieu qui n'a pas besoin de lui pour fonctionner »¹²². Troisièmement, la période de la cohabitation, la relation et les échanges qui se mettent en place entre l'enquêteur et les enquêtés. La participation et l'insertion au sein du terrain engendrent inévitablement des interactions et des liens de proximité entre l'enquêteur, les enquêtés et le lieu d'enquête. Se met alors en place progressivement une communication et des échanges entre le chercheur et les acteurs. Néanmoins, on peut se demander : comment l'enquêteur trouve-t-il et légitimise-t-il sa place au sein de son terrain d'enquête ? Combien de temps faut-il au chercheur avant de s'installer ? Combien de temps le chercheur va-t-il s'installer dans cet espace ? Progressivement va s'instaurer un climat de confiance entre le chercheur et les enquêtés. Malgré tout, Christophe Adam rappelle le fait que le chercheur doit nécessairement jongler entre distance et intégration car : « Une intégration forte et une loyauté du chercheur vis-à-vis d'un terrain éventuellement intéressé par les résultats de l'enquête peut réduire la prise de distance nécessaire au travail de recherche qui se veut neutre, critique et objectif »¹²³.

Sur son terrain, le chercheur analyse un sujet de recherche, un contexte, un cadre mais aussi des acteurs¹²⁴. L'enquête de terrain nécessite un engagement personnel de la part du chercheur. Dans cette logique, le terrain rime obligatoirement avec intégration du chercheur, aussi bien avec la population qu'avec le lieu « pour déchiffrer ces archives discrètes ou oubliées, pour accéder à ce non-écrit des sociétés [...] l'ethnologue tente de s'intégrer au groupe, d'y être admis, de se rapprocher de ceux qui le composent, en un mot, de s'impliquer, "manière tout

¹²⁰ SCHINZ Olivier, « Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain », ethnographies.org, 2002.

¹²¹ MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles... op. cit.*

¹²² MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles... op. cit.*

¹²³ ADAM Christophe, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°9, 2009.

¹²⁴ MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles... op. cit.*

simplement de se rapprocher de l'autre, [afin] de [tenter] d'établir une "vraie" communication" »¹²⁵.

Comme évoqué précédemment, pour Patricia Adler et Peter Adler, trois types d'investissements sur le terrain sont possibles pour le chercheur pour mener son enquête de terrain : un « *rôle périphérique* », un « *rôle actif* » ou bien un « *rôle immergé* »¹²⁶. Le travail de terrain considère qu'un certain degré d'implication est nécessaire pour saisir de l'intérieur les logiques. Lorsqu'un chercheur s'inscrit dans un « rôle périphérie » il est en contact avec le terrain et ses acteurs, mais sans participer. Le chercheur participe aux activités du groupe étudié sans jouer un rôle important. Le « rôle actif », quant à lui, suppose une participation active du chercheur aux activités. L'enquêteur devient un membre de la communauté tout en maintenant une certaine distance. Le risque réside dans le fait que le chercheur peut influencer son terrain et ses acteurs, et donc provoquer des changements. Enfin, le chercheur peut également adopter un « rôle complet ». Deux types de chercheurs peuvent être amenés à utiliser cette technique : d'une part, des chercheurs qui sont déjà à l'origine dans la situation ; d'autre part, des chercheurs qui poussent la participation à l'extrême, jusqu'à une participation-fusion. « *Pour l'essentiel nous avons donc mené notre enquête selon la méthode de l'observation participative, nous efforçant de nous intégrer au milieu, de nous faire accepter par les gens chez qui nous venions travailler et de partager autant que faire se pouvait leur vie quotidienne, afin d'essayer de dépasser le niveau d'une connaissance extérieure, superficielle, et d'appréhender, au moins dans une certaine mesure, les réalités de l'intérieur*¹²⁷ ».

Comme le rappelle Ida Simon-Barouh, « *Chacun sait les problèmes que pose l'enquête de terrain. La lente adaptation au groupe que l'on veut connaître, sans choquer ni entraver le déroulement de la vie quotidienne, une certaine objectivité et ici, le nécessaire équilibre des rapports à maintenir entre les deux groupes noyantais et rapatriés. [...]* »¹²⁸. Le temps permet de donner une certaine légitimité au chercheur et à son projet. Progressivement, au fil du temps, un « *climat de confiance* »¹²⁹ – indispensable – s'instaure entre les observés et le chercheur. Le

¹²⁵ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 301-313.

¹²⁶ ADLER Patricia et ADLER Peter, *Membership roles in fields research*, California, Édition Sage, 1987.

¹²⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 241-242.

¹²⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 7.

¹²⁹ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension... op. cit.

temps permet aux acteurs – généralement méfiants – d’accepter et de légitimer la présence du chercheur dans leur territoire et dans leur quotidien. Les contacts peuvent également être plus aisés avec le soutien de personnes « intermédiaires » : « *nos premiers contacts ont pu se faire aisément et directement avec les noyantais ; beaucoup plus lentement avec les rapatriés et grâce à l’aide des personnages-clés de Noyant : l’assistante sociale en ce qui concerne les rencontres avec la première famille rapatriée connue, rencontre décisive qui a entraîné toutes les autres ; le médecin [...] les instituteurs et institutrices pour tout le domaine de l’école. Il est certain que sans leur perception et leur compréhension des problèmes à étudier, bien des observations n’auraient pu être faites* »¹³⁰. Au départ, lorsque l’enquêteur débarque pour la première fois sur son terrain de recherche, il ne le connaît pas véritablement – généralement seulement d’une manière théorique. Au fur et à mesure, le chercheur devient de moins en moins extérieur au milieu qu’il étudie. Le chercheur crée un contact direct avec le terrain et ses acteurs. La distance sociale du début entre l’enquêteur et les enquêtés se réduit. Le chercheur, au cours de l’enquête, cherche à se faire accepter en s’intégrant au terrain et en tissant des liens avec les différents acteurs. Une fois la confiance installée le chercheur peut en savoir davantage en ayant accès à de nouvelles informations jusque-là préservées/cachées : « *Au début de notre séjour, la cuisine, pièce principale des maisons des corons, nous était seule accessible (la pièce d’à côté, la chambre, étant plutôt la pièce commune à l’ensemble de la famille ; le grenier et la pièce mansardée restant soit inhabités, soit utilisés comme chambre le soir seulement). Il faut être en grande familiarité ou avoir des obligations professionnelles pour aller naturellement d’une pièce à l’autre ; seul le médecin et parfois – mais pas toujours l’assistante sociale le peuvent. Il est bien évident que, même au bout d’une année, nous ne sommes pas allés dans toutes les pièces de chacun dans cent vingt foyers rapatriés. C’est pourquoi il fallait amener un certain nombre de questions sur les éléments que l’observation ne pouvait nous fournir* »¹³¹.

L’intégration au sein du groupe étudié souligne la question de la neutralité du chercheur vis-à-vis de son sujet et de son terrain. En effet, certains scientifiques considèrent qu’il est nécessaire de conserver une certaine distance par rapport au groupe étudié afin de préserver une certaine objectivité scientifique. Or, cette idée d’une prise de distance n’est pas partagée par tous les scientifiques. En effet, certains pensent que l’implication du chercheur est bénéfique dans le travail de recherche et pour la récolte d’informations. Se pose alors la question suivante :

¹³⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d’Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 16.

¹³¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d’Indochine : deuxième génération... op. cit.*, pp. 17-18.

« Comment concilier la nécessité méthodologique de l'implication dans la vie d'un groupe ou d'une institution, avec le recul nécessaire aux méthodes de sociologie ? »¹³². Comme dit précédemment, selon Edgar Morin, l'enquêteur « doit être à la fois le praticien et l'ami intégré. Il doit être à la fois pareil à tous et détenteur de la connaissance (comme le prêtre, le médecin, le technicien) »¹³³. De cette manière, « l'enquêteur occupe une position qui lui permet non seulement d'observer du dessus, mais de s'instituer en tant qu'arbitre »¹³⁴. D'une certaine manière, le chercheur se situe dans une position intermédiaire délicate car il se place à la fois en retrait et dans l'action par rapport aux enquêtes. Certains scientifiques pensent que « face à l'enquêté, l'enquêteur restera toujours un étranger »¹³⁵. Dans ce contexte, le chercheur vise donc à rendre sa présence « acceptable » au sein du terrain.

Les enquêteurs recueillent des données utiles pour leur travail de recherche par l'intermédiaire d'outils méthodologiques mais également au cours d'activités quotidiennes, comme l'exprime Christian Pelras lorsqu'il revient sur la recherche ethnologique du Cap Sizun (1962-1962) : « D'autres informations spontanées sont arrivées à nous tout simplement au fil de la vie quotidienne : emplettes chez les commerçants, visites à telle famille pour y chercher du lait et du beurre, à telle autre pour y chercher des œufs, causettes de ma femme au lavoir, rencontres fortuites, services demandés et rendus, etc. Les occasions précédemment citées ont été accrues par notre insertion dans la vie collective »¹³⁶.

L'enquête de terrain demande de l'engagement personnel et nécessite du temps. Les attributs personnels du chercheur peuvent également avoir une importance dans son intégration dans la communauté étudiée (sexe, âge, statut social, vêtements...) : « Une sorte de partenariat s'instaure qui conduit vers un processus de connaissance mutuelle. "Être affecté" ouvre alors vers une communication involontaire, verbale ou non, dépourvue d'intentionnalité, où les protagonistes paraissent mettre entre parenthèses le projet de connaissance et, dirait-on, semblent se laisser aller à un jeu de rapports qu'on pourrait qualifier de naturels. [...] parler

¹³² SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... » *op. cit.*

¹³³ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 207-225.

¹³⁴ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 207-225.

¹³⁵ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 127-143.

¹³⁶ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 153-167.

d'observateur et d'observés n'est plus qu'une commodité de langage et ne saurait rendre compte du lien qui se noue désormais entre l'ethnographe et ses interlocuteurs, tout à la fois et dans le meilleur des cas guides et complices, "parents spirituels" et professeurs, amis et mentors. À moins qu'ils ne deviennent, par la force des choses ou par les impairs commis par l'ethnographe, réticents, silencieux et opposants. Prenant toutefois le temps, l'ethnographe accède à des sphères de plus en plus enfouies de la mémoire, à des espaces de plus en plus intimes des sujets, là où s'efface le côté superficiel de l'observation sollicitée. Le temps [...] permet de prendre en compte des niveaux de représentation de plus en plus profonds du quotidien, de saisir comme significatif ce qui paraît insignifiant, de décoder ce qui est inconscient ou peu visible. En sorte que, sur le terrain, malgré la défiance dont le chercheur a pu être l'objet tout au long de son enquête, il apprend bien des faits et des traits qui ne sont guère aisés à restituer dans un écrit destiné à être publié, ne serait-ce qu'en raison des contraintes institutionnelles et professionnelles qui pèsent sur lui »¹³⁷.

Lors de l'enquête sur Noyant d'Allier, entre la population étudiée et les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon de véritables liens et relations se sont tissés, une réelle coopération a vu le jour contrairement à l'enquête qui fut réalisée à Plozévet : *« Près de douze années se sont écoulées depuis notre séjour à Noyant d'Allier, et pourtant notre mémoire garde vivaces les souvenirs [...]. Nous ne pourrions tous les nommer ici [...] nous étions en complicité, parfois même en amitié. C'est avec eux que cet ouvrage a été fait, c'est à eux que nous le devons [...] »¹³⁸.*

D'ailleurs, il faut noter que le chercheur et la place qu'il occupe sur le terrain au cours de son enquête ont obligatoirement des conséquences/enjeux sur les résultats de la recherche scientifique. La place du chercheur et sa manière d'être sur le terrain ont un impact sur les données produites sur le terrain. Simultanément, le chercheur récolte et construit ses données, avant de les analyser.

Après avoir collecter les informations nécessaires à sa recherche le chercheur passe à la phase d'examen et d'analyses des données recueillies : *« À partir de ces matériaux sollicités ou "cueillis sur le vif", l'ethnographe élabore un texte, démarche qui consiste tout à la fois "à restituer le sensible et à atteindre le sens ; montrer en même temps que démontrer ; décrire*

¹³⁷ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 369-378.

¹³⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, avant-propos.

autant qu'interpréter" »¹³⁹. Pour ce faire, « le chercheur prend de la distance au sens géographique (il quitte le terrain) et affectif du terme. [...] L'ethnographe passe d'une parole à un texte qui diffère déjà par la transcription de la parole entendue puis refait un texte sur un texte. Il opère une mise en correspondance des matériaux, procède à un entrelacement des discours prononcés sur divers propos ou de réflexions isolées, met côte à côte des faits actuels ou passés, des signes persistants ou oubliés, des termes vernaculaires toujours employés ou remémorés... Tout ceci afin de leur donner sens, suggérer des récurrences, des connexions possibles, dans le but de formuler alors des généralisations de ces traits. De cette mise en réseau de tels éléments locaux, il est attendu de nouvelles façons de comprendre l'autre ou, à tout le moins, un approfondissement analytique des thèmes étudiés. Mais l'on peut concevoir que ces "collages" ne soient pas toujours du goût des informateurs qui ne s'y reconnaissent pas »¹⁴⁰.

Par la suite, à partir des éléments qui sont révélés au chercheur sur le terrain, celui-ci doit construire un savoir scientifique. Cependant, cela soulève la question de l'objectivité du chercheur. En réalité, il est illusoire de croire en une neutralité totale des chercheurs vis-à-vis de leur sujet, des personnes et de leur terrain. En effet, ce dernier n'est pas hermétique aux éléments extérieurs qu'il a rencontrés lors de son travail de terrain, ces éléments extérieurs ne peuvent pas être effacés/occultés lors de la période d'analyse et d'interprétation des données recueillies. Il convient de prendre conscience et en considération de cette subjectivité. Pendant longtemps, le fait d'une neutralité non totale était perçu comme invalidant les résultats obtenus au cours d'une enquête. Toutefois, le chercheur doit savoir prendre de la distance lors de la rédaction. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre en l'objectivité scientifique et la subjectivité personnelle comme l'explique Edgar Morin : « *Unir deux principes antagoniques, l'objectivité et la subjectivité. Car, s'il faut faire le plein-emploi de l'objectivité, c'est-à-dire étudier les choses telles qu'elles sont sans se laisser influencer par ses sentiments, s'en tenir à une telle attitude ne permet pas de voir les réalités de l'intérieur. Aussi, convient-il de faire, parallèlement, le plein-emploi de la subjectivité, c'est-à-dire avoir un réel intérêt personnel*

¹³⁹ JAMIN Jean et ZONABEND Françoise, « Avant-propos au texte ethnographique », *Études rurales*, n°97-98, 1985.

¹⁴⁰ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 369-378.

pour le sujet étudié, de l'amitié pour les gens et de la compréhension pour les problèmes qu'ils rencontrent »¹⁴¹.

Par ailleurs, au travers de l'analyse des outils de recherche ethnologique, on peut conclure que l'outil premier de l'enquête est le chercheur/l'enquêteur lui-même. Le chercheur exerce forcément une influence indirecte – plus ou moins forte – sur le terrain et sur les personnes qu'il étudie. En outre, il faut rappeler que le chercheur n'a accès qu'à une réalité particulière qui est le résultat de la dialectique entre le terrain, ses acteurs et le chercheur lui-même.

¹⁴¹ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 113-126.

C) Les outils utilisés

Dans le cadre de la réalisation d'une étude de terrain le chercheur peut avoir recours à plusieurs outils méthodologiques pour recueillir des données : l'observation participante, l'entretien et le questionnaire. Les méthodes de l'observation et de l'entretien sont deux outils de recherches qualitatifs, tandis que le questionnaire est considéré comme une méthode davantage quantitative. Le chercheur pour mener son étude de terrain va donc déterminer les différentes méthodes qu'il souhaite utiliser, notamment en fonction de ses intentions de recherche. Les principales méthodes pour mener une enquête de terrain possèdent des caractéristiques propres, des avantages mais aussi des limites.

Premièrement, l'observation, est la technique privilégiée pour mener une enquête de terrain. Avec cette méthode, le chercheur s'inscrit sur le terrain de son sujet d'étude. L'observation est communément utilisée en ethnologie, anthropologie ou sociologie pour étudier un groupe. C'est une méthode de recueil de données qualitatives. En effet, cette approche permet à l'enquêteur d'être au plus proche de son terrain d'enquête et d'être en immersion dans celui-ci. De ce fait, pour Bastien Soulé, l'observation participante « *permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques* »¹⁴². Cette approche permet au chercheur de collecter des éléments informatifs, mais également de mieux connaître son terrain d'étude, ainsi que de comprendre, au plus près, la réalité d'un phénomène dans son milieu naturel et de cerner les mécanismes qui l'entourent. Au cours de l'observation, l'enquêteur prend des notes afin de recueillir un maximum d'informations. D'ailleurs, elle offre une importante liberté à l'enquêteur pour mener son sujet comme il l'entend. L'observation est un outil méthodologique qui permet de comprendre les mécanismes de l'interaction sociale et de la vie en société¹⁴³. Il est important pour l'enquêteur de prendre du recul sur les phénomènes observés afin de faire preuve d'impartialité lors de l'analyse des données collectées. Toutefois, cette technique comporte quelques lacunes. En

¹⁴² SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, 2007.

¹⁴³ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité », *Champ pénal*, vol. 2, 2005.

effet, l'observation doit obligatoirement se faire dans un temps long pour être la plus pertinente possible. De plus, cette pratique ne permet pas de répondre à des interrogations précises.

Deuxièmement, les entretiens, correspondent à un autre outil de collecte de données de type qualitatives. Pour mener une étude, cette méthode peut parfois être utilisée seule, toutefois elle est généralement associée à l'observation de terrain. Les entretiens permettent au chercheur de connaître le parcours et la situation de l'interviewé mais aussi de percevoir les représentations et les pensées qui l'entourent. De plus, au cours de la conversation – en face à face – l'enquêteur relève des éléments sur l'ambiance, sur les émotions de l'interviewé et sur le lieu de l'entretien. De ce fait, lors de l'entretien, l'enquêteur peut voir l'environnement quotidien de la personne qu'il interroge. Les entretiens peuvent être réalisés de différentes façons : formels, informels, semi-directifs, directifs, non-directifs... Les entretiens permettent notamment à l'enquêteur l'approfondissement et l'exploration de certains éléments soulevés par l'observation sur le terrain d'enquête, ou bien d'obtenir des informations précises sur un sujet en particulier. Contrairement au questionnaire, dont nous parlerons juste après, l'entretien permet de collecter des informations précises, mais ne permet pas d'étudier un phénomène dans sa généralité. Les différents entretiens réalisés par l'enquêteur sont complémentaires les uns avec les autres pour comprendre le phénomène étudié.

Troisièmement, les questionnaires, contrairement à l'entretien et à l'observation, la technique du questionnaire permet de collecter des données quantitatives. En effet, cet outil permet d'obtenir des informations en plus grandes quantités. Le questionnaire permet de poser plusieurs questions sur des points précis. De ce fait, les questionnaires sont particulièrement utiles pour avoir des informations complémentaires pour comprendre une situation globale. Dans un questionnaire, les questions posées sont généralement précises et les réponses attendues sont plutôt courtes et directes. Toutefois, la méthode du questionnaire comporte des limites. En effet, les éléments collectés sont moins approfondis que lors d'un entretien par exemple. De plus, le questionnaire ne permet pas de rentrer dans les détails et il n'est pas possible de poser des questions supplémentaires après coup. De ce fait, le questionnaire peut être vu comme un outil méthodologique qui permet d'étudier davantage la forme que le fond d'une thématique.

Afin de mener leur enquête de terrain sur les rapatriés d'Indochine dans le village de Noyant d'Allier, les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh ont décidé de s'appuyer principalement sur deux méthodes de production de données : d'une part, celle de l'observation participante ; d'autre part, celle des questionnaires et des tests – pour certains thèmes précis.

Les questionnaires et les tests ont essentiellement été utilisés par Ida Simon-Barouh pour l'étude des enfants d'origine indochinoise.

1. L'observation participante

« Pour l'essentiel nous avons donc mené notre enquête selon la méthode de l'observation participative, nous efforçant de nous intégrer au milieu, de nous faire accepter par les gens chez qui nous venions travailler et de partager autant que faire se pouvait leur vie quotidienne, afin d'essayer de dépasser le niveau d'une connaissance extérieure, superficielle, et d'appréhender, au moins dans une certaine mesure, les réalités de l'intérieur¹⁴⁴ ».

Comme dit précédemment, les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh ont eu recours à la méthode de l'observation participante pour mener leur enquête de terrain. La méthode de l'observation est régulièrement utilisée pour mener des études sociologiques, anthropologiques et/ou ethnologiques. Cependant, cette technique peut parfois être mise de côté par le chercheur, en lien avec une préférence pour les autres techniques de recherches¹⁴⁵. L'observation commence dès l'arrivée du chercheur sur le terrain et jusqu'à la fin de son séjour dans celui-ci. Cette méthode permet au chercheur de prendre part à la vie collective en même temps que d'observer directement les phénomènes sociaux qui ont lieu sur son terrain d'étude. L'observation permet de comprendre de l'intérieur un espace et/ou un phénomène : *« Bref, par participation, il faut entendre le mode de présence du chercheur au sein du milieu observé »*¹⁴⁶. Au travers de l'observation quotidienne le chercheur découvre les pratiques et les rapports sociaux des acteurs du terrain étudié.

La méthode de l'observation pour étudier un groupe ou un espace peut prendre différentes formes : soit l'observation « participante », soit l'observation « simple »¹⁴⁷. Dans le cas de l'observation « simple », le chercheur se trouve à l'extérieur du groupe étudié, à l'inverse, dans le cas de l'observation « participante » l'enquêteur s'efforce de s'intégrer au groupe pour mieux

¹⁴⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 241-242.

¹⁴⁵ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité... op. cit.

¹⁴⁶ PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, Édition La Découverte, 1998.

¹⁴⁷ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension... » op. cit.

le comprendre, pour l'étudier de l'intérieur. L'observation participante est définie par Alain Touraine comme « *la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune* »¹⁴⁸. Au cours du travail de terrain, le chercheur passe d'une observation simple – au départ – à une observation participante – à la fin.

La méthode de l'observation participante a été développée par Jennifer Platt¹⁴⁹ dans les années 1980¹⁵⁰ dans le but d'observer, d'étudier et d'analyser des groupes sociaux divers et variés. Georges Lapassade rappelle que « *Dans le manuel de sociologie qualitative publié en 1975 et réédité en 1985 par Bogdan et Taylor, l'observation participante est présentée comme un dispositif de recherche caractérisé par "une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collectées [...]. Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens. Ils partagent leurs expériences"* »¹⁵¹.

Au travers de l'observation le chercheur vise à recueillir des données utiles pour son enquête. Se pose alors la question : comment enregistrer et écrire les éléments observés. En effet, comme le précise Ida Simon-Barouh : « *Il n'est peut-être pas difficile d'observer. Mais il est difficile de bien observer. Et d'abord fallait-il pratiquer cette ethnographie intensive, "observation aussi complète, aussi poussé que possible, sans rien omettre", que recommandait Mauss ? Tel un naturaliste devant un bocal, allions-nous systématiquement noter tout ce que nous voyions jusqu'au plus infime détail ? Il est vrai qu'une observation non notée immédiatement risque d'être perdue parce qu'oubliée. À vouloir tout regarder, tout savoir, tout noter, n'allions-nous pas nous noyer dans les détails au risque de laisser échapper l'essentiel, le significatif ? Il nous fallait ordonner, systématiser nos observations* »¹⁵². Les enquêteurs récoltent des informations aussi bien au cours de l'observation, qu'au cours de l'étude de la documentation officielle, durant les activités quotidiennes – « *D'autres informations spontanées sont arrivées à nous tout simplement au fil de la vie quotidienne : emplettes chez les commerçants, visites à telle famille*

¹⁴⁸ MOUSSAOUI Abderramane, « Observation en anthropologie : immersion et distance », *Contraste*, n°36, 2012, pp. 29-46.

¹⁴⁹ PLATT Jennifer, « The development of the "participant observation" method in sociology : origin, mythe and history », *Journal of the history of the behavioral sciences*, 1983.

¹⁵⁰ Cependant, Jennifer Platt déclare que la méthode de l'observation participante a commencé à se développer dans les années 1930.

¹⁵¹ LAPASSADE Georges, *Observation participante*, Vocabulaire de psychosociologie, 2002.

¹⁵² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 14.

pour y chercher du lait et du beurre, à telle autre pour y chercher des œufs, causettes de ma femme au lavoir, rencontres fortuites, services demandés et rendus, etc. Les occasions précédemment citées ont été accrues par notre insertion dans la vie collective »¹⁵³ – et au cours de conversations occasionnelles – « *Nous avons écouté nos interlocuteurs nous parler de tout et de rien, du traditionnel, de l'usuel, de l'anodin, des faits et des pratiques qu'ils avaient retenus et dont ils ne parlaient qu'entre eux. Cette parole, nous l'avons retranscrite, fragmentée, désarticulée à des fins analytiques dont nous avons supprimé, il est vrai, l'aspect « parlé », en consolidant leur message par l'écrit* »¹⁵⁴. De plus, les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh ont également recueilli des récits de vie et des documents personnels. Au travers de leur étude, ils se sont ainsi intéressés à des personnes qui n'auraient normalement laissé aucune trace dans les archives classiques. Par la suite, au cours de l'observation des liens se sont construits entre les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon et les observés, les relations pouvant aller au-delà des seules relations enquêteurs/enquêtés.

Au cours de l'observation participante, la relation entre les chercheurs et leur terrain est omniprésente et primordiale. Toutefois, la participation du chercheur ne signifie pas qu'il devient l'équivalent d'un acteur. Comme nous le verrons par la suite, au fil du temps le chercheur va occuper une place spécifique au sein des enquêtés. Il cherche à s'intégrer et à se faire accepter par les acteurs. Le chercheur prend une place de plus en plus importante, dans ce cas il tend à devenir un acteur ce qui met en péril son travail d'observation. L'intégration permet aux chercheurs de comprendre certains fonctionnements et d'avoir accès à des informations difficilement accessibles et perceptibles de l'extérieur. *À contrario*, parfois, les enquêtés n'acceptent pas la présence du chercheur dans leur quotidien ce qui rend en plus sa position délicate. Dans ce cas-là, le processus d'intégration est complexe et quelque peu compromis. Par ailleurs, comme nous le verrons plus précisément par la suite, l'intégration du chercheur au sein de son terrain d'enquête nécessite un travail d'objectivation lors de la phase d'analyse des informations récoltées. Cette prise de recul est indispensable et primordiale pour la garantie scientifique. En effet, en occupant une place sur le terrain, le chercheur s'expose plus fortement à la subjectivité.

¹⁵³ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 153-167.

¹⁵⁴ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 301-313.

Dans leur démarche, les enquêteurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon laissent essentiellement la parole aux rapatriés et observent leur quotidien : « *Notre principal mode d'investigation a été la participation-observation à la vie quotidienne des corons et du village : observation directe, conversation au gré des rencontres et des menus événements, entretiens plus ou moins dirigés. D'une manière générale, sans dissimuler notre qualité d'observateur, d'enquêteur, nous avons cherché à obtenir des témoignages spontanés, évitant toujours que les gens ne se sentent soumis à des interrogatoires en règle. Aussi avouons-nous volontiers avoir davantage écouté parler nos « sujets » d'enquête que poser des questions systématiques et avoir plutôt pratiqué la modeste conversation que la savante interview. Nous pensions (et nous continuons à penser) que le plus intéressant, le plus significatif, n'a que peu de chance de surgir de réponses fabriquées sur le champ pour les besoins de questions stéréotypées, davantage, sans doute, de propos librement échangés au fil des jours dans les situations concrètes de la vie quotidienne. Choisisant une méthode délibérément compréhensive, nous avons sans doute perdu en quantité d'information et en froide objectivité. Mais, à notre sens, c'était la seule approche permettant d'atteindre un certain niveau d'authenticité* »¹⁵⁵.

Dans une enquête de terrain, l'observation peut soit se faire « à découvert », soit se faire « *incognito* ». Dans le cas d'une observation révélée, l'enquêteur informe les observés de son travail de recherche. À l'inverse, dans le cas d'une observation anonyme le chercheur ne dévoile pas sa présence aux acteurs. Ces deux approches comportent des avantages et des inconvénients. Le choix de telle ou telle approche d'observation est différent en fonction de la situation étudiée et entraîne des conséquences sur le rôle de l'observateur lors de son enquête. Généralement, le chercheur choisit de révéler sa présence et son identité (« *over researcher* ») aux personnes observées, mais il arrive aussi qu'il la masque (« *covert researcher* »). Lorsque l'enquêteur est caché ce dernier peut prendre un « rôle » différent du sien qui lui permet notamment de mieux s'intégrer et de mieux comprendre de enjeux qui se jouent à l'intérieur du phénomène/de la communauté étudié(e), toutefois cela peut poser des problèmes d'ordre éthique. À l'inverse, lorsque le chercheur est à découvert celui-ci « *"annonce la couleur"*, il est alors connu en tant qu'observateur extérieur de la part des membres de la collectivité au sein de laquelle il évolue »¹⁵⁶, cependant « *le risque sous-jacent est de générer des changements*

¹⁵⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 244.

¹⁵⁶ SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... *op. cit.*

artificiels de comportement »¹⁵⁷. Finalement, dans une certaine mesure, on peut considérer que le chercheur est toujours plus ou moins déguisé lors d'une enquête, en effet, il n'est pas obligé d'avouer l'ensemble des objectifs de son enquête¹⁵⁸.

Une autre distinction à faire entre « l'observateur participant externe » d'une part, et « l'observateur participant interne » d'autre part. L'observateur externe vient du dehors par rapport au terrain d'enquête, c'est la condition générale des chercheurs. Ils viennent pour une durée limitée afin de récolter des informations puis ils quittent le terrain pour rédiger son travail. L'observation interne, quant à elle, est un chercheur qui est déjà présent sur le lieu d'enquête, il est acteur du terrain avant de devenir enquêteur¹⁵⁹.

Depuis quelques années, certains chercheurs font une distinction entre : « *l'observation participante (O.P.)* » d'une part ; et la « *participation observante (P.O.)* » d'autre part¹⁶⁰. Selon Bastien Soulé, la notion de « *participation observante* » est de plus en plus fréquemment utilisée. Cette idée de participation observante correspond à une priorité accordée à la participation par le chercheur et implique une immersion totale du chercheur au sein d'un espace, d'un groupe ou d'une organisation, son engagement et son investissement serait alors encore plus important et plus prolongé. C'est donc le degré de participation qui permet de différencier les formes d'observations participantes¹⁶¹. La méthode de la participation observante permettrait alors de saisir toutes les subtilités du terrain, mais l'auteur peut rencontrer des difficultés pour prendre du recul et donc risque de perdre en lucidité et en objectivité scientifique. Comme Cécile Blondeau l'évoque, les périodes de participation peuvent prendre le dessus sur les périodes d'observation, ce qui empêche alors l'enquêteur de se comporter comme un « *vrai chercheur* ». D'après Bastien Soulé : « *la réduction de la distance à l'objet laisse en effet davantage de place à la subjectivité, notamment parce que le chercheur doit autant participer qu'observer* »¹⁶². L'objectif pour le chercheur est donc d'observer et de participer à part égale, en ne sacrifiant ni l'un ni l'autre au bénéfice de l'autre.

¹⁵⁷ SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... *op. cit.*

¹⁵⁸ SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... *op. cit.*

¹⁵⁹ LAPASSADE Georges, *L'ethnosociologie : les sources anglo-saxonnes*, Paris, Édition Méridiens-Klyncksieck, 1991.

¹⁶⁰ SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... *op. cit.*

¹⁶¹ DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, « L'enquête de terrain socio-anthropologique », *Enquête*, n°8, 2001.

¹⁶² SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... » *op. cit.*

Toutefois, certains chercheurs soulignent la contradiction qui réside dans le fait d'être à la fois « *partie prenante du jeu social* » et « *observateur distancié* »¹⁶³. Comme l'explique Fravet-Saada, « *d'un côté, le chercheur qui se distancie voit son objet "lui glisser des mains", de l'autre, celui qui accepte une participation de près doit gérer les "risques de la subjectivation"* »¹⁶⁴. Patricia Adler et Peter Adler distinguent trois types d'investissements du chercheur sur le terrain : l'observation « *périphérique* », l'observation « *active* » ou bien l'observation « *complète* »¹⁶⁵. L'observation périphérique correspond à une implication plus modérée. Dès lors, l'enjeu est de ne pas « être aspiré » par le terrain, ce qui bloquerait toutes possibilités d'analyse. Hughes parle « *d'émancipation* » pour désigner la « *démarche dans laquelle le chercheur trouve "un équilibre subtil entre le détachement et la participation"* »¹⁶⁶. Le chercheur doit donc trouver le juste milieu entre la participation et l'observation. Comme le rappelle Bastien Soulé, « *cette prudence méthodologique est selon Chapoulie "le prix à payer pour rester sociologue dans l'aventure de la participation"* »¹⁶⁷. Dans cette logique, selon Edgar Morin, il est essentiel d'alterner entre « *être à la fois le praticien et l'intégré-ami* »¹⁶⁸. Le recours à la méthode de l'observation est traversé par débats, avec d'un côté des chercheurs qui défendent le choix de cette technique de collecte de données, et d'un autre côté des scientifiques qui critiquent et remettent en considération le recours à cette méthode. Les deux principales limites évoquées sont : d'une part, l'idée d'une vision cloisonnée avec un seul point de vue et un manque de distance vis-à-vis de l'objet qui soulève le risque d'un manque d'objectivité ; d'autre part, le fait que le chercheur devienne davantage un acteur et qu'il ne réussisse plus à effectuer son rôle principal de chercheur, pour Bourdieu : « *On ne peut pas nier la contradiction pratique : chacun sait combien il est difficile d'être à la fois pris dans le jeu et de l'observer* »¹⁶⁹. À contrario, certains scientifiques vont prendre la défense de l'observation (par exemple Chapoulie, Thrasher, Whyte, Anderson, Shaw, Hughes, Mead, Blumer, Becker,

¹⁶³ BOURDIEU Pierre, « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°23, 1978.

¹⁶⁴ FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard, 1977.

¹⁶⁵ ADLER Patricia et ADLER Peter, *Membership Roles in Field Research*, Édition Sage, 1987.

¹⁶⁶ HUGHES Everett C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Édition de l'EHESS, 1996.

¹⁶⁷ SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante... » *op. cit.*

¹⁶⁸ MORIN Edgar, *Sociologie*, Paris, Édition Fayard, 1984.

¹⁶⁹ BOURDIEU Pierre, « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 23, 1978, pp. 67-69.

Garfinkel...) ¹⁷⁰. Pour eux, l'ethnologue doit « *cesser d'être un étranger observant un étranger observant des étrangers pour en rendre compte à d'autres étrangers* » ¹⁷¹.

Comme le souligne Ida Simon-Barouh l'observation participante possède des limites : « *Il n'est peut-être pas difficile d'observer. Mais il est difficile de bien observer. Et d'abord fallait-il pratiquer cette ethnographie intensive, « observation aussi complète, aussi poussée que possible, sans rien omettre* » [...] *Tel un naturaliste devant un bocal, allions-nous systématiquement noter tout ce que nous voyions jusqu'au plus infime détail ? Il est vrai qu'une observation non notée immédiatement risque d'être perdue parce qu'oubliée. À vouloir tout regarder, tout savoir, tout noter, n'allions-nous pas nous noyer dans les détails au risque de laisser échapper l'essentiel, le significatif ? Il nous fallait ordonner, systématiser nos observations* » ¹⁷². Il est essentiel pour le chercheur d'avoir une organisation de travail afin d'encadrer au mieux son enquête dans le but de répondre aux problématiques étudiées. Par ailleurs comme le souligne Ida Simon-Barouh, « *Ne cherchant pas à faire une monographie de village, ni d'observation intensive, nous n'avions pas "tout" noté. Observer, c'est faire un choix dans l'observation* [...] » ¹⁷³.

De plus, il est important de souligner que l'observation peut avoir des effets sur le groupe observé. En effet, la présence du chercheur sur le terrain peut influencer le comportement des enquêtés et donc engendrer des attitudes différentes de d'habitude – en l'absence du chercheur. Les acteurs peuvent agir de manière inhabituelle afin de répondre aux attentes « supposées » du chercheur. De ce fait, il est essentiel que le chercheur soit conscient de cette variance possible. Enfin, la technique de l'observation peut également avoir des conséquences sur le chercheur lui-même. Selon Richard Fenno, le chercheur qui pratique l'observation participante, en créant des liens avec les acteurs et son terrain, prend le risque de s'immerger dans la communauté qu'il étudie, de ne plus vouloir critiquer le groupe étudié – au sein duquel il a créé des liens – et donc de perdre en objectivité scientifique ¹⁷⁴. Dans cette logique, Masashiro Ogino rappelle

¹⁷⁰ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité », *Champ pénal*, vol. 2, 2005.

¹⁷¹ COULON Alain, *L'école de Chicago*, Paris, Édition PUF, 1992 (cité par DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité... *op. cit.*).

¹⁷² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 14.

¹⁷³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 16.

¹⁷⁴ FENNO Richard, *Home Style: House Members in Their Districts*, New York, Édition Little Brown & Co, 1978.

que « *cette dimension exigeait du chercheur une quête de la bonne distance : ne pas s'enfermer dans le petit monde de ceux qu'il étudie tout en étant proche d'eux* »¹⁷⁵.

Finalement, comme soulevé précédemment et expliqué par Ida Simon-Barouh : « *Un avantage indéniable de cette méthode [l'observation participante] est son caractère humain [...]* »¹⁷⁶.

2. Les questionnaires, les rédactions et les dessins

« *Nous l'avons dit, notre méthode d'enquête privilégiée était l'observation. Cependant, celle-ci suffisante et relativement aisée auprès d'un petit nombre de familles, devient insuffisante lorsqu'il s'agit d'un groupe assez nombreux comme l'est celui des enfants et adolescents de Noyant. Dans certains cas, avant d'approfondir un point, il s'avère nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de ce que l'on cherche. [...] il nous est apparu nécessaire d'ajouter à l'observation d'autres techniques d'enquêtes* »¹⁷⁷.

Afin de mener leur étude, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont également eu recours à la méthode du questionnaire : « *Parallèlement à ces conversations-observations, nous nous sommes servis de techniques d'enquêtes plus élaborées [...]* »¹⁷⁸. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le questionnaire correspond à l'une des trois méthodes utilisées pour collecter des informations lors d'une étude de terrain. Le questionnaire est un outil régulièrement utilisé en sciences humaines et sociales (notamment en sociologie et psychologie). Tandis que les méthodes de l'entretien et de l'observation correspondent à une collecte de données qualitatives, le questionnaire, quant à lui, permet de recueillir des informations davantage quantitatives. On peut donc constater, qu'il y a une sorte de complémentarité entre les données qualitatives et les données quantitatives. En outre, contrairement aux méthodes de l'entretien et de l'observation qui sont des techniques de recueil d'informations, soit individuelles, soit collectives, le questionnaire, quant à lui, est un procédé uniquement collectif. De ce fait, cet outil de recherche quantitatif s'appuie sur un ensemble, sur un échantillon sélectionné de la population visée pouvant répondre aux besoins d'enquête du

¹⁷⁵ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 145-152.

¹⁷⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 17.

¹⁷⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 18.

chercheur. Cet échantillon doit avoir une taille suffisante, en termes de nombre de personnes en fonction de la population étudiée, afin que les réponses recueillies soient représentatives de l'avis global de la population.

Le chercheur doit choisir le type de question qu'il souhaite poser en fonction de son sujet mais également en fonction des réponses qu'il souhaite recevoir. Les questions posées dans le cadre d'un questionnaire peuvent être fermées ou bien ouvertes. Contrairement aux questions ouvertes, les questions fermées attendent une réponse brève, elles n'encouragent pas la personne interrogée à s'étendre sur sa réponse. Il existe deux types de questions fermées, soit les questions oui/non, soit les questions à choix multiples (Q.C.M.).

L'enquête par questionnaire permet donc de recueillir des données statistiques quantifiables. À l'inverse du sondage qui ne comporte qu'une seule question, le questionnaire, lui, comprend une série de questions qui s'enchaînent de manière structurée et logique, afin de pouvoir répondre aux besoins du/des chercheur(s). Les réponses obtenues permettent alors de recueillir un nombre important d'informations/d'avis, et sont également supposées confirmer ou bien infirmer des hypothèses. Pour Jean-Claude Combessie : « *Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées* »¹⁷⁹. Les résultats obtenus permettent de chiffrer une réalité et de réaliser des analyses statistiques. Le questionnaire permet de recueillir l'avis d'un grand nombre de personnes de manière plus rapide comparé aux entretiens et à l'observation, qui nécessite un temps beaucoup plus long.

La méthode du questionnaire a principalement été utilisée par Ida Simon-Barouh dans le cadre de l'étude des enfants d'origine indochinoise. Ida Simon-Barouh déclare : « *À Noyant, comme dans n'importe quel lieu, on n'enquête pas avec les enfants comme avec les adultes. Le contact n'est pas forcément plus aisé, mais leur susceptibilité est en général moins à vif, ni soumise aux mêmes épreuves (dans le cas de Noyant) que celle de leurs aînés. Si, dans nos entretiens avec les adultes, nous n'avons jamais utilisé le carnet et le crayon (encore moins le magnétophone), nous avons par contre pu, dans le cadre privilégié que fournit l'école, poser par questionnaires aux enfants, des questions relatives à l'organisation de leur vie à la maison, à leur opinion sur*

¹⁷⁹ COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, Paris, Édition La Découverte, 2007.

*leur situation, à leurs souhaits ou à leur faire composer de courtes rédactions ou des dessins sur des thèmes choisis par nous-mêmes »*¹⁸⁰.

La technique du questionnaire comporte des avantages mais également des limites, comme le souligne Ida Simon-Barouh dans les résultats de son étude : « *Sans doute, ce procédé n'a-t-il pas les qualités de rigueur d'une bonne observation longue et méticuleuse. Il peut seulement nous fournir, nous en sommes tout à fait conscients, des informations globales. Nous avons vu dans les réponses ainsi obtenues, non pas des certitudes définitives sur des points donnés, généralisables à toute population enfantine immigrée, en situation de contact, mais une tendance montrée par des groupes d'enfants de Noyant »*¹⁸¹. Le questionnaire ne permet pas d'étudier en profondeur un phénomène. Il ne permet pas non plus de poser de nouvelles questions si de nouvelles interrogations apparaissent après les réponses obtenues. De plus, il y a un faible contact entre les personnes interrogées et le(s) enquêteur(s).

Les données récoltées doivent permettre de dégager une tendance dans les avis recueillis. Les résultats d'un questionnaire peuvent être analysés de plusieurs manières : au travers d'un tableau et/ou d'un graphique. Au travers des informations récoltées, le chercheur peut donner une explication au phénomène étudié. Grâce aux informations collectées, l'enquête par questionnaire est censée permettre d'analyser et de comprendre une tendance générale, un phénomène global.

Après avoir présenté les différentes méthodes utilisées au cours de l'enquête, le chercheur, lui-même, peut être perçu comme l'outil premier de l'enquête de terrain.

¹⁸⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 21.

¹⁸¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 21.

Chapitre 3 : Apports majeurs de cette enquête

Pour finir, il est important de revenir sur les résultats, les apports et les biais de cette enquête. Afin de comprendre les enjeux de cette enquête sur la longue durée il est important de prendre du recul. Les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon ont réalisé une étude ethnosociologique approfondie d'une petite collectivité comme le dit Pierre-Jean Simon au travers de la phrase suivante : « *Étude d'un groupement allogène, d'origine asiatique, en France, et de ses rapports au milieu récepteur* »¹⁸². De plus, comme ils l'expliquent, leurs intérêts se sont « *surtout porté(s) à l'examen des caractères et des problèmes du groupement indochinois de Noyant, aux processus de l'adaptation de ces français d'Asie en France et aux relations qui se sont établies entre eux et les autochtones* »¹⁸³. Les chercheurs avaient donc comme volonté de comprendre des acteurs, leur espace et leur organisation, tout d'abord d'une manière globale, et ensuite d'une manière plus précise.

D'un côté, Pierre-Jean Simon dans son enquête donne une description des rapatriés d'Indochine, communauté/collectivité transplantée, et il analyse les relations inter-ethniques que leur présence a suscité. D'un autre côté, Ida Simon-Barouh, quant à elle, parle de la socialisation des enfants d'immigrés. Elle analyse aussi les processus de leur formation culturelle, tant au sein du groupe parental qu'à l'intérieur de la communauté française à laquelle ils « s'intègrent ». Cet ouvrage qui s'inscrit dans la continuité de celui de Pierre-Jean Simon, Rapatriés d'Indochine, fait le point de la situation de ces enfants, originaires des pays de l'ex Indochine française, de culture plutôt vietnamienne, nés à Noyant, village du Bourbonnais.

A) États des lieux et résultats de l'enquête

« *La description et l'analyse que nous avons tentées de ce village franco-indochinois qu'est devenu Noyant, se réfèrent à la situation telle que nous avons pu l'observer en 1965, l'année de notre séjour. Depuis lors, bien sûr, l'histoire ne s'est pas arrêtée* »¹⁸⁴.

¹⁸² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 12.

¹⁸³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 493.

Pour les chercheurs, après plusieurs mois ou plusieurs années de terrain – en l'occurrence environ un an pour Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon – vient le temps de l'analyse des matériaux récoltés. Tout au long de la période de l'enquête de terrain, les enquêteurs font un va-et-vient constant entre l'observation, la récolte et la recherche d'informations et de documents, et l'analyse des données. Durant la phase d'analyse des éléments recueillis, l'auteur effectue un travail de mise à distance entre le sujet et l'objet. Les chercheurs accomplissent donc une mission d'objectivation pour transformer les objets empiriques en objets scientifiques/sociologiques, afin de proposer une interprétation la plus neutre et la plus juste possible. En même temps que de répondre à des problématiques globales, les chercheurs ont réussi à étudier la singularité d'un lieu et d'une petite communauté – tout en l'intégrant dans un contexte national.

De nombreuses thématiques sont développées dans les deux ouvrages relatant l'enquête de Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh sur le village de Noyant d'Allier en 1965. Dans une volonté de synthèse nous ne pouvons pas aborder l'ensemble des thèmes examinés. De ce fait, nous allons nous pencher brièvement sur les résultats majeurs et essentiels de cette étude.

Tout d'abord, Pierre-Jean Simon s'attache à présenter le « milieu réception » et la « composition sociale » de la population du village de Noyant d'Allier, notamment par l'intermédiaire de graphiques comme le montrent les figures ci-dessous. D'une manière générale, la population noyantaise est, en moyenne, d'âge élevée et en diminution constante, comme l'explique Ida Simon-Barouh « *une brève comparaison des pyramides des âges de la population noyantaise à un siècle d'écart, nous confirme l'évolution du village du point de vue démographique mais tout aussi bien économique que social. Élevée du temps de l'exploitation minière, la population jeune et adulte a décru brutalement au moment de la fermeture des mines, alors que la population paysanne continuait sa diminution progressive. Cette évolution à Noyant n'est pas originale. Elle est un exemple parmi d'autres du dépeuplement des campagnes* »¹⁸⁵. À contrario, la population indochinoise se caractérise par une population jeune et par un nombre important d'enfants. De ce fait, lors de l'arrivée des familles rapatriées, ces compositions démographiques donnent l'impression d'une population indochinoise abondante et dynamique dans un espace réduit et dans un « déclin ».

¹⁸⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, pp. 23-16.

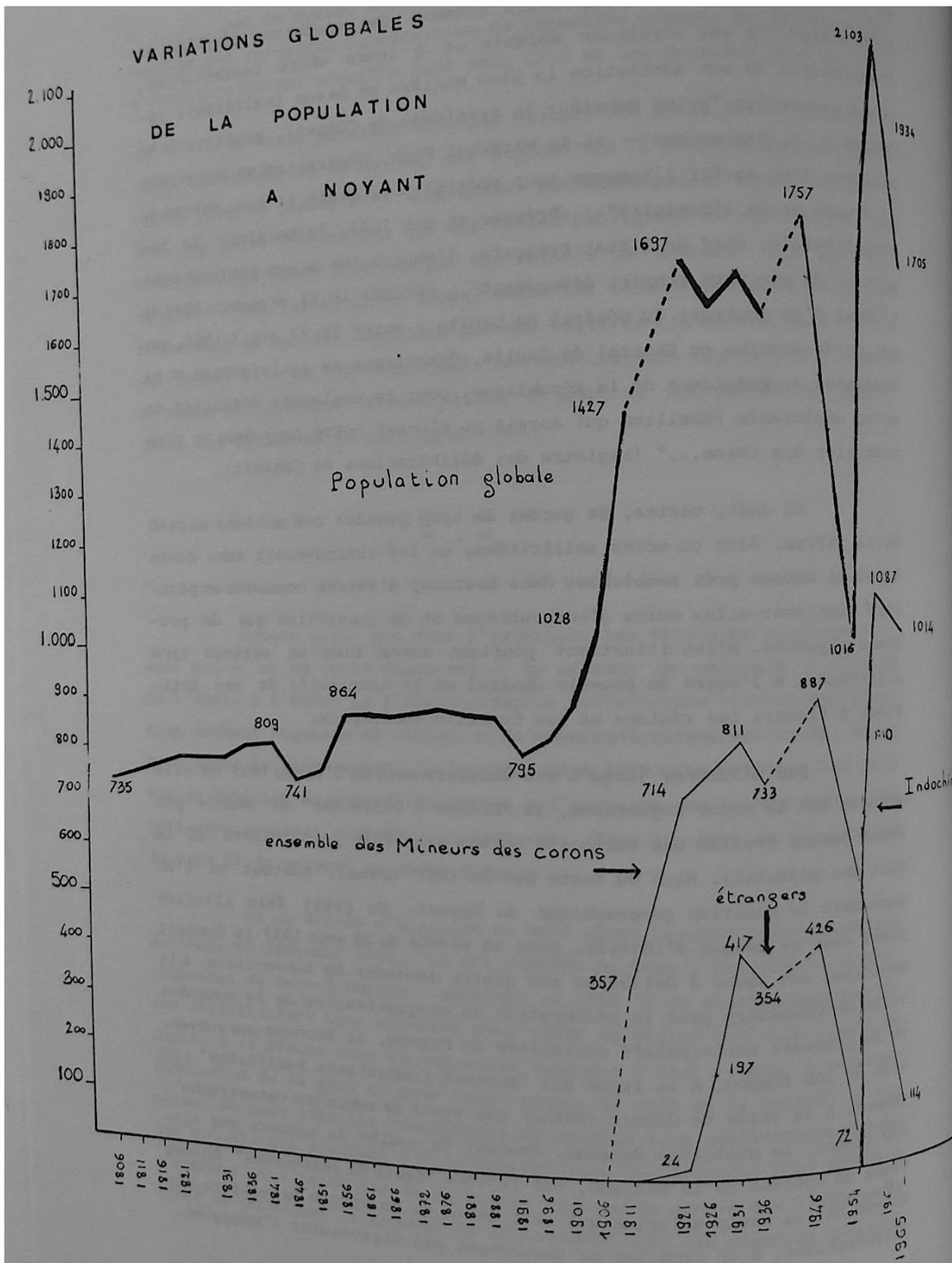


Figure 7 : Graphique des variations globales de la population à Noyant¹⁸⁶

¹⁸⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 172.

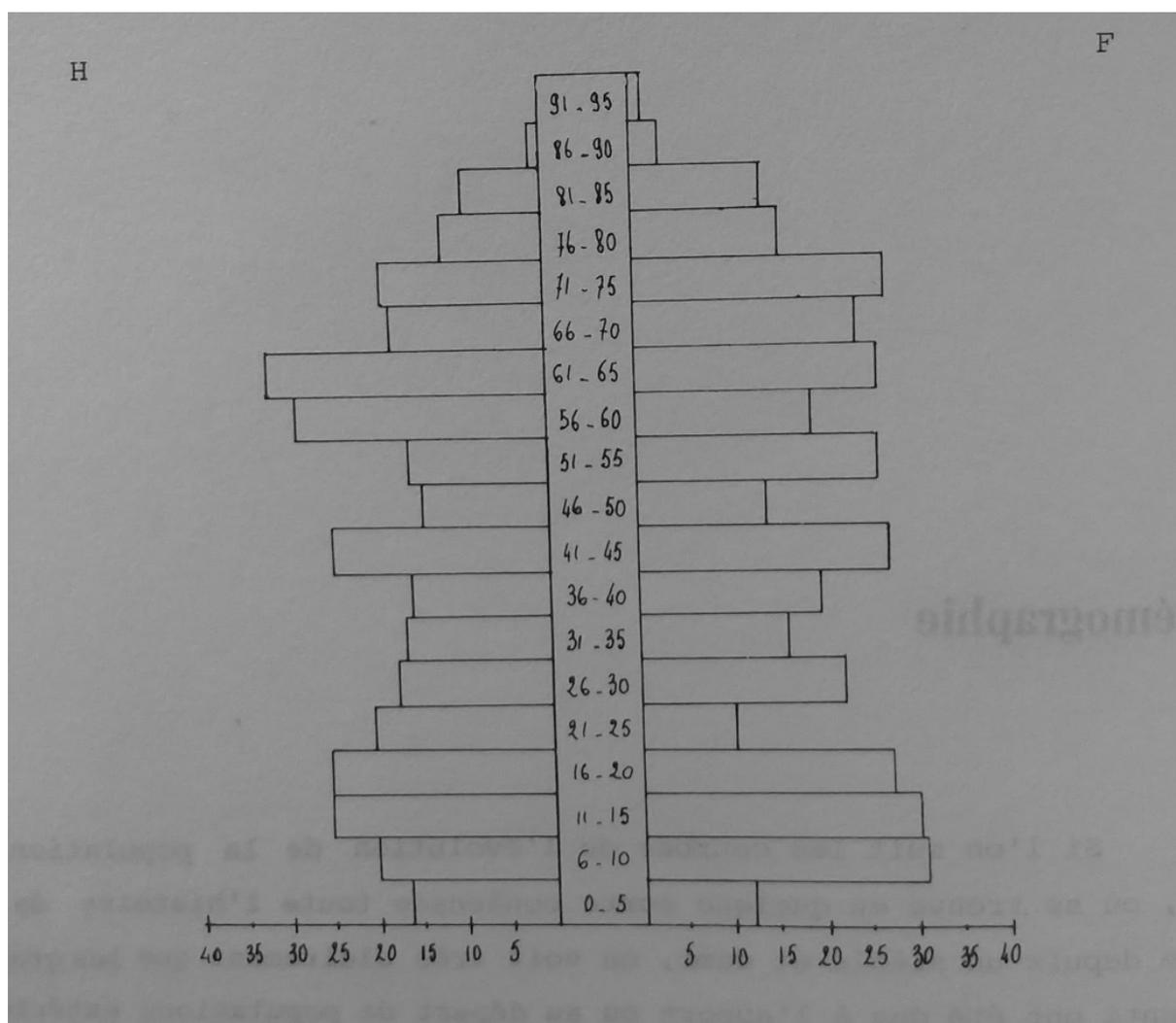


Figure 8 : Pyramide des âges de la population noyantaise en 1965¹⁸⁷

D'ailleurs, les chercheurs distinguent plusieurs « sous-groupes » dans la population noyantaise, à savoir les gens du bourg, les paysans et les anciens mineurs, comme l'annonce le passage suivant : « *on a pu, en schématisant un peu car les limites ne sont pas d'une parfaite netteté, distinguer trois sous-groupes parmi les noyantais : les gens du bourg, les paysans, les anciens mineurs. Ces derniers constituent un groupe résiduel, les deux autres sont les deux groupes sociaux complémentaires classiques des communautés rurales françaises [...] : leur importance économique et leur influence dans la vie communale, malgré leur inégalité numérique, sont à peu près équivalentes* »¹⁸⁸.

¹⁸⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 174.

¹⁸⁸ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 177.

Origines de la population noyantaise				
	H	F	T	
Noyant	51	44	95	
Châtillon	12	10	22	
	= 63	= 54	= 117	(22%)
Communes limitrophes	41	28	69	
Autres communes de l'Allier	68	111	179	
Ensemble du département	= 172	= 193	= 365	(69%)
Départements voisins	30	42	72	
Région du Centre	202	235	437	(83%)
Ailleurs en France			77	
À l'étranger			14	
			= 528	

Figure 9 : Tableau regroupant les origines géographiques de la population noyantaise¹⁸⁹

	Personnes	Ménages
Bourg	233	81
Corons et alentours	134	53
La Pierre Percée	53	24
Hameaux et écarts	264	78

Figure 10 : Tableau de la répartition géographique de la population noyantaise¹⁹⁰

¹⁸⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 175.

¹⁹⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 176.

	H	F	T
Retraités	71	2	73
Sans activité professionnelle	2	155	157
			= 230
Cultivateurs	63	56	119
Ouvriers agricoles-journaliers	8	-	8
Autres ouvriers	23	-	23
Artisans et commerçants	27	20	47
Employés de commerce	2	-	2
Fonctionnaires et employés d'État	15	6	21
Autres employés	1	3	4
Divers	6	3	9
			= 233

Figure 11 : Tableau regroupant les activités professionnelles de la population noyantaise¹⁹¹

Ensuite, les auteurs se sont concentrés sur l'analyse des « éléments démographiques » en lien avec la présence indochinoise dans le village de Noyant d'Allier. Les premières familles de rapatriés sont arrivées dans la nuit du 28 au 29 octobre 1955 ; d'autres familles sont arrivées dans les quelques jours qui ont suivis. Puis, les arrivées se sont progressivement succédées pendant toute la fin d'année 1955 et tout au long de l'année 1956. Au total, à la fin de l'année 1956, le village compterait plus de 700 personnes rapatriées. Au 1^{er} juin 1965, la population indochinoise à Noyant d'Allier regroupait 129 familles, soit 1 014 personnes, dont 750 enfants et adolescents. Durant toute leur enquête, notamment par l'intermédiaire de graphiques et de tableaux, les chercheurs soulignent les différences marquantes entre la pyramide des âges de la population rapatriée et celle de la population noyantaise. En effet, comme présentée précédemment la population noyantaise se caractérise par son déclin alors que la population rapatriée de Noyant d'Allier se distingue par la part importante des enfants ainsi que par un taux élevé de natalité. On compte en moyenne, 4,5 enfants par familles et un taux de natalité qui s'établit autour des 32‰ contre seulement 17,8‰ pour le taux français. Dans cette logique, la population rapatriée est donc une population jeune et possède un taux de mortalité faible. Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh soulignent que ces types de natalité et de mortalité sont caractéristiques des pays sous-développés et qu'à l'inverse les pays du Nord se caractérisent davantage par un taux de natalité faible et par un vieillissement de la population.

¹⁹¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 176

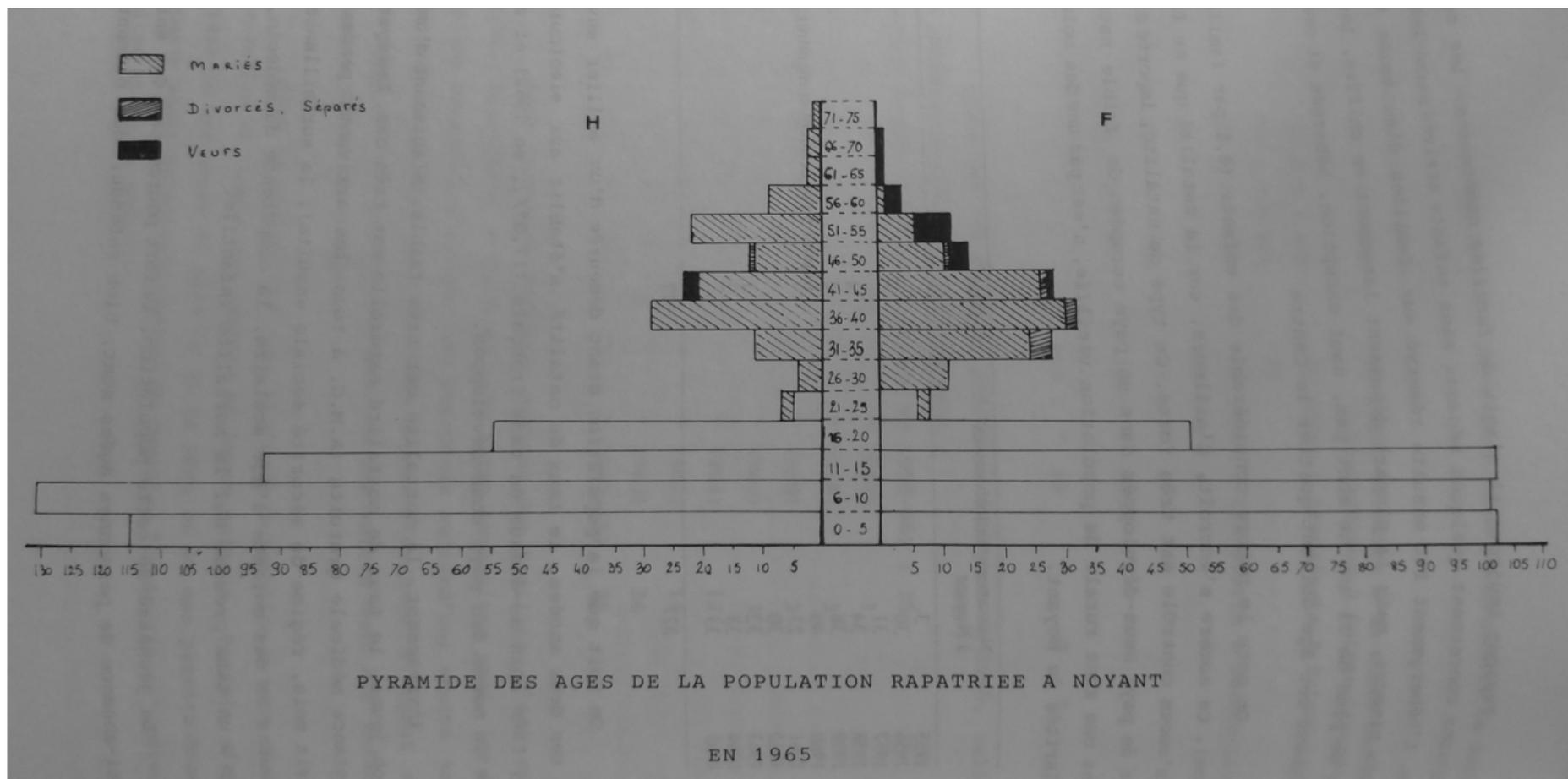


Figure 12 : Pyramide des âges de la population rapatriée à Noyant en 1965¹⁹²

¹⁹² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 212 & SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 33.

Années	Naissances « indochinoises » à Noyant	Décès
1955	3	-
1956	30	2
1957	31	-
1958	34	4
1959	38	2
1960	40	6
1961	23	-
1962	30	-
1963	32	1
1964	33	2
1965	33	-
	327	17

Figure 13 : Tableau récapitulant le taux de naissances « indochinoises » à Noyant¹⁹³

¹⁹³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 211.

Enfants et adolescents	
Nés en France	142
Moins de 5 ans à la date du rapatriement	248
Entre 6 et 10 ans à la date du rapatriement	230
Entre 11 et 15 ans à la date du rapatriement	106
Entre 16 et 20 ans à la date du rapatriement	28
(Venant de la F.O.E.F.I. ¹⁹⁴)	5
	759

Adultes			
	Hommes	Femmes	Ensembles
Entre 21 et 25 ans	5	10	15
Entre 26 et 30 ans	7	23	30
Entre 31 et 35 ans	13	40	53
Entre 36 et 40 ans	25	26	51
Entre 41 et 45 ans	13	21	34
Entre 46 et 50 ans	12	11	23
Entre 51 et 55 ans	7	4	11
Entre 56 et 60 ans	-	-	-
Entre 61 et 65 ans	2	-	2
	84	136	220

Figure 14 : Tableaux récapitulatifs des âges lors de leur arrivée de la population indochinoise de Noyant en 1965¹⁹⁵

¹⁹⁴ Fédération des Œuvres de l'Enfance Française en Indochine.

¹⁹⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 213.

Nbre familles	Nbre enf./fam.	Viet. ne	Sino. Viet.	Indo.		Franc.		Lao	Ind.	Chin.	Cambg.	Franc. Camb.		Port. Sino. Lao	Total
				Viet. 1/2	Viet. 1/4	Viet. 1/2	Viet. 1/4					1/2	1/4		
Français	21	5,2	1/5	1/5				2/4,5		1/5	2/4	1/8			29/5,1
Portugais	1	8													1/8
Allemand	1	6													1/6
Antillais	2	6	1/-					1/6							4/6
Réunionais	3	4,6						1/8						1/9	5/6,2
Afrasién	1	5						1/11							2/10
Vietnamien	9	6,5													9/6,5
Eur. "port."	2	4,5			1/3										3/4
Franco-Vietn. 1/2 1/2	12	6,7			2/7			1/7		2/8,5					17/7,1
Franco-Vietn. 1/3 3/4	8	5,5													8/5,5
Franco-Vietn. ?	11	6,3			1/5	1/9				1/6					14/6,8
Franco-Vietn. FV FV	1	10		1/6											2/8
Franco-Cambg. 1/2 1/2				1/9		1/4									2/6,5
Franco-Vietn. ? 1/2	1	4													1/4
Franco-Lao 1/2 1/2	1	1													1/1
Indien	8	6,6		2/5,5				6/3,8	1/10				1/5		16/5,6
Indo-Vietn. 1/2 1/2	2	5		2/3,5											4/4,2
Indo-Vietn. 1/4 3/4	2	8													2/8
Lao	1	7													1/7
Indéterminé	1	5		1/8	2/6										4/6,2
Total	88	5,6	2/2,5	8/5,7	5/3,2	2/6,2	6/6,8	6/3,8	5/7,6	2/4	1/8	1/5	1/9		128/5,6

Figure 15 : Tableau récapitulatif du nombre d'enfants par familles rapatriées¹⁹⁶

¹⁹⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération...* op. cit., p. 32.

Ainsi, les graphiques et les tableaux ci-dessus démontrent « *la jeunesse de cette population, le fort pourcentage des enfants, la quasi-absence de personnes âgées sont, bien entendu, des éléments de grande importance, notamment du point de vue de l'intégration sociale et de l'assimilation culturelle. Dans tous les cas de transplantations, l'âge auquel elle s'effectue, on le comprend aisément, est un facteur essentiel. L'adaptation au nouveau milieu aura d'autant moins de chances d'être malaisée que l'individu est plus jeune, que sa plasticité, par conséquent, à tous les égards, est plus grande [...]* »¹⁹⁷. Pourtant, la pyramide des âges de la population rapatriée de Noyant d'Allier rend également compte d'un déséquilibre interne. Précisément, d'une part, on remarque « *que les plus jeunes des adultes sont presque absents. Ceci est marqué sur la pyramide par une encoche profonde dans la tranche des 21-25 ans. Il était interdit, en effet, aux enfants majeurs d'être hébergés, sauf s'ils étaient eux-mêmes mariés et avaient des enfants* »¹⁹⁸. D'une autre part, les groupes les plus importants en nombre sont : premièrement le groupe des enfants et des adolescents ; deuxièmement le groupe des adultes entre 30 et 45 ans (soit les parents des précédents). D'ailleurs, ces informations montrent que « *la moyenne d'âge pour les hommes est de 45 ans et de 39 ans pour les femmes. C'est donc une population relativement jeune. L'écart global entre hommes et femmes est de six ans. Cependant, il varie de manière assez intéressante suivant les catégories "ethnique"* »¹⁹⁹.

Dans le même temps, les chercheurs se sont intéressés à l'ensemble des « mouvements de départs et d'arrivées » des familles indochinoises dans le village ; ainsi qu'à la durée moyenne des séjours des familles rapatriées dans le camp de Noyant d'Allier. D'ailleurs, Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh, dans leurs ouvrages, expliquent que la famille est « l'unité privilégiée » car les centres ont accueilli peu de personnes isolées : « *La famille (conjugale) est l'unité principale du groupement indochinois. Pour l'administration, c'en est même la seule. Ce sont des familles que l'on a accueillies dans les Centres, parce que nombreuses et nécessiteuses : familles le plus souvent au complet (père, mère et enfant de moins de 21 ans), parfois incomplètes (mère et enfants, ou très rarement père et enfants), avec en plus dans quelques cas la mère d'une épouse indochinoise ou le frère ou la sœur célibataire d'un membre du couple. Ce sont des familles que l'on s'efforce ensuite de reloger ailleurs en les dispersant*

¹⁹⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, pp. 211-213.

¹⁹⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 34.

¹⁹⁹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 34.

dans la mesure du possible »²⁰⁰. Au total, entre 1955 et 1965, près de 440 familles de rapatriés indochinois sont passées par le centre d'accueil de Noyant d'Allier, soit environ 3 000 personnes.

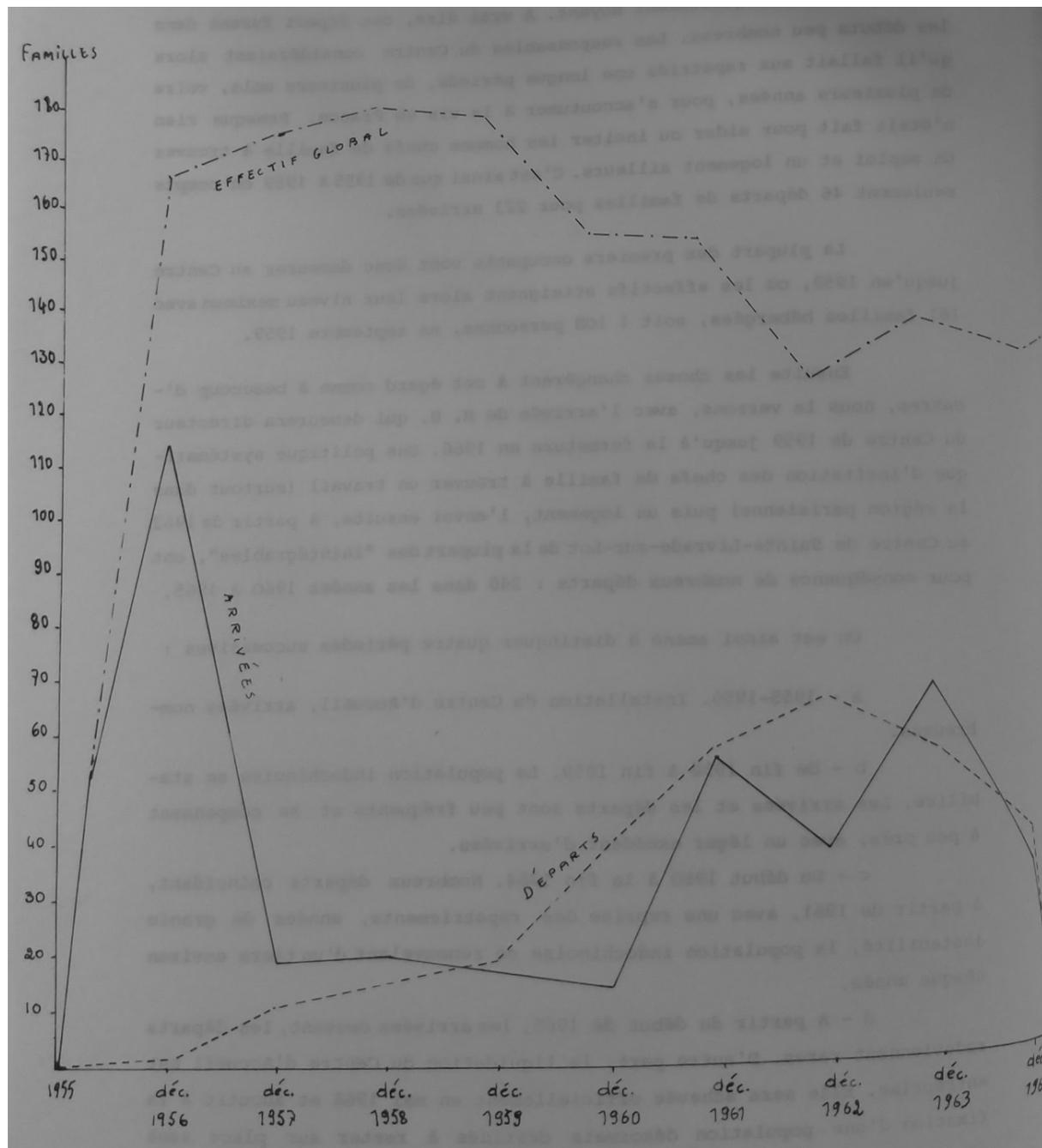


Figure 16 : Graphique schématisant les arrivées et les départs des familles indochinoises à Noyant²⁰¹

²⁰⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 375.

²⁰¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 208.

Années	Arrivées	Départs
1955	53 familles	1
1956	114	11
1957	19	15
1958	20	19 (dont 1 retour au Viêt-Nam Sud et 3 transferts dans un autre Centre)
1959	17	
1960	14	39
1961	54 (dont 7 transferts d'un autre Centre)	
1962	38 (dont 5 transferts d'un autre Centre)	65 (dont 7 transferts à Sainte-Livrade)
1963	67 (dont 4 transferts d'un autre Centre)	56 (dont 21 transferts à Sainte-Livrade)
1964	34	40 (dont 2 transferts à Sainte-Livrade)
1965	6	5
	= 436	= 307

Figure 17 : Tableau regroupant les arrivées et les départs entre le 28 octobre 1955 et le 31 décembre 1965²⁰²

Sur les 269 familles dont nous avons pu connaître la durée du séjour :	
Sont restées moins d'un an	61
Sont restées de 1 à 2 ans	56 (dont 5 venues d'un autre Centre et 3 transférées à Sainte-Livrade)
Sont restées de 2 à 3 ans	32 (dont 4 transferts à Sainte-Livrade)
Sont restées de 3 à 4 ans	25
Sont restées de 4 à 5 ans	30 (dont 2 transferts à Sainte-Livrade)
Sont restées de 5 à 6 ans	29 (dont 4 transferts à Sainte-Livrade)
Sont restées de 6 à 7 ans	17 (dont 7 transferts à Sainte-Livrade)
Sont restées de 7 à 8 ans	19 (dont 10 transferts à Sainte-Livrade)
	= 269 (dont 30 transferts à Sainte-Livrade)

Figure 18 : Tableau récapitulatif de la durée du séjour à Noyant d'Allier de 269 familles rapatriées²⁰³

²⁰² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 209.

²⁰³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 210.

Quant aux 129 familles présentes à Noyant en 1965, celles qui nous intéressent plus particulièrement :	
Avaient 9 années de séjour (arrivée en 1955-1956)	35
Avaient 8 années de séjour (arrivée en 57)	1
Avaient 7 années de séjour (arrivée en 58)	3
Avaient 6 années de séjour (arrivée en 59)	2
Avaient 5 années de séjour (arrivée en 60)	3
Avaient 4 années de séjour (arrivée en 61)	12
Avaient 3 années de séjour (arrivée en 62)	14
Avaient 2 années de séjour (arrivée en 63)	34
Avaient ±1 années de séjour (arrivée en 64-65)	25

Figure 19 : Tableau récapitulatif de la durée du séjour des 129 familles présentes en 1965 à Noyant d'Allier²⁰⁴

Ensuite, Pierre-Jean Simon se consacre à l'étude du « groupe indochinois », et plus particulièrement à l'analyse de la « composition ethnique » de celui-ci, c'est-à-dire à la répartition selon l'origine ethnique des rapatriés indochinois. De ce fait, il s'intéresse à la question des mariages et des métissages à l'intérieur de la population rapatriée. De cette manière, il démontre que les « *Indochinois à Noyant ne forment, nous le savons, un groupement ni stable, ni homogène. Nous avons vu sa population fluctuer au cours des dix années qui se sont écoulées depuis l'implantation du centre d'accueil ; nous avons noté le caractère de mosaïque « raciale » et la diversité des origines ethniques. Et nous venons de voir combien de distinctions sont à introduire au sein même des différents sous-groupes* »²⁰⁵.

²⁰⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 210.

²⁰⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 342.

Adultes (1 ^{er} génération)	Hommes		Femmes		Ensemble	
Eurasiens	316	56	146	18,5	462	34
Afrasiens	4	0,7	6	0,7	10	0,7
Vietnamiens	55	9,7	547	69	602	44,4
Indiens	47	8,3	28	3,5	75	5,5
Indo-Vietnamiens	18	3,2	22	2,8	40	3
Européens	96	17			96	7,1
Antillais-Réunionnais	21	3,7			21	1,5
Chinoises			16	2	16	1,2
Laotiennes			13	1,7	13	0,9
Cambodgiennes			5	0,6	5	0,4
Divers	8	1,4	9	1,2	17	1,3
	565	100%	792	100%	1357	100%

Enfants et adolescents (2 ^e génération)		
Eurasiens	2 302	74,4
Afrasiens	129	4,2
Eurafrasiens	12	0,4
Vietnamiens	261	8,5
Sino-Vietnamiens	6	0,2
Indiens	93	3
Indo-Vietnamiens	255	8,2
Sino-Indiens	10	0,3
Divers	25	0,8
	= 3 093	100%
Indéterminés	204	
	= 3 297	

Figure 20 : Tableaux donnant la répartition de la population indochinoise de Noyant d'Allier selon l'origine « ethniques »²⁰⁶

²⁰⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 214.

Femmes		vietnamiennes	Sino-Vietnamiennes	Eurasiennes	"Portugaises"	Chinoises	Sino-Laotienne	Laotiennes	Cambodgiennes	Indiennes	Indo-Vietnamiennes	Autres	T	Hommes seuls		Ensemble hommes adultes
														Chargés de famille	Non chargés de famille	
Européens	français	16	1	1	—	1	—	1	2	—	1	—	23	1	—	26
	étrangers	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	
Antillais		2	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	4	—	—	9
Réunionnais		2	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	4	—	—	
Guyanais		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	
Eurasiens		32	—	4	—	3	—	1	—	—	2	—	42	—	3	51
"Portugais"		2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	
Afrasiens		1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	—	—	
Vietnamiens		9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	9
Laotiens		1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Indiens		8	—	—	1	1	—	—	—	6	2	—	18	—	1	19
Indo-Vietnamiens		3	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	5	1	—	6
Métis de Pondichéry		—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
T		78	2	7	1	5	1	5	2	6	7	—	114	2	6	122
Femmes seules de famille	veuves	5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	6	129	Couples	Total adultes
	séparées ou divorcées	3	—	3	—	—	—	—	—	—	1	—	7			
	T	8	—	3	—	—	—	—	—	—	2	—	13			
Femmes non chargées de famille	veuves	7	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	9	Families	Total adultes	
	célibataire	—	—	2	—	—	—	—	—	4	—	—	6			
Ensemble femmes adultes		93	2	13	1	5	1	5	2	10	9	1	142			264

Figure 21 : Tableau de la population indochinoise adulte à Noyant d'Allier au 1^{er} juin 1965²⁰⁷

²⁰⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 216.

JUIN 1965 *Tableau 7*

Pères		Mères	Vietna- miennes	Sino- Vietna- miennes	Eura- siennes	Portu- gaises	Chi- noises	Sino- Lao- tiennes	Lao- tiennes	Cambod- giennes	In- diennes	Indo- Vietna- miennes	T
Européens	Français		112	5	8	—	5	—	9	8	—	5	152
	Etrangers		14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14
Antillais			12	—	—	—	—	—	6	—	—	—	18
Réunionnais			12	—	—	—	—	9	8	—	—	—	29
Eurasien			206	—	32	—	23	—	7	—	—	15	283
"Portugais"			9	—	3	—	—	—	—	—	—	—	12
Afrasiens			5	—	—	—	—	—	10	—	—	—	15
Vietnamiens			59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59
Laotiens			7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Indiens			53	—	—	5	10	—	—	—	23	11	102
Indo-Vietnamiens			26	—	—	—	—	—	—	—	—	7	33
T			515	5	43	5	38	9	40	8	23	38	724
Indéterminés			6	—	12	—	—	—	—	—	—	8	26
T			521	5	55	5	38	9	40	8	23	46	750

Figure 22 : Tableau des enfants et adolescents « indochinois » à Noyant d'Allier au 1^{er} juin 1965²⁰⁸

²⁰⁸ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 217.

Puis, Pierre-Jean Simon se penche sur la question de la « religion » dans la communauté indochinoise. Cette étude sur les appartenances religieuses démontre une diversité religieuse chez les rapatriés de l'ex-Indochine à Noyant d'Allier. Les résultats de l'enquête de Pierre-Jean Simon permettent de voir que la majorité des rapatriés indochinois sont de confession catholique, mais qu'il y a aussi un nombre important de femmes de confession bouddhiste. L'auteur révèle qu'adopter la religion catholique représentait « *au Vietnam l'un des moyens de s'identifier aux français, et sans doute l'un des plus évidents, des plus sûrs, car c'était se couper d'une large part de la culture traditionnelle [...]* »²⁰⁹. Dans ce cadre, il s'est également intéressé à la question religieuse dans les couples. Il note que la majorité des mariages sont homogènes sur le plan de la religion et que la plupart des familles ont pour confession la religion catholique. Finalement, il fait ressortir que dans les familles généralement la religion paternelle l'emporte par rapport à la religion maternelle.

	Hommes	Femmes	Ensemble
- Catholiques	102	89	191
- Protestant	1	-	1
- Bouddhistes	9	48	57
- Culte des Ancêtres	2	2	4
- Musulmans	5	2	7
- Sans religion	3	1	4
	= 122	= 142	= 264

Figure 23 : Tableau récapitulatif des appartenances religieuses des rapatriés adultes présents à Noyant en 1965²¹⁰

Pour continuer ces analyses, d'une manière plus générale, Pierre-Jean Simon parle de la thématique de la « vie familiale » et de la « vie conjugale ». Dans ce cadre, il distingue plusieurs sous-groupes dans le groupement indochinois (à l'instar du groupement noyantais) en fonction de l'origine ethnique : « *les européens, les antillais-réunionnais, les eurasiens et eurasiennes, les vietnamiens et vietnamiennes de citoyenneté français, les indiens des comptoirs et les indo-vietnamiens... Ces ensembles recoupent les familles [...]. La distinction apparaît ainsi entre*

²⁰⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 363.

²¹⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 364.

les familles homogènes, dont tous les membres appartiennent au même sous-groupe, et les familles composites où coexistent des individus appartenant à des sous-groupes différents. Pour tout ce qui concerne la vie familiale [...] les choses ne se présentent pas de la même façon dans l'un ou l'autre cas. Distinction qui s'établit essentiellement au niveau des couples : entre les couples homogames et les couples hétérogames. Les cas d'hétérogamie sont d'assez loin les plus nombreux : pour la population présente en 1965, sur 114 couples, 22 sont homogames, 92 peuvent être dits, d'une manière ou d'une autre, mixtes »²¹¹. Pierre-Jean Simon rappelle que généralement pour les hommes ces unions mixtes sont des mariages « vers le bas ».

Couples à faible mixité :		Couples à forte mixité :	
Eurasien = Vietnamiennne	35	Antillais-Réunionnais = Vietnamiennne	4
Indo-Vietnamiennne = Vietnamiennne	3	Antillais-Réunionnais = Sino-Vietnamiennne	1
Indien = Indo-Vietnamiennne	2	Antillais-Réunionnais = Sino-Laotienne	1
	<hr/>	Antillais-Réunionnais = Laotienne	2
	40		<hr/>
			8
Couples mixtes asiatiques :			
Eurasien = chinoise	3	Européen = Vietnamiennne	18
Eurasien = Indo-Vietnamiennne	2	Européen = Sino-Vietnamiennne	1
Eurasien = Laotienne	2	Européen = Eurasienne	1
Laotien = Vietnamiennne	1	Européen = Chinoise	1
	<hr/>	Européen = Laotienne	1
	8	Européen = Cambodgienne	2
Indien = Vietnamiennne	8	Européen = Indo-Vietnamiennne	1
Indien = Chinoise	1		<hr/>
Indien = Eurasienne	1		25
	<hr/>		
	10		

Figure 24 : Tableau découpant les couples mixtes en trois groupes distincts selon le degré de la mixité²¹²

Vietnamien = vietnamienne	9
Indien = indienne	6
Eurasien = eurasiennne	5
Indo-vietnamien = indo-vietnamienne	2
	= 22

Figure 25 : Tableau regroupant les couples homogames, considéré comme le quatrième groupe²¹³

²¹¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 375.

²¹² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 382.

²¹³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 383.

Puis, Pierre-Jean Simon et sa femme Ida Simon-Barouh développent l'idée d'une « coexistence forcée » des rapatriés indochinois du fait « *de leur rassemblement sur un espace très limité, ces sous-groupes ont ici, en fait, beaucoup plus de relations entre eux qu'ils en avaient en Indochine du fait de leur rassemblement sur un espace très limité, ces sous-groupes ont ici, en fait, beaucoup plus de relations entre eux qu'ils en avaient en Indochine : "Là-bas c'était les métropolitains avec les métropolitains, les eurasiens avec les eurasiens, les hindous avec les hindous et encore pas tous, les musulmans avec les musulmans seulement..."* »²¹⁴.

Dans le même temps, ils abordent la question des « interrelation » entre la population noyantaise et la population indochinoise, mais également à l'intérieur même du groupement indochinois. Pierre-Jean Simon dénonce une « *coexistence obligée mais difficile de deux communautés très différentes, nettement séparées dans l'espace et néanmoins toutes proches : l'indochinoise, circonscrite et comme enfermée dans les corons ; la noyantaise, dispersée tout alentour dans la campagne mais avec son pôle dans la masse plus compacte du bourg que sépare des corons cette sorte de no man's land que constitue la lignée des maisons des ingénieurs, c'est la première et très vive impression que l'on a dès lors de Noyant [...]* »²¹⁵.

Concernant les enfants, Ida Simon-Barouh signale que ceux-ci découvrent assez tardivement l'espace en dehors des corons. En effet, la plupart des enfants découvrent l'espace du bourg uniquement à partir de leur scolarité. De cette manière, l'école représente le premier lieu de sociabilité des enfants envers le bourg et vis-à-vis des populations « locales ». Progressivement, les enfants vont construire un contact continu avec le groupe d'accueil, « *principalement les commerçants de Noyant et les enseignants mais aussi certains membres de l'administration du Centre d'Accueil, de la mairie ; le médecin et l'assistante sociale* »²¹⁶, en effet, il n'est pas rare que les enfants accompagnent leurs mères au bourg pour faire les courses ou même qu'ils s'y rendent seuls ; pour des rendez-vous médicaux et/ou autres. En dehors de cela, d'une manière générale, les enfants sortent peu de Noyant d'Allier.

Du reste, comme le soulignent Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh, « *il est peu de lieux où dans un espace aussi restreint existe une aussi grande variété "biologique" : 36 compositions*

²¹⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 394.

²¹⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 411.

²¹⁶ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 158.

différentes (si l'on excepte les enfants de père « indéterminé » et si l'on regroupe les pères européens), avec un taux de naissance peu banal pour un village en France »²¹⁷.

Par la suite, Ida Simon-Barouh s'est intéressée à la thématique de « l'habitation » et des logements. L'auteure souligne que « *quelle que soit la taille de la famille rapatriée – mais en principe on ne recevait à Noyant que des couples chargés de plusieurs enfants – chacune est logée gratuitement à son arrivée dans, comme on dit, un « coron »²¹⁸ dont les murs ont été repeints par les services du Centre d'Accueil. Tous les logements sont les mêmes. Ils comportent au rez-de-chaussée une cuisine et une chambre. Au 1^{er} étage, une chambre mansardée et un grenier au-dessus de la cuisine. Un jardin. À l'extrémité du jardin, deux petits édifices : l'un, le plus grand, qui sert de remise est appelé par les anciens mineurs, et pour des raisons qui nous sont restées mystérieuses, l'écurie ; l'autre, y attenant, qui sert de W.C.* »²¹⁹, comme le montre les plans des logements ci-dessous. L'auteure rappelle également que du mobilier et de la vaisselle sont prêtés aux familles rapatriées lors de leur arrivée dans les logements par le Centre d'Accueil : « *À leur arrivée, les familles passent au bureau d'accueil qui leur attribue un logement. Un employé du Centre les y accompagne. Sur la table, ils trouvent un papier à en-tête du Centre : "Inventaire du matériel perçu à titre de prêt" »²²⁰ (annexe XVIII). Dans ce cadre, Ida Simon-Barouh déclare : « *ce qui frappe un non-rapatrié c'est l'exiguïté du logement par rapport au nombre de personnes qui doivent y vivre. Il y a, en effet, huit personnes par famille en moyenne, mais ce sont souvent 14 ou 15 qui personnes qui l'habitent »²²¹. Dans le même temps, l'auteur revient sur la condition sociale des familles rapatriées avant leur arrivée en France.**

Ensuite, les auteurs s'attardent sur la problématique de la « linguistique ». Les chercheurs mettent l'accent sur le fait que Noyant d'Allier est un « village pluriethnique » mais également un « village plurilinguistique ». En effet, dans les corons « *on parle le tamoul, le laotien, le chinois (cantonais), le cambodgien, le français parfois aussi, un pidgin franco-vietnamien,*

²¹⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 40.

²¹⁸ En fait, une maison des corons : le coron étant la lignée complète de maisons accolées les unes aux autres et toutes semblables.

²¹⁹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 72.

²²⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 76.

²²¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 77.

*mais surtout le vietnamien »*²²², comme le montre les statistiques ci-contre. Ces données nous permettent de conclure que dans la majorité des foyers, le français est la langue principale, même si la plupart des femmes connaissent peu et/ou mal la langue ; de plus ces éléments montrent que quel que soit leur famille, les enfants parlent pratiquement tous le vietnamien entre eux.

« [...]

La langue vietnamienne est parlée par 71 couples

La langue française est parlée par 37 couples

La langue tamoule est parlée par 7 couples

La langue lao est parlée par 4 couples

*La langue chinoises est parlée par 2 couples »*²²³.

« [...]

La langue vietnamienne est parlée par 69 pères aux enfants

La langue française est parlée par 38 pères aux enfants

La langue lao est parlée par 4 pères aux enfants

La langue tamoule est parlée par 7 pères aux enfants

*La langue chinoise est parlée par 2 pères aux enfants »*²²⁴.

« [...]

La langue vietnamienne est parlée par 113 mères aux enfants.

La langue française est parlée par 8 mères aux enfants.

La langue tamoule est parlée par 8 mères aux enfants.

La langue lao est parlée par 4 mères aux enfants.

²²² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 120.

²²³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 130.

²²⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 136.

La langue chinoise est parlée par 4 mères aux enfants.

La langue cambodgienne est parlée par 1 mère aux enfants »²²⁵.

« [...]

Le vietnamien est parlé entre enfants dans 115 familles.

Le français est parlé entre enfants dans 16 familles

Le tamoul est parlé entre enfants dans 8 familles.

Le lao est parlé entre enfants dans 3 familles.

Le chinois est parlé entre enfants dans 4 familles »²²⁶.

Dans ce contexte, Pierre-Jean Simon définit la langue comme « *est un îlot de résistance assez fort mais vulnérable* »²²⁷. En effet, « *à Noyant elle permet aux femmes, dans l'isolement dans lequel elles se trouvent, loin de leur pays, de garder une insertion dans le milieu majoritairement vietnamien. La langue vietnamienne est pour elles un facteur d'équilibre qui leur est nécessaire comme le sont également le vêtement et la cuisine, nécessaires à leur personnalité, nécessaires à leur identité. Dire qu'elles aimeraient que leurs enfants restent comme elles, ne serait pas exact. Pourtant quand ils écrivent des lettres en vietnamien, lisent des ouvrages en vietnamien, elles montrent une réelle satisfaction et une grande fierté* »²²⁸. Toutefois, quelle que soit la langue utilisée à la maison, « *les enfants lorsqu'ils sont en dehors du milieu familial, hors des corons, en présence du groupe d'accueil essentiellement doivent pour un temps laisser leur langue maternelle pour ne parler qu'en français* »²²⁹.

Par extension, Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon analysent le « processus d'acculturation ». Leur objectif est de « *voir comment s'opère le processus d'acculturation, comment ces mêmes enfants agissent et s'assument culturellement. Nous n'ignorons pas que c'est un problème extrêmement difficile, puisque comme toute culture, celle-ci – même multiple – est acquise inconsciemment. C'est en situation pluriculturelle et à partir d'un certain âge qu'un enfant voire un adolescent peut, d'une part prendre conscience de sa différence et des*

²²⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 143.

²²⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 150.

²²⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 155.

²²⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 155.

²²⁹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 158.

facteurs qui le font différent, d'autre part chercher ou non à s'assumer d'une manière ou d'une autre [...]. Dans ces cas de transplantation, comme nous en avons chez bon nombre d'enfants rapatriés à Noyant, l'âge auquel celle-ci s'effectue, le mode de vie dans le pays d'origine et les liens qu'ils ont gardés avec celui-ci, le milieu général dans lequel on vit ensuite, sont autant de données dont il faut tenir compte pour un essai de compréhension du phénomène »²³⁰. Pour cela, ils s'intéressent aux lieux de naissance des enfants rapatriés et à leurs âges d'arrivée en France. « Sur les 750 enfants et adolescents de la communauté des rapatriés, 145 sont nés en France (67 filles, 78 garçons). Les 605 autres sont tous originaires des pays d'Indochine, particulièrement du Viêt-Nam »²³¹. Les chercheurs précisent que « si un enfant a quitté son pays de naissance à l'âge de quelques mois, le temps qu'il y aura passé l'aura peu marqué et aura moins d'incidence plus tard pour lui que pour celui qui y aura vécu une dizaine d'années, et pour lequel des souvenirs auront eu le temps de se fixer. Pour bien des enfants de Noyant, le pays d'origine c'est ce qu'en disent les parents, ce sont des lettres et des colis que l'on reçoit ; mais c'est également le souvenir vague ou précis selon les cas, auréolé sans doute, mais réinterprété en fonction de la vie que l'on mène en France »²³². De ce fait, l'âge auquel se fait la transplantation des individus est un facteur essentiel : « L'adaptation au nouveau milieu aura d'autant moins de chances d'être malaisée que l'individu est plus jeune, que sa plasticité par conséquent, à tous égards, est plus grande. Cette plasticité, cependant, l'apprentissage de nouveaux mécanismes culturels, décroît rapidement, dépassée l'enfance »²³³.

²³⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 167.

²³¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 168.

²³² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 168.

²³³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 171.

Pays d'origine	Garçons	Filles	Total
Vietnam	214	217	431
Cambodge	47	36	83
Laos	49	36	85
Inde	3	3	6
			= 605
France	78	67	145
			= 750

Figure 26 : Tableau reprenant par pays où sont nés les enfants rapatriés de Noyant d'Allier²³⁴

	Garçons	Filles	Total
De 0 à 5 ans	130	115	245
De 6 à 10 ans	122	108	230
De 11 à 15 ans	53	49	102
De 16 à 20 ans	10	18	28
Total	= 315	= 290	= 605

Figure 27 : Tableau montrant l'âge d'arrivée en France des 605 enfants nés en Indochine²³⁵

Dans la même optique, Ida Simon-Barouh s'est intéressée au « milieu familial » dans lequel les enfants rapatriés évoluent et plus particulièrement aux influences culturelles. Parallèlement, elle s'est souciée de l'insertion dans le monde extra-familial des enfants rapatriés et à leur perception du milieu récepteur qui les entoure, ainsi qu'aux « attitudes relations ». Afin de comprendre comment les enfants voient le milieu et le monde qui les entourent, Ida Simon-Barouh a travaillé principalement par l'intermédiaire de dessins, de dissertations et de questionnaires, comme le montre l'exemple de dessin ci-dessous correspond au sujet : « Mon village tel que je le vois ».

²³⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 169.

²³⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 171.

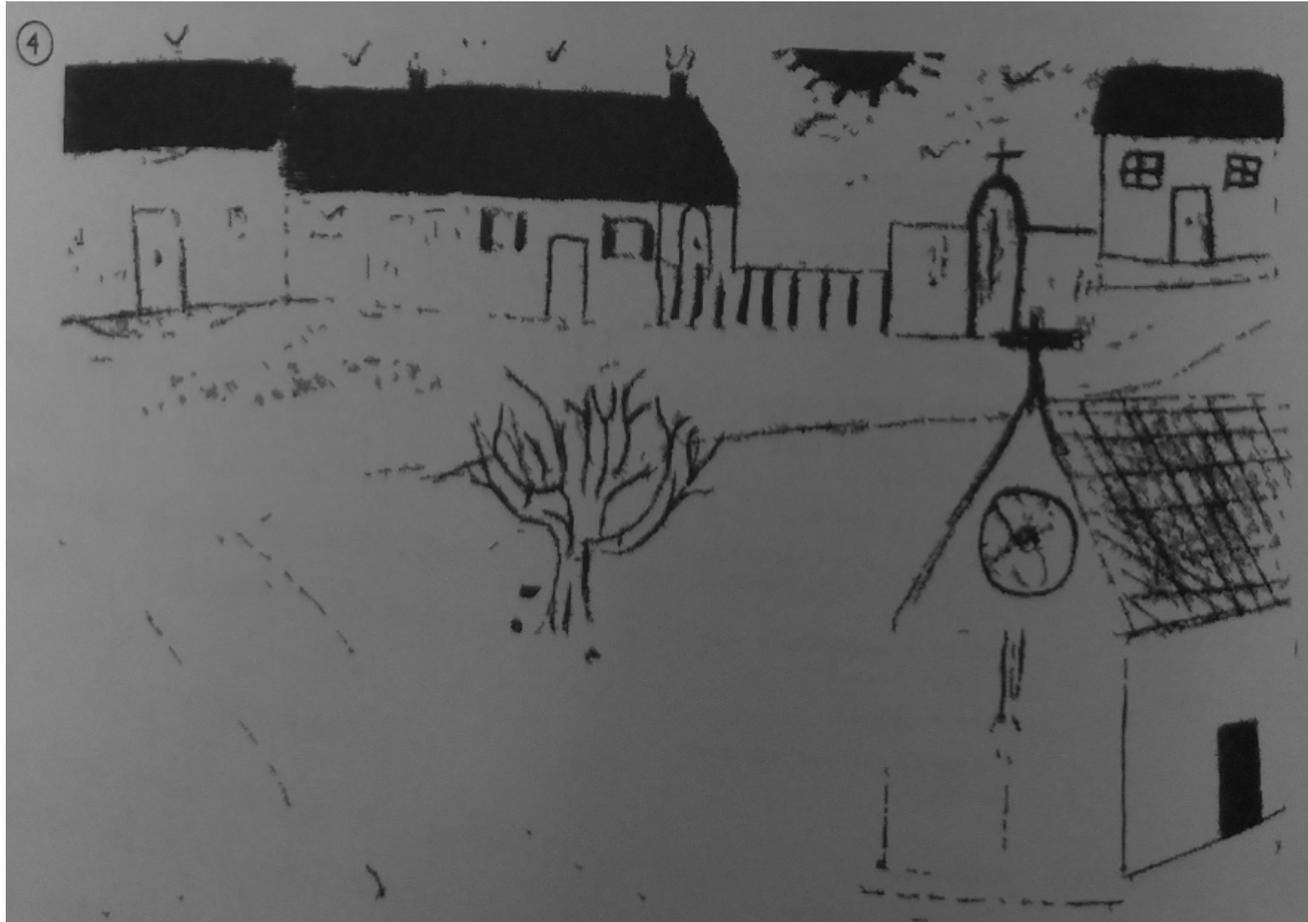


Figure 28 : Dessin correspondant au thème « Mon village tel que je le vois »²³⁶

²³⁶ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 222.

Thèmes	Sous-thèmes	CM2 FE		CM1		CM2		T	
		Rap.	Noy.	Rap.	Noy.	Rap.	Noy.	Rap.	Noy.
Corons	-Maisons des corons semblables/collées	5	-	6	1	7	1	29	6
	-Maisons des corons détachées	-	-	2	2	9	2		
Bourg	-Maisons-magasins autour de la place	4	4	-	-	3	-	15	10
	-Maisons agglutinées à l'église	4	2	3	1	-	-		
	-Maisons de part et d'autre des routes	1	-	-	-	-	-		
	-Rue de la Poste	-	2	-	-	-	-		
	-Descente vers Châtillon	-	-	-	-	-	-		
Corons + Bourg	-Église + magasin + rue de la poste + corons	-	1	5	1	-	-	6	3
	-Gare + coron	-	-	-	-	-	1		
	-Maison près des corons + corons	-	-	1	-	-	-		
Indéterminé	-Maison seule	-	-	1	-	-	-	3	1
	-Plusieurs maisons	-	-	-	-	1	1		
	-Maisons + église	-	-	-	-	1	-		
		14	9	18	5	21	6	53	20

Figure 29 : Tableau des principaux thèmes présents dans les 73 dessins correspondant au thème « Mon village tel que je le vois »²³⁷

Enfin, les résultats montrent que : 56% des enfants rapatriés situent leur village dans les corons ; 27% des enfants rapatriés le situent au bourg ; 12% des enfants rapatriés le situent dans l'ensemble bourg-corons ; et enfin 5% des enfants rapatriés le situent ailleurs. Ces résultats montrent que « *ce sont plutôt les jeunes enfants qui limitent leur vision du village aux corons. Plus ils grandissent, plus le village tend à être représenté par le bourg* »²³⁸. Effectivement, « *Les enfants découvrent relativement tard l'hors-corons puisque, jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école, c'est ici que tout se passe. Les enfants sortent peu de Noyant. Peu de familles ont une voiture, et la promenade familiale ne se pratique pas. Pourtant, même si l'ensemble de leur vie*

²³⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 221.

²³⁸ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 222.

est dans les corons (et à l'école), même si leurs rapports aux noyantais sont restreints, les enfants ne vivent pas totalement repliés sur eux-mêmes : ils franchissent les corons et entrent d'une manière ou d'une autre en relation avec certains éléments de Noyant et hors Noyant »²³⁹.

Les relations des enfants avec le milieu sont plus ouvertes : « *Il est fréquent, nous l'avons vu, que les enfants plus rapides, plus disponibles que leur mère, fassent des courses au bourg, à la boucherie ou à l'épicerie notamment »²⁴⁰.*

Pour finir, une autre thématique abordée par Ida Simon-Barouh dans son étude anthropologique concerne la question des « stéréotypes ». Comme l'explique l'auteure, ils ont « *cherché à les connaître chez les enfants, en posant certaines questions à l'intérieur du questionnaire général passé à l'école [...] »²⁴¹.*

Stéréotypes	Peuples pour les enfants rapatriés	Peuples pour les enfants noyantais
Les plus bêtes sont	Les Arabes	Les Arabes
Les plus intelligents	Les Français	Les Français
Les amis sont	Les Vietnamiens	Les Chinois
Les ennemis sont	Les Américains	Les Américains
Ceux qui veulent la guerre sont	Les Américains	Les Chinois
Ceux qui veulent la paix sont	Les Français	Les Français
Les méchants sont	Les Arabes	Les Arabes, les Allemands, les Caroliens
Les plus pauvres sont	Les Africains	Les Africains, les Arabes, les Caroliens
Les plus riches sont	Les Américains	Les Allemands, les Français
Les civilisés sont	Les Français	Les Français
Les sauvages sont	Les Africains	Les Africains

²³⁹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 271.

²⁴⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 271.

²⁴¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 296.

Peuples	Stéréotypes des enfants	
	Rapatriés	Noyantais
Les Africains sont	Pauvres et sauvages	Sauvage
Les Allemands	Apparaissent comme des ennemis et voulant la guerre	Ennemis – méchants – riches
Les Américains sont	Les ennemis, veulent la guerre, sont riches	Ennemis
Les Arabes sont	Bêtes, méchants, sauvages	Bêtes et méchants
Les Caroliens sont	-	Pauvres
Les Chinois	Veulent la guerre	Amis/veulent la guerre
Les Français sont	Intelligents, riches, civilisés, veulent la paix	Intelligents, riches, civilisés, veulent la paix
Les Indiens sont	-	Méchants
Les Japonais sont	Ennemis, méchants, veulent la guerre	-
Les Russes	Sont intelligents	Riches
Les Vietnamiens sont	Amis, veulent la paix/guerre	Veulent la guerre

Figure 30 : Tableaux regroupant l'ensemble stéréotypes recueillis chez les enfants²⁴²

L'ensemble des réponses obtenues permet de voir une « *similitude des réponses chez les enfants, filles et garçons, rapatriés ou non, en ce qui concerne les deux premiers choix. Ainsi tous aimeraient avoir pour amis en premier des Français, en deuxième des Vietnamiens. Si l'on ne connaissait pas la vie à Noyant, on pourrait conclure à une sympathie réciproque des enfants des deux communautés, et donc à une réelle interrelation dans la vie courante. On sait qu'il n'en est rien, mais cette mise à l'évidence montre que les enfants n'ont pas d'a priori défavorable entre eux, et que seule la barrière sociale les empêche de se fréquenter comme ils le souhaiteraient inconsciemment [...]. Ce désir d'avoir pour amis des vietnamiens et des français semblerait normal, si l'on croit P. Clément et N. Xydias qui ont observé, à l'aide du même type de questionnaire, les attitudes relationnelles des enfants du Vienne sur Rhône : "Les étrangers acceptés le plus favorablement sont les étrangers les plus proches, ceux avec lesquels on est le plus en contact ou qui sont le plus connus". Ceci se trouve vérifié pour les peuples suivants mentionnés, puisque pour les enfants rapatriés ce sont tous des peuples d'Asie qui entrent dans le choix, alors que pour les enfants noyantais ce sont les américains [...]* »²⁴³.

²⁴² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 298.

²⁴³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 305.

En définitif, dans cette partie, nous avons tenté de présenter de manière succincte et non exhaustive les principaux résultats de l'enquête ethnologique menée par les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh au cours de l'année 1965. Dans une certaine mesure, ces résultats représentent une base de données pour notre propre enquête. Pierre-Jean Simon et sa femme Ida Simon-Barouh dans leur étude ont réussi à rendre compte d'une période charnière pour le village de Noyant d'Allier, les années 1955-1965 qui ont été marquées par des changements et des tensions entraînés par l'arrivée d'une population nouvelle dans le village. Pour conclure leur enquête le couple déclare : « *Nous avons dit, et du reste on l'imagine aisément, l'importance du passé indochinois dans le présent noyantais. Ce passé, nous nous sommes efforcés de le reconstituer. Mais il faut bien constater que, très souvent, ce à quoi l'on a eu accès c'est à un passé un peu mythique, ou du moins arrangé et embelli. Il eut été d'un grand intérêt d'obtenir de nombreuses histoires de vies, complètes et authentiques. On connaît les difficultés de la méthode [...]. Pour beaucoup d'Eurasiens leurs origines ne sont pas celles qu'on avoue volontiers [...]. Les biographies sont ainsi, fréquemment retouchées [...]. D'autre part, la volonté de s'affirmer comme des français à part entière dans un milieu qui tend à ne guère les considérer autrement que comme des étrangers, la nostalgie du pays perdu, le désir aussi de ne pas se laisser enfermer dans un plutôt misérable présent, tout cela en amène beaucoup à transfigurer leurs souvenirs et à s'inventer un passé glorieux et opulent [...]* »²⁴⁴.

²⁴⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, pp. 244-245.

B) Méthode : manques et atouts

Comme nous venons de le voir précédemment, l'étude ethnologique de Pierre-Jean Simon et de Ida Simon-Barouh sur la population rapatriée d'Indochine à Noyant d'Allier en 1965, est une enquête qui mélange étude quantitative et qualitative. Les deux chercheurs n'utilisent pas exactement la même méthodologie. En effet, pour sa part, Pierre-Jean Simon se rapproche de l'étude qualitative en se basant sur une enquête de terrain et de l'observation participante ; Ida Simon-Barouh, quant à elle, pour son étude orientée sur les enfants rapatriés, se base davantage sur une méthode quantitative avec l'utilisation de questions et d'outils similaires permettant l'étude de données recueillies directement (dessins, rédactions...). Contrairement à l'observation participante, l'utilisation de questionnaires permet la collection d'informations de manière plus facile et surtout plus rapide. De plus, d'une manière générale, l'exposé des résultats de l'ensemble des données recueillies correspondant davantage aux attentes d'une étude quantitative, notamment avec la présentation de nombreuses données chiffrées comme nous l'avons vu précédemment. En effet, cette enquête s'inscrit dans les années 1960-1970, période durant laquelle la méthodologie quantitative était très marquée. De nos jours, cette méthodologie est plutôt considérée comme datée, notamment du fait d'une importance moindre accordée au côté qualitatif dans ces enquêtes. Même si généralement, la méthode quantitative et la méthode qualitative sont présentées comme antonyme, en réalité celles-ci sont complémentaires et un dialogue entre les deux approches est donc nécessaire. En effet, chaque méthode a des objectifs différents. Selon Gilles Parotto, il est nécessaire d'avoir un « *dialogue entre qualitativistes et quantitatives lorsque l'objet d'étude est complexe et hautement dépendant du contexte comme c'est le cas ici* »²⁴⁵. L'étude qualitative s'intéresse aux comportements et aux opinions, l'étude quantitative, quant à elle, se base sur des données chiffrées permettant de formuler une synthèse de la pensée générale. De surcroît, à l'instar des études quantitatives, Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh se sont basés sur un échantillonnage de la population, en l'occurrence la population indochinoise de Noyant d'Allier de 1965. Il s'agit plus particulièrement de la méthode non probabiliste, en effet, ils ne s'appuient pas sur un échantillonnage obtenu aléatoirement mais sur un groupe d'individus choisi en

²⁴⁵ PAROTTO Gilles, *Apports et limites des méthodes quantitatives à la compréhension du lien entre environnement et migration humaine*, Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, 2017.

fonction de critères définis²⁴⁶. En outre, la méthode quantitative vise à réduire la subjectivité, tandis que la méthode qualitative est directement influencée par la subjectivité des acteurs mais également des chercheurs. D'une certaine façon, Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh ont explorés de manière approfondie les données pour ensuite construire des données statistiques. Dans ce contexte, l'étude de Pierre-Jean Simon et de sa femme Ida Simon-Barouh présente de nombreux graphiques et tableaux résumant les principales données recueillies comme nous l'avons vu antérieurement sur lesquels nous avons pu nous appuyer afin de formuler notre enquête. Afin de nous placer dans la continuité de cette étude essentiellement quantitative, nous avons souhaité mener une recherche principalement qualitative, notamment en nous appuyant sur des entretiens, aussi bien avec des populations rapatriées, que des populations noyantaises, que des descendants de mineurs polonais afin de recueillir l'ensemble des mémoires entourant l'arrivée des rapatriés indochinois dans le village. La majorité des entretiens a été réalisée en suivant la logique semi-directive ; même si certains entretiens tendent davantage vers le récit de vie. Les entretiens permettent notamment une analyse par théorisation ancrée²⁴⁷. En définitif, il s'agit de comprendre un phénomène de manière approfondie en partant du vécu des acteurs. André Burguière dans le cadre de l'enquête de Plozévet, annonce des « *prolongations possibles* » avant de conclure. Il déclare : « *Le dossier de l'enquête reste ouvert. D'autres convergences, d'autres cheminements apparaîtront demain. Il faudra revenir à Plozévet* »²⁴⁸. De la même manière, à la fin de leur étude, lors de la conclusion de leurs ouvrages, les chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon mettent en évidence de nouvelles perspectives de recherche possibles : « *La description et l'analyse que nous avons tentées de ce village franco-indochinois qu'est devenu Noyant, se réfèrent à la situation telle que nous avons pu l'observer en 1965, l'année de notre séjour. Depuis lors, bien sûr, l'histoire ne s'est pas arrêtée. L'événement le plus important a été, dès l'année suivante, la suppression du Centre d'Accueil en tant qu'organisme administratif et la vente des logements de corons à leurs occupants, vente dont on parlait déjà depuis quelques temps et en prévision de laquelle, nous y*

²⁴⁶ À l'inverse, la méthode probabiliste repose sur un échantillonnage tiré aléatoirement dans le groupe d'individus étudié.

²⁴⁷ Méthode d'analyse qualitative des données développée par Pierre Paillé.

MELIANI Valérie, « Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode », *Recherches qualitative – Hors-Série*, n° 15, Université Montpellier 3, 2013, pp. 435-453.

²⁴⁸ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 55-78.

avons fait allusions, plusieurs travaux avaient été effectués. Une cérémonie officielle, le 2 juin 1966, a marqué cette disparition du Centre d'Accueil – dont la tâche était désormais considérée comme, pour l'essentiel, achevée – et le transfert des responsabilités qui pouvaient encore lui incomber vis-à-vis des rapatriés, à la municipalité de Noyant. L'enclave des coronas a donc depuis cette date été incorporée dans l'ensemble communal [...]. Officiellement, l'intégration au milieu d'accueil de cette population exogène arrivée là dix ans plus tôt est accomplie, ou du moins en bonne voie de l'être. On doit en tout cas admettre qu'une période de l'histoire de Noyant s'est achevée en 1966, qu'une autre a commencé. Que sera-t-elle, quel sera dans l'avenir le destin de cette communauté franco-asiatique ? »²⁴⁹.

²⁴⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 493.

C) Regard critique et prise de recul vis-à-vis de l'enquête

« De cette étude, on mesure les imperfections et on sait les lacunes. On en soupçonne aussi la part d'interprétation subjective et l'on conçoit bien que l'étude eut-elle été menée par quelque autre, les résultats n'en eussent sûrement pas été identique, mais reconnaissant cela – et même si l'on admet que dans les sciences qui ont directement l'homme pour objet, ne pourra sans doute jamais être réduite à rien ni à tout à fait mise en équation l'approche particulière de chaque chercheur, sa propre manière de voir, de sentir et de dire les choses – c'est dans le même temps constater combien sont encore très imparfaits les modes d'investigation et surtout les outils conceptuels des sciences sociales pour correctement analyser, comprendre et rendre compte de la complexité des faits. En contact direct avec les faits, à partir d'eux et pour y retourner – dans les perspectives d'une sociologie totalisante et dédogmatisée. Nous souhaiterions y avoir, un peu, contribué ici »²⁵⁰.

Malgré tout, il est également essentiel de prendre du recul. Plusieurs interrogations majeures se posent à la fin d'une enquête de terrain et après sa rédaction, en particulier la question de l'objectivation et la question de la garantie scientifique.

L'une des principales limites correspond à la question de l'objectivité de l'auteur comme nous l'avons déjà évoqué précédemment. En effet, la phase de rédaction nécessite une prise de distance vis-à-vis du terrain pour le chercheur. Cela n'est pas forcément évident pour le chercheur qui a créé des liens de proximité avec ce dernier au sein duquel il a vécu pendant plusieurs mois, et dans lequel il a tissé des liens et pris des habitudes : *« [...] Prétendre pourtant, dans une telle situation, s'en tenir toujours à une parfaite neutralité ne peut être qu'illusoire : toute prise de position, toute opinion, tout comportement sont forcément interprétés dans un sens ou dans l'autre »²⁵¹*. L'objectivité est surtout remise en considération avec l'utilisation de la méthode de l'observation participante. Il est illusoire de croire en une objectivité et neutralité totale. Dès lors, il est donc nécessaire de prendre conscience et d'accepter cette part de subjectivité en l'intégrant au processus réflexif, il n'est pas nécessaire de considérer qu'elle invalide les résultats. Comme l'explique Edgar Morin, il est nécessaire

²⁵⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 494.

²⁵¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 243.

d'unir « deux principes antagoniques, l'objectivité et la subjectivité. Car, s'il faut faire le plein-emploi de l'objectivité, c'est-à-dire étudier les choses telles qu'elles sont sans se laisser influencer par ses sentiments, s'en tenir à une telle attitude ne permet pas de voir les réalités de l'intérieur »²⁵². De plus, la question du choix d'un terrain d'enquête spécifique par les chercheurs engendre des interrogations en termes d'objectivation et de mise à distance vis-à-vis du choix effectué.

Une autre limite réside dans l'acceptation du chercheur sur le terrain d'enquête. En effet, les acteurs peuvent faire preuve de méfiance – « [...] nous avons suscité une certaine méfiance – du reste très compréhensible – de la part des Indochinois, nous étions désormais en position d'être plus ou moins suspects aux yeux des noyantais »²⁵³ – le chercheur peut rester à l'extérieur de son terrain d'étude pendant toute la durée de l'enquête. En effet, l'acteur interviewé s'interroge sur les motivations du chercheur. Par ailleurs, sa présence à découvert il peut engendrer des changements de comportement de la part des interrogés, notamment avec une volonté « d'enjoliver » la situation réelle. L'enquêté se questionne – légitimement – sur la manière dont va être interprété et analysé son discours. Ida Simon-Barouh rappelle « la difficulté d'enquêter auprès des adultes sans susciter au départ la méfiance »²⁵⁴, d'ailleurs, « avec la méfiance, le silence s'installe »²⁵⁵. Cependant, il est important de rappeler que « l'ethnographie, il est vrai, n'est pas un miroir. Or, c'est bien sous cette forme que, dans la plupart des cas, la demande de restitution s'exprime : ce que recherchent les informateurs dans les textes ethnographiques, c'est, d'une certaine manière, le reflet d'eux-mêmes tel qu'ils pensaient l'avoir donné. Ils quêtent ce qu'ils croient ou veulent être. En ce sens, l'ethnographe, parce qu'il renvoie bien souvent une image à laquelle ses interlocuteurs ont quelque peine à s'identifier, devient une sorte de décepteur du social. D'où les réactions que l'ethnologie du proche, dans sa déjà longue tradition, a pu relever de la part de ses lecteurs locaux – réactions sinon d'hostilité, du moins de déni (« Il [l'ethnographe] n'a pas tout vu... », « Il n'a rien compris... », « Il en dit trop... », « Il ne faut pas parler de tout cela... », etc.). [...] Son rôle, ses objectifs, son travail ne sont certes pas de conforter ou de légitimer les idéologies locales. Bien au contraire, il lui appartient de les expliciter, de les démonter après s'en être détaché et de

²⁵² LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 113-126.

²⁵³ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 243.

²⁵⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 21.

²⁵⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 15.

déboucher ainsi sur une thématique plus large capable d'intéresser un public éloigné »²⁵⁶. Le rôle de l'éthologue est d'analyser de la manière la plus neutre possible une petite communauté et son organisation. C'est dans ce contexte, que pour Masashiro Ogino, « le sociologue est, en quelque sorte, un éternel étranger. Il n'appartient ni à l'intérieur, ni à l'extérieur »²⁵⁷.

Finalement, un autre point important, avec la question de la réception, de la finalité et des résultats de l'enquête. En effet, cette phase peut souvent être le moment de désillusions pour les acteurs. Toutefois, le chercheur, en tant qu'observateur déforme forcément et involontairement les événements. De toute évidence, « toute communauté ayant une image d'elle-même, tout ce qui vient la contrarier provoque des réactions immédiates. Contraints de se confronter à la représentation que les chercheurs se faisaient d'eux, les Plozévetiens ont pu mesurer l'écart entre leur réalité et la « réalité » mise en scène par ces étrangers. Prenant conscience de leur identité culturelle, ils sont ainsi entrés, pour certains, dans un rapport "réflexif" avec elle. En ce sens, l'enquête a été, en elle-même, un événement social, une perturbation qui, en retour, a provoqué une attitude d'objectivation »,²⁵⁸ selon Masashiro Ogino.

L'analyse des ouvrages des chercheurs Ida Simon-Barouh et Pierre-Jean Simon nous ont permis d'avoir un premier socle de connaissance du passé indochinois et de ses conséquences premières sur le village de Noyant d'Allier. Au cours de ce chapitre nous avons tenté de déceler les logiques qui ont conduit les auteurs à ces résultats mais également les méthodes qu'ils ont utilisées pour mener à bien leur étude.

²⁵⁶ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 369-378.

²⁵⁷ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 369-378.

²⁵⁸ LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France rurale... op. cit.*, pp. 145-152.

DEUXIÈME PARTIE : DÉPART, ADAPTATION ET INSTALLATION

« [...] les rapatriés d'Indochine, naguère perçus comme les derniers vestiges de la colonisation française en Asie du Sud-Est, apparaissent désormais [...] comme la première vague, celle qui suivit la guerre française, des réfugiés des pays d'Indochine. Ces rapatriés étaient, certes, par définition juridique, citoyens français, ayant par conséquent des droits – ce que n'ont pas leurs successeurs – à être accueillis dans la "mère-patrie". Pour le reste, cependant, comme on le verra, beaucoup d'entre eux n'étaient français que par, justement, la citoyenneté, mais non par la nationalité si l'on entend par là l'appartenance à un peuple par la culture, la langue et la participation à la mémoire collective. Eux aussi – bien que dans des conditions généralement moins dramatiques que les réfugiés d'aujourd'hui – avaient dû quitter leurs pays d'origine du fait de la guerre et des changements politiques qui la suivirent. Et comme tant d'autres expatriés, ils durent en France s'acclimater, s'adapter, subir bon gré, mal gré un certain processus de déculturation et d'assimilation et, plus ou moins bien, s'intégrer »²⁵⁹.

Dans un deuxième temps, toujours afin d'avoir une approche nouvelle, nous nous intéresserons aux années 1965-1990, qui font suite à l'enquête ethnologique précédemment analysée. Cette nouvelle chronologie nous permet d'aborder plusieurs points nouveaux en particulier l'arrivée de familles de réfugiés dans le village de Noyant d'Allier, mais aussi les conséquences qu'a pu engendrer la fermeture du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine à la fin de l'année 1965, ou encore l'évolution du village – par exemple avec la diminution de la population, la fermeture de commerces – mais également la création d'une Pagode en 1984... L'étude de l'installation des réfugiés permet également de faire un parallèle, une comparaison entre l'arrivée des familles rapatriées et l'arrivée des familles de réfugiés à une vingtaine d'années d'intervalle, ainsi que les différentes raisons du départ, comment s'est passée l'intégration...

²⁵⁹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 1.

Chapitre 1 : Rapatriés et réfugiés : deux périodes, deux expériences du départ

« S.C. : Si je compare l'histoire de mes parents avec celle des rapatriés indochinois, même si le fil conducteur est le même, ce sont deux histoires différentes »²⁶⁰.

Dans un premier temps nous allons mener une étude comparative entre l'exil des rapatriés et des réfugiés d'Asie du Sud-Est. En effet, comme le souligne la fille de Madame Chhe, ce sont deux expériences de l'exil différentes.

A) Les raisons du départ

1. La guerre d'Indochine et les accords de Genève (1946-1954)

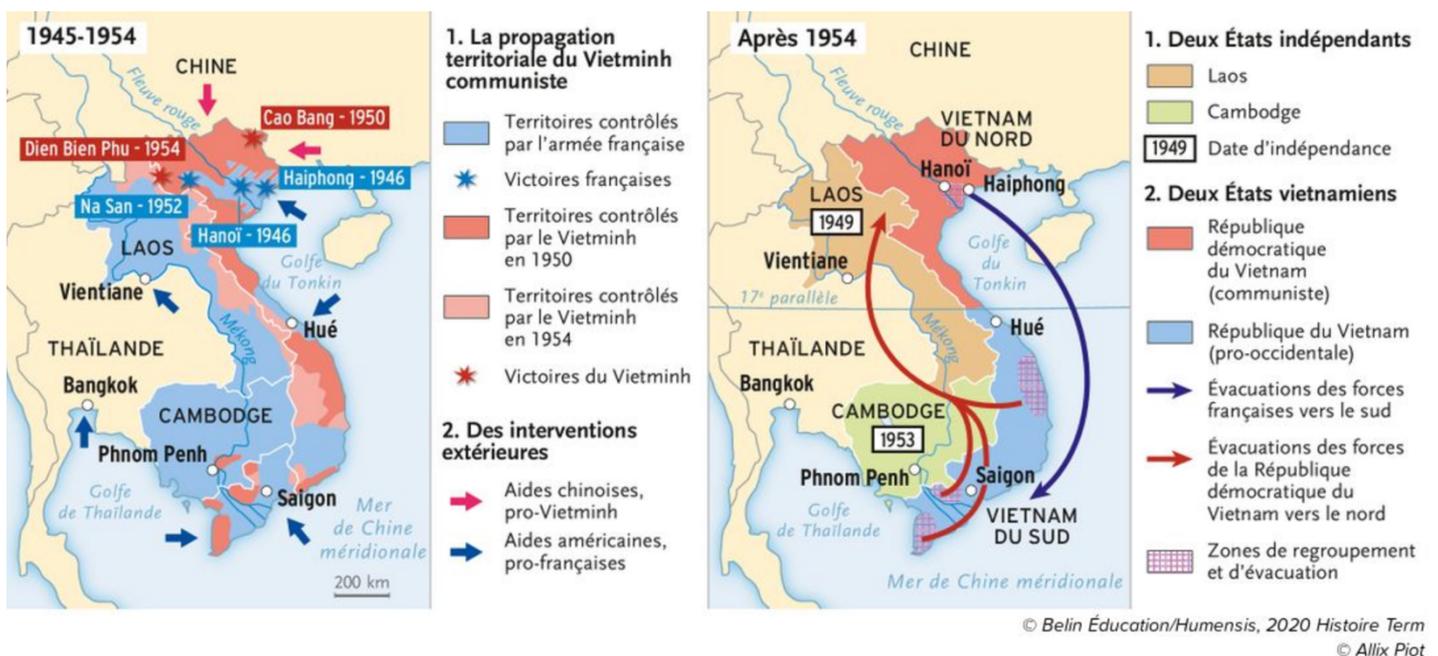


Figure 31 : Cartes de l'Indochine avant, pendant et après la guerre d'Indochine et les accords de Genève

« Pour des raisons multiples, un divorce est survenu entre la France et les indépendantistes qu'on appelait les Vietminh. Cette guerre dura neuf ans et à son issue, la France décide de se retirer. [...] La France a donc décidé de trouver un accord avec

²⁶⁰ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

les indépendantistes du Vietnam au cours d'une rencontre qui s'est tenue à Genève. Donc, vous aviez les représentants de la France, les représentants vietminh (le mouvement indépendantiste), et les grandes puissances mondiales également à la demande de l'O.N.U., afin de négocier et de trouver une solution pérenne entre la France et le Vietminh. Ce comité se tenait en réunion depuis le 26 avril 1954 et voilà que le 7 mai, on apprenait que le camp fortifié de Dien Bien Phu était tombé. Seulement quelques jours après le début de cette réunion, cette nouvelle tombait comme une véritable bombe. Les représentant français peinaient à garder la maîtrise des pourparlers, à tenter de négocier sans perdre l'avantage et d'obtenir des conditions qu'ils jugeraient correctes. Pierre Mendès France, présent à la table des négociations à Genève, dût d'abord se battre fermement pour imposer l'idée d'une entente et après plusieurs semaines de discussions, le 22 juillet courant, Pierre Mendès France²⁶¹ annonça la teneur des accords. La France devait évacuer le Nord du Vietnam ; elle aurait 100 jours pour quitter le Nord du Nord et 200 jours pour quitter le Sud du Nord. Voilà pour l'essentiel de cet accord. Bien sûr il y eut bien d'autres clauses mais nous nous en tiendrons là. De fait, le Vietnam se vit scindé en deux. Au Nord, on l'appela la République Démocratique du Vietnam et au Sud fut retenu le projet d'organiser un référendum avant les deux ans à venir afin de tâter les opinions et d'envisager une réunification entre le Sud-Vietnam et le Nord-Vietnam après le temps d'évacuation prévu. La limite entre Sud et Nord fut fixée au 17^e parallèle »²⁶².

À compter de 1954, la France connaît le démantèlement progressif de son empire colonial. Dès lors, la France doit prendre en charge le rapatriement de milliers de ressortissants français des colonies en direction du sol métropolitain. Pour ce faire, le gouvernement français met en place une politique de rapatriement et d'accueil, et instaure un cadre juridique. Progressivement, il y a la mise en place d'un arsenal juridique construit pour les rapatriés. « *La première vague de repli a lieu dès la fin de la Seconde Guerre mondiale [...] et provient du territoire indochinois qui entre alors dans une longue et violente phase de décolonisation durant laquelle s'opposent le Vietminh et les troupes françaises. Ces rapatriements prennent*

²⁶¹ Président du conseil et ministre des Affaires étrangères en 1954, il signe les accords de Genève et l'indépendance de l'Indochine.

²⁶² Témoignage d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017, retranscrit par Monsieur Duc Christian dans *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*.

une ampleur nouvelle après la défaite française à Dien Bien Phu et les accords de Genève de juillet 1954, officialisant l'indépendance du Vietnam, du Cambodge et du Laos »²⁶³.

Comme l'explique Edouard Brasseccasse – enfant rapatrié – dans l'extrait ci-dessus, après de longues années de colonisation du Vietnam, de protectorat au Cambodge et au Laos, la chute de Dien Bien Phu et la signature des accords de Genève, en 1954, aboutissent à la division du Vietnam en deux parties à hauteur du 17^e parallèle. Le Nord Vietnam appartient désormais aux Vietminh sous la dénomination : République Démocratique du Vietnam. À partir de cette date, la France est dans l'obligation d'évacuer le Nord du Vietnam. Les personnes s'étant positionnées en faveur de la France disposent donc de 300 jours pour quitter le territoire sous contrôle Vietminh. Les personnes ayant choisi la France et la Francitude s'exilent précipitamment en direction de Saïgon, abandonnant derrière eux leurs biens, leur famille et leur vie passée.

Cette évacuation a engendré un déplacement de masse exceptionnel en direction du Sud du Vietnam. À l'inverse, les départs en direction du Nord sont rares. La plupart des familles qui rejoignent le Sud du Vietnam n'avaient pas d'autres choix que de partir, en effet, ils étaient les dernières traces de la colonisation française en Indochine qui se voulait dorénavant indépendante. Chaque jour risque de coûter leur vie à des Français. La signature des accords de Genève va engendrer un bouleversement pour des milliers de familles.

« En 1955, la France décide de se retirer de toute l'Indochine, c'est encore une autre nouvelle parce qu'on pensait que seul le Nord du Vietnam serait concerné. Mais la France avait peut-être considéré que c'était le moment de quitter l'Indochine. Ce n'était pas forcément un mauvais choix mais ça a surpris tout le monde et ça a encore augmenté la pagaille et la panique. Bien sûr, il a fallu organiser tout cela, faire attendre les uns, informer les autres que l'on allait les embarquer ; en premier ceux du Nord qui avaient entre temps migré dans le Sud – ensuite ceux du Sud, puis ceux du Cambodge, et ceux du Laos »²⁶⁴.

²⁶³ VOISIN Alice, « Rapatrier les français(es) d'Indochine en métropole : La mise en place d'une politique d'intégration dans le contexte des migrations postcoloniales (1945-1962) », *Carnets du LARHRA*, 2019.

²⁶⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

En 1955, avec le départ définitif des autorités françaises et l'indépendance de l'Indochine, la France doit rapatrier ses ressortissants français d'Indochine. Environ 35 000 personnes doivent quitter le Vietnam – principalement –, le Cambodge et le Laos pour venir s'installer en la France métropolitaine.

« C'était à l'époque où il y a eu les conventions de Genève, la fin de la guerre avec la France... donc il fallait qu'on s'en aille, notre histoire ressemble un peu à l'histoire des harkis. Étant d'origine vietnamienne, pour les enfants c'était un peu compliqué de rester au Viêt-Nam, parce que mon père étant français cela ne plaisait pas à tout le monde au Viêt-Nam, c'est pour ça qu'on a été obligé de s'en aller, c'est par la force des choses »²⁶⁵.

« Après Dien Bien Phu, ils avaient le choix soit de rester au Vietnam, soit de partir. Sachant que s'ils restaient au Vietnam, étant donné qu'ils avaient la nationalité française, qu'ils avaient un faciès occidental, ils risquaient d'être exécutés. Le fait de partir du Vietnam, ça a été considéré par les membres de leur famille comme une trahison. Ma mère avait son frère et sa belle-sœur, et pour eux ça a vraiment été un déchirement »²⁶⁶.

« INT. Quelles ont été les raisons de votre départ ? Quels sont les éléments qui ont amené votre famille à partir ?

Les raisons de notre départ, c'est la chute de Dien Bien Phu en 1954, donc les Français et les eurasiens n'étaient plus les bienvenus. Il nous a fallu partir, tout laisser.

[...]

²⁶⁵ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

²⁶⁶ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

Le seul truc dont on avait le droit c'était une petite valise, nous devions tout laisser.

Politiquement en termes de sécurité il a fallu que l'on parte. Pour la petite histoire, ma mère est de la famille Lê, et elle était la petite cousine du dernier empereur du Vietnam qui était Bao Dai. C'est pour cela qu'il a fallu qu'on parte très rapidement »²⁶⁷.

« En 1954, il y avait la guerre et les Français ont perdu cette guerre dans la cuvette de Dien Bien Phu qui se trouve au Nord du Vietnam. De là le gouvernement français, qui avait déjà beaucoup de problèmes en Europe et en France avec la sortie de la dernière guerre mondiale, de 1945 à 1954 ce n'est même pas dix ans, donc la France se reconstruit, c'est très pauvre, le Vietnam est très loin, la France a finalement préféré laisser le Vietnam au Vietnam vu la défaite de Dien Bien Phu, et les accords de Genève c'est la journée de ma naissance, je pense que dans son ventre j'ai dû vivre toutes ces émotions, etc... »²⁶⁸.

L'Indochine est la première colonie française à obtenir son indépendance et les ressortissants français installés en Indochine sont les premiers rapatriés de l'histoire de France. Cette première vague de rapatriement s'inscrit dans un mouvement général de décolonisation. Dès lors, ce sont les prémices du démantèlement progressif de l'ancien empire colonial français qui se jouent. Cela préfigure les événements qui auront lieu en Algérie quelques années plus tard avec le sort des « harkis » et des « pieds-noirs ».

Dans ce contexte, il est nécessaire pour le gouvernement de mettre en place une législation spécifique afin de les accueillir sur le territoire métropolitain et avec l'intention de les aider à s'intégrer professionnellement et socialement. D'une certaine manière, le cas des rapatriés indochinois a préparé le terrain pour la mise en place progressive d'une véritable politique d'accueil qui sera effective lors des rapatriements d'Algérie. Même si l'histoire des rapatriements d'Indochine et d'Algérie est comparable, il faut rappeler que le statut des deux

²⁶⁷ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

²⁶⁸ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

pays n'était pas le même. En effet, l'Algérie était un département français tandis que l'Indochine était une colonie d'exploitation. D'ailleurs, la présence française en Indochine était moindre et représentait seulement 0,15% de la population, contre 10% en Algérie.

2. 1979 : Les « Boat People » fuient le communisme et les persécutions ethniques

Cette période de rapatriement des « français d'Indochine », première phase d'exil de populations issues du Sud-Est asiatique, ne préfigurait en rien le départ en masse de réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens deux décennies plus tard. L'exil des populations d'Asie du Sud commence à partir de la seconde moitié des années 1970, durant laquelle le Cambodge, le Laos et le Vietnam passent sous domination de régimes communistes. En effet, le départ des troupes françaises est marqué par de violentes oppositions, avec, d'une part, les proches du modèle français, et d'autre part, les proches du modèle communiste. Par la suite, en 1973, les troupes américaines quittent définitivement l'ex-Indochine après la signature des accords de paix de Paris. Ces accords mettent fin à la guerre du Vietnam²⁶⁹ mais les conflits internes se poursuivent. Ces événements prennent place dans le contexte de la décolonisation française et de la guerre froide – qui divise le monde en deux pôles. « *Dans chacun des trois pays, ces oppositions politiques se muent rapidement en guerres civiles, que les puissances des blocs de l'Est (Russie et Chine) et de l'Ouest (États-Unis) alimentent, en arrière-plan – par leur soutien à l'un ou l'autre camp* »²⁷⁰. Dans une certaine mesure, ces oppositions nationales deviennent des enjeux internationaux de la guerre froide. En 1975 les guerres civiles se soldent par la prise de pouvoir de régimes communistes dans les trois pays avec des conséquences tragiques : « *la même année sont de fait proclamés le Kampuchéa démocratique des Khmers rouges, la République socialiste du Vietnam et la République démocratique populaire lao* »²⁷¹. La prise de pouvoir des régimes communistes engendre des « mouvements de populations » importants, « *les premiers mois, les opposants aux nouveaux régimes sont les principaux candidats à l'exil. Ils sont, le plus souvent, citadins et instruits. Puis, progressivement, alors que l'arbitraire et la violence s'imposent aveuglément, les profils des réfugiés se diversifient. Hommes, femmes, enfants, vieillards, citadins et ruraux, cherchent à fuir pour échapper à la mort, à quitter leur*

²⁶⁹ Environ 1 millions et demi de morts pendant la guerre du Vietnam.

²⁷⁰ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens en France*, Bordeaux, Édition Du Détour, 2020, p. 10.

²⁷¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 11.

pays défiguré par des années de conflit. Commence ou se poursuit alors le temps de l'exil »²⁷². Cette émigration se poursuit jusqu'au milieu des années 1990. Selon le H.C.R. (Haut-Commissariat aux Réfugiés) près de trois millions de personnes ont quitté leur terre natale, par la terre ou par la mer, au péril de leur vie, pour fuir la pauvreté et la répression politique. Pour parler de cet exil, Karine Meslin parle de « *fuir des sociétés déstructurées pour survivre* »²⁷³. Cet exil se poursuit jusqu'au milieu des années 1990.

Au départ, la prise de pouvoir des régimes communistes au Cambodge, au Laos et au Vietnam est synonyme d'espoir pour les habitants, notamment avec la fin des guerres civiles. En effet, « *hormis les citoyens les plus politisés et proches des régimes vaincus, beaucoup se raccrochent aux promesses de justice et d'égalité portées par chacun des partis au pouvoir* »²⁷⁴.

Dans le cadre de notre étude, nous avons uniquement eu l'opportunité d'interroger des réfugiés et enfants de réfugiés, vietnamiens et cambodgiens. De ce fait, ci-dessous, nous allons nous concentrer sur l'histoire des réfugiés cambodgiens et vietnamiens.

Au Vietnam, après la prise de Saïgon en 1975 par l'armée populaire vietnamienne et la fin de la guerre du Vietnam, le pays est réunifié sous le nom de la République démocratique du Vietnam, désormais « *la réunification du Nord et du Sud du pays (gouvernés séparément depuis l'indépendance), et de leurs habitants, en guerre depuis près de trente années, constitue alors un défi historique* »²⁷⁵. Dès le printemps 1975, environ 250 000 vietnamiens du Sud sont enfermés dans des camps de rééducation et de travail forcé. Au total, près d'un million et demi de vietnamiens vont être enfermés dans ces camps²⁷⁶. Désormais, un gouvernement arbitraire, autoritaire et répressif est instauré, la population entière est surveillée et doit faire face à l'endoctrinement, à la souffrance morale et physique, à la pauvreté et à la famine. Dans ce contexte, des milliers de familles fuient leur pays dans l'urgence. Environ 1 300 000 vietnamiens quittent leur pays au péril de leur vie, notamment par la mer. Les réfugiés s'entassent sur des bateaux de pêche, visés par les tirs, en direction des pays voisins, cela leur

²⁷² MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...* op. cit., p. 11-12.

²⁷³ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 12.

²⁷⁴ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 12.

²⁷⁵ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 13.

²⁷⁶ Dans ces camps, environ 165 000 personnes meurent de faim, de fatigue, de maladie...

vaudra l'appellation de « boat people »²⁷⁷ d'Asie du Sud-Est. Fuyant la répression communiste vietnamienne, le père de Caroline Guyenne était l'un de ces « boat people » :

« INT. Quelles ont été les raisons de votre départ du Vietnam vers la France ?

Pour mes parents en fait... (hésitation, nervosité, émotion) le Vietnam à l'époque, même si c'est stabilisé ça reste un pays plutôt fragile. Donc, dès qu'il y a des tensions dans les frontières, ils désignent des personnes dans les villages pour être volontaires pour aller à la guerre au premier front. Et mon père est souvent cité comme nom, et à chaque fois ... les tensions se sont apaisées et donc il a échappé plusieurs fois comme ça à des tensions... Chaque fois son nom est cité pour partir à la guerre [inaudible] pour défendre les frontières du Vietnam par rapport aux pays limitrophes. Au bout d'un moment, il en a eu marre et il est parti en cachette en tant que réfugié, c'est ce qu'on appelle souvent les boat people, ceux qui quittent en cachette au péril de leur vie. C'est comme ça qu'il nous a laissé à contre cœur, mais il nous a laissé, et maman n'était pas du tout au courant. Il est parti en cachette, il a été recueilli par un bateau américain... Dans un premier temps il a atterri à Hong-Kong, en tant que réfugié... Il a été accueilli là-bas et après il a demandé l'asile en France.

INT. Pourquoi est-ce que vous êtes venus en France ?

Pour les autres (réfugiés) je ne sais, parce que les raisons bien sûr c'est personnel, mais pour papa, il avait plusieurs pays en vue : le Canada, l'Amérique et la France... Apparemment, dans les camps de réfugiés, les différents pays qui pouvaient accueillir viennent en permanence et les gens peuvent aller se renseigner, et ensuite aller choisir entre guillemets de postuler pour le pays qu'ils veulent »²⁷⁸.

Au Cambodge, entre 1975 et 1979, le pays est dirigé par le régime des Khmers rouges (communistes extrêmes). Durant cette période, le pays est touché par de nombreux massacres et de nombreuses famines. Karine Meslin décrit cette période comme « *la plus sombre et la*

²⁷⁷ « Boat People » : Les réfugiés de la mer. Selon le H.C.R., entre 1975 et 1990, entre 200 000 et 400 000 réfugiés sont morts en mer, tandis que 67 000 ont été secourus.

²⁷⁸ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

plus funeste de l'histoire du pays »²⁷⁹. À l'origine, le gouvernement des khmers rouges souhaite redonner au Cambodge sa grandeur passée avec un repli sur lui-même. Cette idéologie s'appuie sur le collectivisme avec le travail des champs par l'ensemble de la population, pendant douze heures par jour, sept jours sur sept. Dans cette optique, « *l'ensemble de la population est déporté en zone rurale et tous les Cambodgiens soupçonnés d'être pervertis par l'influence occidentale (du fait de leur statut social, de leur éducation ou de leur citoyenneté) sont persécutés* »²⁸⁰. À l'instar du Vietnam, les populations doivent faire face à un gouvernement arbitraire, à la cruauté, à la misère, à la famine et à l'endoctrinement. Dans le même temps, la société est restructurée, « *cette nouvelle organisation démantèle, un à un, tous les repères des Cambodgiens, s'attaquant à la famille, à la langue, à la religion, au respect des aînés, etc. Elle inverse la hiérarchie sociale et celle des âges : les jeunes et les ruraux sans instruction constituent le "peuple nouveau", sur qui le "Cambodge nouveau" entend s'appuyer. À l'opposé, les membres des anciennes élites du pays sont systématiquement torturés, puis assassinés [...]* »²⁸¹. Durant cette période, le Cambodge compte plus de deux millions de morts. Dans ce contexte, des milliers de personnes – hommes, femmes, enfants... – tentent d'échapper à la souffrance en quittant leur pays en tendant de rejoindre les frontières voisines en pleine nuit dans l'espoir d'un avenir meilleur. Selon le H.C.R., environ 34 000 cambodgiennes ont rejoint la Thaïlande, environ 20 000 cambodgiens ont rejoint le Laos et environ 170 000 cambodgiens ont rejoint le Vietnam.

« J'ai quitté le Cambodge en 1979.

S.C. : Je vais essayer de préciser... 1979 c'est son départ, il y a une transition après son départ et avant son arrivée en France, beaucoup de réfugiés cambodgiens qui vont devenir des réfugiés en France, sont passés par la Thaïlande, d'où la création de camps cambodgiens à Khao I Dang.

[...]

²⁷⁹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 22.

²⁸⁰ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 23.

²⁸¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p. 25.

S.C. : Il y a eu deux pays qui étaient pays accueillants de ces réfugiés politiques : il y avait les États-Unis et la France. En fait, du côté de ma mère, ils sont TOUS partis aux États-Unis, et du côté de mon père ils sont tous partis en France. Mon grand-père est décédé dans l'un des camps thaïlandais, mais elle ne sait pas exactement où, les souvenirs (sont flous) car ils ont beaucoup bougé entre différents camps et c'était très difficile... les camps étaient comme des bidonvilles pour les réfugiés politiques. Les Thaïlandais toléraient leur présence mais il ne fallait surtout pas qu'ils sortent de ce camp, si on peut appeler ça comme ça, parce qu'on parle de camps mais ce sont plutôt des bidonvilles, c'est une ville dans une ville, c'était tous les réfugiés cambodgiens qui étaient à la frontière... La particularité c'est qu'ils ont été séparés sur différents continents, et du coup les retrouvailles ont été longues car il fallait rechercher la famille, et ça n'a pas été évident. C'est surtout ce qui a été difficile, je pense, pour ma mère, d'être séparée de sa famille, de ne pas savoir où ils sont et qu'elle ait perdu sa mère et qu'elle n'ait pas pu assister à l'enterrement de sa maman.

« INT. Quelles ont été les raisons de votre départ du Cambodge ?

J'ai quitté Cambodge en 1978 car pour avoir une vie, pour se marier, c'était difficile avec la guerre, avec Pol Pot (émotion). On n'avait pas à manger... [Inaudible] L'armée traversait dans le camp, l'armée surveillait l'eau et tout ça... Il fallait quitter pour survivre.

[...]

On a traversé la frontière pour survivre. [Inaudible] Après on est arrivé dans le camp en Thaïlande, on est resté dans le camp. [Inaudible] C'était soit partir soit rester comme ça... Après la Croix Rouge nous a amené dans le camp Khao I Dang

[...]

INT. Combien de temps êtes-vous restée en Thaïlande ?

Pendant trois ans, jusqu'en 1983 »²⁸².

La fuite du pays constitue également une étape dangereuse pour les populations, en effet, les réfugiés par la mer doivent faire face à la piraterie et les réfugiés par la terre sont poursuivis par les militaires. Lorsque les réfugiés arrivent aux frontières voisines et qu'ils rentrent illégalement sur le territoire voisin. Ils sont considérés comme des clandestins et comme indésirables. Ces derniers sont alors envoyés dans des camps pour réfugiés. *« Au sein des camps gérés par les États des premiers pays d'accueil, les conditions de vie demeurent très difficiles. Malgré l'aide des organisations non gouvernementales (O.N.G) et des associations humanitaires, l'eau et la nourriture font souvent défaut, les réfugiés sont malmenés par les militaires chargés de les surveiller ; les conditions d'hygiène et de soin demeurent déplorables [...] Progressivement, cependant, ces camps s'apparentent de plus en plus à des villes de transit, où les réfugiés, à force de temps passé, reprennent un semblant de vie, grâce à la mobilisation des O.N.G. et des associations humanitaires. Celles-ci distribuent des vivres et des produits de première nécessité, essaient d'aider les membres de familles séparées à se retrouver, mettent en place des écoles ou encore des lieux de soin, en lien avec les autorités locales, pour les blessés et les nombreux réfugiés mutilés par les mines antipersonnel. Les réfugiés eux-mêmes recréent des activités : des commerces, des offres de services (bricolage, etc.), ou encore des lieux de culte. Au fil des années, des mariages y sont célébrés, parfois dans la perspective d'augmenter les chances de départ vers un troisième pays, parfois parce, malgré la précarité, l'attente et la déshérence, la vie suit son cours. De nombreux enfants naissent aussi dans ces camps (d'unions choisies, mais aussi d'unions forcées : les viols et les prostitutions étant fréquents) et y passent une partie de leur enfance »²⁸³.*

Dans ce contexte général d'exil avec des retombées mondiales, la France a accueilli près de 128 531²⁸⁴ réfugiés du Sud-Est asiatique : environ 45 000 cambodgiens ; environ 32 000 laotiens ; et environ 33 000 vietnamiens. La France les a aidés à s'installer et à s'intégrer sur le sol français. Progressivement une véritable diaspora s'implante dans plusieurs pays en particulier aux États-Unis, mais également en France.

²⁸² Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

²⁸³ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.* pp. 38-40.

²⁸⁴ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*

« S.C. : Il y avait deux pays qui étaient pays accueillants de ces réfugiés politiques : il y avait les États-Unis et la France. En fait, du côté de ma mère, ils sont TOUS partis aux États-Unis, et du côté de mon père ils sont tous partis en France »²⁸⁵.

De nos jours, une grande partie de la communauté asiatique de France est issue de cette vague d'immigration.

Par conséquent, nous faisons de ces événements le point de départ de nos recherches sur les Français rapatriés d'Indochine et sur les réfugiés du Sud-Est asiatique.

²⁸⁵ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

B) Organisation des départs et acheminement vers la France : le déracinement.

La fuite imprévue hors du pays d'origine

Comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente, en 1954-1955, après les Accords de Genève et le retrait des troupes françaises en Indochine, il fallut organiser le rapatriement des 35 000 citoyens français d'Indochine jusque sur le sol métropolitain. Il s'agit alors d'une situation inédite, en effet les rapatriés indochinois sont les premiers rapatriés de l'histoire française. Quelques années plus tard un véritable élan de solidarité mondial se met en place pour accueillir ces réfugiés du Sud-Est asiatique qui fuient les répressions communistes nouvellement installées. Dans ce contexte, la France devient l'un des principaux pays d'exil. En effet, cette dernière accueille et aide à s'installer près de 130 000 réfugiés sur le territoire français. Ainsi, il y a eu une prise en charge par l'État, par des particuliers et par des associations des rapatriés et réfugiés lors de leur arrivée en France, notamment avec la mise en place de mesures d'urgence.

1. Un rapatriement inédit à cette période : la planification et l'encadrement des rapatriements

« Toute décolonisation, quelle que soit la nation tutélaire ou le pays colonisé, a donné lieu à des rapatriements. La période d'après la Seconde Guerre mondiale reste grandement marquée par les migrations de type politique dont l'Europe occidentale, par la force des histoires coloniales, subit les contrecoups. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique, la France, plus tardivement le Portugal, et en d'autres circonstances l'Allemagne de l'Ouest, ont dû faire face aux rapatriements, exodes et expulsions. En France, ce phénomène s'affirme avec plus de force. Le conflit indochinois, les agitations nationalistes au Maroc et en Tunisie, l'insurrection en Algérie évoluent vers des indépendances souvent arrachées par la force. [...] De 1954 à 1964, plus d'un million six cent mille personnes, pour la plupart de nationalité française, arrivent en France, le plus souvent dans des conditions pénibles »²⁸⁶.

²⁸⁶ JORDI Jean-Jacques, « Les rapatriés, une histoire en chantier », *Le Mouvement social*, n°191, 2001, pp. 3-7.

Avant les accords de Genève, la France n'avait pas envisagé l'éventualité d'un rapatriement. Les autorités françaises sont alors prises au dépourvu et n'avaient pas préparé le retour de milliers de ressortissants français d'Indochine – soldats et civils. Dans ce contexte, en 1955-1956, la France n'avait encore aucun cadre institutionnel pour accueillir ces rapatriés. Finalement, les six premiers mois du rapatriement représentent une période de mise en place générale pour l'organisation des moyens de transport et la création des centres d'accueil des rapatriés. Dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier le nombre de personnes concernées, cependant cette identification est complexe et incertaine. L'objectif est de rapatrier les personnes le plus rapidement possible. Les trajets depuis l'Indochine en direction de la France se font essentiellement par voie aérienne et par voie maritime. Toutefois, l'aspect inédit de la situation dépasse les prévisions et engendre des problèmes non envisagés. De cette manière, le retour des ressortissants français indochinois voit le passage d'une « *simple "prise en charge du 'voyage-retour' des nationaux"* à une *politique d'accueil qui accompagne les individus dans leur intégration à la société métropolitaine* »²⁸⁷. De plus, il faut souligner, qu'à cette période, la France est toujours en crise et en pleine reconstruction à la suite de la deuxième guerre mondiale. Dans ces conditions, les rapatriés indochinois ont été accueillis dans des conditions précaires en lien avec les moyens du moment et en lien avec une situation alors sans précédent.

a. Le rapatriement des familles françaises d'Indochine

« En 1955, la France décide de se retirer de toute l'Indochine, c'est encore une autre nouvelle parce qu'on pensait que seul le Nord du Vietnam serait concerné. Mais la France avait peut-être considéré que c'était le moment de quitter l'Indochine. Ce n'était pas forcément un mauvais choix mais ça a surpris tout le monde et ça a encore augmenté la pagaille et la panique. Bien sûr, il a fallu organiser tout cela, faire attendre les uns, informer les autres que l'on allait les embarquer ; en premier ceux du Nord qui avaient entre temps migré dans le Sud – ensuite ceux du Sud, puis ceux du Cambodge, et ceux du Laos. Dans l'Hexagone, sévissait une grosse crise du logement et la France avait bien prévu que les départs ne se feraient qu'en fonction de la disponibilité des logements. Par famille, les bagages se composaient normalement de seulement deux valises. Finalement, ils acceptèrent ceux partant par bateau avec une malle

²⁸⁷ VOISIN Alice, « Rapatrier les français(es) d'Indochine en métropole... », *op. cit.*

supplémentaire. Donc, voyez-vous, les gens partaient avec trois fois rien. Entre temps, il fallait tout liquider, liquider sa maison, liquider son usine, liquider son commerce. Et la plupart du temps il était impossible de les vendre. Beaucoup de gens sont donc partis en laissant tout »²⁸⁸.

En 1954, après la défaite de Dien Bien Phu et les Accords de Genève, les familles de Français d'Indochine ayant choisi de rester françaises sont prises en charge par l'État français et elles sont rapatriées en métropole. Il s'agit d'une situation encore inédite à cette période, en effet, comme dit précédemment, c'est la première vague de rapatriement issue des anciennes colonies française. Dans ce contexte, comme nous l'avons déjà évoqué, la France n'a encore aucun schéma institutionnel et juridique pour accueillir les rapatriés. Les rapatriés indochinois vont en quelque sorte « essayer les plâtres » pour les prochains rapatriements et permettre la mise en place d'un cadre institutionnel pour les futurs rapatriements, en particulier celui des rapatriés algériens. Dans ce contexte, au départ le gouvernement est confronté à des questions et des problèmes logistiques, en effet, il est nécessaire de trouver les transports nécessaires et le personnel accompagnant ; et d'organiser l'accueil une fois débarqué en métropole.

Entre 1954 et 1966, la France accueille alors 35 000 rapatriés de l'ex-Indochine sur le sol métropolitain. À partir de 1964, le gouvernement français décide de ne plus prendre en charge le retour des Français d'Indochine²⁸⁹. Dans le même temps, la plupart des centres d'accueil ferment. Il s'agit alors d'une population mixte, composée d'administrateurs, de militaires et de naturalisés, qui sont contraints de partir et de se réinsérer dans un pays qui leur est pratiquement méconnu voire parfois hostile.

Après l'annonce des accords de Genève et du rapatriement des ressortissants français d'Indochine, dans la perspective d'être rapatriés, les familles doivent se rassembler pendant plusieurs jours et dans des conditions précaires et difficiles dans les grandes villes du Vietnam tel que Saigon, plus précisément le quartier de Cholon comme l'explique Monsieur Cao Van Tuat au cours de son entretien.

« INT. Quelles ont été les raisons de votre départ et pouvez-vous me raconter votre parcours de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France, puis à Noyant ?

²⁸⁸ Témoigne d'Edouard Brasseccasse recueillis lors de la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

²⁸⁹ BRÉE Fanny, Rapport de missions – Mission scientifique et documentaire sur l'histoire des rapatriés d'Indochine, 2014-2015.

... L'arrivée en France c'est après Dien Bien Phu. Les Français d'Indochine ont été obligés de partir du Vietnam. La plupart du temps ils ont été rassemblés dans des quartiers, à Cholon, à Saigon... il fallait... je crois que j'ai un courrier de mon père qui demandait justement l'autorisation de partir du Vietnam »²⁹⁰.

Comme le rappelle Madame Van Aenrode, le rapatriement des familles françaises ne se fait pas immédiatement, celui-ci doit être demandé par le « chef de famille » et par la suite le dossier de chaque famille est étudié.

« Arrivée à l'ambassade de Saigon, ma mère va voir si on avait nos malles et tout le reste, ben non, ils n'ont rien reçu, ni les papiers de l'armée de mon père, rien du tout ! Ce sont eux qui ont demandé à être rapatriés, ce n'est pas la France qui nous dit "vous pouvez partir". Ma mère a demandé, elle a dit que mon père voulait qu'on soit rapatriés et qu'il voulait rentrer en France »²⁹¹.

Les trajets depuis l'Indochine en direction de la France se faisaient par bateaux – principalement – et par avions pour les prioritaires. En fonction du moyen de transport les familles arrivent soit à l'aéroport d'Orly, soit au port de Marseille, puis elles sont dirigées vers les centres d'accueil provisoire.

On est parti du Vietnam en bateau sur le navire Laos le 30 juillet 1960, et on est arrivé à Marseille. Sur le bateau on était quatre, mon frère Jean-Paul, mes sœurs Madeleine et Henriette et moi, puis mon père et ma mère »²⁹².

« INT. Pouvez-vous me raconter votre parcours et celui de vos parents, de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant ?

²⁹⁰ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

²⁹¹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrod, rapatriée cambodgienne.

²⁹² Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

En 1955, en octobre 1955, on a quitté le Vietnam, nous avons été des privilégiés parce qu'on a pu voyager en avion, alors que d'autres étaient obligés de partir en bateau. On a d'abord atterri à Paris, au ministère des Affaires étrangères, quai Valmy, qui nous ont hébergé quelques jours, le temps de nous trouver un lieu de résidence. En 1955, lorsqu'au traité de Genève, on a rapatrié les Français et leurs familles, le Maire de l'époque à appris cela, et les mines qui avaient fermé en 1943, ont laissé les corons déserts, donc il a vu une opportunité pour repeupler les corons, donc il a postulé pour recevoir les rapatriés d'Indochine. Donc de quai Valmy nous avons atterri ici en plein hiver. J'avais deux ans à l'époque, je me souviens encore de notre arrivée dans les corons. On est arrivé directement dans les corons, pas celui-ci mais allée des Mimosas aujourd'hui, à l'époque, c'étaient des numéros de corons, c'était le deuxième coron. Et nous sommes restés là jusqu'en 1963 »²⁹³.

« C'est en début d'année 1956 qu'il a fallu partir. Nous sommes partis sur un bateau. J'avais donc deux ans et quelques mois, ma sœur aînée avait trois ans de plus que moi, et ma mère avait accouché de ma troisième sœur, qui avait à peu près quelques mois. Sur le bateau il y avait également le dernier des enfants de mon père qui avait à peu près 9-10 ans. On a tous embarqué sur le Toscanelli, un super bateau italien, la France a affrété beaucoup de bateaux italiens pour rapatrier tous ses ressortissants ».

[...]

« On est donc rapatriés, on prend donc ce bateau, 23 jours de bateau... ceux qui sont peut-être plus aisés, plus pressés, etc... ils sont partis aussi en avion, le gouvernement français a donné la possibilité à certains, pas à tous, et mon père comme il a tardé et tout ça, c'était en bateau, 23 jours de bateau, on arrive en France. Mon père, il était déjà assez âgé à ce moment-là, il avait 55-56 ans. On arrive en France, on arrive à Marseille, tout le monde descend. Le temps de faire les papiers, de savoir où loger toutes ces familles, depuis fin 1955, à ce moment-là le gouvernement français était pauvre, ils

²⁹³ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

n'ont pas fini de reconstruire tous les bâtiments... »²⁹⁴.

Même si généralement l'expérience du rapatriement est limitée à son mouvement global, il est nécessaire de considérer chaque situation de manière séparée. Les témoignages permettent de se rendre compte que les familles rapatriées ont en réalité vécu des rapatriements très différents du fait de leurs liens avec la colonie et du fait de l'endroit où ils vivaient au moment de la signature des Accords de Genève. Pour cette raison, « *on ne doit pas parler d'un seul rapatriement, mais de plusieurs, tant les expériences ont été différentes selon les cas* »²⁹⁵. Effectivement, certaines personnes et familles vivaient en Indochine depuis plusieurs générations tandis que d'autres venaient de s'y installer dans une optique durable. De plus, la situation est distincte entre les personnes françaises d'origine, les femmes de français rapatriés, les eurasiens ou encore les Indochinois naturalisés Français. Certains avaient déjà une connaissance de la France tandis que d'autres parlaient à peine la langue et ne connaissaient pratiquement rien du pays.

La distance et la région d'origine représentent également des éléments à prendre en considération dans l'expérience du départ. En effet, certains habitaient déjà Saïgon, alors que d'autres habitaient des espaces plus lointains comme le Nord du Vietnam, le Cambodge ou le Laos. D'ailleurs, certaines familles avaient déjà connu une première expérience du mouvement et de l'exil en fuyant précipitamment le Nord Vietnam en direction du Sud sous le délai des 300 jours imposés par le gouvernement Vietminh. Par conséquent, malgré un mouvement global, l'expérience du rapatriement est influencée par des éléments extérieurs comme le décrit l'extrait suivant.

« Quand on est parti pour la France, ma mère dans son paquetage elle n'avait pratiquement plus rien, par rapport à ceux qui sont partis de Saïgon »²⁹⁶.

Comme nous le montrent les extraits d'entretiens ci-dessus, la plupart des familles ont été rapatriées par bateaux et sont arrivées en France, à Marseille. La durée moyenne des trajets est d'un mois. Certains rapatriés font référence à des conditions extrêmement précaires sur les

²⁹⁴ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

²⁹⁵ SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés. La formation de l'identité du hikiagesha (1945-1958)*, Histoire – Institut National des Langues et Civilisation Orientales, Édition INALCO Paris, 2014, p. 19.

²⁹⁶ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

bateaux même si cela ne ressort pas dans l'ensemble des entretiens que nous avons recueillis. Dès septembre 1955, 267 personnes rapatriées partent en bateau en direction du port de Marseille. Par la suite, plusieurs vagues d'arrivées successives vont s'enchaîner durant les mois suivants. Pour commencer, entre 1954 et 1955, les premières familles qui sont rapatriées en France sont celles ayant déjà un hébergement en France ; les cadres et les agents de l'administration française en Indochine ; les responsables d'exploitation agricole ou d'entreprises commerciales ; ainsi que le corps expéditionnaire français d'Extrême Orient. Ensuite entre 1955 et 1965, sont rapatriés les indochinois, les eurasiens, les indiens des comptoirs, les cambodgiens et les laotiens qui sont restés attachés et fidèles à la France et qui sont déjà en « danger politique ». Dans le même temps, les autorités s'occupent du rapatriement des enfants de la F.O.E.F.I. et des enfants de troupes de Dalat comme nous le verrons ultérieurement.

« Je connaissais mieux et parlait mieux le Nord-Vietnamien, parce qu'au départ c'était que des rapatriés du Nord Vietnam »²⁹⁷.

La mise en place et l'organisation des rapatriements des ressortissants français d'Indochine jusque sur le sol métropolitain et pour certains dans les centres d'accueil pour rapatriés « *a constitué un travail de longue haleine, nécessitant des moyens immenses et la coopération de nombreux* »²⁹⁸ organismes.

Le rapatriement est perçu par certains ressortissants français comme un événement « normal », ils retrouvent alors leur pays natal et leur culture. De plus, la France est idéalisée, elle est perçue comme un pays riche et comme le pays de la liberté et de la fraternité.

D'une certaine manière, les rapatriements des ressortissants français d'Indochine représentent la fin d'une ère pour la France par rapport à son empire colonial et vis-à-vis de son lien avec les territoires de l'ex-Indochine. En 1965, la fin des rapatriements indochinois instaure un discours officiel de clôture sur ces rapatriements de l'ex-Indochine.

b. La Fédération des Œuvres de l'Enfance Française d'Indochine (F.O.E.F.I.)

²⁹⁷ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonick, autochtone.

²⁹⁸ SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés. La formation de l'identité du hikiagesha (1945-1958) ...*, op. cit., p. 30.

Parallèlement aux rapatriements des familles françaises d'Indochine sur le territoire métropolitain, les autorités doivent s'occuper du rapatriement des enfants eurasiens qui représente un enjeu important pour l'État français. Comme le précise, Yves Denechère, « *les rapatriements en France d'enfants eurasiens, afin de leur assurer une éducation et un avenir, ont été laissés aux soins de la F.O.E.F.I.* »²⁹⁹.

En effet, depuis le XIX^e siècle et l'implantation française en Indochine, les unions mixtes entre des colons français – fonctionnaires et militaires – et des femmes indochinoises existent. De ces relations – forcées ou amoureuses ; passagères ou durables – sont nés des métis franco-indochinois³⁰⁰. Si le père – français – avait épousé une Indochinoise et reconnu l'enfant, alors ce dernier obtenait la nationalité française. Or, si le père – français – ne reconnaissait pas l'enfant, celui-ci héritait de la nationalité de sa mère. Dans ce cadre, le décret du 8 novembre 1928 clarifie la situation des enfants eurasiens non reconnus par leur père – décédé ou ayant abandonné sa compagne et ses/son enfant(s). Dorénavant, « *tout individu, né sur le territoire de l'Indochine de parents dont l'un, demeuré légalement inconnu, est présumé de race française, pourra obtenir, conformément aux dispositions du présent décret, la reconnaissance de la qualité de français* » (Article 1).

De plus, comme le souligne Yves Denechère, un enfant métis pour être considéré de « race française » doit avoir du sang français mais doit également être socialisé dans un milieu de « culture française »³⁰¹. Dans cette logique, les enfants métis étaient envoyés dans des institutions religieuses où ils étaient imprégnés de la culture française. Les enfants envoyés dans ces structures pouvaient être orphelins, abandonnés ou non reconnus par leur père, et envoyés ici avec l'accord de leur mère. L'idée de regrouper tous les enfants métis dans des structures spécifiques a pour but de les imprégner de la culture française afin qu'ils travaillent en faveur de l'État français en Indochine par la suite : « *Vivant et grandissant ensemble, ils n'oublieront pas leur double identité : « Les enfants d'origine mixte élevés dans l'amour de leur patrie et de*

²⁹⁹ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine : Pratiques, débats, mémoires », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°14, 2012, pp. 123-141.

³⁰⁰ Également appelés « Eurasiens ».

³⁰¹ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op. cit.*, pp. 123-141.

leur pays natal sont un trait d'union indissoluble entre deux races et deux civilisations » disait William Bazé. Pour cela, ils doivent demeurer ensemble, entre eux »³⁰².

³⁰² DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

Dans l'extrait suivant Monsieur Béryl nous parle de son enfance dans l'un de ces pensionnats en Indochine :

« Je m'appelle Pierre-Marie Béryl. Je suis née en 1944. Je ne connais pas mes parents. À ma naissance on m'a déposé chez les religieuses au domaine de Marie à Dà Lat au Vietnam. Donc je n'ai jamais connu mes parents, j'ai vécu avec beaucoup d'autres eurasiens qui sont certainement dans le même cas que moi. Comme vivait tout enfant qui se respectait avec des aventures plus ou moins bizarres... mais toujours heureux dans l'ensemble, ça, je le reconnais, j'ai eu de la chance à ce niveau-là. Alors, comment ça se fait que je sois là-bas ? Je ne sais pas, on m'a déposé là-bas. Mes camarades, je suis toujours surpris qu'ils reçoivent soit leur mère, soit leur père, soit les deux ou des tontons et des tatas³⁰³ et... personne ne venait me voir. Donc j'ai posé la question à la religieuse qui m'a accueilli depuis que je suis poupon, et après elle m'a suivi de loin quand j'ai changé de section en grandissant, je lui posé la question, "comment ça se fait que personne ne vient me voir ?", elle m'a rétorqué tout simplement, "écoute Pierre-Marie tu n'as pas de parents, on t'a confié ici au domaine de Marie", et je n'ai jamais compris ce terme "confié" à l'époque. J'ai accepté parce que bon, quand on est gamin, tout ce que disent les grandes personnes en général, on accepte. Mon enfance, je peux le dire, j'ai été heureux, parce que les religieuses nous donnaient de l'affection. Pour nous, ce sont nos mères en fin de compte, pour tous les eurasiens qui sont passés par là-bas. D'ailleurs, quand je discute avec eux, c'est exactement pareil »³⁰⁴.

Entre 1938 et 1939, Jules Brévié est gouverneur d'Indochine, pendant cette période il se préoccupe du sort des métis. Ce dernier donne d'ailleurs son nom à une fondation qui prenait en charge des enfants eurasiens. Dans le même temps, en 1939, il crée l'école des enfants de troupes eurasiens à Dalat, comme l'évoque Monsieur Béryl : *« Au domaine de Marie, pendant la guerre d'Indochine, on n'a pas entendu un seul coup de fusil. C'est le coin le plus calme. En somme, Dà Lat, c'est un peu la petite France, parce que c'est un climat pas trop chaud, pas trop froid, c'est tempéré et ça convient très bien d'ailleurs pour les européens, en l'occurrence les Français. À un tel point qu'il y a même les enfants de troupe là-bas, mais il y a aussi une*

³⁰³ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

³⁰⁴ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

*maison de repos pour les militaires lorsqu'ils sont trop fatigués à cause de la guerre ou quoi que ce soit, ils viennent se reposer là. C'est un coin relativement tranquille, on n'a pas entendu de coup de fusil »*³⁰⁵.

Par la suite, entre 1942 et 1943, il devient secrétaire d'État aux colonies dans le Gouvernement de Pierre Laval. De ce fait, à la fin de la seconde guerre mondiale, le Général Leclerc exige que la fondation change de nom. La nouvelle organisation prend le nom de F.O.E.F.I. et est présidée par William Bazé – lui-même eurasiens³⁰⁶.

*« En 1955, de Đà Lạt on est allé à Saïgon et après on a pris le bateau pour venir en France. Le bateau c'est le Sérénia, un bateau d'origine grecque. Ça a duré à peu près trois semaines, et on est arrivé en France. Ce qui est extraordinaire dans ce bateau c'est qu'on était libre comme des moineaux, on pouvait aller partout, à droite, à gauche, les gens ne nous empêchaient pas d'aller à droite, à gauche »*³⁰⁷.

Dès 1947, la fédération commence à envoyer des enfants eurasiens vers la France. Après la chute de Dien Bien Phu et les accords de Genève, la F.O.E.F.I. continue de s'occuper et de rapatrier les enfants eurasiens. Il s'agit d'un enjeu considérable de la décolonisation. D'ailleurs, un accord en ce sens est passé entre le gouvernement français et le gouvernement vietnamien qui permet aux enfants eurasiens de venir en France, « *en raison de l'éducation qu'ils ont commencés à recevoir* »³⁰⁸. Le rapatriement de ces enfants métis n'est pas de la responsabilité de l'État mais est délégué à la F.O.E.F.I.³⁰⁹

Pour la F.O.E.F.I., l'enjeu de sauver des centaines d'enfants « *sans avenir dans leur pays de naissance puisqu'ils seraient rejetés sans doute par leur famille, sûrement par l'ensemble de*

³⁰⁵ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³⁰⁶ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

³⁰⁷ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³⁰⁸ SAADA Emmanuel, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, Édition La Découverte, 2007, p. 235.

³⁰⁹ Sauf pour les enfants eurasiens de l'École d'enfants de troupe eurasiens qui quitta Dalat en 1954 et se réinstalla en France en 1956.

la population, et de leur donner en France un enseignement et une formation professionnelle »³¹⁰.

Pour les mères se présente alors un véritable dilemme. En effet, à partir de 1954, elles doivent signer un « certificat de décharge » à la F.O.E.F.I. indiquant que la fédération peut « *sans accord ultérieur de ma part, envoyer mon enfant en France ou dans n'importe quel pays de l'Union française, pour y poursuivre ses études ou acquérir une formation professionnelle* »³¹¹.

D'une certaine manière, « *le déchirement des mères qui confient leurs enfants est considéré comme un acte d'amour les sauvant du mauvais sort qui les attend dans les deux Vietnam* »³¹².

En revanche, les mères qui refusent de confier leurs enfants les gardent auprès d'elles.

Dans son entretien, Monsieur Béryl nous parle de son expérience de l'exil entre son départ d'Indochine et son arrivée en France :

*« C'était en novembre qu'on était arrivé à Marseille, il commençait à faire froid, heureusement qu'il y avait des bonnes âmes qui nous attendaient, qui nous enveloppaient avec des couvertures, qui nous ont amené dans un endroit chaud pour nous donner une collation, à manger. On n'a même pas eu le temps de passer une nuit qu'on commence à diviser les enfants. Il y a un groupe qui prend un car pour aller à tel endroit, l'autre groupe ailleurs »*³¹³.

Comme l'explique Monsieur Béryl, Madame Marguerite Graffeuil³¹⁴ a joué un rôle important dans l'accueil des enfants eurasiens en France. En effet, grâce à ses connaissances et ses relations elle a obtenu des subventions qui ont permis à la F.O.E.F.I. d'acheter des propriétés en France où furent ensuite accueillis les enfants.

« Pour les foyers qui sont en France, c'est grâce à Madame Grafeuille, c'est une dame dont son mari était conseiller à la cour, au moment de son décès par bombardement

³¹⁰ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

³¹¹ SAADA Emmanuel, *Les enfants de la colonie...* *op. cit.*, p.237.

³¹² DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

³¹³ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³¹⁴ Veuve de Maurice Graffeuil, ancien résident supérieur en Annam.

malheureusement il est décédé avec son fils. En attendant le bateau, elle était à Dà Lat et elle a été contactée par Monsieur Baze, car comme il savait qu'elle allait rentrer en France, pour trouver des foyers, pour acheter des biens pour accueillir les eurasiens. Alors il y avait : Vouvray, Semblançay, Les Sablons, Saint-Rambert-en-Bugey dans l'Ain... et différents pensionnats privés, catholiques pour accueillir les orphelins, et aussi le château de Riez dans l'Indre et Loire. C'est elle qui a trouvé tout cela, mais ensuite elle s'occupait uniquement des filles. Tandis que pour les foyers des garçons, ce sont différents directeurs »³¹⁵.

Yves Denechère précise que « Dès l'arrivée, tout est fait pour montrer aux métis qu'ils doivent tourner une page de leur vie. Certains de leurs objets personnels qui les rattachent à leurs origines sont confisqués, il leur est interdit de parler vietnamien sous risque de punition, des fratries sont séparées. Des enfants fuguent pour retourner à Marseille »³¹⁶. De plus, « La fédération se donne pour mission de faire grandir ensemble les enfants eurasiens « rapatriés » afin d'atténuer le choc brutal de leur changement de vie. Le but de ce choix éducatif est une acculturation collective, générationnelle même. Mais les problèmes d'acceptation par le voisinage ou les tensions internes aux foyers de la F.O.E.F.I. poussent celle-ci à envisager d'autres moyens de prise en charge pour les métis. La dispersion dans une multitude de pensionnats de quelques enfants à la fois semble une voie médiane entre une trop grande concentration des enfants et un isolement non encadré qui est considéré comme la pire des options »³¹⁷.

Finalement, il nous apparaissait nécessaire de parler brièvement de l'histoire des enfants de la F.O.E.F.I. même si Noyant d'Allier n'a pas été un lieu d'accueil des enfants eurasiens d'Indochine, car il s'agit un chapitre important de ces rapatriements en France. D'ailleurs certaines personnes, à l'instar de Monsieur Béryl, sont par la suite venues s'installer à Noyant d'Allier, notamment en lien avec l'existence d'un groupe de rapatriés indochinois.

³¹⁵ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³¹⁶ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

³¹⁷ DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine... » *op.cit.*, pp. 123-141.

2. « Boat People » : un élan de solidarité mondial

« "Aucune migration que je connaisse n'a été aussi bien accueillie que les asiatiques. Aucune. [...] Quand ils sont arrivés en France, on les a accueillis 'royalement'. Des associations ont été créées dans de nombreuses communes... [...]". Ce témoignage du père Gille, prêtre investi dans l'accueil des étrangers depuis les années 1970 dans la ville de Besançon, souligne le caractère atypique de l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, se faisant ainsi l'écho de ce que les historiens, juristes et sociologues spécialistes de cette histoire, qualifieront « d'accueil exceptionnel »³¹⁸.

L'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique s'inscrit dans le contexte général de la guerre froide, en effet, comme l'explique Karine Meslin « *les relations politiques internationales qui, dès le début des années 1950, opposent les gouvernements communistes, autour de l'U.R.S.S. et de la Chine d'une part, et les gouvernements libéraux, derrière les États-Unis et l'Europe d'autre part, éclaire cette indulgence. La mobilisation du gouvernement français est en effet indissociable du contexte de guerre froide et d'anticommunisme d'une partie de la classe politique et des appareils de l'État. Les atrocités perpétrées au Cambodge et au Vietnam semblent alors plaider en faveur de l'anticommunisme défendu par la France et ses alliés du bloc de l'Ouest, quand l'accueil des réfugiés optant pour la liberté et fuyant le communisme et les dictatures, les porte au rang de bienfaiteurs. À l'échelle française, cette mobilisation constitue aussi l'occasion de redorer l'image du pays des droits de l'homme ternie par les souvenirs des guerres de décolonisation menées en « Indochine » et en Algérie, notamment. La France réendosse ainsi le rôle de garante des droits de l'homme* »³¹⁹. Dans une certaine mesure, l'exemple de l'accueil des réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est montre que l'accueil de population sur le sol français est en lien avec les intérêts nationaux et pas seulement en lien avec les raisons de leur venue et leur statut juridique. À partir de 1975, le gouvernement français met en place une politique qui contrôle la venue des réfugiés sur le sol français. En effet, ce dernier met en place une « *politique dite "des quotas" pour ces réfugiés* »³²⁰. Cette politique

³¹⁸ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p.49.

³¹⁹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p.57.

³²⁰ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p.53.

détermine le nombre de réfugiés du Sud-Est asiatique que la France compte accueillir mensuellement, soit 1 000 les premières années, puis 450 à partir de 1982³²¹.

Le contexte de crise économique des années 1970 et le durcissement de la politique migratoire engendre un climat de méfiance vis-à-vis des étrangers et des personnes assimilées aux étrangers. Néanmoins, « *malgré ce climat d'hostilité ou, pour le moins, de méfiance grandissante à l'égard des étrangers, la société française se mobilise durablement pour la cause de ceux qui sont communément appelés les boat people* »³²².

Comme nous l'expliquent Madame Chhe et Madame Guyenne dans leurs entretiens respectifs, après avoir fui leur pays et une fois arrivés dans les camps de transit³²³ les réfugiés doivent attendre avant de pouvoir rejoindre un pays d'accueil.

« INT. Combien de temps êtes-vous resté en Thaïlande ?

Pendant trois ans, jusqu'en 1983.

INT. Comment s'est fait le choix de la France ?

*S.C. : Le choix pour la France est familial, c'est Marlène, la sœur de mon père qui a beaucoup travaillé pour la Croix Rouge parce qu'elle était sage-femme. Je dis, elle était, car elle ne l'est plus, quand elle est arrivée en France elle n'a pas exercé en tant que sage-femme. C'est elle qui a fait accoucher toutes les femmes du camp, entre autres c'est elle qui a fait accoucher ma mère de ma sœur... Comme ma tante a eu le droit de partir en France avant, avant mes parents. Donc elle est partie en France avant et c'est elle qui a fait la demande administrative en France pour faire venir mes parents en France »*³²⁴.

³²¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit., p.53.

³²² MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.* pp. 60-61.

³²³ Hong Kong ; Thaïlande, Malaisie, Philippines...

³²⁴ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

« En 1984, papa s'est jeté à l'eau dans une embarcation de fortune à destination des Philippines... Il est arrivé sain et sauf. Il a ensuite réussi à obtenir un statut de réfugiés politique en France.

[...]

Pour les autres (réfugiés) je ne sais, parce que les raisons bien sûr c'est personnel, mais pour papa, il avait plusieurs pays en vue : le Canada, l'Amérique et la France ... Apparemment, dans les camps de réfugiés, les différents pays qui pouvaient accueillir viennent en permanence et les gens peuvent aller se renseigner, et ensuite aller choisir entre guillemets de postuler pour le pays qu'ils veulent.

[...]

Dans les trois pays où il a postulé, la France a répondu en premier (rire). Et puis, dans ces camps de réfugiés, ce ne sont pas des conditions faciles et il a besoin de sortir de là en fait. C'est comme ça qu'il a demandé l'asile en France et qu'il est venu ici »³²⁵.

Ce sont ensuite des associations – en particulier la Croix-Rouge – qui se chargent d'acheminer les « boat people » depuis les camps de transit jusqu'en France. Comme nous l'avons énoncé précédemment, au total, la France a accueilli près de 128 531³²⁶ réfugiés du Sud-Est asiatique : environ 45 000 cambodgiens ; environ 32 000 laotiens ; et environ 33 000 vietnamiens. Cependant, à cause du nombre massif de départs du fait de l'instauration des régimes communistes et en lien avec la politique de régulation du nombre de réfugiés accueillis en France, de nombreux ressortissants cambodgiens, laotiens et vietnamiens ne peuvent trouver refuge en France.

En effet, à partir de 1975, il y a une institutionnalisation progressive de l'accueil des réfugiés en France. La France, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estain a mis en place un dispositif exceptionnel pour les accueillir, comme l'explique Karine Meslin : « Dès leur arrivée, ils bénéficient d'un accueil d'exception accompagné de discours empathiques, que formulent les

³²⁵ Témoignage de Caroline Guyenne, *La Montagne*, 17 septembre 2015.

³²⁶ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*

dirigeants politiques notamment »³²⁷. L'État s'engage dans l'accueil mais également dans l'accompagnement des réfugiés. Une coopération se met en place en reliant initiatives gouvernementales et associatives, ainsi que les acteurs à l'échelle nationale et à l'échelle locale : « *En France, de nouveaux traitements de faveur et de nouvelles dérogations se font jour. L'arrivée des réfugiés de l'ancienne Indochine est d'abord l'occasion d'institutionnaliser une collaboration étroite entre les associations, chargées de l'accueil des réfugiés, et l'état, responsable de leur sécurité* »³²⁸. Ces mesures visent à faciliter l'intégration des réfugiés et à limiter la concentration des réfugiés en les répartissant sur l'ensemble du territoire français, en effet, au départ, les populations réfugiées ont tendance à rester concentrées dans les villes et semblent être réticentes à s'installer en campagne. Même si la France accueille les réfugiés du Sud-Est asiatique dans une démarche globale, une fois sur le sol métropolitain, chaque réfugié doit « *déposer une demande individuelle d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.). Mais dans le contexte décrit, ils n'ont pas à faire la preuve de leur persécution individuelle* »³²⁹.

Dans ce cadre, la France a accueilli et a aidé à s'installer sur son sol des milliers de réfugiés de l'ex-Indochine. Ces derniers arrivent dans un climat qui leur est plutôt favorable aussi bien à l'échelle gouvernementale, qu'à l'échelle individuelle. « *La mobilisation autour des réfugiés cambodgiens, laotiens et vietnamiens est exceptionnelle* »³³⁰.

Enfin, selon Karine Meslin, « *Le caractère exceptionnel de l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique se lit enfin dans les facilités qui leur sont accordées en matière de naturalisation, même si beaucoup de réfugiés ne s'en saisissent que plusieurs années après leur arrivée. [...] Ainsi, 40 000 d'entre eux obtiennent la nationalité française entre 1985 et 1995* »³³¹.

3. La vision et la connaissance des populations rapatriées et réfugiées d'Asie du Sud-Est sur la France avant leur arrivée sur le territoire métropolitain

« *La France c'est un petit pays, mais pour nous c'est le monde, pour nous il n'y a que*

³²⁷ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*

³²⁸ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 54.

³²⁹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 54.

³³⁰ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 54.

³³¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, pp. 87-88.

ça qui existe, il y a le Vietnam et la France dans nos têtes »³³².

D'une part, concernant les personnes rapatriées, comme nous l'avons vu, une partie des « français d'Asie »³³³ ne sont pas nés en France mais sont le fruit de la colonisation française : eurasiens, personnes naturalisées et épouses/époux d'origine asiatique, pour ces personnes il s'agit alors d'avantage d'une migration que d'un rapatriement. Ces derniers sont donc nés en Indochine, toutefois ils ont vécu dans la culture coloniale française. Généralement ils ont une image « mythique » et « idéalisée » de la France, vision véhiculée par les récits des français nés en France et installés en Indochine. De plus, pour la plupart, leur connaissance de la France se limite à celle de Paris et parfois des grandes villes.

« Pour nos mères, pour la plupart des personnes qui sont venues en France, c'était plus un déracinement pour nos mères, par ce qu'elles ne connaissaient pas la France, c'était difficile pour elles »³³⁴.

Malgré tout, dans une certaine mesure, ces populations ont déjà une connaissance de la culture française et occidentale. Par exemple, la plupart des enfants ayant un père français et une mère indochinoise ont grandi dans un milieu et dans un foyer multiculturel. Ces derniers ont donc deux sociétés de référence. Ainsi, même s'ils sont généralement principalement de culture asiatique, ils avaient déjà connaissance du mode de vie occidentale avant leur arrivée en France. C'est pourquoi, pour Madame Neff, l'implantation en France des enfants rapatriés correspond davantage à une transplantation plutôt qu'à une intégration.

« INT. Que saviez-vous de la France avant d'arriver ?

³³² Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³³³ Expression empruntée à Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh.

³³⁴ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

Pas grand-chose ! On était gamin. À l'école pour nous, la France... les habitants ce sont des Français, ils sont d'origine gauloise, même nous on apprenait nos ancêtres les gaulois. Un de mes parents certainement était européens. Dans notre tête il n'y a que le Vietnam et la France, en somme pour nous la terre c'est ça, que ces deux pays. C'est bizarre mais c'est comme ça. Il y a le Vietnam et la France, c'est marrant ! »³³⁵.

« INT. *Que saviez-vous de la France avant votre arrivée ?*

Toute la connaissance de la France c'est par mon père. Il n'y a pas eu de soucis de ce côté-là. Mon père est né à Paris, dans le 14^e arrondissement et il habitait dans le 11^e arrondissement. Donc, mes sœurs qui ont habité à Paris, elles ont connu Paris grâce à papa »³³⁶.

« *Qu'est qui avait changé aussi en arrivant en France ? Nous ne comprenions pas pourquoi c'était si difficile en France car en Indochine, on nous faisait tout un mythe de la France [...] »³³⁷.*

D'autre part, la situation des personnes réfugiées est différente. En effet, ces derniers n'avaient aucune connaissance de la culture et de la France avant leur arrivée sur le sol métropolitain.

³³⁵ Annexe n°12, témoignage de Pierre-Marie Béryl, rapatrié vietnamien.

³³⁶ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

³³⁷ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017, retranscrit par Christian Duc dans *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*.

De plus, il faut souligner, aussi bien pour la période des rapatriés ou que pour la période des réfugiés, qu'à cette période l'accès à l'information était moindre. En effet, les moyens de communication et d'information n'étaient pas aussi développés que de nos jours et donc la connaissance sur les territoires lointains était limitée.

C) Des départs contraints ? La décision du départ et la question du « calcul des coûts » : repartir de zéro

« Notre rapatriement, par bien des aspects, était une transplantation, je dirais même, un exil. [...] L'exil, c'est le fait de "repartir de zéro", de recommencer au bas de l'échelle, de reconstruire son image [...]. L'exil, c'est une lourde rupture, une perte de liens, un éclatement de la famille élargie. Sur le quai du départ vers la France, j'ai été traumatisé par les larmes abondantes de mes tantes et leurs enfants, et par l'éclatement en pleurs de toute ma famille, sur le bateau. À l'époque, nous étions sûrs que nous ne reverrions jamais notre famille, tout comme les personnes familières restées là-bas. Quand on est dans la spirale de l'exil, il y a toujours un prix à payer. Le prix de notre exil, c'est qu'une partie de la famille, la plus âgée, est sacrifiée. La réalité de l'exil, c'est que mon père a dû travailler jusqu'à l'âge de 70 ans, que ma mère a travaillé jour et nuit, sans week-ends ni vacances, et que mes grandes sœurs ont dû arrêter leurs études pour que nous puissions continuer à étudier. L'exil, ce sont ces exigences d'adaptation qui modifient la personne »³³⁸.

Majoritairement, lors de leur départ, les familles rapatriées et les familles réfugiées ont conscience qu'elles partent sans véritable espoir de retourner un jour au Vietnam, au Cambodge ou au Laos – leur pays natal pour nombre d'entre eux – mais également sans espoir de revoir les membres de leur famille restés au pays : parents, frères, sœurs, oncles, cousins, amis... comme l'explique Monsieur Brasseccasse dans l'extrait ci-dessous.

« Pour une maman, quitter ses proches, c'était l'oncle, la tante, les neveux, les nièces, les amis autochtones. Le déchirement était vraiment énorme car la maman savait qu'elle ne les reverrait jamais. Ce n'était pas « je m'en vais puis je reviens » ; c'était très clair pour elle, le retour était impossible, à partir du moment où on embarquait »³³⁹.

Cet éloignement géographique et familial est d'autant plus important, il faut le rappeler, qu'à cette époque il n'y avait pas de télévision, pas de téléphone, pas internet et les déplacements

³³⁸ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants*, Moulins, Édition Alpha Numeriq Moulins, 2013, pp. 81-82.

³³⁹ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

n'étaient pas aussi faciles et courants... autant d'éléments qui permettent aujourd'hui de garder le lien avec le pays d'origine et avec la famille restée au pays. De nos jours, les personnes qui partent savent qu'ils ne vont pas perdre le contact. Cette décision « forcée » du départ représente donc d'une véritable rupture pour les rapatriés et les réfugiés. D'ailleurs, en réalité, pour une partie des rapatriés indochinois, en dehors de leur nationalité française, leur rapatriement en France se rapproche davantage à une expatriation. Les rapatriés et réfugiés savent qu'ils ne peuvent pas regarder en arrière, qu'ils doivent aller de l'avant, que la vie continue.

En supplément de la distance, du départ sans retour et de l'éloignement familial, les familles rapatriées et réfugiées sont fortement affectées et impactées par la perte de leurs biens. En effet, la majorité des personnes rapatriées avaient un niveau de vie confortable en Indochine. La plupart étaient militaires ou fonctionnaires de l'administration coloniale, ce qui leur procurait une situation et des conditions de vie aisées : domestiques, terrains, maisons, commerces, biens matériels... Certaines personnes étaient mêmes issues de la noblesse.

« Nous étions une classe moyenne un peu aisée en Indochine. Nous n'étions plus rien quand nous sommes arrivés en France mais nous avons réussi »³⁴⁰.

« J'avais une enfance relativement heureuse parce que mes parents ce sont des personnes qui étaient quand même très aisées, ils étaient de la bourgeoisie »³⁴¹.

« Les femmes vietnamiennes, majoritairement, vivaient dans une aisance là-bas, au Vietnam, puisqu'elles ont épousé souvent des colons, donc elles avaient des domestiques qui leur faisaient la cuisine, qui gardaient les enfants... »³⁴².

³⁴⁰ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

³⁴¹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

³⁴² Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

« En tant qu'enfants de rapatriés, je suis arrivée ici, mes parents ont dû tout laisser, ils sont partis avec une valise et c'est tout. Ma mère, elle a pu amener quelques bijoux avec elle, deux-trois robes longues, elle est arrivée là, elle mettait ce qu'elle pouvait, heureusement on lui a donné une veste, un foulard... ça lui permettait d'affronter la vie... elle est très pragmatique ma maman, elle a dit : maintenant je m'adapte, c'est pour sauver les enfants...

[...]

Donc, c'est pour nous que nos parents sont partis, ils avaient une très belle situation, l'un et l'autre, ils ont tout laissé, et de là je suis une enfant de rapatriés, et je suis fière d'être rapatriée, même si physiquement je suis asiatique... Ils travaillaient pour l'administration française, donc ils avaient très peu de choix, soit ils partaient pour sauver leurs enfants, sinon ils étaient morts tout de suite... »³⁴³.

« Mme Philippe : Parce qu'en fait, les femmes quand elles étaient là-bas, elles avaient des domestiques qui faisaient le travail pour eux.

Chez Jacqueline, il y avait trois femmes... »³⁴⁴.

« INT. Selon vous, d'une certaine manière vous avez connu un déclassement social en partant du Cambodge et en revenant en France ?

Oui ! Pour mes sœurs oui, moi non, je ne m'en rappelle pas. Ça a été difficile. Mes sœurs, elles se rappellent d'avoir eu des domestiques... moi pas. Moi, en arrivant à

³⁴³ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

³⁴⁴ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonick, autochtone.

Noyant j'ai vécu du pire au mieux, alors qu'elles elle ont eu le mieux et elles sont descendues au pire, mais elles se sont bien relevées »³⁴⁵.

« Politiquement en termes de sécurité il a fallu que l'on parte. Pour la petite histoire, ma mère est de la famille Lê, et elle était la petite cousine du dernier empereur du Vietnam qui était Bao Dai. C'est pour cela qu'il a fallu qu'on parte très rapidement »³⁴⁶.

Certaines familles ont réussi à emporter quelques objets, vêtements, papiers, souvenirs avec eux. En effet, pour leur rapatriement, les familles étaient limitées à une valise par personne uniquement. Toutefois, certaines familles rapatriées, notamment celles ayant fui le Nord du Vietnam n'ont pas véritablement eu le temps ni la possibilité d'emmener quelques effets personnels avec eux. En effet, pour la plupart des familles, il s'agit d'une décision de survie et précipité, il n'y a donc pas de véritable préparation du voyage.

« ... quand on est parti on n'avait rien, on n'avait plus rien, il a fallu partir en catastrophe et tout laisser ... il fallait se dépêcher de partir, il fallait recommencer la vie ici »³⁴⁷.

« Par famille, les bagages se composaient normalement de seulement deux valises. Finalement, ils acceptèrent ceux partant par bateau avec une malle supplémentaire. Donc, voyez-vous, les gens partaient avec trois fois rien. Entre temps, il fallait tout liquider, liquider sa maison, liquider son usine, liquider son commerce. Et la plupart du temps il était impossible de les vendre. Beaucoup de gens sont donc partis en laissant tout »³⁴⁸.

³⁴⁵ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

³⁴⁶ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

³⁴⁷ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

³⁴⁸ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

« Ils avaient droit qu'à une malle, c'est tout ce qu'ils avaient comme effets »³⁴⁹.

« Le seul truc dont on avait le droit c'était une petite valise, nous devions tout laisser »³⁵⁰.

« Quand on est parti pour la France, ma mère dans son paquetage elle n'avait pratiquement plus rien, par rapport à ceux qui sont partis de Saïgon. Les Simon n'ont jamais fait cette différence de trajet, de Saïgon pour arriver au port de Saïgon ce n'est pas loin quand même, mais de Phnom Penh, il faut faire tout le trajet à pied déjà pour traverser et arriver. On a perdu beaucoup de chose !

[...]

À part une valise et l'essentiel. L'essentiel pour maman, c'était nous. Nos enfants comptent avant tout »³⁵¹.

« Quand il y a l'exode, et qu'on fait plusieurs kilomètres on n'a rien, on a que les bagages les plus importants. Ma sœur m'a dit, les bagages les plus importants, qu'il ne faut jamais oublier quand il faut partir, ce ne sont pas forcément des habits, mais c'est l'argent pour négocier avec les vietminh, sinon tu laisses ta peau, tu te fais violer... On

³⁴⁹ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone

³⁵⁰ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

³⁵¹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

est arrivé à Saigon complètement démuné mais au lieu de six on était sept, c'était bien le plus beau cadeau ! C'est une époque extraordinaire, surtout pour mes sœurs »³⁵².

Lors de leur arrivée en France, certaines familles ont été indemnisées de la perte de leurs biens, à condition qu'ils puissent en faire donner la preuve. Cependant, pour la plupart, étant partis précipitamment et avec le strict nécessaire, ils n'avaient donc pas les papiers et les titres de propriétés de leurs terres, de leurs maisons, de leurs commerces... Comme nous le verrons ultérieurement, aucune loi n'a été votée en faveur de la reconnaissance des rapatriés indochinois et en faveur d'une indemnisation pour les pertes causées. Or de nombreuses lois ont été votées en faveur de la reconnaissance et de l'indemnisation des rapatriés algériens arrivés moins 10 ans plus tard. Ainsi, les rapatriés connaissent un déclassé social et la perte de leur situation plutôt aisée pour se retrouver avec presque rien. Ainsi, pour les rapatriés, l'exil est synonyme de pertes des biens matériels, de perte du statut social et de perte des repères socio-culturels. D'une certaine manière, la situation est différente en ce qui concerne l'exil et le départ des familles réfugiées. En effet, celles-ci ne partent pas à la suite d'une obligation gouvernementale mais il s'agit d'une décision « de survie » afin d'échapper à la répression communiste et à la misère. Ces derniers partent donc complètement démunés en direction d'un futur inconnu et incertain, où ils sont conscients de la nécessité de tout recommencer à partir de rien, de plus généralement les réfugiés partent dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleures et un avenir meilleur.

« Sous Pol Pot, en 1978-1979, tout le monde quittait pour vivre, rien à voir avec le gouvernement, c'était pour la survie, parce qu'il n'y a pas à manger pour survivre, donc rien à voir avec les politiques et tout ça »³⁵³.

En plus de la distanciation sociale et géographique, et de la perte de leurs biens, les familles rapatriées et réfugiées vont connaître un véritable dépaysement bien sûr géographique mais également climatique, social, culturel lors de leur installation en France métropolitaine. Les rapatriées et réfugiées lorsqu'ils arrivent se retrouvent alors perdus et doivent donc être orientés par des organismes gouvernementaux. Ils doivent désormais repartir de zéro. Lorsqu'ils

³⁵² Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

³⁵³ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

arrivent, ils n'ont ni travail, ni argent, ni biens. Finalement, il est nécessaire pour eux de retrouver leur place, s'adapter à un nouvel environnement et reconstruire une vie nouvelle. Dès lors, il leur faut donc tourner une page et continuer à vivre dans ce nouvel environnement.

« Quand on est arrivé à Meillers, on est reparti de zéro !

S.C. : Ils sont partis de rien ! Elle ne savait pas faire de vélo ma mère quand elle est arrivée en France, elle a appris à faire du vélo, elle a appris à faire de la mobylette, elle a eu son permis de conduire, mon père il a appris le métier de forestier, il est devenu patron de sa boîte quand même pour quelqu'un qui sait à peine lire et écrire... ils sont devenus propriétaires... Ils ont réussi leur intégration pour moi, parce qu'ils sont arrivés là avec rien du tout, avec juste leurs enfants, deux-trois habits... je ne sais pas comparer avec les rapatriés indochinois qui sont arrivés en tongs... Mes parents sont partis de rien... ils ont vraiment tout appris de A à Z, ils ont refait leur vie de zéro... quand ils sont arrivés en France, ils se sont dit, il faut qu'on reparte de zéro pour reconstruire quelque chose ici »³⁵⁴.

« [...] pour ces déracinées, ayant perdu famille, emploi, pays natal, climat, parlant peu ou pas la langue française, venant de centre d'accueil à vie collective, ces personnes allaient retrouver à Noyant un lieu personnel de vie et leur autonomie, un nouveau départ de vie »³⁵⁵.

Finalement, ce qui ressort de nombreux entretiens d'enfants rapatriés c'est de la nostalgie vis-à-vis du passé colonial et de leur vie coloniale et du pays perdu en particulier pour leurs mères. Certains décrivent leur départ comme un véritable déchirement en particulier pour les femmes. En effet, la plupart n'étant pas françaises de naissance mais par mariage, lorsqu'elles partent elles ne quittent pas une colonie, mais leur pays natal, leur famille, leur pays et leur quotidien, pour partir dans un pays dont elles ne connaissent rien.

³⁵⁴ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

³⁵⁵ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.* p. 43.

Chapitre 2 : Porter secours aux démunis

« C'était pour la plupart, d'anciens militaires, d'anciens policiers ou des fonctionnaires qui étaient restés sur place, qui y avaient fondé une famille et qui avaient de ce fait femmes et enfants. Dans la société indochinoise, c'était la classe moyenne parce que, quand on était fonctionnaire, militaire, ou policier, on était quelqu'un là-bas, et considéré comme si on était français. Ces gens-là, lorsqu'ils sont arrivés à Noyant, sont devenus une tranche de la classe populaire parce qu'eux, à Noyant, ils partaient de rien. Ils avaient laissé leur statut social privilégié en Indochine... »³⁵⁶.

Avant toute chose, il est nécessaire de redéfinir le statut des « rapatriés » et des « réfugiés », et ses conséquences sur l'installation de ces populations en France.

Premièrement, comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, les rapatriés indochinois sont les premiers de l'histoire française. En effet, en 1956, la France ne possède encore aucune mesure institutionnelle concernant le statut et le rapatriement des ressortissants français des anciennes colonies. Ces rapatriements s'inscrivent dans un contexte général de décolonisation et d'indépendance des anciennes colonies françaises. Dans ce cadre, on peut se demander : qui sont ces personnes rapatriées ? Ils sont tous regroupés sous la dénomination « rapatriés d'Indochine », mais en réalité il s'agit d'une population hétérogène. En effet, pour les Français qui sont nés en France il s'agit véritablement d'un rapatriement, mais la situation est différente pour les eurasiens, pour les naturalisés et pour les épouses vietnamiennes/cambodgiennes/chinoises/laotiennes devenues françaises par mariage. En réalité, pour toutes les personnes rapatriées qui sont nées au Vietnam, au Cambodge et au Laos, leur citoyenneté française est due à la colonisation mais ils sont d'origine, de langue et de culture asiatique.

« Mais, d'abord, qui sont ces « rapatriés » ? Certains le sont réellement, ceux qui, nés en France, partirent comme militaires dans les pays de l'ex-Indochine. Démobilisés sur place, ils s'y marièrent à des femmes du pays, en eurent des enfants. Pour ceux-là, leur venue en France est un rapatriement. Pour leurs épouses, par contre, et, d'une manière générale, pour tous ceux qui sont nés au Viêt-Nam, au Cambodge, au Laos, à

³⁵⁶ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

Pondichéry, métis, quarterons, vietnamiens naturalisés ou indiens citoyens français des comptoirs il s'agit plutôt d'une expatriation, d'un exil. Pour les enfants, d'une transplantation. Le terme « rapatriés » bien qu'impropre les englobe également »³⁵⁷.

Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh les surnomment « français d'Asie »³⁵⁸. Tous ont obtenu la nationalité française. Ces derniers n'ont pas réellement été « rapatriés » mais plutôt « transplantés ».

« Ma mère, en épousant mon père est devenue française »³⁵⁹.

« On est rapatri dans le sens où notre pays fondamentalement c'est la France, même si on a des origines vietnamiennes ou laotiennes, etc... Parce que l'Indochine comporte le Vietnam, les protectorats du Laos et du Cambodge, on appelle ça l'Indochine, le Sud-Est asiatique »³⁶⁰.

« Les rapatriés avaient la nationalité française mais étaient d'ethnies diverses, voire de castes et connaissaient peu ou pas la langue française »³⁶¹.

Le 26 décembre 1961, soit cinq ans après l'arrivée des rapatriés indochinois sur le sol métropolitain, le premier texte de loi concernant les rapatriés est voté apportant une définition légale du statut du rapatrié et définissant ses droits fondamentaux. Cette dernière stipule que les personnes ayant dû quitter leur pays alors sous la souveraineté française ou sous protectorat

³⁵⁷ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

³⁵⁸ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981 & SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

³⁵⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

³⁶⁰ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

³⁶¹ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, p. 46.

français, à la suite d'événements politiques, bénéficieront de l'aide de l'État au nom de la « solidarité nationale ». Ainsi, des mesures pour l'accueil et l'installation des rapatriés sont mises en place. Toutefois, aucune mesure de solidarité rétrospectives ne sont définies ci-dessous.

« Les Français, ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient antérieurement placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France, pourront bénéficier de la solidarité nationale affirmée par le préambule de la Constitution de 1946, dans les conditions fixées par la présente loi. Cette solidarité se manifeste par un ensemble de mesures de nature à intégrer les Français rapatriés dans les structures économiques et sociales de la nation. Ces mesures consisteront, en particulier, à accorder aux rapatriés des prestations de retour, des prestations temporaires de subsistance, des prêts à taux réduits et des subventions d'installation et de reclassement, des facilités d'accès à la profession et d'admission dans les établissements scolaires, des prestations sociales, ainsi que des secours exceptionnels. [...] Des indemnités particulières pourront en outre être attribuées aux rapatriés les plus défavorisés qui ne peuvent se reclasser dans l'activité économique, notamment en raison de leur âge ou de leur invalidité. Des délais et des aménagements de taux d'intérêts seront accordés aux débiteurs de bonne foi pour le remboursement des prêts déjà consentis par les organismes ayant passé des conventions avec l'État »³⁶².

Deuxièmement, les réfugiés du Sud-Est asiatique, quant à eux, sont des civils partis d'eux-mêmes, pour fuir les répressions communistes, la misère et dans l'espoir d'un avenir meilleur. Les réfugiés sont traumatisés par ce qu'ils ont subi avant leur arrivée en France, par la perte de leurs biens, par la séparation avec leur famille... La Convention de Genève du 28 juillet 1951 et signée par de nombreux pays européens précise le statut juridique de « réfugié ».

« Toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence

³⁶² Loi n°61-1439 du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer.

habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner »³⁶³.

En théorie ce statut doit être délivré de manière individuelle. Or, les modalités concrètes de prise en charge des réfugiés d'Asie du Sud-Est rendent impossible ce mode de reconnaissance au cas par cas. Comme dit précédemment, à partir de 1975, le gouvernement français instaure un quota réglementant le nombre de réfugiés que la France est disposée à accueillir sur le sol métropolitain. Ces mesures visent à limiter la clandestinité et à légitimer la venue des réfugiés du Sud-Est asiatique sur le territoire français.

A) Dispositifs d'accueil des rapatriés et des réfugiés : la mise en place des centres d'asiles provisoires

« En septembre 1955, Valéry Giscard d'Estaing, directeur-adjoint du cabinet du Président du Conseil saisissait l'ensemble des préfets pour indiquer : "Il apparaît dès maintenant que l'hébergement de ces rapatriés aux frais de l'État, pour une période généralement très longue, s'imposera inéluctablement. La recherche de locaux suffisamment vastes pour accueillir de façon permanente, et dans une région offrant des perspectives de réimplantation, les centaines, et peut-être les milliers de rapatriés en question s'avère particulièrement difficile" »³⁶⁴.

Concernant les rapatriés, en 1955, la commission interministérielle s'engage dans l'organisation, dans l'accueil, dans l'aide à l'installation et à la réinsertion des ressortissants français d'Indochine sur le territoire métropolitain. Durant cette commission est décidée la mise en place de solution d'hébergement pour les familles rapatriées les plus démunies, pour une durée plus ou moins longue.

Concernant les réfugiés, comme nous l'avons dit précédemment, à partir de 1975, un dispositif d'accueil exceptionnel est instauré par le gouvernement, avec la prise en charge de l'accueil, de l'installation et de l'adaptation des réfugiés d'Asie du Sud-Est en France.

³⁶³ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit, p. 51.

³⁶⁴ C.A.F.I. Histoire et Mémoire, < <https://cafi-histoires-memoires.fr/l-indochine/le-deracinement> >

Ainsi, les rapatriés et les réfugiés sont pris en charge par les services du ministère de l'Intérieur, puis ils sont dispatchés sur l'ensemble du territoire métropolitain afin de limiter une concentration trop importante et afin de favoriser leur adaptation progressive à la société française.

1. Les Centres d'aide temporaire

Dans ce contexte, pour accueillir les rapatriés lors de leur débarquement en France, des bureaux temporaires et des centres d'aide sont mis en place. Ces derniers sont installés dans le Sud de la France, proches des ports. En effet, la majorité des rapatriés ont voyagé en bateau depuis Saïgon jusqu'à Marseille. Au départ, ces structures n'ont aucune organisation précise, ils sont créés précipitamment pour répondre à une urgence sanitaire et humanitaire. Pour commencer, les bureaux remettent les documents administratifs et effectuent un contrôle douanier. Ensuite, les rapatriés sont envoyés et logés pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines, dans des hôtels, chez des particuliers ou dans des centres de transit qui ressemblent davantage à des installations de fortune. Une fois arrivés dans ces centres d'aide, les rapatriés sont soumis à des examens médicaux physiques³⁶⁵ et sont vaccinés contre la variole, le choléra et le typhus.

« On arrive donc à Marseille, mon père se dit "bon, on va peut-être s'occuper de nous". On nous dit, "vous allez aller en quarantaine à Cannet-des-Maures", pas loin de Marseille, un ancien camp militaire. Novembre, fin novembre, il faisait froid déjà, pour les asiatiques. Mon père, il retrouvait le froid qu'il avait perdu depuis des années. Bon, lui, il s'attendait un peu au froid, mais nous moins.

[...]

« On va dans ce camp en quarantaine, soi-disant. On est resté jusqu'en février 1956. Dormir sur la paille, sans couverture, sans nourriture... Merci la France ! »³⁶⁶.

³⁶⁵ Si nécessaire, des mesures de quarantaine sont instaurées pour éviter la propagation de maladies.

³⁶⁶ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

Une fois leur séjour terminé, la plupart des rapatriés est envoyée dans des centres d'accueil pour une durée plus longue, comme nous allons le voir subséquemment.

« On arrivait à Marseille ; les centres d'accueil étaient situés à Marseille : les contrôles, les soins, les premiers vêtements. Puis les gens étaient dirigés vers des C.A.F.I. (centre d'accueil des Français d'Indochine). Vous avez peut-être entendu ce mot C.A.F.I. à Noyant, un C.A.F.I. a été créé »³⁶⁷.

« INT. Pouvez-vous me raconter votre parcours de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant ?

Alors, l'arrivée en France je ne m'en souviens plus très bien mais je sais que ma mère nous en avait beaucoup parlé, que ça été très difficile. La traversée se faisait en bateau, la traversée durait un mois sur les grands bateaux, il fallait s'arrêter dans différents pays, et le dernier c'était la France bien sûr, à Marseille. Nous on a débarqué à Marseille. On a été retenu quelque temps à Marseille et ensuite on a été dirigé sur Noyant »³⁶⁸.

Comme l'explique Madame Van Aenrode dans son entretien, la répartition des familles rapatriées dans les C.A.F.I. s'est faite en fonction des logements disponibles lors du moment venu, il n'y a pas eu de sélection de la part de l'administration.

« Ils ne se sont pas dit, « on ne peut pas mettre celui-là là, qui a combattu, qui a aidé le pays du Vietnam à se débarrasser des communistes, et les réfugiés communistes qui arrivent, on ne peut pas les mettre ensemble, parce qu'ils vont s'étriper »³⁶⁹.

³⁶⁷ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

³⁶⁸ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

³⁶⁹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

Pierre-Jean Simon explique que « *la confrontation de ces mythes, de ce rêve d'une France prête à les accueillir à bras ouverts, avec la réalité, engendre inévitablement une certaine désillusion. Non seulement ils n'obtiennent pas d'emblée les positions auxquelles ils pensaient avoir droit, mais ils se sentent traités, à la fois par l'administration et par les Français de France, plus ou moins en étrangers, pas en tous cas comme des Français privilégiés, pas même comme des Français légitimes. Dépaysés et amers, ils découvrent en même temps combien la vie ici est en fait dure pour tous et s'aperçoivent rétrospectivement qu'ils étaient beaucoup plus heureux là-bas, qu'ils y étaient finalement beaucoup plus chez eux, que là-bas en somme était leur vraie patrie* »³⁷⁰.

Pour le cas des réfugiés d'Asie du Sud-Est, comme nous l'avons dit précédemment, la Croix-Rouge – principalement – s'occupe d'escorter les « boat people » depuis les centres de transit en Asie jusqu'en France. Une fois arrivés sur le sol métropolitain, ils sont pris en charge pendant quelques jours par des foyers de transit, autour de Paris, où ils sont logés, où ils sont aidés dans leurs démarches administratives et où ils reçoivent de premiers soins médicaux. Ensuite, les réfugiés peuvent choisir de se débrouiller par eux-mêmes ou de rester sous la tutelle d'association et de prendre la direction de Centres Provisoires d'Hébergements (C.P.H.). Que ce soient les foyers de transit ou les centres provisoires d'hébergement, chacun offre une première solution de logement (collectifs et provisoires).

*« Souvent quand les réfugiés arrivent en France, ils arrivent à Paris par avion, ils sont accueillis dans les foyers d'accueil des réfugiés. En général, ils restent quelques semaines et après à chacun de trouver une maison et du travail. Comme il ne parlait pas bien le français, c'était assez précaire, il faisait surtout des petits boulots sur Paris »*³⁷¹.

Finalement, ces premiers centres d'aide des rapatriés et des réfugiés sont des structures d'assistance à court terme, où les personnes sont nourries, logées et soignées.

³⁷⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

³⁷¹ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

2. Les Centres d'accueil

« Votre arrivée, il faut le rappeler, a coïncidé avec la période de reconstruction de la France après les destructions de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi avec la multiplication des bidonvilles et l'amorce du redressement économique de la France. L'hiver 1954, l'Abbé Pierre lança son premier cri d'alarme en faveur des démunis et des sans-logis. Et il y en avait beaucoup. Beaucoup. Resitué dans ce contexte, l'accueil, le vôtre ou celui de vos parents et grands-parents, vous, citoyens français qui, en tant que tels, n'aviez d'autre issue que le rapatriement, posa bien des problèmes aux autorités : comment héberger ces Français d'Asie sans famille en France ou, s'ils en avaient, qui ne pouvaient les recevoir ? Comment donner du travail aux adultes ? Comment scolariser cette masse d'enfants qui les accompagnait, français, certes, par la citoyenneté, mais linguistiquement et culturellement quelque peu étrangers ? »³⁷².

En lien avec l'inédit de la situation et du fait du contexte de reconstruction, les rapatriés ont été accueillis par le gouvernement français avec les moyens disponibles. Après un long exode et de multiples péripéties, les rapatriés vont connaître un changement de vie radical lors de leur installation dans les Centres d'Accueil. Dans ce cadre, se pose notamment la question : où les installer ?

Pour répondre à la situation précaire de nombreuses familles rapatriées – sans logement et sans famille lors de leur arrivée en France métropolitaine – des Centres d'Accueil des Français d'Indochine (C.A.F.I.³⁷³), des milieux mi-clos, sont mis en place dans plusieurs départements français notamment pour leur procurer un logement provisoire. Il y a le déploiement d'un dispositif d'accueil national sans-précédent. Dans cette optique et dans l'urgence, l'État et les services sociaux décident de réquisitionner d'anciens camps militaires et d'anciens corons, et de les transformer en hébergements temporaires. À cette période, il y avait une grosse crise du logement. Il y a eu un saupoudrage sur l'ensemble du sol métropolitain des rapatriés

³⁷² Allocution d'Ida Simon-Barouh à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine, le 29 octobre 2006, < <http://noyant03.free.fr/noyant50/htm/allocutionida.htm> >

³⁷³ L'appellation Centre d'Accueil des Français d'Indochine (C.A.F.I.) remplace celle de Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine (C.A.R.I.) dans les années 1960.

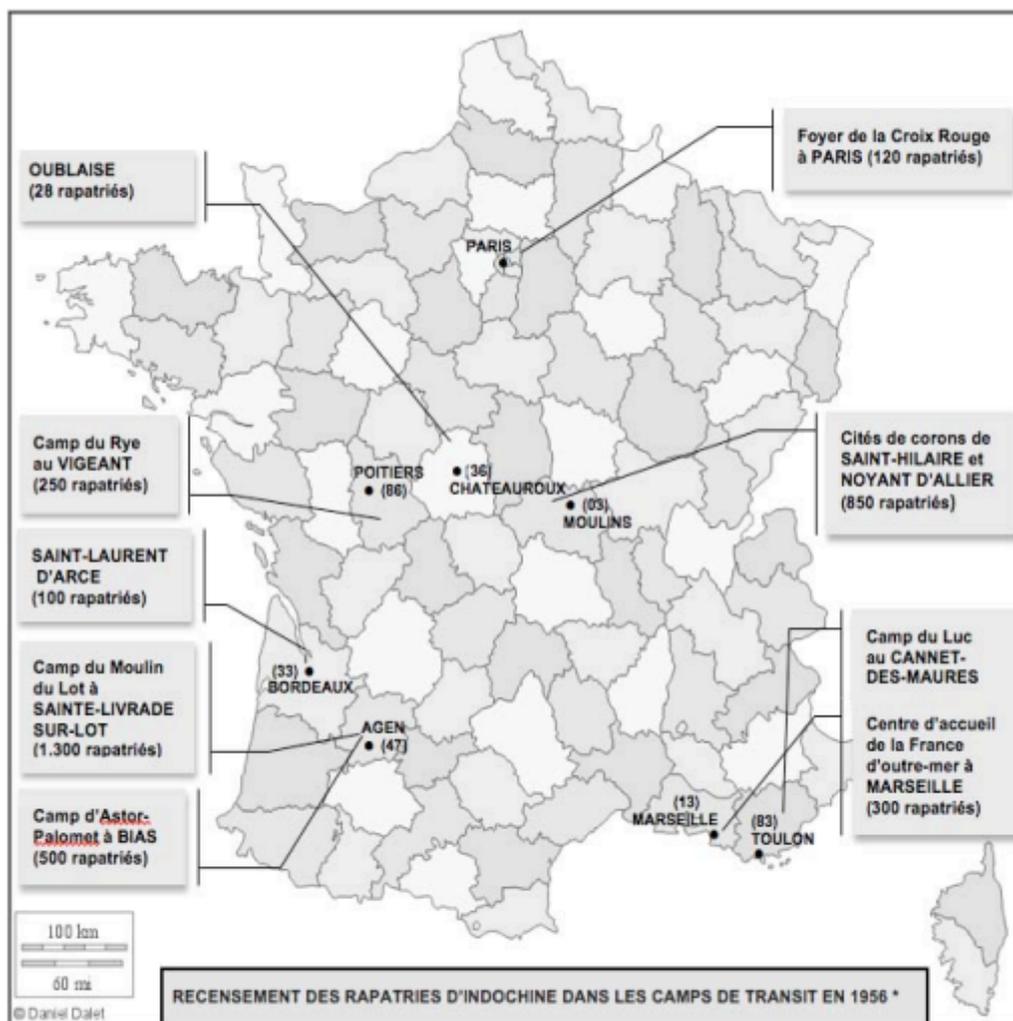
Par la suite, l'appellation (C.A.R.I.) changera encore de dénomination lors de l'accueil des rapatriés d'Algérie en prenant désormais l'appellation Centre d'Accueil des Rapatriés d'Algérie (C.A.R.A.). D'ailleurs on remarque le remplacement du F. de français, qui est remplacé par le R. de rapatrié.

indochinois. Cette dispersion des centres d'accueil permet la répartition des rapatriés sur tout le territoire, en effet, les villes portuaires, où débarquent les rapatriés, ne peuvent pas accueillir les milliers de personnes. C'est ainsi que le Lot-et-Garonne, la Vienne, la Dordogne, les Bouches-du-Rhône et l'Allier ont vu arriver de nombreuses familles de rapatriés à partir de la fin de l'année 1954. Les centres les plus importants étant ceux de Sainte-Livrade-sur-Lot et de Noyant d'Allier³⁷⁴. En effet, les politiques publiques prônaient cette dispersion sur le territoire métropolitain³⁷⁵. D'ailleurs, de nombreux transferts se sont effectués entre les camps de Sainte-Livrade-sur-Lot, de Bias et de Noyant d'Allier.

Près de la moitié des rapatriés d'Indochine est passée par l'un de ces centres d'accueil provisoires, en effet, les familles ne peuvent rester qu'un temps. Ces Centres ont pour mission de permettre une première acclimatation à la société française. Toutefois, après plusieurs mois, voire plusieurs années, les rapatriés se doivent de quitter ces camps dans l'objectif de reconstruire une vie de manière autonome en un autre lieu.

³⁷⁴ Le C.A.F.I. de Noyant d'Allier était surnommé centre d'accueil, contrairement à celui de Sainte-Livrade-sur-Lot qui était plutôt appelé camp, notamment avec la présence de clôtures. Toutefois, ces deux espaces peuvent être rapprochés.

³⁷⁵ D'ailleurs, pendant la dizaine d'années d'existence des centres d'accueil des rapatriés d'Indochine, la prise en charge des rapatriés a changé plusieurs fois de ministère de tutelle : ministère de l'intérieur, ministère des rapatriés...



* N° 162 : Assemblée de l'Union Française, session ordinaire de 1956-1957, Annexe au procès-verbal de la séance du 7 décembre 1956. Demande d'avis sur la proposition de loi de M. Henri Thébaud, député, tendant à régler la situation douloureuse des familles eurasiennes réfugiées d'Indochine

Figure 32 : Carte des camps de rapatriés d'Indochine en 1956

Les C.A.F.I. ont été ouverts pendant une dizaine d'années. Ils représentent un pilier du système et de l'organisation du rapatriement. En effet, ces derniers ont permis d'accueillir et de gérer l'arrivée des milliers de rapatriés d'Asie du Sud-Est. De plus, les centres d'accueil représentent des espaces de transition et une situation transitoire avant une nouvelle vie en France métropolitaine pour les familles rapatriées. En effet, à l'origine, les centres ouverts par l'État pour les rapatriés ne sont pas censés être permanents. Toutefois, tous les rapatriés ne sont pas acceptés dans ces centres afin d'accueillir uniquement les familles les plus nécessiteuses. Finalement, pour certaines familles rapatriées, l'hébergement provisoire se transformera en hébergement permanent³⁷⁶.

³⁷⁶ Certaines familles achèteront même leur coron lors de la fermeture du centre en 1965.

Dans chaque camp d'accueil, un dispositif administratif est mis en place pour l'accompagnement des familles rapatriées, dès leur arrivée et tout au long de leur séjour, notamment en les aidant à s'adapter à la vie en France, à s'insérer dans la vie professionnelle et à acquérir une autonomie. Par exemple avec la présence d'assistantes sociales dans les centres pour soutenir, pour conseiller et pour accompagner les familles rapatriées dans leurs démarches³⁷⁷.

La direction des centres est confiée à d'anciens fonctionnaires de l'administration française dans les anciennes colonies, apportant un climat autoritaire et colonialiste aux centres. Des mesures fermes sont notamment appliquées, en particulier envers les familles ayant suffisamment de ressources pour quitter les camps. En effet, tout signe de « richesse » était banni du camp, en partie visible avec l'achat d'électroménager moderne (cuisinière, radiateur, voiture, télévision, machine à laver...).

Lors de leur arrivée dans les camps, un logement et du matériel inventorié (annexe XVIII) est attribué à chaque famille. Le tout devant être resitué au moment de leur départ du centre.

« On nous a dressé une liste : on avait deux grands lits, pour six personnes deux grands lit d'un mètre quarante, en métal, avec un matelas, une toute petite cuisinière à bois et à charbon [...] »³⁷⁸.

« La commune de Noyant s'est mobilisée, avec ses modestes moyens, remettant en état les logements des corons laissés vacants depuis de très nombreuses années, après la fermeture de la mine en décembre 1943 et un Centre d'Accueil fut ouvert sous l'égide du ministère de l'Intérieur, tout d'abord, puis de celui des Rapatriés, par la suite. Avec notamment, l'aide médicale gratuite, le développement du service social, des écoles, etc. »³⁷⁹.

³⁷⁷ Quatre assistances sociales à Noyant d'Allier.

³⁷⁸ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

³⁷⁹ Allocution d'Ida Simon-Barouh à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine, le 29 octobre 2006.

Dans l'Allier, des logements vides ont été réquisitionnés dans les communes de Noyant d'Allier, de Châtillon et de Saint-Hilaire. En effet, après la fin de l'exploitation et la fermeture de la mine de Noyant d'Allier en décembre 1943, plus de 250 logements sont vacants (annexe XVI). Le 17 janvier 1955, 400 rapatriés sont accueillis dans les corons de Noyant d'Allier.

« Les rapatriés ont été accueillis comme on accueille des gens qui sont dans la peine, dans le besoin. On les a accueillis. Personne n'avait demandé, ça a été imposé par... le ministère des Affaires Étrangères, je crois, il a trouvé qu'il y avait de la place à Noyant, puisque les corons étaient vides. Il doit y avoir quelque chose comme 230 logements, je crois. À l'époque les mineurs avaient été recasés sur Saint-Étienne, sur Saint-Éloi, sur Brassac... Il y avait énormément de logements vacants, donc le maire s'est retrouvé à la tête d'une affaire qui ne comptait pas, et je crois qu'il était bien embêté pour savoir ce qu'il allait faire, mais ils ont fait un centre d'accueil avec un ancien militaire qui connaissait le problème indochinois.

[...]

Il y a eu toute une structure qui s'est mise en place, c'était à la poste actuelle. Le maire, le secrétaire de mairie, le centre d'accueil avec des gens du pays, plus des rapatriés qui ont intégré ces centres et il s'occupait d'installer les nouveaux arrivants dans les corons en leur donnant un logement, puis du matériel sommaire. C'était du matériel de récupération de l'armée, bien souvent. C'était un placard, un lit avec des lames de ressort... Il y avait une assistante sociale, évidemment, indispensable. Et puis des bonnes volontés du pays, des dames, comme on disait autrefois, des dames patronnesses »³⁸⁰.

« INT. Est-ce qu'il y a eu la mise en place de mesures particulières pour l'accueil des rapatriés par la municipalité ?

Oui ! Mais c'était par le gouvernement qui a installé un centre social. Ici... c'était

³⁸⁰ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

l'infirmierie, ils pesaient les bébés, il y avait l'assistante sociale qui venait, ils emmenaient les carnets de santé. Le service social a fermé en 1963, les gens inaptes, femmes seules... sont toutes parties dans le Lot-et-Garonne en 1963, et tous les autres sont partis sur Paris ou autre, ou ils achetaient leur maison. Ça a commencé de vendre à partir de 1963-1964. Moi j'ai acheté en 1967 »³⁸¹.

« On est arrivé à Noyant, ici. On était logé dans les corons, 254 cité des corons. On est arrivé là-bas, heureusement qu'il y avait les voisins, la famille Simiesko et la famille Scob. Ils nous ont aidé ! Ils nous ont aidé ! »³⁸².

« On a été logé parce que ces maisons étaient vides et le gouvernement avait trouvé... la solution immédiate d'une certaine façon »³⁸³.

« INT. Y-a-t-il eu des mesures mises en place par la municipalité ? Est-ce qu'il y a eu des associations pour aider lors de l'arrivée ?

Oui ! Il y avait déjà l'association qui s'appelait le C.A.F.I., Centre d'accueil des familles d'Indochine. Je suppose, parce que j'étais petit, que socialement nous avons été aidés parce que nous avions droit au charbon pour nous chauffer, on a eu beaucoup d'aide pour nous intégrer. Je parle d'intégration, parce que cela a été une véritable intégration. On a été admis à l'école. On a eu énormément d'aides... heureusement parce qu'on ne s'en serait pas sorti : aides vestimentaire, aides pour se chauffer, aides des prestations familiales pour pouvoir se nourrir, par contre l'emploi était très difficile

³⁸¹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

³⁸² Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

³⁸³ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

à trouver. Je me rappelle mon père, tous les matins, en début de coron, il y avait le camion qui passait, qui disait "toi tu fais quoi... non on ne peut pas te prendre...". Suite à ça, il a terminé ses études d'ingénieur pour pouvoir aller à Paris »³⁸⁴.

À partir de 1964, les ressortissants français d'Indochine ne sont plus officiellement rapatriés par le gouvernement français. En effet, dans le même temps, la plupart des Centres d'Accueil des rapatriés indochinois ferment leurs portes. Le centre de Noyant d'Allier ferme officiellement en 1966. Les coron sont alors donnés à la municipalité qui les revends aux rapatriés indochinois encore présents sur la commune. Dans cette logique, à partir de 1962, les rapatriés considérés comme « inadaptables » et ne pouvant pas acheter leur coron soit partent de manière autonome, soit sont transférés dans le centre d'accueil de Sainte-Livrade-sur-Lot. Dès lors, Sainte-Livrade-sur-Lot devient le seul et le dernier centre d'hébergement des rapatriés d'Indochine.

Au sujet de l'accueil des réfugiés de l'Asie du Sud-Est, comme nous l'avons énoncé précédemment, une coopération s'est instaurée entre les associations – chargées de l'accueil des réfugiés – et l'État – responsable de leur sécurité et de l'encadrement juridique. Entre leur départ d'Asie du Sud-Est et leur arrivée en France les réfugiés sont placés sous l'égide de la Croix-Rouge. Après un séjour obligatoire de quelques jours, dans l'un des foyers de transit parisiens, les réfugiés ont le choix de « se débrouiller » par eux-mêmes, ou bien de se rendre dans un Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.) sous la tutelle de l'association « France Terre d'Asile », pour une durée d'environ trois mois. Les centres provisoires d'hébergement offrent donc une première solution de logement collectif et provisoire. Plus les années passent, plus le nombre de réfugiés croît et les places libres en C.P.H. diminuent.

« Il a quitté le Vietnam en 1984, et il a fait des papiers pour ce qu'on appelle le regroupement familial en 1989-1990. En 1990, c'était concluant, donc il nous a fait venir par regroupement familial. Au départ, il voulait qu'on reste à Paris, parce que là-bas c'est plus facile de trouver du travail et tout. Mais sa maison étant petite, et à Paris pour trouver un logement c'était très compliqué. Du coup, toute ma famille, à l'époque mes deux frères et ma sœur, on a atterri au foyer d'accueil des réfugiés dans la Nièvre. On a été là-bas pendant six mois, et pendant ce temps, papa attendait toujours le logement à Paris pour pouvoir accueillir toute la famille, mais c'était très compliqué,

³⁸⁴ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

il voulait quand même qu'on y aille, entre guillemets pour forcer l'assistance sociale, quand ils verront qu'on est quatre enfants avec un couple dans un truc d'à peine 20m², il disait que ça pouvait forcer la main de l'assistance sociale. Mais, à Chantenay, au foyer d'accueil, ils n'étaient pas d'accord, c'était trop petit et comme nous on était des enfants, ils n'ont pas accepté. C'est là qu'on a connu Noyant, parce que Tata³⁸⁵ Szymonik³⁸⁶ [...] est venue faire l'interprète au foyer d'accueil des réfugiés et elle nous a fait visiter Noyant. Maman a eu un coup de cœur tout de suite pour Noyant, pour son histoire, pour l'accueil, et les mamies étaient hyper chaleureuses, et puis nous on sortait d'un petit village au fin fond du Vietnam, l'électricité arrivait à peine en 1991 »³⁸⁷.

« S.C. : L'association des rapatriés d'Indochine qui a été dissoute a pris en charge mes parents, parce qu'ils sont arrivés à Paris, comme tout le monde, ils ont pu passer les tests... Ils ont été dans un foyer à Autun...

Karine Meslin pense que *« le passage en C.P.H. est facilitant, en termes d'insertion et d'acceptation. Au sein de ceux-ci, ils découvrent les rythmes sociaux et la langue française, sont accompagnés dans l'ensemble de leurs démarches administratives et peuvent se mettre en quête d'un emploi »*³⁸⁸.

À la fin de leur séjour dans un C.P.H., des associations aident les réfugiés à trouver un logement personnel et un emploi pour les pères de famille comme l'explique l'entretien de Madame Chhe ci-dessus et ci-dessous. Généralement, les réfugiés préfèrent s'installer en ville plutôt que dans les campagnes, où ils se sentent plus isolés et moins épaulés. De plus, à l'échelle municipale, des comités d'accueil et des associations se chargent d'accompagner les familles réfugiées dans leurs démarches quotidiennes.

³⁸⁵ Terme affectif et respectueux employé pour désigner les anciens.

³⁸⁶ Jacqueline Szymonik : rapatriée d'Indochine, pilier de Noyant et de la pagode, décédée en novembre 2020.

³⁸⁷ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

³⁸⁸ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit, p. 82.

« Ma belle-sœur était à Nantes. Après nous on n'a pas suivi la famille, on a été accueilli par les comités, les associations, notamment celle du papa de Michel Lafay.

S.C. : L'association des rapatriés d'Indochine qui a été dissoute a pris en charge mes parents, parce qu'ils sont arrivés à Paris, comme tout le monde, ils ont pu passer les tests... Ils ont été dans un foyer à Autun...

Oui, pendant un mois.

S.C. : Et puis, comme l'association gérait encore la suite, les conséquences de l'ex-Indochine... ils ont fait venir mes parents, pas tout de suite à Noyant.

Non, à Meillers.

S.C. : Donc ils ont d'abord atterri à Meillers, mais toujours gérés par l'association de Noyant.

Pendant six mois »³⁸⁹.

Enfin, les centres d'accueil et d'aide représentent un lieu où les populations rapatriées et les populations réfugiées se rendent compte qu'une page se termine et qu'une nouvelle vie commence en France. En effet, l'arrivée dans les centres marquait la fin d'un exil long et difficile pour les rapatriés et réfugiés. D'une certaine manière, ces centres d'accueil et d'hébergement provisoires représentent un premier espace et un pas vers la société française.

³⁸⁹ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

B) Les populations locales

« INT. Quelle a été votre première réaction et celle des habitants du village lors de l'arrivée des rapatriés à Noyant

Nos réactions... c'est sûr que, nous, on a été surpris de voir tout ce monde-là et des "bridés", il y avait beaucoup de couleurs [...] »³⁹⁰.

1. Quels perception et préjugés de la part des autochtones sur l'Indochine avant l'arrivée des rapatriés à Noyant d'Allier

Les populations locales – autochtones, paroisse ou descendants de mineurs polonais restés dans les corons – ont joué un rôle primordial dans l'accueil des rapatriés d'Asie du Sud-Est. Avant tout chose, afin de comprendre la vision des populations locales lors de l'arrivée des rapatriés dans le village, il est intéressant de revenir sur la connaissance que possèdent les populations locales sur l'Indochine au travers de l'école et de la presse. Il est également intéressant de revenir sur leur première impression sur les rapatriés indochinois lors de l'arrivée de ces derniers dans le village. En outre, il est important de rappeler que Noyant d'Allier avait déjà auparavant accueilli des étrangers polonais et ukrainiens dans les corons pour l'exploitation de la mine, cela n'est pas sans conséquence, en effet, cette première vague a participé à une ouverture d'esprit chez les populations locales.

a. L'histoire des colonies dans les manuels scolaires

« INT. Que saviez-vous de l'Indochine quand les rapatriés d'Indochine arrivent. Est-ce que vous saviez des choses ? Ou est-ce qu'on n'en parle pas beaucoup, par exemple dans la presse ?

³⁹⁰ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonick, autochtone.

À l'époque, j'étais jeune, en 1956 j'avais 16 ans. On sait ce qu'on apprend à l'école. C'est un peu lointain, on sait qu'il y a eu la guerre d'Indochine. À part ça on ne sait pas grand-chose »³⁹¹.

Tout d'abord, il est intéressant de se pencher sur l'éducation scolaire des enfants de Noyant d'Allier à l'école par l'intermédiaire des manuels scolaires sur le thème de l'Indochine. En effet, comme le souligne Monsieur H.E. dans son entretien, l'école occupe une place majeure dans l'érudition des enfants, par exemple sur les représentations et entendements qu'ils possèdent sur l'Indochine avant l'arrivée des rapatriés dans le village. D'une manière générale, dans les manuels scolaires, on peut relever un endoctrinement en faveur de la colonisation française comme le démontre la citation ci-dessous :

« Dans les écoles primaires publiques, les manuels scolaires plaident en faveur de la possession et du maintien de l'Empire colonial. En effet, les livres d'histoire, de géographie ou de lecture, regorgent d'explications sur les motivations et les enjeux de la colonisation. D'abord, les auteurs s'attachent à légitimer la politique coloniale de Jules Ferry en soulignant les intérêts que les colonies procurent à la métropole, notamment en termes de richesse et de prestige, et en trouvant des prétextes pour légitimer les nouvelles conquêtes coloniales. Toujours, afin de légitimer les démarches coloniales de la France, les manuels scolaires adoptent un point de vue européen centré pour enseigner le concept de mission civilisatrice aux enfants. Ils diffusent la théorie de l'inégalité entre les races humaines et stigmatisent les indigènes à travers des stéréotypes. Ils leurs inculquent qu'en raison de leur infériorité, il est légitime de les coloniser pour les civiliser. Afin de prouver le bien-fondé de cette mission "humanitaire", les manuels scolaires véhiculent une vision idéalisée de la colonisation à travers l'image d'un empire prospère, modernisé, pacifié et civilisé par la France. Enfin, pour contribuer à la formation d'une conscience impériale, les manuels scolaires font la promotion de l'Autre France. Ils font découvrir les territoires de l'empire aux élèves afin qu'ils se les approprient »³⁹².

³⁹¹ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

³⁹² BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles primaires de la III^e République (1882-1945)*, 2009, p. 98.

Les citations et les illustrations ci-dessous montrent de quelle manière l'histoire de l'Indochine est abordée dans les manuels scolaires. En effet, l'Indochine est évoquée par les citations suivantes : « *L'Asie renferme toutes nos races d'animaux [...]* »³⁹³ ; « *L'Indochine française est plus grande que la France* »³⁹⁴ ; « *L'Indochine française est une "véritable seconde France"* »³⁹⁵ ; « *L'Indochine est une colonie de grand avenir* »³⁹⁶ ; « *En Indochine, la France a mis fin aux ravages de bandits venus de Chine. En Afrique du Nord, elle a empêché les peuples qui lui sont soumis de se battre les uns contre les autres* »³⁹⁷ ; « *L'exploitation industrielle de ses pays est un très grand progrès et a devant elle un fort bel avenir* »³⁹⁸ ; ou encore « *La culture principale de l'Indochine est le riz, cultivé dans les plaines alluviales du Tonkin et la Cochinchine. L'Indochine fournit aussi du poivre, du thé, du café. On développe les cultures du coton au Cambodge, du mûrier au Tonkin, du caoutchouc en Cochinchine* »³⁹⁹.

³⁹³ DUMONT Pierre, *Livre de lecture courante, Cours moyen*, Paris, Édition Garnier, 1898, p.71 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires... op.cit.*).

³⁹⁴ GUIOT Jérôme et MANE Frédéric, *Histoire de France, des origines jusqu'à nos jours, Cours élémentaire*, Paris, Édition Delaplane, 1900 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires... op.cit.*).

³⁹⁵ BRUNHES Jean, *Géographie*, Paris, Édition Mame, 1930 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires ... op.cit.*).

³⁹⁶ COLIN Elicio et Antonin FRAYSSE, *La France et ses colonies*, Paris, Édition Colin, 1926, p.54 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).

³⁹⁷ LAVISSE Ernest, *La nouvelle première année d'histoire de France*, Paris, Édition Colin, 1890, p.243 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).

³⁹⁸ BRUNHES Jean, *Géographie, Cours Moyen*, Paris, Édition Mame, 1930, p.119 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).

³⁹⁹ KAEPPELIN Paul, *La France les colonies*, Paris, Édition Hatier, p.119 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).



Figure 33 : La récoltes du riz au Tonkin⁴⁰⁰



Figure 34 : En Indochine, des buffles dans la rivière⁴⁰¹

Les images permettent d'illustrer les propos portés sur l'Indochine en donnant une vision enjolivée de la réalité indochinoise. De cette manière, ces différents exemples – citations et illustrations - démontrent que « *les manuels scolaires républicains ont relayé l'idéologie coloniale officielle* »⁴⁰². Dans ce contexte, c'est « *la création d'un environnement culturel noyé de représentations coloniales qui constitua sans doute le terreau de la conscience métropolitaine et ancre une certaine image de soi et des autres au sein de la culture de masse française* »⁴⁰³. Comme le mentionne Mylena Boudehane, « *la manipulation de l'opinion publique à travers la propagande impériale a eu une ampleur considérable : alors qu'en 1880 il n'y avait pas de conscience coloniale, en 1945 la majorité de la population est convaincue de la légitimité de la colonisation, c'est d'ailleurs pour cela qu'elle aura du mal à comprendre les sursauts nationalistes dans les colonies à la veille de la décolonisation* »⁴⁰⁴.

⁴⁰⁰ COMPAYRE Gabriel et GALL Yvan, *Le pupille de la marine*, Paris, Édition Delplane, 1890 p.184 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires... op.cit.*).

⁴⁰¹ AULARD François-Alphonse et DEBIDOUR Antonin, *Histoire de France, Cours moyen*. Paris, Édition Cornely, 1902, p.123 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).

⁴⁰² BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*, p. 98.

⁴⁰³ BLANCHARD Pascal et LEMAÎTRE Sandrine, *Culture colonial (1871-1931). La France conquise par son empire*, Paris, Édition Autrement, 2003, p. 67 (cité par BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*).

⁴⁰⁴ BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles... op.cit.*, p. 99.

Par ailleurs, comme le rappelle Mylena Boudehane, « *les manuels peuvent présenter des décalages par rapport aux programmes officiels et ils ne sauraient apparaître non plus comme des reflets des prescriptions, dont ils ne sont que des interprétations* »⁴⁰⁵. En effet, l'ensemble des thématiques présentes dans les livres scolaires n'est pas forcément abordé en classe.

b. La presse : l'exemple du quotidien La Montagne

INT. Que saviez-vous de l'Indochine avant l'arrivée des rapatriés à Noyant ?

Mme Philippe : Qu'est-ce qu'ils vous ont dit pour vous avertir un peu de l'arrivée des rapatriés ?

Je ne savais rien du tout ! Ils nous ont dit que des Indochinois allaient venir ! c'est tout ! Mais jamais on nous a expliqué que c'étaient des Français d'Indochine. Il y a quand même une différence. À l'époque, j'achetais bien le journal, mais jamais on nous a parlé de ça. Après ils sont venus... »⁴⁰⁶.

Comme le souligne Monsieur Szymonik dans son entretien, l'histoire des rapatriés indochinois et de leur rapatriement en France ne sont que peu évoqués dans la presse locale. Or, dans les années 1950, la presse écrite représente le principal moyen d'information pour les populations. L'étude du journal quotidien *La Montagne*⁴⁰⁷ – premier journal de l'Allier – nous renseigne sur les sujets internationaux abordés et plus précisément sur le traitement accordé au sujet indochinois dans cette presse écrite locale ; et nous permet ainsi de percevoir quels sont les éléments de connaissance que peuvent avoir les autochtones sur l'Indochine avant l'arrivée des populations rapatriées dans les corons.

Nous avons concentré notre analyse de *La Montagne* sur l'année 1954 qui représente une année charnière pour l'Indochine avec la défaite de Dien Bien Phu et les Accords de Genève. Cette étude nous permet de constater que le sujet indochinois est peu abordé dans la presse écrite tout

⁴⁰⁵ CHERVEL André, *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris, Édition Belin, 1998, p. 238.

⁴⁰⁶ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁴⁰⁷ Le journal *La Montagne* est créé en octobre 1919 par Alexandre Varenne – nommé Gouverneur Général de l'Indochine Française entre juillet 1925 et octobre 1928.

au long de l'année 1954 ; on peut également noter une irrégularité dans la mise en avant de cette thématique comme le montrent les graphiques ci-dessous.

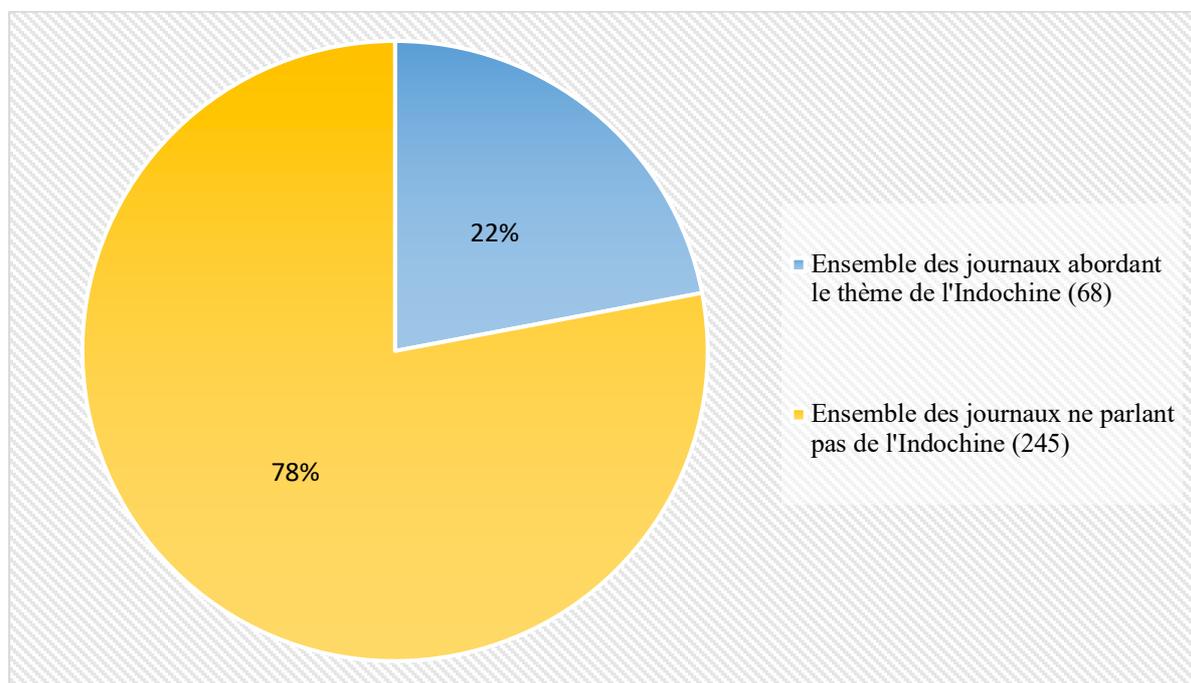


Figure 35 : Ensemble des journaux publiés durant l'année 1954

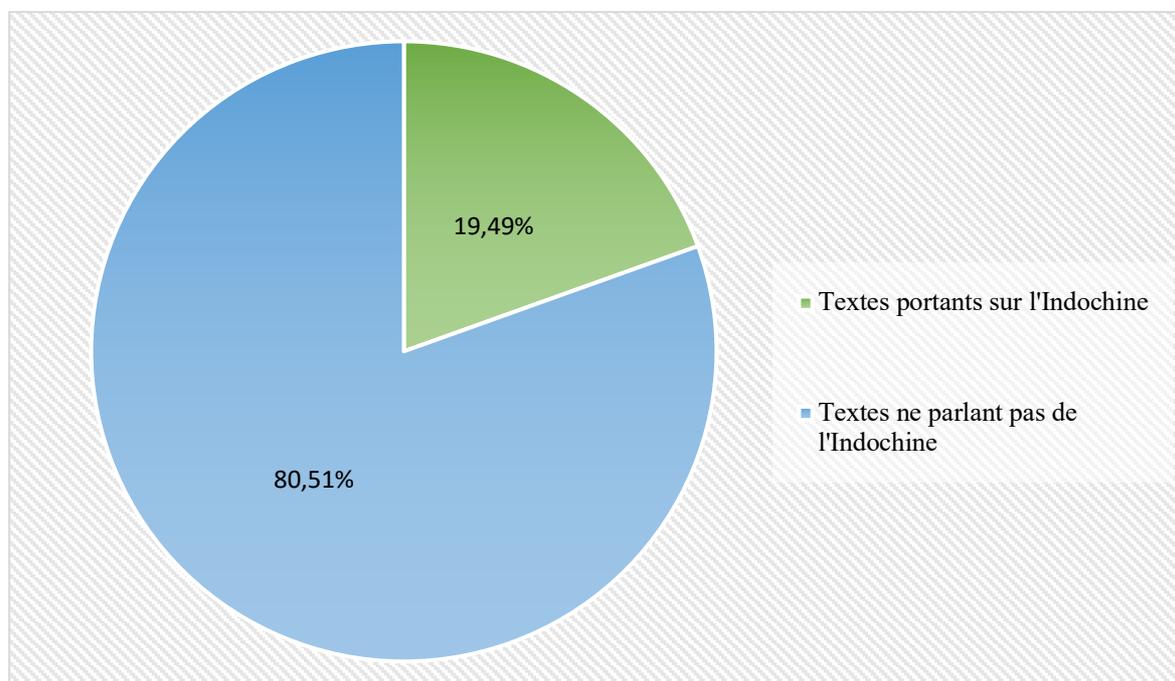


Figure 36 : Répartition en pourcentage du texte consacré à l'Indochine dans les 68 numéros abordant ce thème

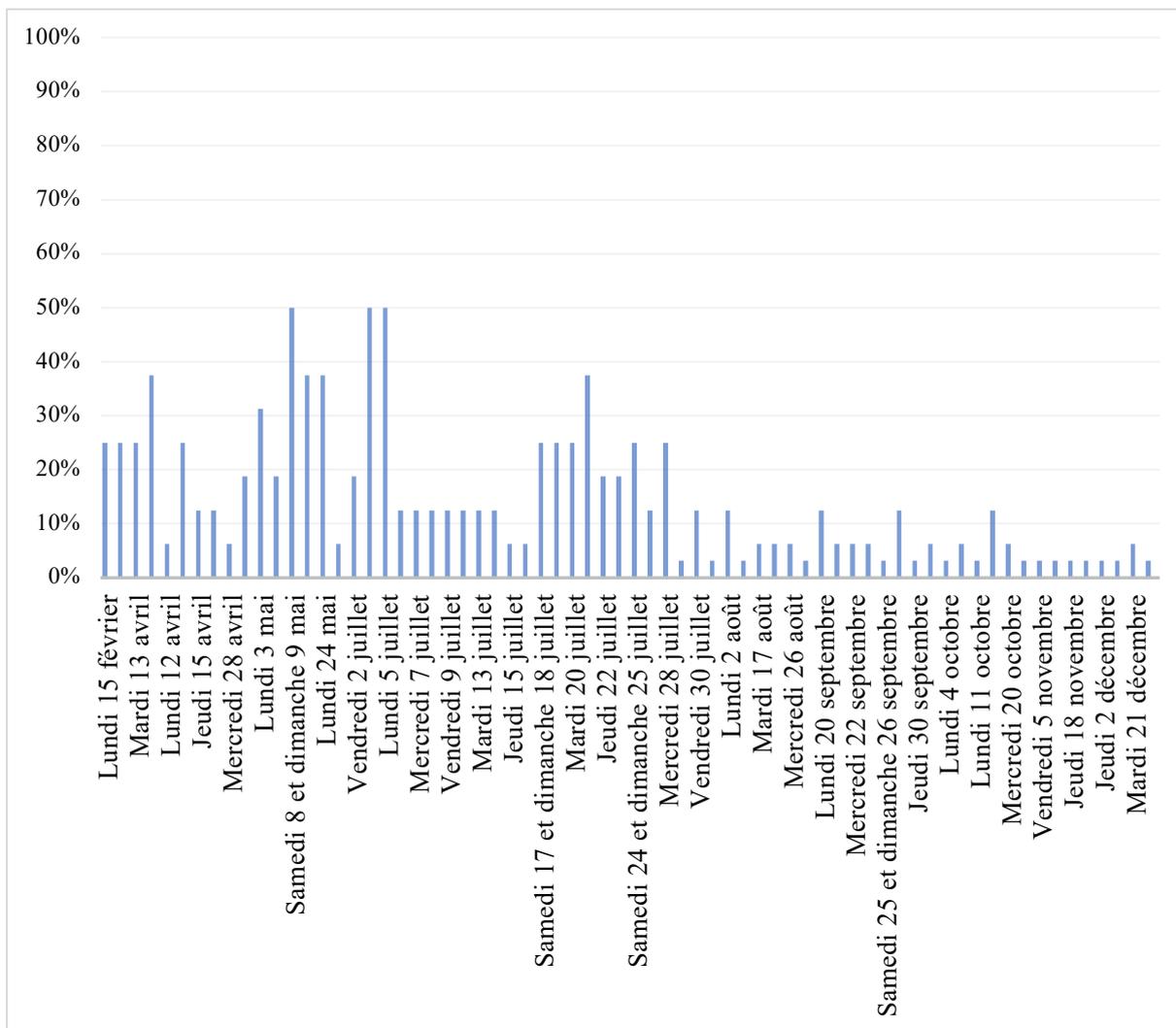


Figure 37 : Part accordée au thème de l'Indochine dans chaque numéro abordant ce thème

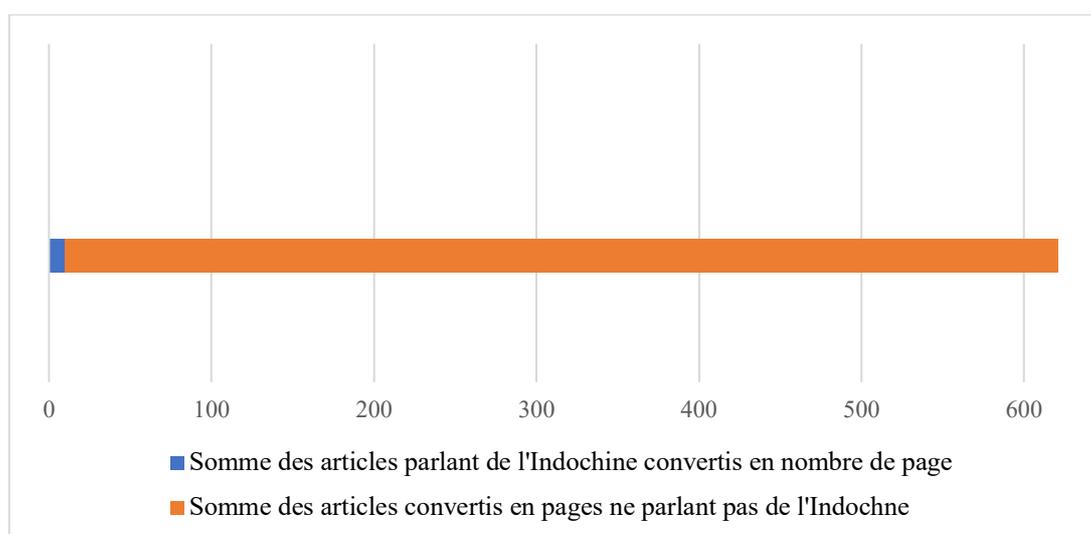


Figure 38 : Schéma de la somme des articles parlant de l'Indochine en 1954 convertis en nombre de pages

Durant l'année 1954, dans l'ensemble le sujet indochinois représente au total des articles 9,71 des pages internationales sur 626 ; dont 4,52 pages – soit près de la moitié – durant le mois de juillet 1954 (soit 0,72% des pages internationales annuelles). Dans l'ensemble des pages internationales des 68 numéros abordant le thème de l'Indochine, environ 19,49% des textes sont consacrés à l'actualité de l'ex-Indochine. En définitive, seulement 1,55% de la presse locale parle des questions internationales et aborde l'actualité indochinoise. Ce manque d'information explique, en partie, des lacunes de la part des populations locales sur l'histoire et l'actualité indochinoise.

Cette irrégularité de la publication des actualités de l'ex-Indochine s'explique notamment par un manque d'implication de l'opinion vis-à-vis de la guerre d'Indochine. Ce recul de l'opinion publique s'explique, premièrement car les enjeux du conflit sont complexes et flous, deuxièmement parce que les populations métropolitaines ne se sentent pas concernées par le conflit indochinois en particulier parce que celui-ci n'a pas eu recours aux appelés mais n'a impliqué que des militaires engagés volontaires, « *Le nombre des combattants français de souche n'a jamais dépassé 70 000 (69 513 en 1952). Rien à voir, on le constate, avec ce qu'a pu représenter, dix ans plus tard, le traumatisme algérien, qui a atteint directement ou indirectement toutes les familles métropolitaines. [...] L'envoi sur le théâtre d'opération des seuls militaires de carrière n'incita pas les Français à regarder de très près cette affaire de "professionnels". La population française, dans ses profondeurs, n'a jamais considéré le conflit indochinois comme « sa » guerre* »⁴⁰⁸, troisièmement du fait de la distance géographique entre la France et l'Indochine (10 067 km). D'une certaine manière, les Français de métropole ne se sont pas sentis eux-mêmes concernés par « l'affaire » indochinoise. En effet, Alain Ruscio déclare « *À l'inverse de la guerre d'Algérie, la guerre d'Indochine ne mobilisa guère l'opinion française. L'analyse des enquêtes d'opinion permet de mieux mesurer les réactions d'une métropole relativement indifférente au conflit, et de comprendre pourquoi les minorités activistes ne parvinrent pas à susciter de véritable engouement pour leur cause. Au fond, leurs lointaines colonies asiatiques intéressèrent-elles jamais réellement les Français* »⁴⁰⁹.

Finalement, la guerre d'Indochine n'est pas devenue un grand événement international et n'a pas mobilisé l'opinion publique comme le démontre Alain Ruscio au travers de l'étude des sondages : « *Le quart des français, en septembre 1945, lorsque la reconquête commence, n'a*

⁴⁰⁸ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°29, 1991, pp. 35-46.

⁴⁰⁹ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine » ... *op. cit.*, pp. 35-46.

strictement rien à répondre à la question posée par l'I.F.O.P. : "Quel sera le sort de l'Indochine ?". En janvier 1947, au lendemain des tragiques événements de Haiphong et de Hanoi qui occupent les "unes" des quotidiens, ils sont 30% à n'avoir pas d'opinion. En janvier 1948, à la question : "Quels ont été les grands événements de l'année 1947 ?", la proportion des Français qui évoquèrent la guerre d'Indochine, pourtant commencée depuis une année, est si faible que l'I.S.O.P. les regroupe dans la rubrique "divers" (total de ces derniers : 6%). Par la suite, malgré la perpétuation et l'aggravation du conflit, les "sans opinion" reste légion. Un Français sur cinq en octobre 1950, trois sur dix en février 1954, se rangent d'eux-mêmes dans cette catégorie. En mai 1953, parmi les personnes ayant déclaré lire un ou plusieurs journaux (c'est-à-dire dans une frange a priori plus politisée que la moyenne des Français), 22% avouaient ne jamais lire les nouvelles d'Indochine, 48% répondaient "de temps en temps". Seuls 30% suivaient régulièrement ces nouvelles. En février 1954, les proportions étaient respectivement de 32% de "jamais", de 45% de "épisodiquement" et, seulement, de 23% de "régulièrement". Ainsi, donc, alors que bien des historiens considèrent que Dien Bien Phu fut l'un des événements marquants de ce siècle, plus des trois quarts des Français, 77%, avouaient, sur le coup, leur manque total ou partiel d'intérêt pour les combats d'Extrême-Orient »⁴¹⁰. De plus, la guerre d'Indochine est plutôt impopulaire et la séparation entre la France et l'Indochine est perçue comme étant nécessaire comme le démontre les réponses aux sondages en opposition à la politique menée par la France en Indochine : « "il faut négocier avec le Vietminh" ; "il faut reconnaître l'indépendance du Vietnam" ; "il faut rappeler les troupes" [...] expriment la lassitude de la guerre et la défiance vis-à-vis des objectifs de la France officielle [...] »⁴¹¹.

« En 1955, 1956 et les quelques années qui ont suivi derrière, il n'y avait pas la télévision dans les foyers. Aujourd'hui tu cliques, tu peux voir Hô Chi Minh, tu as tout en quelques instants. À l'époque ce n'était pas ça. Je me rappelle des remarques de noyantais, les extérieures à Noyant était beaucoup plus désobligeantes, mais les remarques des noyantais c'était : "comment ils sont faits ? Ils sont jaunes, ils ont les yeux bridés". Chacun avait entendu un petit peu des choses comme ça. C'étaient des

⁴¹⁰ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine... *op. cit.*, pp. 35-46.

⁴¹¹ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine... *op. cit.*, pp. 35-46.

questionnements. Après dans tout ce que je te dis, il y a toujours des écarts, des exceptions d'une façon ou d'une autre »⁴¹².

Comme le rappelle Monsieur Lafay, l'accès à l'information dans les années 1955 et de nos jours est bien différent. En effet, par exemple, dans les années 1955, la télévision n'est pas encore démocratisée dans les foyers. En 1958, seulement 5% des familles françaises possèdent un téléviseur – contre 61% en 1968. Cet écart dans l'accès aux informations est un élément important dans la compréhension de la vision des autochtones envers l'extérieur. Madame Neef avoue : *« Beaucoup de gens ont été bien sûr surpris, c'est normal, de voir débarquer des personnes asiatiques, c'est normal, parce qu'à l'époque la télévision n'était pas dans tous les foyers, et donc les gens ne connaissaient pas, ne savaient pas ce qu'était des asiatiques [...] »*⁴¹³.

À l'inverse, la guerre du Vietnam et l'affaire des « boat-people » mobilisent aussi bien l'opinion publique que la presse avec une surmédiatisation, notamment en lien avec l'émergence d'une vague de protestation contre le conflit et une implication importante des populations issues du monde entier. En effet, *« les images [des réfugiés du Sud-Est asiatique] occupent régulièrement les journaux télévisés et la presse papier »*⁴¹⁴. Alors que la presse n'abordait pratiquement pas l'affaire des rapatriements indochinois, Karine Meslin explique qu'il en est tout autre en ce qui concerne l'actualité des « boat people » : *« tandis que les réfugiés arrivent de plus en plus nombreux sur le territoire français, les journalistes de la presse écrite continuent d'en dresser des portraits de victimes, les présentant comme des individus innocents, des "petits réfugiés", "hébétés" et "malheureux" ; choisissant des photos de femmes et d'enfants plutôt que d'hommes seuls. Ces images contribuent à rassurer et à renforcer l'empathie à leur égard. [...] Elles consolident enfin l'élan de solidarité qui a précédé leur venue »*⁴¹⁵.

2. Premières impressions et accueil de la part des populations locales

⁴¹² Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁴¹³ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴¹⁴ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit, p. 60.

⁴¹⁵ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong...*, op. cit, p. 64.

« Au moment où Noyant a accepté de recevoir les rapatriés, les habitants ignoraient qu'il s'agissait de français indochinois, ils croyaient que c'étaient des Français de souche et ils virent arriver des Français au look indochinois. Ils ne s'attendaient pas à ce qu'ils soient aussi nombreux parce que lorsqu'ils avaient donné leur accord pour les accueillir, le village était descendu à 700 âmes, aussi avec toutes les vagues successives d'arrivées, le village a atteint les 2 000 habitants. C'était bien pour eux mais ils ne s'attendaient pas à voir autant de monde. C'est 2 000 malgré le fait qu'il y en a eu 500 qui ne sont pas restés pour des raisons de travail ou de rapprochement familial. Il y en a plus d'un millier qui sont restés de façon définitive et qui ont donc fait passer la population à 2 000 âmes »⁴¹⁶.

Les premiers rapatriés arrivent en octobre 1955, on peut donc se demander : quel accueil leur a été fait ? Avant de se pencher sur la question de l'accueil des familles rapatriées par les populations autochtones, il est intéressant de connaître la vision et les premières réactions des populations locales sur les ressortissants français d'Indochine avant et lors de leur arrivée dans l'Allier.

Dans l'ensemble, les regards sont contrastés avec : des populations indifférentes ; des populations bienveillantes et accueillantes ; et des populations méfiantes et hostiles. D'une manière générale, les relations entre les populations locales et les populations rapatriées se découpent en trois strates : les relations entre les rapatriés et les habitants des corons, les relations entre les rapatriés et les gens du bourg et finalement les relations entre les rapatriés et les populations rurales. D'une manière générale, les populations des corons sont plus rapidement ouvertes que les populations du bourg et des campagnes. Les populations rurales semblent davantage craindre l'inconnu et se sont moins familiarisées avec les populations rapatriées. En effet, le monde rural apparaît beaucoup plus fermé car les contacts sont moins réguliers avec les rapatriés. Toutefois, il faut souligner que Noyant d'Allier a déjà connu plusieurs phases d'immigration avant l'arrivée des ressortissants français d'Indochine, avec l'exil des populations venues du Nord de France lors de la première guerre mondiale, mais surtout avec l'implantation de mineurs polonais dans les années 1920. De ce fait, ces arrivées ont permis une ouverture d'esprit des noyantais vis-à-vis des populations étrangères, surtout en comparaison avec d'autres villages davantage ruraux et n'ayant pas connu autant d'immigration.

⁴¹⁶ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

Dans un premier temps, lors de l'arrivée des premières familles rapatriées, les populations locales ont pu être surprises par leur physique, par leur culture, par leur nombre, par leur langue ou encore par leurs tenues vestimentaires. Au départ, il y avait beaucoup de méfiance et de crainte en lien avec l'arrivée en nombre important de personnes inconnues venues d'horizons lointains et avec des habitudes culturelles différentes, surtout, rappelons-le que les autochtones connaissaient peu de choses sur l'Indochine. Certaines tensions sont perceptibles de la part de locaux envers les rapatriés indochinois. Les entretiens révèlent certaines dénominations données aux rapatriés indochinois : « chinois » ; « chinetoc » ; « chinois vert » ; « chinois verts aux pattes jaunes » ; « niakoué » ...

« Beaucoup de gens ont été bien sûr surpris, c'est normal, de voir débarquer des personnes asiatiques, c'est normal, parce qu'à l'époque la télévision n'était pas dans tous les foyers, et donc les gens ne connaissaient pas, ne savaient pas ce qu'était des asiatiques, et on a ressenti pas mal de rancœur..., je ne vais pas dire de racisme..., mais on sentait bien qu'on n'était pas trop ami, avec le temps ça s'est arrangé, mais au début c'était difficile »⁴¹⁷.

« Lorsque les rapatriés sont arrivés à Noyant [...] j'ai souvenir d'avoir entendu parler qu'il y avait des "chinois", comme on les appelait, pardonnez-moi l'expression, "chinetoc", qui étaient arrivés à Moulins et à Noyant... ils avaient vraiment mauvaise renommé, que c'étaient des profiteurs... »⁴¹⁸.

« Il me semble que lorsqu'il y avait des trucs pas très honnêtes, c'étaient toujours les Vietnamiens qui les faisaient alors que ce n'était pas vrai »⁴¹⁹.

⁴¹⁷ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴¹⁸ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

⁴¹⁹ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

« INT. Quelle a été votre première réaction lors de leur arrivée ? Ainsi que celle de vos proches ?

Nous on était surpris quand tous ces rapatriés sont arrivés. On le savait, on était averti qu'il y aurait des rapatriés, mais on ne savait pas qu'il y en aurait autant »⁴²⁰.

« Il faut se mettre à leur place aussi, parce que se retrouver du jour au lendemain avec je ne sais pas combien de personnes qui avaient le teint jaune, certains avaient le teint un peu bronzé, qui n'étaient pas habillés pareil, qui avaient le chapeau chinois, qui étaient toujours en sandalettes, même en hiver, et pour eux c'était un autre monde, il ne faut pas se leurrer »⁴²¹.

« Il y a eu certaines familles, dans les corons, où c'était relativement difficile, ils n'ont pas accepté qu'on soit là, ils nous courraient derrière, ils nous traité de "chinetoc", de "chinois vert" »⁴²².

Les rapatriés ont principalement été accueillis par la municipalité, le curé et leurs voisins. Les habitants des corons – notamment les descendants de Polonais – étaient plus ouverts que les populations du bourg et rurales, certainement en lien avec leur propre expérience de l'exil dans leur cercle familial. Ainsi, malgré quelques craintes, dans l'ensemble, ce qui ressort dans les entretiens, c'est un élan de solidarité spontané de la part de certaines populations locales, en particulier par les descendants de polonais qui étaient les plus proches et donc les principales personnes concernées. Il y a également eu un appel à la solidarité par la communauté catholique

⁴²⁰ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁴²¹ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁴²² Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

pour récolter des vêtements, des chaussures, des jouets, des objets de la vie quotidienne...
Finalement, cet élan de solidarité s'inscrit dans un contexte de survie, dans une volonté de venir en aide à des populations perdues, en situation précaire, isolées et dans le froid.

« INT. Vos parents ont-ils vécu l'arrivée des rapatriés plus directement que vous ?

Oui, ils l'ont vécu car ils se sont impliqués dans l'accueil de ces familles. La plupart de ces familles sont arrivées complètement démunies du point de vue vestimentaire, ... financièrement c'était difficile. Je me rappelle qu'il y a eu des collectes de vêtements, de couvertures et autres, et donc ils ont apporté leur aide à ce niveau-là...

[...]

Après il y a eu des gens de l'église, sous l'égide du secours catholique ou pas, mais il y a des familles qui spontanément ont procédé à une collecte de vêtements, de couvertures... et qui sont venues en aide à ces familles. Donc ça s'est fait ... il y a eu toute la partie administrative organisée, mais après localement ça s'est fait spontanément, et au fur et à mesure des besoins »⁴²³.

Dès l'annonce de l'arrivée des ressortissants français d'Indochine à Noyant d'Allier, les locaux ont aménagé un environnement réconfortant, par exemple en leur préparant des repas et en allumant le feu dans les maisons. En effet, les premiers rapatriés sont arrivés pendant l'hiver 1955-1956.

« Ils ont découvert leur logement et ils ont apprécié le fait que sur la table étaient dressés des couverts, autant de couvert que de personnes qui allaient vivre dans la maison »⁴²⁴.

⁴²³ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁴²⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit*

« Quand les familles sont arrivées de nuit à Noyant, les maisons étaient chauffées avec des poils à bois... c'était chauffé, tout était prêt, les tables étaient mises, il y avait ce qui fallait pour le lendemain matin prendre le petit-déjeuner »⁴²⁵.

Après ce premier élan spontané, les locaux – toujours principalement les descendants de Polonais – qui cohabitaient dans les corons avec les rapatriés, les ont aidés à s'acclimater aux nouvelles habitudes de vie : ils leurs ont appris à allumer un poêle à bois, à puiser l'eau au puits, à laver le linge... En effet, il faut rappeler que la plupart des rapatriés vivaient dans un milieu plutôt aisé en Indochine et beaucoup de familles avaient des domestiques pour les assister dans les tâches quotidiennes. Progressivement, de véritables liens d'amitiés se sont construits au fil des années. Les locaux et les rapatriés se sont familiarisés les uns avec les autres et ont appris à vivre ensemble.

« Il y avait beaucoup de solidarité, les gens nous aidaient beaucoup, nous, on habitait à côté d'une grand-mère qui me considérait comme sa petite-fille, comme moi ma grand-mère est restée au Vietnam... À l'école aussi les gens étaient adorables avec nous. C'est vrai qu'on avait un très bon accueil, personnellement on était très bien accueilli »⁴²⁶.

« J'avais un adjoint qui était d'origine polonaise et qui lui a vécu directement l'arrivée des premiers rapatriés, son père par exemple, polonais, les aidait à faire du feu, parce qu'ils ne savaient pas faire de feu dans un poêle ... Il y a eu spontanément, des gens qui sont venus nous aider, et répondre aux besoins et aux attentes de ces familles. Et du point de vue administratif, il y a eu ce Centre d'Accueil »⁴²⁷.

⁴²⁵ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁴²⁶ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴²⁷ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

« Enfin, tout le monde s'est mis un peu à les aider. À les aider dans le sens où il fallait faire du feu. Ils n'étaient pas habitués à l'appareil de chauffage, mettre du charbon là-dedans... Il ne savait pas faire la cuisine »⁴²⁸.

« Les rapatriés ont été accueillis comme on accueille des gens qui sont dans la peine, dans le besoin. On les a accueillis »⁴²⁹.

« Je me dis, on a eu de la chance avec nos deux voisins, les familles Simiesko et Scob. La famille Simiesko est d'origine ukrainienne et la famille Scob est d'origine polonaise je crois. Eux ils ont été adorables. [...] Les enfants Scob, les garçons étaient partis. Alors que la famille Simiesko, il y avait deux grandes filles et deux garçons, dont un qui avait notre âge : Jeannot et Jean-Paul. Eux, ici dans le village, ils m'ont tout appris. On faisait tout ensemble, surtout Jeannot, parce que Jean-Paul il restait tout le temps avec sa mère. Jeannot il nous a appris à aller pêcher, à braconner, il nous a tout appris dans le village. Eux, vraiment, la famille Simiesko je leur serais éternellement reconnaissant. À côté, il y avait aussi la famille Makovski, il y avait des garçons plus de mon âge, mais ils étaient un peu plus loin. Eux aussi ils étaient adorables. La famille Simiesko avait beaucoup plus de moyen que la famille Makovski. La famille Makovski, ils étaient très pauvres. Je me souviens que quand on allait chez eux, Madame Makovski beurrerait son pain de saïndoux.

« INT. Est-ce qu'il y a eu un accueil particulier de la part de la communauté catholique ?

⁴²⁸ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁴²⁹ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

La communauté catholique, oui, ils nous ont beaucoup aidés quand même. Le secours populaire, l'ancien curé du village... »⁴³⁰.

« J'admire énormément les Polonais qui ont travaillé dans les mines, parce que j'ai un souvenir là, ils me considéraient comme une poupée, tout le monde me portait, ce n'est pas pour ça, c'est le respect qu'ils avaient pour notre famille »⁴³¹.

« Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai une admiration. Où on habitait, on appelait ça le coron de la Cop, c'est juste en face de la boulangerie. On avait des familles de mineurs qui étaient juste en face de chez nous, ils étaient vraiment adorables »⁴³².

« INT. Quel a été l'accueil du village et des populations ? Selon vous, les personnes étaient-elles plutôt amicales ou bien hostiles envers vous ?

Très amicales. On n'a pas senti de rejet, de racisme, c'était beaucoup d'aide, beaucoup de gentillesse. Nos voisins de gauche étaient français, ils allaient cueillir des champignons et nous les montraient. Vraiment un très bel accueil, très bon accueil. Une crainte, je l'ai appris plus tard, beaucoup pensaient que nous ne passerions pas l'hiver à cause du froid. Mais une bienveillance à notre égard qui était extraordinaire, je me souviens encore de tout cela »⁴³³.

⁴³⁰ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁴³¹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴³² Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴³³ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

« Il y avait des bienfaiteurs particuliers comme Monsieur Nell. Je vous ai parlé du colonel Comiti. Je ne vous ai pas parlé de Monsieur Tison qui était fourreur réputé à Moulins [...]. À Noyant, il y avait d'autres familles qui nous aidaient, notamment les familles Sirami, Colas, Gateau, des gens qui étaient vraiment formidables et que je prends plaisir à citer »⁴³⁴.

Les quelques familles de réfugiés d'Asie du Sud-Est arrivées dans le village de Noyant d'Allier et les villages voisins, ont connu un accueil plutôt chaleureux, aussi bien de la part des populations autochtones que de la part des populations rapatriés. En effet, avec l'implantation des familles rapatriées dans le village depuis plusieurs années, les locaux sont habitués et ouverts à accueillir des populations venues du Sud-Est asiatique. Certains réfugiés ont été pris en charge par une association et/ou par des particuliers, principalement les « tatas » et les « tontons »⁴³⁵ pour s'intégrer et s'acclimater à leur société d'accueil. Pour les réfugiés, l'accueil a été « facilité » par la présence des rapatriés indochinois et par l'existence du multiculturalisme dans le village.

« S.C. : Il y a des bénévoles qui se sont portés volontaires pour accueillir les réfugiés, il y a eu plusieurs familles, je crois qu'il n'y a que mes parents qui sont restés à Noyant, tous les autres sont partis dans les grandes villes. Ils ont été pris en charge par un couple, Madame H. une institutrice, elle était déjà à la retraite et elle s'est occupée de mes parents mais elle s'en est vraiment bien occupés, c'est elle qui les a guidés, qui leur a appris tout simplement à intégrer toute cette culture... »⁴³⁶.

« C'est plus récent, c'est en 1983. Il y a eu effectivement six familles. Ils ont été accueillis ici à Noyant parce qu'il y avait déjà ce noyau de rapatriés, donc ça paraissait normal de pouvoir les accueillir ici. Ils n'ont pas tous été accueillis sur la commune de

⁴³⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁴³⁵ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

⁴³⁶ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

Noyant, il y en avait à Meillers, notamment la famille Chhe. Parce qu'il fallait trouver des logements disponibles, c'étaient des familles nombreuses pour la plupart. Du point de vue administratif, il y a quelques trucs qui se sont mis en place avec la distribution d'aides et autres. Après il y a eu une association qui a été mise en place, créée pour gérer cet accueil, pour gérer les fonds et aussi pour essayer de les intégrer le mieux possible, et de les impliquer dans le monde du travail de chez nous... »⁴³⁷.

« Pour notre famille l'accueil a été vraiment formidable. On a été très soutenu par l'administration, l'assistante sociale nous a aidés à faire les papiers et tout ça. Les mamies vietnamiennes ont beaucoup aidé maman, parce qu'à l'époque on ne parlait pas du tout le français, on ne connaissait rien des produits, parce qu'on sortait de la campagne où on cuisinait encore au feu de bois, on est arrivé à des fours à gaz. Même si c'étaient des conditions plutôt modestes pour nous c'était un décalage important au niveau des conditions de vie. Durant les six mois au foyer d'accueil des réfugiés les repas étaient préparés, c'était une sorte de cantine, on n'y touchait pas. Quand on est arrivé à Noyant c'était une autre coupure en fait, on devait se débrouiller seul, sachant que maman ne parlait pas du tout français, on n'avait pas de véhicule, et donc heureusement l'entraide était là. Les mamies⁴³⁸ nous ont aidés, elles ont expliqué à maman comment trouver des produits vietnamiens ou même les produits français »⁴³⁹.

« C'étaient surtout les mamies, il y en a qui étaient catholiques et d'autres bouddhistes. Ce sont plutôt des personnes qui nous ont accueillis plutôt que des associations.

[...]

⁴³⁷ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁴³⁸ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

⁴³⁹ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

La communauté catholique, à l'époque, nous a aussi aidés avec un peu de matériel, sachant qu'on était bouddhiste. Même si j'avais que 11 ans, ça marque, de se dire que les religions sont toutes ouvertes, et que c'est l'entraide qui compte »⁴⁴⁰.

« Il y a eu effectivement des familles réfugiées. Il n'y a pas eu de différence entre rapatriés et réfugiés. La bienveillance que nous avons eu avec la population noyantaise, cette bienveillance on l'a reporté sur les réfugiés. Les noyantais ont accepté les réfugiés, nous nous avons apporté beaucoup d'aide aux réfugiés. Ça a été, je dirais, une chaîne importante »⁴⁴¹.

Pour finir, aussi bien pour l'accueil des populations rapatriées que pour l'arrivée des populations réfugiées, les associations et les personnes se sont mobilisées pour offrir un accueil chaleureux, bienveillant et compréhensif, notamment afin de les accompagner autant d'un point de vue matériel que d'un point de vue psychologique. En effet, les familles rapatriées et réfugiées arrivent dans des conditions précaires et doivent reconstruire une nouvelle vie dans un environnement et un pays dont ils ne connaissent presque rien et ils doivent s'adapter à un nouvel art de vivre. De nombreuses populations autochtones ont apporté un soutien matériel et émotionnel important aux rapatriés et aux réfugiés qui reste encore aujourd'hui encre dans les mémoires.

⁴⁴⁰ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁴⁴¹ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

C) Les premiers pas en France et à Noyant d'Allier

Comme nous l'avons vu précédemment, l'arrivée des rapatriés et des réfugiés correspond à deux périodes différentes, celle-ci représente également deux arrivées en France distinctes notamment d'un point de vue institutionnel et également avec une prise en charge par le Gouvernement, par les associations et par les autochtones, différente.

« INT. Par la suite, il y a aussi eu quelques familles de « boat people » qui sont arrivées à Noyant, pouvez-vous m'en parler ?

... Alors là ça a été complètement différent parce que les anciens d'Indochine c'étaient des Français, ils avaient fait la guerre en France, ils ont enchainé avec la guerre en Indochine, et il y en a même qui ont fait la guerre d'Algérie après. Ceux qui sont venus d'Indochine avec leur femme qu'ils avaient trouvé là-bas, avec les gamins, ils les ont ramenés honnêtement. Ils ont régularisé la situation ou il y en a qui étaient mariés là-bas. C'étaient des Français, tandis que les "boat people" c'étaient des réfugiés politiques. Ils avaient aucune attache avec la France. Ils étaient dans des camps au Cambodge... et ils sont venu là... Je ne sais pas combien il y en avait, peut-être six familles, quelque chose comme ça. Ils ont été logés dans des logements vacants. Dans les coronas je ne sais pas s'il y en a eu beaucoup, ils étaient logés au Courtioux ou à côté de l'ancienne école des sœurs. Mais on leur a donné un pécule en arrivant, alors que les rapatriés quand ils sont venus, ils n'avaient rien. Ils avaient un petit peu d'argent de poche pour la semaine et après ils ont été recasés pour aller travailler à Paris, puisqu'il y avait des anciens fonctionnaires ou des anciens militaires. Ils allaient travailler à Paris, à Lyon, à Roanne... »⁴⁴².

1. L'arrivée Noyant d'Allier et le fait communautaire en situation d'exil

« Quand on regarde tout ça, on s'aperçoit qu'il y a un faisceau d'actions concordantes. Nous avons été pris en charge. Nous avons été aidés. Nous nous sommes adaptés à la société en France. Ce ne fut pas simple mais nous le prîmes comme une grande chance.

⁴⁴² Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

L'école nous a aidés pour ceux qui voulurent s'en donner la peine. L'église et les cours de catéchismes nous ont élevés. Les parrainages nous aidaient. Quand on avait des parrains bourbonnais, cela nous aidait aussi à nous insérer dans la société »⁴⁴³.

Le premier convoi de rapatriés arrive à la gare de Moulins une nuit d'octobre 1955. Les rapatriés sont alors accueillis par le Maire de la ville et par le préfet de l'Allier, ainsi que par des associations humanitaires, tel que la Croix-Rouge, comme le montre l'article du journal *La Montagne*, du 30 octobre 1955 de l'annexe XIX. Cet article relate l'arrivée des premiers ressortissants indochinois à Moulins, avant que ces derniers soient emmenés en car jusqu'au centre d'accueil de Noyant d'Allier. Il s'agit des premiers rapatriés à arriver à Noyant d'Allier. Pendant plusieurs années, les rapatriés arrivent de manière continue au C.A.F.I. de Noyant d'Allier.

« On arrive donc à Marseille, on a pris le train jusqu'à Moulins, et de Moulins il y avait l'autobus qui arrive à Noyant »⁴⁴⁴.

« Là, j'ai quelque chose d'un peu rigolo à vous raconter : Les rapatriés d'Indochine espéraient profondément qu'on n'allait pas les envoyer dans la cambrousse, pour la raison suivante, c'est qu'ils habitaient dans une capitale coloniale, mais l'autre raison surtout c'est que la cambrousse était très dangereuse. En Indochine, quand vous êtes dans la cambrousse, il y a des bêtes sauvages, il y a des maladies, il y a tout un tas de choses qui peuvent vous arriver. Ils avaient une peur bleue qu'on les amène dans la cambrousse ; d'autant plus qu'en regardant à travers les vitres du car, avec l'éclairage de la lune, ils ne voyaient pas d'immeubles, ils ne voyaient que des arbres. Puisqu'on ne leur avait rien dit, on a envoyé une dame discuter avec le chauffeur pour lui demander : "Où nous conduisez-vous ? Il n'y a pas de maisons, on ne voit que des arbres. Ce n'est pas la cambrousse au moins ?". Et le chauffeur a fait un langage du

⁴⁴³ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁴⁴⁴ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

corps ; c'est-à-dire qu'il ne savait pas quoi leur répondre et les gens sont arrivés à Noyant d'Allier »⁴⁴⁵.

« Ça a été échelonné les arrivages. Il y en a qui sont arrivés plusieurs années après »⁴⁴⁶.

« L'arrivée des Vietnamiens, ils arrivaient au bistrot à côté, ils arrivaient avec un petit camion Renault... Et puis, ils leurs faisaient un casse-croute ou je ne sais pas. Ils arrivaient avec des valises, des sacs... Ils étaient un peu désemparés, pire que des touristes qui arrivent en pays étranger ! Et puis ma foi, ils se sont installés dans les corons, il n'y avait pas de confort »⁴⁴⁷.

Plusieurs entretiens soulignent que l'hiver 1955 fut particulièrement rude et que les rapatriés n'étaient pas préparés à la rigueur du froid occidental.

« Ils sont arrivés à 1956, c'était l'hiver, c'était la neige, c'était la pluie, c'était la boue, c'était le froid »⁴⁴⁸.

« Elles sont arrivées aux mois de février qui faisait si froid, et elles étaient avec leurs tenues de là-bas, elles avaient froid »⁴⁴⁹.

⁴⁴⁵ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁴⁴⁶ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁴⁴⁷ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone

⁴⁴⁸ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone

⁴⁴⁹ Annexe n°9, témoignage d'Aline Binon, autochtone.

« Une crainte, je l'ai appris plus tard, beaucoup pensaient que nous ne passerions pas l'hiver à cause du froid »⁴⁵⁰.

« Beaucoup de femmes vietnamiennes ne savaient même pas faire du feu et etc... On était surtout confronté au froid, le grand froid de 1954 où l'Abbé Pierre avait sonné l'alarme pour tous ces gens qui sont dans la rue, qu'ils allaient tous mourir de froid et de faim. En 1956, il faisait un froid terrible, il faisait presque moins 20-30, il y avait des stalactites, c'était gelé partout. Et nos mères, bien sûr, elles étaient habillées en ao dai, c'est-à-dire la robe qui est fendue sur les côtés, puis le pantalon en satin avec la robe en satin ou en soie, elles ne connaissaient ni les chaussettes, ni les chaussures fermées, ni un lainage, ni un coton autour du cou, ni même un fichu... »⁴⁵¹.

« Novembre, fin novembre, il faisait froid déjà, pour les asiatiques. Mon père, il retrouvait le froid qu'il avait perdu depuis des années. Bon, lui, il s'attendait un peu au froid, mais nous moins »⁴⁵².

L'arrivée des rapatriés indochinois représente un bouleversement démographique et physionomique pour le village de Noyant d'Allier. En effet, entre 1955 et 1965, 440 familles, soit plus de 3 000 personnes sont passées par le centre d'accueil de Noyant d'Allier. Entre arrivées et départs la population des rapatriés dans le village se maintient autour de 1 000 personnes. Au premier juin 1965, la commune de Noyant d'Allier compte 1 705 habitants, 671⁴⁵³ « autochtones » (paysans, gens du bourg et anciens mineurs) ; et 1 014⁴⁵⁴ rapatriés

⁴⁵⁰ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁴⁵¹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁴⁵² Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴⁵³ Dont 504 adultes & 187 enfants et adolescents.

⁴⁵⁴ Dont 264 adultes & 750 enfants et adolescents.

indochinois. Il y a donc, quatre fois plus d'enfants et adolescents rapatriés que noyantais, mais deux fois moins d'adultes rapatriés que noyantais⁴⁵⁵. Par conséquent, l'implantation des rapatriés indochinois dans le village engendre un changement et une évolution de la physionomie et de la démographie de ce dernier comme le montre le tableau ci-dessous qui retrace l'évolution de la population noyantaïse et celle de deux villages voisins entre 1901 et 1975. On notera particulièrement qu'entre 1954 et 1962 la population de Noyant d'Allier a doublée. Dans le même temps, la population de rapatriés a également beaucoup évolué, notamment en lien avec les arrivées et les départs.

Année	Noyant d'Allier	Cressanges	Souigny⁴⁵⁶
1901	877	1541	3068
1906	1028	1565	3078
1911	1427	1471	2878
1921	1697	1331	2547
1926	1616	1281	2623
1931	1671	1260	2545
1936	1601	1193	2315
1946	1757	1144	2227
1954	1016	1048	2241
1962	1947	971	2259
1968	1733	884	2212
1975	1337	710	2119

Figure 39 : Évolution et comparaison de la population de Noyant d'Allier, de Cressanges et de Souvigny d'après les recensements de l'I.N.S.E.E.

⁴⁵⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*

⁴⁵⁶ Chef-lieu de canton.

« INT. Comment pourriez-vous me décrire le village avant et après l'arrivée des rapatriés à Noyant ?

Le village avant, pendant 5 ans, sans personne, il n'y avait rien, puisque tous les mineurs sont partis, les mineurs qui sont restés ici, il y avait des Français, un Espagnol, un Russe, une famille d'Espagnol, deux familles d'Italiens, une famille d'Alsaciens... Il y avait déjà quelques mélanges. Mais la majorité c'était des polaks. Les étrangers c'étaient les Français ! (rires) »⁴⁵⁷.

« On a été retenu quelque temps à Marseille et ensuite on a été dirigé sur Noyant, parce que justement Noyant c'était un endroit où il y avait des mineurs, et les mineurs avaient déserté, la mine avait fermée, et les mineurs étaient partis en fait, et pour rebooster le village les rapatriés ont été envoyés entre autres sur Noyant »⁴⁵⁸.

« Le bus, qui nous amène de Moulins à Noyant, c'était pour elle la découverte de quelque chose qu'elles ne connaissaient pas, déjà dans le train elles se posaient des questions. Quand elles sont arrivées ici, traversant le bocage et etc... Pour elles, tout ce qui est en dehors de leur pavillon "bourgeois" là-bas, la rue elles y allaient avec leur mari, mais elles envoyaient les domestiques faire les courses et tout ça, c'est en quelque sorte déjà la campagne et pas tellement plus loin, la jungle. Donc quand elles sont arrivées là, elles s'inquiétaient toutes, elles interrogeaient le chauffeur, où est-ce qu'il les amenait, parce qu'elles avaient peur »⁴⁵⁹.

⁴⁵⁷ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonick, autochtone.

⁴⁵⁸ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴⁵⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

« On est arrivé à Noyant en février 1956, la nuit ! comme ça ils se sont dit "ils ne vont rien voir ! puis ce sont des niakoués, dans leur pays ils ne savent pas ce que c'est qu'une maison !". On est arrivé en plein milieu de la nuit. Mes sœurs se rappellent qu'à la gare de Moulins, il y avait la Croix-Rouge et Caritas »⁴⁶⁰.

Lors de leur arrivée dans le village, les rapatriés sont immédiatement pris en charge. Une maison des corons est attribuée à chaque famille : « Dès cette fin de premier jour, la famille était chez elle, avec, je le souhaite, un sentiment de sécurité, d'accueil voire d'amitié »⁴⁶¹. Les corons ont été construits au début du XX^e siècle à la sortie du bourg. Du fait de leur situation géographique, ils forment un espace distinct dans l'entité communale. Au total, les corons recouvrent une superficie de 7 hectares et demi. Ils se composent de sept allées parallèles (les corons à proprement dit), perpendiculaires à la route. Chaque allée correspond avec les autres uniquement par la route du bourg. Ainsi, chaque allée, avec ses deux rangées de logements, qui se font face, forme une unité, relativement séparée des autres⁴⁶². Le premier coron se situe à environ 500 mètres du bourg. Le bourg et les corons sont également séparés par les bâtiments de la mine et par les anciennes « maisons des ingénieurs », devenus les bâtiments de l'administration du Centre⁴⁶³ (annexe XX). Le positionnement des corons par rapport au bourg a un impact sur les inter-relations entre gens du bourg et rapatriés. Ainsi, les personnes qui vont dans les corons sont uniquement les personnes qui y habitent, ainsi que quelques personnes extérieures qui viennent rendre visite à quelqu'un ou pour des raisons professionnelles (médecin, assistante sociale, facteur, personnel du centre, commerçants, gendarmes...) ⁴⁶⁴. Chaque allée est appelée « coron », et est nommée soit par sa position, soit par le bâtiment qui se retrouve à son entrée, ainsi on a successivement « le "premier coron", le "coron Coop", le "coron infirmerie", le "coron transformateur", le "coron lavoir", le "coron Jaccod", le "dernier coron" »⁴⁶⁵.

⁴⁶⁰ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴⁶¹ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants...* op. cit., 124 p.

⁴⁶² SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine...* op. cit.

⁴⁶³ Le musée de la Mine et la Poste aujourd'hui.

⁴⁶⁴ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine...* op. cit.

⁴⁶⁵ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine...* op. cit.

« Ici, dans les corons c'était un ghetto. On ne dépassait pas... vous voyez la poste aujourd'hui, il y avait la gendarmerie et le centre d'accueil. Le centre d'accueil il s'arrêtait à la poste.

[...]

Je suis arrivé ici j'avais 5 ans, les gens locaux je n'avais aucun contact, ils ne venaient jamais ici, ils ne rentraient jamais dans les corons, ils ne mettaient jamais les pieds dans les corons parce que c'était un ghetto »⁴⁶⁶.



Figure 40 : Entrée du centre d'accueil de Noyant d'Allier – archive de Monsieur Cao Van Tuat



Figure 41 : Cité de la Brosse - corons de Noyant d'Allier – archive de Monsieur Cao Van Tuat

⁴⁶⁶ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

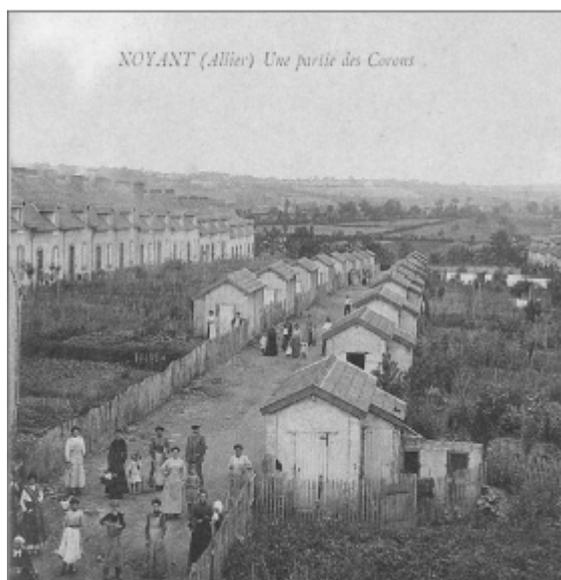


Figure 42 : Une allée des corons de Noyant d'Allier – archive de Monsieur Cao Van Tuat

Les rapatriés ont également eu des aides, notamment avec un certain nombre de personnes de Noyant d'Allier qui se sont investis dans l'accueil des rapatriés : Monsieur le Curé, le Père Taque⁴⁶⁷, l'assistance sociale, le médecin, les instituteurs... « *La population était tout de suite prise en charge, totalement au départ, tout de suite et après il y a eu des vagues* »⁴⁶⁸. Dans l'après-midi après leur arrivée, l'assistante sociale rendait visite aux familles à domicile pour faire un bilan de santé. Ce même après-midi, « *le chef de famille venait au centre d'accueil administratif (actuelle poste). Il recevait un pécule calculé au nombre de personnes. Les services complétaient avec lui les dossiers : d'allocations familiales, d'aide médicales [...], d'orientation scolaire (primaire, secondaire, professionnelle) [...]. Il recevait : un vestiaire, surtout en hiver (chaussures et vêtements chauds neufs) ; et un questionnaire et un entretien pour le reclassement professionnel* »⁴⁶⁹.

Une fois installés dans les centres d'accueil, les pères de famille doivent trouver un travail. Cependant, généralement, ce travail ne se trouvait pas sur place, au plus proche Moulins, mais la plupart doivent partir dans les grandes villes : Paris, Lyon... « *L'A.N.P.E. (actuellement Pôle emploi) a ouvert une antenne à Noyant surtout pour la formation professionnelle. [...] Ces reclassements professionnels sont réalisés loin de Noyant car notre région présentait peu de*

⁴⁶⁷ Abbé Taque (Jacque), curé de Noyant (Allier) : nommé chevalier de la légion d'honneur.

⁴⁶⁸ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁴⁶⁹ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants...* op. cit., pp. 44-45.

possibilité de travail. Le chef de famille reçoit au départ un bon de transport et bénéficie d'un hébergement (surtout à Paris). Mais cet éclatement familial aura quelquefois des conséquences (divorces, abandons). Les services des rapatriés ont cependant travaillé au regroupement des familles (subvention auprès des H.L.M. de la région parisienne) »⁴⁷⁰. Certains rapatriés sont obligés d'accepter des emplois manuels, alors qu'en Indochine ils occupaient des hauts emplois. Finalement, d'une certaine manière, chercher du travail correspond à se lancer dans l'inconnu et à commencer à reconstruire une nouvelle vie.

Dans le même temps, en lien avec la présence indochinoise, la configuration du village a évolué, notamment avec la création ou/et la disparition de certains services et activités. Par exemple, afin de répondre aux besoins scolaires, des classes ont été construites dans l'urgence (annexe XXII).

À partir de 1960, les familles rapatriées sont incitées à quitter le centre de Noyant d'Allier. De ce fait, certaines familles partent s'installer ailleurs ; d'autres familles – celles qui en ont les moyens – rachètent leur maison pour s'installer durablement à Noyant d'Allier ; certaines personnes – considérées comme « non adaptables » – sont, quant à elles, envoyées au centre d'accueil de Sainte-Livrade-sur-Lot à partir de l'année 1962. Finalement, le C.A.F.I. de Noyant d'Allier ferme officiellement et définitivement ses portes en juin 1966.

« Le centre d'accueil a été fermé et c'est le marie qui a repris la main sur tout ça. Le maire, c'était le chef d'orchestre de toutes les réponses du village. À Noyant, une des premières décisions fut d'embaucher une employée de mairie qui parlait le vietnamien. Ça, c'était vraiment une très bonne idée parce que c'était carrément indispensable, les mamans ne parlaient pas le français »⁴⁷¹.

L'arrivée des « boat people » correspond à une seconde vague d'implantation de populations venues d'Asie du Sud-Est. Ces derniers ont alors été accueillis par les « tatas » et les « tontons »⁴⁷² qui les ont accompagnés et aidés dans leur intégration et à s'acclimater progressivement à la société française, alors un environnement inconnu pour eux jusqu'alors.

⁴⁷⁰ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, pp. 46-47.

⁴⁷¹ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁴⁷² Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

« Maman a eu un coup de cœur tout de suite pour Noyant, pour son histoire, pour l'accueil, et les mamies étaient hyper chaleureuses, et puis nous on sortait d'un petit village au fin fond du Vietnam, l'électricité arrivait à peine en 1991 »⁴⁷³.

« Elle a eu un coup de cœur pour Noyant parce que ça lui fait penser à notre village, avec les petites mamies, à l'époque, en 1991 il y en a encore beaucoup en fait. Elle venait les voir avec des ao dai, tuniques sans col typiquement vietnamiennes, [inaudible], il y avait les chapeaux coniques... Il y avait un semblant de petit Vietnam en fait. Et maman a eu un coup de cœur, et du coup après six mois d'intégration au foyer d'accueil des réfugiés, il fallait partir et comme papa n'avait toujours pas trouvé de logement, maman a pris la décision, à contrecœur car mon père n'était pas d'accord au départ, de venir à Noyant et de louer une maison à Noyant »⁴⁷⁴.

« INT. Y avait-il un système de solidarité qui s'est construit entre rapatriés ?

Oui tout à fait, par ce que les pères, je parle au nom des copines de Noyant, les pères partaient travailler, ils devaient trouver du travail pour élever les enfants, la famille, donc les pères partaient soit à Paris, soit à Lyon et ils restaient toute une semaine dans ces villes-là. Donc les mères restaient avec les enfants, et donc il y avait une solidarité, il y eu au fil du temps des choses qui se sont tissées dans les corons entre personnes. Il y a eu beaucoup de solidarité c'est sûr »⁴⁷⁵.

⁴⁷³ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁴⁷⁴ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁴⁷⁵ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

« Oui il y a eu un système de solidarité entre réfugiés et rapatriés. Parce que nous, les gens étaient déjà basés à Noyant, avec les douleurs, tout ce qui s'est passé dès le départ, donc on a aidé les réfugiés à s'installer, il fallait le faire. Et puis, il y a eu beaucoup d'aides au niveau de la municipalité, étant donné que nous les rapatriés on a ouvert la brèche »⁴⁷⁶.

« Je pense que pour eux c'était plus facile parce que les organismes, la Cimade, le Secours populaire... étaient habitués aux rapatriés d'Indochine. Parce que nous on a essuyé les plâtres étant donné qu'on était les premiers rapatriés de l'histoire de France, rien n'était prévu pour nous, eux déjà ils avaient tous, pleins d'associations qui pouvaient s'occuper d'eux »⁴⁷⁷.

Au fil des années, une vie communautaire inspirée des coutumes et des traditions asiatiques se constitue dans les corons, notamment avec le maintien des traditions potagères, des traditions culinaires et avec la pratique de la religion bouddhiste. Dans ce contexte, s'est construite une communauté indochinoise. Finalement, les réfugiés et les rapatriés se rattachent à des ressources communes et collectives afin de faciliter leur intégration à la société française. Progressivement, des liens se sont tissés entre la société quittée et la société d'accueil.

« Tout le monde faisait le jardin potager, je ne sais pas comment ils avaient pu récupérer des graines, on faisait même pousser du maïs... Parce qu'il n'y avait pas de boutique ! »⁴⁷⁸.

⁴⁷⁶ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴⁷⁷ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁴⁷⁸ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

« Ceux qui étaient bouddhistes, ils sont restés bouddhistes, mais ils faisaient ça chez eux avec l'autel des ancêtres »⁴⁷⁹.



Figure 43 : La population rapatriée à Noyant d'Allier – bourg et corons⁴⁸⁰

Finalement, à Noyant d'Allier, les rapatriés, et les réfugiés ensuite, n'étaient pas perdus et isolés. En effet, ils n'étaient pas dispersés dans une grande ville mais ils étaient ensemble dans les corons. Comme nous l'avons vu, ils formaient un groupe aussi important en nombre, voire plus important, que les noyantais. Ensemble, les individus se sentent plus fort pour s'insérer dans la nouvelle société et appréhender les nombreux changements de mode de vie. En réalité, la reconstruction d'une nouvelle vie est un processus complexe, en effet, l'individu doit se rapprocher de la société d'accueil et dans le même temps il doit prendre ses distances vis-à-vis de son pays d'origine. Pour les enfants rapatriés et réfugiés, le fait d'être arrivés jeunes a facilité leur insertion à la nouvelle société notamment par l'intermédiaire de l'école avec l'imprégnation de pratique quotidienne du pays d'accueil.

⁴⁷⁹ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁴⁸⁰ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*,

« Les tontons et les tatas⁴⁸¹ de Noyant se plaisaient à dire que leur chance à eux, était d'avoir été réunis dans le même village, qu'on ne les ait pas éparpillés un peu n'importe où. Ils ont pu alors recréer une petite société, un vivre ensemble culturellement moins perturbant, pouvoir encore être entre eux et ça c'était vraiment bien »⁴⁸².

2. Les difficultés rencontrées : entre acclimatation et restrictions

« Nous avons dû changer de température, de nourriture, de vêtements, de langage, de comportement, d'amis ».⁴⁸³

Lors de leur arrivée en France, les rapatriés ont dû faire face à de nombreuses difficultés, en particulier les femmes et les enfants pour qui il s'agit davantage d'une expatriation que d'un véritable rapatriement. Pour commencer, les ressortissants français d'Indochine ont connu un changement de leur condition sociale. En effet, ils ont connu un déclassement social en arrivant sur le sol métropolitain par rapport à leur situation privilégiée en Indochine. Avec leur arrivée en France métropolitaine, les familles rapatriées se retrouvent sans rien et la plupart des femmes doivent vivre dans des conditions précaires et extrêmement modestes, inconnues jusqu'alors. Les réfugiés ont également dû recommencer à zéro et dans la misère.

« Je pense que la grosse difficulté c'était pour mes sœurs aînées qui ont vécu au Vietnam, qui était dans un milieu plus aisé quand même, et qui se sont retrouvées ici avec moins que rien ! »⁴⁸⁴.

« INT. Selon vous, d'une certaine manière vous avez connu un déclassement social en partant du Cambodge et en revenant en France ?

⁴⁸¹ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

⁴⁸² Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁴⁸³ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants...* *op. cit.* p. 82.

⁴⁸⁴ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

Oui ! Pour mes sœurs oui, moi non, je ne m'en rappelle pas. Ça a été difficile. Mes sœurs, elles se rappellent d'avoir eu des domestiques... moi pas. Moi, en arrivant à Noyant j'ai vécu du pire au mieux, alors qu'elles elles ont eu le mieux et elles sont descendues au pire, mais elles se sont bien relevées »⁴⁸⁵.

« La Cimade qui donnait des habits parce qu'on n'avait rien. Heureusement qu'il y avait la Cimade qui nous donnait des habits parce qu'on n'avait rien, on est arrivé ici on n'avait rien ! Et ma mère, je pense que ça a été très difficile pour elle, parce qu'elle s'est retrouvée justement avec ce déracinement, cet exil avec rien, avec une charge de cinq enfants, et mon père qui travaillait sur Paris, qui n'était jamais là. Dans les corons c'étaient les mères de famille qui géraient, tous les hommes ils partaient, ils n'étaient jamais là. Il y avait quelques familles dont le père travaillait à droite à gauche, à la verrerie, comme infirmier à la base militaire... puis la plupart ils partaient soit à Lyon, soit à Marseille, mais la plupart ils étaient sur Paris et ils restaient un mois sans revenir, et ça c'était difficile pour ma mère »⁴⁸⁶.

« C'est vrai que, pour nos mères, pour la plupart des personnes qui sont venues en France c'était plus un déracinement pour nos mères, par ce qu'elles ne connaissaient pas la France, c'était difficile pour elles.

[...]

Ça a été très dur pour ma mère, et puis pour mon père aussi, parce que mon père, je parle de mon père mais la plupart c'était ça en fait, nos pères avaient un statut, un très haut statut au Vietnam parce que c'étaient des français et ils travaillaient pour l'Armée, donc on avait un très beau statut, et arrivé ici ça a été très dur, ça a été la chute pour

⁴⁸⁵ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴⁸⁶ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

mon père, il fallait tout recommencer à zéro, on n'avait plus rien, et pour nos mères ça a été très difficile »⁴⁸⁷.

« Les temps étaient difficiles. Comme ils avaient peur de l'avenir, les rapatriés ne jetaient rien, ils gardaient tout et les corons devenaient une sorte de bidonville parce qu'on gardait tout et c'était un peu bizarre. Voilà, l'expression, c'était une sorte de bidonville »⁴⁸⁸.

De plus, les rapatriés – encore une fois surtout les femmes et enfants – et les réfugiés lors de leur arrivée en France ont également subi un changement d'environnement et un bouleversement climatique. Ils ont dû s'adapter à une nouvelle situation climatique complètement différente par rapport à celle d'Indochine. Les populations venues du Sud-Est asiatique ont dû principalement faire face au froid. Cette variation de température, dans les premiers mois, représente l'une des plus importantes difficultés. Surtout que la plupart sont arrivés avec leurs tenues asiatiques légères et donc inadaptées au climat occidental. Ce changement vestimentaire fait partie de l'adaptation progressive à la société française et à l'art de vivre occidental. D'ailleurs, les rapatriés souffrent également du froid dans les logements des corons, en effet, la cuisinière à charbon présente dans chaque logement – prêtée par le Centre d'Accueil – ne suffit pas à chauffer l'ensemble de la maison et parfois les femmes ne savent pas la faire fonctionner correctement, se met en place alors une véritable solidarité entre les rapatriés et les autochtones qui leur apprennent notamment à allumer ces dernières.

« Beaucoup de femmes vietnamiennes ne savaient même pas faire du feu et etc... On était surtout confronté au froid, le grand froid de 1954 où l'Abbé Pierre avait sonné l'alarme pour tous ces gens qui sont dans la rue, qu'ils allaient tous mourir de froid et de faim. En 1956, il faisait un froid terrible, il faisait presque moins 20-30, il y avait des stalactites, c'était gelé partout. Et nos mères, bien sûr, elles étaient habillées en ao dai, c'est-à-dire la robe qui est fendue sur les côtés, puis le pantalon en satin avec la robe

⁴⁸⁷ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁴⁸⁸ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

en satin ou en soie, elles ne connaissaient ni les chaussettes, ni les chaussures fermées, ni un lainage, ni un coton autour du cou, même un fichu...

[...]

... (elles ont été) parachutées dans un monde totalement différent, entre l'Asie et ici, il y a des dizaines de milliers de kilomètres. Donc il fallait s'adapter »⁴⁸⁹.

« Venant d'un pays relativement chaud, se retrouver ici en plein hiver avec trois fois rien pour eux ça a été un choc »⁴⁹⁰.

« INT. Qu'elle a été la plus grosse difficulté lorsque votre famille est arrivée en France, et à Noyant ? Et comment s'est passée votre adaptation ou/et intégration ?

Il n'y en a pas eu, enfin, il y en a eu des difficultés à Noyant. Déjà des difficultés climatiques, ça c'est sûr pour ma maman. Ma sœur, elle se rappelle que ma mère, elle a fait le marché à Noyant en plein hiver, elle avait des chaussures à talon, très coquette, et quand elle est revenue elle a jeté les chaussures talons à la poubelle. Ça, ça avait marqué ma sœur de 15-16 ans. Ça l'avait marquée, ça l'avait choquée. Elle avait tout jeté, elle avait jeté son maquillage... elle avait tout jeté de colère »⁴⁹¹.

⁴⁸⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁴⁹⁰ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁴⁹¹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

« On ne dormait pas en haut, parce que quand on est arrivé en février, il faisait très froid »⁴⁹².

Les rapatriés et les réfugiés ont également dû faire face à un bouleversement linguistique. En effet, les réfugiés, mais également certaines femmes et enfants rapatriés ne connaissaient pas le français ou bien le maîtrisaient très peu.

« INT. Comment s'est passée votre adaptation ? Qu'est ce qui a été le plus dur ?

Nous on a été super bien accueillis. ... Ce qui était dur, forcément c'était la langue... [...] pour mes frères et sœurs je ne saurais pas forcément, et maman comme toutes les mamans vietnamiennes elle est très discrète donc elle n'en parle pas trop. Pour ma part à 11 ans, le plus difficile c'était la langue parce qu'on ne parlait pas du tout le français »⁴⁹³.

« Pour les mamies, il y avait le problème de la langue qui était quand même difficile pour échanger. Mais bon, on arrive toujours à se faire comprendre. Ça crée tout de même un fossé. Mais après, par contre, pour les enfants qui ont été scolarisés là, dans la cour c'était un mélange »⁴⁹⁴.

De surcroît, les rapatriés, lors de leur arrivée en France, s'attendaient à être accueillis dans de meilleures conditions, notamment en ce qui concerne les logements. En effet, les logements dans les Centres d'Accueil correspondent à des habitations petites et exiguës. Comme l'explique Ida Simon-Barouh, quelle que soit la composition de la famille, tous reçoivent un coron lors de leur arrivée – généralement les familles sont constituées d'un couple avec plusieurs enfants. Les maisons des corons sont toutes similaires (annexe XXI). En effet, elles se composent : au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'une chambre, au premier étage d'une

⁴⁹² Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴⁹³ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁴⁹⁴ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

chambre mansardée et d'un grenier aménageable, ainsi qu'à l'extérieur d'un petit jardin à l'avant de la maison, d'une remise et de toilettes. Les corons, comme bon nombre d'habitations à l'époque, ne possédaient pas non plus l'eau potable ni l'eau courante. Les corons sont mis à disposition avec du mobilier et de la vaisselle prêtée par le Centre d'Accueil (annexe XVIII) avec le strict nécessaire : lits, matelas, chaises, tabourets, table, buffet, armoire, cuisinière, poêle à charbon : « À leur arrivée, les familles passent au bureau d'accueil qui leur attribue un logement. Un employé du Centre les y accompagne. Sur la table, ils trouvent un papier à tête du Centre : "Inventaire du matériel perçu à titre de prêt" »⁴⁹⁵. Le mobilier prêté par le Centre d'Accueil reste généralement le matériel principal des familles rapatriées. Or, généralement, il manque des chaises et des couchages dans chaque foyer. En outre, à cause de l'improvisation dans laquelle s'inscrit le rapatriement des ressortissants indochinois, les rapatriés, hébergés en collectivité, se retrouvent dans des lieux où les conditions de vie apparaissent comme précaires. Les rapatriés doivent également s'habituer à la promiscuité dans les camps et à l'insalubrité dans les logements. En effet, ils souffrent d'une atteinte à l'intimité, et ils sont généralement soumis à un encadrement autoritaire, quasi carcéral. Dans ce contexte, les plaintes sont courantes concernant l'humidité et l'exiguïté de leurs logements. Toutefois, dans l'urgence, ces mises à disposition visent à résoudre les difficultés matérielles des rapatriés. Dans les corons, il y eut quelques travaux qui ont permis d'améliorer le cadre de vie (réfection des routes, eau...). Concernant les logements, ce sont finalement les résidents eux-mêmes qui les ont, tant bien que mal, améliorés (confort, toilettes, jardins...).

« Notre maison dans les corons, comportait une cuisine et deux chambres. Nous étions douze au total ! [...] Notre maison n'était pas en bon état [...]. Notre unique point de chauffage, pendant les premières années, était la cuisinière à charbon dans la cuisine. La chambre contiguë à la cuisine était peu ou prou chauffée, la chambre à l'étage pratiquement pas, malgré le fait de garder en permanence ouverte la porte de l'escalier menant à l'étage. Le froid était vraiment un problème. Tout se passait dans la cuisine : la préparation du repas, le repas, la vaisselle, le lavage du linge, le repassage, la toilette, le bain, le travail scolaire, sans oublier la réception des personnes venues rendre visite »⁴⁹⁶.

⁴⁹⁵ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*,

⁴⁹⁶ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, pp. 81-82.

« Les logements étaient tous semblables : une cuisine, deux chambres, un grenier, un jardinet, pas de sanitaire et pas d'eau courante. Il ne faut pas s'indigner car à cette époque, mineurs retraités, noyantais, paysans, tous vivaient ainsi. Nous sommes en 1955. [...] Le fonctionnement des poêles et les puits d'eau potable restent encore aujourd'hui sujets d'anecdotes et de souvenirs avec les anciens mineurs »⁴⁹⁷.

« C'était encore noir dans les maisons, ma mère avait beau lessiver les murs pleins de poussières de charbon. Le soleil bleu du Cambodge c'était loin, parce que nous on n'a pas subi énormément de guerre par rapport aux rapatriés qui habitaient au Vietnam. On habitait au Cambodge, donc c'était bien, enfin pour mes sœurs »⁴⁹⁸.

« Arrivées ici avec le bus ou le petit train, ont leur octroie à toutes les familles, qu'ils aient un enfant, deux ou dix enfants, la même chose.

[...]

Il y a donc une pièce de vie, où il y a un poêle à bois et à charbon, c'était une cuisinière à bois, elles avaient un lot de matériels, une grande bassine pour laver le linge ou pour baigner les enfants, de la vaisselle, une armoire où il y a tous les ustensiles, des lits en fer... comme pour toutes les familles »⁴⁹⁹.

⁴⁹⁷ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, pp. 43-44.

⁴⁹⁸ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁴⁹⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

« Les maisons sont toutes pareilles, il y a seulement une pièce avec la cuisinière pour manger et juste une chambre à côté, et les toilettes sont au fond du jardin, on appelait ça les écuries mais c'est là où on entreposait le matériel pour le jardinage, et en haut il y avait une pièce sous les toits mais il faisait très froid l'hiver, il n'y a pas d'isolation, donc on pouvait éventuellement faire aussi une chambre là-haut, et le grenier où on ne peut pas vivre sauf si on l'aménage, mais il faisait très froid et il y a juste une lucarne. C'est tout ! L'eau était encore à l'extérieur quand on est arrivé, il fallait aller au puit »⁵⁰⁰.

Ida Simon-Barouh déclare : *« Ce qui frappe un non-rapatrié c'est l'exiguïté du logement par rapport au nombre de personnes qui doivent y vivre. Il y a, en effet, huit personnes par famille en moyenne, mais ce sont souvent quatorze ou quinze qui personnes qui l'habite ».*

Toutefois, ce manque de « confort » dans les corons doit être nuancé. Et pour cause, comme le rappelle Monsieur E. dans son entretien, les populations autochtones ne vivaient pas non plus dans le confort et dans l'aisance.

« Enfin, en 1956, il faut se replacer... à cette époque, on n'avait pas de confort. On n'avait pas l'eau courante, l'électricité c'étaient les anciens fils de cotons torsadés et le compteur il ne faisait pas plus de cinq ampères, il était fait pour une ampoule dans chaque pièce, il n'y avait pas de machine à laver, il n'y avait pas de cuisinière à gaz, il n'y avait pas de cuisinière électrique, encore moins ! Donc les gens ils se disent : « les pauvres gens etcetera », nous on était à peu près dans le même cas, moins pire parce que on avait notre chez soi, on savait se chauffer, on avait les habitudes du pays tandis qu'ils ont été parachutés dans un endroit »⁵⁰¹.

Les centres d'accueil se caractérisent également par une discipline stricte et par un pouvoir hiérarchisé. Les C.A.F.I. possèdent un encadrement d'accueil composé d'anciens fonctionnaires d'Indochine. Chaque camp d'accueil fonctionne de manière autonome et possède son propre règlement – généralement décidé par le directeur du C.A.F.I. La circulation

⁵⁰⁰ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵⁰¹ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

des populations est même restreinte, les archives départementales de l'Allier possèdent de nombreux courriers de demande d'autorisation adressés à l'administration du centre pour pouvoir s'absenter du centre ou bien pour accueillir quelqu'un chez eux. Le centre d'accueil de Noyant d'Allier, contrairement à celui de Sainte-Livrade-sur-Lot, n'est pas un espace clôt et sans contact avec l'extérieur. En effet, même s'il y avait une « barrière » entre le bourg et les corons, et que chacun fonctionne séparément, ceux-ci pouvaient communiquer régulièrement. En mai 1959, un règlement est adopté au niveau ministériel « l'Arrêté Morlot⁵⁰² » (annexe XVII) mettant en place des mesures coercitives. Cet arrêté rappelle également les conditions d'hébergement : « *droit provisoire, précaire et révocable* ». De surcroît, il vise à maintenir une discipline collective stricte avec un catalogue d'obligations et d'interdictions. Ces restrictions visent à encourager les rapatriés à rester pour une durée limitée et à limiter une installation à long terme. De plus, l'administration craignait le laisser-aller et les abus. Dans cette optique, leurs droits individuels sont restreints et ils ne peuvent acquérir certains biens matériels, qui sont considérés comme des « signes extérieurs de richesse », par exemple une télévision, une voiture, un réfrigérateur... Malgré tout, certaines personnes se résignent à quitter les centres d'accueil. Finalement, au fil des ans, le règlement fini par s'assouplir.

« Bien que cela soit interdit par le règlement du Centre (de même que les voitures qui sont une marque extérieure de richesse), beaucoup, également, achètent un réfrigérateur. Peu ont une machine à laver le linge. Les téléviseurs qui existaient dans une 30aine de foyers de manière clandestine, augmenteront sensiblement dans le courant de l'année 1965, après que l'interdiction d'en posséder, nous l'avons vu plus haut, ait été levée »⁵⁰³.

« Je me rappelle, un copain qui me disait qu'ils n'avaient pas le droit, par exemple, d'avoir une antenne télé sur le toit. Ils n'avaient pas le droit d'avoir une voiture quand ils sont arrivés. Parce que c'était signe de richesse. Il ne fallait pas qu'ils arrivent là en montrant qu'ils avaient quand même une richesse. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup

⁵⁰² Du nom du chef de cabinet du ministère, Georges Morlot.

⁵⁰³ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*,

de voiture, donc il ne fallait qu'ils montrent le moindre signe de richesse. C'est quand même bizarre d'entendre des trucs comme ça »⁵⁰⁴.

« Parce que nous, on était interdit de tout, mais on faisait tous les trucs en douce. La première machine à laver, c'est mon père et ma maman qui l'avaient, donc elle lavait le linge pour les autres. Parce qu'au début, elle allait au lavoir, il fallait casser la glace et laver le linge. Et moi elle m'emmenait dans une charrette, ça je m'en rappelle ».

[...]

« Quand elle a acheté sa machine à laver, elle lavait du linge pour les gens. Puis après on a acheté une télé, parce qu'il y a un monsieur qui nous a dit « vous pouvez l'acheter à crédit ». On mettait un franc et ça durait une heure, il y avait une boîte. Il venait tous les mois, il prenait l'argent qu'il y avait dedans, ça faisait la télé à crédit. On regardait la télé, papa regardait les informations. Au moment des informations, beaucoup de gens de notre coron venaient, dont Edouard, les Adam... ils venaient regarder les informations, on était assis dans cette cuisine, il y avait des chaises, c'était vraiment le cinéma de la maison, tout le monde pouvait venir, il y en a qui disaient "je regarde une heure de plus, bah je vais mettre un franc, un autre franc...". C'était bien comme ça ! C'était cette joie de partage de cette télé, c'était extraordinaire ! Cette télé payée à crédit, elle se mettait en route que quand on mettait un franc. C'était extraordinaire ! On a appris des choses, et puis on avait qu'une chaîne, donc il y avait d'abord des informations, beaucoup d'informations »⁵⁰⁵.

« C'était quand même assez strict, ils n'avaient pas le droit d'avoir de voiture même en travaillant, ils n'avaient pas le droit d'avoir la télévision, de frigo...

⁵⁰⁴ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁵⁰⁵ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

Mme Philippe : Rien de tout ça, tout ce qui était moderne !

C'était strict ! Et les gens qui ne travaillaient pas, ils touchaient 50 balles par mois je crois, quelque chose comme ça.

Mme Philippe : Tout progrès technique c'était interdit... je crois qu'il ne fallait pas avoir de signes extérieurs de richesse entre guillemets, pas le droit à la télévision, comme il dit, pas le droit à la voiture... C'est-à-dire, que si tu es un peu riche il faut que tu sortes des corons »⁵⁰⁶.

« Il s'est produit une chose surprenante : les députés de Paris avaient pris un arrêté concernant les rapatriés, il était interdit aux rapatriés d'acheter une voiture, même d'occasion, même une voiture de trois francs six sous parce que, cela était incompatible avec le statut d'une personne aidée par l'État »⁵⁰⁷.

Comme l'explique Monsieur Delille dans son entretien, les rapatriés ne respectant pas le règlement sont contraints de quitter le C.A.F.I.

« Dans le contrat de mise à disposition des maisons de corons, il était spécifié que nous ne devons avoir ni voiture, ni téléviseur, ni réfrigérateur, mon père ayant trouvé du travail à Paris il a fallu qu'il achète une voiture, ma mère qui s'occupait de ses enfants, pour pas qu'elle s'ennuie elle a acheté un téléviseur. De ce fait, le contrat a été rompu avec les corons, il a fallu qu'on quitte les corons pour habiter au bourg. Donc il a fallu qu'on quitte une maison comme celle-ci pour se retrouver à 8 dans une chambre de 14m², et ensuite nous sommes partis dans la région parisienne »⁵⁰⁸.

⁵⁰⁶ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁵⁰⁷ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁰⁸ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

Il s'agit pour les rapatriés d'une difficile et lente reconstruction, aussi bien d'un point de vue matériel, que d'un point de vue psychologique. Cette reconstruction a notamment été permise par la solidarité villageoise, familiale et la construction d'une communauté des rapatriés. En effet, cette solidarité est perceptible dans de nombreux entretiens et elle a joué un rôle primordial dans l'implantation et l'adaptation des rapatriés à Noyant d'Allier. La cohésion va permettre la reconstruction matérielle et morale. Dans ce contexte, comme l'explique Monsieur Delille, une communauté de rapatriés et de personnes venues d'Asie du Sud-Est s'est progressivement constituée.

Le froid, la misère, beaucoup de familles étaient des familles notables là-bas et ici ils ont connu la misère... difficulté de la langue, Dieu merci on a une communauté, c'était une chance et une malchance en même temps, parce que comme la communauté vietnamienne était importante l'apprentissage du français a été très difficile pour nos mères, donc c'était une barrière lorsqu'on est monté à Paris, énorme »⁵⁰⁹.

Au travers des entretiens, nous pouvons remarquer que l'expérience du rapatriement des parents et celle des enfants est généralement bien différente.

INT. Selon vous, quelle a été la plus grosse difficulté et comment s'est passée votre adaptation ?

Pour moi, la plus grosse difficulté, je pense que c'était surtout pour nos parents, parce que nous, gamins, on se rendait compte de rien. On était entre nous et on était dans les corons, on était tous miséreux, on était tous miséreux, même les Français des corons, les Polonais, les Ukrainiens, on était tous miséreux dans les corons, donc nous on jouait entre nous, on se rendait compte de rien, on ne voyait pas les gens plus aisés donc il n'y avait rien qui nous attirait. On était entre nous, on jouait avec rien du tout, avec trois fois rien, avec des boîtes de conserve... »⁵¹⁰.

⁵⁰⁹ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵¹⁰ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

« Nous en étant gamins, sincèrement on n'a rien vu. Les miséreux, on était entre nous, donc pour nous c'était la belle vie, tant qu'on arrivait à s'amuser, c'était le principal ! »⁵¹¹.

« INT. Quelles ont été les plus grosses difficultés « d'adaptation » ?

Pour les enfants aucunes ! Et pour ma mère, pour les parents, énormes [...] »⁵¹².

Enfin, malgré les nombreuses restrictions et les conditions de vie précaires, les personnes interrogées gardent comme souvenir le sentiment de la vie qui suit son cours. Ida Simon-Barouh déclare : *« S'ils souffrirent, ils le firent en silence sans jamais chercher à être pris en pitié. Question de face et de dignité. Question aussi d'appréhension des hasards, des fatalités de la vie, des difficultés sur lesquelles il ne sert à rien de se lamenter mais qu'il faut résoudre »⁵¹³.*

⁵¹¹ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵¹² Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵¹³ Allocution d'Ida Simon-Barouh à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine, le 29 octobre 2006.

Chapitre 3 : L'intégration et l'adaptation progressive à la société française

Pour Pierre Montagnon, la communauté originaire du Sud-Est asiatique de par « *son travail et sa discrétion, offre une intégration exemplaire tout en respectant ses traditions* »⁵¹⁴. Pour le cas des ressortissants français d'Indochine, si en Indochine leur statut de français leur procurait une situation, celle-ci est « remise en question » et n'est plus synonyme de privilèges lors de leur arrivée et de leur installation en métropole. Il existe plusieurs facteurs d'intégration dans la vie quotidienne : premièrement la trajectoire scolaire et professionnelle ; deuxièmement l'engagement politique. Plusieurs entretiens soulignent la réussite scolaire et professionnelle des populations d'origines asiatiques en France, ce qui représente indirectement une légitimation. Et, certaines personnes rapatriées et réfugiées se sont également engagées dans la vie politique de leur village ou de leur département, par exemple Madame Guyenne s'est engagée politiquement au côté Monsieur Simon⁵¹⁵ comme collaboratrice parlementaire, Madame Philippe est actuellement conseillère municipale sur la commune de Noyant d'Allier.

*« Beaucoup d'enfants sont partis à Paris faire leurs études, ils sont devenus médecins, dentistes, Maires... »*⁵¹⁶.

*« Ceux qu'on a connu, puisqu'on en a dans notre famille, ils ont tous de bonnes situations »*⁵¹⁷.

S.C. : Ils ont toujours travaillé, ils n'ont jamais cherché à faire plus ou moins...

⁵¹⁴ MONTAGNON Pierre, *L'Indochine française (1815-1919)*, Paris, Édition Gallimard, 2009.

⁵¹⁵ Yves Simon : homme politique apparenté au groupe U.M.P., Maire de Meillard depuis 1995 ; député de l'Allier entre 2002 et 2007.

⁵¹⁶ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁵¹⁷ Annexe n°6, témoignage de A.V. autochtone.

On a fait ce qu'on pouvait.

S.C. : Il n'y a pas longtemps, l'ancien Maire de Noyant m'a donné une photo de mon père avec son tout premier tracteur, quand il est arrivé, en fait il y avait un travail dans le village que personne ne voulait faire parce que c'était fastidieux, et mon père a dit oui, et le Maire de l'époque disait : tu vas y arriver avec juste ton tracteur, ta petite tronçonneuse et tout ? Et il y est arrivé, il a pris le temps de faire les choses... Il m'a dit, j'étais fière de lui, pour un travail que personne ne voulait faire et bah il y est arrivé, et ça force le respect. Ce sont ces petites choses qui font que mon père a en quelque sorte assis sa notoriété sur le travail qu'il a démontré : je suis un travailleur, donnez-moi du travail... depuis, il n'a pu arrêter et il est devenu le patron de son entreprise. Je pense que son intégration à mon père, elle s'est faite surtout par le travail. Ma mère a beaucoup suivi derrière, et puis ma mère est devenue femme de ménage dès qu'on a tous grandi »⁵¹⁸.

« Après je travaillais pour Monsieur Simon, en tant que collaboratrice parlementaire »⁵¹⁹.

D'une certaine manière, progressivement il y a une adaptation à la société d'accueil et de résidence, qui engendre dans le même temps une certaine distanciation vis-à-vis de la société d'origine, même si certaines traditions persistent.

⁵¹⁸ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁵¹⁹ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

A) L'école, les activités sportives et culturelles... des lieux de sociabilité et d'intégration pour les jeunes ?

« Dans les classes, les têtes blondes étaient complètement noyées dans les têtes brunes [...] »⁵²⁰.

La sociabilité correspond à la transmission de coutumes, de normes et de valeurs. Cette sociabilisation est assurée par plusieurs sphères : la famille, l'école, les activités extérieures, les amis, les médias... Le cercle familial représente le premier lieu de sociabilisation. Il s'agit du premier groupe auquel appartient chaque individu. L'enfant, dès son premier âge, apprend par mimétisme la manière de vivre de sa famille.

« INT. Comment avez-vous allié culture du pays d'origine et culture du pays d'accueil ?

Ici, dans le village, c'est un ghetto donc on vivait qu'avec la culture d'origine. On mangeait avec des baguettes, avec des bols, on n'était presque jamais à table. Ma mère servait le riz donc de temps en temps elle restait à table, mais la plupart du temps on était debout ou on allait s'asseoir sur le palier dehors, on mangeait comme ça avec les baguettes. Avec la culture française à l'école, nous on était jeune, donc on arrivait à s'adapter, on arrive à apprendre »⁵²¹.

Comme l'explique Ida Simon-Barouh, « les enfants découvrent relativement tard l'hors-coron, puisque, jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école, c'est ici que tout se passe »⁵²². Ainsi, l'école représente le deuxième espace de socialisation mais surtout le premier espace d'échanges avec la société d'accueil. L'école correspond au premier rapport entre enfants des coronas et enfants du bourg.

⁵²⁰ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵²¹ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵²² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération...* *op. cit.*

« Moi, je n'avais pas de contact. Les premiers contacts que j'ai eu c'est quand j'ai été en maternelle, la première année de maternelle, et là il y avait quelques enfants français du coin. Mais moi j'en ai aucun souvenir »⁵²³.

En outre, l'arrivée des familles rapatriées dans le village, a eu un impact important sur l'organisation scolaire. En effet, les familles rapatriées étaient des familles nombreuses. Pour rappel, au premier juin 1965, la commune de Noyant d'Allier compte 1 705 habitants, 671 « autochtones » (paysans, gens du bourg et anciens mineurs) ; et 1 014 rapatriés indochinois. Il y avait seulement 187 enfants et adolescents noyantais pour 750 enfants et adolescents rapatriés. Ainsi, il y avait quatre fois plus d'enfants et adolescents rapatriés que noyantais. À l'école, il y avait 87% d'enfants rapatriés.

« Dans les classes, les têtes blondes étaient complètement noyées dans les têtes brunes »⁵²⁴.

Pour faire face à cette augmentation notable d'enfants, la municipalité et le centre d'accueil, ont dû ouvrir 17 classes, situées dans le bourg pour les classes de CE2, de CM1 et de CM2FE et à côté de la mine pour les classes de maternelles, de CP et de CE1, comme le montre l'annexe XXII. Sept classes en préfabriqués sont construites près des bâtiments de la mine. Bien entendu, il y avait d'une part l'école des filles, sous la responsabilité d'une directrice, et l'école des garçons sous la responsabilité d'un directeur.

« On s'est retrouvé à faire la rentrée des classes dans la mine, dans la chambre chaude de la mine, ils avaient aménagé la chambre chaude de la mine, on s'est retrouvé là-dedans⁵²⁵ ».

⁵²³ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵²⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵²⁵ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

« J'avais une enfance très heureuse, parce qu'on courait partout, à un moment donné Noyant s'est retrouvé avec plus de 2 000 habitants, et c'était le village le plus jeune de France, parce qu'à un moment donné, il n'a pas fallu ouvrir 5 classes, ni 10 classes, ni 15 classes, mais 17 classes ! parce qu'il y avait au moins 500 élèves qui allaient à l'école. Ça courait partout, c'était joyeux, et moi j'en faisais partie ! »⁵²⁶.

« À l'école, cela a été une grande évolution, il y a eu 17 classes avec plus d'élèves de familles rapatriées que de noyantaises d'origine. Au début nous avons un peu douté de l'efficacité de la scolarité pour nos "têtes blondes" au milieu de tous ces enfants "différents". Avec du recul, nous pouvons dire qu'ils ont réussi comme les autres, et de plus, ils ont eu la grande chance de grandir avec ces enfants venus d'ailleurs. De véritables amitiés ont vu le jour et vivent encore aujourd'hui. Quelle richesse ! »⁵²⁷.

« Et puis, il y eut l'école. L'école laïque de Noyant comptait 15 classes cette même année 1965. 15 classes : vous vous rendez compte, pour un village de 2 000 habitants ! Avec des enseignants qui crurent en vous tous et en leur mission de pédagogues. Car eux aussi durent faire face à une situation inédite : amener au certificat d'études ou en classe de sixième des enfants qui, pour la plupart, ignoraient quasiment le français à leur arrivée. La volonté des maîtres se conjugua à celle des parents qui savaient, par les traditions des pays d'où ils venaient, quelle valeur accorder à l'éducation scolaire, à l'éducation tout court »⁵²⁸.

Les familles rapatriées arrivent à Noyant d'Allier à tout moment de l'année, et les enfants sont immédiatement inscrits dans les écoles. Les enfants sont répartis dans les classes en prenant en

⁵²⁶ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵²⁷ Témoignage de Madame X durant la soirée du 27 octobre 2017, retranscrit par Monsieur Duc Christian dans *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*, p. 50.

⁵²⁸ Allocution d'Ida Simon-Barouh à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine, le 29 octobre 2006.

compte leur âge mais également leur niveau de connaissance du français comme le montre le tableau ci-dessous.

Cours	Age moyen à Noyant des enfants rapatriés		Age moyen « normal »
	F	G	F/G
CP	7-8	7-8	6-7
CE1	8-9	8-9	7-8
CE2	11	11	8-9
CM1	12	11 ½	9-10
CM2	12	12 ½	11-12
FE	13-14	13-14	13-14
SP ⁵²⁹	-	15-16	-

Figure 44 : Tableau des âges moyens dans les classes

Au départ, les écoles de Noyant d'Allier peinent à pourvoir tous les postes d'instituteurs. Beaucoup d'enseignants ne veulent pas être mutés à Noyant d'Allier. En effet, les classes sont hétéroclites mais également en mouvements constants avec des arrivées et des départs de familles. Progressivement la situation s'est stabilisée avec des enseignants choisissant de continuer à enseigner aux enfants de Noyant d'Allier.

« Il y eut 17 classes et un jour, à Neuilly Le Réal, j'ai rencontré une dame qui m'a dit qu'elle avait été enseignante à Noyant. Elle m'a expliqué qu'à l'époque, la situation était tellement urgente que l'on demandait à des élèves de l'école normale d'arrêter momentanément leurs études pour venir enseigner à Noyant puisqu'il y avait un besoin crucial d'instituteurs. Au bout de deux ans, ils revenaient à Moulins terminer leur cursus. Voyez-vous, il y a eu des arrangements comme ça pour faire face à la situation »⁵³⁰.

⁵²⁹ Scolarité prolongée.

⁵³⁰ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

« Je me rappelle des enseignants qui sont passés par Noyant, qui n'avaient pas trop envie de venir mais qui, après, n'avaient plus envie de repartir »⁵³¹.

« On n'a eu la chance, j'ai eu la chance d'avoir des instituteurs et des institutrices qui étaient relativement humains et tolérants, il y en avait deux notamment : Monsieur Goujon et Madame Binon, parce qu'il y en avait certains qui étaient relativement durs »⁵³².

D'ailleurs une réglementation était en vigueur dans les écoles. Par exemple, les enseignants interdisaient aux enfants rapatriés de parler vietnamien, laotien ou cambodgien, aussi bien en classe que dans la cour de récréation, sous peine de réprimandes, afin qu'ils s'imprègnent de la langue française.

« Ils apprenaient... on leur apprenait le français. Maintenant ils nous disent "c'est à cause de vous qu'on ne sait pas le vietnamien, même aux récréations vous étiez derrière nous et vous disiez : "parle le français ! parle le français !"". C'était notre but de leur apprendre le français, mais du coup il y en a qui ne savent pas parler le vietnamien »⁵³³.

« À la récréation, on nous demandait de ne pas parler vietnamien, et de ne pas rester entre vietnamiens »⁵³⁴.

En outre, l'école inculque d'autres valeurs et d'autres normes complémentaires avec celles acquises dans le cercle familial. En effet, elle permet notamment l'apprentissage de règles

⁵³¹ Témoignage de Michel Lafay durant la soirée du 27 octobre 2017, retranscrit par Monsieur Duc Christian dans *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*.

⁵³² Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵³³ Annexe n°9, témoignage d'Aline Binon, autochtone.

⁵³⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

générales plus proches de celles du pays d'accueil et nécessaires pour faciliter l'intégration et l'adaptation à la société française. Jean-Pierre Haccard déclare que « *l'école fut, ici comme ailleurs, le mortier de l'oubli des différences, en un mot, de l'art du vivre ensemble* »⁵³⁵. De surcroît, l'école, pour les enfants rapatriés mais également pour les enfants issus de familles modestes, représente un lieu d'ascension sociale, avec l'espoir de meilleures conditions de vie.

*« Avec la culture française à l'école, nous on était jeune, donc on arrivait à s'adapter, on arrive à apprendre. À apprendre c'était beaucoup plus facile parce qu'on n'avait pas appris, on n'avait pas toute l'histoire du Vietnam, nous on découvrait avec les grands yeux. À l'école, sincèrement, ça se passait bien »*⁵³⁶.

*« Les enfants étaient aussi bien camarades avec les Vietnamiens qu'avec les rares français qui étaient d'ailleurs souvent polonais »*⁵³⁷.

Pour les enfants réfugiés, le milieu scolaire représente aussi un lieu d'acculturation et d'intégration, comme l'explique les entretiens de Madame Chhe et de Madame Guyenne.

« INT. D'ailleurs, comment s'est passé son intégration par l'école ?

S.C. : Très bien... le peu qu'elle me racontait, elle me disait : tu sais à ton âge je savais déjà remplir un papier... Ma mère s'est beaucoup reposée sur ma grande-sœur parce qu'elle a appris à lire à l'école, à écrire à l'école, et c'est vrai que l'administration française est tellement lourde, que, pour toute demande, il faut faire un papier, et c'est vrai que ma grande-sœur, à l'âge de 8-9 ans commençait déjà avec l'aide de Madame H. à remplir des papiers : le nom, le prénom, l'adresse... des choses comme ça... enfin assez précocement. Aujourd'hui, on demande à un enfant de 8 ans de remplir un papier,

⁵³⁵ Jean-Pierre Haccard dans *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, p. 4.

⁵³⁶ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵³⁷ Annexe n°9, témoignage d'Aline Binon, autochtone.

je pense qu'il va nous regarder avec des grands yeux. Mais c'est vrai que ma sœur a dû apprendre très tôt à prendre certaines responsabilités.

Elle savait parler français, (elle disait) : non maman ce n'est pas ça, il faut parler comme ça maman !

S.C. : C'est vrai que quand on est enfant c'est plus facile de s'intégrer que quand on est un adulte, parce qu'un adulte on a déjà tout notre esprit de fait, tandis qu'enfant on a une soif d'apprendre et on apprend beaucoup plus vite. Et c'est vrai que ma sœur a appris très vite... Je pense qu'avec l'aide de Madame H., ancienne institutrice ça l'a beaucoup aidée à vite rattraper le retard qu'elle aurait pu avoir d'avec d'autres enfants. Quand elle est arrivée en France, Pauline, elle avait trois ans »⁵³⁸.

« L'accueil a été formidable, parce que, du coup, ils m'ont reculée de trois classes, mais, en plus, j'avais une professeure, une maitresse qui venait deux fois par semaine pendant une heure pour me donner des cours de français supplémentaires, elle s'appelle Joelle Poitier, je m'en souviendrai toujours parce qu'au début c'était ma maitresse, j'ai pleuré avec elle (rire), pas parce qu'elle me tapait, mais parce que c'était dur l'apprentissage de la langue française, parce qu'il faut ARTICULER et nous en fait le vietnamien c'est doux, c'est chantant..., puis les verbes, la grammaire, nous on a pas tout ça. Nous le mot manger il est toujours écrit de la même façon, ce sont juste les adverbes et le sujet qui changent.

[...]

C'était une torture d'esprit. Mais je voulais vraiment m'en sortir parce qu'à l'âge de 11 ans (je me suis) rendue compte de la chance qu'on avait d'être ici, [...] les enfants ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont. Là-bas, l'école c'est un privilège, il y a les parents qui travaillent très dur pour que leurs enfants puissent faire des études parce qu'ils estiment que si leurs enfants font des études ils s'en sortiront mieux dans leur vie.

⁵³⁸ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

À 11 ans, je me rendais compte de ça, donc je faisais tout pour pouvoir m'en sortir à l'école et, du coup, quand je n'y arrivais pas je pleurais »⁵³⁹.

Comme l'explique Monsieur Brassecasse dans son discours, il n'y a pas uniquement l'école comme lieu d'adaptation, d'intégration et de socialisation avec la société française, il y avait également les activités extra-scolaires et les loisirs, en particulier le sport, la musique et le foyer des jeunes. Le sport, notamment au travers de l'équipe de foot du village, a permis d'inculquer des valeurs mais également de rencontrer des personnes, et donc de lutter contre les difficultés de la sociabilisation et permettre une meilleure insertion à la société d'accueil. La chorale de Noyant d'Allier avait pour hymne « *Enfants de tous les pays...* », elle regroupait enfants musiciens et chanteurs et se produisaient dans les villages de l'Allier.

« Sur le terrain il n'y avait pas de bourbonnais, les vietnamiens, les laotiens... mais Paul ; Jacques, Albert... »⁵⁴⁰.

« Le sport aussi permettait aux gens de s'adapter et puis quand on faisait partie de la même équipe de sport, il n'y avait plus d'Indochinois, de Français ou de Polonais. Il n'y avait que Jean, Paul, Pierre, Jacques et « Passe-moi le ballon » »⁵⁴¹.

« "Noyant jeunesse et amitié" ! un groupe de jeunes bourbonnais, de rapatriés et de polonais qui avaient décidé de donner l'exemple en chantant »⁵⁴².

⁵³⁹ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁵⁴⁰ Témoigne d'Edouard Brassecasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁴¹ Témoigne d'Edouard Brassecasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁴² Témoigne d'Edouard Brassecasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

Pour finir, deux centres d'accueil pour jeunes ont été mis en place. Tout d'abord, la C.I.M.A.D.E.⁵⁴³, aussi appelée la « baraque verte » qui a été créée en 1961, et qui était installée à l'angle du cimetière. Comme l'explique Ida Simon-Barouh, ce foyer a été créé dans le but d'aider les rapatriés d'Indochine, grands et petits, notamment avec la présence d'équipières. Il se composait d'une salle de réunion, d'une pièce pour la distribution de vêtements et d'un jardin où des activités en plein air étaient proposées. Cette association proposait un espace de loisirs et d'échanges aux jeunes et un espace d'aide pour les mères de familles. « *Le foyer était ressenti, alors, comme un prolongement des corons, qui permettait des activités différentes de celles de tous les jours* »⁵⁴⁴.

« *Il y avait la baraque verte, entre jeunes on jouait, on se retrouvait tous ici les jeunes* »⁵⁴⁵.

La cité des jeunes, créée en 1972, quant à elle, est issue d'une initiative privée de l'Abbé Taque, curé de la paroisse, en collaboration avec la Sauvegarde de l'enfance et de nombreux bénévoles. Cette cité de jeunesse accueillait tous les jeunes, catholiques ou non, pratiquants ou non. Il s'agit d'un autre lieu de sociabilité, plein d'humanité, qui permet de nouvelles rencontres et des échanges pour les jeunes notamment au travers d'activités et de vacances. Il s'agit donc d'un autre espace de socialisation entre pairs. D'ailleurs, beaucoup de témoins décrivent l'Abbé Taque comme un véritable bienfaiteur.

« *La cité des jeunes était ce que l'on appelle maintenant un centre de loisirs. Les jeunes y trouvaient un lieu pour se rencontrer, des jeux et la possibilité d'aller en camp à Contresol pendant les vacances. Il a été épaulé dans son œuvre par des moniteurs de la Sauvegarde de l'enfance. Par cette organisation, avec l'aide de l'assistante sociale et l'Abbé Taque, beaucoup de jeunes ont eu la chance de retrouver le droit chemin et d'éviter des dérives* »⁵⁴⁶.

⁵⁴³ Association nationale qui regroupe catholiques et protestants.

⁵⁴⁴ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

⁵⁴⁵ Annexe n°15, témoignage de Régis Giganon, autochtone.

⁵⁴⁶ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*, p. 63.

« Le foyer des jeunes ! Le foyer des jeunes était l'œuvre du Père Taque. La pêche ! Il y avait beaucoup de situations bénéfiques – le sports, les arts martiaux, le lycée et puis les études – qui nous stimulaient qui nous donnaient l'exemple. « Noyant jeunesse et amitié » ! un groupe de jeunes bourbonnais, de rapatriés et de polonais qui avaient décidé de donner l'exemple en chantant »⁵⁴⁷.

« Le Père Taque, cet homme extraordinaire qui a tant fait pour nous. Il a notamment, grâce à ses relations, fait le centre pour les jeunes. Il payait de « sacrées » vacances aux jeunes. Quelquefois, ils allaient même dans des châteaux [...] »⁵⁴⁸.

« Après en 1968 ou 1969, c'est l'Abbé Taque qui est venu. Son projet à lui, c'était la cité des jeunes. Il a ouvert cette ancienne école des Sœurs de Saint Joseph. Il l'a ouverte et ça faisait accueil pour les enfants, sans conviction religieuse, il accueillait tout le monde et il ne les obligeait pas à aller à la messe, il les accueillait comme ça. Les enfants venaient, ils avaient de la lecture, des jeux... Il travaillait donc avec l'assistante sociale, et avec les gendarmes aussi, parce qu'il y avait des problèmes des fois. Je pense qu'il a fait une œuvre remarquable... en remettant quand même les jeunes sur le bon chemin, il a évité des problèmes à beaucoup de jeunes. Je crois qu'il y en a qui doivent lui en être reconnaissant »⁵⁴⁹.

⁵⁴⁷ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit*

⁵⁴⁸ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit*.

⁵⁴⁹ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

« Le Père Taque (Jacques) a été nommé Chevalier de la légion d'honneur, il l'avait vraiment mérité. Ce jour-là, tous les noyantais étaient heureux, notamment les rapatriés d'Indochine »⁵⁵⁰.

En lien avec ces différents lieux de sociabilisation et en lien avec leur âge, on remarque que les enfants et les parents ont une vision et une expérience du rapatriement et de leur installation en France différente. En effet, nombre d'enfants rapatriés soulignent une insertion plus facile et plus rapide de leur part en lien avec leur âge et souligne l'aide apportée par l'école et les activités extra-scolaires.

⁵⁵⁰ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

B) La question du multiculturalisme et de la pluriethnicité

« À Noyant, où la parole généreuse et humaniste de Jésus Christ était incarnée par le Père Taque, on a fait une place aussi à la sage parole de Bouddha. Non seulement on a accueilli les rapatriés mais on a aussi accueilli Bouddha »⁵⁵¹.

L'arrivée des rapatriés et des réfugiés du Sud-Est asiatique dans le village de Noyant d'Allier provoque un contact inattendu et prolongé entre deux communautés de régions éloignées, aussi bien sur le plan géographique, que sur le plan économique, que sur le plan culturel. Ce contact nouveau génère la constitution d'un environnement interculturel. Progressivement, des échanges et des interactions se créent entre les différentes cultures. Ce dialogue multiculturel est basé sur le respect mutuel et sur la volonté de préserver l'ensemble des identités culturelles. Dans notre cas, nous distinguerons trois identités culturelles : premièrement l'identité occidentale et française des locaux et des descendants de Polonais ; deuxièmement l'identité des pères et des enfants généralement mixtes entre la culture occidentale et la culture asiatique, troisièmement l'identité des mères et des naturalités de culture asiatique. La culture au sens large regroupe : la langue, les principes, les traditions, l'art de vivre, le rapport aux autres, la religion... Finalement, chaque individu possède sa propre culture qui est marquée par les influences qui l'entourent.

L'Indochine se caractérisait déjà par un environnement multiculturel avec la coexistence de plusieurs cultures en un même lieu. Ainsi, la péninsule indochinoise représentait une véritable mosaïque culturelle mais également religieuse. En effet, en Indochine, nombreuses étaient les personnes qui avaient opté pour la France. Cela est notamment lié au fait qu'elles étaient au service de la France. En Indochine, nombreux étaient les mariages mixtes entre des hommes français et des femmes indochinoises. De ce fait, la majorité des familles rapatriées sont pluriculturelles et pluriethniques, avec des éléments empruntés à la culture indochinoise et des éléments empruntés à la culture française. Une coexistence culturelle naturelle est présente dans les foyers avec le maintien des traditions asiatiques et des traditions françaises. Cette coexistence culturelle est particulièrement perceptible dans l'étude de la langue, de la religion et des habitudes culturelles.

⁵⁵¹ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

Cette imbrication culturelle se retrouve dans le Centre d'Accueil et dans le village de Noyant d'Allier. En effet, lors de l'arrivée des familles rapatriées dans les corons, il y a eu un « choc des cultures », autant entre la culture française et la culture asiatique, qu'entre les français de métropole et les français d'outre-mer. Ce « choc des cultures » est imposé par les différences qui existent entre ceux qui recevaient et ceux qui arrivaient. Les rapatriés ont dû faire face à des changements notables dans leurs manières de vivre et ont dû s'adapter à des habitudes culturelles nouvelles. Certains comportements sont perçus de manière différente d'une culture à une autre, selon les normes culturelles de chacun comme le montre les exemples ci-dessous.

« Entre les deux pays, les différences culturelles sont très fortes. [...] Par exemple, les Français parlent trop, tandis que les Vietnamiens adorent garder le silence... Ça arrive souvent dans le travail, voire tous les jours. Et au bout d'un moment, nous les Français nous commençons à nous énerver. Mais finalement, au Vietnam, le silence veut dire beaucoup de chose »⁵⁵².

« Je vais vous parler de différentes habitudes culturelles qui faisaient que la communication n'était pas toujours facile. Par exemple, faire la queue. En Indochine, on ne fait pas la queue. On se presse autour de l'étal et puis on parle et c'est vivant, c'est bien. Le commerçant aime ça. Les gens aiment bien ça. On s'attroupe et puis on discute, on parle tous en même temps. En France, il faut faire la queue et il ne faut pas parler tous en même temps. Il faut attendre. On n'était pas habitué à cela. Quelquefois, on se faisait rappeler à l'ordre. Ça, c'est déjà un petit problème. Mais bon, on apprend vite aussi. Le paradoxe c'est qu'aujourd'hui, quand on va au Vietnam et qu'on essaie d'acheter quelque chose, qu'on voit que tout le monde s'attroupe et que tout le monde parle en même temps, on se dit que, finalement, le système français n'est pas si mal. Ne pas discuter les prix, surtout pas ! En Indochine, tout se discute et il faut même discuter âprement. Ne pas toucher à la marchandise. Ah ce n'est pas bien du tout ! C'est mal vu. Moi, je comprenais et je disais à ma mère : "Ne touche pas". Pour ma mère, c'était plus fort qu'elle, il fallait qu'elle touche. Là où je me mettais vraiment en colère,

⁵⁵² NGUYEN BINH Éva, *Éléphants comme les Français – Accueillants comme les Vietnamiens (Thanh lịch như người Pháp - Hiếu khách như người Việt, en vietnamien)*, 2018.

c'est quand elle ne pouvait pas s'empêcher de toucher à la viande et de la retourner pour voir si, derrière, la couleur était bonne. Alors je ne voulais plus aller chez le boucher avec elle.

En France, tout est payant. En Indochine, la nature était généreuse : il est possible d'aller pêcher. Du poisson en Indochine, il y en avait. Il y en avait énormément. La moitié de la nourriture était constituée de poissons. On en trouvait en abondance. Dans les forêts, il y avait les fruits. Dans l'eau, il y avait pas mal de légumes d'eau. En France, tout est payant, c'est cela aussi la différence. Pour éplucher par exemple, on n'épluche pas de la même manière. En France, on tire le couteau et en Indochine, on le pousse. Donc, quelle galère ! Il n'y avait rien d'identique.

En ce qui concerne les fruits [...]. En France, on mange des salades. En Indochine, le vinaigre n'existe pas, on ne mange pas de salade, on consomme donc des fruits verts. Essayez de vous mettre à la place des bourbonnais et des Polonais, ils nous voient manger des prunes vertes et ils se disent avec raison : « Ils ne peuvent pas attendre qu'elles mûrissent ces prunes ! ». Pour eux, on était anormaux. [...] Les Bourbonnais et les Polonais de Noyant ne comprenaient vraiment plus rien à nos mœurs. Non seulement on leur piquait leurs prunes pas mûres mais on leur piquait aussi l'écorce des pruniers [...] »⁵⁵³.

« [...] les dames qui étaient habillées comme ça, à la mode indochinoise [...]. Le petit chapeau conique c'est typiquement vietnamien [...] »⁵⁵⁴.

« Je précise que dans une famille indochinoise, c'est la maman qui fait l'éducation, c'est la maman qui transmet habituellement la culture »⁵⁵⁵.

⁵⁵³ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁵⁴ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁵⁵ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

L'appartenance culturelle des rapatriés à la France est notamment perceptible dans le choix de la religion. En effet, les entretiens permettent de voir que nombreux étaient les rapatriés indochinois – principalement les pères et les enfants – de confession catholique, et de nombreuses mères de familles étaient de confession bouddhiste mais le pratiquaient de manière individuelle. Dans cette logique, le catholicisme représente la religion majoritaire des habitants du C.A.F.I. de Noyant d'Allier.

« Ma mère était bouddhiste [...] et mon père était catholique, on s'est fait baptisés, donc on avait ces deux cultures, mais ça se passait très bien, mon père nous emmenait au catéchisme, on allait à la messe, ma mère elle ne parlait pas de Bouddha... mais sa façon d'être résumait au quotidien, à chaque instant, ce qu'on appelle le savoir être... »⁵⁵⁶.

Cette importance de la religion catholique, d'une part, est en lien avec la présence de missionnaires chrétiens en Indochine, d'autre part, elle est perçue comme un élément d'intégration à la société française. Pierre-Jean Simon révèle qu'adopter la religion catholique représentait *« au Vietnam l'un des moyens de s'identifier aux français, et sans doute l'un des plus évidents, des plus sûrs, car c'était se couper d'une large part de la culture traditionnelle [...] »⁵⁵⁷*. Dans cette optique, une fois arrivés en France, certains adultes se sont convertis au catholicisme et surtout il y eu beaucoup d'enfants baptisés, autant par conviction religieuse que par volonté de se rapprocher de la norme française de l'époque.

« Pour la religion, ce qu'il faut savoir, c'est que la majorité des familles, comme on était de nationalité française, et bien la plupart étaient catholique. La plupart, ils étaient catholiques, mais il y avait quand même des mères de famille, des familles qui étaient bouddhistes en eux-mêmes. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'au Vietnam, ils prient les deux, pour eux c'est pareil, ils prient les ancêtres, ils prient Jésus Christ, ils prient la Vierge Marie. Toute ma jeunesse, il a fallu que j'aie à l'église, j'étais enfant de chœur, il a fallu qu'on fasse notre communion, parce qu'il fallait s'intégrer, c'était un moyen de

⁵⁵⁶ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵⁵⁷ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine... op. cit.*, p. 363.

s'intégrer. Être catholique c'était une manière de s'intégrer, pour nos parents c'était primordial »⁵⁵⁸.

« Les Polonais ont pensé qu'ils avaient de la chance parce qu'ils étaient catholiques, donc, sur le plan de la civilisation, c'était la même chose que les bourbonnais. Nous, sur le plan civilisation, on était aux antipodes des bourbonnais même si on était français [...] »⁵⁵⁹.

« Je suis petit-fils de mineur polonais. À Noyant, un de mes premiers souvenirs d'enfance est un choc esthétique très fort en voyant arriver sur la place du bourg des femmes vietnamiennes en tenue traditionnelle. Souvent en groupe, certaines de ces femmes parlaient fort et accompagnaient leurs paroles de gestes et rires bruyants. Ce choc esthétique s'est doublé ensuite de la découverte de la langue. Puis enfin d'une culture propre manifestée d'abord par la cuisine lors des fêtes du TET, puis par la spiritualité à la pagode... Plus tard, quand j'irai travailler et vivre à Paris pendant 8 ans environ, je trouverai dans le cosmopolitisme quelque chose de familier ! Ce brassage sera de nouveau quelque chose d'excitant et synonyme de richesse et d'ouverture. À Noyant, notre originalité vient de nos origines multiples. C'est en sortant de Noyant que nous avons découvert que nous étions atypiques. Moi, je pensais que tous les villages étaient comme le nôtre ! Nous sommes issus de cet ensemble multiple »⁵⁶⁰.

Après l'arrivée des rapatriés au C.A.F.I. et plusieurs vagues de conversion au catholicisme, l'église était pleine lors des messes. Certains enfants rapatriés étaient même enfants de chœur. En outre, pendant les offices religieux, le père essayait d'inclure des mots vietnamiens dans ses

⁵⁵⁸ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵⁵⁹ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁶⁰ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants...* *op. cit.*, pp. 109-110.

sermons. D'ailleurs, certaines personnes « locales » étaient sollicitées pour être marraines ou parrain de baptême ou de confirmation.

« Arrivés à Noyant, il y eut de grosses vagues de conversion au catholicisme. Et comme le Père Taque était vraiment un saint homme, c'était bien, c'était génial »⁵⁶¹.

« Les parrainages nous aidaient. Quand on avait des parrains bourbonnais, cela nous aidait aussi à nous insérer à la société »⁵⁶².

« Il y avait Madame D. aussi, elle voulait que je sois le parrain de sa fille, et puis elle est morte à la naissance [...] »⁵⁶³.

« Lors de l'arrivée des Vietnamiens, au début ce n'était pas le Père Taque, c'était l'Abbé Benet. Il a fait ce qu'il pouvait pour les accueillir, comme ils étaient très religieux... ils étaient nombreux à l'église. Il y avait même quelqu'un, un rapatrié qui lui traduisait les sermons en vietnamien. Il s'était mis à parler en vietnamien, à l'époque il avait peut-être bien dans les 60 à 70 ans... Évidemment, il y avait des petits dérapages, des fois les mots n'étaient pas prononcés comme il fallait alors ça faisait un peu rire. Les mots qu'on disait d'une façon ou d'une autre cela n'a pas le même sens. Enfin, il avait fait de son possible. Et après en 1968 ou 1969, c'est l'Abbé Taque qui est venu. Son projet à lui, c'était la cité des jeunes. Il a ouvert cette ancienne école des sœurs de Saint Joseph. Il l'a ouvert et ça faisait accueil pour les enfants, sans conviction religieuse, il accueillait tout le monde et il ne les obligeait pas à aller à la messe, il les

⁵⁶¹ Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁶² Témoigne d'Edouard Brasseccasse durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁶³ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

accueillait comme ça. Les enfants venaient, ils avaient de la lecture, des jeux... Il travaillait donc avec l'assistante sociale, et avec les gendarmes aussi, parce qu'il y avait des problèmes des fois. Je pense qu'il a fait une œuvre remarquable... en remettant quand même les jeunes sur le bon chemin, il a évité des problèmes à beaucoup de jeunes. Je crois qu'il y en a qui doivent lui en être reconnaissant »⁵⁶⁴.

Parallèlement, même si la majorité des rapatriés se déclaraient comme catholiques lors de leur arrivée au C.A.F.I., de nombreuses mères de familles ne se déclaraient ni de confession catholique, ni de confession bouddhiste. En réalité, dans un cadre individuel, les pratiques culturelles bouddhistes persistent, notamment avec le culte aux esprits et le culte aux génies. En dehors de certaines familles exclusivement catholiques, les enfants rapatriés ont grandi dans un environnement pluri-religieux. Dans leurs logements, les familles ont élevé des autels. En effet, pendant longtemps les bouddhistes n'avaient pas de lieux de culte. Finalement, en 1983, il y a eu la création de la pagode.

« Ma mère, sa famille au Vietnam est bouddhiste, donc elle ne s'est jamais déclarée, et elle nous a laissé, mon père étant catholique, elle nous a laissé faire tout ce qu'on avait à faire : baptême, communions, on a tous été baptisés, il y en a qui sont baptisés au Vietnam, moi je suis baptisé au Vietnam, donc on a continué ici à Noyant, et une fois que les enfants ont fait ce qu'il fallait faire de ce côté-là, on a toujours notre religion catholique, ma mère s'est dirigée vers le bouddhiste »⁵⁶⁵.

« À l'époque, lorsque les personnes sont arrivées en 1956, il n'y avait pas de pagode, donc les personnes bouddhistes restaient chez elle, entretenaient leur culte à la maison, et les catholiques allaient à l'église. Et après la pagode s'est montée grâce aux dons, grâce aux personnes bouddhistes et grâce aussi à la municipalité de l'époque. Parce que la municipalité a dit, tient il y a une église, mais pourquoi pas étant donné qu'il y a beaucoup de bouddhistes faire une pagode aussi. Les deux religions se côtoient très

⁵⁶⁴ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁵⁶⁵ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

bien, sans soucis »⁵⁶⁶.

« On se chambrait entre nous... il n'y a jamais eu de problème au niveau du point de vue religieux. Mais, c'est à partir des années 1983, quand ils ont commencé à vouloir monter la pagode, qu'il y a eu un petit élan sur le bouddhisme. Mais il y avait très peu de famille qui étaient bouddhistes »⁵⁶⁷.

« On n'a pas perdu nos traditions, on a conservé nos traditions, déjà les mamans de par leurs tenues vestimentaires, de par la pratique de la religion. La religion bouddhiste implique d'avoir une pagode, comme il n'y avait pas pagode, il y avait les personnes âgées, ceux que nous appelons les tatas⁵⁶⁸, deux d'entre elles avaient créé un hôtel religieux chez elles, et les fêtes religieuses se faisaient chez elles. Je me rappelle encore de ma mère qui faisait des danses religieuses. Et à la fin les enfants qui étaient présents se partageaient les offrandes »⁵⁶⁹.

Comme nous l'avons déjà énoncé, les chercheurs Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh mettent l'accent sur le fait que le village de Noyant d'Allier est un « village pluriethnique », mais également un « village plurilinguistique ». En effet, dans les corons, « on parle le tamoul, le laotien, le chinois (cantonais), le cambodgien, le français parfois aussi, un pidgin franco-vietnamien, mais surtout le vietnamien »⁵⁷⁰. Le français correspond à la langue principale dans la plupart des foyers, même si les mères connaissent généralement peu la langue. Les enfants, pour la majorité, parlent le français et le vietnamien/cambodgien/laotien chez eux. D'ailleurs,

⁵⁶⁶ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁵⁶⁷ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵⁶⁸ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

⁵⁶⁹ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵⁷⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*, p. 120.

ils servent régulièrement d'interprète entre leurs mères et les « locaux » (assistante sociale, médecin, commerçants, administration...).

« Il y a eu le problème de la langue pour les grands-mères, parce que la plupart du temps c'étaient les grand-mères qui étaient d'origine vietnamienne, chinoise »⁵⁷¹.

« D'ailleurs, nos parents nous interdisaient de parler vietnamien, du moins le maximum et de parler et d'apprendre très vite la langue française, de s'intégrer à la vie française, d'être très respectueux... »⁵⁷².

« Comme moi je suis issu des deux cultures [...] nos mères ne parlaient que le vietnamien, donc il fallait qu'on aide nos mères quand on allait dans les magasins, on faisait l'interprète, et moi je me rappelle, quand j'emmenais ma mère chez l'assistance sociale, en fait ça a commencé comme ça, on me demandait de faire l'interprète »⁵⁷³.

Par ailleurs, les Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh dans leur enquête, et les entretiens que nous avons réalisés, démontrent que le village était scindé en deux parties distinctes – culturellement mais également géographiquement – avec, d'un côté le bourg avec les populations « autochtones », et d'un autre côté les anciens corons avec les populations rapatriées.

« S.C. Après c'est vrai qu'il y a deux mondes à Noyant, il y a le monde du bourg et il y a le monde des corons. Nous on a fait longtemps parti du monde des corons... les anciens rapatriés d'Indochine qui descendaient pendant les vacances avec leurs enfants, leurs petits-enfants qui descendaient en vacances... du coup ça créait vraiment

⁵⁷¹ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁵⁷² Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵⁷³ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

une ambiance qui était complètement différente, enfin on n'avait pas d'à priori de savoir d'où on venait et etcetera... On avait l'impression d'être tous pareils en fait »⁵⁷⁴.

S.C. : Il y a toujours eu cette histoire entre le bourg et les corons, et c'est vrai que mes parents n'ont jamais fait gaffe à ça, mais je pense qu'ils sont arrivés vers la fin, cette réussite d'intégration, on le voit par les métissages, il y a des familles qui se sont réunies, des familles d'ethnies différentes qui se sont réunies. Vous avez des enfants qui sont Polonais, Vietnamiens, Français... Enfin, il y a des mélanges qui sont vraiment improbables des fois. C'est vrai que nous on est plutôt arrivé vers la fin et c'est vrai que mes parents en termes d'intégration c'est une autre histoire certes, mais je pense qu'ils sont arrivés pile au bon moment, enfin pour nous, eux ils auraient peut-être préféré rester dans leur pays, mais vu ce qu'ils ont vécu et l'expérience qu'ils ont eu, ils ont décidé justement de venir en France pour les idéaux de la France... »⁵⁷⁵.

« Il me semble que la commune était coupée en deux. Il y avait d'un côté Noyant le bourg et d'un côté les corons, avec les "chinetocs" »⁵⁷⁶.

Dans ce contexte, à l'intérieur du village, il y a progressivement eu une hybridation culturelle avec, pour principal fondement, l'acceptation mutuelle et le bien vivre ensemble. De cette manière, les traditions asiatiques se sont maintenues en parallèle de l'adaptation à la société et aux manières de vivre françaises. Cette coexistence culturelle existe aussi bien entre les personnes « autochtones » et les personnes rapatriées, qu'entre les personnes descendantes de polonais et les personnes rapatriées, qu'entre les personnes descendantes de polonais et les personnes locales. Cette dernière est notamment visible au travers des mariages mixtes, par

⁵⁷⁴ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁵⁷⁵ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁵⁷⁶ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

exemple le mariage entre Madame Szymonick – enfant rapatriée – et Monsieur Szymonick – enfants de polonais – qui est le premier mariage mixte.

« Ma mère, comme la plupart des mères, a toujours gardé sa culture. Il y en a beaucoup qui ne voulaient pas parler le français, parce qu'elles avaient peur de perdre leur identité, ma mère ne voulait pas apprendre à signer, parce qu'elle avait peur de perdre son identité, parce que déjà arrivée ici elle s'était déracinée... elle ne voulait pas apprendre à parler et à signer »⁵⁷⁷.

« On n'a pas perdu nos traditions, on a conservé nos traditions »⁵⁷⁸.

« Les traditions sont restées, les traditions culinaires sont restées, les traditions religieuses sont restées, avec beaucoup de bienveillance des habitants de Noyant, qui voyaient ça avec beaucoup de curiosité »⁵⁷⁹.

« INT. Selon vous, y-a-t-il eu un rapprochement inter-religions entre catholiques et bouddhistes ? Comment cela s'est-il passé ?

Il n'y a pas eu directement, officiellement entre guillemets de rapprochement. Mais il y a un respect mutuel de part et d'autre. On considère que le bouddhisme ce n'est pas une religion, c'est plus une philosophie. Il n'y a pas de rejet mutuel de part et d'autre. J'ai réussi, sans problème, à inviter à la même table l'évêque et le vénérable d'ici. Ils ont pu échanger, ça a été super. D'ailleurs, les autres étaient super contents. D'une façon

⁵⁷⁷ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁵⁷⁸ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵⁷⁹ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

générale, ce sont des gens très respectueux... et reconnaissants aussi, je pense, même si leur arrivée a été difficile. Il y a eu de la part des habitants de Noyant des choses de faites vraiment super pour les accueillir »⁵⁸⁰.

« INT. Selon vous, est-ce qu'il y a eu un rapprochement inter-religieux entre les catholiques et les bouddhistes à Noyant ?

Pas du tout... chacun faisait ce qu'il voulait chez les bouddhistes »⁵⁸¹.

Les personnes réfugiées, pour leur part, sont exclusivement de culture asiatique et de confession bouddhiste, contrairement aux rapatriés ils n'ont pas évolué dans un univers marqué par la culture française avant leur implantation en France. L'adaptation des réfugiés de l'ex-Indochine dans le village a été, en partie, facilitée par la préexistence de cette cohésion culturelle dans le village entre la culture française et asiatique. En effet, d'une certaine manière, ces derniers vont se « fondre » au fur et à mesure dans la communauté des rapatriés.

« S.C. : Comme cette culture existait déjà, du coup ça a été, je pense, pour eux plus facile de s'intégrer à cet ensemble. Quand j'étais à l'école, je ne me sentais pas comme un extraterrestre... il n'y avait pas que des enfants blancs. Comme il y a déjà eu toute cette culture vietnamienne d'enfants qui sont venus du Vietnam, etc... Cette multiculture qui était déjà là à Noyant, ça n'a pas paru... Nous, en tant qu'enfant, on n'a pas eu : tu viens d'où ? ... c'était normal d'être asiatique, c'était normal d'être Cambodgien, c'était normal d'être Indou, c'était normal de venir de la réunion... c'était normal d'avoir deux cultures, je suis à moitié française et je suis à moitié vietnamienne c'était normal. Il n'y avait pas ces réflexions comme j'ai pu le voir davantage au collège pour ma part, où en fait on était des Chinois... »⁵⁸².

⁵⁸⁰ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁵⁸¹ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁵⁸² Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

« S.C. : En fait, je ne pense pas qu'ils pensent que mes parents se sont des réfugiés politiques à la base, ils sont tellement bien intégrés qu'on a l'impression qu'ils ont toujours été là. On pense qu'ils font plus partie des rapatriés indochinois et pas de cette partie de l'histoire pas très connue qu'est la guerre de Pol Pot »⁵⁸³.

⁵⁸³ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

C) Noyant d'Allier : nouvelles racines ?

« J'en ai revu quelques-uns qui étaient en Indochine avec moi, ça y est ils ont acheté, et je dirais que c'est l'envie de beaucoup, la majorité, puisqu'en définitive, nous en avons parlé entre nous, notre pays c'est Noyant... C'est Noyant tout court, et on se voit minimum tous les trimestres ici ou dans le coin »⁵⁸⁴.

Pour terminer, dans de nombreux entretiens que nous avons effectués, une attache particulière au village de Noyant d'Allier en tant que « nouvelles racines » est fortement perceptible autant chez les personnes rapatriées que chez les personnes réfugiées, comme le montrent les extraits ci-dessous.

« [...] nous en avons parlé entre nous, notre pays c'est Noyant... »⁵⁸⁵.

« INT. Vos racines, vous diriez qu'elles sont où ?

S.C. : Je dirais à Noyant pour moi.

[...]

S.C. : Je pense que son cœur à ma mère est toujours au Cambodge mais que sa vie est à Noyant. Je pense que ce sont deux choses qu'elle distingue bien. Elle a toujours ce souvenir de son pays natal parce qu'elle a quand même vécu de belles choses avec ses parents, mais elle a eu deux vies, je pense qu'elle distingue bien les deux, elle se sent bien à Noyant...

Je me sens bien à Noyant »⁵⁸⁶.

⁵⁸⁴ Charles Massini, Reportage de France 3 Auvergne pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant, août 2006.

⁵⁸⁵ Reportage France 3 Auvergne pour le 50^{ème} anniversaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant d'Allier.

⁵⁸⁶ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

« Beaucoup d'enfants sont partis à Paris faire leurs études, ils sont devenus médecins, dentistes, Maires... et ils reviennent, il y en a qui ont racheté les maisons, et quand ils reviennent ici, en fait, leur statut actuel ne compte pas, quand ils viennent à Noyant c'est comme au début »⁵⁸⁷.

INT. Après votre départ à Paris, qu'est-ce qui vous a encouragé à revenir vivre à Noyant ?

Noyant, on n'est jamais parti, moi je ne suis jamais parti, dans ma tête. Avec ma femme on n'est jamais parti d'ici, notre cœur il a toujours été ici, ici c'est là où sont enterrés mes parents ! On était en transit à Paris, c'était pour le travail ! Dans nos têtes, on devait revenir à Noyant. On n'est jamais parti de Noyant... C'est ce qu'on nous reproche souvent dans les corons : vous êtes partis de Noyant, mais moi je ne suis jamais parti de Noyant ! »⁵⁸⁸.

« Pour moi je ne suis jamais parti. Mon cœur il est toujours resté là »⁵⁸⁹.

⁵⁸⁷ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁵⁸⁸ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁵⁸⁹ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

« Tous ces habitants (autochtones, descendants de Polonais, Français d'Indochine rapatriés, vietnamiens, cambodgiens, issus de transplantés, réfugiés) sont tous des Noyantais, ou ont leur cœur encore à Noyant »⁵⁹⁰.

D'ailleurs, en lien avec cette attache particulière vis-à-vis du village, lorsque le centre d'accueil de Noyant a fermé ses portes en 1965, de nombreuses familles ont fait le choix d'acheter leur coron et donc de s'installer durablement à Noyant d'Allier afin d'y reconstruire leur vie.

« On est arrivé en 1956, et mes parents ont toujours habité à Noyant. Ils ont fini par acheter leur coron »⁵⁹¹.

Concernant les réfugiés, si généralement ils préfèrent partir pour s'installer en ville, certaines familles décident de rester vivre à Noyant d'Allier. D'ailleurs, si nombre de réfugiés aspirent à un retour rapide dans leur pays d'origine, ce n'est pas le cas pour les personnes que nous avons interrogées. En tout cas, elles n'en n'ont pas fait part au cours de leur entretien. En effet, celles-ci n'ont pas envisagé un éventuel retour au Vietnam et au Cambodge, et elles ont donc décidé de s'installer durablement à Noyant d'Allier. Cette décision peut être reliée à plusieurs raisons : premièrement en lien avec leur statut d'exilés dans leur pays d'origine ; deuxièmement en lien avec de meilleures conditions de vie ; troisièmement dans l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants ; quatrièmement l'attachement et les liens créés ici.

En outre, cette volonté de rester sur Noyant d'Allier est reliée à l'aspect multiculturel du village. En effet, celui-ci se définit aujourd'hui, et depuis l'arrivée des populations rapatriées, par son ouverture culturelle ; et de nombreux rapatriés et réfugiés voient en Noyant d'Allier un espace de souvenirs et de solidarité. De plus, Noyant d'Allier leur permet de relier culture de leur pays d'origine et culture du pays d'accueil sans encombre.

« Moi, mes racines, c'est marrant parce qu'encore une fois, je me sens pleinement vietnamienne-bourbonnaise (rire). Parce que si on me colle maintenant, tout de suite au Vietnam, psychologiquement ça va être dur pour moi parce que... je comprends la tradition, j'adore les origines de mon pays, mais je raisonne plutôt comme une

⁵⁹⁰ Témoignage de Christian durant la soirée du 27 octobre 2017... *op. cit.*

⁵⁹¹ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

bourbonnaise, j'aime bien dire les choses, si il faut gueuler je gueule, je comprends la douceur vietnamienne mais s'il faut faire trois phrases pour dire une idée ce n'est pas mon truc, quand il faut dire les choses il faut le dire, et le côté bourbonnais peut être parfois trop tranchant, parfois il faut mettre les formes. Donc ouais, je suis les deux.

INT. Et pour vos parents ?

Mes parents, en fait, ils ont connu la guerre, les deux, donc ils ont quand même risqué leur vie pour nous donner un avenir meilleur, donc ils ne renient pas leurs origines, par contre ils sont très reconnaissants envers la France »⁵⁹².

« Je trouve que c'est vraiment le village idéal pour ceux qui ont une double culture comme moi... Ado, je me souviens, avec le peu d'amis vietnamiens qui venaient voir maman, les enfants, quand ils parlaient vietnamiens, ils plaisantaient en vietnamien, eh bien je ne comprenais pas tout. Et le comportement typiquement vietnamien je comprends mais je ne suis pas 100%, enfin je suis 100% Viet, mais je suis aussi bourbonnaise en fait. [...] Je suis les deux »⁵⁹³.

Dans la même optique, beaucoup de personnes de la deuxième génération, une fois à la retraite, choisissent de revenir, d'acheter un coron et de s'installer de manière définitive à Noyant d'Allier, comme l'explique les citations ci-dessous.

« Quand sonnera l'heure de la retraite beaucoup d'entre eux reviendront au pays en plein cœur du Bourbonnais en souvenir de leur mère qui a dû lutter avec beaucoup de fierté »⁵⁹⁴.

⁵⁹² Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁵⁹³ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁵⁹⁴ Reportage de France 3 Auvergne pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant, août 2006.

« Depuis ce jour-là (cérémonie pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés), j'ai décidé de revenir à Noyant pour ma retraite, j'avais encore une dizaine d'années à travailler, mais je savais que je n'aurais plus à chercher »⁵⁹⁵ en effet comme elle le précise : « Pour beaucoup, on partait de Noyant pour aller chercher du travail ailleurs »⁵⁹⁶.

« Il y en a qui sont revenus à Noyant, maintenant qu'ils sont à la retraite et à l'époque ils faisaient des brillantes études. Ils ont eu des bonnes carrières »⁵⁹⁷.

« Noyant nous a sauvé la vie. Noyant nous a donné une éducation. Noyant nous a donné une autre culture. Ça a été une expérience extraordinaire pour moi, vraiment, pour moi, pour beaucoup de personne que je connais. Puisque la plupart d'entre nous, arrivés à la retraite, revenons à Noyant »⁵⁹⁸.

« Après de brillantes études et une belle carrière internationale dans l'informatique, Edouard Brassecasse a choisi de revenir à Noyant pour sa retraite »⁵⁹⁹.

Finalement, comme l'explique la fille de Madame Chhe : « chaque pays en fait à son histoire en rapport avec la France, chacun a son histoire avec la France »⁶⁰⁰. L'histoire du

⁵⁹⁵ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵⁹⁶ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁵⁹⁷ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁵⁹⁸ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁵⁹⁹ DUC Christian, *Histoire de Noyant racontée par ses habitants... op. cit.*

⁶⁰⁰ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

village de Noyant d'Allier est étroitement liée à l'histoire des populations issues d'Asie du Sud-Est. Les populations rapatriées et réfugiées ont connu deux expériences de l'exil et deux périodes d'accueil, ce qui a eu des conséquences sur leur implantation durable en France. Après l'arrivée des rapatriés, un dialogue interculturel s'est instauré au sein du village. Dans une certaine mesure, la présence de la culture asiatique a « facilité » l'installation de familles réfugiés et une véritable solidarité s'est mise en place. De nos jours, l'histoire des rapatriés et celle des réfugiés du Sud-Est asiatique sont souvent associées.

Par conséquent, « *Noyant a vraiment gardé cette culture multiculturelle [...] il n'y aurait pas eu de mine il n'y aurait pas eu de Polonais, il n'y aurait pas eu de mine il n'y aurait pas eu de rapatriés, et mes parents ne seraient surement pas venus à Noyant... Il n'y aurait pas eu de mine à Noyant, il n'y aura pas l'histoire qu'il y a aujourd'hui, en fin de compte tout découle de ce grand chevalement en plein milieu... et, sans lui, certaines histoires n'auraient pas été vécues à Noyant. [...] En fin de compte, il n'y aurait pas eu de chevalement il n'y aurait pas eu de Polonais, il n'y aurait pas eu de Polonais il n'y aurait pas eu de corons, il n'y aurait pas eu de corons il n'y aurait pas eu de rapatriés indochinois* »⁶⁰¹. Ainsi, progressivement les rapatriés et les réfugiés se sentent acceptés, et non plus seulement tolérés, par la société d'accueil, désormais ils ne vivent plus à côté mais avec eux.

⁶⁰¹ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

**TROISIÈME PARTIE : AUTOUR DE LA NOTION
DE MÉMOIRE : ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT**

« [...] les sources orales éclairent les archives écrites d'une vision personnalisée et incarnée ; elles organisent un dialogue constant entre les faits, les documents et les acteurs [...]. Les archives orales sont des écoles d'empirisme, elles ancrent l'historien dans le concret et l'arriment solidement dans une quête incarnée des hommes, des hommes dans le temps et dans l'espace »⁶⁰².

Finalement, comme nous l'avons déjà dit précédemment, dans le cadre de notre étude, nous avons eu recours aux entretiens oraux. Les témoignages laissent la parole aux rapatriés, aux réfugiés ainsi qu'aux « locaux », et représentent la majeure partie de nos sources. Ces sources orales nous permettent notamment de nous interroger sur la question mémorielle, en interrogeant la mémoire, ou plutôt les « mémoires ». Dans ce cadre, la mémoire représente la mémoire d'individus qui ont vécu personnellement un événement, une période... L'étude des entretiens permet de lier l'histoire et la mémoire qui sont deux rapports au passé. Toutefois, même si celles-ci sont proches et s'entrecroisent, elles n'ont pas les mêmes objectifs et enjeux. D'une part, la mémoire s'appuie sur une expérience vécue et est subjective, tandis que, d'autre part, l'histoire a pour objectif d'établir des faits en utilisant des sources et en faisant preuve d'objectivité. Finalement, il faut noter que la mémoire, tout comme l'histoire, n'est pas figée. Afin d'étudier la mémoire, il faut tenir compte de plusieurs critères qui peuvent influencer cette dernière, tel que l'oubli, les traumatismes, le temps, les parents... En effet, comme l'explique Denis Peschanski, « on ne cherche pas la Vérité, avec un grand V, mais la vérité du témoin en situation, à telle date, dans telle situation, face à tel intervieweur »⁶⁰³. Ainsi, l'objectif n'est pas de dresser une vérité par rapports aux événements vécus mais la vérité et la perception des personnes interrogées. Ainsi, nous nous intéressons aux souvenirs qui perdurent, qui sont des « représentations actualisées du passé »⁶⁰⁴.

⁶⁰² DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Édition Comité pour l'Histoire économique et financière, 2006.

⁶⁰³ PESCHANSKI Denis, « Effets Pervers », dans VOLDMAN Danièle (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Édition Les cahiers de l'IHTP, n°21, 1992, p. 52.

⁶⁰⁴ DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Édition Bréal, 2006, p. 53.

Chapitre 1 : Interroger la mémoire

Cette étude a pour intention de travailler à partir de l'histoire orale et de la mémoire. La mémoire qui est interrogée émerge plus de cinquante ans après les événements qui nous intéressent. Travailler à partir d'entretiens et de la mémoire implique de nombreux éléments qu'il est primordial de prendre en compte dans l'étude de ces derniers.

A) Le rapport entre histoire et mémoire : « *Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire* » (Patrick-Michel Noël)

« L'histoire, parce qu'opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critiques. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours (...). La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports aux choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif »⁶⁰⁵.

Pour commencer, il est essentiel de revenir brièvement sur la relation « complexe » entre histoire(s) et mémoire(s). Depuis les années 1980, il y a l'émergence d'un nouveau champ d'étude traitant du lien entre ces deux notions. D'une certaine manière, l'ouvrage *Les lieux de mémoires*, de Pierre Nora, publié entre 1984 et 1992, lance les travaux historiques sur la question mémorielle. L'histoire et la mémoire sont deux notions qui peuvent être définies comme des « ennemis complémentaires ». Selon Paul Ricœur, entre histoire et mémoire, il ne peut y avoir de compromis. Pour lui, ces deux concepts sont complémentaires et deux rapports au passé. Pour Paul Ricœur et pour Philippe Joutard, il est indispensable que la mémoire et l'histoire s'articulent ensemble, en s'éloignant de toute opposition qui n'aboutit à rien. La mémoire est un objet d'histoire comme les autres, le travail de l'historien procède justement en un dépassement de la mémoire par l'observation critique. Ainsi, la mémoire se distingue foncièrement de l'histoire scientifique.

⁶⁰⁵ NORA Pierre, « La fin de l'histoire-mémoire », *Les lieux de mémoire, tome 1*, Paris, Édition Gallimard, 1997, p. 25.

« ... Nous n'avons pas mieux que la mémoire pour signifier que quelque chose a eu lieu, est arrivé, s'est passé avant que nous déclarions nous en souvenir »⁶⁰⁶.

Dans cette logique, le témoin est porteur de la « mémoire vraie » et l'historien est le garant de la vérité. Cette nouvelle conception de la mémoire transforme la société et les personnes en témoins des faits et de l'histoire. Les personnes deviennent des « témoins vivants » en racontant leur vécu, leur histoire, leur expérience. La mémoire apporte une nouvelle dynamique au travail sur le temps présent, en particulier avec le rôle central des témoins. Il s'agit d'écrire le passé à partir du présent. La mémoire apporte des éléments nouveaux à l'histoire. D'une certaine manière, la mémoire correspond à l'articulation de l'histoire. Interroger la mémoire permet de revisiter le rapport au passé et de déplacer le regard sur l'objet.

Selon François Hartog « *L'histoire s'achève là où commence la mémoire* »⁶⁰⁷ car la mémoire permet de dépasser l'idéalisation. Finalement, il n'y a pas d'histoire sans mémoire. Il y a un véritable équilibre entre histoire et mémoire. Dans une certaine mesure, la mémoire ramène l'histoire au présent, en effet, elle se concentre sur les témoins et acteurs qui racontent en direct les événements passés. La mémoire repose sur le témoignage du vécu qui est subjectif. L'histoire, à l'inverse, se base sur des faits et s'inscrit dans une volonté d'objectivité. Le travail « *d'objectivation de la mémoire permet, par ailleurs, à l'historien d'affirmer sa fonction sociale, mise en cause par le défi mémoriel* »⁶⁰⁸. D'ailleurs, cette objectivisation permet en quelque sorte de justifier le rôle de l'histoire : « *Une société en quête d'identité ou en proie à des querelles de mémoire [...] a besoin du regard historique [...] qui permet de compléter l'analyse concrète d'un événement par celle de sa postérité dans les consciences, et cerner ainsi les enjeux et les « rejeux » de la mémoire collective* »⁶⁰⁹.

Les témoignages font appel à la mémoire et sont empreints d'une charge émotionnelle. L'histoire, quant à elle, tend à établir les faits de la manière la plus « vraie » possible par l'intermédiaire de procédures méthodologiques. La mémoire serait davantage du ressort de la sphère privée et l'histoire de la sphère publique. Selon Le Goff, des « *tendances naïves récentes semblent [...] préférer en quelque sorte la mémoire, qui serait plus authentique, plus « vraie »*

⁶⁰⁶ RICOEUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Édition du Seuil, 2000, p. 26.

⁶⁰⁷ HARTOG François, *Évidence de l'Histoire*, Paris, Édition Gallimard, 2005, p.30.

⁶⁰⁸ NOËL Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles*, 2011.

⁶⁰⁹ ROUSSO Henri, *La Hantise du passé*, Paris, Édition Textuel, 1998, p. 138.

à l'histoire qui serait artificielle et qui consisterait surtout en une manipulation de la mémoire »⁶¹⁰.

En outre, la mémoire est de plus en plus considérée comme un facteur de l'évolution historique des sociétés avec des ancrages. La mémoire constitue un monde fermé sur lui-même et correspond à un espace-temps vécu.

D'une manière générale, l'étude de la mémoire s'appuie sur les témoignages oraux. Toutefois, les témoignages posent la question de la véracité des dires. En effet, les récits de vie peuvent contenir des distorsions notamment en lien avec la reconstruction du passé par l'intermédiaire de la mémoire. Finalement, il s'agit de travailler sur la mémoire et sur les mécanismes qui l'entoure. De plus, il faut tenir compte que l'histoire orale est provoquée par l'enquêteur, du coup, dans une certaine mesure, les questions peuvent influencer sur le discours des témoins. Les témoignages sont perçus comme synonyme de vérité en s'appuyant sur le vécu et le vu car la mémoire est reconstruction du passé. De ce fait, « le travail de l'historien consiste alors : à isoler le vrai dans le témoignage, à extraire ce joyau qu'est l'information, ce noyau d'histoire, de la langue des souvenirs reconstruits »⁶¹¹.

⁶¹⁰ LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Édition Gallimard, 1988, p. 10.

⁶¹¹ LAVABRE Marie-Claire, « Témoignage oral et mémoire », *Exils et migration ibériques au XX^e siècle*, n°1, 2004, pp. 177-189.

B) Les témoins : acteurs ou/et observateurs des événements

Comme mentionné dans le précédent paragraphe, l'étude de l'histoire par la mémoire s'appuie sur des témoignages oraux. Ces derniers se fondent sur les acteurs et les témoins directs des événements. De ce fait, il s'agit d'un discours orienté et subjectif avec lequel il est nécessaire de prendre du recul. En effet, l'histoire orale permet de recueillir la parole des témoins et de rentrer ainsi dans leur mémoire. Le témoin partage alors avec l'interviewer son vécu, ses souvenirs, ses émotions, ses points de vue... Le témoignage se place donc entre mémoire et histoire.

Les personnes que nous avons rencontrées et interrogées dans le cadre de notre enquête correspondent à la deuxième génération des rapatriés, des réfugiés et « autochtones ». Il s'agit donc des derniers témoins directs des événements, en effet, la plupart d'entre eux étaient enfants ou jeunes lors des rapatriements indochinois et de l'exil des « boat people ». De ce fait, les personnes interrogées font partie d'une époque et ils sont la mémoire d'une histoire. Elles sont les dernières personnes à avoir vécu ou/et vu ces moments et à pouvoir encore les partager.

D'une manière générale, nous pouvons diviser les personnes que nous avons interrogées en deux catégories : d'une part les personnes ayant vécu le rapatriement et l'exil ; d'autre part les populations « locales » ayant vu l'arrivée des rapatriés et réfugiés dans le village. Les premiers sont plus ou moins conscients d'avoir subi un événement marquant, mais ils se placent davantage comme des acteurs passifs, en particulier car la plupart étaient enfants lors du déracinement. Ils ont donc suivi le cours des événements et leurs parents sans avoir véritablement agi. De ce fait, ils sont à la fois des témoins et des acteurs à leur échelle d'enfant des événements. Une exception s'impose pour le cas de Madame Chhe qui, contrairement aux autres, était adulte et pleinement actrice des événements. Les seconds se placent davantage comme des témoins non importants et n'ayant joué aucun rôle majeur lors de l'arrivée des familles rapatriées et réfugiées à Noyant d'Allier. Dans cette logique, Danièle Voldman fait une catégorisation des témoins : « *les grands et les petits, ceux qui disent "je" et ceux qui disent "nous", ceux qui sont porteurs consciemment et inconsciemment d'une mémoire de groupe et individuelle* »⁶¹². Lors des entretiens avec les personnes ne se sentant pas « légitimes » de parler nous avons rencontré beaucoup de « je ne sais pas quoi raconter », « je ne sais pas » ou bien

⁶¹² VOLDMAN Danièle (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Édition Les cahiers de l'IHTP, n°21, 1992, pp. 21-32.

des raisons courtes et peu développées... Ces derniers pensaient ne rien avoir à dire d'intéressant.

« ... je ne peux pas dire »⁶¹³.

Pour la majorité des personnes que nous avons interrogées, il s'agit d'un discours qui est spontané, qui n'est pas préparé, même si certaines personnes avaient été interrogées ou avaient déjà raconté leur histoire auparavant (dans le cadre de la journée témoignage du 19 mai 2012 à Noyant d'Allier institué Histoire de Noyant par ses habitants ; ou lors de la soirée du 27 octobre 2017 intitulée Un témoignage pour l'avenir à Bransat ; ou encore lors de reportages radio et télévisés ; par ailleurs la plupart se souviennent également de la présence de Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh dans le village pour leur enquête en 1965). Toutefois, pour la plupart il s'agit de la première fois qu'ils sont véritablement interrogés sur leur expérience personnelle et non pas uniquement sur l'histoire des rapatriés et réfugiés de Noyant d'Allier en général.

Ainsi, lors de la prise de contact certains étaient immédiatement réceptifs tandis que d'autres étaient plus réticents, en particulier les « autochtones ». En effet, ces derniers ne sont pas des acteurs directs des événements, n'ayant pas vécus l'exil mais ils sont des témoins directs, cependant leur vision n'avait jamais été réellement entendue. Pour certains, ces réticences sont perceptibles par la volonté de garder l'anonymat ; pour d'autres, cela se traduit par des réponses plutôt brèves et peu développées à nos interrogations.

Dans le cadre d'une enquête de terrain et d'une histoire orale, deux éléments peuvent avoir une importance : l'origine géographique et le jeu de l'interconnaissance – en effet, ma famille est originaire d'un village à proximité (Souvigny). Par exemple, Monsieur H.E. a bien voulu nous rencontrer uniquement parce qu'il connaissait nos grands-parents. L'interconnaissance, quant à elle, a joué un rôle important parce que nous connaissions déjà au préalable certaines personnes que nous avons interrogées et qui nous ont donné des contacts supplémentaires. C'est donc grâce à cette interconnaissance que l'ensemble des témoignages a été réalisé. Une fois le premier contact pris, les personnes se sentaient en confiance et parlaient librement. Toutefois, on peut quand même noter une « censure » automatique chez certains témoins, avec la peur de dire quelque chose de déplacé.

⁶¹³ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

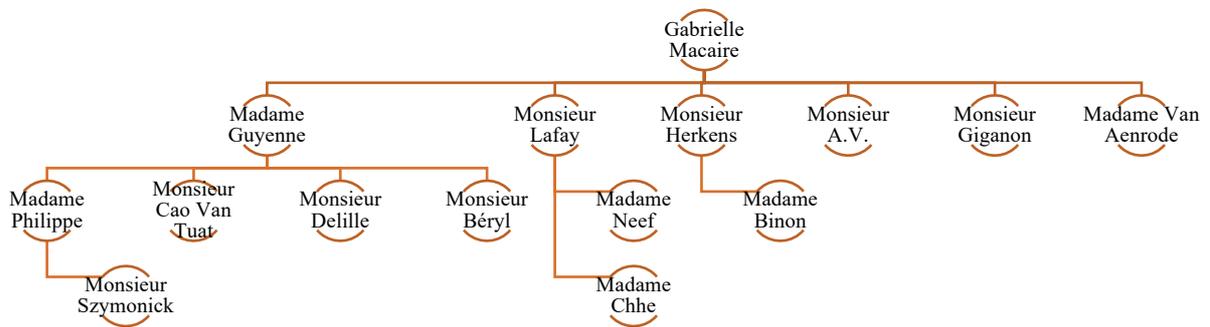


Figure 45 : Schéma retraçant le phénomène d'interrelation entre l'enquêteur et les personnes interrogées

En outre, même si pour certains la prise de parole a pu être difficile en lien avec la dureté de cette période de leur vie, d'une manière générale on relève que le sentiment de vouloir transmettre cette histoire est présent afin que cette dernière ne tombe pas dans l'oubli. En effet, malheureusement, il ne reste pratiquement plus de témoin de la première génération de rapatriés et de réfugiés ou ceux-ci sont très âgés, les enfants sont donc les derniers témoins directs des événements et se rendent compte que raconter leur histoire est important pour que celle-ci perdure et pour la construction identitaire des générations futures.

C) Entre « mémoire collective », « mémoire individuelle » et « mémoire commune » : la création d'une mémoire et le formatage de la mémoire dans les témoignages

« La mémoire est la construction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopant, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projection »⁶¹⁴.

Pour la circonstance, la « mémoire collective » équivaut à la mémoire de la communauté des rapatriés et des réfugiés de l'ex-Indochine. Même si les épopées des rapatriés et des réfugiés correspondent à deux périodes distinctes, certaines corrélations existent notamment en lien avec l'expérience de l'exil et le pays d'origine. De ce fait, la « mémoire partagée » représente un lien d'enracinement pour les individus. Selon Jean Viaud, la « mémoire collective » correspond à une « *construction sociale et symbolique de la réalité* »⁶¹⁵. Cette « mémoire collective » est notamment renforcée par la désignation de l'ensemble de la communauté par le terme « rapatriés » et cela malgré des parcours parfois très différents.

La notion de mémoire d'un groupe est peu présente dans les sciences sociales jusque dans les années 1970, cette notion a principalement été développée par Maurice Halbwachs, Roger Bastide, Pierre Nora et Jacques le Goff. Ainsi, nous ne pouvons aborder la notion de « mémoire collective » sans mentionner Maurice Halbwachs pour qui « *toute mémoire est collective avant d'être individuelle* »⁶¹⁶. Effectivement, pour lui, on ne se souvient pas seul mais avec à l'aide des autres. Ainsi, la « mémoire collective » s'appuie au départ sur la « mémoire individuelle » pour se constituer.

Par l'intermédiaire de cette « mémoire collective », la communauté des rapatriés et des réfugiés de l'ex-Indochine de Noyant d'Allier dispose de fondations, soit des souvenirs communs qui se

⁶¹⁴ NORA Pierre, « La fin de l'histoire-mémoire » ... *op. cit.* p. 25.

⁶¹⁵ VIAUD Jean, « Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective », *Mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21-32.

⁶¹⁶ HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Édition PUF, 1950, p. 58.

cristallise et qui sont ensuite réappropriés individuellement. Pour Pierre Nora, la « mémoire collective » se réfère à « *ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou [à] ce que les groupes font du passé* »⁶¹⁷. Cette base mémorielle commune affirme une cohésion sociale, une identification au groupe et crée un lien affectif avec ce dernier. Dans une certaine mesure, la communauté écrit sa propre histoire et sa propre identité officielle. Progressivement, une identité commune et une identité spécifique se forment en s'appuyant sur des expériences de vie communes, par exemple l'épreuve de la migration, mais aussi autour des traditions de la culture asiatique dans lesquelles toute la collectivité se retrouve. À l'origine, rien ne prédestinait ces personnes issues d'horizons divers à faire partie d'un même groupe : celui des rapatriés. En quelque sorte, la construction d'une histoire officielle montre un refus de l'oubli.

La formation d'une « mémoire commune » s'appuie sur un récit mémoriel collectif et unifié : mode de pensées, histoires collectives, mémoire, langage... En effet, il y a une homogénéisation progressive de la mémoire qui éclipse toute spécificité ne correspondant pas au discours dominant, unique et officiel. « *Une identité collective suppose une adhésion de tous ceux qui font partie du groupe à une conscience partagée, ici celle d'avoir traversé un moment précis de l'histoire, d'avoir subi une transformation à cause d'expériences uniques à ce groupe, expériences dont la force est d'autant plus grande qu'elle s'accompagne de traumatismes et de déchirures. Pour autant, la conscience partagée ne va pas de soi. Le groupe des rapatriés est hétéroclite, les expériences qu'ils sont censés avoir partagées sont en réalité multiples* »⁶¹⁸.

Romain Bertrand parle d'une « *globalisation qui connecte de plus en plus les terres, les esprits, les pensées, les mémoires et les histoires* »⁶¹⁹. Cette « mémoire officielle » s'articule autour d'un discours global qui est orienté et choisi. La « mémoire officielle » est unique et générale, dans cette optique elle ne prend pas en compte les particularismes de la mémoire individuelle. On peut donc se demander quelle est la place de la « mémoire collective » chez les témoins ? La création d'une identité commune du rapatrié permet l'unité de la communauté en effaçant et en uniformisant les différences majeures des mémoires individuelles. Le discours du groupe tend à se simplifier autour de certains points communs, voire à présenter un seul parcours comme raccourci de l'expérience des rapatriés. D'une certaine manière, « *considérés comme des éléments extérieurs, ils ont du mal à se réintégrer dans leur société. Il leur sera donc*

⁶¹⁷ NORA Pierre, « La mémoire collective », *La Nouvelle histoire*, Paris, Édition C.E.P.L., p. 378.

⁶¹⁸ SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés. La formation de l'identité du hikiagesha (1945-1958)*, Histoire, Institut National des Langues et Civilisation Orientales, Édition INALCO Paris, 2014, p. 24.

⁶¹⁹ BERTRAND Romain, *L'histoire à part égales*, Paris, Édition Seuil, 2011.

nécessaire de se rassembler, et ce faisant de fondre leurs identités en une seule »⁶²⁰. Finalement, il y a l'uniformisation de la mémoire des rapatriés en lien avec des parcours équivalents et des origines similaires pour former un groupe homogène et uni.

*« La mémoire des rapatriés, que ce soit celle véhiculée par les musées et les histoires officielles publiées par l'État ou celle dont on peut trouver l'écho dans les témoignages, a aussi été homogénéisée. De la même façon que l'identité même des rapatriés a dû s'adapter pour rentrer plus facilement dans la société, le discours produit sur les rapatriés et par les rapatriés a dû, lui aussi, se plier aux contraintes du discours dominant. Leur mémoire paraît ainsi comme formatée par la nécessité de rentrer dans des cadres acceptables »*⁶²¹. On distingue ce formatage de la mémoire des rapatriés et des réfugiés par le discours dominant dans les témoignages recueillis notamment au travers de thématiques récurrentes. La « mémoire collective » des rapatriés et des réfugiés de l'ex-Indochine à Noyant d'Allier se trouve dans les entretiens au travers des thématiques suivantes : la capacité à surmonter les épreuves douloureuses liées à l'exil, la fierté du parcours de leurs parents, Noyant d'allier comme terre d'accueil et finalement la solidarité.

*« S.C. : En fait, il y a une certaine reconnaissance qui a été faite à Noyant naturellement »*⁶²².

« INT. Finalement, comment pourriez-vous conclure sur votre histoire et sur votre arrivée à Noyant ?

[...]

Merci à la France, le président Mitterrand, de nous avoir amenés ici, merci à Monsieur Lafay et à son association, merci au village de Noyant, merci à tout le monde pour leur gentillesse.

⁶²⁰ SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés... op. cit.*, p. 22.

⁶²¹ SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés... op. cit.*, p. 26.

⁶²² Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

S.C. : Maman elle dit merci à tout le monde parce que dans les moments les plus durs ils étaient là. On n'a pas été abandonnés quand mon père est décédé, je ne m'attendais pas à ce qu'il n'y est autant de personne qui tiennent à mon père.

[...]

Même la municipalité de Noyant a vraiment été d'un grand soutien à ce niveau-là. À chaque fois qu'on fait quelque chose à Noyant on est soutenu, on n'est pas abandonné.

[...]

S.C. : C'est pour ça qu'elle dit merci, parce qu'elle a toujours été soutenue dans tout même dans les moments les plus difficiles »⁶²³.

« Je trouve ça formidable car ils aident vraiment, je sais, qu'à l'époque, les trois premiers mois ils étaient très présents, après on s'est débrouillé mais les trois premiers mois ils étaient présents, [inaudible] dire merci, je sais qu'ils nous ont aidés »⁶²⁴.

« Dans l'ensemble ça c'est quand même relativement bien passé. Et pour cause... les deuxièmes générations, qui ont été scolarisées à Noyant reviennent s'installer là, parce qu'on a pu garder des activités, des commerces et ils s'impliquent beaucoup dans la vie du village »⁶²⁵.

⁶²³ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶²⁴ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁶²⁵ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

« INT. Que pourriez dire de l'accueil de Noyant aujourd'hui avec du recul ? Quel impact cela a eu sur le village ?

Une ouverture d'esprit ! Le pays avant était agricole, avec les Vietnamiens les idées ont changé. Il y en a quelques-uns qui ont été travailler dans des fermes pour se faire un peu d'argent. Et puis maintenant, je crois, par rapport à 1956, on a l'esprit un peu plus ouvert. Avant les paysans, ils étaient dans leur ferme, eux aussi ils se sont ouverts à la modernité, ça a quand même beaucoup évolué depuis quelques années, dans tout »⁶²⁶.

« Ça a été dit par la municipalité : Noyant, terre d'accueil. On a eu les mineurs, les mineurs étaient polonais en principe, enfin il y a eu des Ukrainiens... Après ça, on a eu les Vietnamiens. Les rapatriés plutôt, ils étaient de différentes origines. Il y en a qui étaient déjà de deuxième génération. Ce n'étaient pas des Français qui avait fait la guerre, leurs parents étaient déjà en Indochine avant. Dans la bande, il y avait des noirs qui venaient d'Afrique, des Hindous... tout ça faisait une communauté hétéroclite, mais qui s'entendait. On avait souvent Monsieur Cluzel qui venait, il disait que c'était un modèle d'accueil, d'intégration. C'est un mot qui est venu dans les années, un peu avant 2000. L'intégration, ça n'existait pas de notre temps, ça se faisait tout seul »⁶²⁷.

« Pour conclure sur le village, le village il m'a construit, les corons m'ont construit, parce que les corons c'est une solidarité entre les mères de famille, même s'il y avait des disputes. C'était relativement difficile mais il y avait une solidarité, les mères de familles elles s'entraidaient, les Indochinois, les Polonais, les Ukrainiens, Madame X...

[...]

⁶²⁶ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

⁶²⁷ Annexe n°7, témoignage de H.E., autochtone.

C'est ça Noyant ! Actuellement on parle souvent de créolisation, c'est cette assimilation des cultures, cet échange de culture. Dans les corons c'est ça, c'est un échange de cultures : les Français des corons, les Polonais des corons, qui parlent vietnamiens pour justement pour qu'on puisse échanger, pour comprendre ce qu'on dit. Nos parents s'échangeant les recettes de cuisine... C'est ça les corons, c'est ça Noyant. Après, nous, notre génération, il ne faut pas qu'on n'oublie d'où on vient, c'est ça le principal »⁶²⁸.

« On a des grandes familles, on a tous été pauvre... nos mères nous élevaient, il faut les bénir, elles ont tout donné d'elles pour qu'on soit en vie »⁶²⁹.

« Le parcours de mes parents, j'en suis énormément fière, moi et mes sœurs aussi. Parce que quand on en parle entre nous, on se dit, qu'ils sont vraiment courageux d'avoir tout perdu, et de vivre dans l'espérance de revenir et de n'avoir jamais pu revenir dans son pays, et d'être ce qu'ils sont, honnêtes, jamais à se plaindre »⁶³⁰.

Toutefois, malgré l'uniformité de la mémoire des rapatriés et des réfugiés, certaines mémoires individuelles ne correspondent pas à la « mémoire collective » qui se répand. L'ensemble des entretiens réalisés permet de percevoir à la fois les souvenirs communs et les souvenirs qui sont propres à chacun. De la sorte, « mémoire individuelle » et « mémoire collective » sont en même temps distinctes et complémentaires. Il faut donc prendre en compte la « mémoire officielle » des événements mais également tenir compte des histoires personnelles sur ses épisodes. En effet, même si les souvenirs individuels ne s'inscrivent pas dans la « mémoire officielle », cela ne signifie pas qu'ils sont sans importance et erronés.

⁶²⁸ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁶²⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁶³⁰ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

Malgré la prédominance de cette « mémoire officielle », certains témoins sortent du discours dominant.

« Beaucoup de gens ont été bien sûr surpris, c'est normal, de voir débarquer des personnes asiatiques, c'est normal, parce qu'à l'époque la télévision n'était pas dans tous les foyers, et donc les gens ne connaissaient pas, ne savaient pas ce qu'était des asiatiques, et on a ressenti pas mal de rancœur..., je ne vais pas dire de racisme..., mais on sentait bien qu'on n'était pas trop ami, avec le temps ça s'est arrangé, mais au début c'était difficile pour les gens qui étaient dans les corons je parle, par ce que nous non ce n'était pas ça, à la Cité on a été très bien, je vais pas dire "intégrés", j'ai horreur de ce mot-là, je n'aime pas ce mot intégration »⁶³¹.

« Non ! ça ne s'est pas toujours bien passé, parce qu'ils ont porté beaucoup de chapeaux. Maintenant, avec du recul, on s'en rend compte »⁶³².

« Il ne faut pas occulter la part d'ombre pour que les gens croient que tout était beau. C'est ça qu'il faut oser dire. Quand j'ai commencé mon association, quand ils ont vu que j'allais parler des rapatriés d'Indochine : « pourquoi remuer le passé ? Non il n'y a jamais eu de racisme dans le village ! Il n'y a jamais eu ci, il n'y a jamais eu ça ! ». C'est bon, du racisme il y en a toujours eu, il y en aura toujours, il faut le mettre sur la table. Il ne faut pas me dire que tout était rose, loin de là. Le problème c'est que c'est assez difficile ici »⁶³³.

⁶³¹ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁶³² Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

⁶³³ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

« On est arrivé à Noyant. Ma mère a été très déçue »⁶³⁴.

La « mémoire collective » occupe donc une place importante dans la mémoire des personnes interrogées, mais elle est moindre par rapport à l'impact de la « mémoire individuelle » et la « mémoire familiale ». D'ailleurs, on peut se demander si la « mémoire familiale » peut être considérée comme une forme de « mémoire collective ». Selon Pierre Périer, la « mémoire familiale » se place à la fois comme une « mémoire collective » et comme une « mémoire personnelle »⁶³⁵. En effet, cette dernière relie les membres d'une même famille en transmettant une histoire commune.

Les différents discours démontrent une conscience de cette histoire des rapatriés et des réfugiés du Sud-Est asiatique et une volonté de la raconter pour la transmettre afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Pour Pierre Nora, « *l'analyse des mémoires collectives peut et doit devenir le fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine* »⁶³⁶.

En outre, cette conception de la mémoire renvoie au principe de « mémoire influencée » que nous allons aborder ultérieurement.

⁶³⁴ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁶³⁵ PERIER Pierre, « La mémoire des familles populaires. Effets biographiques des perspective et souvenirs de vacances », *Cahier internationaux de sociologie*, n°115, 2003, p. 208.

⁶³⁶ NORA Pierre, « La mémoire collective », *op. cit.*, p. 401.

Chapitre 2 : Une mémoire influencée ? La reconstruction du passé à partir du présent

Pour décortiquer les témoignages et la mémoire, il est nécessaire de les lire en gardant en tête qu'ils sont marqués par de multiples influences. En effet, la mémoire est marquée par l'emprise du temps passé et du temps présent. Plus précisément, la mémoire est impactée par le temps passé, par les informations extérieures, par les oublis, par la reconstruction a posteriori... De surcroît, la parole tardive des témoins peut avoir des répercussions et engendrer des variantes sur ce qu'est le récit des événements passés.

A) La question de la transmission du vécu migratoire dans le cercle familial

« S.C. : Lorsque maman en parle avec quelqu'un d'autre il y a beaucoup d'émotions qui ressortent mais quand elle nous en parle c'est plus un héritage qu'elle nous laisse »⁶³⁷.

À la base de chaque témoignage se trouve la « transmission de la mémoire familiale ». Pour Vincent de Gaulejac, le « roman familial » pèse souvent de manière inconsciente sur les enfants⁶³⁸. La mémoire est un héritage familial. Finalement, d'une certaine manière, chaque personne est le produit de son histoire familiale.

Les divers entretiens montrent que tous connaissent l'histoire de leurs parents : ce qu'ils ont vécu, pourquoi et dans quelles conditions ils sont venus en France. Car ils ont vécu ou ils ont entendu parler de ces événements. Toutefois, on peut souligner que beaucoup déclarent « on n'en parlait pas beaucoup à l'époque ». Selon Catherine Delcroix, « *les transmissions intergénérationnelles impliquent un très gros effort de travail sur les événements biographiques et historiques. Certains parents choisissent le silence, leurs enfants sont alors livrés à eux-mêmes. C'est à eux que revient le fait de se construire des repères...* »⁶³⁹. D'autres parents

⁶³⁷ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶³⁸ DE GAULEJAC Vincent, *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Édition Desclée De Brouwer, 2007.

⁶³⁹ DELCROIX Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations Société*, n°123-124, 2009.

choisissent de raconter leur histoire familiale, malgré cela s'opère un travail de sélection des informations perpétuées.

« S.C. : C'est comme s'ils avaient tourné une page, s'ils l'avaient sautée, et en fait l'histoire de ma mère, ce qu'elle a vécu, si personne ne la racontait, ne l'écrivait, cette histoire on n'en aurait aucune trace, parce que même moi je ne sais pas exactement ce qu'il s'est passé »⁶⁴⁰.

« S.C. : Elle nous en parle souvent du coup c'est plus facile de raconter »⁶⁴¹.

« S.C. : Dommage que mon père ne soit plus là, car je pense qu'il pourrait vous en raconter un peu plus. Il a vraiment vécu au cœur du truc, parce que le peu qu'il me racontait [...] »⁶⁴².

« Alors, l'arrivée en France, je ne m'en souviens plus très bien mais je sais que ma mère nous en avait beaucoup parlé, que ça a été très difficile »⁶⁴³.

En fin de compte, la mémoire des témoins les plus jeunes lors des épisodes a largement été construite par ce que leurs parents leur ont relaté. L'ensemble des souvenirs partagés par ces personnes lors des entretiens correspond à un partage générationnel. De toute évidence, ils parlent de leur histoire mais aussi de ce qu'ils ont vu, de l'histoire de leurs parents et de ce qu'on leur a conté. D'une certaine manière, la mémoire des parents ressort dans la bouche des

⁶⁴⁰ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶⁴¹ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶⁴² Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶⁴³ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

enfants. En effet, la plupart des personnes interrogées était enfant lors de leur arrivée en France, bien souvent leurs parents leur ont transmis des informations et des anecdotes qu'ils dévoilent à leur tour.

« Je m'appelle Henriette Neef, on est arrivé en France j'avais 3 ans, donc on est arrivé en 1955... non je crois qu'on est arrivé en 1956 »⁶⁴⁴.

« Je m'appelle Julien Cao Van Tuat. J'ai 64 ans. Je suis né Saïgon en 1957. [...] Ils sont arrivés en France en 1960 »⁶⁴⁵.

« Je m'appelle Bernard Delille. Je suis né le 27 mai 1953 à Cãm Phả qui est une cité minière dans la baie d'Halong, dans le Nord du Vietnam. [...] En 1955, en octobre 1955, on a quitté le Vietnam, nous avons été les privilégiés parce qu'on a pu voyager en avion, alors que d'autres étaient obligés de partir en bateau »⁶⁴⁶.

« Je m'appelle Jany Philippe, c'est un nom typiquement Français. Ma mère m'a donné aussi un prénom vietnamien, Lan, qui veut dire orchidée. Elle nous donnait des noms de fleurs. Je suis née en 1954, exactement le 21 juillet 1954 [...]. C'est en début d'année 1956 qu'il a fallu partir. Nous sommes partis sur un bateau. J'avais donc deux ans et quelques mois, ma sœur aînée avait trois ans de plus que moi, et ma mère avait accouché de ma troisième sœur, qui avait à peu près quelques mois, sur le bateau il y avait également le dernier des enfants de mon père qui avait à peu près 9-10 ans »⁶⁴⁷.

⁶⁴⁴ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

⁶⁴⁵ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁶⁴⁶ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁶⁴⁷ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

« Je suis née en 1954. [...] On est parti en début octobre 1955, et on est arrivé en fin novembre 1955, en France, à Marseille »⁶⁴⁸.

Ainsi, pour les enfants les plus jeunes lors de leur arrivée en France, il apparaît nettement que ces derniers sont en quelque sorte les dépositaires d'une mémoire parentale racontée et partagée. L'âge du témoin est donc à prendre en compte dans l'étude du récit que le témoin tient encore aujourd'hui. Les souvenirs personnels s'enchevêtrent avec ce que leurs parents ont pu leur dire. La mémoire des enfants rapatriés est donc en grande partie une mémoire construite et influencée par les récits et dires parentaux. La plupart des personnes interrogées avaient entre 1 et 3 ans lors des événements, de la sorte, aussi marquants puissent être les faits, il est difficile de s'en rappeler distinctement. C'est pourquoi, leurs déclarations sur cette période dont ils n'avaient pas complètement conscience et qu'ils ne comprenaient peut-être pas, peuvent être empruntées à des récits de leurs parents. Ce sont alors ces récits parentaux qu'ils retransmettent aujourd'hui. Dès lors, les témoins issus de la deuxième génération des rapatriés ne sont plus des témoins directs mais sont des perpétuateurs d'une mémoire héritée et transmise par leurs parents. Parallèlement à la transmission de cette mémoire, il y a aussi la passation du traumatisme vécu lors du rapatriement. En effet, dans les entretiens, on trouve bien souvent la souffrance des parents dans le discours des enfants.

« Ça a été très dur pour ma mère, et puis pour mon père aussi, parce que mon père, je parle de mon père mais la plupart c'était ça en fait, nos pères avaient un statut, un très haut statut au Vietnam parce que c'était des français et ils travaillaient pour l'Armée, donc on avait un très beau statut, et arrivé ici ça a été très dur, ça a été la chute pour mon père, il fallait tout recommencer à zéro, on n'avait plus rien, et pour nos mères ça a été très difficile... quand on est parti on n'avait rien, on n'avait plus rien, il a fallu partir en catastrophe et tout laisser ... il fallait se dépêcher de partir, donc zéro, il fallait recommencer la vie ici »⁶⁴⁹.

⁶⁴⁸ Annexe n°13, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

⁶⁴⁹ Annexe n°4, témoignage d'Henriette Neef, rapatriée vietnamienne.

« Et ma mère, je pense que ça a été très difficile pour elle, parce qu'elle s'est retrouvée justement avec ce déracinement, cet exil avec rien, avec une charge de cinq enfants, et mon père qui travaillait sur Paris, qui n'était jamais là. Dans les corons c'étaient les mères de famille qui géraient, tous les hommes ils partaient, ils n'étaient jamais là. Il y avait quelques familles dont le père travaillait à droite à gauche, à la verrerie, comme infirmier à la base militaire... puis la plupart ils partaient soit à Lyon, soit à Marseille, mais la plupart ils étaient sur Paris et ils restaient un mois sans revenir, et ça c'était difficile pour ma mère. Nous en étant gamin, sincèrement on n'a rien vu. Les miséreux, on était entre nous, donc pour nous c'était la belle vie, tant qu'on arrivait à s'amuser, c'était le principal ! »⁶⁵⁰.

Subséquent, la mémoire recueillie dans les entretiens des rapatriés et réfugiés du Sud-Est asiatique est une « mémoire familiale ». Cette dernière a été héritée. Les enfants rapatriés se reconnaissent dans l'histoire de leurs parents.

Finalement, dans ces entretiens est transmise l'histoire et la mémoire de leurs familles. Il serait d'ailleurs intéressant de se pencher sur la transmission de cette histoire familiale dans les générations futures.

« S.C. : Elle nous en parle souvent du coup c'est plus facile de raconter, parce que je sais qu'aujourd'hui, elle (ma fille) ne va pas me poser de question mais je sais que, dans quelques années, elle va me demander pourquoi on a une couleur différente, parce qu'elle est née d'un métissage, donc elle va avoir la culture que l'école va lui apprendre, ce que nous on va lui apporter par rapport à notre culture, mais à un moment donné elle va me dire : oui mais maman toi c'est quoi ton histoire, tu viens du Cambodge... »⁶⁵¹.

⁶⁵⁰ Annexe n°8, témoignage Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁶⁵¹ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

Néanmoins, parallèlement à cette « mémoire familiale », les enfants ont également des souvenirs et des réflexions qui leur sont propres vis-à-vis de leur propre expérience du rapatriement et de l'exil, comme l'anecdote ci-dessous tirée de l'entretien de Monsieur Cao Van Tuat.

« Le seul souvenir que j'ai sur le bateau c'est quand mon frère Jean-Paul a fait tomber sa sandale. Après c'est le trou noir à Marseille. Je me souviens seulement quand j'étais à Le Vigeant. Mon père partait sur Paris. Et à Le Vigeant on était cinq avec ma mère, on était dans des baraquements militaires. Il n'y avait pas de poêle à charbon, c'était la misère, c'était la misère ! On avait un réchaud à alcool et c'est là que je me suis brûlé. C'est le seul souvenir que j'ai de là-bas, parce que je me suis retrouvé à l'hôpital avec les infirmières avec les cornettes. Après je me suis retrouvé, à Poitiers et mon père est rentré. Ce sont vraiment les seuls souvenirs que j'ai »⁶⁵².

Interviewer des témoins qui étaient enfants lors des faits peut être complexe. En effet, il est difficile de faire la part des choses entre ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils ont écouté. Or, en réalité, cela peut être le cas pour tous les témoins, même si cela est amplifié pour les enfants. En outre, cette mémoire a pu être touchée par un tas d'autres influences par exemple des lectures, des recherches personnelles...

« S.C. : Je me suis renseignée de manière un peu plus précise en tant qu'enfant, parce qu'au fond on n'en parle pas de cette guerre, on en parle très peu dans les livres, les livres c'est très succinct »⁶⁵³.

⁶⁵² Annexe n°8, témoignage Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁶⁵³ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

B) Les oublis, les silences et les erreurs : des éléments révélateurs

« *Il est possible de vivre sans se souvenir, de vivre même heureux, comme le démontre l'animal, mais il est impossible de vivre sans oublier* », Friedrich Wilhelm Nietzsche⁶⁵⁴.

Comme déjà expliqué dans le précédent paragraphe, la mémoire qui s'exprime aujourd'hui est emprise d'influences extérieures diverses. De surcroît, cette dernière peut être altérée par le temps qui passe et par les traumatismes du passé. Ces lacunes peuvent se matérialiser par des erreurs, des silences et des hésitations.

La mémoire qui s'exprime aujourd'hui, dans ces entretiens, correspond à une remémoration actualisée du passé. Cela entraîne donc des modifications, des erreurs et surtout des oublis. L'ensemble de ces éléments sont des facteurs révélateurs et constitutifs de la mémoire. Comme le décrit la citation ci-dessus, pour Friedrich Nietzsche, il est impossible de vivre sans oublier. Dans cette logique, l'oubli est un phénomène mémoriel et temporel naturel qui est impossible à éviter.

Philippe Joutard décrit plusieurs types d'oublis⁶⁵⁵. Premièrement, les oublis des épisodes considérés comme anodins et n'ayant pas marqué assez intensément la personne pour que la mémoire les retienne ; deuxièmement, en lien avec le précédent, les oublis des événements secondaires qui sont occultés par des actions plus intenses qui monopolisent la mémoire ; troisièmement les oublis qui sont désirés et qui sont nécessaires, notamment en lien avec des périodes douloureuses et nécessaires dans un processus de reconstruction ; dernièrement, les oublis ou occultations des faits qu'ils ne sont pas semblables à la mémoire collective et unique que le groupe s'est construit.

Ainsi, les silences, les oublis, les hésitations et les erreurs sont des mécanismes révélateurs de la mémoire pour les historiens. En fin de compte, les oublis et les souvenirs sont indissociables du processus mémoriel. Ces derniers changent également en fonction du temps et des circonstances.

D'une manière naturelle, la mémoire est sélective. Cette dernière fait des choix avec d'une part les souvenirs qui restent malgré les années qui passent ; et d'autre part les multiples oublis.

⁶⁵⁴ NIETZSCHE Friedrich Wilhelm, *Considérations inactuelles*, tome 2, 1874.

⁶⁵⁵ JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, Édition La Découverte, 2013, p. 263.

Généralement, les souvenirs qui subsistent se réfèrent à des moments ayant été vécus avec tant d'intensité que la mémoire les a instantanément gardés.

Le temps est le principal facteur d'oubli mais également de déformations des souvenirs. En effet, plus le temps s'écoule moins la mémoire se souvient. Cette dernière se fragmente et elle ne préserve que les souvenirs les plus marquants. Certains souvenirs deviennent alors immuables dans la mémoire et ce malgré les années qui passent. C'est ce que Paul Ricoeur nomme « la survivance du souvenir »⁶⁵⁶. Ainsi, si on reprend les différents types d'oublis définis par Philippe Joutard, la réminiscence d'un événement important occulte d'autres faits⁶⁵⁷. Dans cette logique, si certains éléments persistent c'est que d'autres détails sont effacés. Par ailleurs, on peut noter que certains souvenirs sont reliés et la remémoration de chacun peut être facilitée par ce lien. Les témoins se rendent compte que le temps engendre l'oubli et qu'ils ne se rappellent pas tout.

Pendant les interviews, les oublis et les hésitations se manifestent par des « je ne sais pas » ou/et « je ne m'en souviens pas », mais également par des hésitations, des silences ou/et des digressions⁶⁵⁸ ». Dans l'extrait ci-dessous, le témoin montre une hésitation pour retrouver la date exacte de l'arrivée des ressortissants français d'Indochine à Noyant d'Allier, il utilise donc un autre souvenir pour déclencher un processus de remémoration.

« Lorsque les rapatriés sont arrivés à Noyant, je ne me rappelle plus si c'était en 1954 ou en 1956. En 1954 j'allais encore à l'école. En 1956 j'étais sorti. J'ai souvenir d'avoir entendu parler qu'il y avait des "chinois", comme on les appelait, pardonnez-moi l'expression, "chinetoc", qui étaient arrivés à Moulins et à Noyant... »⁶⁵⁹.

Ces « lacunes » ne représentent pas une limite pour les entretiens. Au contraire, comme le soulignait Philippe Joutard, une histoire trop linéaire et sans confusions est douteuse en ce qui concerne sa véracité et sa spontanéité. En effet, les « failles » représentent des indices de vérité dans le témoignage oral. Les erreurs sont donc à prendre en considération comme marque de

⁶⁵⁶ RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Édition du Seuil, 2000, p. 552.

⁶⁵⁷ JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires... op.cit.*, p. 263.

⁶⁵⁸ L'ensemble des hésitations verbales ou non verbales, des silences et des digressions ne sont pas retranscrites en tant que telle mais elles sont représentées par des « ... » ou « [...] » dans un choix de rendre la lecture plus fluide.

⁶⁵⁹ Annexe n°6, témoignage de A.V., autochtone.

vérité dans l'analyse des entretiens. De surcroît, les hésitations et erreurs (noms, dates...) montrent une mémoire peu travaillée et peu stimulée qui cherche loin pour une remémoration. Par exemple, Monsieur A.V., habitant un village voisin de Noyant d'Allier, n'a pas été impliqué directement par les événements et ses souvenirs sont peu stimulés, ce qui engendre beaucoup d'hésitations, d'erreurs et de silences.

En même temps que ces oublis, de ses erreurs, de ses silences qui sont inévitables, les témoins racontent les faits qui les ont marqués mais également les éléments qu'on leur a racontés. Tous partagent avec enthousiasme leurs histoires, leurs souvenirs, leurs ressentis, leurs points de vue... D'une certaine façon, ces souvenirs qui restent ont une importance dans l'inconscient du témoin. Les personnes ayant accepté d'échanger avec nous démontrent une volonté de partage et un refus d'oubli de leur passé et de leur histoire. Cela démontre également une certaine prise de conscience du temps qui passe et des souvenirs qui s'effacent. Par exemple, à la fin de notre entretien avec Madame Philippe, cette dernière nous a demandé de lui transmettre l'enregistrement afin qu'elle ait une trace de notre échange et de son histoire racontée.

L'entretien correspond à une temporalité particulière pour la mémoire et pour le témoin, en effet, il s'agit d'une période de remémoration et reconstruction des événements passés à partir des souvenirs, généralement enfouis. De ce fait, pour certains souvenirs il est nécessaire de réfléchir pour se les rappeler. Aussi, certaines remémorations n'aboutissent pas et les souvenirs ne reviennent pas au moment voulu. Par exemple, Madame Van Aenrode nous a recontactés afin d'effectuer un nouvel entretien dans le but d'ajouter des informations complémentaires à son premier entretien, notamment après avoir discuté avec ses frères et sœurs, mais également en lien avec la relance du processus mémoriel et du mécanisme de remémoration.

Florence Descamps déclare : « *« Si l'on se place d'abord à l'échelle individuelle du témoin, la démarche des archives orales est une occasion privilégiée de se réapproprier sa propre histoire, de se faire sujet de sa propre histoire et de lui (re)découvrir un sens. Déclenché par une instance patrimoniale ou historienne et destiné à un horizon historique, l'entretien biographique patrimonial est aussi pour le témoin l'occasion d'accéder à une conscience historique, de réaliser la place qu'il a occupée dans l'histoire et la contribution qu'il a pu apporter à cette histoire, si modeste et si obscur soit-il. Tout « dominé » ou anonyme qu'il soit, le fait même de se voir proposer un récit de vie ou de carrière dans le cadre d'un projet patrimonial collectif propulse le témoin au rang d'acteur de l'histoire, l'insère dans une communauté collective, familiale, sociale, organisationnelle, nationale, internationale, dont il découvre les intrications, au gré des fils de l'entretien que lui déroule l'intervieweur, et au cœur de laquelle il apprend à lire son existence, contingente certes mais aussi marquée du sceau de*

l'unicité. [...] tout le travail de l'archiviste-oral consiste à faire admettre au témoin que son témoignage a de la valeur aux yeux de l'historien, à lui faire comprendre que son témoignage a du prix au regard des attentes de la connaissance historique [...] »⁶⁶⁰.

⁶⁶⁰ DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Édition Comité pour l'Histoire économique et financière, 2006.

C) Importance du présent dans la compréhension du passé

« La question de la mémoire et de sa prévalence dans le présent de manifeste non pas comme un épiphénomène, mais bien plutôt comme un carrefour au centre duquel gravite l'essence même des métamorphoses post contemporaines. La mémoire semble en effet traduire, pour une part, les transformations du rapport au temps qui s'effectuent dès les années 1980 »⁶⁶¹.

Les témoignages expriment la mémoire du passé dans le présent. Par conséquent, les récits de vie collectés s'inscrivent dans le présent et dans un contexte spécifique. Donc, les épisodes passés qui sont racontés aujourd'hui sont obligatoirement et naturellement influencés par le présent. Les souvenirs sont donc marqués par l'empreinte du temps mais également par les influences extérieures : discours, mémoire collective, lectures, autres souvenirs, prise de recul... En effet, la mémoire qui s'exprime aujourd'hui dans ces entretiens est chargée de 50 ans d'histoire. Finalement, c'est la mémoire actuelle d'un passé lointain qui est interrogée. Pour Khider Mesloub, la mémoire est « *une reconstruction du passé* » qui est « *ournée vers le futur* ». Dans une certaine mesure, la mémoire ne produit rien, elle enregistre puis restitue. Le passé et le présent sont deux principes temporels étroitement imbriqués ce qui peut engendrer une confusion temporelle. L'emprise du temps sur la mémoire est présente dans les entretiens. Cette dernière est notamment perceptible lors des comparaisons entre le passé et le présent.

« S.C. : Aujourd'hui on ne voit plus nos petites mémés vietnamiennes mais on a ce souvenir-là. J'ai le souvenir de cette enfance où il y a vraiment une présence asiatique avec nos petites mémés vietnamiennes qui avaient leurs belles robes de couleur, leurs chapeaux coniques, qui se baladaient et, nous, les enfants on courrait partout... C'est vraiment une image idyllique que j'ai de mon enfance et je pense qu'elle n'est pas que dans mon imaginaire, je pense que c'est une réalité quand même »⁶⁶².

⁶⁶¹ RIME Christophe, *Quel futur pour le passé ? Mémoire contemporaine : le retour aux temps mythiques (thèse)*, École doctorale de l'EHESS, 2018.

⁶⁶² Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

« Aujourd'hui tu cliques, tu veux voir Hô Chi Minh, tu as tout en quelques instants »⁶⁶³.

« Ça paraît un peu bête aujourd'hui de parler comme ça, mais je dis bien, il faut replacer dans le contexte de l'époque, pas de télévision, très peu de moyens de communication »⁶⁶⁴.

« Vous voyez la poste aujourd'hui, il y avait la gendarmerie et le centre d'accueil »⁶⁶⁵.

Ces comparaisons entre le passé et le présent sont évidemment liées au contexte de production du récit. En effet, le discours s'inscrit dans le présent. D'ailleurs, celui-ci peut être différent en fonction du cadre dans lequel il s'inscrit.

Comme énoncé précédemment, avec le temps la mémoire s'efface et s'emmêle. Du coup, les souvenirs correspondent aux faits les plus marquants, mais les précisions ou les événements mineurs s'estompent. Parmi les principaux éléments qui se perdent avec le temps on retrouve notamment les dates et les noms. Par exemple, Monsieur A.V. montre une hésitation en ce qui concerne la date d'arrivée des rapatriés à Noyant, ce doute est en lien avec un événement moins marquant d'un point de vue personnel et, est dû au temps qui défile. D'une manière générale, les souvenirs ne sont pas structurés de manière chronologique. Lorsqu'ils sont racontés, cela se manifeste par des hésitations et par des retours en arrière. Même si les années exactes sont occultées, il y a toujours un cadre temporel se rattachant à l'événement. Ainsi, certains souvenirs perdurent car ceux-ci sont rattachés à des anecdotes marquantes pour le témoin. Généralement, les événements comportant des anecdotes deviennent des souvenirs indélébiles pour les personnes.

⁶⁶³ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁶⁶⁴ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁶⁶⁵ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

« Je me souviens, quand je voulais jouer au foot, la première année où je voulais jouer au foot, je m'étais inscrit, Monsieur G., le coiffeur du coin, il avait vu que je n'avais rien, il est allé chercher une vieille paire de chaussures et il me l'a donné pour que je puisse jouer au foot. Ce sont des souvenirs, ça marque ! »⁶⁶⁶.

« Je me souviens des courses au Casino j'en ai fait (rire) en vélo (rire). On avait un tout petit frigo pour une famille de quatre enfants avec maman, et papa venait nous voir de temps en temps de Paris »⁶⁶⁷.

Les oublis – qui peuvent être de différentes configurations – sont donc des éléments constitutifs de la mémoire. Dans le même temps, la mémoire connaît des reconstructions. Ces reconstructions démontrent une distinction entre l'événement en tant que tel et la phase de remémoration. En effet, le récit est affecté par les années et les événements vécus au cours de la vie du témoin. Ces reconstructions engendrent donc une modification – plus ou moins importante – des souvenirs. Elles peuvent être volontaires ou non. Dans notre cas, l'expérience vécue par les enfants lors du rapatriement et de l'arrivée à Noyant d'Allier peut être perçue et ressentie différemment aujourd'hui, notamment en lien avec une prise de recul et des influences extérieures. De surcroît, comme nous l'avons déjà évoqué, le discours des enfants correspond généralement à la reprise du discours des parents. De ce fait, une histoire racontée et transmise est susceptible d'avoir subi des modifications et des transformations. D'ailleurs, comme dit précédemment, les erreurs, les silences, les hésitations... présentes dans les discours actuels sont des indices de vérité de la part des témoins et montrent que le récit n'est pas préparé et qu'il n'est pas souvent relaté. À l'inverse, lorsqu'un discours est plutôt fluide et assuré cela démontre que le discours est régulièrement raconté. En outre, certains silences, hésitations et « je ne sais pas » peuvent être des signes d'une volonté de ne pas révéler certains éléments, pouvant être trop intime ou trop douloureux.

De plus, comme évoqué auparavant, les lectures, les discussions et les émissions de radio et télévisées sont des outils susceptibles d'influencer le discours du témoin.

⁶⁶⁶ Annexe n°8, témoignage de Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

⁶⁶⁷ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

« S.C. : Je me suis renseignée de manière un peu plus précise en tant qu'enfant, parce qu'au fond on n'en parle pas de cette guerre, on en lit très peu dans les livres, les livres c'est très succinct »⁶⁶⁸.

L'ensemble de ces éléments, nous permet de voir que le récit et les souvenirs qui ressortent aujourd'hui dans les entretiens ne correspondent pas exactement aux faits vécus. En effet, le discours a connu de nombreuses modifications et influences, la plupart de manière inconsciente, qui ont engendré des changements dans les faits originels. Finalement, il ne s'agit pas de l'histoire exacte des faits mais d'une construction mémorielle propre à chaque témoin sur les événements passés. Ces dégradations, modifications et influences des souvenirs sont inévitables avec les années qui passent et sont donc caractéristiques de la mémoire. Le temps passé et le présent de la narration engendrent des reconstructions et altérations de la mémoire. Dans une certaine mesure, les discours auraient pu être différents si les personnes et leurs mémoires avaient été interrogées à un autre moment, à une autre période. Le passé est affecté par le contexte présent du rappel. En effet, par l'intermédiaire des entretiens la mémoire est provoquée. Dans cette logique, le passé et le présent sont foncièrement liés. Le rappel des souvenirs dans le présent participe à la régénération de la mémoire.

Les personnes que nous avons interrogées représentent les derniers témoins directs des événements. En effet, la plupart étaient encore enfants lors des événements. Ils sont donc les derniers témoins. Finalement, d'une part le temps permet la « libération de la parole » ; d'une autre part le temps engendre des oublis.

⁶⁶⁸ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

Chapitre 3 : La mémoire des rapatriés et des réfugiés de Noyant d'Allier aujourd'hui

Enfin, dans une dernière partie, nous nous pencherons sur la mémoire des rapatriés et des réfugiés d'Asie du Sud-Est de nos jours. En effet, d'une manière générale, on peut souligner que l'histoire des rapatriés et des réfugiés de l'ex-Indochine est plutôt méconnue et peu abordée aujourd'hui. On peut également noter, que la mémoire des rapatriés et réfugiés est très ancrée dans le village de Noyant et fait entièrement partie de son patrimoine et de son histoire. Aujourd'hui Noyant d'Allier est régulièrement surnommé le « Petit Vietnam ». D'une certaine manière, trois mémoires constituent l'histoire de Noyant : premièrement le passé minier avec l'arrivée des Polonais et des Ukrainiens, deuxièmement la mémoire indochinoise avec les rapatriés et réfugiés d'Asie du Sud-Est ; et troisièmement les traces des harkis et de la guerre. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, au fil des années, une vie communautaire imprégnée de coutumes et de traditions asiatiques s'est constituée au sein des corons. Dans ce contexte, plusieurs lieux et éléments renvoient à la culture du pays d'origine. Ces éléments sont des porteurs de mémoire et des points d'accroche pour la remémoration d'une histoire en lien avec l'espace.

A) Le fait communautaire en situation d'exil : entre construction identitaire et solidarité

« C'était relativement difficile mais il y avait une solidarité, les mères de familles elles s'entraidaient, les Indochinois, les Polonais, les Ukrainiens, Madame X... »⁶⁶⁹.

Le « fait communautaire en situation d'exil » désigne l'existence d'une communauté indochinoise même après le rapatriement et leur installation en France. Paradoxalement, le maintien d'une communauté indochinoise, d'une part permet de garder un lien avec le pays d'origine et la culture natale, d'autre part est un facteur favorisant l'intégration à la société de résidence. En effet, elle participe au processus de reconstruction d'une nouvelle vie quotidienne au sein de la société d'accueil, et par la même occasion, elle redéfinit les liens avec le pays d'origine. Finalement, elle permet de trouver un « compromis » dans son statut de réfugié ou

⁶⁶⁹ Annexe n°8, témoignage Julien Cao Van Tuat, rapatrié vietnamien.

de rapatrié aussi bien vis-à-vis de la société d'accueil que vis-à-vis de la société d'origine. Ainsi, cette identité collective aide à surmonter les difficultés rencontrées et à recréer une nouvelle vie quotidienne dans le pays d'accueil. Même si l'adaptation progressive à la société française engendre une prise de recul naturelle par rapport à la société d'origine, les liens avec cette dernière ne sont pas rompus notamment avec la perpétuation des traditions culturelles et par l'intermédiaire de contact dans le pays d'origine. En effet, rappelons-le, les rapatriés et les réfugiés, lors de leur départ précipité ont dû quitter leurs biens, leur vie, mais surtout une partie de leur famille qui elle est restée en Asie du Sud-Est.

Enfin, de ce point de vue, le groupement communautaire engendre une cohésion qui permet de faire face aux épreuves du rapatriement et de l'immigration en particulier face à une société française pouvant être réticente vis-à-vis de ces populations venues d'ailleurs et avec des comportements et cultures différentes.

De cette manière, le fait communautaire permet de garder des liens avec la culture d'origine, mais permet également une intégration progressive à la société française. Toutefois, il ne s'agit pas du seul facteur d'intégration à la vie quotidienne, en effet comme nous l'avons évoqué auparavant, le milieu scolaire et le milieu professionnel sont deux éléments clefs de cette adaptation graduelle à la société d'accueil.

1. La création progressive de l'identité des rapatriés

Brièvement, nous allons revenir sur la construction de l'identité des « rapatriés indochinois ». En effet, ces derniers ont commencé à se regrouper alors qu'ils étaient encore dans leur pays d'origine. Ces derniers se rejoignent dans leur envie commune de rentrer le plus rapidement possible en France. Toutefois, à cette période-là, ils n'avaient pas encore conscience de leur statut de « rapatriée » et de ses conséquences une fois arrivés en France.

Ensuite, les centres d'accueils et les camps de transits représentent des lieux clefs dans la construction de l'identité des rapatriés. Et pour cause, la majeure partie des rapatriés sont passés par ces camps de transit et ces centres d'accueil. Les camps de transit sont les lieux de passage qui accueillait les rapatriés dans un premier temps après leur débarquement à Marseille. Ces lieux représentent des espaces de transition et de prise de conscience de leur changement de statut et de vie. Ces espaces rendent les événements et les bouleversements concrets.

Comme mentionné précédemment, lors de leur retour/arrivée en France, les rapatriés ont connu des difficultés, aussi bien du point de vue logistiques, que matérielles, que culturelles... Dans ce contexte, ils se sont regroupés pour faire face à ces obstacles. En effet, tous partagent un

parcours commun et des origines similaires, celle du rapatriement depuis l'Indochine jusqu'en France. La création d'un groupe homogène permet de renforcer l'uniformité de l'identité du « rapatrié ».

Toutefois, à Noyant d'Allier comme dans les autres centres et camps d'accueil, les rapatriés n'étaient pas dispersés et isolés, ils étaient ensemble dans les corons. Ils formaient même un groupe important en effectif, voire supérieur aux « autochtones ». Dans ce contexte, les rapatriés se sentent plus susceptibles d'affronter l'adversité, plus particulièrement les préjugés de la population villageoise et les conditions de vie rudimentaires.

2. Rapatriés et réfugiés : la proximité culturelle et géographique comme pivot des liens communautaires ?

« S.C. : *Il y a une entraide, chacun peut compter sur les uns et les autres* »⁶⁷⁰.

Dès l'arrivée des quelques familles de réfugiés dans le village, une véritable entraide et solidarité se sont mises en place de la part des rapatriés envers les réfugiés, qui eux-mêmes avaient connu une situation similaire, qui avaient connus l'exil et la précarité et qui eux avaient principalement été accueillis et aidés par la communauté polonaise. Les réfugiés venant du Sud-Est asiatique se rattachent à la sphère asiatique précédemment constituée lors de l'arrivée des familles rapatriés d'Indochine : « S.C. : *Comme cette culture existait déjà, du coup ça a été, je pense, pour eux plus facile de s'intégrer à cet ensemble* »⁶⁷¹. D'une certaine manière, les familles réfugiées se rattachent à des personnes de mêmes origines pour faire face à la sphère européenne, à la société d'accueil. Ce processus s'inscrit dans l'acculturation et l'adaptation progressive à la société française. Finalement, d'une certaine manière, la distance physique avec le pays d'origine engendre une proximité sociale avec les personnes de mêmes origines géographiques et culturelles. Cette relation entre population rapatriés et réfugiés est également en lien avec la mise en place d'une entraide entre ethnies proches. Cette entraide participe à la création d'une communauté de même ethnie. En définitif, les liens culturels sont des éléments mobilisateurs. Par la suite, cette première intégration à une communauté culturellement proche,

⁶⁷⁰ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶⁷¹ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

participe à l'intégration et l'acculturation progressive des réfugiés à la société française, à tisser des liens entre la société quittée et la société d'accueil.

« Quand on est arrivé à Noyant c'était une autre coupure en fait, on devait se débrouiller seul, sachant que maman ne parlait pas du tout français, on n'avait pas de véhicule, et donc heureusement l'entraide était là. Les mamies nous ont aidés, elles ont expliqué à maman comment trouver des produits vietnamiens ou même les produits français, pour pouvoir acheter »⁶⁷².

« Maman a eu un coup de cœur tout de suite pour Noyant, pour son histoire, pour l'accueil, et les mamies étaient hyper chaleureuses, et puis nous on sortait d'un petit village au fin fond du Vietnam, l'électricité arrivait à peine en 1991 »⁶⁷³.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, la constitution d'un groupe des rapatriés et réfugiés originaires du Sud-Est asiatique permet d'un côté de perpétuer le lien avec la culture du pays d'origine, et d'un autre côté de faciliter l'adaptation et l'acculturation à la société française car, ensemble ils se sentent plus aptes à affronter l'inconnu et les difficultés rencontrées. Quelle serait le sort d'une famille de rapatriés ou de réfugiés seule et loin de tout repère dans un village ou dans une ville ?

Comme mentionné dans le précédent paragraphe, l'acculturation et adaptation à la société d'accueil va de pair avec une distanciation progressive vis-à-vis de la société d'origine. Or, dans le même temps, progressivement une vie communautaire inspirée des coutumes et des traditions asiatiques se constitue également dans les corons et s'étend même à l'entièreté du village comme nous allons le voir au travers des exemples suivants.

⁶⁷² Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée cambodgienne.

⁶⁷³ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée cambodgienne.

B) La pluralité des « lieux de mémoire » (Pierre Nora) des migrations : les multiples façons de se souvenir et les différents supports de la mémoire

« Les pratiques sociales, rituels et événements festifs sont des activités coutumières qui structurent la vie des communautés et des groupes, et auxquelles un grand nombre des membres de celles-ci sont attachés et y participent. Ces éléments sont importants car ils réaffirment l'identité de ceux qui les pratiquent en tant que groupe ou société, et qu'ils soient pratiqués en public ou en privé, ils sont étroitement liés à des événements importants. [...] Les rituels et les événements festifs se déroulent souvent à des moments et dans des lieux particuliers et rappellent à une communauté certains aspects de sa conception du monde et de son histoire. [...] Les pratiques sociales structurent la vie quotidienne et sont familières à tous les membres de la communauté, même si tous n'y participent pas. Les pratiques sociales, les rituels et événements festifs revêtent des formes d'une extraordinaire variété : rites culturels, rites de passage, rituels liés à la naissance, au mariage et aux funérailles, serments d'allégeance, systèmes juridiques traditionnels, jeux et sports traditionnels, cérémonies rituelles liées à la parenté et à l'appartenance au clan, modes d'habitat, traditions culinaires, cérémonies en rapport avec les saisons, pratiques spécifiques aux hommes ou aux femmes, pratiques liées à la chasse, à la pêche et à la cueillette, et bien d'autres encore. Elles recouvrent aussi une grande variété d'expressions et d'éléments physiques : gestuelles et formules spéciales, récitations, chants et danses, vêtements spécifiques, processions, sacrifices d'animaux, aliments particuliers. Les pratiques sociales, rituels et événements festifs sont durement touchés par les changements que subissent les communautés dans les sociétés modernes, tant elles dépendent d'une large participation des praticiens et autres acteurs de la communauté. Des processus tels que les migrations, la montée de l'individualisme, la généralisation de l'éducation formelle, l'influence croissante des grandes religions du monde et d'autres effets de la mondialisation ont un effet particulièrement marqué sur ces pratiques »⁶⁷⁴.

L'expression « lieux de mémoire » est tirée de l'ouvrage collectif du même nom, dirigé par Pierre Nora et publié entre 1984 et 1992. Cet ouvrage est publié dans un contexte de forte

⁶⁷⁴ U.N.E.S.O. : Domaines du patrimoine immatériel, « Pratiques sociales, rituels et événements festifs »

commémoration, dans la période du bicentenaire de la Révolution française. Les « lieux de mémoires » est étendue aux extrêmes, lieu pouvant dire monument, personnages, fête, emblème, devise, moment de commémoration, territoire... Dans le tome 5, « Les Français », Pierre Nora donne la définition suivante : « *lieu de mémoire donc : toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou de travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté* ».

Ces « lieux de mémoire » participe à la constitution d'une identité collective et un sentiment d'appartenance. En effet, ils représentent un ensemble de repères culturels – matériels ou immatériels – qui rappellent la culture d'origine et qui permettent de garder le lien avec le pays d'origine. Dans une certaine mesure, ce sont des espaces clefs dans le processus de remémoration des populations ayant vécu l'expérience de l'exil.

1. « *Des pagodes en terre d'exil* »⁶⁷⁵ (Karine Meslin)



Figure 46 : Pagode bouddhiste de Noyant d'Allier - <http://www.lepetitdasic.fr>

« [La Pagode], tout ça, ça a été fait par des dons, la municipalité ou le gouvernement n'a jamais rien donné... si, ils ont donné une fois 70 000€.

[...]

INT. Comment s'est fait la construction de la Pagode à Noyant ?

⁶⁷⁵ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens en France*, Bordeaux, Édition Du Détour, 2020.

Quand il y a eu tous les rapatriés, il y avait beaucoup de bouddhistes ; surtout les mères »⁶⁷⁶.

Les pagodes permettent aux rapatriés et réfugiés de confession bouddhiste de garder un lien avec leur religion, leur culture d'origine et leur pays natal. Selon Karine Meslin, les pagodes participent à l'adaptation à la société française et ils constituent des « *refuges rassurants, les groupes communautaires et les associations culturelles sont en effet des passerelles entre les sociétés quittées et la société française* »⁶⁷⁷. En effet, les pagodes rappellent des éléments religieux et culturels directement en lien avec le pays d'origine et permettent de maintenir un lien « immatériel » avec celui-ci. Elles constituent des lieux de rassemblement des rapatriés et réfugiés de confession bouddhiste en situation d'exil. Ainsi, la création de pagode en terre d'exil rapporte une dimension collective au culte, en effet, dorénavant ce dernier n'est plus cantonné à l'intérieur des maisons avec uniquement les autels des ancêtres. Les pagodes représentent également un « lieu de mémoire » – religieux et culturel – pour les réfugiés et rapatriés de confession bouddhiste⁶⁷⁸. Finalement, les communautés culturelles et les espaces culturels constituent des espaces de transition après l'exil.

À Noyant d'Allier, hormis quelques familles exclusivement catholiques, la majorité des enfants ont grandi dans un environnement familial pluri-religieux. Progressivement, les pagodes apparaissent dans le paysage français. Avant la construction d'une pagode en 1989 à Noyant d'Allier, pendant plusieurs années, les bouddhistes n'avaient pas d'autres lieux de cultes que les autels édifiés dans leurs maisons. Par la suite, « *à la demande de la communauté bouddhiste, les représentants de cette association ont demandé à être reçus par M. Le Maire. Suite à cette réunion, le Conseil municipal a été réuni par Monsieur Le Maire et a décidé d'attribuer un terrain appartenant à la commune situé au milieu des corons le long de la voie ferrée. Le financement de cette pagode a été effectué par les dons des bouddhistes de France et de l'étranger et par des subventions exceptionnelles accordées par le Conseil général. Les travaux*

⁶⁷⁶ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁶⁷⁷ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 183.

⁶⁷⁸ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.*, p. 180.

ont duré de 1983 à 1985. L'inauguration a été accueillie avec tolérance et joie par tous les habitants de Noyant »⁶⁷⁹.

Finalement, les pagodes témoignent également d'un dialogue inter-religieux dans le village entre la communauté catholique et la communauté bouddhiste. Ce dialogue inter-religieux et interculturel est signe de cohésion sociale. Il se traduit par la liberté de conscience, la liberté de culture et la liberté d'expression dans le village. En effet, il y a une reconnaissance, un échange et un respect entre chacune des deux religions.

2. Nouvel an : français, chinois et cambodgien : des festivités qui cristallisent le lien avec la culture du pays d'origine

« Chaque année on fête trois nouveaux ans à Noyant... c'est la fête pendant je ne sais pas combien de mois... Il y a le nouvel an de l'année, il y a le nouvel an chinois qui est fêté ici plus par les Vietnamiens, et vous avez le nouvel an cambodgien/laotien qui se fête plus au mois d'avril. Donc tout le monde vient en fait... C'est une culture, c'est une tradition, c'est quelque chose qui est ancré, qui paraît presque naturel... »⁶⁸⁰.

« Le nouvel an, propre à chaque calendrier, est la fête la plus communément célébrée en France : Chaul Chnam Thmey pour les Cambodgiens, la fête du Têt pour les Vietnamiens, ou Pi May pour les Laotiens »⁶⁸¹. Comme le rappelle, la fille de Madame Chhe dans l'extrait ci-dessus, chaque année le village de Noyant d'Allier organise trois nouveaux ans : le nouvel an français, le nouvel an chinois et le nouvel an cambodgien. Ces festivités traditionnelles mêlent à la fois divertissement et spiritualité. Geneviève Dreyfus-Armand déclare : « De tout temps, dans leurs terres de refuge, afin d'atténuer leur déracinement, les exilés ont tenté de reconstruire une "patrie immatérielle" basée sur la reproduction de rites, sur des remémorations collectives et sur des pratiques culturelles »⁶⁸². Pour cette dernière, « la poursuite d'une activité culturelle, se situant dans la même lignée que celle du pays de l'on a

⁶⁷⁹ DUC Christian (publié pour le compte de l'association des « Amis de la mine de Noyant »), *Histoire de Noyant racontée par ses habitants*, Moulins, Édition Alpha Numeriq Moulins, 2013, p. 52.

⁶⁸⁰ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁶⁸¹ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.* p. 177.

⁶⁸² DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Cultures d'exil. Exil des cultures. L'activité culturelle des républicains espagnols exilés en France », *Exils et migrations ibériques au XX^e et XXI^e siècle*, n°5, 2013, pp. 100-118.

dû quitter ou de celle que l'on a pratiquée dans le pays d'origine, joue un rôle fondamental dans la reconstruction identitaire et dans le processus de résilience »⁶⁸³. Ces festivités arborent une dimension collective et permettent la sauvegarde de l'héritage culturelle asiatique. Cette affirmation identitaire issue du pays d'origine permet le maintien de la cohésion et de l'identité collective des populations. Ces manifestations culturelles permettent de mobiliser la culture traditionnelle et de la mettre en lumière. Selon Geneviève Dreyfus-Armand, « *l'identité maintenue malgré le déracinement et la forte dévotion éprouvée envers la culture et l'éducation permettent certainement une acculturation progressive des réfugiés [...] dans leur pays d'exil* »⁶⁸⁴. Dans le même temps, il s'agit d'un signe d'intégration à la société d'accueil et d'un échange culturel réciproque avec les populations « locales ». De ce fait, la sauvegarde de l'identité culturelle et des traditions s'accompagne d'une ouverture culturelle envers d'autres civilisations, en particulier celles du pays d'accueil. Le maintien de l'héritage culturel permet d'une part un rapprochement et un échange interculturel avec la société d'accueil et d'autre part de maintenir un lien avec le pays d'origine. Dans le même temps, il y a une imprégnation culturelle qui s'effectue et qui participe à l'adaptation et à l'intégration progressive des populations à la société d'accueil. La préservation et l'affirmation de cette culture « natale » permet également la transmission de celle-ci. Toutefois, ces festivités sont surtout le moment d'échanges culturels entre la communauté asiatique et française, en effet, chacun participe aux manifestations de l'autre. Ces événements culturels permettent donc de maintenir et de développer le lien entre la culture du pays d'accueil et la culture du pays natal. Selon Karine Meslin, les fêtes traditionnelles sont « *des moments de recueillement, de célébration et de mise en scène* »⁶⁸⁵.

3. Cérémonie pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine

« Cette commémoration est, à notre sens, un événement très important car il donne une occasion publique et, nous l'espérons médiatisée, de rappeler que votre venue en France réfère dramatiquement à la colonisation française en Indochine, conclue après la défaite de Dien Bien Phu, par les Accords de Genève et juillet 1954 sur le Vietnam.

⁶⁸³ DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Cultures d'exil. Exil des cultures... *op. cit.*

⁶⁸⁴ DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Cultures d'exil. Exil des cultures... *op. cit.*

⁶⁸⁵ MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong... op. cit.* p. 175.

C'est l'occasion d'évoquer une mémoire historique très rarement sollicitée, voire oubliée sinon même ignorée. Nous nous refusons, cependant, d'enfermer cette commémoration dans le seul passé, car, vous qui êtes nés à Noyant ou y avez grandi, vous qui y êtes demeurés ou qui revenez périodiquement, vous avez permis, avec tout le reste de la population, que ce village vive, se transforme et prenne un cachet si particulier. C'est donc aussi l'occasion de rendre hommage à des institutions et à des individus »⁶⁸⁶.

Les 12, 13 et 14 août 2006, l'association « Noyant Terre d'Accueil » a organisé une manifestation en l'honneur du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine dans le village. « *Pendant trois jours, Noyant va vivre à l'heure du dragon asiatique* »⁶⁸⁷.

Cette manifestation mémorielle et commémorative en l'honneur de l'arrivée des familles rapatriées dans le village participe à consolider les liens à l'intérieur de la communauté asiatique mais également avec la communauté villageoise locale. Cette fête participe à l'entretien de la mémoire des rapatriés et également des liens entre populations asiatiques et « locales » en rappelant l'histoire partagée. Après cinquante ans, cette manifestation commémorative représente un hommage et une reconnaissance envers l'histoire des rapatriés. Manifestation culturelle avec une portée collective qui fédère et constitue un espace d'échange. Évènement qui retrace l'histoire passée et qui rappelle les racines communes entre population exilée et population « autochtone ». Durant cet anniversaire plusieurs éléments culturels ont été mobilisés : la création d'une rizière (annexe XXV), des spectacles et des démonstrations d'arts martiaux... Durant ces trois jours, environ 15 000 personnes ont participé aux festivités. Ces trois jours ont permis une cohésion sociale et la mise en valeur d'une histoire commune.

« Il y a eu deux ou quatre jours de fête. Il y avait ce jour-là une émotion, les gens pleuraient, c'était fou. Parce qu'ils avaient tellement vécu des choses fortes pendant leurs années de jeunesse. C'est incroyable... On estime entre 15 et 18 000 personnes. C'était bouchonné partout.

⁶⁸⁶ Allocution d'Ida Simon-Barouh à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine, le 29 octobre 2006, < <http://noyant03.free.fr/noyant50/htm/allocutionida.htm> >

⁶⁸⁷ Reportage de France 3 Auvergne pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant, août 2006.

[...]

C'était vraiment quelque chose de poignant, de fort. Ça je pense qu'il n'y a pas beaucoup de communes en France qui sont capables d'afficher un tel dévouement. Il y a une telle énergie derrière tout ça, et puis une richesse formidable »⁶⁸⁸.

« En 2006, il y a eu une très grande fête des rapatriés d'Indochine à Noyant, plus de 20 000 personnes pendant trois jours à Noyant, des colonnes de voitures partout dans Noyant... des pleurs, de l'émotion, une superbe fête avec toutes les origines de vietnamien-français. On a même fait pousser une rizière à Noyant.

[...]

De la famille, sur neuf, pourtant on ne s'était pas concerté plus que ça, on était six à revenir sur Noyant. On s'est retrouvé là avec les enfants, les neveux, la famille... c'était émouvant ! J'ai retrouvé des camarades de classes »⁶⁸⁹.

4. Stèle en l'honneur des anciens combattants d'Indochine

⁶⁸⁸ Annexe n°5, témoignage de Michel Lafay, autochtone.

⁶⁸⁹ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.



Figure 47 : Stèle en l'honneur des anciens combattants d'Indochine – inaugurée en 2004

« "Ce monument et le choix géographique de son site sont d'éminents symboles pour marquer la gratitude et graver celle-ci dans les mémoire". C'est ainsi que Jean-Claude Rouvière, président de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine, a salué l'inauguration d'une stèle du souvenir indochinois à Noyant d'Allier, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient le maire Michel Lafay, Emmanuel Dufour, directeur départemental de l'Office nationale des anciens combattants et le colonel Goebel, délégué militaire départemental et de nombreux présidents et porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants. Ce monument fait de Noyant la seule commune de l'Allier à ainsi honorer les combattants d'Indochine, mais ce n'est évidemment pas un hasard compte tenu de la présence historique d'une nombreuse communauté

vietnamienne dans l'ancienne cité minière, communauté dont les premiers membres sont arrivés précisément à la suite du retrait de la France d'Indochine »⁶⁹⁰.

En 2004 est inaugurée une stèle en hommage aux anciens combattants d'Indochine (annexe XXIV). Le 26 mai 2005, un décret institue le 8 juin comme étant la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine. Le corps expéditionnaire Français d'extrême orient comptait 260 000. Le nombre de soldats morts pour la France s'élève à 83 000⁶⁹¹.

Cette stèle est à la fois un « lieu d'histoire », un « lieu de mémoire » et un « lieu de souvenir ». Une stèle est une représentation idéologique du passé qui permet le maintien dans le présent du passé. En effet, le monument a une fonction commémorative, il s'agit en réalité d'un « monument funéraire », plus précisément d'un « Monument aux Morts ». Il s'agit d'un espace dévoué à la mémoire et au souvenir en lien avec une histoire singulière avec le territoire. En effet, cette stèle rappelle le lien étroit qui existe entre Noyant d'Allier et les pays de l'ex-Indochine, notamment en lien avec la présence – encore aujourd'hui – d'une communauté asiatique importante. Dans le même temps, elle rappelle le devoir de mémoire et la perpétuation du souvenir. Il s'agit d'un lieu de mémoire qui « instaure une communauté »⁶⁹². Espace mémoriel partagé par la collectivité en l'honneur des morts pour lesquels il fut érigé. Dès la construction de ces monuments une forme de pédagogie publique du souvenir. Les lieux de mémoire relient « mémoire individuelle » et « mémoire collective ». De plus, cet espace de commémoration cristallise la mémoire collective créée par cette souffrance.

À l'instar des Monuments aux Morts, elle a « *accueilli le deuil, perpétué le souvenir, entretenu la mémoire. Aujourd'hui, [elle] se [fait] livre d'histoire. Outre celle d'un groupe social avec ses disparus, il est aussi question d'aventures individuelles* »⁶⁹³. D'une certaine manière, il s'agit du reflet d'une communauté locale et de son histoire avec son territoire. Il s'agit de témoins d'une page d'histoire. Espace où la politique mémoire s'incarne le plus clairement, en

⁶⁹⁰ Extrait du journal *La Montagne* du 4 juillet 2004 - Noyant : les combattants d'Indochine ont leur stèle (Noyant est la première commune de l'Allier à ériger un monument du souvenir indochinois).

⁶⁹¹ 29 000 soldats métropolitains ; 11 6000 légionnaires ; 15 200 africains et Nord-africains ; 27 500 indochinois.

⁶⁹² ASSMANN Jan, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.57.

⁶⁹³ DAVID Franck, « Prolonger l'étude du monument aux morts », *Comprendre le monument aux morts : lieu du souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire*, Talmont-Saint-Hilaire, Édition Codex, 2013, 69-104 pp.

effet, il s'agit d'un lieu qui rappelle le passé et qu'il faut honorer dans le présent. Cette stèle participe également à la remémoration de l'histoire coloniale indochinoise et de l'arrivée des rapatriés en France et à Noyant d'Allier.

5. Autres « lieux de mémoire »

Selon la définition des « lieux de mémoire » étendue à ses extrêmes de Pierre Nora, d'autres éléments peuvent être perçus et définis comme porteur d'une identité et d'une histoire. La boutique et le restaurant vietnamien installés à Noyant d'Allier sont des éléments importants dans le processus de remémoration et dans la préservation de l'identité. En effet, ces lieux reprennent des éléments culturels et traditionnels en lien avec le pays d'origine – principalement les traditions culinaires. Dès le début de l'arrivée des familles de rapatriés dans le village les traditions culinaires ont migré dans les corons. Paradoxalement, ces espaces préservent des éléments culturels du pays d'origine mais sont également des signes d'acculturation et d'adaptation à la société française. Finalement, ces espaces participent au dialogue interculturel et participe au maintien du lien entre la culture du pays d'origine et la culture du pays d'accueil. Il s'agit également de lieux de remémoration et qui raccrochent la communauté asiatique à ses origines. L'ensemble des éléments présents sont des objets transitionnels, ils remuent d'anciens souvenirs et replongent la mémoire dans les souvenirs comme une sorte de nostalgie. Ces souvenirs sont porteurs de sens.

Dans le cercle familiale la langue du pays d'origine, la langue maternelle – vietnamienne, laotienne ou cambodgienne – est transmise et est préservée. Il s'agit d'un véritable héritage familial et culturel. Cette transmission de la langue du pays natal, en parallèle de la langue d'adoption, est une marque d'identité et est culturelle. De plus, cela permet de préserver le lien social avec la communauté vietnamienne, cambodgienne ou laotienne.

L'association A.R.I.N.A. (Association des Rapatriés de Noyant d'Allier) (annexe XXVI) est fondée par Julien Cao Van Tuat, a pour aspiration « l'entraide et la défense des intérêts des rapatriés d'Indochine de Noyant d'Allier »⁶⁹⁴. Les principales revendications sont la

⁶⁹⁴ Annexe XXVI.

reconnaissance de leur statut de rapatriés⁶⁹⁵ et l'indemnisation⁶⁹⁶ de la perte endurée lors de leur rapatriement en France (annexe XXVI). L'association a également pour volonté de ne pas faire tomber l'histoire des rapatriés indochinois de Noyant d'Allier, notamment en demandant la construction d'un lieu de mémoire.

En dernier lieu, lorsque Pierre Nora parle de « lieu de mémoire » au sens large il parle aussi bien de monuments, d'associations, de lieux, de symbole... que de personnes. À Noyant d'Allier, l'ensemble de la communauté asiatique se retrouvait en la personne emblématique de Jacqueline Szymonik⁶⁹⁷ – qui est citée dans quatre entretiens sur quatorze (Monsieur E., Monsieur Szymonik, Madame Guyenne et Monsieur Giganon). En effet, encore aussi, Madame Szymonik représentait un pilier incontournable de Noyant d'Allier. Elle fédérait autour d'elle, elle représentait un appui pour la communauté asiatique mais surtout un maintien essentiel du lien entre la population locale, la population polonaise et la population asiatique. Elle a eu un rôle primordial dans le village et dans l'accueil des rapatriées en tant que secrétaire de mairie, elle travaillait notamment en collaboration avec Madame Genest, l'assistante sociale. Elle a également participé au maintien du dialogue interreligieux par son investissement dans la pagode.

« Jacqueline travaillait à la mairie, elle était secrétaire adjointe, et elle travaillait le dimanche matin. Parce qu'à l'époque, comme il y avait beaucoup de rapatriés, il y en a qui travaillaient à droite, à gauche, il fallait des papiers le dimanche. Donc elle faisait les papiers le dimanche.

[...]

INT. Comment votre femme en est venue à travailler à la mairie de Noyant ? (00.23.00)

Elle était à l'école française au Vietnam. Après elle est allée à l'école à Moulins. Elle a eu son diplôme de sténodactylo à Moulins, elle passait ça sur les cours à côté de la

⁶⁹⁵ Statut définit dans la loi cadre de 1961 et accordé aux rapatriés d'Algérie.

⁶⁹⁶ Aucune aide n'a été accordée ni aux familles rapatriées ni au village pour l'installation dans les corons. Tandis que les « harkis » ont bénéficié d'une aide d'environ 50 millions de francs.

⁶⁹⁷ Jacqueline Szymonik, née Gervais – rapatriée ancien secrétaire de mairie de Noyant – que nous n'avons malheureusement pas eu la chance de rencontrer pour raisons médicales et décédée en novembre 2020.

préfecture, il y avait une école. Il fallait quelqu'un tout de suite, le temps que J. vienne, il y a eu deux autres filles avant elle. Puis, quand ils ont fait un petit concours d'entrée c'est elle qui a réussi.

Mme Philippe : Elle était à un poste important pour les rapatriés

Elle connaissait tous, les noms de tous les gens, tout. Mais moi un petit peu moins parce que je travaillais »⁶⁹⁸.

« Toutes les dames de Noyant avaient confiance en Jacqueline. Dès qu'il y avait quelque chose ils allaient voir Jacqueline et elle était là, elle a toujours été là, elle se débrouillait pour eux, même quand il fallait aller à la préfecture, et elle était bien vue à la préfecture.

Mme Philippe : à n'importe quel moment... vraiment c'était vraiment une bénédiction qu'elle soit là »⁶⁹⁹.

En définitif, comme nous venons de le voir, ces lieux, ces objets, ces monuments, ces pratiques, ces personnes, ces associations... représentent un ensemble de repères culturels – matériels ou immatériels – rappelant un passé commun. D'une certaine manière, les « lieux de mémoire » se présentent comme la matérialisation de la mémoire. Ils participent également à donner un sens supplémentaire aux territoires notamment en rattachant espaces, mémoire et histoire. « *L'art de la mémoire, tel que Cicéron le dépeint, repose sur la fabrication d'un système de lieux et d'images mis en relation par un itinéraire. Chaque lieu se trouve associé à une image-souvenir, sorte de "Madeleine de Proust" qui permet la reviviscence du souvenir. Tout un système de lieux définis par leur succession, mais aussi par la distance qui existe entre eux, permet la mémorisation. Cette mémoire ainsi composée à l'égale d'une carte forme un savoir qui unit intimement espace et temps »⁷⁰⁰. D'une manière directe et indirecte, les espaces*

⁶⁹⁸ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁶⁹⁹ Annexe n°12, témoignage de Tadeous Szymonik, autochtone.

⁷⁰⁰ VERDIER Nicolas, « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », *Langage et visions du paysage et du territoire*, UAM Édition, 2010.

mémoriels renforcent le sentiment d'appropriation et d'identité pour les populations locales. Finalement, ces « lieux de mémoire » agissent comme des empreintes dans le présent et comme des lieux de préservation de l'identité culturelle. L'ensemble de ses éléments participent également à la transmission de la culture et de l'histoire des familles de rapatriés aux générations futures.

Selon Paul Ricoeur, les lieux « *demeurent comme des inscriptions, des monuments, potentiellement des documents [...]* »⁷⁰¹. Ces « lieux de mémoire » sont des traces du passé et des sources d'émotions, ils fonctionnent comme des rappels qui permettent un appui à la mémoire déficiente. D'une certaine manière, ils sont les gardiens de la mémoire personnelle et collective. Finalement, l'ensemble de ces éléments participe à tisser des liens entre la culture d'origine et la société d'accueil.

⁷⁰¹ RICOEUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

C) Une histoire méconnue et sensible : la question de la reconnaissance des rapatriés indochinois et des réfugiés d'Asie du Sud-Est

1. La reconnaissance des rapatriés de la part de l'État français

« Article 1 :

La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.

Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage »⁷⁰².

Le député de l'Allier, Yves Simon, lors de son mandat, s'est placé comme porte-paroles des rapatriés indochinois. Précisément, lors de l'examen en première lecture du projet de loi portant reconnaissance de la nation en faveur des rapatriés en juillet 2004, il a réclamé un amendement à la loi n°2005-158 du 23 février 2005 (annexe XXVII et annexe XXVIII) avec pour volonté de rajouter les rapatriés indochinois à ce projet de loi, en particulier car d'autres rapatriés étaient cités mais pas les ressortissants d'Asie du Sud-Est⁷⁰³. Selon lui, il y a une grande injustice entre les rapatriements d'Indochine et d'Algérie, or il n'y a pas beaucoup d'écart entre 1955 et 1961. Il parle même d'une double injustice étant donné que plusieurs lois ont été pris depuis 1962 par le gouvernement en faveur des ressortissants algériens et que les rapatriés indochinois ne sont que rarement mentionnés. Grâce à cela, il a « *pu obtenir, à l'article 1^{er}, que les rapatriés d'Indochine puissent être mentionnés au même titre que les rapatriés d'Algérie, de Tunisie et du Maroc* »⁷⁰⁴. Lors de la deuxième lecture, il a « *souhaité que le*

⁷⁰² Loi n°2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

⁷⁰³ En 1970, 1987, 1994 et 2005, 4 textes de loi ont été votés.

⁷⁰⁴ Lettre de Monsieur Yves Simon (député) à l'Assemblée nationale du le 19 janvier 2006.

bénéfice de l'indemnisation prévue à l'article 6 puisse leur être étendu »⁷⁰⁵. Hélas, cette proposition n'a pas été retenue. De ce fait, les rapatriés indochinois sont cités dans l'article 1^{er} de la loi portant reconnaissance et honneur aux français rapatriés, mais n'apparaissent pas dans l'article 6, ne leur permettant pas de percevoir une indemnisation (annexe XXVIII).

Par la suite, dans le cadre du projet de loi de finances du 4 novembre 2006 et de la mission « Solidarité et Intégration », Monsieur Yves Simon a « *présenté un amendement pour qu'enfin les rapatriés d'Indochine bénéficient de l'allocation de reconnaissance. Malheureusement, il n'a pas été accepté* ». Toutefois, la question des rapatriés indochinois a tout de même retenu l'attention de « *Madame Catherine Vautrin – Ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité – [qui] a pris l'engagement de créer une mission IGF-IGAS (Inspection Général des Affaires Sociales) sur les rapatriés d'Indochine* »⁷⁰⁶. De cette manière, le 4 novembre 2006, le gouvernement s'est engagé à demander la création d'une étude sur les rapatriés d'Indochine afin d'étendre les mesures de réparation et d'indemnisation existantes à l'égard des rapatriés d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, à l'ensemble des rapatriés indochinois

Finalement, Noyant d'Allier ayant été centre d'accueil des rapatriés asiatiques, a obtenu 480 000 euros (solde pouvant être augmenté par la suite) afin de mener une campagne de travaux dans les corons avec pour objectif l'amélioration de l'habitat. Dans cette optique, 80% des travaux été pris en charges par le gouvernement, toutefois il y a eu des aprioris de la part des instances locales et de la part des rapatriés. D'ailleurs la somme n'a pas entièrement été utilisée. Cependant, grâce à cela, de nombreuses maisons ont pu être améliorées et restaurées.

2. La notion de reconnaissance envers la France et envers leurs parents

« Noyant et plus globalement la France nous a sauvé la vie... Un de mes oncles qui était préfet a été assassiné au Vietnam, une de mes tantes est morte dans un camp de concentration qu'ils avaient appelé au Vietnam les nouvelles zones économiques. Donc, vue la situation sociale de mes parents nous aurions été dans le même cas. Noyant nous a sauvé la vie. Noyant nous a donné une éducation. Noyant nous a donné une autre culture. Ça a été une expérience extraordinaire pour moi, vraiment, pour moi, pour beaucoup de personnes que je connais, puisque la plupart d'entre nous arrivée à la

⁷⁰⁵ Lettre de Monsieur Yves Simon (député) à l'Assemblée nationale du le 19 janvier 2006.

⁷⁰⁶ Lettre de Monsieur Yves Simon (député) à l'Assemblée nationale du le 19 janvier 2006.

retraite revenons à Noyant. Le parcours que nous avons eu après le Vietnam ou après le Cambodge, ça été très bénéfique et très positif »⁷⁰⁷.

Comme le montre cet extrait d'entretien avec Monsieur Delille, la notion de reconnaissance en la France et son accueil est une notion récurrente dans plusieurs discours formulés par les personnes rapatriées et réfugiées. Les rapatriés et réfugiés qui étaient enfants lors de leur arrivée en France ont un sentiment de reconnaissance envers leurs parents pour ce qu'ils ont fait pour leurs enfants, pour que ces derniers soient bien et qu'ils aient les meilleures conditions de vie possibles comme le souligne très fortement la fille de Madame Chhe dans son discours.

« C'est vraiment une histoire qui est méconnue... quand je vois tout le parcours qu'a eu ma mère avec mon père, je suis fière »⁷⁰⁸.

Caroline Guyenne, quant à elle, d'une part exprime sa reconnaissance envers ses parents et les sacrifices qu'ils ont faits pour donner un meilleur avenir à leurs enfants, d'autre part elle exprime sa reconnaissance envers son pays d'accueil, plus précisément envers la France comme le montrent les extraits suivants.

« Vingt-quatre ans après son arrivée dans l'Hexagone, Caroline Guyenne éprouve toujours un puissant sentiment de gratitude envers le pays des Droits de l'Homme : "Il nous a offert un nouveau départ" »⁷⁰⁹.

« Comme un signal supplémentaire de sa reconnaissance, de son intégration, elle a adopté à son tour la nationalité de son pays d'adoption. Nhuyen Thi Phuoc Trong est devenue Caroline Guyenne, une personnalité incontournable de Noyant »⁷¹⁰.

⁷⁰⁷ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

⁷⁰⁸ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁷⁰⁹ Témoignage de Caroline Guyenne, *La Montagne*, 17 septembre 2015.

⁷¹⁰ Témoignage de Caroline Guyenne, *La Montagne*, 17 septembre 2015.

« Comme tout parent, ils veulent le meilleur pour leurs enfants, ils savent qu'en France c'est une chance pour nous, donc ils nous ont toujours dit : il faut savoir saisir la chance et puis vous avez la chance d'être ici donc il faut en être conscient et aussi être reconnaissant de la vie, ça veut dire du pays qui nous accueille. C'est pour ça, pour ma part je ne peux pas renier mes origines, les origines il ne faut jamais les renier, il ne faut pas oublier d'où on vient, mais ce qu'on est devenu c'est aussi la France qui nous l'a apporté, et donc pour moi c'est important. Mes parents nous ont toujours éduqué dans ce sens en fait, de faire tout ce qu'on peut pour rendre, entre guillemets, la France fière qu'on soit français, parce qu'ils étaient très heureux qu'on devienne français en nationalité, même si on est Viet »⁷¹¹.

« Mes parents, en fait, ils ont connu la guerre, les deux, donc ils ont quand même risqué leur vie pour nous donner un avenir meilleur, donc ils ne renient pas leurs origines, par contre ils sont très reconnaissants envers la France »⁷¹².

Cette notion de remerciement envers le lieu d'accueil est également décrite par Monsieur Delille avec les mots suivants :

« Noyant nous a sauvé la vie. Noyant nous a donné une éducation. Noyant nous a donné une autre culture »⁷¹³.

On retrouve cette idée de reconnaissance envers la France et Noyant d'Allier dans l'entretien de Madame Chhe.

⁷¹¹ Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁷¹² Annexe n°3, témoignage de Caroline Guyenne, réfugiée vietnamienne.

⁷¹³ Annexe n°10, témoignage de Bernard Delille, rapatrié vietnamien.

« Merci à la France, au président Mitterrand, de nous avoir amenés ici, merci à Monsieur Lafay et à son association, merci au village de Noyant, merci à tout le monde pour leur gentillesse »⁷¹⁴.

Madame Philippe le verbalise de la manière suivante.

« En tant que personne, enfant de Noyant, enfant rapatriée, tout ça m'est resté, tout ça c'est Noyant. Même quand je suis allée à Châteauroux, c'était pareil, j'étais reconnaissante, profondément, et remerciais d'être en vie, parce que mes parents nous disaient toujours la chance, "la chance que nous avons c'est d'être en vie, et dans la vie il y a toujours de l'espoir et de l'espoir on peut faire beaucoup de chose, et être meilleur" »⁷¹⁵.

Cette notion de reconnaissance envers la France est également retranscrite dans le reportage de France 3 Auvergne lors du cinquantenaire des rapatriés d'Indochine par l'interview de Monsieur Philippe Tran.

« Lorsque la chance nous est donnée de pouvoir nous former, de pouvoir faire quelque chose on en profite. À partir du moment où on vous transpose dans un milieu comme ici, où la scolarité est quasiment obligatoire, où les lycées sont ouverts à tout le monde... On n'a aucun mérite. À partir de ce qu'on a la chance d'avoir on l'optimise [...] »⁷¹⁶.

À contrario, certains soulignent une rancœur envers l'accueil qu'ils ont reçu de la part de la France dans des conditions précaires et ce malgré leur travail pour le gouvernement français en Indochine comme le décrit Madame Van Aenrode.

« On va dans ce camp en quarantaine, soi-disant. On est resté jusqu'en février 1956. Dormir sur la paille, sans couverture, sans nourriture... Merci la France ! »⁷¹⁷.

⁷¹⁴ Annexe n°2, témoignage de Hom Chhe, réfugiée cambodgienne.

⁷¹⁵ Annexe n°11, témoignage de Jany Philippe, rapatriée vietnamienne.

⁷¹⁶ Reportage de France 3 Auvergne pour le cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant, août 2006.

⁷¹⁷ Annexe n°14, témoignage d'Hélène Van Aenrode, rapatriée cambodgienne.

Cet extrait parle de lui-même. Cette « amertume » peut paraître compréhensible quand, lors de leur rapatriement, l'État français semble fournir une aide dérisoire alors que les familles ont servi la France de nombreuses années dans la colonie indochinoise.

Finalement, concernant l'accueil et la reconnaissance des réfugiés d'Asie du Sud-Est, Karine Meslin déclare : « *Si les représentations de la société françaises sont marquées par cette période, celles des réfugiés du Sud-Est asiatique sur la société française le sont également. Cet accueil se traduit chez beaucoup par un sentiment de dette, attaché tantôt à l'État français, tantôt à l'employeur qui accepte de les embaucher et leur permet ainsi de gagner leur autonomie, tantôt à la famille de bénévoles qui s'implique pour les aider* »⁷¹⁸.

Les personnes interrogées sont les derniers acteurs et témoins des événements. Ils sont les derniers garants de la mémoire de ces événements, en effet, la plupart étaient encore enfants lors des faits. La mémoire est une source mouvante qui est influencée et détériorée par le temps passé. Finalement, c'est la mémoire actuelle d'un événement passé qui est racontée. Finalement, il faut noter que les entretiens correspondent à un processus de remémoration qui est provoqué.

⁷¹⁸ MESLIN Karine, Les réfugiés du Mékong... op.cit., p 91.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Aujourd'hui, la moitié de la population de Noyant est d'origine eurasienne. Cette population joue un rôle important dans l'activité de la commune. Certes, comme la plupart de nos villages, Noyant a connu l'exode rural et a perdu des habitants. Mais "Noyant l'Insolite" a acquis de cette histoire singulière, non seulement son originalité mais surtout une capacité unique à marier les cultures et à "s'enrichir des différences" »⁷¹⁹.

Au moyen de ce mémoire, nous avons souhaité aborder l'histoire de l'implantation des populations venues du Sud-Est asiatique en France au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans cette optique, nous avons pris l'exemple du village de Noyant d'Allier (Allier). En effet, ce dernier est un village d'accueil depuis près d'un siècle : tout d'abord avec l'installation des familles polonaises et ukrainiennes pour travailler à la mine de charbon ; ensuite avec la transplantation des familles de ressortissants français d'Indochine qui sont rapatriées en France, et enfin avec l'arrivée de familles de « boat people » venues se réfugier en France. Pierre-Jean Simon déclare : *« même si on en parle assez peu car elle ne fait que rarement parler d'elle, la population asiatique en France, dans sa grande diversité, représente désormais une part relativement importante de la population française et, par héritage colonial, une composante qui n'est pas la moins intéressante à l'heure de la "mondialisation", de la nation française et de son "identité" »⁷²⁰.*

L'objectif de ce mémoire est de faire une étude comparative entre l'installation des familles rapatriées et des familles réfugiées en France au travers de l'exemple du village de Noyant d'Allier mais également de percevoir la vision des populations autochtones lors de ces différentes arrivées. Dans cette optique, afin de mener notre étude, nous nous sommes appuyé sur une approche sociale et sur la micro-histoire. En prenant l'exemple du village de Noyant d'allier nous nous appuyons sur une échelle locale qui s'inscrit dans une échelle plus large. Dans ce cadre, nous avons eu recours à la méthode de l'enquête de terrain et de l'histoire orale. Tout au long de notre travail, nous avons arpenté les archives départementales de l'Allier, ainsi que les ruelles de Noyant d'Allier mais surtout nous avons fait de nombreuses rencontres, toutes

⁷¹⁹ DUC Christian, *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*, Autoédition, 2019.

⁷²⁰ SIMON Pierre-Jean, « L'internationale de la poudrerie », *Ancrage*, 2011.

aussi enrichissantes les unes que les autres, aussi bien d'un point de vue académique que d'un point de vue personnel. Au travers des entretiens réalisés, les personnes interrogées ont bien voulu partager leur histoire et leurs ressentis avec nous. Ce choix d'une approche sociale répond à une volonté de comprendre par les événements par le bas.

Pour commencer, nous nous sommes concentrés sur l'analyse des ouvrages : *Rapatriés d'Indochine : un village franco-indochinois en Bourbonnais*⁷²¹ de Pierre-Jean Simon et *Les rapatriés d'Indochine : deuxième génération – les enfants d'origine indochinoise à Noyant d'Allier*⁷²² de Ida Simon-Barouh. En effet, ces derniers ont mené une étude ethnosociologique sur les populations rapatriées de Noyant d'Allier avec une immersion totale dans le village pendant un an – durant l'année 1965. Pierre-Jean Simon s'intéresse précisément à l'arrivée des familles rapatriées dans le village et aux données démographiques qui entourent cet événement. Ida Simon-Barouh, quant à elle, s'interroge sur la deuxième génération de rapatriés, soit aux enfants et aux adolescents rapatriés. Dans notre étude, ce sont des ouvrages à caractère de sources. Ainsi, ces ouvrages représentent un point de départ pour notre analyse, et notre travail s'inscrit dans la continuité de cette enquête.

Ensuite, nous nous sommes intéressés à l'expérience de l'exil et à l'implantation en France des populations rapatriées et réfugiées de l'ancienne péninsule indochinoise. Pour cela, nous avons souhaité mener une étude s'appuyant sur plusieurs catégories sociales : les populations autochtones, les populations d'origine polonaise, les populations rapatriées, les populations réfugiées et les enfants de rapatriés et de réfugiés.

Dernièrement, au travers des entretiens, nous nous sommes interrogés sur la question mémorielle qui entoure ces événements. La mémoire des témoins ne correspond pas à une transposition exacte des faits passés, mais correspond à la retransmission des souvenirs qui persistent. Progressivement, une « mémoire commune » s'est construite dans le village autour de ces épisodes. Néanmoins, cette « mémoire officielle » n'occulte pas la persistance de « mémoires individuelles ». Cependant, la mémoire est marquée par le temps qui passe, qui altère les souvenirs, et par les influences extérieures. Les entretiens correspondent donc à un processus de remémoration du passé qui s'inscrit dans le temps présent.

Évidemment, ce travail comporte des limites. En effet, d'autres thématiques auraient pu être prises en comptes, comme la question de la transmission générationnelle ou non. Mais ce travail

⁷²¹ SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais... op. cit.*

⁷²² SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération... op. cit.*

ne pouvait pas tout aborder et nous avons préféré interroger les derniers témoins directs des événements. En outre, il serait enrichissant de faire une étude comparative entre les rapatriés d'Indochine et les rapatriés d'Algérie⁷²³.

Lors de nos rencontres, nous avons ressenti une volonté de transmettre leur histoire, ainsi qu'une attente. En effet, beaucoup de témoins rapatriés révèlent avoir l'impression d'avoir été oubliés par l'État français et revendiquent un manque de reconnaissance. C'est pourquoi, par ce travail, j'espère pouvoir répondre modestement à leurs souhaits de reconnaissance. À titre personnel, j'ai été émue par le parcours de mes différents interlocuteurs.

Pour conclure, nous terminerons en reprenant une citation de Dominique Rolland : « *un livre, c'est aussi un lieu de mémoire* »⁷²⁴.

⁷²³ En 1962, la signature des accords d'Evian engendre le rapatriement des rapatriés d'Algérie. Dans ce contexte, le gouvernement français met en place des centres d'accueils (C.A.R.A.) et de nombreuses lois en faveur de reconnaissance des rapatriés Algériens sont votées.

⁷²⁴ ROLLAND Dominique, *Petits Viêt-Nams : histoires des camps de rapatriés français d'Indochine*, Bordeaux, Édition Elytus, 2007, p.143.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie recense la majeure partie des références cités en notes de bas de page, ainsi que et les lectures générales qui n'apparaissent pas forcément en tant que tel dans le développement, sans pour autant respecter l'ordre des chapitres.

Bibliographie

ADAM Christophe, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°9, 2009, pp. 111-121. [En ligne] < <https://journals.openedition.org/traces/4389> > (consulté le 12 avril 2021).

ADLER Patricia et ADLER Peter, *Membership Roles in Field Research*, London, Édition Sage Publications, 1987, 108 p.

ANSART Pierre, « Mémoire collective », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

ARTIERES Philippe, « L'historien face aux archives », *Pouvoirs*, n°153, pp. 85-93. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2015-2-page-85.htm> > (consulté le 1 octobre 2021).

ASSMANN Jan, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris, Édition Aubier, 2010, 372 p.

ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, « Introduction. Anthropologie et migration : mise en perspective », *Lectures anthropologiques*, 2017, 19 p. [En ligne] < <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02998638/document> > (consulté le 5 juillet 2021).

BAROU Jacques, MAGUER Annie, FORONI Fabrice et RÉMY Aude, « Histoire et mémoire des immigrations en région Auvergne », *Hommes & migrations*, 2008, 110 p. [En ligne] < <http://barthes.enssib.fr/cliio/acsehmr/auv.pdf> > (consulté le 6 février 2022).

BASTIDE Roger, « Acculturation », *Encyclopædia Universalis* 2018.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Édition La Découverte, 2010, 334 p.

BERTRAND Romain, *L'histoire à part égales*, Paris, Édition Seuil, 2011, 672 p.

BLANDIN Claire, DELPORTE Christian et ROBINET François, *Histoire de la presse en France (XX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Édition Armand Colin, 2017, 352 p.

BOUDEHANE Mylena, *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles primaires de la III^e République (1882-1945)*, 2009, 105 p. [En ligne] < https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02955042/file/2019_BOUDEHANE_Mylena_UFR3_Histoire.pdf.pdf > (consulté le 7 juillet 2022).

BOUDON Raymond, « Adaptation – adaptation sociale », *Encyclopædia Universalis* 2018.

BOURDIEU Pierre, « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 23, 1978, pp. 67-69. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1978_num_23_1_2609 > (consulté le 15 août 2021).

BRÉE Fanny, Rapport de missions – Mission scientifique et documentaire sur l'histoire des rapatriés d'Indochine, 2014-2015, 70 p. [En ligne] < <https://www.rapatRIES-vietnam.org/actualites/2015-histoire-des-rapatRIES-francais-indochine-fanny-bree.pdf> > (consulté le 29 septembre 2021).

BRINGUIER Pierre, « Réfugiés », *Encyclopædia Universalis* 2018.

BURGUIERE André, « Mémoire (histoire) », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

CADEAU Ivan, *La Guerre d'Indochine. De l'Indochine française aux adieux à Saïgon 1940-1956*, Paris, Édition Tallandier, 2019, 672 p.

CHERVEL André, *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris, Édition Belin, 1998, 238 p.

COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, Paris, Édition La Découverte, 2007, 128 p.

CORROCHER Jean, PAILLET Antoine, REGOND Annie, ROUGERON Georges, *Allier Bourbonnais – Encyclopédie*, Chamalières, Édition Bonneton, 1999, 319 p.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Édition La Découverte, Paris, 2016, 172 p.

D'ARGEMBEAU Arnaud, « Mémoire autobiographique », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

DAVID Franck, « Prolonger l'étude du monument aux morts », *Comprendre le monument aux morts : lieu du souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire*, Talmont-Saint-Hilaire, Édition Codex, 2013, pp. 69-104. [En ligne] < <https://books.openedition.org/codex/1244?lang=fr> > (consulté le 4 juillet 2022).

DE GAULEJAC Vincent, *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Édition Desclée De Brouwer, 2007.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, « L'enquête de terrain socio-anthropologique », *Enquête*, n°8, 2001. [En ligne] < <https://books.openedition.org/irmc/782?lang=fr> > (consulté le 1 juin 2022).

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies, concepts et débats*, tome 1, Paris, Édition Gallimard, 2010, 656 p.

DELCROIX Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations Société*, n°123-124, 2009. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2009-3-page-141.htm> > (consulté le 20 décembre 2021).

DENECHERE Yves, « Expériences intimes et subjectivité juvénile des Eurasiennes envoyées en France à la fin de la guerre d'Indochine », *Outre-Mer*, n°406-407, pp. 227-247. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-outre-mers-2020-1-page-227.htm> > (consulté le 18 mars 2021).

DENECHÈRE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine : Pratiques, débats, mémoires », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°14, 2012, pp. 123-141. [En ligne] < <http://rhei.revues.org/3398> > (consulté le 21 février 2022).

DENECHÈRE Yves, *Enjeux postcoloniaux de l'enfance et de la jeunesse. Espace francophone (1945-1980)*, Bruxelles, Édition Peter Lang, 2019, 247 p.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Édition Comité pour l'Histoire économique et financière, 2006, 864 p.

DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Édition Bréal, 2006, 287 p.

DESROCHE Henri et RAMBAUD Placide, *Villages en développement : contribution à une sociologie villageoise*, Paris, Édition de l'EHESS, 1971, 414 p.

DEVILLERS Philippe, FRANCK Manuelle, LECHERVY Christian, THIERRY Solange, « Cambodge », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

DEVILLERS Philippe, LAFONT Pierre-Bernard, NGUYÊN TRÂN HUÂN, PIRAZZOLI-T'SERSTEVENS Michèle, SALOMON Matthieu, SOUHAITE Stéphanie, TAILLARD Christian, « Vietnam », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité », *Champ pénal*, vol. 2, 2005. [En ligne] < <https://journals.openedition.org/champpenal/79> > (consulté le 6 février 2021).

DOUCET Caroline, « La place des souvenirs d'enfance chez le sujet vieillissant. Temps logique et mémoire subjective », *Gérontologie et société*, 2003, vol. 32, pp. 65-74. [En ligne] <

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2009-3-page-65.htm> > (consulté le 14 janvier 2022).

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Cultures d'exil. Exil des cultures. L'activité culturelle des républicains espagnols exilés en France », *Exils et migrations ibériques au XX^e et XXI^e siècle*, n°5, 2013, pp. 100-118. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-exils-et-migrations-iberiques-2013-1-page-100.htm> > (consulté le 30 mars 2022).

DUC Christian (publié pour le compte de l'association des « Amis de la mine de Noyant »), *Histoire de Noyant racontée par ses habitants*, Moulins, Édition Alpha Numeriq Moulins, 2013, 124 p.

DUC Christian, *Noyant d'Allier : un témoignage pour l'avenir*, Autoédition, 2019, 65 p.

FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la morts, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard, 1977, 427 p.

FENNO Richard, *Home Style: House Members in Their Districts*, New York, Édition Little Brown & Co, 1978, 336 p.

FEUERSTEIN Pierre, *Un journal des journaux : histoire, grandeur et servitudes d'un journal de province*, Saint-Just-près-Brioude, Édition Créer, 1997, 240 p.

GREISCH Jean, « La mémoire, l'histoire, l'oubli (P. Ricoeur) », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

HAEGEL Florence et LAVABRE Marie-Claire, *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Édition Presses de Sciences Po, 2010, 142 p.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Édition PUF, 1950, 170 p.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Édition Albin Michel, 1994, 367 p.

HARTOG François, *Évidence de l'Histoire*, Paris, Édition Gallimard, 2005, 285 p.

HEIMBERG Charles, ROUSSEAU Frédéric et THANASSEKOS Yannis (dir.), *Témoins et témoignages : figures et objets dans l'histoire du XX^e siècle*, Paris, Édition L'Harmattan, 2016, 391 p.

HUGHES Everett C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Édition de l'EHESS, 1996, 344 p.

ISNARD Guillemette, *L'enfant et sa mémoire : une histoire d'amour*, Paris, Édition Mercure de France, 1990, 195 p.

JAMIN Jean et ZONABEND Françoise, « Avant-propos au texte ethnographique », *Études rurales*, n°97-98, 1985. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1985_num_97_1_3054 > (consulté le 9 novembre 2021)

JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Édition Hachette, 1983, 268 p.

JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, Édition La Découverte, 2013, 342 p.

JOUTARD Philippe, *La légende des Camisard : une sensibilité au passé*, Paris, Éditions Gallimard, 1977, 439 p.

KLEIN Jean-François et De DUREMAIN Marie-Albane, « Clio et les colonies – retour sur des historiographies en situation », *Romantisme*, vol. 139, 2008, pp. 59-80. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2008-1-page-59.htm> > (consulté le 3 avril 2021).

LAFERTE Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol.5, n°4, 2014, pp. 423-439. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2014-4-page-423.htm> > (consulté le 15 octobre 2021).

LANGLOIS Charles-Victor et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014. [En ligne] < <https://books.openedition.org/enseditions/273?lang=fr> > (consulté le 20 juillet 2021).

LAPASSADE Georges, *Observation participante*, Vocabulaire de psychosociologie, 2002, pp. 375-390. [En ligne] < <https://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749206851-page-375.htm> > (consulté le 18 octobre 2021).

LAVABRE Marie-Claire, « Témoignage oral et mémoire », *Exils et migration ibériques au XX^e siècle*, n°1, 2004, pp. 177-189. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/emixx_1245-2300_2004_num_3_1_1072 > (consulté le 20 mai 2021).

LE GALL Laurent (dir.), PAILLARD Bernard et SIMON Jean-François, *En France Rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 396 p. [En ligne] < <https://books-openedition-org.ezproxy.uca.fr/pur/102656> > (consulté en avril 2021).

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Édition Gallimard, 1988, 410 p.

LE GOFF Jean-Pierre, *La fin du village : Une histoire française*, Paris, Édition Gallimard, 2017, 771 p.

LE ROY LADURIE Emmanuel, « Rurale, civilisation », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 367 p.

LEGUAI André, *Histoire du Bourbonnais*, 2^e édition, Paris, Édition Presses universitaires de France, 1974, 132 p.

LEQUIN Yves (dir.), *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Édition Larousse, 1988, 480 p.

LEQUIN Yves et METRAL Jean, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités du Givors », *Annales. Économie, sociétés, civilisation*, 1980, pp. 149-166. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1980_num_35_1_282617 > (consulté le 22 février 2022).

LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village, histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Édition Gallimard, 1989, 276 p.

MAHIEU Valentine et SCHEER Pierre, *Justice ! Chercheurs en zones troubles*, « Chapitre III : Faire du terrain, les places du chercheur en action », Édition Françoise Vanhamne, 2017.

MANH Patrice et MENDRAS Henri, « Ruraux, sociologie des », Encyclopædia Universalis, 2018.

MELIANI Valérie, « Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode », *Recherches qualitatives* – Hors-Série, n° 15, Université Montpellier 3, 2013, pp. 435-453. [En ligne] < http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hs-15/hs-15-Meliani.pdf > (consulté le 23 juin 2022).

MESLIN Karine, *Les Réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens en France*, Bordeaux, Édition Du Détour, 2020, 224 p.

MONTAGNON Pierre, *L'Indochine française 1858-1954*, Paris, Édition Tallandier, 2019, 400 p.

MORIN Edgar, *Commune en France – La métamorphose de Plozévet*, Paris, Édition Fayard/Pluriel, 2013, 512 p.

MORIN Edgar, *Sociologie*, Paris, Édition Fayard, 1984, 468 p.

MOUSSAOUI Abderramane, « Observation en anthropologie : immersion et distance », *Contraste*, n°36, 2012, pp. 29-46. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-contraste-2012-1-page-29.htm> > (consulté le 21 août 2021).

NGUYEN BINH Éva, *Éléphants comme les Français – Accueillants comme les Vietnamiens (Thanh lịch như người Pháp - Hiếu khách như người Việt, en vietnamien)*, 2018.

NOËL Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémorial en France », *Conserveries mémorielles*, 2011. [En ligne] < <https://journals.openedition.org/cm/820> > (consulté le 20 mai 2022).

NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Édition Autrement, 2002, 64 p.

NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Édition Seuil, 2016, 496 p.

NORA Pierre, « La fin de l'histoire-mémoire », *Les lieux de mémoire, tome I*, Paris, Édition Gallimard, 1997, 1642 p.

NORA Pierre, « La mémoire collective », *La Nouvelle histoire*, Paris, Édition C.E.P.L.

PAILLET Antoine, *La fabrique d'une province française : Le Bourbonnais*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Édition Bleu autour, 2020, 567 p.

PAROTTO Gilles, *Apports et limites des méthodes quantitatives à la compréhension du lien entre environnement et migration humaine*, Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, 2017. [En ligne] < https://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_16_17/MFE_Parotto_16_17.pdf > (consulté le 17 août 2022).

PAUL Erwann, « Étrangers, immigrés et réfugiés : définitions », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 8, 2010, pp. 39-40. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-39.htm> > (consulté le 21 janvier 2021).

PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, Édition La Découverte, 1998, 126 p.

PERIER Pierre, « La mémoire des familles populaires. Effets biographiques des perspective et souvenirs de vacances », *Cahier internationaux de sociologie*, n°115, 2003, p. 208.

PESCHANSKI Denis, « Effets Pervers », dans VOLDMAN Danièle (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Édition Les cahiers de l'IHTP, n°21, 1992, p. 52.

PLATT Jennifer, « The development of the "participant observation" method in sociology : origin, myth and history », *Journal of the history of the behavioral sciences*, 1983.

POUCHEPADASS Jacques, « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'homme*, n°156, 2000, pp. 121-186.

PRADOS John, *La guerre du Viêt Nam*, Paris, Édition Perrin, 2015, 1 080 p.

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Édition EHESS/Gallimard/Seuil, 1996, 256 p.

REVUE Paola, FELMAN Marion et MORO Marie-Rose, « Travail sur les descendants de rapatriés d'Indochine : transmission et vécu identitaire », *L'autre*, vol. 15, n°3, 2014, pp. 356-364. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2014-3-page-356.htm?contenu=resume> > (consulté le 15 septembre 2021).

RICOEUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Édition du Seuil, 2000, 736 p.

RIME Christophe, *Quel futur pour le passé ? Mémoire contemporaine : le retour aux temps mythiques (thèse)*, École doctorale de l'EHESS, 2018. [En ligne] < <https://www.theses.fr/234647779> > (consulté le 17 mars 2022).

ROLLAND Dominique, *De sang mêlé. Chroniques du métissage en Indochine*, Bordeaux, Édition Elytis, 2015, 383 p.

ROSENTAL Paul-André, *Micro-histoire, Encyclopædia Universalis* 2018.

ROUSSO Henri, *La Hantise du passé*, Paris, Édition Textuel, 1998, p. 138.

ROUSSO Henri, « Temps présent, histoire du », *Encyclopædia Universalis*, 2018.

RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°29, 1991, pp. 35-46. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1991_num_29_1_2336#xd_co_f=MjA1ODUyYzUtNjg1Yi00MmE2LWE5YTQtOTA3YjdhMTM0ZjA3~ > (consulté le 12 mai 2022)

RYGIEL Philippe, « Archives et historiographie et l'immigration », *Migrances*, 2009, pp. 50-59. [En ligne] < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01145697/document> > (consulté le 7 mai 2021).

SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, Édition La Découverte, 2007, 335 p.

SAID Edward, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Édition Points, 2015, 592 p.

SCHINZ Olivier, « Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain », *ethnographies.org*, 2002. [En ligne] < https://www.ethnographiques.org/pdf_version.api/objet/article-52.pdf > (consulté le 25 mai 2022).

SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Édition Armand Colin, 1996, 384 p.

SERERI Constance, *Rapatriements et rapatriés. La formation de l'identité du hikiagesha (1945-1958)*, Histoire, Institut National des Langues et Civilisation Orientales, Édition INALCO Paris, 2014, 454 p. [En ligne] < <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01368925> > (consulté le 12 mai 2022).

SIMON Pierre-Jean, « L'internationale de la poudrerie », *Ancrage*, 2011.

SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981, 516 p.

SIMON-BAROUH Ida, « Les Vietnamiens e France », *Hommes et Migrations*, n°1219, 1999, pp. 69-89. [En ligne] < https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1999_num_1219_1_3330 > (consulté le 11 octobre 2020).

SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981, 321 p.

SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, 2007. [En ligne] < [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero27\(1\)/soule.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero27(1)/soule.pdf) > (consulté le 20 août 2021).

VAILLANT Barbara, *Boat People vietnamiens : entre mémoire et diaspora*, Paris, Édition L'Harmattan, 2013, 226 p.

VERDIER Nicolas, « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », *Langage et visions du paysage et du territoire*, UAM Édition, 2010, 14 p. [En ligne] < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00418709/document> > (consulté le 12 mai 2021).

VIAUD Jean, « Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective », *Mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21-32. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-connexions-2003-2-page-13.htm> > (consulté le 12 août 2022).

VOISIN Alice, « Rapatrier les français(es) d'Indochine en métropole : La mise en place d'une politique d'intégration dans le contexte des migrations postcoloniales (1945-1962) », *Carnets du LARHRA*, 2019. [En ligne] < <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=495> > (consulté le 18 octobre 2020).

VOLDMAN Danièle (dir.), « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, 1992, 161 p.

WESSELING Henri, *Les empires coloniaux européens (1815-1919)*, Paris, Édition Gallimard, 2009, 547 p.

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 189 p.

Sitographie

C.A.F.I., Histoires et Mémoires, Ville de Sainte-Livrade-sur-Lot, avec le soutien de la D.R.A.C. Nouvelle-Aquitaine, des archives départementales du Lot-et-Garonne et du R.A.H.M.I. [En ligne] < [Accueil - CAFI histoires et mémoires \(cafi-histoires-memoires.fr\)](http://cafi-histoires-memoires.fr) > (consulté le 8 novembre 2020).

Le site des Rapatriés français d'Indochine, Coordination des Eurasiens de Paris. [En Ligne] < <http://www.rapatries-vietnam.org/index.php> > (consulté le 1 décembre 2020).

Des rizières au bocage – Noyant d'Allier, village d'adoption des rapatriés d'Indochine, association Sur les Pas d'Albert Londres. [En ligne] < <http://www.sur-les-pas-d-albert-londres.fr/des-rizieres-au-bocage/#Intro> > (consulté le 26 mars 2022).

Mémoires d'Indochine. La décolonisation et la guerre vécues par les populations du Viêt Nam, du Laos et du Cambodge. [En ligne] < [Mémoires d'Indochine | La décolonisation et la guerre vécues par les populations du Viêt-Nam, du Laos et du Cambodge \(hypotheses.org\)](http://hypotheses.org) > (consulté le 6 octobre 2020).

Noyant Story 03210 – créé par Monsieur Cao Van Tuat. [En ligne] < <http://cnoyant.chez.com> > (consulté le 12 mai 2022).

Noyant d'Allier – Village d'accueil des rapatriés d'Indochine. [En ligne] < <http://noyant03.free.fr> > (consulté le 3 février 2022).

Documentaires

BRANDELY Camille, *Comme un petit goût d'ailleurs*, Université Bordeaux Montaigne, 2013.

LY-CUONG Stéphane, *Allée de Jasmin*, Respiro Productions, 2018.

ROSTAN Philippe, *Le petit Vietnam*, Filmover Production, 2007.

SEYCHELLES Paul, *Le 50^e Anniversaire de l'arrivée des Rapatriés d'Indochine à Noyant d'Allier*, NoCoBi productions, 2006.

SOURCES

Comme nous l'avons énoncé en introduction, notre étude s'intéresse au village de Noyant d'Allier et plus particulièrement à l'arrivée de population d'origine indochinoise dans la deuxième moitié du XX^e siècle. De ce fait, nous nous inscrivons dans une micro-histoire s'insérant dans un contexte ultra contemporain avec un choix de terrain particulier. En lien avec ces éléments, nous avons donc eu recours à l'histoire orale et donc à la réalisation d'entretiens. En plus des sources orales, nous nous sommes penchés sur la question des sources écrites qui sont, pour la plupart, conservées aux archives départementales de l'Allier.

Témoignages oraux

Entretien avec Madame Hom Chhe réalisé le 27 octobre 2020 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Madame Caroline Guyenne réalisé le 29 octobre 2020 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Madame Henriette Neff réalisé le 15 décembre 2020 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Monsieur Michel Lafay réalisé le 15 décembre 2020 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Monsieur V. réalisé le 23 novembre 2021 à Cressanges.

Entretien avec Monsieur E. réalisé le 4 décembre 2021 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Monsieur Cao Van Tuat réalisé le 7 décembre 2021 à Noyant d'Allier.

Entretien téléphonique avec Madame Binon réalisé le 23 décembre 2021.

Entretien avec Monsieur Delille réalisé le 8 janvier 2022 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Madame Philippe réalisé le 1 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Entretien avec M. Béryl réalisé le 3 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Monsieur Szymonik réalisé le 6 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Entretien avec Madame Van Aenrode réalisé le 14 mars 2022 à Gannat.

Entretien avec Monsieur Giganon réalisé le 25 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Grilles d'entretiens :

Dans le but de mener à bien nos entretiens nous avons eu recours à la méthode semi-directive. Nous avons utilisé deux grilles d'entretiens différentes : d'une part une grille pour les entretiens avec des personnes « locales », d'autre part une grille destinée aux entretiens avec des personnes « rapatriées » ou « réfugiées ». Par ailleurs, il est important de noter que ces grilles d'entretiens ont évolué au fur et à mesure de nos recherches, nos lectures, nos rencontres mais également en fonction des interviews réalisées.

1. Grille d'entretien pour les rapatriés et réfugiés :

Données biographiques et antécédents familiaux :

- Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Quand et où êtes-vous né/e ?
- Pouvez-vous me parler de vos parents ?
- Avez-vous encore de la famille au Vietnam ?

Les raisons de la migration et l'arrivée en France puis à Noyant :

- Quelles ont été les raisons de votre départ ? Quels sont les éléments qui ont amené votre famille à partir ?
- Pouvez-vous me raconter votre parcours de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant d'Allier ? Quand êtes-vous arrivé en France ?
- Que saviez-vous de la France et de Noyant d'Allier ?
- Pourquoi vous êtes-vous installé à Noyant d'Allier et en quelle année êtes-vous arrivé ?
- Quelle a été votre première impression lors de votre arrivée ?
- Quel a été l'accueil du village et des populations ? Selon vous, les personnes étaient-elles plutôt amicales ou hostiles envers vous et votre famille ?

- Quelles ont été les mesures mises en place de la part de la municipalité ? Y avait-il des associations pour vous aider lors de votre arrivée dans le village ?
- Y avait-il un système de solidarité entre rapatriés et réfugiés ?
- Quelle a été la plus grosse difficulté ? Comment s'est passée votre adaptation ?
- Avez-vous fréquenté l'école de Noyant d'Allier ?
- Pouvez-vous me parler de la communauté dans laquelle vous viviez ? Décrire votre quartier ? Y avait-il de l'entraide entre voisins ? Quel genre d'entraide ?

La religion et le multiculturalisme :

- Appartenez-vous à une communauté religieuse ?
- Est-ce qu'il y a eu un rapprochement inter-religions entre catholicisme et bouddhisme ? Ou non ? En quoi et pourquoi ?
- Quel fut l'accueil de la communauté catholique lors de votre arrivée à Noyant d'Allier ?

Conclusion :

- Êtes-vous retourné dans votre pays d'origine ? (Si non, pourquoi ? ; Si oui, qu'avez-vous ressenti à votre retour ?) Avez-vous songé à y retourner de façon permanente ? Pour quelles raisons ?
- Que pensez-vous de votre accueil et de Noyant d'Allier aujourd'hui avec les années passées ?
- Comment pourriez-vous conclure sur votre parcours (et celui de vos parents) ?

Questions supplémentaires :

- Auriez-vous des documents personnels que vous voudriez bien partager ?
- Auriez-vous des connaissances à nous conseiller pouvant nous parler de ce sujet ?
- Si cela est nécessaire serait-il possible de vous revoir ?

2. Grille d'entretien pour les locaux :

Données biographiques et antécédents familiaux :

- Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Quand et où êtes-vous né/e ? Depuis quand êtes-vous à Noyant d'Allier ? Quel est votre rapport familial avec Noyant d'Allier ?

- Quelle image aviez-vous du village avant et après l'arrivée des personnes d'origine indochinoise ?

L'arrivée des rapatriés et des réfugiés à Noyant d'Allier :

- Quel âge aviez-vous lorsque les premiers indochinois sont arrivés sur Noyant d'Allier ?
- Comment pourriez-vous me décrire le village avant et après l'arrivée des Vietnamiens à Noyant d'Allier ?
- Quelle a été votre première réaction lors de leur arrivée ? Et celle de vos proches ?
- Savez-vous comment s'est organisé l'accueil des rapatriés par le village ? Y a-t-il eu une mise en place d'action lors de l'arrivée des réfugiés ?
- Quel a été l'accueil de la part des populations locales ? Les personnes étaient-elles plutôt amicales ou hostiles ?
- Avez-vous fréquenté l'école de Noyant d'Allier ? Vous souvenez-vous de leur arrivée à l'école ? Quel regard portiez-vous ?
- Pouvez-vous me parler de la vie du village ?

La religion et le multiculturalisme :

- Appartenez-vous à une communauté religieuse ?
- Il y a-t-il eu un rapprochement inter-religions (catholicisme / bouddhisme) ? Ou non ? En quoi et pourquoi ?
- Quel a été l'accueil de la communauté catholique lors de l'arrivée des Indochinois ?

Conclusion :

- Que pensez-vous de l'accueil et de Noyant d'Allier d'aujourd'hui avec du recul ?
- Selon vous, quel a été l'impact de l'arrivée des rapatriés et réfugiés sur le village de Noyant d'Allier ?
- Comment pourriez-vous conclure ?

Questions supplémentaires :

- Auriez-vous des documents personnels que vous voudriez bien partager ?
- Auriez-vous des connaissances à nous conseiller pouvant nous parler de ce sujet ?
- Si cela est nécessaire serait-il possible de vous revoir ?

Codes de transcription :

Afin de retranscrire les différents témoignages oraux réalisés, nous avons donc repris les codes de transcription présentés par Florence Descamps : «

- Les passages peu audibles seront placés entre crochets carrés [] ou signalés par la mention (*inaudible*) ;
- Les coupures faites par le transcripateur seront signalées par les points de suspension placés entre crochets ;
- Les mots prononcés avec une intonation plus forte seront soulignés par le caractère gras ou par des majuscules ;
- Les émotions ou les changements de rythme seront soulignés par l'italique et mis entre parenthèses (*colère, nervosité, rire, ironie, larmes...*) ;
- Les silences, les hésitations, les interruptions de phrases seront rendues par les points de suspension... ;
- En cas d'exigence d'anonymat, les noms des personnes seront masqués par leurs initiales M. N ;
- Les interventions de l'intervieweur seront notées : INT. et placées à la ligne en début de paragraphe ;

On utilisera les notes de bas de page pour donner toutes précisions utiles concernant l'oralité ou le contexte d'énonciation ; les erreurs les plus flagrantes, les lapsus, les confusions de termes seront rectifiées dans les notes de bas de page, jamais directement dans le texte ».

Archives départementales de l'Allier

Série W : Série contemporaine : Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 :

Sous-série 988 W : Commune de Noyant, Saint-Hilaire, Châtillon (Allier) et Le Vigean (Vienne) – Centre d'accueil des réfugiés d'Indochine, recensement des personnes, administration des centres, et infrastructures. 1943-1968 :

- **988W 1** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Abel à André). 1954-1966.
- **988W 2** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Annette à Aynie). 1943-1966.
- **988W 3** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Baillaud à Bertrand). 1955-1966.
- **988W 4** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Bianconi à Buy-Van). 1954-1964.
- **988W 5** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Cadarossanesaïd à Corad). 1949-1966.
- **988W 6** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Dao-Van à Delcourt). 1955-1966.
- **988W 7** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Delfosse à Dietrich). 1949-1965.
- **988W 8** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Baillaud à Bertrand). 1954-1964.
- **988W 9** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Frard à Furet). 1951-1968.
- **988W 10** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Gabriel à Guyot). 1956-1966.
- **988W 11** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Mamaïde à Huynh). 1955-1965.
- **988W 12** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Ibramsah à Jean). 1955-1965.
- **988W 13** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Karrouppaya à Laporte). 1955-1965.

- **988W 14** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Largent à Le Hoang). 1955-1966.
- **988W 15** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Le Larget à Le Van...). 1951-1964.
- **988W 16** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Lê Van... à Lif Van...). 1955-1966.
- **988W 17** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Magiol à Muller). 1955-1966.
- **988W 18** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Nai... à Ngu...). 1956-1965.
- **988W 19** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Pacaud à Philippe). 1948-1966.
- **988W 20** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Pichot à Prault). 1943-1966.
- **988W 21** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Quetat à Riedmuller). 1951-1965.
- **988W 22** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Riff à Rougemont). 1948-1965.
- **988W 23** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Sabine à Schmocker). 1954-1965.
- **988W 24** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Sébond à Suerinck). 1955-1965.
- **988W 25** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Taillan à Thomas). 1949-1966.
- **988W 26** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Tievani à Truong...). 1954-1965.
- **988W 27** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Urbain à Vogt). 1949-1966.
- **988W 28** : Noyant, centre d'accueil des rapatriés d'Indochine : dossiers individuels (Wahrhei à Zeganadint). 1955-1965.
- **988W 29** : Noyant et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Mouvements de population, arrivées et départs des réfugiés : états nominatifs, notes, correspondance. Attribution de logement : listes nominatives, correspondance, fiches de renseignements.

- **988W 30** : Noyant et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Population des centres, effectifs : états nominatifs.
- **988W 34** : Noyant, Châtillon et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Infrastructures – eau, électricité, téléphone, alimentation et distribution : rapports, correspondance, plans. Logements réservés aux instituteurs à Saint-Hilaire, remise des clés : correspondance. Maisons familiales de Saint-Hilaire, travaux et location de locaux : correspondance. Bâtiments de douches, création et inaugurations : rapports, correspondance, coupures de presse. Ordures ménagères, enlèvement, conventions : textes officiels, correspondance. Transport collectif pour les travailleurs, organisation d'un service : relevés nominatifs, enquête, notes, correspondance.
- **988W 35** : Noyant et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Fournitures destinées à l'habillement des personnes et à l'installation des logements (linge, literie, ustensiles ménagers), expédition et réception des fournitures, attribution et distribution aux familles : états nominatifs, procès-verbaux de réception de fournitures, inventaires des objets et matériels pris en charge, correspondance. Energie fossile, fournitures de charbon et de carburant, prix, livraison et dotation : états nominatifs, notes, correspondance.
- **988W 36** : Noyant et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Fournitures destinées à l'habillement des personnes et à l'installation et au confort des logements (linge, literie, ustensiles ménagers, charbon), attribution et distribution aux familles : états nominatifs, inventaires des objets et matériels pris en charge, correspondance.
- **988W 47** : Noyant et Saint-Hilaire, centres d'accueil des rapatriés d'Indochine. Aménagement et travaux d'amélioration du centre – réfection de corons (dont menuiseries, toitures et cheminées), construction de bâtiments douches (avec achat de fournitures nécessaires à la douche), construction d'une école préfabriquée (comportant deux classes), installation de deux classes démontables, abattage d'arbres : marchés de travaux, procès-verbaux de réception des travaux, devis, plans, pièces comptables, correspondance. 1964-1964.

Sous-série 999W : archives préfectorales relatives aux communes. Affaires communales, Noyant.

- **999W 454** : Affaires communales, Noyant. Locations, ventes de corons. 1964-1972.

Série J : Série complémentaire : Documents divers sans limitations de date

Sous-série JAL 227 : Archives du journal « *La Montagne* » :

- **JAL 227/35** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Janvier-Février 1954.
- **JAL 227/36** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mars-Avril 1954.
- **JAL 227/37** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mai-Juin 1954.
- **JAL 227/38** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Juillet-Août 1954.
- **JAL 227/39** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Septembre-Octobre 1954.
- **JAL 227/40** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Novembre-Décembre 1954.
- **JAL 227/41** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Janvier-Février 1955.
- **JAL 227/42** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mars-Avril 1955.
- **JAL 227/43** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mai-Juin 1955.
- **JAL 227/44** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Juillet-Août 1955.
- **JAL 227/45** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Septembre-Octobre 1955.
- **JAL 227/46** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Novembre-Décembre 1955.
- **JAL 227/47** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Janvier-Février 1956.
- **JAL 227/48** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mars-Avril 1956.
- **JAL 227/49** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Mai-Juin 1956.

- **JAL 227/50** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Juillet-Août 1956.
- **JAL 227/51** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Septembre-Octobre 1956.
- **JAL 227/52** : Journal « *La Montagne* », Éditions Allier, Creuse, Puy-de-Dôme. Novembre-Décembre 1956.
- **JAL 227/359** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Janvier 1984.
- **JAL 227/360** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Février 1984.
- **JAL 227/361** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Mars 1984.
- **JAL 227/362** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Avril 1984.
- **JAL 227/363** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Mai 1984.
- **JAL 227/364** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Juin 1984.
- **JAL 227/365** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Juillet 1984.
- **JAL 227/366** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Août 1984.
- **JAL 227/367** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Septembre 1984.
- **JAL 227/368** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Octobre 1984.
- **JAL 227/369** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Novembre 1984.
- **JAL 227/370** : Journal « *La Montagne* », Éditions Montluçon, Moulins, Vichy. Décembre 1984.

Présentation critique des sources

Comme nous l'avons énoncé plus haut, afin de mener à bien notre travail nous nous appuyons sur des sources orales d'une part, et sur des sources écrites d'autre part.

Les sources orales

Premièrement, il est primordial de souligner que dans le cadre de l'élaboration de cette étude, les sources orales représentent la grande majorité de nos sources. Ces sources orales proviennent d'entretiens oraux qui ont été réalisés sur un terrain d'enquête précis, en adéquation avec notre sujet de recherche, soit le village de Noyant d'Allier.

En priorité, il a été nécessaire de choisir quelle méthode suivre pour mener à bien les entretiens, en particulier en ce qui concerne la grille d'entretien. En fait, la grille d'entretien sert de repère dans la réalisation de ceux-ci. De ce fait, afin de mener au mieux nos entretiens nous avons choisi d'utiliser la méthode de l'entretien semi-directif. En effet, l'entretien semi-directif comporte un cadre et un fil directeur pour mener les entretiens mais permet également aux témoins de s'exprimer librement sans trop de directives. Tandis que le récit peut être perçu comme trop vague, et le questionnaire directif, quant à lui, peut être ressenti comme trop strict. Afin d'interroger des témoins, nous avons eu recours à deux grilles d'entretiens : d'une part une grille d'entretien destinée aux interviews avec les personnes qui furent rapatriées ou réfugiées ; et d'autre part une grille d'entretien dédiée pour les rencontres avec des personnes originaires du village. Au départ, un premier questionnaire a été construit mais celui-ci a été modelé au fil de nos lectures et de nos rencontres. La grille d'entretien a donc subi quelques modifications mais les grands thèmes persistent. De plus, cette dernière peut connaître quelques variations en fonction de la personne interrogée. Nos grilles d'entretiens découpent le discours en plusieurs grandes parties suivant un fil directeur chronologique. En réalité, c'est notre grille d'entretien qui détermine le contenu du témoignage, cela peut donc engendrer certains manques. Notre grille d'entretien se conclue par quelques questions supplémentaires et annexes afin d'avoir accès à des sources privées ou bien afin d'avoir de nouveaux témoins possibles à interroger pour la suite.

Parallèlement à la réalisation des grilles d'entretiens vient la phase du choix des témoins. Toutefois, certaines interrogations apparaissent tel que : comment savoir quelles personnes interroger ou encore comment trouver des personnes à interroger ? D'une manière générale, les

rencontres se sont faites suivant le jeu des connaissances et des recommandations. Étant originaires de la région, habitant dans un village à proximité, et connaissant déjà le village auparavant, cela nous a aidé pour savoir quelles personnes pourraient nous renseigner et potentiellement répondre à nos questions. De ce fait, cela nous a permis de rencontrer assez facilement nos premiers contacts. Par ailleurs, cette proximité géographique a permis en quelque sorte de rassurer les personnes interrogées et d'éloigner certaines réverses pouvant exister. En outre, le bouche à oreille a joué un rôle clef dans la présentation et la rencontre de nouveaux témoins. Au fil de nos connaissances et de nos rencontres nous avons pu nous constituer un petit échantillon de personnes pouvant être contactées et par la suite interrogées – cependant certaines personnes n'ont pas encore été approchées notamment en lien avec la situation sanitaire qui nous a limités dans nos déplacements et nos entrevues⁷²⁵. Nous n'avons pas déterminé un échantillonnage spécifique pour mener nos entretiens mais plus pris parti de « prendre » « qui viendra », notamment⁷²⁶ de suivant les recommandations des personnes déjà interrogées.

Après le choix des témoins, vient la prise de contact. Cette dernière s'est faite de manières différentes selon les personnes. La majorité a été contactée par téléphone à la suite d'une recommandation. Il est important pour contacter les personnes de souligner la recommandation de cette dernière par une connaissance commune, en effet cela permet de rassurer la personne et de nous distinguer des appels intempestifs. Ainsi, la présence d'une connaissance commune permet de mettre en confiance les individus. Certains contacts ont également été prévenus de notre appel futur par notre connaissance commune. Dans ce contexte, l'interconnaissance a joué un rôle clef. Malheureusement, il faut signaler que la situation sanitaire a quelque peu compromis nos démarches entre confinements, distances limitées et couvre-feu, ainsi que l'emploi du temps personnel. En effet, nous avons fait le choix d'attendre et de ne pas mener d'entretien en distanciel par visioconférence ou par téléphone car nous trouvons que cela n'a pas le même impact et à tendance à créer une barrière entre l'interviewé et l'enquêteur. Cela a donc eu pour conséquence de décaler certaines entrevues et donc de réduire le nombre d'entretiens pour l'année 2020-2021. Avec l'amélioration de la situation sanitaire en 2022, nous avons pu rencontrer de nouveaux témoins.

⁷²⁵ En lien avec des difficultés nous n'avons pas encore pu interroger grand monde.

⁷²⁶ Présentation personnelle des témoins dans les pages suivantes.

Après ou bien lors de la prise de contact, il faut dorénavant prendre un rendez-vous avec le témoin. Dès lors, nous nous rapprochons de la constitution de la source finale. En effet, la réalisation de la source orale se fait conjointement entre intervieweur et interviewé : avec les questions de l'enquêteur d'une part ; et les réponses du témoin d'une autre part. On peut signaler que c'est notre grille d'interview qui oriente et détermine le contenu du témoignage et donc la source d'une certaine manière. Cela peut donc engendrer certaines limites.

De surcroît, les entretiens nous permettent également de percevoir les sentiments des témoins face à l'histoire vécue et aux événements parcourus. Chaque témoignage est unique en fonction de l'histoire de chaque individu. Lors des entretiens, nous entrons, en quelque sorte, dans l'intimité des témoins qui acceptent de partager leurs souvenirs. Nous pouvons percevoir les ressentis au travers de l'intonation de la voix notamment au travers de certains passages davantage empreints d'émotions, en effet, la voix peut avoir tendance à baisser de volume et à se nouer. De plus, l'entretien peut contenir des périodes de silence ou bien des hésitations qui peuvent s'apparenter au processus de remémoration.

Lors de nos rencontres, avant de mener l'entretien, nous demandons à la personne interrogée son accord ou non pour citer son nom dans notre travail et pour l'enregistrement de l'entrevue à l'aide d'un dictaphone. Une fois l'interview terminé vient l'étape la plus longue et la plus chronophage : la transcription. La transcription consiste à passer de l'oral à l'écrit, traduire une parole en texte. Cependant, cela comporte un risque d'appauvrir la parole notamment en gardant le fond mais en perdant la forme (vocabulaire, syntaxe, tons, intonations, hésitations...). Il est donc primordial de rester le plus possible fidèle au document originel. Pour retranscrire au mieux une interview, il est alors nécessaire de suivre une certaine méthode. Le travail de transcription étant nouveau pour nous, nous avons choisi de suivre les codes de transcription préconisés par Florence Descamps. Pour les transcriptions, nous avons découpé notre travail en deux phases, dans un premier temps nous avons choisi de faire une première transcription consciencieuse, rigoureuse et à l'exactitude, mot à mot afin d'avoir un document le plus brut possible ; dans un second temps nous avons décidé de faire une deuxième transcription en enlevant certains éléments non intéressants pour notre étude, quelques hésitations, ainsi que certaines fautes de langage qui rendaient le contenu général moins clair mais qui ne modifiaient pas les propos énoncés. Toutefois, nous avons décidé de faire le moins de modifications possibles dans le but de conserver le document le plus vrai possible. Il faut noter, qu'en moyenne, il faut compter dix minutes pour retranscrire une minute d'audio, soit environ dix heures pour une heure d'enregistrement. Une fois la transcription écrite terminée celle-ci établit le document final.

Malgré ces étapes qui prônent l'objectivité, il y a toujours une infime part de subjectivité dans le travail de transcription. En effet, la personne qui retranscrit fait des choix dans les éléments, de plus il y a également une part d'interprétation en ce qui concerne les sentiments, les intonations.

Néanmoins, pour un historien de l'oral, le document authentique c'est le document oral, la transcription pour l'historien ce n'est pas le document authentique.

Pour finir, l'exercice oral donne un aspect plus humain à nos recherches, ce que nous trouvons essentiel. En effet, lors des entretiens nous avons voulu donner et laisser la parole aux témoins et aux acteurs concernés directement par les événements. Ainsi, chaque témoignage représente une avancée dans la construction de l'histoire, et permet également de préserver la mémoire d'un événement. L'histoire permet de garder les traces du passé et de lutter contre l'oubli. Au demeurant, la réalisation des entretiens et la rencontre avec des témoins constituent une démarche et une expérience complexe mais extrêmement enrichissante.

Déroulé des entretiens

Afin de comprendre le contexte de production et de réalisation des entretiens, il est intéressant et utile de faire un portrait du déroulé de chacun d'entre eux, afin de donner un complément d'information aux transcriptions, qui ont pour volonté d'être le reflet de l'entretien. Par ailleurs, chaque témoin est différent, dans cette logique, chaque témoignage l'est également.

- **Hom Chhe (réfugiée cambodgienne), le 27 octobre 2020 à Noyant d'Allier :**

Avant toute chose, il convient de dire comment l'avons-nous rencontrée. Nous avons eu le premier contact par l'intermédiaire de Monsieur Lafay et de Madame Neff qui nous ont mis en relation avec sa fille Suzanne Chhe. En ce qui concerne la rencontre, il s'agissait de la première personne que nous avons interrogée dans le cadre de nos interviews pour notre étude. La rencontre et l'interview ont eu lieu chez le témoin, il s'agissait de la toute première fois que nous la rencontrions. Entretien qui a été réalisé en présence de sa fille qui intervenait notamment comme traductrice. Cette présence a été un réel atout pour nous et pour l'interview d'une manière générale. En effet, la personne interrogée rencontrant des difficultés à s'exprimer en français, cette dernière nous a beaucoup aidés pour les questions non comprises par Madame

Chhe ou bien afin d'apporter des éléments complémentaires. L'entretien fut donc mené à trois voix.

Durée de l'enregistrement : 1 heures et 20 minutes

- **Caroline Guyenne⁷²⁷ (fille d'un réfugié vietnamien et réfugiée), le 29 octobre 2020 à Noyant d'Allier :**

Personne que nous connaissions auparavant et qui a tout de suite accepté de nous rencontrer et a volontiers répondu à nos questions. Interview qui a également eu lieu chez le témoin. L'entretien a été coupé en deux temps, en effet, l'entretien a été réalisé dans deux lieux différents, premièrement dans la salle de restaurant fermée et ensuite dans l'arrière-boutique, où l'on a parfois été coupé par l'arrivée de clients. L'interview était donc à certains moments interrompue, cela a alors parfois cassé le rythme de la discussion, il fallait rattraper le fil, ce qui a pu engendrer davantage de répétition. Par ailleurs, témoignage qui comporte deux dimensions : une dimension indirecte lorsqu'elle raconte l'histoire de son père et de sa mère, et une dimension directe lorsqu'elle parle de sa vision et de son histoire. La personne, très conviviale, n'avait pas conscience de l'enregistrement et était plutôt à l'aise tout au long de l'interview. Personne très ouverte et avec une véritable volonté de transmettre ce qu'elle a vécu ainsi que l'histoire des réfugiés et des rapatriés de Noyant d'Allier d'une manière générale. Témoin qui nous a transmis de nombreuses coordonnées pour avancer dans notre étude.

Durée de l'enregistrement : 46 minutes

- **Henriette Neff (rapatriée vietnamienne), le 15 décembre 2020 à Noyant d'Allier :**

Deuxième rencontre avec le témoin, en effet, nous avons déjà pris contact avec elle, et nous l'avons déjà rencontrée auparavant afin d'avoir un premier contact direct et pour discuter de notre sujet d'une manière générale. Nous avons eu ses coordonnées par l'intermédiaire d'une connaissance commune. Là encore, la rencontre a eu lieu chez le témoin. Nous étions seuls avec le témoin lors de cet entretien, ce qui représente une configuration idéale. Toutefois, l'entrevue

⁷²⁷ Commerçante et restauratrice dans le village ; personnalité emblématique de Noyant d'Allier qui participe activement au développement du village et à la défense de la mémoire des réfugiés et rapatriés d'Asie du Sud-Est.

est plus courte, cela étant certainement dû à des limites dans la manière d'interroger le témoin, la faciliter à rebondir.

Durée de l'enregistrement : 32 minutes

- **Michel Lafay⁷²⁸ (natif de Noyant d'Allier), le 15 décembre 2020, à Noyant d'Allier :**

Entretien qui a eu également lieu au domicile du témoin. Comme le précédent, entrevue avec seulement le témoin et l'enquêteur. En ce qui concerne la rencontre, nous savions sa renommée dans le village, et nous avons eu ses coordonnées par l'intermédiaire d'une connaissance commune. Deuxième rencontre avec le témoin, en effet, nous avons déjà pris contact et nous nous étions déjà rencontrés auparavant afin d'avoir un premier contact direct et pour discuter de notre sujet d'une manière générale. Personnalité et famille qui ont joué un rôle important dans le village, en lien avec ses anciennes fonctions de maire de la commune. Premier entretien réalisé avec une personnalité « locale » du village, une personne originaire du village qui a connu les différentes phases d'arrivée de populations d'origine indochinoise, entretien qui apporte donc une vision différente des précédentes interviews.

Durée de l'enregistrement : 47 minutes

- **A. V. (natif d'un village voisin), le 23 novembre 2021 à Cressanges :**

Interview qui s'est déroulé au domicile du témoin, en présence du témoin, de la femme du témoin et de l'enquêteur. Nous connaissions déjà personnellement le témoin et sa femme car nous vivons dans le même village. Nous avons choisi d'interroger cette période car nous savons qu'il est intéressé par l'histoire et afin de nous interroger sur la vision des populations dites « locales », des habitants des villages voisins sur l'histoire de Noyant d'Allier et plus particulièrement sur l'arrivée des rapatriés et réfugiés de l'ex-Indochine. Nous avons réduit notre grille d'entretien destinée aux « locaux » afin de l'adapter à une personne habitant un village à proximité. Entretien qui a été réalisé en présence de sa femme, qui intervenait par

⁷²⁸ Ancien Maire et personnalité importante de la commune ; et fils de Joseph Lafay qui joué un rôle important dans l'accueil des rapatriés et réfugiés à Noyant d'Allier. Depuis 2022, nouveau président de l'association du musée de la mine de Noyant d'Allier.

moment afin de rajouter des éléments complémentaires au discours de son mari. L'entretien a donc été mené à trois voix.

Durée de l'enregistrement : 20 minutes

- **H. E⁷²⁹. (natif de Noyant d'Allier), le 4 décembre 2021 à Noyant d'Allier :**

Pour commencer, il est nécessaire de préciser comme nous l'avons contacté/rencontré. Nous avons eu les coordonnées de Monsieur E. par l'intermédiaire de Monsieur D⁷³⁰ et car nous connaissions le commerce E.⁷³¹. En ce qui concerne la rencontre, il s'agissait de la toute première fois que nous la rencontrions. A l'instars des autres rendez-vous, l'entretien s'est déroulé chez le témoin avec seulement la présence du témoin et de l'interviewer. Il s'agissait du deuxième entretien avec un autochtone du village.

Durée de l'enregistrement : 36 minutes

- **Julien Cao Van Tuat, (rapatrié vietnamien), le 7 décembre 2021 à Noyant d'Allier :**

Il s'agissait d'un contact recommandé par Caroline Guyenne. Il s'agissait de la première fois que nous rentrâmes en contact avec le témoin. Tout comme l'ensemble des entretiens, la rencontre a eu lieu chez le témoin. L'entretien s'est déroulé dans le bureau afin d'être davantage au calme et afin de nous donner des documents informatiques recueillis par le témoin dans le cadre de ses recherches pour l'A.R.I.N.A.⁷³² et l'A.D.R.I.⁷³³.

Durée de l'enregistrement : 1 heures et 5 minutes

⁷²⁹ Ancien commerçant de Noyant d'Allier.

⁷³⁰ Monsieur Duc que nous avons appelé par l'intermédiaire de l'ancien responsable du musée de la Mine : Monsieur Fauconnier, Monsieur Duc et Monsieur Fauconnier n'ayant jamais habité le village de Noyant d'Allier, nous avons pris la décision de ne pas les interroger mais de seulement échanger par téléphone avec eux.

⁷³¹ Monsieur E. tenait un commerce à Noyant, nos grands-parents tenaient deux commerces à Souvigny, il y avait donc des contacts entre commerçants.

⁷³² Association des Rapatriés de Noyant d'Allier.

⁷³³ Association de Défense des Rapatriés d'Indochine.

- **Aline Binon (ancienne institutrice à Noyant d'Allier), le 23 décembre 2021, échange téléphonique :**

Nous avons contacté Madame Binon à la suite de notre entretien avec Monsieur E. Il s'agit de l'ancienne institutrice de Noyant d'Allier, elle était institutrice lors de l'arrivée dans le village des premiers rapatriés et elle a fait l'ensemble de sa carrière à Noyant d'Allier. L'entretien a dû avoir lieu en distanciel, pour des raisons de santé. L'entretien s'est donc déroulé par téléphone. Nous avons dû adapter la grille d'entretien destinées aux populations « locales » afin de davantage axer nos questions sur le cadre scolaire. Entretien qui nous permet de percevoir des éléments nouveaux en lien le cadre de l'école.

Durée de l'enregistrement : 17 minutes

- **Bernard Delille⁷³⁴ (rapatrié vietnamien), le 8 janvier 2022 à Noyant d'Allier :**

Nous avons contacté Monsieur Delille par l'intermédiaire de Caroline Guyenne et de Madame G⁷³⁵. Nous avons rencontré Monsieur Delille pour la première fois le jour de l'entretien. Nous étions seuls avec le témoin lors de cet entretien, ce qui, comme nous l'avons déjà évoqué, représente une configuration idéale. Malgré un entretien court, celui-ci a été très riche et intéressant avec des réponses développées.

Durée de l'enregistrement : 18 minutes

- **Jany Philippe⁷³⁶ (rapatriée vietnamienne), le 1 mars 2022 à Noyant d'Allier :**

Nous avons rencontré Madame Philippe à la suite des recommandations de Caroline Guyenne et Julien Cao Van Tuat. Dès notre prise de contact nous avons pris un rendez-vous pour se rencontrer et échanger. Nous nous sommes donc rencontrées pour la première fois le jour de l'entretien. L'entretien a eu lieu chez la témoin. Lors de l'interview nous étions seul avec la témoin. L'entretien a rapidement pris l'allure d'un récit de vie. Toutefois, nous avons

⁷³⁴ Élu à Noyant d'Allier

⁷³⁵ Nièce de Monsieur V. et rapatriée. Cette dernière n'a pas pu être interrogée pour des raisons personnelles.

⁷³⁶ Élu à Noyant d'Allier.

décidé de ne pas intervenir car le témoin répondait à la majeure partie de nos questions au fil de son récit.

Durée de l'enregistrement : 1 heure et 22 minutes

- **Pierre-Marie Béryl (rapatriés vietnamien, F.O.E.F.I.), le 3 mars 2022 à Noyant d'Allier :**

Nous avons pris contact avec Monsieur Béryl sur les recommandations de Monsieur Cao Van Tuat. En effet, Monsieur Béryl a une histoire différente car il a été rapatrié enfant par la F.O.E.F.I. (Fédération des Œuvres de l'Enfance Française d'Indochine). Finalement, il n'est arrivé que tard à Noyant d'Allier. Nous avons tout de même décidé de l'interroger en lien avec l'histoire « différente » qu'il a vécu et afin d'aborder un autre aspect des rapatriements indochinois. Nous avons rencontré Monsieur Béryl pour la première fois le jour de l'entretien. Nous avons convenu d'un rendez-vous au restaurant *Le Petit d'Asie*, tenu par Caroline Guyenne. Nous étions seul avec le témoin durant l'entretien. À l'instar du précédent, cet interview a pris l'allure d'un récit de vie puis avec des interventions de la part de l'enquêteur à la fin de l'entrevue afin d'avoir des précisions.

Durée de l'enregistrement : 58 minutes

- **Tadeous Szymonik (né à Noyant d'Allier, fils de mineurs polonais, marié à une Vietnamiennne), le 6 mars 2022 à Noyant d'Allier) :**

Nous n'avons pas pris directement contact avec Monsieur S. Madame Jany Philippe a été intermédiaire entre Monsieur S. et nous, afin de convenir d'une entrevue. Monsieur S. souhaite que Madame Philippe soit également présente lors de notre rencontre. Nous avons donc rencontré Monsieur Szymonik à son domicile pour la première fois le jour de l'entretien. Entretien qui s'est déroulé à trois voix, avec des questions et des interventions de la part de Madame Philippe. Dans le cadre de notre recherche Monsieur Szymonik était une personne intéressante à interroger, en effet Monsieur Szymonik est fils de mineurs polonais venus travailler à la mine de Noyant d'Allier et il s'est marié à une Vietnamiennne rapatriée.

Durée de l'enregistrement : 1 heures 16 minutes

- **Hélène Van Aenrode (née Schmocker) (rapatriée cambodgienne), le 14 mars 2022 à Gannat :**

Nous avons pris contact avec Madame Hélène Van Aenrode car cette dernière est très active sur l'histoire de Noyant d'Allier. Dès notre prise de contact par téléphone, nous avons pris rendez-vous pour nous rencontrer et échanger sur notre sujet de mémoire. Nous avons donc rencontré Madame Van Aenrode à son domicile pour la première fois le jour de l'entretien. Nous étions seul avec le témoin durant l'entretien, l'échange s'est donc déroulé dans un cadre privilégié. Madame Van Aenrode est la fille d'un père français et une mère cambodgienne. Une seconde rencontre a eu lieu le 24 mars avec Madame Van Aenrode. En effet, à la suite de notre première rencontre, cette dernière a discuté avec ses sœurs et son frère (qui ne souhaitent pas témoigner). Elle nous a alors recontactés pour convenir d'un nouveau rendez-vous afin de nous communiquer des informations complémentaires.

Durée de l'enregistrement numéro 1 : 2 heures 6 minutes

Durée de l'enregistrement numéro 2 : 18 minutes

- Régis Giganon (né à Noyant), le 25 mars 2022 à Noyant d'Allier :

Nous avons rencontré Monsieur Giganon par hasard dans le cadre du salon du patrimoine auquel nous avons participé dans le cadre de notre stage, nous lui avons donc laissé nos coordonnées afin qu'il nous recontacte pour convenir d'un rendez-vous pour que nous l'interrogeons. Quelques temps après nous avons donc convenu d'un rendez-vous. Celui-ci n'habitant pas la commune mais faisant partie de l'Association du musée de la Mine, nous avons convenu un rendez-vous au musée. L'entretien a été rapide car celui-ci était attendu après. Il a donc répondu aux questions que nous lui avons posées, toutefois il n'a pas énormément développé ces réponses malgré nos tentatives de relance.

Durée enregistrement : 12 minutes

Les sources écrites

Deuxièmement, dans le même temps que la constitution des sources orales, il est important de se pencher sur la question des sources écrites en lien avec notre sujet de travail. Effectivement, il est primordial de confronter les sources entre elles. Les sources écrites permettent à la fois d'apporter des éléments nouveaux à notre étude, mais celles-ci servent également pour faire une critique et une analyse des sources orales.

Dans le cadre de nos recherches, les sources écrites consultées proviennent des Archives départementales de l'Allier. Au cours de nos recherches et durant nos visites aux archives départementales, nous nous sommes majoritairement penchés sur la série W des Archives départementales de l'Allier qui regroupe l'ensemble des archives publiques postérieures à l'année 1940, et plus particulièrement la série W cote 988W et 99W. Cette dernière regroupe la majeure partie des documents en ce qui concerne les Centres d'accueil des communes de Noyant d'Allier (Allier), Saint-Hilaire (Allier), Châtillon (Allier) et Le Vigean (Vienne) nous informant notamment sur le recensement des personnes, l'organisation de l'administration des centres, ainsi que sur les infrastructures de ces derniers. Cette série regroupe essentiellement des documents qui concernent la période 1943-1968.

Afin de poursuivre nos recherches, nous avons également consulté les archives de la presse locale regroupées sous la série J qui rassemble l'ensemble des documents divers, sans limitation de date. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à la série JAL 227 qui regroupe l'ensemble des archives du Journal *La Montagne* pour les années 1954, 1955, 1956 et 1984. L'étude de la presse a pour objectif de recenser l'ensemble des articles parlant de l'Indochine en 1954 afin de faire une analyse statistique. Cette dernière nous permet alors de connaître à quelle fréquence l'ex-Indochine est évoquée dans les journaux locaux et de percevoir quelles images et connaissances les habitants de Noyant d'Allier pouvaient avoir sur les rapatriés d'Asie du Sud-Est lors de leur arrivée. L'étude de la presse pour les années 1955 et 1956, quant à elle, avait pour but de relever l'ensemble des articles relatant l'arrivée des populations Indochine dans l'Allier, à Moulins, puis à Noyant d'Allier.

Dans le cadre de nos recherches, nous pouvons conclure que les sources écrites viennent en complément des sources orales. Celles-ci apportant à la fois des précisions, des confirmations ou encore des réfutations d'éléments apportés par les témoins lors des entretiens réalisés. De plus, durant les entretiens réalisés, nous avons demandé s'ils n'avaient pas conservé des « documents/papiers », or, pour l'instant, les premières demandes n'ont pas abouti.

Notons également que nous n'avons pas encore consulté l'ensemble des archives citées et existantes en lien avec notre sujet de recherche et qu'il est donc nécessaire de continuer à les parcourir pour continuer les démarches entreprises.

ANNEXES

Sources orales

Annexe I : Tableau récapitulatif de l'échantillon interrogé.

Annexe II : Transcription de l'entretien de Madame Hom Chhe.

Annexe III : Transcription de l'entretien de Madame Caroline Guyenne.

Annexe IV : Transcription de l'entretien de Madame Henriette Neef.

Annexe V : Transcription de l'entretien de Monsieur Michel Lafay.

Annexe VI : Transcription de l'entretien de Monsieur A. V.

Annexe VII : Transcription de l'entretien de Monsieur H. E.

Annexe VIII : Transcription de l'entretien de Monsieur Julien Cao Van Tuat.

Annexe IX : Transcription de l'entretien de Madame Aline Binon.

Annexe X : Transcription de l'entretien de Monsieur Bernard Delille.

Annexe XI : Transcription de l'entretien de Madame Jany Philippe.

Annexe XII : Transcription de l'entretien Monsieur Jean-Marie Béryl.

Annexe XIII : Transcription de l'entretien de Monsieur Tadeous Szymonik.

Annexe XIV : Transcription de l'entretien de Madame Van Aenrode.

Annexe XV : Transcription de l'entretien de Monsieur Régis Giganon.

Sources écrites et iconographiques

Annexe XVI : État faisant ressort du nombre total des logements aménagés ou à aménager et les prévisions en appareils de chauffage, du 31 août 1956.

Annexe XVII : Arrêté Morlot - réglementation des Centres d'Accueil des Français d'Indochine - du 20 mai 1959.

Annexe XVIII : Inventaire du matériel remis à chaque famille lors de leur arrivée dans leur logement à Noyant d'Allier.

Annexe XIX : Article de *La Montagne*, du 30 octobre 1955, sur l'accueil des rapatriés d'Indochine à Moulins (Allier).

Annexe XX : Plan des corons - citée de la Brosse - Noyant d'Allier.

Annexe XXI : Plan des maisons des corons.

Annexe XXII : Plan de l'emplacement des écoles de Noyant d'Allier.

Annexe XXIII : Données statistiques concernant le traitement accordé au sujet de l'Indochine dans le journal *La Montagne* au cours de l'année 1954.

Annexe XXIV : Extrait de l'article de *La Montagne*, du 4 juillet 2004, pour l'inauguration de la stèle en mémoire des anciens combattants d'Indochine.

Annexe XXV : Images extraites du reportage réalisé pour le cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant d'Allier, du 12, 13 et 14 août 2006.

Annexe XXV (bis) : Articles de *La Montagne* relatifs au cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant d'Allier.

Annexe XXVI : Documents relatifs à l'associations A.R.I.N.A. (Association des Rapatriés de Noyant d'Allier).

Annexe XXVII : Amendement proposé par Monsieur Yves Simon, député de l'Allier, en faveur d'une réparation pour les rapatriés indochinois.

Annexe XXVIII : Loi n°2005 du 23 février 2005, portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

Annexe XXVIII (bis) : note du ministère des Affaires sociales à l'attention de Madame Marie-Caroline Bonnet-Galzy.

Annexe I : Tableau récapitulatif de l'échantillon interrogé

	Nom/Prénom :	Pays d'origine :	Année de naissance :	Arrivée à Noyant :	« Statut » :	Interrogé(e) le :
1	Hom CHHE	Cambodge	X	1983	Réfugiée Cambodgienne	27/10/2020
2	Caroline GUYENNE	Vietnam	1980	1990	Réfugiée Vietnamienne	29/10/2020
3	Henriette NEEF	Vietnam	1953	1956	Rapatriée Vietnamienne	15/12/2020
4	Michel LAFAY	France	1947	X	Autochtone	15/12/2020
5	A.V.	France	1940	X	Autochtone	23/11/2021
6	H.E.	France	X	X	Autochtone	04/12/2021
7	Julien CAO VAN TUAT	Vietnam	1957	1960	Rapatrié Vietnamien	07/12/2021
8	Aline BINON	France	X	1957 ⁷³⁷	Autochtone	23/12/2021
9	Bernard DELILLE	Vietnam	1953	1955	Rapatrié Vietnamien	08/01/2022

⁷³⁷ En 1955 à Châtillon, village voisin de Noyant, ayant également accueilli quelques familles de rapatriés d'Indochine.

10	Jany PHILIPPE	Vietnam	1954	1956	Rapatriée Vietnamienne	01/03/2022
11	Pierre-Marie BERYL	Vietnam	1944	1955	Rapatrié Vietnamien	03/03/2022
12	Tadeous SZYMONIK	France	1938	X	Autochtone (d'origines polonaises)	06/03/2022
13	Hélène VAN AENRODE (née SCHMOCKER)	Cambodge	1954	1955	Rapatriée Cambodgienne	14/03/2022 24/03/2022
14	Régis GIGANON	France	1951	X	Autochtone	25/03/2022

Annexe II : Transcription de l'entretien de Madame Hom Chhe

Entretien réalisé le 27 octobre 2020 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale d'1 heure 20 minutes.

Entretien à trois voix, interview de Madame Hom Chhe et interventions régulières de sa fille, Suzanne Chhe, afin de traduire certains éléments ou afin d'apporter des éléments complémentaires et des précisions.

[...] ⁷³⁸

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Quelles sont vos origines ?

Je m'appelle Hom Chhe, je suis d'origine cambodgienne. Je suis née à Battambang, j'ai habité à la ville de Battambang⁷³⁹.

[...]

J'ai quitté le Cambodge en 1979.

S.C. : Je vais essayer de préciser... 1979 c'est son départ, il y a une transition après son départ et avant son arrivée en France, beaucoup de réfugiés cambodgiens qui vont devenir des réfugiés en France, sont passés par la Thaïlande, d'où la création de camps cambodgiens à Khao I Dang.

[...]

INT. Pouvez-vous me parler de vos parents ?

⁷³⁸ Présentation du sujet.

⁷³⁹ Battambang : capitale de la province du même nom.

On est parti du Cambodge et on est arrivé dans le camp ensemble, ensuite ils sont partis dans un autre camp.

[...]

S.C. : Il y avait deux pays qui étaient pays accueillants de ces réfugiés politiques : il y avait les États-Unis et la France. En fait, du côté de ma mère, ils sont TOUS partis aux États-Unis, et du côté de mon père ils sont tous partis en France. Mon grand-père est décédé dans l'un des camps thaïlandais, mais elle ne sait pas exactement où, les souvenirs (sont flous) car ils ont beaucoup bougé entre différents camps et c'était très difficile... les camps étaient comme des bidonvilles pour les réfugiés politiques. Les Thaïlandais toléraient leur présence mais il ne fallait surtout pas qu'ils sortent de ce camp, si on peut appeler ça comme ça, parce qu'on parle de camps mais ce sont plutôt des bidonvilles, c'est une ville dans une ville, c'était tous les réfugiés cambodgiens qui étaient à la frontière... La particularité c'est qu'ils ont été séparés sur différents continents, et du coup les retrouvailles ont été longues car il fallait rechercher la famille, et ça n'a pas été évident. C'est surtout ce qui a été difficile, je pense, pour ma mère, d'être séparée de sa famille, de ne pas savoir où ils sont et qu'elle ait perdu sa mère et qu'elle n'ait pas pu assister à l'enterrement de sa maman.

II- Les raisons du départ et l'arrivée en France

INT. Quelles ont été les raisons de votre départ du Cambodge ?

J'ai quitté le Cambodge en 1978 pour avoir une vie, pour se marier... car c'était difficile avec la guerre, avec Pol Pot (*émotion*). On n'avait pas à manger... [Inaudible] L'armée traversait dans le camp, l'armée surveillait l'eau et tout ça... Il fallait quitter pour survivre.

[...]

On a traversé la frontière pour survivre. [Inaudible] Après on est arrivé dans le camp en Thaïlande, on est resté dans le camp. [Inaudible] C'était soit partir soit rester comme ça... Après la Croix Rouge nous a amené dans le camp Khao I Dang. C'était difficile pour parler mais ils parlaient un petit peu... La vie ce n'est pas facile (*émotion*).

INT. Que pensez-vous de la politique du gouvernement de l'époque au Cambodge ?

Sous Pol Pot, en 1978-1979, tout le monde quittait pour vivre, rien à voir avec le gouvernement, c'était pour la survie, parce qu'il n'y a pas à manger pour survivre, donc rien à voir avec les politiques et tout ça.

[...]

S.C. : Lorsque maman en parle avec quelqu'un d'autre il y a beaucoup d'émotions qui ressortent mais quand elle nous en parle c'est plus un héritage qu'elle nous laisse. [...] Je me suis renseigné de manière un peu plus précise en tant qu'enfant, parce qu'au fond on n'en parle pas de cette guerre, on en parle très peu dans les livres, les livres c'est très succinct. Maman, ce qu'elle a vécu, mon ressenti, je pense qu'elle a subi cette politique depuis sa jeunesse parce que ça a commencé tôt, depuis toute petite elle était engrainée dans une sorte de camp, et déjà à l'intérieur on commençait à manipuler la jeunesse cambodgienne à détester le gouvernement en place...

[...]

S.C. : Ma mère ne le ressent pas pareil, c'est ça qui est fou en fait... C'est-à-dire que ma mère était comme une [responsable] où elle dirigeait plein de jeunes filles pour leur dire : il faut aller travailler aux champs, il faut aller cultiver le riz... parce que Pol Pot c'est quelqu'un de bien, tout le monde sera égal, tout le monde sera sur la même échelle, il n'y aura plus de riches, il n'y aura plus d'intellectuels, tout le monde sera pareil... En fait, c'est la culture de l'ignorance qu'on a élevé dans ce pays, et tellement on a élevé cette culture de l'ignorance qu'intellectuellement ce pays, on n'en a aucune histoire, aucunes traces, c'est limite comme si ça n'avait jamais existé. C'est comme s'ils avaient tourné une page, s'ils l'avaient sautée, et en fait l'histoire de ma mère, ce qu'elle a vécu, si personne ne la racontait, ne l'écrivait, cette histoire on n'en aurait aucune trace, parce que même moi je ne sais pas exactement ce qu'il s'est passé.

[...]

S.C. : Son histoire, on a l'impression que c'était une jeunesse heureuse, mais en même temps derrière tout ça il y avait de la famine, du travail forcé chez les enfants, des enfants qui maltrahaient des adultes car ils portaient des lunettes, ils étaient intellectuels... Je me rappelle d'une prof d'histoire qui avait visité le Cambodge me disait : ce n'est pas un génocide ce qui est arrivé dans votre pays mais un fratricide car vous vous entretuez entre vous, on ne peut pas qualifier ça d'un génocide, un génocide c'est un peuple contre un autre peuple, et c'est vrai que pour le coup elle avait raison. La manière dont ma mère racontait les choses, ça pouvait être votre voisin, qui devenait chef d'un groupe et comme il profite du gouvernement en place, c'était un protectorat français, étant donné que vous êtes un collabo et que vous l'avez été dans le passé, vous pouvez être tué et placé dans une fosse commune.

TOUT LE MONDE !

S.C. : Dommage que mon père ne soit plus là, car je pense qu'il pourrait vous en raconter un peu plus. Il a vraiment vécu au cœur du truc, parce que le peu qu'il me racontait, je pense qu'un jour il était dans un groupe, justement de jeunes soldats, où justement il a vu ces gens se faire fusiller, poignarder, et jeter dans une fosse commune, et c'est pour ça qu'il a quitté ce groupe... C'est un peu ça qui a précipité leur mariage, tout dans la foulée... Quand on les entend parler mes parents c'était un moment de bonheur... mais en fait quand on reprend l'époque à laquelle ils vivaient... c'était déjà sous la coupe de Pol Pot. Il a réussi à s'enfuir mon père et c'est pour ça qu'ils ont quitté le Cambodge...

INT. Vous vous êtes donc marié au Cambodge ?

Oui sous Pol Pot, car si on n'est pas marié après ils étaient amenés comme militaires.

[...]

INT. Pourquoi avez-vous choisi la France ? Et par la suite Noyant comme lieu d'accueil ?
(00.12.44)

[...]

S.C. : Mon père est multi-tâches, il a tout appris sur le tas. Il était sculpteur en Thaïlande, il sculptait des statues en pierre, entre temps il fait des camps de boxe pour vivre. En fait c'est la partie Thaïlandaise. Il y a la vie avant, la vie au milieu et la vie après. C'est vraiment deux mondes complètement différents. Disons, la Thaïlande ça a été une transition difficile parce comme au Cambodge ça a été des conditions difficiles, très précaires, pas d'eau courante, ils dormaient dans des cabanons en tôles.

[...]

INT. Combien de temps êtes-vous restée en Thaïlande ?

Pendant trois ans, jusqu'en 1983.

INT. Comment s'est fait le choix de la France ?

S.C. : Le choix pour la France est familial, c'est Marlène, la sœur de mon père qui a beaucoup travaillé pour la Croix Rouge parce qu'elle était sage-femme. Je dis elle était car elle ne l'est plus, quand elle est arrivée en France elle n'a pas exercé en tant que sage-femme. C'est elle qui a fait accoucher toutes les femmes du camp, entre autres c'est elle qui a fait accoucher ma mère de ma sœur... Comme ma tante a eu le droit de partir en France avant, avant mes parents. Donc elle est partie en France avant et c'est elle qui a fait la demande administrative en France pour faire venir mes parents en France.

INT. Où était installée votre belle-sœur/tante ? (00.15.40)

Ma belle-sœur était à Nantes. Après nous on n'a pas suivi la famille, on a été accueilli par les comités, les associations, notamment celle du papa de Michel Lafay.

S.C. : L'association des rapatriés d'Indochine qui a été dissoute a pris en charge mes parents, parce qu'ils sont arrivés à Paris, comme tout le monde, ils ont pu passer les tests... Ils ont été dans un foyer à Autun...

Oui, pendant un mois.

S.C. : Et puis, comme l'association gérait encore la suite, les conséquences de l'ex-Indochine... ils ont fait venir mes parents, pas tout de suite à Noyant.

Non, à Meillers.

S.C. : Donc ils ont d'abord atterri à Meillers, mais toujours gérés par l'association de Noyant.

Pendant six mois.

INT. Et comment avez-vous trouvé l'accueil de la part du village mais également de la part des populations ? (00.17.00)

[...]

Ils se sont occupés d'amener mon mari pour planter les pommes de terre, les salades... on habitait à Meillers, un peu loin, tout seul, il y avait la forêt et il faisait tous les travaux, il coupait le bois et tout ça. Après ils ont amené mon mari pour travailler, moi je n'y suis pas allée parce qu'il y avait encore les bébés.

S.C. : Je suis la première à être née en France, d'où mon prénom Suzanne, je n'ai pas un prénom Cambodgien parce que ma mère a dit : tous les enfants qui sont nés en France ils ont un nom français.

[...]

S.C. : Il y a des bénévoles qui se sont portés volontaires pour accueillir les réfugiés, il y a eu plusieurs familles, je crois qu'il n'y a que mes parents qui sont restés à Noyant, tous les autres sont partis dans les grandes villes. Ils ont été pris en charge par un couple, Madame H. une institutrice, elle était déjà à la retraite et elle s'est occupée de mes parents mais elle s'en est vraiment bien occupée, c'est elle qui les a guidés, qui leur a appris tout simplement à intégrer toute cette culture...

Oui !

S.C. : Parce que l'administration française quand on parle à peine, ou pas du tout le français, quand on ne sait même pas l'écrire... pour les demandes administratives c'est cette personne-là qui s'occupait de mes parents de A à Z, et justement qui les a en quelque sorte protégés d'éventuels abus qu'on pouvait faire par rapport à ces arrivés-là. Ils ne savaient pas parler, ils se disent : on a du travail, on a un toit... et donc on va travailler, et parfois certains bénévoles en ont abusé. Ma mère m'a raconté que certains bénévoles profitaient de cette aide de jardinage, de bricolage, etc... Et justement, eux ils ont vraiment eu beaucoup de chance de rencontrer la bonne personne.

Oui, oui, oui !

S.C. : Eux ils ont vraiment été protégés, ils ont vraiment été pris en charge de A à Z.

[...]

S.C. : On leur a appris à planter, parce que justement la culture est différente entre faire la culture du riz et la culture des patates, ça n'a rien à voir.

[...]

S.C. : C'est vrai que cette personne-là les a vraiment aidés, guidés en fait. Et puis, ma grande sœur a joué aussi un grand rôle quand même. Elle a été à l'école.

INT. D'ailleurs, comment s'est passé son intégration par l'école ?

S.C. : Très bien... le peu qu'elle me racontait, elle me disait : tu sais à ton âge je savais déjà remplir un papier... Ma mère s'est beaucoup reposée sur ma grande-sœur parce qu'elle a appris à lire à l'école, à écrire à l'école, et c'est vrai que l'administration française est tellement lourde, que, pour toute demande, il faut faire un papier, et c'est vrai que ma grande-sœur, à l'âge de 8-9 ans commençait déjà avec l'aide de Madame H. à remplir des papiers : le nom, le prénom, l'adresse... des choses comme ça... enfin assez précocement. Aujourd'hui, on demande à un enfant de 8 ans de remplir un papier, je pense qu'il va nous regarder avec des grands yeux. Mais c'est vrai que ma sœur a dû apprendre très tôt à prendre certaines responsabilités.

Elle savait parler français, (elle disait) : non maman ce n'est pas ça, il faut parler comme ça maman !

S.C. : C'est vrai que quand on est enfant c'est plus facile de s'intégrer que quand on est un adulte, parce qu'un adulte on a déjà tout notre esprit de fait, tandis qu'enfant on a une soif d'apprendre et on apprend beaucoup plus vite. Et c'est vrai que ma sœur a appris très vite... Je pense qu'avec l'aide de Madame H., ancienne institutrice ça l'a beaucoup aidée à vite rattraper le retard qu'elle aurait pu avoir d'avec d'autres enfants. Quand elle est arrivée en France, Pauline, elle avait trois ans.

Oui elle avait trois ans !

[...]

S.C. : Elle nous en parle souvent du coup c'est plus facile de raconter, parce que je sais qu'aujourd'hui, elle (ma fille) ne va pas me poser de question mais je sais que, dans quelques années, elle va me demander pourquoi on a une couleur différente, parce qu'elle est née d'un métissage, donc elle va avoir la culture que l'école va lui apprendre, ce que nous on va lui apporter par rapport à notre culture, mais à un moment donné elle va me dire : oui mais maman toi c'est quoi ton histoire, tu viens du Cambodge...

[...]

S.C. C'est vraiment une histoire qui est méconnue... quand je vois tout le parcours qu'a eu ma mère avec mon père, je suis fière.

Quand on est arrivé à Meillers, on est reparti de zéro !

S.C. : Ils sont partis de rien ! Elle ne savait pas faire de vélo ma mère quand elle est arrivée en France, elle a appris à faire du vélo, elle a appris à faire de la mobylette, elle a eu son permis de conduire, mon père il a appris le métier de forestier, il est devenu patron de sa boîte quand même pour quelqu'un qui sait à peine lire et écrire... ils sont devenus propriétaires... Ils ont réussi leur intégration pour moi, parce qu'ils sont arrivés là avec rien du tout, avec juste leurs enfants, 2-3 habits... je ne vais pas comparer avec les rapatriés indochinois qui sont arrivés en

tong... Mes parents sont partis de rien... ils ont vraiment tout appris de A à Z, ils ont refait leur vie de zéro... quand ils sont arrivés en France, ils se sont dit, il faut qu'on reparte de zéro pour reconstruire quelque chose ici.

[...]

S.C. : Ils ont toujours travaillé, ils n'ont jamais cherché à faire plus ou moins...

On a fait ce qu'on pouvait.

S.C. : Il n'y a pas longtemps, l'ancien Maire de Noyant m'a donné une photo de mon père avec son tout premier tracteur, quand il est arrivé, en fait il y avait un travail dans le village que personne ne voulait faire parce que c'était fastidieux, et mon père a dit oui, et le Maire de l'époque disait : tu vas y arriver avec juste ton tracteur, ta petite tronçonneuse et tout ? Et il y est arrivé, il a pris le temps de faire les choses... Il m'a dit, j'étais fier de moi, pour un travail que personne ne voulait faire et bah il y est arrivé, et ça force le respect. Ce sont ces petites choses qui font que mon père a en quelque sorte assis sa notoriété sur le travail qu'il a démontré : je suis un travailleur, donnez-moi du travail... depuis, il n'a plus arrêté et il est devenu le patron de son entreprise. Je pense que son intégration à mon père, elle s'est faite surtout par le travail. Ma mère a beaucoup suivi derrière, et puis ma mère est devenue femme de ménage dès qu'on a tous grandi.

Même quand ce n'est pas beaucoup, il faut aider votre famille un petit peu.

INT. Qu'est-ce qui a été le plus difficile dans l'adaptation ? (00.26.52)

[...]

Non, pas de difficulté, il faut faire ! ... Au Cambodge c'était plus dur, il fallait travailler et il n'y avait même pas à manger.

[...]

S'il y a du travail mais qu'il y a à manger il n'y a pas de problème.

S.C. : Quand on travaille et qu'on ne vous donne pas à manger c'est pire, pour elle, que de travailler et qu'on lui donne à manger c'est plus facile que de travailler et de ne pas être sûr d'avoir à manger derrière. En fait... comme ma mère a connu la guerre, elle a connu la privation, la famine... ça c'est dur.

[...]

S.C. : Ça c'est dur, de ne pas avoir à manger, de ne pas gagner d'argent, de n'avoir rien, de n'être rien mais de devoir travailler pour rien. Ma mère elle disait, ce qui nous fait tenir en France, du coup c'était plus facile pour eux, c'est de voir qu'en travaillant et bah ils avaient quelque chose, et c'est ça qui a poussé mes parents à continuer de travailler durement, mais qui a fait que c'était plus facile pour eux, pour eux c'était une facilité. En fin de compte, il était tellement endurci par la guerre que quand ils sont arrivés en France, pour eux c'était la facilité : on travaille, on gagne de l'argent, on ne travaille pas on n'a pas d'argent, mais il faut aller travailler pour gagner de l'argent.

Bah oui ! À l'école c'est pareil, il faut faire quelque chose ! J'ai dit à mes enfants, il faut faire, il faut apprendre, il faut écouter la maîtresse, les cours des professeurs...

[...]

INT. Est-ce que lorsque vous êtes arrivés à Noyant il y a eu une solidarité de la part des rapatriés d'Indochine qui étaient déjà ici ? (00.30.15)

[...]

S.C. : Je pense qu'ils n'ont pas vraiment eu de liens avec les rapatriés d'Indochine directement, puis les seuls noms qui ressortent le plus quand ils me parlent de Noyant c'est le père de Michel... voilà juste le père de Michel⁷⁴⁰ qui s'est occupé d'eux.

Oui c'est ça, il s'est occupé de nous.

⁷⁴⁰ Monsieur Michel Lafay, son père Monsieur Joseph Lafay qui s'est occupé de l'accueil des réfugiés.

S.C. : En fait, les rapatriés indochinois, je pense, quand ils sont arrivés dans les années 1980 n'étaient quasiment plus là... Et c'est vrai que ça a été surtout le père de Michel, parce que ça ressort beaucoup dans leur histoire, sur Noyant le père de Michel a fait beaucoup pour nous... Je pense que mes parents ont vécu les choses, je ne vais pas dire un peu dans leur coin, mais disons qu'à part le père de Michel et l'association qui les a aidés les premiers mois de leur arrivée à Noyant, ils ont vite créé leur indépendance vis-à-vis de la communauté vietnamienne.

Voilà !

S.C. : Il y a vraiment une communauté vietnamienne des rapatriés et etcetera, et il y a mes parents qui sont un peu les extraterrestres des conséquences de cette ex-Indochine. Eux, ils sont un peu la cinquième roue du carrosse mais, en fin de compte, mes parents, je pense que ça leur allait très bien parce qu'ils ne devaient rien à personne, ils pouvaient garder leur propre culture, parce que je pense que les rapatriés indochinois on a dû leur imposer des choses, tandis que mes parents on leur a juste demandé s'ils voulaient apprendre un métier, ils ont demandé à mon père s'il voulait apprendre un métier, donc il a appris le métier du bois, mais sinon en dehors de ça, on ne leur a pas imposé une culture comme on l'a fait aux rapatriés indochinois... Comme c'était les années 1980 ils ont commencé à monter la pagode, il y a vraiment toute cette histoire qui s'est créée autour, et que mes parents, en fait, ils se sont fondus un peu dans ce tableau...

[...]

S.C. : Comme cette culture existait déjà, du coup ça a été, je pense, pour eux plus facile de s'intégrer à cet ensemble. Quand j'étais à l'école, je ne me sentais pas comme un extraterrestre... il n'y avait pas que des enfants blancs. Comme il y a déjà eu toute cette culture vietnamienne d'enfants qui sont venus du Vietnam, etc... Cette multiculture qui était déjà là à Noyant, ça n'a pas paru... Nous, en tant qu'enfant, on n'a pas eu : tu viens d'où ? ... c'était normal d'être asiatique, c'était normal d'être Cambodgien, c'était normal d'être Indou, c'était normal de venir de la réunion... c'était normal d'avoir deux cultures, je suis à moitié française et je suis à moitié vietnamienne c'était normal. Il n'y avait pas ces réflexions comme j'ai pu le voir davantage au collège pour ma part, où en fait on était des Chinois...

[...]

S.C. : Dans Noyant, dans cette bulle, on nous a façonnés, on n'avait pas honte d'être ce qu'on était, on n'avait pas honte de parler de notre culture... enfin c'était vraiment très ouvert.

[...]

S.C. : Quand mes parents se sont mariés, ils se sont mariés en France légalement, enfin ils étaient déjà mariés mais comme ils ont été naturalisés français tous les deux, pour renforcer un peu la naturalisation mes parents se sont remariés [...] pour les papiers. Quand mes parents se sont mariés, tout le monde a participé en quelque sorte au mariage, toutes mes institutrices ont participé au cadeau de mes parents, le Maire, tout Noyant, des anciens rapatriés indochinois... il y avait un peu de tout le monde. Mais en fait on ne s'inquiétait pas de savoir qui est d'où.

[...]

S.C. : En fait, il y a une certaine reconnaissance qui a été faite à Noyant naturellement. On n'avait pas besoin d'imposer comme certaines cultures, quand on arrive à Noyant c'est bien : « tu es cambodgien, et bah moi je suis vietnamien » ...

[...]

S.C. : Quand on voyait une mémé vietnamienne avec son chapeau conique et sa jolie robe, ça ne nous choquait pas.

[...]

S.C. Après c'est vrai qu'il y a deux mondes à Noyant, il y a le monde du bourg et il y a le monde des corons. Nous on a fait longtemps parti du monde des corons... les anciens rapatriés d'Indochine qui descendaient pendant les vacances avec leurs enfants, leurs petits-enfants qui descendaient en vacances... du coup ça créait vraiment une ambiance qui était complètement différente, enfin on n'avait pas d'à priori de savoir d'où on venait et etcetera... On avait l'impression d'être tous pareils en fait.

INT. Madame Neef m'a parlée d'un village dans un village... (00.36.36)

S.C. : OUI C'EST ÇA !

Avant oui...

S.C. : Nous on est arrivé à la fin, je pense, de cette intégration réussie quand même, parce qu'il y a eu du métissage, il y a eu plein de choses comme ça...

[...]

S.C. : Il y a toujours eu cette histoire entre le bourg et les corons, et c'est vrai que mes parents n'ont jamais fait gaffe à ça, mais je pense qu'ils sont arrivés vers la fin, cette réussite d'intégration, on le voit par les métissages, il y a des familles qui se sont réunies, des familles d'ethnies différentes qui se sont réunies. Vous avez des enfants qui sont Polonais, Vietnamien, Français... Enfin, il y a des mélanges qui sont vraiment improbables des fois. C'est vrai que nous on est plutôt arrivé vers la fin et c'est vrai que mes parents en termes d'intégration c'est une autre histoire certes, mais je pense qu'ils sont arrivés pile au bon moment, enfin pour nous, eux ils auraient peut-être préféré rester dans leur pays, mais vu ce qu'ils ont vécu et l'expérience qu'ils ont eu, ils ont décidé justement de venir en France pour les idéaux de la France...

Pour les enfants aussi, comme ça ils peuvent aller à l'école, ils auront tout comme il faut en France, nous ne sommes pas difficiles, il n'y a pas la guerre donc ça va, s'il n'y a pas la guerre ça va.

[...]

S.C. : Si je compare l'histoire de mes parents avec celle des rapatriés indochinois, même si le fil conducteur est le même, ce sont deux histoires différentes.

[...]

S.C. : Tandis que mes parents, eux ils apprenaient cette culture, parce que comme ce n'était pas une colonie, comme le Vietnam a pu l'être avec l'héritage de la phonétique française qu'ils ont pu avoir au Vietnam, le Cambodge est un protectorat, c'est juste, on va dire, un contrat

économique sur de la matière première, comme le caoutchouc ou des choses comme ça, juste un protectorat... il y a des petites choses qui sont restées, le pain est resté au Cambodge, on peut trouver du pain au Cambodge, d'ailleurs on dit gâteau de pain au Cambodge. Il y a quand même des restes français, mais c'est vrai que l'Indochinois c'est une histoire avec plusieurs histoires. Chaque pays en fait à son histoire en rapport avec la France, chacun a son histoire avec la France. On va demander à un Vietnamien comment il a vécu tout cette histoire entre la France et le Vietnam, comme ma mère peut raconter son histoire entre la France et le Cambodge. Ce sont des histoires complètement différentes et ça on s'en rend compte en grandissant, parce que quand on est petite on ne s'y 'intéresse pas trop, mais quand on grandit on se dit : attends, mais en fait on n'a pas la même histoire, mes parents ils n'ont pas vécu la même chose... en discutant avec les copains, en discutant avec les anciens aussi, ils n'ont pas vécu la même chose que ce que mes parents ont pu connaître. Eux, ils sont partis parce que leur père était militaire... ils sont partis parce qu'ils sont français, les Vietnamiens qui sont venus ici sont français, tandis que mes parents ce sont vraiment des étrangers qui viennent en France, c'est ça la différence.

Ce n'est pas pareil.

S.C. : Au départ, je croyais que les Vietnamiens étaient des étrangers comme mes parents. Non, c'est une histoire complètement différente. Comme l'histoire de l'arrivée des Polonais à Noyant qui est complètement différente aussi, eux ils sont venus parce qu'ils voulaient travailler.

[...]

S.C. : Ce sont trois phases différentes. C'est vrai qu'en fin de compte, Noyant a vraiment vécu des phases différentes et a continué son histoire... je dirais jusqu'au bout finalement avec mes parents, avec cette fin d'Indochine, on a contribué en quelque sorte à cette guerre civile, on va payer notre part en récupérant les réfugiés politiques.

[...]

Pour comprendre l'histoire de maman, il faut déjà qu'on revienne sur l'histoire du Cambodge dans sa généralité, dès qu'on a compris ça, on comprend mieux tout ce voyage, toute cette

immigration et cet éparpillement. Il y a beaucoup de familles qui ont été séparées et qui sont encore à la recherche de leurs parents.

[...]

S.C. : C'est mon ressenti, je ne sais pas si j'en parlais avec Tatie⁷⁴¹, si elle serait d'accord avec moi ou avec d'autres. On a vraiment une histoire différente... On ne peut pas dire que mes parents ont la même histoire que les rapatriés indochinois. On ne s'assimile pas du tout à cette période-là.

Ce n'est pas pareil.

S.C. : En fait, je ne pense pas qu'ils pensent que mes parents ce sont des réfugiés politiques à la base, ils sont tellement bien intégrés qu'on a l'impression qu'ils ont toujours été là. On pense qu'ils font plus partie des rapatriés indochinois et pas de cette partie de l'histoire pas très connue qu'est la guerre de Pol Pot. Il faut savoir quand même que Pol Pot était quelqu'un de très intelligent, qu'il a fait ses études en France et on voit qu'il a retourné tout son pays, qu'il a renversé quand même tout un gouvernement en manipulant des esprits... Il a manipulé des gens qui savaient à peine lire et écrire, à aller dans son sens et à renverser tout un pays jusqu'à tuer sa propre famille, ça allait jusque-là.

Ah oui !

S.C. : Peu importe, à partir du moment où on était dans un critère : tu es intellectuel, tu portes des lunettes, tu fais partie d'une famille bourgeoise... on était sûr d'être dans une fosse.

[...] ⁷⁴²

S.C. : C'est vraiment une histoire à part. Mes parents ont vraiment une histoire à part, depuis toute petite je le sentais. Quand ils me parlaient de leur histoire et que je comparais avec ce que

⁷⁴¹ Tatie, renvoie à la dénomination Tata/Tonton, terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

⁷⁴² Inaudible

je pouvais apprendre à l'école sur ce qui se passait dans le monde, je savais que c'était une histoire à part. Je ne pouvais pas l'imbriquer, c'était une suite, une conséquence de quelque chose, mais je ne me sentais pas assez intégrée dans cette communauté de rapatriés indochinois. On ne peut pas dire que mes parents étaient intégrés à cette communauté là, pas du tout puisqu'ils étaient complètement différents. Ils avaient la même culture... les mêmes habitudes culinaires, les mêmes rites religieux... et encore c'est différent, on ne fait pas les mêmes prières bouddhistes dans un temple bouddhiste vietnamien, que dans un temple bouddhiste laotien ou cambodgien, c'est complètement différent. Je dirais plutôt que la culture du Cambodge et du Laos se rapprochent plus dans la manière de procéder que de celle du Vietnam. Le Vietnam on va dire qu'ils ont plus un lien avec la Chine, la culture découle plus de la Chine. Ce sont encore des subtilités qui font que je savais que mes parents étaient différents des rapatriés indochinois, rien qu'au fait de leurs rites, de leur culture, de leur manière de faire qui était complètement différente...

[...]

S.C. : On n'a pas les mêmes mots pour dire les fruits, les choses comme ça et ça on sentait qu'on était complètement différent de cette culture-là.

INT. Avez-vous toujours été élevé dans cette double culture ? (00.47.45)

S.C. : Oui ! il y a vraiment toujours eu la discussion par rapport à l'histoire de nos parents. Ma mère ne fête pas Noël, mais si vous voulez qu'on fête Noël on fête Noël, à l'école on fête Noël alors ma mère a dit : bah on fête Noël aussi. Enfin, il y a vraiment cette présence d'une double culture qui nous appartient sans nous appartenir...

Il faut accepter, ils sont mariés avec des Français, il faut accepter l'autre. Il fait comme il veut... pour moi c'est comme ça... il ne faut pas faire de mal, c'est tout... pour moi qu'il soit bouddhiste ou catholique c'est pareil...

S.C. : Maman nous disait d'aller au catéchisme : si vous voulez y aller, allez-y cela ne me dérange pas. Mes parents c'était : intégrez-vous comme vous pouvez, comme vous voulez mais n'oubliez pas d'où vous venez. Ils ne nous ont jamais mis de barrières, mis de limites. Vous pouvez apprendre tout ce que vous voulez, vous pouvez devenir catholique, comme vous

pouvez devenir bouddhiste... il n'y a jamais eu ce frein comme ils savaient très bien qu'on aurait cette double culture malgré que je sois quand même à 100%, de mes deux parents, Cambodgiennes... Ils auraient pu vivre dans une communauté cambodgienne car pour maintenir cette culture il faudrait vivre dans une communauté cambodgienne comme ils ont été à Limoges. Mes parents ont vécu à Limoge...

Pendant deux ans.

S.C. Il y avait vraiment une communauté cambodgienne, c'est-à-dire, qu'on se réunissait qu'avec des familles cambodgiennes, vraiment une forte communauté cambodgienne comme on peut en voir à Bourges, comme on peut en voir à Paris etc... Mais, ces communautés-là, il faut les connaître. Et soit on choisit de vivre comme aux États-Unis par exemple, ils vivent beaucoup en communauté... c'est la culture américaine. Mais je sais qu'aux États-Unis, il y a vraiment une culture du Cambodge, c'est-à-dire qu'ils ont une association, qu'ils ont un musée... ils ont une école pour apprendre le cambodgien. Mais mes parents ont fait le choix de rester à Noyant, de vivre en fait leur histoire à Noyant. Je pense que c'est plus la volonté de mon père, de se dire, on se détache de tout ça et on vit vraiment notre vie... parce que je pense que mon père a plus souffert de la guerre que ma mère, et je pense qu'il y a des choses de sa culture qu'il accepte et d'autres qu'il n'accepte pas. Il nous a toujours laissé le choix, comme ma mère, de faire nos propres choix, vous pouvez rester des Cambodgiens comme vous pouvez rester des Français, ou vous pouvez être les deux, peu importe, c'est votre vie, nous on a vécu la nôtre, elle a été difficile, laborieuse, on ne veut pas que vous connaissiez la même, donc il nous laisse vraiment le choix. Je n'ai jamais été bridé par mes parents, il faut que tu te maries avec un Cambodgien...

AH NON !

S.C. : Cette pression culturelle nos parents ils ne nous l'ont jamais mise en fait.

[...]

S.C. : Je pense que mes parents, le fait qu'ils soient venus à Noyant, qu'il y ait toute cette culture, ça nous a permis de ne jamais couper ce lien... avec toute la communauté de rapatriés indochinoise, avec la communauté polonaise... et ne pas couper le lien avec la culture française

aussi. Et c'est vrai que ça rassemble tout. Quand on vient à Noyant on peut toujours demander : qu'est-ce que Bouddha ? c'est quoi un temple ? c'est quoi une église ? c'est quoi la différence entre les deux ? pourquoi il y a cette culture ?... Donc ça nous a toujours permis de rester en quelque sorte connectés avec cette culture sans vraiment nous l'imposer, se dire qu'on peut tous vivre ensemble sans forcément imposer d'autres cultures, c'est-à-dire : tu veux venir dans mon église, comme tu peux venir dans mon temple, comme tu peux venir à nos manifestations asiatiques, même si tu sais que tu n'es pas asiatique tu peux venir au nouvel an cambodgien. Chaque année on fête trois nouveaux ans à Noyant... c'est la fête pendant je ne sais pas combien de mois... Il y a le nouvel an de l'année, il y a le nouvel an chinois qui est fêté ici plus par les Vietnamiens, et vous avez le nouvel an cambodgien/laotien qui se fête plus au mois d'avril. Donc tout le monde vient en fait... C'est une culture, c'est une tradition, c'est quelque chose qui est ancré, qui paraît presque naturel...

[...]

S.C. : C'est vrai qu'à Noyant, ils ont toujours été très ouverts là-dessus, qu'on soit Français, rapatriés Indochinois, Vietnamiens, Cambodgiens ou Laotiens...

[...]

S.C. : Ça se voit à travers nos manifestations culturelles, tout le monde participe... avant quand on allait voir un comité des fêtes il y avait la traditionnelle guinguette à la française, maintenant on fait la guinguette, on fait les manifestations asiatiques, on fait le nouvel an asiatique, enfin c'est vraiment un tout.

[...]

S.C. : Il n'y a pas de : ah non, vous êtes cambodgiennes, vous n'avez pas le même Bouddha que nous...

Oh non !

[...]

S.C. : Il y a vraiment une ouverture, tout le monde est accepté... il vient ou il ne vient pas, il vient pour les raisons pour lesquelles il a envie de venir.

C'est ouvert pour tout le monde.

S.C. : Je pense que Noyant même si tout n'est pas parfait... mais tout le monde accepte ce qu'est la personne en face sans forcément rejeter sa culture.

[...]

S.C. : Quand ma mère a fait son premier nouvel an on ne pensait vraiment pas que ça marcherait autant... en fin de compte c'est sûr des affinités, sur des longues histoires, parce que maman s'est bien intégrée à Noyant, s'est bien intégrée avec tout le monde.

[...]

S.C. : À Noyant c'est particulier, je vois quand on marche dans la rue tout le monde se connaît... même si on ne se connaît pas il y a toujours un petit bonjour... [...] et pourtant on est de cultures différentes. Aujourd'hui on ne voit plus nos petites mémés vietnamiennes mais on a ce souvenir-là. J'ai le souvenir de cette enfance où il y a vraiment une présence asiatique avec nos petites mémés vietnamiennes qui avaient leurs belles robes de couleur, leurs chapeaux coniques, qui se baladaient et nous les enfants on courrait partout... C'est vraiment une image idyllique que j'ai de mon enfance et je pense qu'elle n'est pas que dans mon imaginaire, je pense que c'est une réalité quand même. Et c'est vrai que si mes parents n'étaient pas restés à Noyant je n'aurais pas connu tout ça... peut être que j'aurais mal vécu cette double culture. C'est vrai qu'on m'a beaucoup posé la question : est-ce que ça te pose un problème cette double culture ? Je ne me suis jamais posé la question en fait. À Noyant je ne me suis jamais posé la question, mais comme j'ai traversé la frontière de Noyant, des gens m'ont posé cette question.

INT. Vous avez quitté Noyant ? (00.56.36)

S.C. : Oui je suis partie... je voyageais beaucoup. C'est vrai que dans mes voyages le fait que je sois étrangère ça ne posait pas spécialement de problème. Mais par exemple durant mes études sur Moulins ou même quand j'étais au collège à Tronget, cette question est souvent

ressortie, donc c'est à ce moment-là que je me suis posée des questions sur d'où je venais, sur qui j'étais, sur qu'elle était l'histoire de mes parents... Parce qu'en fin de compte, quand on vit à Noyant on ne se pose pas trop de questions, c'est naturel, on ne se sent pas oppressé par « tes parents ils viennent d'où ? comment ça se fait qu'ils soient Cambodgiens ? c'est où le Cambodge ? », mes amis ne m'ont jamais posé la question parce qu'ils savaient eux-mêmes l'histoire de leurs parents. On en discutait un peu en classe mais ça restait naturel. Mais en fin de compte je me suis rendue compte que ce truc naturel n'était qu'à Noyant, et sortie de Noyant quand on en parlait en histoire, en géographique, il y a plein de questions qui se posaient, même en philosophie je m'en rappelle : « cette double nationalité, ça te pose un problème ? », je suis française moi... certes ça se voit que je suis d'une couleur différente, mais à Noyant on ne se pose pas cette question, c'est peut-être ça qui fait que Noyant est particulier.

III- Conclusion

INT. Vos racines, vous diriez qu'elles sont où ? (00.58.00)

S.C. : Je dirais à Noyant pour moi.

[...]

S.C. : Je pense que son cœur à ma mère est toujours au Cambodge mais que sa vie est à Noyant. Je pense que ce sont deux choses qu'elle distingue bien. Elle a toujours ce souvenir de son pays natal parce qu'elle a quand même vécu de belles choses avec ses parents, mais elle a eu deux vies, je pense qu'elle distingue bien les deux, elle se sent bien à Noyant...

Je me sens bien à Noyant.

S.C. : Elle n'a jamais quitté Noyant, mais en même temps son cœur est au Cambodge parce que même si elle a connu beaucoup de choses, elle a encore ce souvenir poétique de son pays. Je pense que c'est les deux pour ma mère, parce qu'elle a envie d'y retourner mais elle n'y est pas retournée depuis... moi j'y suis retournée...

[...]

S.C. : À Noyant je me suis toujours sentie dans une bulle, quand je suis à Noyant je me sens comme chez moi, même si je pars pendant 10-12 ans... mon frère vous dira la même chose, il a même acheté une maison... C'est pour ça que l'été, à Noyant la population double... c'est parce qu'ici on se sent chez soi, on n'a pas besoin de se poser des questions...

[...]

S.C. : Quand on est à Noyant on ne se pose pas cette question de double culture, on fait partie de la culture de Noyant ou on ne fait pas partie de culture de Noyant, en fait on s'intègre, au fond on apporte toujours quelque chose en plus à Noyant. Je n'ai pas cette sensation de devoir me forcer à m'intégrer. En fait, quand vous arrivez à Noyant, vous êtes intégrés automatiquement parce qu'ils savent ce qu'est l'intégration, la difficulté de s'intégrer, donc ils ne l'imposent pas à ceux qui arrivent à Noyant. Enfin pour moi c'est ça, je n'ai jamais eu de problématique à Noyant.

[...]

S.C. : Je suis toujours contente de venir à Noyant, d'avoir un pied à terre à Noyant, j'ai ma mère... c'est vrai que si je n'avais plus rien à Noyant, j'aurais envie de revenir à Noyant, comme la plupart des enfants de rapatriés a fait, ils ont racheté des maisons, parce qu'ils ont ce souvenir, je pense, idyllique de Noyant, de cette intégration, d'en avoir marre de la ville, de retrouver leurs racines, de savoir pourquoi ils sont là et de participer vraiment à cette culture qui est là depuis si longtemps et qui n'a pas disparu, il y a toujours des gens qui sont là pour l'entretenir, pour en parler. C'est ce qui fait la particularité de Noyant aujourd'hui.

[...]

S.C. : Je pense que c'est l'une des intégrations, ou peut-être la seule parce que je sais que certaines intégrations ont été très mal vécues, du côté de Bordeaux je crois et aussi dans le Sud de la France, il y a eu un dispatchment et ça a été une moins grande réussite d'intégration.

[...]

S.C. : Noyant a vraiment gardé cette culture multiculturelle, je ne dirais même pas juste des rapatriés indochinois, mais multiculturelle, même les Polonais avec la mine, ils ne seraient pas partis il n'y aurait pas eu de rapatriés, il n'y aurait pas eu de mine il n'y aurait pas eu de Polonais, il n'y aurait pas eu de mine il n'y aurait pas eu de rapatriés, et mes parents ne seraient sûrement pas venus à Noyant... Il n'y aurait pas eu de mine à Noyant, il n'y aura pas l'histoire qu'il y a aujourd'hui, en fin de compte tout découle de ce grand chevalement en plein milieu... et, sans lui, certaines histoires n'auraient pas été vécues à Noyant. [...] En fin de compte, il n'y aurait pas eu de chevalement il n'y aurait pas eu de Polonais, il n'y aurait pas eu de Polonais il n'y aurait pas eu de corons, il n'y aurait pas eu de corons il n'y aurait pas eu de rapatriés indochinois.

[...]

INT. Est-ce que vous êtes retournée dans votre pays d'origine ? Est-ce que vous aimeriez y retourner ? (01.04.00)

S.C. : Non, ça fait partie de ses derniers voyages [...] Elle a fait beaucoup de voyages aux États-Unis, en fait elle a privilégié ses relations familiales après avoir été séparée plus de 15 ans de sa famille, parce que mes parents quand ils sont arrivés, ils étaient réfugiés politiques donc ils n'avaient pas le droit de quitter le pays...

[...]

S.C. : Elle me disait qu'elle aimerait moins aller aux États-Unis mais par contre faire un grand voyage au Cambodge... Ce n'est plus pareil, c'est différent le Cambodge que tu as connu avant et le Cambodge de maintenant, je préfère te prévenir.

Ça ne fait rien, ce n'est pas un problème, il faut voir, c'est mon pays quand même.

[...]

S.C. : C'est sûr qu'elle ira, je pense qu'il faut y retourner, il y a un besoin.

De toute façon maintenant ça va au Cambodge, ce n'est pas comme avant.

[...]

S.C. : Dans le Sud, du côté de Marseille il y a une très grosse communauté... En fait, ils se réunissent toujours autour d'un temple ou d'une association. Vous trouvez une association bouddhiste, vous trouvez une communauté.

[...]

INT. Quand est-ce que vous avez eu la nationalité française ? (01.10.30)

Dans les années 1990, vers 1993-1994.

[...]

INT. C'est une démarche que vous avez souhaité faire ?

Oui, on a emmené le dossier à la mairie à Noyant, après on attend 5-6 mois, ensuite on nous a appelés pour répondre à des questions à Souvigny, après on a payé 600 francs chacun.

[...]

INT. Est-ce que ça a été une démarche difficile ?

Non !

C'est vrai que ça a été rapide, par courrier ils ont reçu une jolie pochette bleue, blanche, rouge, avec « vous êtes naturalisé », avec le décret et tout.

INT. Finalement, comment vous pourriez conclure sur votre histoire et sur votre arrivée à Noyant ? (01.12.10)

[...]

Merci à la France, au président Mitterrand, de nous avoir amenés ici, merci à Monsieur Lafay et à son association, merci au village de Noyant, merci à tout le monde pour leur gentillesse.

S.C. : Maman elle dit merci à tout le monde parce que dans les moments les plus durs ils étaient là. On n'a pas été abandonné quand mon père est décédé, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de personnes qui tiennent à mon père.

[...]

Même la municipalité de Noyant a vraiment été d'un grand soutien à ce niveau-là. À chaque fois qu'on fait quelque chose à Noyant on est soutenu, on n'est pas abandonné.

[...]

S.C. : C'est pour ça qu'elle dit merci, parce qu'elle a toujours été soutenue dans tout même dans les moments les plus difficiles.

[...]

Noyant c'est l'un des rares villages, où, quand il y a une inondation, un incendie dans une maison tout le monde se mobilise, tous les villages ne le font pas, sauf si on connaît bien la personne... même si ce n'est pas la municipalité, c'est chaque personne dans Noyant qui va se mobiliser.

Les assistantes sociales se sont bien occupées de nous, le secours catholique aussi...

S.C. : Je pense que si mes parents n'étaient pas bien à Noyant, ils ne seraient pas restés à Noyant, je pense que si on n'est pas bien quelque part, on n'y reste pas. Si on ne se sent pas intégré, si on ne s'y sent pas bien, on n'y reste pas.

La maitresse à l'école...

S.C. : Ça fait trente ans qu'ils sont à Noyant mes parents, ça veut bien dire quelque chose.

[...]

S.C. : Il y a une entraide, chacun peut compter sur les uns et les autres.

[...]

S.C. : Les voisins ils sont d'origine polonaises, espagnoles, à côté et ça n'a jamais posé de problèmes... Comme disait ma mère, au début notre voisine [...] elle était très sceptique de nous voir arriver. Elle a déjà eu des Roumains parce qu'à la base il y avait des Roumains qui habitaient ici, puis elle voit démarquer des Cambodgiens, en plus ils ne sont pas que deux, on est 5-6, on est une famille nombreuse. Elle se disait, on va être envahi, elle avait une vie tranquille et puis d'un coup on débarque comme voisin... en fin de compte elle s'y est faite et mon père lui disait : si vous voulez je peux vous aider à faire ça et etcetera.

[...]

S.C. : Comme quoi, en fin de compte, la culture ce n'est pas vraiment un frein, ce sont les gens.

Annexe III : Transcription de l'entretien de Madame Caroline Guyenne

Entretien réalisé le 29 octobre 2020 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 46 minutes.

[...] ⁷⁴³

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ?

Caroline Guyenne, c'est mon nom francisé, j'ai changé quand j'ai pris la nationalité française, parce qu'avant c'était Nguyen Thi Phuoc Truong, c'est un nom typiquement vietnamien. Je suis vietnamienne d'origine, maintenant devenue française par naturalisation.

INT. Quand et où êtes-vous née ?

Je suis née au Viet Nam, le 19 mars 1980. Je suis arrivée en France par regroupement familial en suivant ma mère pour venir avec mes deux frères et ma sœur rejoindre mon père qui était déjà réfugié en France. On est arrivé en France en 1991.

INT. Pouvez-vous me parler de votre famille (parents & frères/sœurs) ?

Mes parents, mon père c'est N.G.N. [...] et ma mère c'est N.T.T. [...] ⁷⁴⁴, mais c'est plus délicat.

[...]

⁷⁴³ Présentation du sujet.

⁷⁴⁴ Demande d'anonymat.

Quand c'est le sujet de mes parents, réfugiés politiques, je ne développe pas parce que c'est délicat, en fait si l'administration là-bas⁷⁴⁵ (nous) retrouve, la famille là-bas peut avoir des problèmes malheureusement.

[...]

En tout cas on préfère prendre des précautions pour la famille qui est encore là-bas.

INT. Avez-vous encore de la famille au Vietnam ?

J'ai ma demi-sœur qui est là-bas. Parce qu'en fait... maman s'est mariée une première fois et son mari est décédé durant la guerre, et elle a eu ma sœur. C'est après qu'elle a rencontré papa. Donc ma sœur est là-bas, et toute ma famille, mes cousins et mes cousines sont là-bas. Nous en France on est notre famille à nous, c'est-à-dire frères et sœurs, mais pas de cousins. Mes cousins-cousines du côté paternel et maternel sont restés au Viet Nam.

INT. Combien avez-vous de frères et sœurs ?

En France, j'ai deux frères et deux sœurs, et ma demi-sœur au Viet Nam. J'en ai une, la dernière, qui est née ici : Catherine.

INT. Vivent-ils eux aussi à Noyant ?

On a la chance de vivre à 300 mètres les uns des autres, sauf la dernière, Catherine qui est vers Lapalisse, qui est allée un peu plus loin, mais elle est toujours dans l'Allier. On aime bien l'Allier (*rire*).

II- Les raisons de la migration et arrivée en France puis à Noyant

INT. Quelles ont été les raisons de votre départ du Vietnam vers la France ? (00.02.45)

⁷⁴⁵ Là-bas : Vietnam

Pour mes parents en fait... (*hésitation, nervosité, émotion*) le Vietnam à l'époque, même si c'est stabilisé ça reste un pays plutôt fragile. Donc, dès qu'il y a des tensions dans les frontières, ils désignent des personnes dans les villages pour être volontaires pour aller à la guerre au premier front. Et mon père est souvent cité comme nom, et à chaque fois ... les tensions se sont apaisées et donc il a échappé plusieurs fois comme ça à des tensions... Chaque fois son nom est cité pour partir à la guerre [inaudible] pour défendre les frontières du Vietnam par rapport aux pays limitrophes. Au bout d'un moment, il en a eu marre et il est parti en cachette en tant que réfugié, c'est ce qu'on appelle souvent les « boat people », ceux qui quittent en cachette au péril de leur vie. C'est comme ça qu'il nous a laissé à contre cœur, mais il nous a laissé, et maman n'était pas du tout au courant. Il est parti en cachette, il a été recueilli par un bateau américain... Dans un premier temps il a atterri à Hong-Kong, en tant que réfugié... Il a été accueilli là-bas et après il a demandé l'asile en France.

INT. Pourquoi est-ce que vous êtes venus en France ? (00.04.20)

Pour les autres (réfugiés) je ne sais, parce que les raisons bien sûr c'est personnel, mais pour papa, il avait plusieurs pays en vue : le Canada, l'Amérique et la France ... Apparemment, dans les camps de réfugiés, les différents pays qui pouvaient accueillir viennent en permanence et les gens peuvent aller se renseigner, et ensuite aller choisir entre guillemets de postuler pour le pays qu'ils veulent.

[...]

Dans les trois pays où il a postulé, la France a répondu en premier (*rire*). Et puis, dans ces camps de réfugiés, ce ne sont pas des conditions faciles et il a besoin de sortir de là en fait. C'est comme ça qu'il a demandé l'asile en France et qu'il est venu ici.

INT. Lorsqu'il est arrivé en France, où est-il arrivé ?

Souvent quand les réfugiés arrivent en France, ils arrivent à Paris par avion, ils sont accueillis dans les foyers d'accueil des réfugiés. En général, ils restent quelques semaines et après à chacun de trouver une maison et du travail. Comme il ne parlait pas bien le français, c'était assez précaire, il faisait surtout des petits boulots sur Paris.

INT. Comment s'est prise la décision de venir sur Noyant⁷⁴⁶ ? (00.05.50)

[...]

Papa est resté à Paris avec des petits boulots de gauche à droite. ... Il a quitté le Vietnam en 1984, et il a fait des papiers pour ce qu'on appelle le regroupement familial en 1989-1990. En 1990, c'était concluant, donc il nous a fait venir par regroupement familial. Au départ, il voulait qu'on reste à Paris, parce que là-bas c'est plus facile de trouver du travail et tout. Mais sa maison étant petite, et à Paris pour trouver un logement c'était très compliqué. Du coup, toute ma famille, à l'époque mes deux frères et ma sœur, on a atterri au foyer d'accueil des réfugiés dans la Nièvre. On a été là-bas pendant six mois, et pendant ce temps, papa attendait toujours le logement à Paris pour pouvoir accueillir toute la famille, mais c'était très compliqué, il voulait quand même qu'on y aille, entre guillemets pour forcer l'assistance sociale, quand ils verront qu'on est quatre enfants avec un couple dans un truc d'à peine 20m², il disait que ça pouvait forcer la main de l'assistance sociale. Mais, à Chantenay, au foyer d'accueil, ils n'étaient pas d'accord, c'était trop petit et comme nous on était des enfants, ils n'ont pas accepté. C'est là qu'on a connu Noyant, parce que Tata⁷⁴⁷ Szymonik⁷⁴⁸ [...] est venue faire l'interprète au foyer d'accueil des réfugiés et elle nous a fait visiter Noyant. Maman a eu un coup de cœur tout de suite pour Noyant, pour son histoire, pour l'accueil, et les mamies étaient hyper chaleureuses, et puis nous on sortait d'un petit village au fin fond du Vietnam, l'électricité arrivait à peine en 1991.

[...].

En 1991, il n'y avait pas encore l'électricité, c'était un tout petit village, la télé c'est une télé pour vingt familles, c'était en noir et blanc [inaudible], des films assez caricaturant, et en plus c'était une voix off qui traduisait pour tout le film... C'est pour décrire le décalage.

[...]

⁷⁴⁶ Noyant : abrégé utilisé tout le long de l'interview pour désigner Noyant d'Allier.

⁷⁴⁷ Tata/Tonton : terme affectif et respectueux employé pour désigner les anciens.

⁷⁴⁸ Jacqueline Szymonik : rapatriée d'Indochine, pilier de Noyant et de la pagode, décédée en novembre 2020.

Elle a eu un coup de cœur pour Noyant parce que ça lui a fait penser à notre village, avec les petites mamies, à l'époque, en 1991 il y en a encore beaucoup en fait. Elle venait les voir avec des ao dai, tuniques sans col typiquement vietnamiennes, [inaudible], il y avait les chapeaux coniques... Il y avait un semblant de petit Vietnam en fait. Et maman a eu un coup de cœur, et du coup après six mois d'intégration au foyer d'accueil des réfugiés, il fallait partir et comme papa n'avait toujours pas trouvé de logement, maman a pris la décision, à contrecœur car mon père n'était pas d'accord au départ, de venir à Noyant et de louer une maison à Noyant. En fait, elle a bien fait, parce que j'adore Noyant, l'histoire, les gens, et moi la ville ne m'intéresse pas [...]. J'aime la campagne, j'aime ce côté terroir profond. Du coup, Noyant c'est vrai ... que c'est mon village (*rire*).

INT. Comment, vos parents comme vous, avez-vous trouvé l'accueil du village lorsque vous êtes arrivés ? Est-ce qu'il y a eu quelque chose de mis en place lorsque vous êtes arrivés ? (00.10.08)

[...]

Pour notre famille l'accueil a été vraiment formidable. On a été très soutenu par l'administration, l'assistante sociale nous a aidés à faire les papiers et tout ça. Les mamies vietnamiennes ont beaucoup aidé maman, parce qu'à l'époque on ne parlait pas du tout le français, on ne connaissait rien des produits, parce qu'on sortait de la campagne où on cuisinait encore au feu de bois, on est arrivé à des fours à gaz. Même si c'étaient des conditions plutôt modestes pour nous c'était un décalage important au niveau des conditions de vie. Durant les six mois au foyer d'accueil des réfugiés les repas étaient préparés, c'était une sorte de cantine, on n'y touchait pas. Quand on est arrivé à Noyant c'était une autre coupure en fait, on devait se débrouiller seul, sachant que maman ne parlait pas du tout français, on n'avait pas de véhicule, et donc heureusement l'entraide était là. Les mamies nous ont aidés, elles ont expliqué à maman comment trouver des produits vietnamiens ou même les produits français, pour pouvoir acheter. Je me souviens des courses au Casino j'en ai fait (*rire*) en vélo (*rire*). On avait un tout petit frigo pour une famille de quatre enfants avec maman, et papa venait nous voir de temps en temps de Paris. Il est resté encore deux ans avec son travail, et après il est venu nous rejoindre.

INT. En quelle année êtes-vous arrivés sur Noyant ?

... En janvier 1992, parce qu'on est arrivé (en France) en mai 1991.

INT : Est-ce qu'il y avait une ou des associations qui ont été mises en place lors de votre arrivée ?

Non... il n'y a pas forcément d'associations... c'étaient surtout les mamies, il y en a qui étaient catholiques et d'autres bouddhistes. Ce sont plutôt des personnes qui nous ont accueillis plutôt que des associations.

[...]

La communauté catholique, à l'époque, nous a aussi aidé avec un peu de matériel, sachant qu'on était bouddhiste. Même si j'avais que 11 ans, ça marque, de se dire que les religions sont toutes ouvertes, et que c'est l'entraide qui compte.

[...]

Je trouve ça formidable car ils aident vraiment, je sais, qu'à l'époque, les trois premiers mois ils étaient très présents, après on s'est débrouillé mais les trois premiers mois ils étaient présents, [inaudible] dire merci, je sais qu'ils nous ont aidés.

INT. Comment s'est passée votre adaptation ? Qu'est ce qui a été le plus dur ? (00.13.42)

Nous on a été super bien accueillis. ... Ce qui était dur, forcément c'était la langue... [...] pour mes frères et sœurs je ne saurais pas forcément, et maman comme toutes les mamans vietnamiennes elle est très discrète donc elle n'en parle pas trop. Pour ma part à 11 ans, le plus difficile c'était la langue parce qu'on ne parlait pas du tout le français.

[...]

À l'époque j'avais plusieurs copines, ... il y a mes copines blondes et mes copines brunes [...]. En fait il y avait deux camps, on est ado c'est comme ça, et je n'étais ni avec les blondes, ni avec les brunes, parce que je ne parle ni le laotien, ni le cambodgien, ni le français (*rire*). Du

coup, je ne savais pas où me situer. En termes d'adaptation c'était compliqué, parce que même mes copines laotiennes et cambodgiennes se demandaient si j'allais aller plutôt vers mes copines bourbonnaises ... Et mes copines bourbonnaises se demandaient, comme je suis arrivée en cours d'année, si j'allais aller vers les asiatiques ou pas. Moi, de toute façon je n'avais pas le choix, c'étaient les premiers ouverts. Mais c'est vrai que le plus dur c'était ça, la barrière de la langue, parce que je ne parlais aucun mot français à l'époque, donc on faisait ce qu'on pouvait. Je me souviens de ma première dictée, la maitresse me donnait la dictée à recopier, même comme ça j'arrivais à faire des fautes, en maths j'étais bien parce que j'avais trois ans de plus que mes camarades, ils m'ont reculé de trois classes pour pouvoir rattraper le niveau scolaire de mes camarades. Mais le français je ne comprenais rien.

INT. Quel a été votre parcours scolaire ? Vous souvenez-vous de l'encadrement que vous avez eu ?

L'accueil a été formidable, parce que, du coup, ils m'ont reculé de trois classes, mais, en plus, j'avais une professeure, une maitresse qui venait deux fois par semaine pendant une heure pour me donner des cours de français supplémentaires, elle s'appelle Joelle Poitier, je m'en souviendrai toujours parce qu'au début c'était ma maitresse, j'ai pleuré avec elle (*rire*), pas parce qu'elle me tapait, mais parce que c'était dur l'apprentissage de la langue française, parce qu'il faut ARTICULER et nous en fait le vietnamien c'est doux, c'est chantant..., puis les verbes, la grammaire, nous on a pas tout ça. Nous le mot manger il est toujours écrit de la même façon, ce sont juste les adverbes et le sujet qui changent.

[...]

C'était une torture d'esprit. Mais je voulais vraiment m'en sortir parce qu'à l'âge de 11 ans (je me suis) rendue compte de la chance qu'on avait d'être ici, [...] les enfants ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont. Là-bas, l'école c'est un privilège, il y a les parents qui travaillent très dur pour que leurs enfants puissent faire des études parce qu'ils estiment que si leurs enfants font des études ils s'en sortiront mieux dans leur vie. À 11 ans, je me rendais compte de ça, donc je faisais tout pour pouvoir m'en sortir à l'école et, du coup, quand je n'y arrivais pas je pleurais.

[...]

À la fin, au-delà d'une maitresse, c'est devenu une confidente, une copine..., elle m'amenait des petits trucs pour me faire découvrir, je me souviens les premières biscottes c'est elle qui les a amenées, parce lorsqu'on va au casino on achète que ce qu'on connaît, par exemple le matin c'était que du pain, ce sont des choses que l'on connaît, qu'on a mangé au foyer. [...] Ça ce n'est pas l'éducation nationale, c'était avec son argent de poche, c'est elle qui l'a fait, pour nous faire découvrir.

[...]

Du coup c'était dur la langue, mais en même temps, j'ai eu la chance d'avoir cette maitresse jusqu'au CM2 ... CE1-CE2 c'était très compliqué.

[...]

Au collège, c'était fini l'encadrement, je n'avais plus le droit au soutien, j'ai eu très peur du passage au collège parce que je n'avais plus entre guillemets ma maitresse, je me sentais complètement perdue, mais ça s'est plutôt bien passé au collège de Tronget, ça s'est vraiment bien passé, tous les professeurs étaient formidables. Même si j'avais trois ans de plus que mes camarades, en termes d'adaptation ça ne se voit plus, parce qu'eux ils sont grands et moi je suis petite. Et au niveau du travail j'étais plutôt dans les cinq premières. L'adaptation s'est bien passée après. Après ce qui a été difficile c'est au lycée. Parce qu'au lycée on ne demande plus d'apprendre et de recracher sa leçon mais de l'analyser. Au collège j'étais dans les cinq premières, au lycée Banville j'étais dans les dix derniers (*rire*). À l'époque il y avait encore des préjugés, parce qu'il y a des gens, même si ce sont des gens qui me soutiennent maintenant, à l'époque ils me disaient qu'est-ce que tu vas faire là-bas, tu n'as pas le profil pour rentrer au lycée Banville, tu es enfant réfugié, tu as trois ans de plus, tu ne t'en sortiras jamais, tu n'auras jamais ton bac au lycée Banville.

[...]

Les autres à 18 ans c'est le bac, moi c'était 18 ans au brevet., mais bon c'est comme ça. Mon père rêvait de tellement de choses pour nous, il rêvait de grandes études, ma mère nous disait juste de faire de notre mieux. ... Mon grand frère c'est très compliqué pour lui, le scolaire, le

parcours scolaire c'est l'échec complet, donc je me sentais le devoir de montrer l'exemple à mes frères et sœurs, et comme je ne savais pas quoi faire je me suis dit que les études serviraient toujours. [...] Je voulais absolument avoir mon bac au lycée Banville. La première année c'était très dur, tous les profs me soutenaient à part un, mon professeur principal, il m'a dit, de toute façon tu n'as pas le niveau il faudra penser l'année prochaine, en première de s'orienter vers des études techniques ou changer d'école, parce que je n'aurai jamais mon bac au lycée Banville. Je suis sortie de la réunion, de la rencontre presque en pleurs. Ce que j'ai fait, je suis allée voir tous les professeurs où j'avais des difficultés pour demander des cours supplémentaires, comment ils pourraient m'aider à avoir mon bac au lycée Banville. Je suis tombée sur des professeurs qui m'ont donné des cours particuliers, gratuits, c'est pour cela que j'ai une reconnaissance envers les profs. J'ai réussi à avoir mon bac de justesse mais je l'ai eu au lycée Banville. Et, ce qui est marrant, c'est qu'ensuite tous mes frères et sœurs ont eu leur bac au lycée Banville et avec mention. Pour moi c'est une fierté !

[...]

Je ne suis pas leurs parents, mais en tant que grande sœur j'étais très fière. Je me dis que j'ai bien fait de continuer, même si après j'ai fait des études courtes, c'est une question entre guillemets d'honneur... Je crois vraiment au fait de tenir, de croire et d'espérer, et de faire de son mieux, quand on fait ça je pense qu'on aura des gens qui vont nous aider et c'est aussi pour cela que j'aime Noyant, parce qu'il y a toujours des gens qui aident, (même si) il y a toujours des personnes qui te découragent, ils font un constat.

[...]

J'aurais pu être réfugiée et avoir des parents avec plus de moyens, mais ce n'est pas le cas, papa ne parlait pas le français, maman non plus, à Noyant on fait partie des gens modestes.

[...]

INT. Pouvez-vous me parler du quartier dans lequel vous habitez ? Avez-vous toujours vécu au même endroit ? (00.23.40)

En famille, on est à 300 mètres les uns des autres. Noyant pour les personnes qui adorent la

culture asiatique, qui ont une double culture comme moi, c'est un lieu idéal.

[...]

Je trouve que c'est vraiment le village idéal pour ceux qui ont une double culture comme moi... Ado, je me souviens, avec le peu d'amis vietnamiens qui venaient voir maman, les enfants, quand ils parlaient vietnamiens, ils plaisaient en vietnamien, eh bien je ne comprenais pas tout. Et le comportement typiquement vietnamien je comprends mais je ne suis pas 100%, enfin je suis 100% Viet, mais je suis aussi bourbonnaise en fait. [...] Je suis les deux.

[...]

Je n'ai pas le problème d'identité des eurasiens, eux c'est du sang, mais moi c'est culturellement. Je me dis... physiquement je suis Viet, mais mentalement je résonne bien les deux, j'ai bien le côté vietnamien et bourbonnais. Du coup, l'avantage de Noyant c'est qu'on peut mixer les deux, par exemple, on peut plaisanter en mettant deux-trois mots Viet ou l'inverse, et les gens comprennent, et donc ça c'est top.

[...]

Ce n'est pas péjoratif, par exemple, j'avais des amis qui sortaient vraiment de leur campagne, au départ c'était compliqué aussi, parce qu'ils nous regardent bizarrement, j'avais des amis au collège qui n'ont pas de connaissances asiatiques, leur famille au début me regardait un peu bizarrement, pas méchamment, mais j'étais différente. Et avec les familles vraiment vietnamiennes, qui restent vraiment traditionnelles, je considère qu'on n'est en France et qu'il faut s'adapter. Noyant c'est l'idéal, avoir les deux cultures, on peut vivre avec, on peut parler deux langues, on peut parler français mais avec deux-trois mots Viet, ou l'inverse, c'est top (*rire*). Et les gens, les locaux aussi, les bourbonnais, les noyantais, les noyantaises, je pense adhèrent beaucoup à cette culture ... ils se sont rendus compte aussi de la chance qu'ils ont d'avoir une nouvelle culture qui s'est implantée à Noyant, parce que c'est ce qui fait aujourd'hui nos atouts. Il y a bien sûr le passé minier, le côté paysager, le bocage bourbonnais, les côtes Matras, les paysages qui sont magnifiques, qui sont des atouts naturels, puis historique avec le passé minier, mais le côté exotique apporte vraiment la différence et qui fait vraiment notre marque de fabrique sur Noyant. ... Ce n'est pas pour se vanter mais je trouve que c'est une

plus-value par rapport à d'autres communes maintenant du secteur et j'en suis très fière, de pouvoir aujourd'hui être acteur, de pouvoir y contribuer. J'en ai toujours rêvé, dès que j'étais en âge de participer aux associations j'étais partout, dans toutes les associations : musée de la Mine, comité des fêtes, association bouddhiste... C'est comme ça que l'ancienne propriétaire⁷⁴⁹ m'a repérée, en disant : tu es partout, tu es jeune, c'est bien de faire du bénévolat, mais on fait ça surtout à l'âge de la retraite, on fait ça pour le plaisir, pour passer le temps, mais toi il faut que tu penses à toi, à ton avenir, pourquoi tu ne réfléchis pas à reprendre une affaire : ici. Au début, non, j'étais à fond dans la politique, quand je fais des choses je ne les fais pas la moitié.

[...]

INT. Dans quoi travailliez-vous ?

Après mon bac ... ES, j'avais fait un D.U.T. technique de commercialisation à Montluçon, et au lieu de faire du commerce, parce que je n'aimais pas le côté vente avec un objectif, j'aime bien vendre par passion ou vendre parce que je crois au produit. Mais vendre avec un objectif ce n'est pas mon truc. Mais je l'ai fait et je suis sortie avec mention. Après je travaillais pour Monsieur Simon⁷⁵⁰, en tant que collaboratrice parlementaire. Parallèlement, j'ai travaillé à Gites de France, qui labélise les maisons d'accueil de tourisme, et puis j'ai travaillé au C.A.U.E., conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement. Du coup, on touche tous les domaines : touristiques, environnementaux et économiques, et c'était formidable parce qu'en reprenant à Noyant, mon expérience professionnelle m'a beaucoup aidée, et du coup ça m'a permis d'être différente des autres commerçants, je n'étais pas juste commerçante, j'étais aussi acteur, je prenais pleinement ma place, mais aussi les mesures et l'ampleur de l'impact qu'un commerçant peut apporter à son secteur et réciproquement bien-sûr.

[...]

INT. Avez-vous vécu ailleurs qu'à Noyant ? (00.29.20)

⁷⁴⁹ Ici : soit le restaurant de Noyant d'Allier.

⁷⁵⁰ Yves Simon : homme politique apparenté au groupe UMP.

Deux ans à Montluçon.

INT. Qu'en avez-vous pensé ?

Là-bas, c'était justement pour mes études supérieures, mes deux ans de technique de commercialisation, comme j'étais une folle furieuse du boulot... là-bas c'était construit comme une entreprise, on a nos cours et après nos cours, on travaille sur nos projets. À l'époque je n'avais pas de véhicule, après les cours je restais jusqu'à la fin, donc 20 heures, 21 heures, 22 heures, ça dépendait, quasiment jusqu'à ce que l'I.U.T. ferme. Du coup je n'ai rien vu de Montluçon (*rire*). En plus, j'étais déjà avec Thao⁷⁵¹ à l'époque, les soirées j'y allais très peu, je ne suis pas quelqu'un de très fêtarde, je ne bois pas d'alcool, donc je n'étais pas très intéressante pour mes copines (*rire*). J'avais deux trois copines comme moi, donc de temps en temps on sortait manger un petit bout, mais quand on est étudiant on est plutôt pauvre donc les restaurants c'était limité, de temps en temps on sortait prendre un verre mais pareil c'était vraiment de façon occasionnelle et du coup je passe mon temps à l'I.U.T. C'est pour ça que, même si la vente avec objectif ce n'est pas mon truc j'étais dans les vingt premières de la promo, dans le sens où je ne faisais que travailler (*rire*). Donc je n'ai rien vu de Montluçon, j'aime beaucoup la ville, mais je ne peux pas dire grand-chose dessus, parce que je ne faisais que bosser et le week-end je rentrais à la maison chez maman, ça a duré comme ça deux ans (*rire*).

III- Mariage

INT. Est-ce que vous êtes mariée ? Pouvez-vous me parler de lui ? (00.31.08)

Alors Nguyen Van Thao, mon compagnon, on est en concubinage en fait, on n'est pas encore marié, on a deux enfants. Lui aussi, il est réfugié, il a quitté seul le pays à 17 ans, et après pareil il a atterri au centre des réfugiés, il a suivi ses oncles pour venir en France. Donc, il a grandi comme ça au début en foyers, et après il a fait sa propre vie (*émotion*) ... à 17 ans c'est plus compliqué parce que l'apprentissage ne dure que les premières années et après il fallait se débrouiller, donc il a dû faire des petits boulots, par-ci par-là. Il a essayé quelques temps de créer sa propre entreprise, mais parlant peu le français, c'était compliqué, ça marchait bien au

⁷⁵¹ Conjoint actuel et cuisiné du restaurant *Le petit d'Asie*.

début, puis c'était compliqué après. Au fil du temps, il a fait pas mal de petits boulots, mais il s'est orienté à la fin vers la cuisine. Il a travaillé beaucoup dans les restaurants asiatiques, il a travaillé pour les chinois, les vietnamiens, laotiens, enfin il a beaucoup d'expériences dans les grandes cuisines et dans les grandes villes, jusqu'au moment où il a atterri à Gueugnon, et puis à Moulins, et c'est comme cela qu'il m'a rencontré.

[...]

Il a toujours rêvé d'avoir sa propre affaire. Au départ, il visait plutôt les villes moyennes, entre 2 000 et 10 000 habitants. Et puis, tata⁷⁵² Georgette⁷⁵³, donc l'ancienne propriétaire, nous a dit « pourquoi vous ne reprenez pas ici, lui il a l'expérience en cuisine, toi tu connais la vente, et en plus maintenant tu es diplômée, vous avez le profil et tu aimes Noyant, donc vous êtes parfaitement un couple qui a le profil type pour reprendre l'affaire ». Elle a tenu son restaurant pendant 26 ans, elle a deux enfants, c'était presque son bébé, elle n'a pas voulu vendre, parce qu'il y avait des gens qui voulaient acheter, elle a voulu vendre à quelqu'un qu'elle connaît, qui va développer l'affaire. Moi c'était l'opportunité aussi. [...] Donc on sait dit pourquoi pas, et on a sauté le pas avec Thao pour reprendre l'affaire, depuis décembre 2008.

[...]

Je trouve que Noyant c'est vraiment un lieu idéal parce que je vis pleinement de ma culture, de ma passion, je suis proche de ma famille, et puis c'est super valorisant pour le village, et les gens sont très contents de notre travail, nous soutiennent beaucoup, une clientèle qui est super reconnaissante. En étant à peu près au cœur de la France, on voit des gens de toutes les régions, il y en a qui viennent nous voir une fois par an, qui font parfois le détour exprès pour nous [...] c'est génial. Pour moi, je ne partirai jamais d'ici, sauf pour la retraite et s'il faut laisser l'affaire à mes successeurs, aux enfants. Enfin, c'est un lieu idéal, j'aime beaucoup Noyant (*rire*).

IV- Conclusion

⁷⁵² Terme affectif et respectueux employé pour désigner les anciens.

⁷⁵³ Tata Georgette : Georgette Tran propriétaire de l'ancien restaurant, aujourd'hui *Le Petit d'Asie* dirigé par Caroline Guyenne et son mari.

INT. Êtes-vous retournée dans votre pays d'origine ? Quel a été votre ressenti ? (00.35.45)

J'y suis retournée une fois, en 2003. Je suis partie j'avais 11 ans, j'avais une vision plutôt enfantine du village, ma maison toute grande, toute belle... j'avais une idée très paradisiaque en fait. Et puis, quand j'y suis retournée, waouh ! c'était le choc au départ, parce que j'imaginai une maison très grande, avec un grand jardin, et en fait je suis arrivée la maison était toute petite, le jardin était tout petit, et puis c'est un petit village dans un pays en développement. J'y suis retournée trois semaines, et quand je suis revenue en France, la première semaine quand les gens me demandent alors ? Je disais : « c'est bien, mais j'y ne retournerai pas ». En fait, ce n'est pas parce que je n'aime pas, mais cela m'a beaucoup fait réfléchir, en me disant : si papa n'avait pas quitté le Vietnam j'aurai le même destin que mes voisins, mes cousines, mes camarades là-bas. Quand je suis retournée là-bas, à l'époque ... j'avais 22-23 ans, elles étaient toutes mariées, elles avaient toutes des enfants, alors que moi j'étais encore en étude...

[...]

Tout ceux de ma génération je ne les ai pas vu, j'ai vu ceux qui sont célibataires, les amis de mon frère, mais ceux qui sont mariés ils sont moins libres. Quand je suis retournée au pays, le bruit a parlé, du coup ils venaient tous nous voir depuis les villages alentours, mais surtout les gens qui ont du temps, qui n'ont pas de contraintes familiales. On a beaucoup parlé ... dans un premier temps... c'était un peu traumatisant, parce qu'on se dit : si mon père n'était pas parti j'aurai le même destin que les autres, puis maintenant c'est différent, tu te questionnes beaucoup en fait. C'est une chance, mais je ne sais pas ... ça m'a créée... entre guillemets un petit traumatisme psychologique. En fait, c'est le questionnement, tu te dis, c'est une chance, mais est-ce que les autres n'ont pas de chance ? ... Au début ça m'a beaucoup peiné, autant j'étais contente de voir la famille, autant en revenant ici ... c'était pendant une semaine, 10 jours beaucoup de questionnements. Et après, tu te dis c'est comme ça la vie, pour certains c'est comme ça, d'autres c'est autrement, ce sont des choix de vie de chacun... Nous on croit beaucoup au karma de chacun, qui fait qu'on a une vie différente des autres. Je sais qu'au départ c'était dur, c'était dur psychologiquement, de se dire que si on n'était pas parti, si papa n'était pas parti en France, si je n'étais pas en France, j'aurais le même destin que mes camarades de classe de là-bas ou de mes cousines, mariée à 22 ans avec des enfants... enfin un autre parcours de vie.

INT. Vos parents y sont-ils retournés ? Quel a été leur ressenti ? (00.38.50)

Ma mère, deux fois, pour voir la famille à chaque fois. Maman, non, (elle n'a pas eu le même ressenti) parce qu'elle est partie tard, donc quand elle est revenue elle était épatée par l'évolution du pays, elle a trouvé que le pays avait beaucoup évolué. Forcément, quand on est parti il n'y avait pas d'électricité ou comme dit une télé pour 20 familles. Quand on n'y est retourné c'était presque tous les foyers, même si les télé restent des télé un peu anciennes, ils ont amélioré, de temps en temps c'est en couleur, c'était Robin des bois qui passait (*rire*), toujours le gentil et le méchant, enfin, c'était assez contrôlé, mais ils ont beaucoup progressé. Les routes, les grandes routes sont goudronnées. Donc maman a vu que le changement, tandis que moi j'étais partie enfant donc je gardais un autre aspect, le côté idyllique qu'on montre des voyages... Je ne sais pas pourquoi, pourtant c'est la même réalité qu'avec maman, mais quand on est enfant on idéalise beaucoup de choses et j'avais une autre vision. Maintenant bien sûr cela me ferait plaisir d'y retourner pour voir la famille, parce que c'est quand même mon pays d'origine. J'aurais encore un autre point de vue, maintenant que je suis adulte, que je suis à mon tour maman. Mais je sais que quand j'avais 22 ans, la première fois quand j'y suis retournée ça m'a beaucoup questionnée, ça m'a presque traumatisée, pas traumatisée dans le sens déçu mais psychologiquement de dire waouh, si j'étais restée là-bas comment aurait été ma vie... Il y a plein de questions comme ça... Je sais que j'étais assez attristée de voir la différence et de dire waouh, quelque part en France on a une chance, après est-ce qu'ils sont plus malheureux que ça, je ne pense pas, parce que c'est la vie là-bas, ce n'est pas parce qu'on a plus de matériels qu'on est plus heureux.

[...]

INT. Aujourd'hui, vous avez donc la nationalité française. En quelle année l'avez-vous obtenue ? Est-ce vous qui avez fait la demande ?

Je l'ai eu quand j'étais au lycée Banville, donc j'avais 19 ou 20 ans. Au départ, papa l'a fait pour toute la famille mais comme il avait un travail plutôt précaire le dossier n'est pas passé. Du coup chaque enfant a dû refaire la demande séparément.

INT. Aujourd'hui vos parents ont-ils la nationalité française ?

Ils n'ont pas reposé, parce qu'ils sont âgés, pour monter un dossier c'est très compliqué. Donc, chaque enfant a fait la demande quand on était en mesure de la faire.

INT. Vous diriez que vos racines sont où ?

Moi, mes racines, c'est marrant parce qu'encore une fois, je me sens pleinement vietnamienne-bourbonnaise (*rire*). Parce que si on me colle maintenant, tout de suite au Vietnam, psychologiquement ça va être dur pour moi parce que... je comprends la tradition, j'adore les origines de mon pays, mais je raisonne plutôt comme une bourbonnaise, j'aime bien dire les choses, si il faut gueuler je gueule, je comprends la douceur vietnamienne mais s'il faut faire trois phrases pour dire une idée ce n'est pas mon truc, quand il faut dire les choses il faut le dire, et le côté bourbonnais peut être parfois trop tranchant, parfois il faut mettre les formes. Donc ouais, je suis les deux.

INT. Et pour vos parents ?

Mes parents, en fait, ils ont connu la guerre, les deux, donc ils ont quand même risqué leur vie pour nous donner un avenir meilleur, donc ils ne renient pas leurs origines, par contre ils sont très reconnaissants envers la France.

INT. Comment pourriez-vous conclure sur votre parcours et sur celui de vos parents ?
(00.43.10)

Sur celui de mes parents, encore une fois, mes parents ont connu la guerre. Papa, même s'il ne veut pas trop le dire, il a quand même subi beaucoup de pression. Maman a connu la guerre, les traumatismes de la guerre, parce qu'elle a vu des gens mourir sous ses yeux, d'ailleurs son premier mari a été tué à cause des armes de guerre... Comme tout parent, ils veulent le meilleur pour leurs enfants, ils savent qu'en France c'est une chance pour nous, donc ils nous ont toujours dit : il faut savoir saisir la chance et puis vous avez la chance d'être ici donc il faut en être conscient et aussi être reconnaissant de la vie, ça veut dire du pays qui nous accueille. C'est pour ça, pour ma part je ne peux pas renier mes origines, les origines il ne faut jamais les renier, il ne faut pas oublier d'où on vient, mais ce qu'on est devenu c'est aussi la France qui nous l'a apporté, et donc pour moi c'est important. Mes parents nous ont toujours éduqué dans ce sens en fait, de faire tout ce qu'on peut pour rendre, entre guillemets, la France fière qu'on soit

français, parce qu'ils étaient très heureux qu'on devienne français en nationalité, même si on est Viet.

[...]

Mais en même temps ils nous tannent pour ne pas oublier nos origines, parce que sur nos têtes ça se voit donc ça ne sert à rien de renier, renier ses origines ce n'est pas bien. Et donc ils sont vraiment sur cette ligne, c'est-à-dire savoir d'où on vient, ne pas oublier ses origines, mais en même temps être reconnaissants de ce que la vie nous donne et donc de ce que la France nous donne, ce que la France nous apporte. ... De savoir notre présent ici, notre futur ici. Bien sûr on peut retourner là-bas mais on va revenir en tant que touriste en fait, même si on est d'origine... on n'est plus des Vietnamiens comme eux là-bas, parce que les conditions de vie sont différentes. Il y a le physique mais il y a aussi le comportement qui fait qu'on est vietnamien ou on ne l'est pas. D'ailleurs les Vietnamiens qui retournent là-bas, ils ne sont pas appelés vietnamien, ils disent les Viet Kieu, ça veut dire les gens qui partent du pays et qui reviennent, donc ils ont un autre qualificatif. C'est comme en France on dit les expatriés... c'est moins marquant parce que les gens restent français et parlent français, alors que les Vietnamiens, comme c'est un pays pauvre, lorsque les Vietnamiens partent du pays et reviennent ils les qualifient autrement. Ce n'est pas pareil. Pour mes parents c'est ça, et pour ma part, pour moi c'est pareil, même si je n'ai pas gardé la nationalité vietnamienne parce qu'on n'a pas le choix, je suis vraiment vietnamienne-française, bourbonnaise. C'est important de savoir préserver les deux cultures.

[...] ⁷⁵⁴

⁷⁵⁴ Remerciements, demande si la personne a des documents concernant l'arrivée des rapatriés à Noyant, demande de contacts pouvant me parler de ce sujet...

Annexe IV : Transcription de l'entretien de Madame Henriette Neef

Entretien réalisé le 15 décembre 2020 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 32 minutes.

[...] ⁷⁵⁵

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ?

Je m'appelle Henriette Neef, on est arrivé en France j'avais 3 ans, donc on est arrivé en 1955..., non je crois qu'on est arrivé 1956. Mes parents, mon père est de la Réunion, je suis née au Viêt-Nam, et ma mère est vietnamienne d'origine chinoise, mon grand-père est chinois. Quand on est arrivé, on a tout de suite été dirigé, mon père ne voulait pas qu'on aille dans les corons, et on est allé à la Cité à Châtillon.

[...]

Quand on est arrivé nous étions cinq enfants, donc cinq qui sont nés au Vietnam et cinq qui sont nés en France. Toute mon enfance s'est passée à Châtillon, et je suis allée à l'école libre à Noyant. Et ensuite quand l'école libre a fermé, j'avais... 13-14 ans, et mon père m'a fait aller à Châtillon.

II- Raisons de la migration et arrivée en France puis à Noyant

INT. Quels sont les éléments qui ont amené votre famille à partir du Vietnam ? (00.02.00)

C'était à l'époque où il y a eu les conventions de Genève, la fin de la guerre avec la France... donc il fallait qu'on s'en aille, notre histoire ressemble un peu à l'histoire des harkis. Étant d'origine vietnamienne, pour les enfants c'était un peu compliqué de rester au Viêt-Nam, parce

⁷⁵⁵ Présentation du sujet.

que mon père étant français cela ne plaisait pas à tout le monde au Viêt-Nam, c'est pour ça qu'on était obligé de s'en aller, c'est par la force des choses. C'est vrai que, pour nos mères, pour la plupart des personnes qui sont venues en France, c'était plus un déracinement pour nos mères, par ce qu'elles ne connaissaient pas la France, c'était difficile pour elles.

INT. Quelle fut la réaction de vos parents quand vous avez dû être rapatriés en France ?

Ça a été très dur pour ma mère, et puis pour mon père aussi, parce que mon père, je parle de mon père mais la plupart c'était ça en fait, nos pères avaient un statut, un très haut statut au Vietnam parce que c'était des français et ils travaillaient pour l'Armée, donc on avait un très beau statut, et arrivé ici ça a été très dur, ça a été la chute pour mon père, il fallait tout recommencer à zéro, on n'avait plus rien, et pour nos mères ça a été très difficile... quand on est parti on n'avait rien, on n'avait plus rien, il a fallu partir en catastrophe et tout laisser ... il fallait se dépêcher de partir, il fallait recommencer la vie ici.

[...]

INT. Pouvez-vous me raconter votre parcours de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant ? (00.03.20)

Alors, l'arrivée en France, je ne m'en souviens plus très bien mais je sais que ma mère nous en avait beaucoup parlé, que ça été très difficile. La traversée se faisait en bateau, la traversée durait un mois sur les grands bateaux, il fallait s'arrêter dans différents pays, et le dernier c'était la France bien sûr, à Marseille. Nous on a débarqué à Marseille. On a été retenu quelque temps à Marseille et ensuite on a été dirigé sur Noyant, parce que justement Noyant c'était un endroit où il y avait des mineurs, et les mineurs avaient déserté, la mine avait fermé, et les mineurs étaient partis en fait, et pour booster le village les rapatriés ont été envoyés entre autres sur Noyant.

INT. Quel a été l'accueil du village, ainsi que l'accueil des populations ? (00.04.39)

L'accueil du village, moi, d'après mes souvenirs, c'était très bien, parce que nous quand on est arrivé, on parlait beaucoup français.

[...]

On a été dirigé sur Châtillon on était les premiers rapatriés, donc c'était que du bonheur. Les gens nous appréciaient beaucoup, et puis..., oui c'était que du bonheur à Châtillon, et à l'école aussi.

INT. Qu'elles ont été les mesures mises en place de la part de la municipalité ?

Oui, il y a eu des mesures mises en place. À Noyant, il y a eu une secrétaire de mairie vietnamienne, c'était une eurasienne, et elle avait fait ses études de français dans un lycée français au Vietnam, et arrivée ici la municipalité justement recherchait quelqu'un qui parlait le vietnamien et le français. Donc, il y a eu beaucoup de choses qui ont été mises en place. Je sais qu'à Noyant, il y a beaucoup de gens qui ont participé à la venue des rapatriés, étant donné, que Noyant a été prévu pour cela, la commune a tout fait pour aider les rapatriés.

INT. Au travers de quoi la municipalité a-t-elle aidé plus particulièrement ?

Au niveau des écoles, aussi du mobilier, lorsqu'ils sont arrivés, d'après ce que je m'en rappelle, il n'y avait rien dans les maisons, lorsque les mineurs étaient partis avec les meubles, la commune a fourni des tas de choses : des couvertures, du mobilier, a instauré des aides, le chauffage... Par contre, à Noyant on n'avait pas le droit d'avoir la télévision. Ils nous aidaient par ce que c'était, entre guillemet, obligé de nous aider, nos pères étant français.

[...]

Au Vietnam nos pères travaillaient pour les Français, donc arrivés ici on était obligé de nous aider.

INT. Comment s'est passé votre adaptation après votre arrivée dans le village ? Quelle a été la plus grande difficulté ? (00.07.47)

Beaucoup de gens ont été bien sûr surpris, c'est normal, de voir débarquer des personnes asiatiques, c'est normal, parce qu'à l'époque la télévision n'était pas dans tous les foyers, et donc les gens ne connaissaient pas, ne savaient pas ce qu'était des asiatiques, et on a ressenti

pas mal de rancœur..., je ne vais pas dire de racisme..., mais on sentait bien qu'on n'était pas trop ami, avec le temps ça s'est arrangé, mais au début c'était difficile pour les gens qui étaient dans les corons je parle, par ce que nous non ce n'était pas ça, à la Cité on a été très bien, je vais pas dire "intégrés", j'ai horreur de ce mot-là, je n'aime pas ce mot intégration.

INT. Y avait-il un système de solidarité qui s'est construit entre rapatriés ? (00.09.20)

Oui tout à fait, par ce que les pères, je parle au nom des copines de Noyant, les pères partaient travailler, ils devaient trouver du travail pour élever les enfants, la famille, donc les pères partaient soit à Paris, soit à Lyon et ils restaient toute une semaine dans ces villes-là. Donc les mères restaient avec les enfants, et donc il y avait une solidarité, il y eu au fil du temps des choses qui se sont tissées dans les corons entre personnes. Il y a eu beaucoup de solidarité c'est sûr.

INT. Comment avez-vous relié traditions du pays d'origine et du pays d'accueil ?

Il fallait le faire, pour pouvoir survivre, moi je dis survivre, peut-être que le mot est trop fort, mais à l'époque c'était un petit peu ça, il fallait qu'on retrouve nos origines en fait, il le fallait pour pouvoir avancer... et puis transmettre à nos enfants.

INT. Y-a-t-il eu la mise en place de mesures lors de l'arrivée des réfugiés, comme lors de l'arrivée des rapatriés ? Et y a-t-il eu un système de solidarité entre rapatriés et réfugiés ? (00.11.04)

Oui, il y a eu un système de solidarité entre réfugiés et rapatriés. Parce que nous, les gens étaient déjà basés à Noyant, avec les douleurs, tout ce qui s'est passé dès le départ, donc on a aidé les réfugiés à s'installer, il fallait le faire. Et puis, il y a eu beaucoup d'aides au niveau de la municipalité, étant donné que nous, les rapatriés, on a ouvert la brèche. Comme moi je suis issue des deux cultures [...] nos mères ne parlaient que le vietnamien, donc il fallait qu'on aide nos mères quand on allait dans les magasins, on faisait l'interprète, et moi je me rappelle, quand j'emmenais ma mère chez l'assistante sociale, en fait ça a commencé comme ça, on me demandait de faire l'interprète.

[...]

INT. Où avez-vous passé votre enfance ? Comment l'avez-vous vécue ? Avez-vous fréquenté l'école de Noyant ? Vous souvenez vous de l'encadrement que vous avez eu ? (00.13.10)

À l'époque, je suis allée à l'école libre, mon père étant catholique, nous on est catholique, ma mère était athée quand elle est arrivée ici avec nous, mais après elle a pris la direction du bouddhisme car sa famille était bouddhiste. À l'école libre, c'était mes plus belles années, on était bien accueilli, on était considéré comme les autres enfants, il n'y avait pas de distinction. Je ne peux pas parler des autres classes car je suis allée qu'à l'école libre, et après à Châtillon c'était pareil, on était les premiers rapatriés, mais... comme on parle le français ça a ouvert beaucoup de portes c'est clair.

[...]

D'autres familles sont ensuite arrivées à Châtillon parce qu'à Noyant toutes les maisons étaient pleines et donc on a dirigé les gens sur Châtillon aussi après.

INT. Comment s'est passé votre passage de Châtillon à Noyant ?

Cela s'est fait de manière progressive. A Noyant, c'étaient des maisons des gens de la mine, à la Cité, à Châtillon c'étaient plus des maisons des personnes hauts-classés dans les mines à Noyant. Après mon père a pu acheter une maison à côté... à Noyant, parce que c'est la route qui séparait Noyant et Châtillon. Mon père a acheté la maison et, ensuite, au fil des années, chacun à fait ce qu'il voulait.

[...]

INT. Quel métier exerciez-vous ?

Alors moi, je suis restée à la maison, je suis restée longtemps à la maison, après j'ai travaillé chez Thomson.

INT. Avez-vous quitté Noyant/Châtillon pendant un temps ?

Non, on est toujours resté du côté de Châtillon.

[...]

Je suis partie quand j'étais jeune fille, à Paris, parce que j'ai des frères et sœurs qui sont partis, parce qu'il n'y avait que là, Paris ou les grandes villes pour pouvoir s'en sortir, mais je ne suis pas partie longtemps, je voulais absolument revenir à Noyant.

[...]

Beaucoup d'enfants sont partis à Paris faire leurs études, ils sont devenus médecins, dentistes, Maires... et ils reviennent, il y en a qui ont racheté les maisons, et quand ils reviennent ici, en fait, leur statut actuel ne compte pas, quand ils viennent à Noyant c'est comme au début.

[...]

INT. Pour quelles raisons ?

Parce que, je peux le dire au nom des autres amis de Noyant, en fait, nous, notre départ dans la vie c'est Noyant en fait, c'est notre... terre d'accueil, notre terre d'accueil c'est Noyant. Même s'il y en a beaucoup qui sont partis, ils reviennent.

III- La religion et le multiculturalisme

INT. Vos parents et vous apparteniez-vous à une communauté religieuse ? (00.16.50)

Ma mère, sa famille au Vietnam est bouddhiste, donc elle ne s'est jamais déclarée, et elle nous a laissé, mon père étant catholique, elle nous a laissé faire tout ce qu'on avait à faire : baptême, communions, on a tous été baptisés, il y en a qui sont baptisés au Vietnam, moi je suis baptisée au Vietnam, donc on a continué ici à Noyant, et une fois que les enfants ont fait ce qu'il fallait faire de ce côté-là, on a toujours notre religion catholique, ma mère s'est dirigée vers le bouddhisme.

INT. Il y a-t-il eu un rapprochement inter-religions (catholicisme / bouddhisme) à Noyant ? Ou non ?

Oui, et tout cela se côtoie, parce que la plupart des Vietnamiens, beaucoup de vietnamiens sont catholiques, de par les Français au Vietnam il y en a beaucoup qui sont catholiques.

INT. Quel fut l'accueil de la communauté catholique lors de votre arrivée à Noyant ?

À l'époque, lorsque les personnes sont arrivées en 1956, il n'y avait pas de pagode, donc les personnes bouddhistes restaient chez elle, entretenaient leur culte à la maison, et les catholiques allaient à l'église. Et après la pagode s'est montée grâce aux dons, grâce aux personnes bouddhistes et grâce aussi à la municipalité de l'époque. Parce que la municipalité a dit, tient il y a une église, mais pourquoi pas étant donné qu'il y a beaucoup des bouddhistes faire une pagode aussi. Les deux religions se côtoient très bien, sans soucis.

IV- Mariage et enfants

INT. Est-ce que vous avez été marié/êtes-vous marié/e ? Pouvez-vous me parler de lui ? Vous avez eu combien d'enfants ?

Mon mari était de la Réunion, catholique comme moi, j'ai eu une fille.

[...]

INT. Avez-vous élevé votre fille selon une double culture.

Oui, tout à fait. De par la nourriture, la cuisine, de la façon dont j'ai été élevée, français et vietnamien, et mes petits-enfants aussi. On ne peut pas renier cela de toute façon.

V- Conclusion

INT. Êtes-vous retournée dans votre pays d'origine ? Si non, pourquoi ? Si oui, qu'avez-vous ressenti à votre retour ? (00.20.10)

Oui, j'y suis retournée. Au début je ne voulais pas y retourner. Je ne voulais pas en entendre parler, du Vietnam. Parce que, sachant ce que ma mère nous disait souvent que c'était à cause de mon père français qu'il fallait qu'on s'en aille de son pays, elle avait été déracinée, et qui ici ça a encore été terrible. Donc moi, je ne comprenais pas pourquoi on était parti, et puis en grandissant, en allant à l'école à Moulins, au collège, là, je pense que la plupart de mes copines ça l'a été aussi, à Noyant ça allait, mais une fois qu'on était ado, et qu'on était obligé d'aller à l'école à Moulins et bien là... les gens voyaient qu'on était différent, encore plus qu'à Noyant. Et c'est vrai qu'on en a souffert... ça a été très dur... enfin je sais que pour moi ça a vraiment été très dur.

[...]

Donc je ne voulais pas entendre parler du Vietnam, parce que c'est comme l'histoire des harkis, pourquoi est-ce qu'on est obligé de partir d'un pays où on est née, et arrivée dans un pays où j'ai des origines aussi, mon père étant français... on ne voulait pas de nous, c'était difficile pour moi. Du coup je ne voulais pas en entendre parler du Vietnam. Et c'est par la force des choses... mon copain m'y a emmené avec des amis, pas de force mais... j'y suis allée et arrivée à l'aéroport du Vietnam... Je me suis dit que c'était en fait mon pays aussi, et ça a changé la donne, et il est vrai que je me suis sentie vraiment bien dans mon pays, j'avais ma place... c'était ma place aussi, et puis malgré tout, j'en voulais peut être au Vietnam quand j'étais plus jeune mais je parlais aussi beaucoup le vietnamien avec ma mère, et j'ai tenu à renforcer ce lien-là, je parlais beaucoup le vietnamien en fait, et mon père ne voulait pas qu'on parle le vietnamien en fait à la maison au début, pour pouvoir justement s'adapter ici, mais non je comprenais pas... donc j'ai continué à parler le vietnamien avec ma mère, et puis en aidant les autres personnes je parlais encore plus le vietnamien, et du coup arrivée au Vietnam je savais parler le vietnamien et le français, et c'était que du bonheur pour moi.

[...]

J'ai encore de la famille, j'ai encore des cousines là-bas, au Vietnam.

[...]

INT. Comment pourriez-vous conclure sur l'accueil de Noyant/Châtillon aujourd'hui avec du recul ? (00.26.20)

Alors moi, comme je l'ai dit c'étaient mes meilleures années, mes années d'enfants à Châtillon... parce que oui, il y avait beaucoup de solidarité, les gens nous aidaient beaucoup, nous, on habitait à côté d'une grand-mère qui me considérait comme sa petite-fille, comme moi ma grand-mère était restée au Vietnam... À l'école aussi les gens étaient adorables avec nous. C'est vrai qu'on avait un très bon accueil, personnellement on était très bien accueilli.

INT. Pour vous, vous vous considérez davantage comme française ou cambodgienne/vietnamienne/laotienne ?

J'ai les deux, c'est sûr et certains, avec le recul, la maturité, et j'ai même l'intention de demander la nationalité vietnamienne en plus de ma nationalité française.

INT. Comment pourriez-vous conclure sur votre parcours et celui de vos parents ?

Parcours très riche parce que je m'en rends compte maintenant... mon père ne voulait pas qu'on parle le vietnamien j'ai tenu à parler le vietnamien, j'ai aidé beaucoup de gens, je continue à le faire et c'est que du bonheur pour moi. Je me rends compte que oui j'ai la chance de savoir parler le vietnamien et le français, et c'est vrai que grâce à tout cela j'élargie beaucoup mes origines.

[...]

Ma mère, comme la plupart des mères, a toujours gardé sa culture. Il y en a beaucoup qui ne voulaient pas parler le français, parce qu'elles avaient peur de perdre leur identité, ma mère ne voulait pas apprendre à signer, parce qu'elle avait peur de perdre son identité, parce que déjà arrivée ici elle s'était déracinée... elle ne voulait pas apprendre à parler et à signer. Ma mère était malade, elle a toujours dit qu'elle voulait mourir dans son pays et en fait elle est partie mourir dans son pays. Beaucoup de personnes, de dames vietnamiennes sont reparties, repartaient dans leur pays, tous les ans, tous les deux ans, parce qu'elles avaient encore de la famille, quand elles repartaient elles allaient aider leur famille en fait.

[...] ⁷⁵⁶

⁷⁵⁶ Remerciements, demande si la personne a des documents concernant l'arrivée des rapatriés à Noyant, demande de contacts pouvant me parler de ce sujet...

Annexe V : Transcription de l'entretien de Monsieur Michel Lafay⁷⁵⁷

Entretien réalisé le 15 décembre 2020 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 47 minutes.

[...] ⁷⁵⁸

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis né en 1947.

[...]

Les premiers rapatriés sont arrivés en 1955. J'ai oublié de le dire, je suis né à Noyant, mes parents avaient une ferme qui était en limite de Meillers et de Noyant, plus proche de Meillers que de Noyant, il y avait un kilomètre de moins, donc on allait à l'école primaire à Meillers. C'est pour cette raison que je n'ai pas passé mon enfance directement à Noyant. Mais j'avais tout de même une vision des choses, car on exploitait aussi des terres de l'autre côté de Noyant, quand on traversait on voyait un petit peu ce qui se passait du côté noyantais. Mais je n'ai pas vraiment vécu, directement, l'arrivée des rapatriés, il y a des choses dont Henriette a dû parler dont je ne peux rien dire à ce propos.

INT. Vos parents ont-ils vécu l'arrivée des rapatriés plus directement que vous ?

Oui, ils l'ont vécu car ils se sont impliqués dans l'accueil de ces familles. La plupart de ces familles sont arrivées complètement démunies du point de vue vestimentaire, ... financièrement c'était difficile. Je me rappelle qu'il y a eu des collectes de vêtements, de couvertures et autres, et donc ils ont apporté leur aide à ce niveau-là. ... Mes parents allaient à la messe tous les

⁷⁵⁷ Maire de Noyant d'Allier entre 2001 et 2020.

⁷⁵⁸ Présentation du sujet.

dimanches, beaucoup de familles [rapatriées] sont catholiques donc il y avait véritablement là aussi un lien

[...]

Moi, je suis parti un peu à droite, à gauche et je suis revenu vers l'âge de 25 ans à Noyant.

II- L'arrivée des rapatriés et des réfugiés à Noyant d'Allier

INT. Quel âge aviez-vous lors de l'arrivée des premiers indochinois ?

... j'avais 8-9 ans.

INT. Comment pourriez-vous décrire le village avant et après l'arrivée des Vietnamiens à Noyant ? (00.03.03)

Le village avant c'est presque un peu plus flou pour moi sachant que j'étais très jeune, j'étais enfant, j'étais vraiment tourné vers la commune de Meillers. Seuls les souvenirs que j'ai, c'étaient les travaux à la ferme. Parce que c'était une ferme importante, une grande ferme, et quand c'était la saison des moissons, des foins, des pommes de terre et autres, ils venaient chercher de la main d'œuvre ici à Noyant, et la plupart du temps c'étaient des Polonais. Il faut rappeler qu'à partir de 1925 il y a eu une arrivée massive de Polonais. Si bien que mon père parlait pas mal le polonais ... Voilà les souvenirs que j'ai. Donc c'était déjà un peu cette ouverture sur l'extérieur de Noyant depuis un siècle maintenant. Même si les Polonais étaient des gens qui arrivaient, ils venaient pour travailler à la mine, c'était donc sans doute vu d'un meilleur œil que l'arrivée des rapatriés, qui sont arrivés là massivement avec des familles nombreuses, avec des coutumes tout à fait différentes des nôtres. Je vais prendre un exemple, c'est peut-être un peu brouillon ce que je vais dire, ils avaient pour habitude d'aller glaner des fruits dans les propriétés, alors ils mangeaient les fruits verts, alors c'était un peu à chaque fois la guéguerre notamment entre les enfants d'origine asiatique et puis les propriétaires, alors bien-sûr au Vietnam les terrains appartiennent à tout le monde, tu peux aller ramasser les fruits.

[...]

Ça, c'est une image qui me marque beaucoup. Ce n'est sans doute pas ce que les gens ont connu avec les Polonais. Parce que ce sont des européens, qui physiquement nous ressemblent, il n'y a sans doute pas eu ce problème, et les gens, les Polonais sont venus pour travailler, pour faire un travail difficile, dur à la mine.

[...]

C'était sans doute assez bien vu des autochtones. Alors, ça me fait rebondir sur l'arrivée des rapatriés puisque c'est le sujet

[...]

Il faut toujours essayer de replacer ça dans le temps, 70 ans en arrière. Maintenant, avec le recul ça s'est quand même bien passé. Il y a eu des heurts, mais bon souvent pour des conneries. Je pense que c'est grâce à cette ouverture que Noyant avait sur d'autres nationalités, sur d'autres peuples, que ça s'est bien passé. Et ça s'est tellement bien passé qu'aujourd'hui, moi j'ai toujours parié quand j'ai été élu, en disant si on maintient une communauté dynamique, créer des services, des animations, donner envie à ces gens de revenir, à la deuxième génération. C'est ce qui se passe, s'ils reviennent c'est qu'ils y sont bien trouvés quand ils étaient jeunes.

INT. Quelle a été votre première réaction lors de leur arrivée ? Et celle de vos proches ?

Je ne m'en rappelle pas tellement, parce que ça reste flou pour moi. C'était un sujet de discussion dans les familles ... mais non ... j'ai eu la chance d'avoir des parents, mon père est très ouvert, un peu en avance sur son temps ... ça n'a pas été négatif. Il n'y a pas eu de réactions négatives là-dessus.

INT. Savez-vous comment s'est organisé l'accueil des rapatriés par le village ? Y a-t-il eu la mise en place d'action lors de leur arrivée ? (00.08.15)

[...]

Il y a eu un Centre d'Accueil [...] il y avait des animations pour les jeunes, c'était vraiment un

Centre d'Accueil. Déjà, à priori quand les familles sont arrivées de nuit à Noyant, mais les maisons étaient chauffées avec des poils à bois... c'était chauffé, tout était prêt, les tables étaient mises, il y avait ce qui fallait pour le lendemain matin prendre le petit-déjeuner. Donc c'était a priori bien organisé. Mais moi je ne m'en rappelle pas tellement de ça, c'est qu'on me l'a raconté. J'avais un adjoint qui était d'origine polonaise et qui lui a vécu directement l'arrivée des premiers rapatriés, son père par exemple, polonais, les aidait à faire du feu, parce qu'ils ne savaient pas faire de feu dans un poêle ... Il y a eu spontanément, des gens qui sont venus nous aider, et répondre aux besoins et aux attentes de ces familles. Et du point de vue administratif, il y a eu ce Centre d'Accueil.

[...]

Après il y a eu des gens de l'église, sous l'égide du secours catholique ou pas, mais il y a des familles qui spontanément ont procédé à une collecte de vêtements, de couvertures... et qui sont venues en aide à ces familles. Donc ça s'est fait ... il y a eu toute la partie administrative organisée, mais après localement ça s'est fait spontanément, et au fur et à mesure des besoins.

INT. Vous diriez que les locaux étaient davantage accueillants ou hostiles lors de l'arrivée ?
(00.10.46)

Quand même assez hostiles, d'autant plus arriver en période hivernal, 1956 ça a été l'hiver catastrophique, février 1956, donc des gens qui venaient d'un pays quand même avec un climat assez clément, et arriver en pleine nuit dans des maisons qui étaient fermées depuis plusieurs années, puisque la mine a fermé en 1943. Même si ça avait été ouvert et préparé... une maison fermée...

[...]

Donc arriver la nuit en plein hiver dans ces conditions-là, ça ne devait pas être très accueillant quand même, même s'il y avait des gens pour accueillir...

[...]

D'autant plus que, d'après ce que j'ai entendu, beaucoup ne savaient pas trop où ils arrivaient...

Noyant... Ils avaient les grandes villes en tête. Ils voyaient Paris, mais déjà Moulins il faut trouver, et ensuite Noyant on n'en parle même pas.

INT. Selon vous, y-a-t-il eu un rapprochement inter-religions entre catholiques et bouddhistes ? Comment cela s'est-il passé ?

Il n'y a pas eu directement, officiellement, entre guillemets, de rapprochement. Mais il y a un respect mutuel de part et d'autre. On considère que le bouddhisme ce n'est pas une religion, c'est plus une philosophie. Il n'y a pas de rejet mutuel de part et d'autre. J'ai réussi, sans problème, à inviter à la même table l'évêque et le vénérable d'ici. Ils ont pu échanger, ça a été super. D'ailleurs, les autres étaient super contents. D'une façon générale, ce sont des gens très respectueux... et reconnaissants aussi, je pense, même si leur arrivée a été difficile. Il y a eu de la part des habitants de Noyant des choses de faites vraiment super pour les accueillir.

INT. En ce qui concerne l'arrivée des réfugiés, est-ce qu'il y eu la mise en place de mesures ? (00.13.38)

Oui ! C'est plus récent, c'est en 1983. Il y a eu effectivement six familles. Ils ont été accueillis ici à Noyant parce qu'il y avait déjà ce noyau de rapatriés, donc ça paraissait normal de pouvoir les accueillir ici. Ils n'ont pas tous été accueillis sur la commune de Noyant, il y en avait à Meillers, notamment la famille Chhe. Parce qu'il fallait trouver des logements disponibles, c'étaient des familles nombreuses pour la plupart. Du point de vue administratif, il y a quelques trucs qui se sont mis en place avec la distribution d'aides et autres. Après il y a eu une association qui a été mise en place, créée pour gérer cet accueil, pour gérer les fonds et aussi pour essayer de les intégrer le mieux possible, et de les impliquer dans le monde du travail de chez nous... La commune, entre autres, portait un peu ce projet, à l'époque le maire, mon prédécesseur, avait demandé à mon père, qui venait de prendre sa retraite, s'il voulait gérer ça. Ça a duré pendant... 4 ans, parfois il était prêt à jeter tout ça parce que... le responsable était à Limoges, il y avait des ordres de Paris et autres, complètement incohérents, ils voulaient qu'ils fassent des cultures légumières en plein champ dans une parcelle, ils avaient choisi une parcelle où il n'y avait que des pierres.

[...]

Mon père a dû se battre pour leur expliquer, pour leur faire comprendre que ça n'allait pas être possible... Il y a eu pendant deux années, je crois, des pommes de terre qui étaient cultivées dans cette parcelle caillouteuse. Puis ils revendaient les pommes de terre, donc ça faisait un petit commerce. Puis après ça s'est arrêté. Ils ont pu rentrer dans la vie active, hormis un ou deux... Certains sont restés dans les alentours, dont la famille Chhe fait partie, d'autres sont partis sur Moulins, d'autres sont décédés...

[...]

INT. Est-ce que vous êtes marié ? Pouvez-vous me parler d'elle ?

[...]

Je suis divorcé... On n'est pas marié. C'est venu naturellement. Le fait qu'elle soit d'origine asiatique ça n'a pas été un frein.

[...]

Je crois que ça a été vu d'un bon œil du côté des familles rapatriées. C'était un pas de plus, alors que ... il n'y a pas les rapatriés d'un côté, les Français de l'autre. Il y a des noyantais ! je n'arrête pas de le dire, ça se passe bien. Ça a toujours été, si tu veux, mon combat... Par exemple, le choix de l'emplacement de la Marpa⁷⁵⁹, il y avait un autre lieu possible, mais c'était aussi le fait de pouvoir faire un lien entre bourg et corons.

[...]

« La feuille de bétel », c'est un instituteur français qui est tombé amoureux d'une jeune vietnamienne. Mais il y avait cette barrière au niveau du cimetière, il le décrit, c'est un peu romancé, entre les corons et le bourg. Mais ça y est c'est complètement effacé maintenant. Mais quand j'ai été élu en 2001, il y avait encore ce sentiment, cette barrière géographique... j'ai travaillé dans ce sens-là.

⁷⁵⁹ Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie.

INT. Après avoir vécu votre enfance essentiellement tournée vers Meillers, à partir de quand vous êtes-vous davantage tourné vers Noyant ? (00.20.20)

J'avais 17-18 ans, avec le foot. J'ai fait l'école d'agriculture, après j'ai fait l'armée, après j'ai repris mes études, je suis parti à Besançon, je suis parti à Angers, je suis parti en Normandie.

[...]

INT. Pourquoi êtes-vous revenu sur Noyant ?

Tout simplement, mon orientation c'était l'agriculture. J'avais repris les études. L'exploitation, mon frère devait continuer... J'étais parti pour faire un diplôme d'ingénieur, et puis mon frère a eu un grave accident sur l'exploitation, donc il ne pouvait plus continuer, finalement j'ai abandonné mon idée et je suis resté avec mon père sur l'exploitation, mais je pense que de toute façon, à plus ou moins long terme je serais revenu et devenu agriculteur. Parce que c'était un peu par passion. Je me suis pris de passion avec les chiens de troupeau.

[...]

III- Conclusion

INT. Aujourd'hui, que diriez-vous de l'accueil des rapatriés et des réfugiés à Noyant ? Quel impact cela a eu sur le village ? (00.22.30)

Je pense que l'impact... Pour l'accueil, je crois que de part et d'autre, avec le recul, il faut toujours replacer ça dans le contexte de l'époque.

[...]

En 1955-1956 et les quelques années qui ont suivi derrière, il n'y avait pas la télévision dans les foyers. Aujourd'hui tu cliques, tu peux voir Hô Chi Minh, tu as tout en quelques instants. À l'époque ce n'était pas ça. Je me rappelle des remarques de noyantais, les extérieures à Noyant étaient beaucoup plus désobligeants, mais les remarques des noyantais c'était : « comment ils

sont faits ? Ils sont jaunes, ils ont les yeux bridés ». Chacun avait entendu un petit peu des choses comme ça. C'étaient des questionnements. Après dans tout ce que je te dis, il y a toujours des écarts, des exceptions d'une façon ou d'une autre. Mais d'une façon générale, c'était ça. Et je veux dire, dans l'ensemble ça c'est quand même relativement bien passé. Et pour cause... les deuxièmes générations, qui ont été scolarisées à Noyant reviennent s'installer là, parce qu'on a pu garder des activités, des commerces et ils s'impliquent beaucoup dans la vie du village. Ils sont dans toutes les associations, heureusement qu'ils sont là aujourd'hui. Ça fait énormément plaisir.

Vu de l'extérieur, dans les communes environnantes ou au niveau du département, c'est toujours assez péjoratif, « et tes chinois, et tes chinetoc... ». Chinetoc se sont les paysans vietnamiens du Nord, plutôt pauvres, c'est assez péjoratif quand même. Alors que Noyant, je ne te dirais pas le nombre de fois parce que c'est très souvent, qu'on me dit « mais franchement il y a quelque chose de différent ».

[...]

Ils me disaient, « il y a un truc qui est complètement fou chez vous, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, qui est complètement différent : c'est l'accueil ». Alors, je m'y suis beaucoup attelé aussi, parce que moi c'est important, si on veut jouer la carte touristique et qu'on n'est pas capable d'accueillir il vaut mieux rester au lit. Mais ça ne se fait pas comme ça ! Tu ne changes pas des mentalités facilement. Dans ma démarche auprès du tourisme, j'ai eu des remarques négatives de certains noyantais... la peur que ça bouleverse tout le village. Maintenant au contraire, les gens disent « qu'est-ce que c'est vivant », et quand on est à l'arrière-saison, ils disent « vivement l'été qu'il y ait du monde... ». Et donc chacun a pris conscience de l'importance d'accueillir l'autre.

[...]

Pour survivre, ça devient tellement difficile dans nos campagnes, il faut être différent des autres. On a des différences. Quand je suis arrivé, il y avait zéro tourisme, il n'y avait rien. De temps en temps c'est pas mal de voire la progression touristique. Parce que j'y croyais. Je regardais les comptes-rendus des conseils municipaux, peut être à la deuxième réunion je parlais déjà de bornes de camping-cars.

[...]

L'accueil ! L'accueil c'est vraiment quelque chose qui reste et qu'il faut absolument qu'on maintienne.

INT. Selon vous, la présence d'une double culture à Noyant est une chance ?

C'est une richesse ! Il faut qu'on la conserve absolument. Mon regret un peu... mais je suis optimiste, il ne faudrait pas qu'elle se perde cette culture, cette autre culture et notamment asiatique dans le temps.

[...]

Alors, je vais t'expliquer une petite anecdote. Quand je suis revenu sur Noyant, je me suis retrouvé président du comité des fêtes. Il n'y avait plus rien, il restait 80 verres et quelques euros en caisse mais c'est tout. Je m'étais blessé un pied ou opéré, je ne sais plus, je ne pouvais pas travailler donc j'avais pris le temps et j'avais organisé un défilé de voitures neuves. J'avais contacté tous les concessionnaires de Moulins. Et j'avais dit : on va faire un défilé de mode. Donc, j'ai contacté les maisons de fringues de Moulins. Et je me suis dit, on est obligé de mettre dans ce défilé des vêtements asiatiques. Donc j'ai contacté des jeunes, « oui, oui, c'était ok ». Deux jours avant la fête, les filles ne voulaient plus du tout. Certaines deuxièmes générations, fut une époque, elles avaient 16, 17, 18 ans, elles voulaient être françaises, elles voulaient être européennes. Elles m'avaient dit oui parce qu'elles n'avaient pas osé me dire non au premier coup.

[...]

J'ai réussi quand même au dernier moment à avoir deux, trois filles et qu'elles s'habillent en vietnamien. Mais, à une période, à un moment donné, elles refusaient ça. Mais je pense qu'on est tous pareil dans la vie à cette période-là, tu es jeune, les choses avancent, les changements, tu vois les choses différemment... Aujourd'hui ces jeunes n'ont pas peur de porter la tunique, mais il y a eu un moment avec un petit peu de flottement. L'air de dire, « nos parents sont d'origine asiatique, mais nous on est français maintenant ». Après, les petits-enfants, des fois,

souvent, ont envie de retrouver les racines de leurs grands-mères. J'espère que ça ne se perdra pas. Je veux qu'on garde bien cette deuxième culture..., au moins troisième parce qu'il y a eu les Polonais aussi. La chance qu'on a c'est qu'il y a cette pagode qui fait qu'il y a des traditions qui restent et je pense que ça va se perpétuer encore pas mal d'années encore. D'autant plus que la philosophie, le bouddhisme se sont des choses qui, de nos jours, plaisent beaucoup. Je pense que ça va se maintenir dans le temps.

INT. Comment se sont tissés les liens entre rapatriés et locaux ? (00.34.24)

Très bien. Il y a eu le problème de la langue pour les grands-mères, parce que la plupart du temps c'étaient les grand-mères qui étaient d'origine vietnamienne, chinoise,

[...]

Pour les mamies, il y avait le problème de la langue qui était quand même difficile pour échanger. Mais bon, on arrive toujours à se faire comprendre. Ça a créé tout de même un fossé. Mais après, par contre, pour les enfants qui ont été scolarisés là, dans la cour c'était un mélange.

[...]

La femme du maire, quand elle était à l'école à Noyant, elle était blonde, elle était la seule tête blonde dans la classe... Ils en ont des souvenirs formidables, merveilleux.

[...]

Il y a eu deux ou quatre jours de fête. Il y avait ce jour-là une émotion, les gens pleuraient, c'était fou. Parce qu'ils avaient tellement vécu des choses fortes pendant leurs années de jeunesse. C'est incroyable... On estime entre 15 et 18 000 personnes. C'était bouchonné partout.

[...]

C'était vraiment quelque chose de poignant, de fort. Ça je pense qu'il n'y a pas beaucoup de communes en France qui sont capables d'afficher un tel dévouement. Il y a une telle énergie derrière tout ça, et puis une richesse formidable.

[...]

Je suis allé au Vietnam, et j'apprends beaucoup par les uns et par les autres comment ça s'est passé.

[...]

Je me rappelle, un copain qui me disait qu'ils n'avaient pas le droit, par exemple, d'avoir une antenne télé sur le toit. Ils n'avaient pas le droit d'avoir une voiture quand ils sont arrivés. Parce que c'était signe de richesse. Il ne fallait pas qu'ils arrivent là en montrant qu'ils avaient quand même une richesse. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de voiture, donc il ne fallait qu'ils montrent le moindre signe de richesse. C'est quand même bizarre d'entendre des trucs comme ça.

INT. Est-ce que la communauté polonaise a également exercé une influence sur le village ?

Oui, mais sans doute tout à fait différente que celle qui a eu lieu lors de l'arrivée des rapatriés d'Indochine. Ce sont des européens, physiquement ils nous ressemblent plus. Ça paraît un peu bête aujourd'hui de parler comme ça, mais je le dis bien, il faut replacer dans le contexte de l'époque, pas de télévision, très peu de moyens de communication. En plus ce sont des gens qui sont arrivés pour travailler, un travail dur à la mine, il n'y avait pas assez de main d'œuvre française. Ils étaient réputés pour être des travailleurs durs, forts. Je pense, je le ressens comme ça à travers quelques échos que j'ai eus, que ça a été bien vu. Alors que l'arrivée des rapatriés, c'était davantage « ils vont venir manger le pain des français ». C'est la différence, eux viennent nous aider à faire du pain et les autres viennent manger le pain. Je ne sais pas si tu connais l'histoire de Fernand Raynaud. Le black qui arrive dans un petit village à la campagne, il vient manger le pain des Français, qu'est-ce qu'il vient faire là, il a mal été reçu, et il est parti. Mais le problème, quand il est parti, c'est que les Français n'avaient plus de pain. Parce qu'en fait, c'était lui le boulanger.

[...]

Les Polonais... je m'en rappelle parce qu'il y en avait plusieurs, une dizaine qui venaient travailler pour des travaux plus importants à la ferme. Ça se passait bien.

INT. Finalement, comment pourriez-vous conclure notre entretien ?

On est prêt à accueillir d'autres nationalités. Enfin moi je serais prêt à accueillir d'autres nationalités. Noyant est un village atypique, peut-être unique en France. Il y a Sainte-Livrade dans le Lot-et-Garonne, je n'y suis pas allé, il paraît que c'est complètement différent. Là, nous, ce sont vraiment des gens qui vivent Noyant, ce sont des noyantais, on vit ensemble, on le vit bien. Je le dis aujourd'hui on n'aurait pas nos noyantais d'origine asiatique on serait mal. C'est cette ouverture, c'est la leçon, c'est ce qui est pour moi le plus positif. Cette ouverture qu'on a sur l'extérieur. J'ai été élu en 2001... dès 2002 j'ai organisé des chantiers internationaux de jeunes. Ça a été bien vu de la part de la population. Au début un peu plus lent à faire connaissance et autre, mais très vite après, la population venait avec des légumes et des fruits qu'elle apportait à ces jeunes. C'était à peu près 12-15 jeunes qui venaient de 7-8 pays différents. Mais c'était toujours bien apprécié. [...] On a été la commune qui faisait le plus de chantiers internationaux.

[...]

Une année, j'avais fait la connaissance d'un couple. Je le trouve dans le bourg, je ne les connaissais pas. On a discuté. Ils devaient organiser un centre de vacances en Touraine. Je leur ai dit : « qu'est-ce que vous faites cet après-midi », « rien », « venez boire un café, on discutera mieux ». À la fin ils reviennent sur leur Centre, on va partir en Touraine, je leur dis « pourquoi en Touraine, pourquoi le feriez-vous pas à Noyant ». Et puis c'est parti comme ça. Ils étaient dans une banlieue difficile en région parisienne. Il y avait des jeunes de la banlieue et des enfants qu'ils ont fait venir de pays en guerre. Ils se retrouvaient là.

[...]

Tous ces enfants, il y avait peut-être vingt-cinq nationalités différentes. On avait un chantier de jeunes en même temps avec 7-8 nationalités différentes. Plus les nationalités différentes du village. Il y avait près de cinquante nationalités différentes à Noyant au même moment.

[...]

Tu vois, cette ouverture, j'ai œuvré dans ce sens-là. Après c'était bien vu de la population, ça a ouvert la population en disant, c'est un étranger, ce n'est pas un voyou...

[...]

Annexe VI : Transcription de l'entretien de Monsieur A. V.⁷⁶⁰

Quelques interventions de Madame M.T.V.

Entretien réalisé le 23 novembre 2021 à Cressanges.

Enregistrement : durée totale de 20 minutes.

[...] ⁷⁶¹

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Vous êtes né où et quand ?

A.V.⁷⁶², je suis né le 12 avril 1940 à Treban... Je suis d'origine française.

INT. Quels liens avez-vous avec Noyant ?

Madame M.T.V. : Nous avons de la famille vietnamienne.

On a des liens à Noyant, j'ai une sœur qui y habite, qui a neuf enfants, huit de vivants, qui habitent tous à Noyant ou à Châtillon.

[...]

Lorsque les rapatriés sont arrivés à Noyant, je ne me rappelle plus si c'était en 1954 ou en 1956. En 1954 j'allais encore à l'école. En 1956 j'étais sorti. J'ai souvenir d'avoir entendu parler qu'il y avait des « chinois », comme on les appelait, pardonnez-moi l'expression, « chinetoc », qui étaient arrivés à Moulins et à Noyant... ils avaient vraiment mauvaise renommée, que c'étaient des profiteurs... Mais pour mon compte personnel, ce n'est pas vrai. Ceux qu'on a connus, puisqu'on en a dans notre famille, ils ont tous de bonnes situations.

[...]

⁷⁶⁰ Personne vivant dans un village voisin lors de l'arrivée des rapatriés et réfugiés, interrogé pour avoir la vision extérieure de la population vis-à-vis de l'arrivée à Noyant de populations « étrangères ».

⁷⁶¹ Présentation du sujet.

⁷⁶² Préfère rester anonyme.

Je prends l'exemple de ma nièce, elle était secrétaire⁷⁶³ de mairie à Noyant pour les rapatriés, maintenant elle travaille au conseil général de l'Allier.

Madame M.T.V. : tout compte fait, maintenant à Noyant ce sont des enfants, donc il n'y a plus besoin d'une secrétaire de mairie, je dirais spéciale, pour eux.

Ma nièce, elle parlait très bien le vietnamien et l'écrivait, donc elle servait d'interprète. Ma nièce, elle a 56 ans, donc elle a commencé de travailler elle avait 18 ans. Elle a fait toute sa scolarité à Noyant et à Tronget.

INT. Vous parliez précédemment de surnom pour parler des rapatriés, pouvez-vous m'en dire davantage ? Quelles opinions avez les autochtones sur les rapatriés ?

Madame M.T.V. : on disait « chinois », « chinetoc », mais ce sont des vietnamiens.

[...]

Notre nièce, sa mère tenait un restaurant à... Phnom Penh.

[...]

Ce que les gens disaient, par exemple, dans les abattoirs à Noyant ou à Souvigny, lorsqu'ils tuaient un porc, si c'était une truie, une femelle, et qu'elle avait des petits dans le ventre, on amenait, il paraît, les petits à Noyant pour qu'ils les fassent manger, alors c'était terrible. On a entendu beaucoup de chose à Noyant à ce sujet-là. Est-ce que c'est vrai, est ce que ce n'est pas vrai je ne sais pas.

Madame M.T.V. : je pense qu'il y a quand même eu beaucoup de choses dites.

⁷⁶³ Contactée et échange rapide, mais ne pouvant pas répondre à mes questions en lien avec des problèmes familiaux.

Il me semble que lorsqu'il y avait des trucs pas très honnêtes, c'étaient toujours les Vietnamiens qui les faisaient alors que ce n'était pas vrai. Je me suis laissé dire qu'à Noyant à une certaine époque, peut-être moins maintenant, il y avait 49 nationalités, avec la mine. Puisqu'il y avait une mine jusqu'en 1943. Alors beaucoup sont partis à Saint Hilaire et à Buxières, mais d'autres sont restés à Noyant. Il y avait un car, quand je partais en vacances, j'avais de la famille à Meillers, on trouvait des cars d'ouvriers qui faisaient Noyant-Saint Hilaire. Nous, personnellement, on n'a pas à se plaindre. Mais je dis bien, à mon avis les Vietnamiens ont porté le chapeau de beaucoup de choses alors que ce n'est pas vrai.

[...]

À une certaine époque, comme il y avait la ligne... Moulins-Montluçon, il y avait l'autorail, dit la micheline qui s'arrêtait à Noyant. Elle qui montait de Montluçon s'arrêtait à Noyant, les mamans chinoises allaient au marché à Moulins le vendredi chercher de la volaille et elles revenaient le soir.

[...]

INT. Quelle vision des rapatriés aviez-vous lors de l'arrivée des rapatriés durant votre jeunesse ? Lorsque vous étiez jeune aviez-vous déjà cette même vision ?

Non ! Pour ainsi dire, on ne connaissait pas. On sortait moins. Quand on avait 20 ans, j'habitais à Treban, c'était Treban-Cressanges, ça n'allait pas plus loin. On n'avait déjà pas les moyens.

Madame M.T.V. : On n'était pas comme vous. On ne sortait pratiquement pas, on savait que ce qui se passait dans notre village.

On allait de temps en temps au bal à Noyant, mais il y avait souvent la bagarre par qu'il y avait des Italiens, des Portugais, des Polonais qui ne s'entendaient pas, et les Français, c'étaient tous des mineurs, ça se tabassait. Nous on a vraiment connu les Vietnamiens que depuis...

Madame M.T.V. : On n'allait pas beaucoup à Noyant.

[...] ⁷⁶⁴

Madame M.T.V. : On ne peut pas comparer, quand ils sont arrivés et maintenant.

INT. Effectivement, ce qui m'intéresse c'est surtout votre vision en 1955-1965

[...]

Il me semble que la commune était coupée en deux. Il y avait d'un côté Noyant le bourg et d'un côté les corons, avec les « chinetocs ».

INT. Exactement, cela est intéressant, car beaucoup de personnes ont tendance à enjoliver la situation et à dire que tout s'est bien passé.

Non ! ça ne s'est pas toujours bien passé, parce qu'ils ont porté beaucoup de chapeaux. Maintenant, avec du recul, on s'en rend compte.

Madame M.T.V. : Ils ont dû quand même s'adapter.

Ils ont peiné à s'adapter. Il y en avait, quand j'ai commencé à travailler à Moulins, ils étaient plusieurs à travailler avec moi, on sentait qu'ils avaient peine à s'adapter. Il y avait une personne qui était déjà âgée, quand j'ai commencé à travailler j'avais 24 ans quand je suis rentrée à la boîte, elle avait plus de 50 ans.

[...]

Il y avait Madame D. aussi, elle voulait que je sois le parrain de sa fille, et puis elle est morte à la naissance, son mari c'était un ancien militaire, ils sont arrivés sur le tard à Noyant, il avait peiné à s'habituer, il avait travaillé à la carrière à Meillers, quand il fallait travailler par des temps comme ça il avait froid alors les autres se foutaient de lui. Mais pour mon compte personne je n'ai pas à me plaindre d'eux, ils nous ont même apporté certaines choses que nous n'avions pas, dans leur façon de vivre... Ils se sont très bien adaptés à la France.

⁷⁶⁴ Digression

[...]

Ils avaient droit qu'à une malle, c'est tout ce qu'ils avaient comme effets.

[...] ⁷⁶⁵

Madame M.T.V. : La vie était très différente donc nous n'allions pas vraiment dans les communes environnantes. On n'avait pas tellement d'écho tout compte fait.

Il y a eu peu d'écho dans les communes aux alentours.

[...] ⁷⁶⁶

⁷⁶⁵ Digression

⁷⁶⁶ Remerciements, demande si la personne a des documents concernant l'arrivée des rapatriés à Noyant, demande de contacts pouvant me parler de ce sujet...

Annexe VII : Transcription de l'entretien de Monsieur H. E.⁷⁶⁷

Entretien réalisé le 4 décembre 2021 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 36 minutes.

[...] ⁷⁶⁸

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Quand et où êtes-vous né ?
Pouvez-vous me parler de vos parents ? Depuis quand êtes-vous à Noyant ?

... Ils me disent que vous êtes né à noyant, que vous devez tout savoir. Évidemment, j'ai vu l'évolution de notre commune. Je suis né ici, dans cette maison. Mes parents... ma mère était originaire d'ici. Sa mère tenait une épicerie à l'époque... au moment de la guerre de 1914 elle était là, c'était la mère bonne amour.

[...]

Ma mère s'est mariée avec mon père qui revenait des États-Unis et qui était originaire de Belgique. Il avait dû fuir au moment de la guerre ou avant la guerre de 1914. Il était parti au Canada dans la famille et quand les affaires s'étaient calmées, il est revenu. Je ne sais pas pourquoi il est revenu ici, il devait y avoir quelqu'un de la famille du côté français qui devait être là. Je suis né à Noyant et j'ai vu l'évolution de notre pays. Mon père a aménagé le petit commerce en un peu plus grand, c'est pour ça qu'on a deux devantures.

[...]

Moi, quand on était petit, c'était avec les Polonais, à l'école maternelle, là où a été la cité des jeunes du Père Taque, et puis maintenant c'est abandonné. Après je suis parti au lycée et c'est

⁷⁶⁷ Ancien commerçant du village de Noyant d'Allier.

⁷⁶⁸ Présentation du sujet

à ce moment-là que dans les années 1958-1960, j'ai connu des Vietnamiens, des fils de rapatriés qui sont venus au lycée... Il y en a qui sont revenus à Noyant, maintenant qu'ils sont à la retraite et à l'époque ils faisaient des brillantes études. Ils ont eu des bonnes carrières. Ils étaient sympathiques, on s'entendait bien, et du fait qu'on était de Noyant, on se retrouvait ensemble.

II- L'arrivée des rapatriés et des réfugiés à Noyant d'Allier

INT. Quelle image avez-vous du village avant et maintenant, avant et après l'arrivée des rapatriés et des réfugiés ? Savez-vous comment s'est organisé l'accueil des rapatriés par le village ? Quel fut l'accueil de la part des populations « locales » ? Les gens étaient-ils plutôt amicaux ou hostiles ? (00.02.40)

Les rapatriés ont été accueillis comme on accueille des gens qui sont dans la peine, dans le besoin. On les a accueillis. Personne n'avait demandé, ça a été imposé par... le ministère des Affaires Étrangères, je crois, il a trouvé qu'il y avait de la place à Noyant, puisque les corons étaient vides. Il doit y avoir quelque chose comme deux-cent-trente logements, je crois. À l'époque les mineurs avaient été recasés sur Saint-Étienne, sur Saint-Éloi, sur Brassac... Il y avait énormément de logements vacants, donc le maire s'est retrouvé à la tête d'une affaire qui ne comptait pas, et je crois qu'il était bien embêté pour savoir ce qu'il allait faire, mais ils ont fait un centre d'accueil avec un ancien militaire qui connaissait le problème indochinois.

[...]

Il y a eu toute une structure qui s'est mise en place, c'était à la poste actuelle. Le Maire, le secrétaire de mairie, le centre d'accueil avec des gens du pays, plus des rapatriés qui ont intégré ces centres... ils s'occupaient d'installer les nouveaux arrivants dans les corons en leur donnant un logement, puis du matériel sommaire. C'était du matériel de récupération de l'armée, bien souvent. C'était un placard, un lit avec des lames de ressort... Il y avait une assistante sociale, évidemment, indispensable. Et puis des bonnes volontés du pays, des dames, comme on disait autrefois, des dames patronnesses.

[...]

Enfin, tout le monde s'est mis un peu à les aider. À les aider dans le sens où il fallait faire du feu. Ils n'étaient pas habitués à l'appareil de chauffage, mettre du charbon là-dedans... Ils ne savaient pas faire la cuisine.

[...]

Les petites dames-là qui étaient revenues avec leur mari ou leur conjoint qui étaient des anciens militaires faisaient la cuisine accroupie par terre. Quand les « boat people » sont revenus à Noyant aussi, c'était une épopée ça aussi.

[...]

Quand il y avait les mines à Noyant, sans se vanter, c'était le meilleur charbon de France, soi-disant, enfin il était bon. Il était acheminé à Paris par l'Allier. Quand le charbon est arrivé à Paris, ils ont mis le charbon dans les cheminées, les grandes cheminées ouvertes, puis ils se sont intoxiqués. Après, il a fallu faire des poêles, ce n'était pas la mode, donc le problème du feu ça existait déjà à ce moment-là.

[...]

L'arrivée des Vietnamiens, ils arrivaient au bistrot à côté, ils arrivaient avec un petit camion Renault... Et puis, ils leurs faisaient un casse-croute ou je ne sais pas. Ils arrivaient avec des valises, des sacs... Ils étaient un peu désemparés, pire que des touristes qui arrivent en pays étranger ! Et puis ma foi, ils se sont installés dans les corons, il n'y avait pas de confort.

[...]

Enfin, en 1956, il faut se replacer... à cette époque, on n'avait pas de confort. On n'avait pas l'eau courante, l'électricité c'étaient les anciens fils de cotons torsadés et le compteur il ne faisait pas plus de cinq ampères, il était fait pour une ampoule dans chaque pièce, il n'y avait pas de machine à laver, il n'y avait pas de cuisinière à gaz, il n'y avait pas de cuisinière électrique, encore moins ! Donc les gens ils se disent : « les pauvres gens etcetera », nous on était à peu près dans le même cas, moins pire parce que on avait notre chez soi, on savait se chauffer, on avait les habitudes du pays tandis qu'ils ont été parachutés dans un endroit. C'est

comme les migrants qui arrivent maintenant, qui n'ont rien, eux ils sont en dehors c'est encore pire.

[...]

Les gens, ceux qui restaient dans les corons, les voisins, les ont aidés. Ils leur donnaient un peu de pommes de terre, des ci des ça. Les rapatriés, ils ont été obligés de s'habituer à la cuisine locale, et ils ont continué leurs traditions...

[...]

INT. Est-ce qu'il y a eu des réactions davantage hostiles à cette arrivée ? (00.09.18)

Il y en a toujours ! Des étrangers qui arrivent, ils ne faisaient pas de mal... quoi qu'ils allaient un peu rapiner partout.

[...]

Il y en a qui m'en parle maintenant, « quand on était jeune, on allait à droite, à gauche ». Ils ramassaient des châtaignes, des noix, ils allaient dans les champs des paysans, les paysans c'était chez eux, ils ramassaient des pissenlits. Il y en a même qui disaient : « de temps en temps, on allait prendre un mouton » ... Et puis, il y a eu toujours un peu des querelles. C'est comme en France quand il y a ceux d'en haut, du bourg et ceux d'en bas quand ils se rencontraient, il y avait un peu des bagarres. Donc avec les Vietnamiens, quand ils allaient au bal, des fois il y en avait un peu. Mais enfin, il y a quand même eu une fusion qui s'est faite. Les anciens Polonais, d'origine, les parents étaient polonais, ils étaient venus en France, les descendants, il y en a qui se sont mariés avec des filles de rapatriés, notamment la Secrétaire de mairie qui est morte l'année dernière. J'étais au Conseil et elle était secrétaire quand elle était à la retraite, elle est passée dans le Conseil municipal. On a passé quand même pas mal d'années ensemble à travailler.

[...]

Son mari était polonais, il est toujours ici. Cette dame, pour la citer, c'était Jacqueline Szymonik, quand elle a été à la retraite, elle s'est occupée de la pagode. Et quand elle était en activité, en tant que secrétaire de Mairie, elle a travaillé énormément avec Madame Genest qui était l'assistante sociale parce qu'il y avait énormément à faire, il y avait des dossiers...

[...]

Lors de l'arrivée des Vietnamiens, au début ce n'était pas le Père Taque, c'était l'Abbé Benet. Il a fait ce qu'il pouvait pour les accueillir, comme ils étaient très religieux... ils étaient nombreux à l'église. Il y avait même quelqu'un, un rapatrié qui lui traduisait les sermons en vietnamien. Il s'était mis à parler en vietnamien, à l'époque il avait peut-être bien dans les 60 à 70 ans... Évidemment, il y avait des petits dérapages, des fois les mots n'étaient pas prononcés comme il fallait alors ça faisait un peu rire. Les mots qu'on les disent d'une façon ou d'un autre cela n'a pas le même sens. Enfin, il avait fait de son possible. Et après en 1968 ou 1969, c'est l'Abbé Taque qui est venu. Son projet à lui, c'était la cité des jeunes. Il a ouvert cette ancienne école des Sœurs de Saint Joseph. Il l'a ouverte et ça faisait accueil pour les enfants, sans conviction religieuse, il accueillait tout le monde et il ne les obligeait pas à aller à la messe, il les accueillait comme ça. Les enfants venaient, ils avaient de la lecture, des jeux... Il travaillait donc avec l'assistante sociale, et avec les gendarmes aussi, parce qu'il y avait des problèmes des fois. Je pense qu'il a fait une œuvre remarquable... en remettant quand même les jeunes sur le bon chemin, il a évité des problèmes à beaucoup de jeunes. Je crois qu'il y en a qui doivent lui en être reconnaissant.

INT. Est-ce qu'il y a eu des associations qui se sont mises en place pour aider les rapatriés lors de leur arrivée dans le village ? (00.14.07)

Ça je ne peux pas vous dire. Il y a eu un bon bénévolat qui s'est fait spontanément, mais une association, ça je ne peux pas vous dire.

[...]

III- La religion et le multiculturalisme

INT. Selon vous, est-ce qu'il y a eu un rapprochement inter-religion entre catholicisme et bouddhisme ?

... Ils étaient quand même pas mal religieux parce que les missionnaires ont fait un travail de fond là-bas, en Indochine. Il y avait beaucoup de gens qui étaient de religion [catholique] et les enfants avaient été élevés dans la religion.

[...]

Quand c'était le moment des communions solennelles, je ne sais pas comment il pouvait y en avoir, mais il faisait une procession, il partait de la cure et ils arrivaient tous avec les aubes blanches et ils allaient à l'église. C'était impressionnant de voir le défilé qu'il y avait... Toutes les dames, qui sont devenues des mémés qui étaient, qui sont restées dans leur religion. Maintenant, elles ont disparu... Et ceux qui étaient bouddhistes, ils sont restés bouddhistes, mais ils faisaient ça chez eux avec l'autel des ancêtres. Et, en je sais plus quelle année il y a eu la création de la pagode. Alors là, ils ont pu pratiquer leur culte. Il y en a qui était quand même bouddhistes et de religion. Le Père Taque était très facile de ce côté-là. De temps en temps, il y avait un vieux père vietnamien qui venait de Paris et il venait faire une tournée de confession dans les corons. Il venait les remettre un peu sur les rangs. Il n'aimait pas bien le côté bouddhiste. Quand il y a eu la pagode de faite, ils étaient très accueillants. Quand il y avait des fêtes la municipalité était invitée. Il y avait énormément de monde, il y avait c'était comme des pèlerinages, il y avait des cars qui venaient, il y en a qui venait de Belgique, il y en a qui venait de France et etcetera, il y avait un monde incroyable pour les cérémonies, maintenant, ça s'est un peu réduit.

INT. Que pourriez dire de l'accueil de Noyant aujourd'hui avec du recul ? Quel impact cela a eu sur le village ? (00.17.20)

Une ouverture d'esprit ! Le pays avant était agricole, avec les Vietnamiens les idées ont changé. Il y en a quelques-uns qui ont été travailler dans des fermes pour se faire un peu d'argent. Et puis maintenant, je crois, par rapport à 1956, on a l'esprit un peu plus ouvert. Avant les paysans, ils étaient dans leur fermes, eux aussi ils se sont ouverts à la modernité, ça a quand même beaucoup évolué depuis quelques années, dans tout.

[...]

INT. Que pensez-vous avec du recul de l'accueil de Noyant ?

On a été un village vietnamien ! On a été le village le plus jeune de France, puisqu'il y avait énormément d'enfants. Pour vous dire, du temps de la mine, la population était de 2 200. Les corons se sont vidés. Il y a eu les années creuses après la guerre, la mine a fermé en 1953, et jusqu'en 1956 le village était vide. Mes parents qui étaient dans le commerce, il fallait survivre. Il m'avait mis au lycée, je ne sais pas comment ils ont fait pour payer, j'étais pensionnaire. Ce n'était pas les trajets de chemin de fer qui coûtaient chers. Et puis, comme j'étais souvent en colle, on ne revenait pas toutes les semaines à l'époque.

[...]

INT. Que saviez-vous de l'Indochine avant que les rapatriés d'Indochine arrivent. Est-ce que vous saviez des choses ? Ou est-ce qu'on n'en parlait pas beaucoup, par exemple dans la presse ? (20 min)

À l'époque, j'étais jeune, en 1956 j'avais 16 ans. On sait ce qu'on apprend à l'école. C'est un peu lointain, on sait qu'il y a eu la guerre d'Indochine. À part ça, on ne sait pas grand-chose. Par contre, avec les rapatriés on s'est fait des amis. Comme dans tous les commerce, ce sont des clients, mais à force ça devient des amis. Ils m'ont raconté leurs histoires, leurs guerres, leurs vies, leurs façons de survivre...

[...]

Avec le commerce on s'est fait beaucoup de relations. On allait les servir à domicile... notamment pour les bouteilles de gaz pour se chauffer, donc on allait les mettre en place... on faisait des petits travaux comme poser un bout de lino... Et puis on parle ensemble. Il y avait une dame, son mari était dans des mines. De temps en temps, il y en a, les vietminh, qui passaient chez elle et qui la rackettaient : « ton mari, si tu veux le garder, tu payes », alors elle, qui était vietnamienne, elle donnait de l'argent pour que son mari reste en vie.

[...]

Il y en a un autre, un ancien militaire, qui me racontait que dans les rizières, ils se sont fait canarder. Il a eu la vie sauve grâce à une Vietnamiennne chez qui il s'était réfugié, puis après ils sont restés ensemble. C'était un ancien légionnaire. Il l'a même fait venir à Cameroun une fois, c'est la fête de la Légion, ça doit être à la veille du premier mai, je crois. Et ils s'étaient retrouvés avec d'anciens légionnaires, ici. Les légionnaires ils sont de toutes origines, il s'était retrouvé avec un autre.

[...]

Il y en a d'autres qui m'ont raconté qu'ils étaient enfants de troupe, au début, ils étaient quand même protégés. Ils étaient dans l'univers fermé et puis c'était avant qu'il y ait les incidents, avant qu'il y ait la guerre, puis après ça a changé.

[...]

Il y en a d'autres qui m'ont dit, on était en Indochine, on avait ci, on avait ça, du fait qu'ils étaient militaires ils avaient un certain prestige. Le militaire français était reconnu et il vivait bien. Quand ils sont venus en France, évidemment, ils se sont retrouvés sans rien, ça a été dur. Surtout que dans les corons, ce n'était pas les corons actuels, ce n'était pas goudronné, les rues étaient en terre. Ils sont arrivés à 1956, c'était l'hiver, c'était la neige, c'était la pluie, c'était la boue, c'était le froid.

[...]

Ça a été échelonné les arrivages. Il y en a qui sont arrivés plusieurs années après.

[...]

INT. Par la suite, il y a aussi eu quelques familles de « boat people » qui sont arrivées à Noyant, pouvez-vous m'en parler ? (00.25.00)

... Alors là ça a été complètement différent parce que les anciens d'Indochine, c'étaient des Français, ils avaient fait la guerre en France, ils ont enchaîné avec la guerre en Indochine, et il

y en a même qui ont fait la guerre d'Algérie après. Ceux qui sont venus d'Indochine avec leur femme qu'ils avaient trouvé là-bas, avec les gamins, ils les ont ramenés honnêtement. Ils ont régularisé la situation ou il y en a qui étaient mariés là-bas. C'étaient des Français, tandis que les « boat people » c'étaient des réfugiés politiques. Ils avaient aucune attache avec la France. Ils étaient dans des camps au Cambodge... et ils sont venus là... Je ne sais pas combien il y en avait, peut-être six familles, quelque chose comme ça. Ils ont été logés dans des logements vacants. Dans les corons je ne sais pas s'il y en a eu beaucoup, ils étaient logés au Courtioux ou à côté de l'ancienne école des sœurs. Mais on leur a donné un pécule en arrivant, alors que les rapatriés quand ils sont venus, ils n'avaient rien. Ils avaient un petit peu d'argent de poche pour la semaine et après ils ont été recasés pour aller travailler à Paris, puisqu'il y avait des anciens fonctionnaires ou des anciens militaires. Ils allaient travailler à Paris, à Lyon, à Roanne...

[...]

Il y avait eu une cellule de crise qui s'était installée à la mairie, ils avaient réuni tout un tas de monde de la chambre d'agriculture, du Conseil Général, de tout un tas de gens qui pouvait faire quelque chose pour les aider. Il y a même la S.A.F.E.R. qui était venue et des anciens paysans. Ils avaient connu la guerre les anciens paysans. Ils s'étaient dit : « pendant la guerre pour survivre ils ont cultivé un champ, un jardin, etcetera... » alors ils avaient trouvé l'idée que la S.A.F.E.R. donne un champ vide et ils cultiveraient des pommes de terre, ils auraient au moins ça.

[...]

Donc il y a eu un champ qui leur a été accordé. Et puis fallait y aller quoi, ils y allaient les uns les autres pour travailler. Mais heureusement, ils ont trouvé un paysan du coin avec son tracteur, qui a labouré. Eux, ils ont eu les pommes de terre. Après, pour y piocher, je ne sais pas s'ils y sont bien allés, ça a commencé de tirer. Et pour ramasser les pommes de terre, il y en a un peu qui y sont allées mais finalement les sacs de patates sont restés au milieu du champ, c'est le paysan du coin qui a été obligé d'aller finir le travail. On s'est dit : « ce sont des feignants... » On n'avait rien compris ! Ils venaient d'un régime communiste où on les obligeait à travailler ensemble, à ne pas être payé, et on les remettait dans le même système, où il est obligé de travailler ensemble et pour le moment ils n'étaient pas payés. Ils se sont dit : on fuit un régime

communiste, on retombe dans le même système. C'était un système communautaire, ça n'a pas marché, donc il y en a quelques-uns qui ont vécu avec les allocations, avec l'argent qu'on leur donnait... Par contre, il y en a un qui était très bien, qui a fait bûcheron. Il avait fait un stage à Autun. Il était bûcheron grimpeur, il grimpait dans les arbres, il élaguait, il abattait les arbres et c'était un gars qui travaillait, c'était quelqu'un de formidable. Malheureusement, il est mort quelques années après, il s'est fait coincer par un arbre, comme beaucoup de bûcheron. Mais on se rappelle lui. Il était travailleur. Et sa femme est restée sur Noyant.

[...]

Ce qui nous avait frappé, c'est leur force de caractère. Les petites dames vietnamiennes elles étaient tout le temps avec le sourire. Comme vous voyez des films à la télé où il y a les filles dans les rivières, qui jouaient, qui s'amusaient. Ça avait recréé un peu cette ambiance sur le tournage de la *Feuille de Bétel*. Ils avaient refait un film qui n'avait pas été très bien interprété suivant le livre, mais enfin ça retraçait un peu l'arrivée des Vietnamiens.

[...]

Enfin, les femmes vietnamiennes, elles ont du courage. Elles ont quand même subi la guerre ! Des fois, elles ont perdu des enfants, puis tomber dans un endroit comme ça, en plein hiver. Et puis survivre... mais ça rigolait quand même, c'était formidable.

IV- Conclusion

INT. Pour finir, comment est-ce que vous pourriez conclure notre entretien ? (00.33.40)

Ça a été dit par la municipalité : Noyant, terre d'accueil. On a eu les mineurs, les mineurs étaient polonais en principe, enfin il y a eu des Ukrainiens... Après ça, on a eu les Vietnamiens. Les rapatriés plutôt, ils étaient de différentes origines. Il y en a qui étaient déjà de deuxième génération. Ce n'était pas des Français qui avaient fait la guerre, leurs parents étaient déjà en Indochine avant. Dans la bande, il y avait des noirs qui venaient d'Afrique, des Hindous... tout ça faisait une communauté hétéroclite, mais qui s'entendait. On avait souvent Monsieur Cluzel qui venait, il disait que c'était un modèle d'accueil, d'intégration. C'est un mot qui est venu

dans les années, un peu avant 2000. L'intégration, ça n'existait pas de notre temps, ça se faisait tout seul.

[...]

Le Père Taque il a quand même fait beaucoup pour tous les jeunes. Dans les années 2000, il y a Simon et Barouh qui sont revenus, qui ont fait une réunion à la mine : Qu'est-ce qui vous a marqué dans le siècle écoulé ? J'avais parlé de la cité des jeunes et du Père Taque qui avait quand même fait énormément. Elle n'avait pas bien aimé.

[...]

Annexe VIII : Transcription de l'entretien de Monsieur Julien Cao Van Tuat

Entretien réalisé le 8 décembre 2021 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 1 heures et 6 minutes.

[...] ⁷⁶⁹

I- Données biographiques et antécédents familiaux

Je m'appelle Julien Cao Van Tuat. J'ai 64 ans. Je suis né à Saigon en 1957. Je suis de nationalité française par mon père. Lui, je ne sais pas comment il a eu la nationalité française, je pense que c'est soit parce qu'il a travaillé pour l'armée française, soit il l'a eu parce qu'il avait le faciès métis français. À l'époque, en Indochine, on pouvait l'avoir comme ça avant d'arriver en France.

[...]

L'histoire de ma mère, elle m'est très douloureuse... par rapport à l'histoire de mon père. Ils sont arrivés en France en 1960. Déjà en 1960 elle était mère de quatre enfants, elle n'avait même pas 30 ans. Pour elle... ça a vraiment été un calvaire ici pendant toutes les années où mon père a vécu.

INT. Est-ce que vous avez encore de la famille au Vietnam ?

Au Vietnam oui. Alors, le problème des rapatriés d'Indochine, c'est qu'après Dien Bien Phu, ils avaient le choix soit de rester au Vietnam, soit de partir. Sachant que s'ils restaient au Vietnam, étant donné qu'ils avaient la nationalité française, qu'ils avaient un faciès occidental, ils risquaient d'être exécutés. Le fait de partir du Vietnam ça a été considéré par les membres de leur famille comme une trahison. Ma mère avait son frère et sa belle-sœur, et pour eux ça a vraiment été un déchirement. Actuellement au Vietnam, il y a toutes mes cousines qui sont nées du frère de ma mère, mais que je n'ai jamais connues. En 2006, c'était la première fois que je

⁷⁶⁹ Présentation du sujet.

retournais au Vietnam, c'était la première fois que je les voyais. J'ai vu la femme de mon oncle pour la première fois.

II- Raisons de la migration et arrivée en France puis à Noyant

INT. Quelles ont été les raisons de votre départ et pouvez-vous me raconter votre parcours de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France, puis à Noyant ? (00.03.20)

... L'arrivée en France c'est après Dien Bien Phu. Les Français d'Indochine ont été obligés de partir du Vietnam. La plupart du temps ils ont été rassemblés dans des quartiers, à Cholon, à Saïgon... il fallait... je crois que j'ai un courrier de mon père qui demandait justement l'autorisation de partir du Vietnam.

[...]

On est parti du Vietnam en bateau sur le navire Laos le 30 juillet 1960, et on est arrivé à Marseille. Sur le bateau on était quatre, mon frère Jean-Paul, mes sœurs Madeleine et Henriette et moi, puis mon père et ma mère.

[...]

Quand on est arrivé à Marseille ma mère était enceinte de mon petit frère. Elle a accouché à la maternité de Marseille. Donc on est resté le temps que ma mère accouche à Marseille. On a dû rester 2-3 mois, et puis après on nous a envoyé au camp de La Rye à Le Vigeant en 1961. Là j'ai un document, un certificat de vaccination qui date de 1961, du 23 novembre 1961. On a dû rester quand même 6 à 9 ans à Le Vigeant. À Le Vigeant c'était un camp militaire. Moi j'ai aucun souvenir sur Marseille. Le seul souvenir que j'ai sur le bateau c'est quand mon frère Jean-Paul a fait tomber sa sandale. Après c'est le trou noir à Marseille. Je me souviens seulement quand j'étais à Le Vigeant. Mon père partait sur Paris. Et à Le Vigeant on était cinq avec ma mère, on était dans des baraquements militaires. Il n'y avait pas de poêle à charbon, c'était la misère, c'était la misère ! On avait un réchaud à alcool et c'est là que je me suis brûlé. C'est le seul souvenir que j'ai de là-bas, parce que je me suis retrouvé à l'hôpital avec les infirmières avec les cornettes. Après je me suis retrouvé, à Poitiers et mon père est rentré. Ce

sont vraiment les seuls souvenirs que j'ai. Après, une fois que je suis retourné à la maison à la suite de mon accident, quelque temps après on est parti à Noyant, le 21 juin 1962.

[...]

On est arrivé à Noyant, ici. On était logé dans les corons, 254 cité des corons. On est arrivé là-bas, heureusement qu'il y avait les voisins, la famille Simiesko et la famille Scob. Ils nous ont aidé ! Ils nous ont aidé !

INT. Selon vous, lors de votre arrivée à Noyant, quel a été l'accueil du village et des populations locales ? (00.08.18)

Je me dis, on a eu de la chance avec nos deux voisins, les familles Simiesko et Scob. La famille Simiesko est d'origine ukrainienne et la famille Scob est d'origine polonaise je crois. Eux ils ont été adorables. Surtout la famille Simiesko. La famille Scob, la fille Anna était beaucoup plus âgée et elle avait la polio donc on n'avait pas beaucoup de contacts. Les enfants Scob, les garçons étaient partis. Alors que la famille Simiesko, il y avait deux grandes filles et deux garçons, dont un qui avait notre âge : Jeannot et Jean-Paul. Eux, ici dans le village, ils m'ont tout appris. On faisait tout ensemble, surtout Jeannot, parce que Jean-Paul il restait tout le temps avec sa mère. Jeannot il nous a appris à aller pêcher, à braconner, il nous a tout appris dans le village. Eux, vraiment, la famille Simiesko je leur serai éternellement reconnaissant. À côté, il y avait aussi la famille Makovski, il y avait des garçons plus de mon âge, mais ils étaient un peu plus loin. Eux aussi ils étaient adorables. La famille Simiesko avait beaucoup plus de moyen que la famille Makovski. La famille Makovski, ils étaient très pauvres. Je me souviens que quand on allait chez eux, Madame Makovski beurrerait son pain de saindoux.

[...]

INT. Quel fut l'accueil de la part des populations « locales », issues du bourg de Noyant ? Quels rapports aviez-vous avec eux ?

Ici, dans les corons c'était un ghetto. On ne dépassait pas... vous voyez la poste aujourd'hui, il y avait la gendarmerie et le centre d'accueil. Le centre d'accueil il s'arrêtait à la poste. Je suis arrivé ici j'avais 5 ans, les gens locaux je n'avais aucun contact, ils ne venaient jamais ici, ils

ne rentraient jamais dans les corons, ils ne mettaient jamais les pieds dans les corons parce que c'était un ghetto.

[...]

Il faut se mettre à leur place aussi, parce que se retrouver du jour au lendemain avec je ne sais pas combien de personnes qui avaient le teint jaune, certains avaient le teint un peu bronzé, qui n'étaient pas habillés pareil, qui avaient le chapeau chinois, qui étaient toujours en sandalettes, même en hiver, et pour eux c'était un autre monde, il ne faut pas se leurrer. Moi, je n'avais pas de contact. Les premiers contacts que j'ai eu c'est quand j'ai été en maternelle, la première année de maternelle, et là il y avait quelques enfants français du coin. Mais moi j'en ai aucun souvenir. Le seul souvenir que j'ai, c'est qu'il y avait une Indochinoise du coin, Juliette, la seule indochinoise qui n'avait pas les yeux marrons, un peu bleu et qui était blonde, je n'en revenais pas ! Ça m'a fait bizarre. Et nous, on s'est retrouvé à faire la rentrée des classes dans la mine, dans la chambre chaude de la mine, ils avaient aménagé la chambre chaude de la mine, on s'est retrouvé là-dedans.

[...]

Ce qui fait que, je vous le dis sincèrement, quand on a fait le cinquantenaire des rapatriés d'Indochine, quand ils ont accueilli nos parents dans cette chambre chaude, je me suis dit « mais non, en 50 ans et ça n'a pas bougé, en 50 ans l'histoire n'a pas avancé d'un pouce dans ce village ». Ils n'ont même pas eu l'honneur de les accueillir ailleurs, par exemple à la salle des fêtes, faites un truc bien ! Ça m'est resté en travers de la gorge.

INT. Selon vous, quelle a été la plus grosse difficulté et comment s'est passée votre adaptation ?
(00.13.20)

Pour moi, la plus grosse difficulté, je pense que c'était surtout pour nos parents, parce que nous, gamins, on se rendait compte de rien. On était entre nous et on était dans les corons, on était tous miséreux, on était tous miséreux, même les Français des corons, les Polonais, les Ukrainiens, on était tous miséreux dans les corons, donc nous on jouait entre nous, on se rendait compte de rien, on ne voyait pas les gens plus aisés donc il n'y avait rien qui nous attirait. On était entre nous, on jouait avec rien du tout, avec trois fois rien, avec des boîtes de conserve...

Je pense que la grosse difficulté c'était pour mes sœurs aînées qui ont vécu au Vietnam, qui étaient dans un milieu plus aisé quand même, et qui se sont retrouvées ici avec moins que rien !

[...]

Je ne vais pas comparer ce qu'il y avait, ce qui existait, mais je pense que dans les campagnes c'était pareil. Mais, venant d'un pays relativement chaud, se retrouver ici en plein hiver avec trois fois rien pour eux ça a été un choc parce qu'il fallait se réadapter à la culture, se réadapter... Ma sœur aînée il a fallu... elle a toujours eu un handicap au niveau culturel, parce qu'elle est arrivée ici elle devait avoir 12-13 ans, il fallait rattraper le retard. Quand vous parlez avec les anciens des corons, les plus âgées, eux aussi ils ont eu ce problème-là parce qu'il fallait à tout prix qu'ils rattrapent ce retard. Quand ils se sont retrouvés dans les écoles à côté, justement à rattraper ce retard, avec l'accent, pour eux cela a été une grosse difficulté ! Mes parents, ma mère surtout parce que ma mère s'est retrouvée toute seule à élever cinq enfants ici avec trois fois rien. Il faut dire ce qui est, on vivait que des allocations familiales et des aides du centre social.

[...]

La Cimade qui donnait des habits parce qu'on n'avait rien. Heureusement qu'il y avait la Cimade qui nous donnait des habits parce qu'on n'avait rien, on est arrivé ici on n'avait rien ! Et ma mère, je pense que ça a été très difficile pour elle, parce qu'elle s'est retrouvée justement avec ce déracinement, cet exil avec rien, avec une charge de cinq enfants, et mon père qui travaillait sur Paris, qui n'était jamais là. Dans les corons c'étaient les mères de famille qui géraient, tous les hommes ils partaient, ils n'étaient jamais là. Il y avait quelques familles dont le père travaillait à droite à gauche, à la verrerie, comme infirmier à la base militaire... puis la plupart ils partaient soit à Lyon, soit à Marseille, mais la plupart ils étaient sur Paris et ils restaient un mois sans revenir, et ça c'était difficile pour ma mère. Nous en étant gamins, sincèrement on n'a rien vu. Les miséreux, on était entre nous, donc pour nous c'était la belle vie, tant qu'on arrivait à s'amuser, c'était le principal !

INT. Comment avez-vous allié culture du pays d'origine et culture du pays d'accueil ?
(00.17.17)

Ici, dans le village, c'est un ghetto donc on vivait qu'avec la culture d'origine. On mangeait avec des baguettes, avec des bols, on n'était presque jamais à table. Ma mère servait le riz donc de temps en temps elle restait à table, mais la plupart du temps on était debout ou on allait s'asseoir sur le palier dehors, on mangeait comme ça avec les baguettes. Avec la culture française à l'école, nous on était jeune, donc on arrivait à s'adapter, on arrive à apprendre. À apprendre c'était beaucoup plus facile parce qu'on n'avait pas appris, on n'avait pas toute l'histoire du Vietnam, nous on découvrait avec les grands yeux. À l'école, sincèrement, ça se passait bien. Bon après, j'ai toujours gardé Jean-Paul Simiesko parce que lui ici il parlait depuis des années, nous c'était difficile, donc il avait plus de facilités. Mais par contre, on a eu la chance, j'ai eu la chance d'avoir des instituteurs et des institutrices qui étaient relativement humains et tolérants, il y en avait deux notamment : Monsieur Goujon et Madame Binon, parce qu'il y en avait certains qui étaient relativement durs. Pour nous, à l'école c'était interdit de parler vietnamien. C'était interdit de parler vietnamien mais nous on parlait entre nous, et même les Français des corons, à la fin, ils parlaient mieux vietnamien et on se comprenait tous : les Polonais ils parlaient vietnamiens.

[...]

III- La religion et le multiculturalisme

Pour la religion, ce qu'il faut savoir, c'est que la majorité des familles, comme on était de nationalité française, et bien la plupart étaient catholique. La plupart, ils étaient catholiques, mais il y avait quand même des mères de famille, des familles qui étaient bouddhistes en eux-mêmes. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'au Vietnam, ils prient les deux, pour eux c'est pareil, ils prient les ancêtres, ils prient Jésus Christ, ils prient la Vierge Marie. Toute ma jeunesse, il a fallu que j'aille à l'église, j'étais enfant de chœur, il a fallu qu'on fasse notre communion, parce qu'il fallait s'intégrer, c'était un moyen de s'intégrer. Être catholique c'était une manière de s'intégrer, pour nos parents c'était primordial.

INT. Diriez-vous qu'il y a eu un rapprochement interreligieux entre le catholicisme et le bouddhisme à Noyant ?

Non, sincèrement. Jusqu'en 1983, il y avait très peu de familles qui étaient bouddhistes. Il y a des musulmans dans le village.

[...]

On se chambrait entre nous... il n'y a jamais eu de problème au niveau du point de vue religieux. Mais, c'est à partir des années 1983, quand ils ont commencé à vouloir monter la pagode, qu'il y a eu un petit élan sur le bouddhisme. Mais il y avait très peu de familles qui étaient bouddhistes.

INT. Est-ce qu'il y a eu un accueil particulier de la part de la communauté catholique ?
(00.21.36)

La communauté catholique, oui, ils nous ont beaucoup aidés quand même. Le secours populaire, l'ancien curé du village... il était adorable, il y avait même un curé vietnamien de Paris qui descendait ici, qui faisait la messe en vietnamien, le père Long. Il faisait le tour des maisons et il nous chopait tous et il fallait qu'on prie en même temps que lui. Il venait spécialement de Paris.

[...]

INT. Après avoir fréquenté l'école de Noyant, où êtes-vous allés ? Est-ce que vous avez quitté Noyant ? Avez-vous vécu dans un autre endroit ? Qu'en avez-vous pensé ?

À partir de là, quand il a fallu prendre le car pour faire la rentrée en sixième, c'était le choc. À l'époque, il y avait quatre cars scolaires qui venaient nous récupérer le matin vers la poste tellement il y avait de monde. Il y avait tellement de cars, il y avait tellement de monde, que je me suis trompé de car, parce que je devais aller au lycée Banville [inaudible]. Je me suis trompé de car, je me suis retrouvé dans le car avec toutes les filles de Noyant et je me suis retrouvé au collège des garçons. Au collège des garçons, le principal faisait l'appel pour les classes et je me suis trouvé tout seul en plein milieu de la cour avec lui, et il ne m'avait pas appelé. J'étais tout seul, j'étais perdu. J'étais perdu, je ne savais pas quoi faire. Il était très gentil, je m'en souviendrai toujours, c'était Monsieur Fleury le proviseur. Il m'a trouvé une classe, j'étais en sixième. Le gros choc c'est quand il a fallu aller à la cantine. Je me suis retrouvé à la cantine

du lycée de jeunes filles. Il y avait toutes les tables en long des deux côtés et une grande allée, et je n'avais pas de place, la proviseur, Madame Vivier, elle a pris une chaise, elle m'a mis sur une table, en plein milieu du couloir, j'étais l'un des premiers indochinois, et il y avait toutes les filles qui me regardaient. Je n'ai pas mangé, elle a vu que je n'avais pas mangé donc elle a pris la fourchette.

[...]

Là c'était le choc culturel, parce que se retrouver avec plein de gens à table, une assiette, une fourchette, un couteau, je ne connaissais pas, je ne savais même pas m'en servir parce qu'on ne mangeait pas avec ça, on mangeait avec les baguettes, avec un bol. Là c'était le choc, ça a vraiment été le choc. Ça je m'en souviendrai tout le temps. Après, pour moi, je pense que ça a été une chance que je me sois retrouvé avec les filles du village parce que ça m'a tiré vers le haut. Parce qu'en CM2, j'étais nul et en sixième, comme j'ai vu que les filles du village elles étaient toutes premières et comme le soir je prenais le bus avec elles pour rentrer, je me faisais toujours charrier, et je me suis dit : le seul moyen de ne pas se faire charrier, c'est d'être bon, d'être meilleur qu'eux. Donc c'est là que j'ai commencé à travailler... grâce à elles ça m'a tiré vers le haut, ça nous a boosté. Les années collèges, au lycée de jeunes filles, ce sont des bons souvenirs, avec mes camarades français. Par contre, avec les filles du village, je prenais le car avec eux, mais je ne discutais presque jamais. Parce qu'à l'époque ce n'était pas mixte. Et dans le village les filles jouent entre elles et les garçons nous on était qu'entre nous, c'était relativement difficile. Après je me suis retrouvé au lycée Banville. Au lycée Banville j'ai renouvelé ma seconde parce que là-bas j'avais perdu tous mes repères, tous mes copains, mes copines, je me suis retrouvé tout seul. Parce qu'au lycée Banville, il y avait très peu de gens du village qui arrivaient à passer, qui étaient en seconde générale. La plupart, ils partaient en technique, ils partaient apprendre un métier, je pense que, de ma génération, j'étais le seul du village à être en seconde générale. La première année j'étais perdu, j'ai redoublé. Les années d'après, j'ai eu la chance de croiser la route, d'être en classe avec un fils de paysan de Saint Léon qui était adorable. C'était un fils de châtelain et lui, à chaque fois, il était gentil avec moi, il me payait tout, il me payait les cafés... et moi par compensation mes devoirs je lui laissais les copier. Et ça a duré jusqu'en terminale. En terminale, pour moi, c'était un déchirement de partir, d'avoir mon bac et de les laisser.

[...]

Après j'ai fait médecine à Clermont-Ferrand. Là c'était une année difficile, l'année du bac, parce que j'ai perdu mon père, parce que je me suis accroché avec lui, parce qu'il était devenu alcoolique, parce qu'il tabassait ma mère... C'était relativement difficile parce qu'à cet âge-là, vous vous dites des choses qu'aujourd'hui, avec le recul, avec l'histoire que je vois aujourd'hui, je comprends. Je comprends tout ce qu'il a vécu, je comprends pourquoi cette génération là ils ont plongé, parce que là-bas au Vietnam, ils avaient tout, ils se retrouvent ici, ils ont tout perdu. Et là, c'était difficile. L'année du bac c'était difficile, jusqu'à sa mort, de janvier jusqu'au 31 décembre, j'avais dit que je ne lui parlerai plus, et jusqu'à sa mort je ne lui ai pas adressé la parole, parce qu'il tabassait ma mère, ça je ne supportais pas. J'étais l'aîné qui était resté, mes deux sœurs et mon frère étaient partis. Parce que le problème ici, c'est qu'il faut savoir, la plupart des gens, dès qu'ils avaient la majorité ils se mariaient pour partir, pour partir de ce ghetto-là, pour réussir leur vie. Après soit ils réussissaient, soit ils donnaient de l'argent aux parents, soit ce n'était pas le cas. Ils aidaient tant bien que mal les parents. Mon père, ce nouvel an là, il a pété un câble parce qu'il a vu que ce n'était pas cette vie-là qu'il voulait donner à ses enfants, et puis il est parti en vrille, il a tabassé ma mère, et moi je ne l'ai pas supporté, je me suis mis entre lui et ma mère, on a failli se taper. Après, j'ai eu mon bac sur le fil, même si, sans vouloir me vanter, j'étais l'un des meilleurs au niveau de la classe, parce que du point de vue scientifique, en mathématiques, en physique, j'étais l'un des premiers. Le seul truc qui m'a handicapé c'est qu'on n'avait pas les moyens d'acheter certains livres comme les annales pour travailler, pour mettre en forme. Je trouvais toutes les solutions après c'était la mise en forme. J'arrivais à faire les devoirs, à mettre tout en forme, à trouver les résultats, et à chaque fois je donnais mes devoirs et mes copains ils avaient toujours une meilleure note que moi parce que la mise en forme était plus belle, et moi ça m'est toujours resté.

[...]

En plus, il faut savoir qu'au lycée Banville, en seconde, j'étais dans la classe de tous les nantis de Moulins, les fils de proviseur, les fils de médecins... c'était tous les nantis du coin. En scientifique j'étais parmi les meilleurs et la prof Madame Dalle, c'était elle qui s'amusait justement à me mettre en avant par rapport à eux. Je pense qu'à un moment donné ça n'a pas dû plaire à certaines personnes parce que l'année d'après, en terminale, ils ont scindé cette classe là en deux. Les fils de nantis avec Madame Dalle et les autres dans une classe à part. Et

moi j'étais dans la classe à part. Même au lycée c'était comme ça ! Et ça, ça m'est quand même resté en travers de la gorge.

[...]

Après sincèrement, cette année de terminale avec mon copain Antoine, je pense que c'est ce qui m'est arrivé de mieux pendant toutes ces années d'études. Après, en médecine, se retrouver à Clermont avec rien, avec une bourse, d'une chambre du Crous, c'était difficile parce qu'il fallait justement bien gérer son budget pour le train, pour venir, donc je descendais très peu ici, mais je faisais quand même l'effort de revenir pour m'occuper de ma mère, parce qu'on venait juste de perdre mon père. Ce qui était difficile cette année c'est qu'ils me reprochaient que c'était à cause de moi que mon père était parti. Ça c'était un peu douloureux, il a fallu du temps pour digérer ça. Même avec ma bourse, quand j'arrivais à gérer, je donnais un peu d'argent à ma mère pour s'occuper des frangins. À un moment donné je ne descendais plus parce qu'à chaque fois que je descendais c'étaient les mêmes reproches. Les deux premières années c'était difficile. J'ai raté médecine d'un quart de point, ça m'est resté en travers de la gorge parce que je m'étais projeté. Être médecin ou dentiste c'était assurer une meilleure vie à ma mère, à mes frères.

[...]

Le jour où j'ai appris les résultats, c'était la douche froide. Il fallait se reconstruire, il fallait se re-projeter !

[...]

IV- Mariage et enfants

INT. Est-ce que vous êtes marié ? Pouvez-vous me parler d'elle ? Est-ce une personne également rapatriée ? (00.37.50)

C'est une rapatriée, mais elle a un parcours différent parce que sa mère a divorcé de son père. Son père est parti travailler... son père c'était un professeur d'escrime au Vietnam qui avait un

statut social relativement élevé. Parce qu'il y a des photos de sa mère, c'était une famille de la bourgeoisie du Vietnam. Ils habitaient à côté, ils ont toujours habité à côté. Il a été obligé de partir enseigner, travailler à Paris, rue du château des rentiers. Il était hébergé rue du château des rentiers. Il enseignait, je pense à Polytechnique d'après les documents que j'ai et il enseignait l'escrime là-bas. Mais il avait une double vie sur Paris. Il rentrait une fois par mois ici. À un moment donné ils se sont séparés, ils ont divorcé. Sa mère, elle s'est retrouvée à aller chercher du travail à l'usine à côté, à Bendix ou à Thomson. Elle n'a pas pu s'occuper de ses enfants et l'assistance sociale ce qu'elle a fait, elle a demandé à sa mère de les envoyer à l'entraide au Mayet-de-Montagne. Donc ils se sont retrouvés, ils étaient cinq je crois, les plus âgés à partir au Mayet-de-Montagne. Donc, du jour au lendemain, ils se sont retrouvés au Mayet-de-Montagne. Donc elle, dans le village je ne l'ai jamais connue, je la connaissais que lorsqu'ils venaient en vacances ici... Donc, elle a passé tout sa jeunesse au Mayet-de-Montagne avec les Français. L'entraide ce n'était pas tout à fait la D.D.A.S.S., c'étaient des familles à problèmes de la France entière, donc ils se retrouvaient au Mayet-de-Montagne. Je pense qu'elle a eu une enfance beaucoup plus aisée que nous, parce qu'ils partaient en vacances, ils faisaient du ski, ils faisaient plein de choses que nous on n'a jamais fait ici. C'est quand elle a été majeure que je l'ai rencontrée. Après, on est resté quelques années ici, parce qu'il a fallu que je fasse mon service militaire, et après on est parti tous les deux, on est parti à Paris, chercher du travail. Elle a travaillé à la caisse d'assurance maladie pendant un an à Moulins, et on est parti après mon service militaire, il a fallu que je monte sur Paris chercher du travail. Et là, c'était difficile aussi, parce qu'il fallait trouver un logement. Mais heureusement que j'avais mon frère. On a réussi à être hébergé. On a été hébergé un premier temps par ma sœur aînée mais avec son mari ça ne se passait pas très bien, on est resté même pas quinze jours. Après il fallait qu'on se débrouille, il fallait trouver du boulot. Sur Paris c'était un peu difficile.

INT. Avez-vous eu des enfants ? (00.41.45)

Oui, on a eu une fille en 1993 parce que ma femme a eu des problèmes de santé, elle est très faible en reins. Pendant des années, elle ne pouvait pas avoir d'enfants tant qu'elle était sous dialyse. On a eu une fille en 1993.

INT. Quelle éducation lui avez-vous transmise ? Est-ce que vous lui parliez de votre histoire ? Est-ce que vous l'avez élevée selon une double culture ?

L'histoire, elle la connaît parce qu'on venait souvent voir la maman de Caroline et ma mère. Donc elle a des liens assez forts ici avec le village. Mais l'histoire en elle-même des rapatriés d'Indochine, quand elle était petite elle ne le savait pas. Il y a que maintenant qu'elle le sait, avec toutes mes démarches avec l'A.R.I.N.A.⁷⁷⁰ Elle sait qu'il y a une histoire, l'histoire des rapatriés d'Indochine.

[...]

Mais la culture vietnamienne, on ne parle pas vietnamien parce que ma femme, elle ne parle pas vietnamien étant donné qu'elle était à l'entraide, à l'entraide ils parlaient français entre eux. Ma femme, elle ne comprend pas le vietnamien. Donc même si elle est d'origine indochinoise, elle ne parle pas vietnamien, donc c'est difficile. C'est vrai que ma fille, c'est un manque pour elle, elle aurait bien voulu. Mais sinon, les liens qu'elle a ici c'est pendant les grandes vacances, elle était tout le temps ici, chez ma mère, chez la maman de Caroline. Donc le village, elle le connaît. Mais après, sur Paris, elle n'avait aucun lien avec sa culture vietnamienne, indochinoise, à part quand mes grandes sœurs venaient. Elles essayaient de lui apprendre le vietnamien. Au niveau culinaire on faisait des trucs à manger vietnamien, c'est tout.

V- Conclusion

INT. Est-ce que vous êtes retourné dans votre pays d'origine ? Pourquoi ? Qu'est-ce que vous avez ressenti ? (00.44.28)

Je suis retourné au Vietnam à la suite du décès de ma mère, je m'étais promis que j'allais ramener une mèche de ses cheveux, symboliquement, dans la commune de naissance où elle est née, où elle a vécu. C'est pour ça que je suis parti au Vietnam. Une dizaine d'année avant, je lui avais payé le voyage pour qu'elle retourne voir ses cousines, parce qu'elle n'a pas pu voir son frère avant qu'il décède. Donc dix ans après son décès, elle est retournée là-bas, elle a revu sa belle-famille, ces nièces... Et après ça elle n'a jamais voulu y retourner. C'était tellement la misère que ça lui est resté au travers de la gorge. Donc moi, à la suite de son décès, je lui ai coupé une mèche de ses cheveux et avec mes frères et sœurs, on sait dit « on va y aller, on va

⁷⁷⁰ Association des Rapatriés de Noyant d'Allier.

visiter le Vietnam, et à la fin on va aller dans son village de naissance, on va déposer cette mèche de cheveux même si on ne sait pas où elle a vécu ». C'est vrai que le retour au Vietnam ça a été un choc. C'était un choc parce qu'on a fait le Vietnam du Nord au Sud, et je me suis rendu compte que Noyant c'était un cliché du Vietnam du Nord au Sud. Parce que vous avez des peuplades, certains faciès sont différents du Nord au Sud, les gens du Nord sont différents du Sud, les gens du centre sont différents du Sud, et au fur et à mesure qu'on visitait, le Nord, le Sud, on voyait la différence. Et cette différence-là, c'est pareil à Noyant, vous avez des faciès. Quand je croisais des gens du centre du Vietnam, tiens-lui il ressemble à un tel, lui ressemble à un tel... Donc vous voyez, Noyant c'est vraiment le microcosme du Vietnam. C'est un condensé, c'est un résumé du Vietnam, et ça, ça m'a choqué. J'ai surtout compris au Vietnam que... les mères de famille, cette mentalité du vietnamien, la mentalité des mères de famille du village... elles ne se posent pas de questions. Elles ne se posent pas de questions le matin quand elles se lèvent. Elles n'ont qu'un seul but, c'est de trouver à manger à leurs enfants. Elles n'avaient que ce but-là, elles travaillaient pour nourrir les enfants. Elles font que ça, elles ne se prennent pas la tête. Dans le village, c'est pareil, ma mère quand elle se lève tout ce qu'elle fait c'est qu'elle va voir ce qu'elle peut faire à manger à ses enfants. Donc c'est pour ça qu'elle cultivait le petit jardin, qu'elle élevait des lapins, des poulets... pour nourrir les enfants ! Elles n'avaient qu'un seul but. Ma mère, c'était la misère, mais elle ne sait jamais pris la tête justement à se poser des questions sur son existence. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'elle a commencé à se poser des questions et encore même pas ! Je n'ai même pas de souvenir comme quoi elle se lamentait sur son sort ! Ma mère jusqu'au bout elle a été digne, jusqu'à sa mort. Dans le village, dans les corons, moi on m'a toujours dit : « pauvres mais dignes », la dignité avant tout !

[...]

La dignité avant tout ! Quoi qu'il arrive, il ne faut pas vous rabaisser en quoi que ce soit, il ne faut pas se rabaisser d'un euro ou quoi que ce soit, même au boulot.

[...]

Dans tout ce que je fais, je n'ai rien à gagner, je n'ai rien à perdre, c'est ce que m'ont appris mes parents, surtout les mères de famille. Elles étaient pauvres mais elles étaient dignes. Ma mère n'a jamais vendu son corps pour trois francs six sous. Voilà, le Vietnam c'est ça. Le

dernier jour... j'avais l'acte de naissance de ma mère, on l'a montré au guide, il nous a amené là-bas. Il me dit : « vous savez où est née votre mère ? Elle est née dans le même village que Marguerite Duras.

[...]

Voilà, pour moi c'est ça le Vietnam... La dernière journée, à Saigon, à Hô Chi Minh ville ça a été difficile parce qu'on est resté trois jours, donc on logeait dans un hôtel au centre de Saigon, vers la gare, vers les quartiers chics, et tous les matins je voyais un gamin, il tirait son père qui était aveugle. Il ne faisait pas l'aumône !

[...]

Il vendait des tickets de loterie qui valaient trois fois rien pour pouvoir avoir de l'argent pour s'occuper de son père. Ils n'avaient rien sur eux. Donc, le dernier jour, ce qu'on a fait avec mon frère et ma sœur, j'ai pris toutes les affaires que j'avais, je les ai mis dans un sac bien lavé, je lui ai donné, et le moufflet il ne voulait même pas ! C'est cette dignité-là, il était pauvre mais il était digne. Donc après, il a fallu que ce soit une commerçante qu'il connaissait qui lui dise d'accepter, il a accepté, sinon d'un touriste il n'acceptait pas. Ça, ça m'a projeté, quand on est arrivé ici, toute cette misère.

INT. Après votre départ à Paris, qu'est-ce qui vous a encouragé à revenir vivre à Noyant ? (52 min 28)

Noyant, on n'est jamais parti, moi je ne suis jamais parti, dans ma tête. Avec ma femme on n'est jamais parti d'ici, notre cœur il a toujours été ici, c'est là où sont enterrés mes parents ! On était en transit à Paris, c'était pour le travail ! Dans nos têtes, on devait revenir à Noyant. On n'est jamais parti de Noyant... C'est ce qu'on nous reproche souvent dans les corons : vous êtes partis de Noyant, mais moi je ne suis jamais parti de Noyant !

[...]

Moi, quand je descends ici, même si je considère que j'ai un peu plus qu'eux, j'ai trouvé du travail, j'ai peut-être un peu mieux réussi, mais réussir dans la vie ça veut dire quoi ? Jamais je

ne montre que j'ai quelque chose en plus qu'eux. Vous ne me voyez jamais être en costard cravate.

[...]

Pour moi je ne suis jamais parti. Mon cœur il est toujours resté là.

[...]

INT. Finalement, avec du recul, que pensez-vous de l'accueil que vous avez eu à Noyant ? Comment pourriez-vous conclure sur votre parcours et sur celui de vos parents ? (00.54.45)

L'accueil... moi sincèrement, quand on est arrivé ici j'ai eu de la chance d'être dans un petit coron où il y avait ces familles : Simiesko, Scob et Makovski. J'ai eu de la chance d'être avec eux. Et eux, ils nous ont aidés. Madame Simiesko, jusqu'à la fin de sa vie, jusqu'à la fin de la vie de ma mère, elle cultivait le jardin avec ma mère. Elles s'échangeaient les plantes. Madame Simiesko, elle a toujours été là pour ma mère. Nous on a eu cette chance-là. Après, il y a eu certaines familles, dans les corons, où c'était relativement difficile, ils n'ont pas accepté qu'on soit là, ils nous courraient derrière, ils nous traité de « chinetoc », de « chinois vert ». Mais c'est comme ça ! Je me souviens que souvent dans les classes, quand on était au bourg, à la sortie d'école on se frittait avec les gens de Châtillon. Il y avait des batailles de marrons derrière l'église. C'était comme ça, moi je me suis dit « ce sont des bagarres d'enfants ». Dans le village, il y avait certaines personnes qui avaient quand même relativement le cœur sur la main. Je me souviens, quand je voulais jouer au foot, la première année où je voulais jouer au foot, je m'étais inscrit, Monsieur G., le coiffeur du coin, il avait vu que je n'avais rien, il est allé chercher une vieille paire de chaussures et il me l'a donné pour que je puisse jouer au foot. Ce sont des souvenirs, ça marque ! Ce n'était pas la belle vie, mais il y avait des bonnes personnes et des mauvaises personnes comme partout ailleurs... Pour conclure sur le village, le village il m'a construit, les corons m'ont construit, parce que les corons c'est une solidarité entre les mères de famille, même s'il y avait des disputes. C'était relativement difficile mais il y avait une solidarité, les mères de familles elles s'entraidaient, les Indochinois, les Polonais, les Ukrainiens, Madame X...

[...]

C'est ça Noyant ! Actuellement on parle souvent de créolisation, c'est cette assimilation des cultures, cet échange de culture. Dans les corons c'est ça, c'est un échange de cultures : les Français des corons, les Polonais des corons, qui parlent vietnamiens pour justement pour qu'on puisse échanger, pour comprendre ce qu'on dit. Nos parents s'échangeant les recettes de cuisine... C'est ça les corons, c'est ça Noyant. Après, nous, notre génération, il ne faut pas qu'on n'oublie d'où on vient, c'est ça le principal.

INT. Pour finir, pouvez-vous me parler de l'arrivée des « boat people » ?

... Le premier « boat people » arrivé je crois que c'était un laotien. Historiquement ça ne m'avait pas marqué par ce que c'était normal pour nous dans les corons. C'était normal que des Vietnamiens, des Laotiens, des gens d'Indochine, des asiatiques viennent dans les corons. C'était tout à fait normal. Ça ne m'a jamais gêné, en quoi que ce soit. Pour vous dire, j'ai presque aucun souvenir tellement c'était évident. Après, je pense que pour eux c'était plus facile parce que les organismes, la Cimade, le Secours populaire... étaient habitués aux rapatriés d'Indochine. Parce que nous on a essuyé les plâtres étant donné qu'on était les premiers rapatriés de l'histoire de France, rien n'était prévu pour nous, eux déjà ils avaient tous, plein d'associations qui pouvaient s'occuper d'eux.

[...]

Les hommes ils ont payés un lourd tribut, les anciens militaires, les anciens d'Indochine, les premiers rapatriés d'Indochine, ils ont payé un lourd tribut ici. Parce que là-bas, être français, au niveau social, c'était au-dessus de tout le monde. Quand ils sont arrivés ici, ils ont tout perdu, ils se sont retrouvés avec rien ! La plupart ils ont fini alcooliques. Ils se remémoraient leur Indochine à eux et il y en a beaucoup qui sont morts de ça. Ce qu'il faut savoir aussi, il y a une grosse part d'ombre de ces hommes. Tout n'était pas rose...

[...]

Après 1939-1945, les colabos, les truands... c'était soit la prison, soit l'Indochine. Il y en a beaucoup qui ont choisi l'Indochine. Ce qui fait que cette population-là elle s'est retrouvée dans

le village. J'étais gamin, j'en avais des échos, parce qu'il y avait les gendarmes... Il n'y avait pas que des gens bien.

[...]

Même mon père, je discutais avec l'un de ses anciens amis : mais ton père c'était un truand au Vietnam, il ne faut pas te leurrer. Tout n'est pas rose. Après ils ont fait la vie qu'ils ont pu, qu'ils ont voulu. C'est à notre génération de digérer cette histoire. Comme je vous dis, reconnaître cette histoire-là c'est reconnaître notre passé pour avancer. C'est ça le but de l'histoire. C'est oser dire les choses. Il ne faut pas occulter la part d'ombre pour que les gens croient que tout était beau. C'est ça qu'il faut oser dire. Quand j'ai commencé mon association [A.R.I.N.A.], quand ils ont vu que j'allais parler des rapatriés d'Indochine : « pourquoi remuer le passé ? Non il n'y a jamais eu de racisme dans le village ! Il n'y a jamais eu ci, il n'y a jamais eu ça ! ». C'est bon, du racisme il y en a toujours eu, il y en aura toujours, il faut le mettre sur la table. Il ne faut pas me dire que tout était rose, loin de là. Le problème c'est que c'est assez difficile ici.

Annexe IX : Transcription de l'entretien de Madame Aline Binon⁷⁷¹

Entretien réalisé le 4 décembre 2021 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 17 minutes.

[...] ⁷⁷²

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quand et où êtes-vous née ?

Je m'appelle Madame Binon Aline. Je suis née à Paris, à la guerre, avec mes parents nous sommes venus à Moulins, en 1939. Et j'ai été moulinoise ensuite. J'ai fait l'école normale à Moulins.

INT. Quand êtes-vous arrivée à Noyant ? Quel est votre rapport par rapport à Noyant ?

Quand je suis sortie de l'école normale en 1955, j'ai été nommée à l'école à Châtillon, à côté de Noyant. J'ai eu 38 élèves en classe enfantine, petite division, CP et CE1 [...]. A cette époque j'étais fiancée, mon fiancé était... au Maroc, et quand il est revenu on s'est marié le 2 septembre 1957, et lui a été nommé directeur à Noyant, à l'école de Noyant. Moi, je suis montée à l'école de Noyant en septembre 1957. Et j'ai fait toute ma carrière à Noyant. J'ai d'abord été adjointe, après j'ai été directrice, quand mon mari est décédé en 1981 j'ai été directrice des deux écoles, l'école fille et l'école garçon.

[...]

II- L'arrivée des rapatriés et des réfugiés en France puis à Noyant

INT. Vous étiez donc enseignante lors de l'arrivée des rapatriés indochinois... (00.01.52)

⁷⁷¹ Ancienne institutrice de Noyant d'Allier.

⁷⁷² Présentation du sujet.

Oui [...] et à Chatillon j'avais des élèves polonais, les parents étaient chimistes, ils avaient fui la Pologne, j'avais des Portugais et j'ai commencé à avoir des eurasiens. Quand je suis venue à Noyant j'avais des eurasiens. Quand j'ai eu mon fils aîné au CM1, il était le seul sur 38 élèves qui n'était pas eurasien. D'ailleurs, quand il est allé après à Banville, il nous a dit « je peine à m'habituer au caractère des blancs ». Ses meilleurs camarades de Noyant sont d'ailleurs des camarades vietnamiens.

INT. Comment pourriez-vous me décrire l'arrivée des Vietnamiens à Noyant ? Quelle a été votre première réaction, ainsi que celle des personnes alentours ?

Quand ils sont vraiment arrivés j'étais à Chatillon... [...] on a surtout été surpris par leurs vêtements... Quand il y avait le marché sur la place, les dames vietnamiennes étaient accroupies comme elles ont l'habitude, avec leurs grands chapeaux coniques. Mais j'ai eu aucun problème... il y avait une confiance mutuelle.

[...]

Les enfants étaient aussi bien camarades avec les Vietnamiens qu'avec les rares français qui étaient d'ailleurs souvent polonais.

[...]

INT. Savez-vous comment s'est organisé l'accueil des rapatriés dans le village ? Y-a-t-il eu la mise en place d'associations ? Des personnes ont elles aidé ?... (00.05.22)

Je crois que dans les corons, il y a eu des habitants des corons qui les ont aidés un peu. Parce que lorsqu'elles sont arrivées, les dames, elles ne savaient pas faire le feu par exemple. Elles sont arrivées aux mois de février qui faisait si froid, et elles étaient avec leurs tenues de là-bas, elles avaient froid, elles faisaient du feu dans la cave croyant que ça allait monter [...]. Ce sont les gens, les habitants de Noyant, des corons, qui les ont aidées à faire ça. Mais enfin, c'étaient surtout les gens de la campagne qui... ont moins familiarisé avec la population. Dans les corons je ne crois pas, je ne m'en suis jamais aperçue, qu'il y ait des frottements.

Les parents disaient toujours, après les parents ce sont les maîtres d'école qui vont diriger les enfants. Et ils nous laissaient totalement, ils étaient d'accord avec nous quand on faisait quelque chose. Quand il y a eu des comités de parents, ils n'en n'ont pas voulu, « cela va très bien comme cela, on reste comme ça ».

INT. Selon vous, est-ce que l'école était un lieu de sociabilité pour les petits indochinois ?
(00.07.05)

Ils apprenaient... on leur apprenait le français. Maintenant ils nous disent « c'est à cause de vous qu'on ne sait pas le vietnamien, même aux récréations vous étiez derrière nous et vous disiez : « parle français ! parle le français ! » ». C'était notre but de leur apprendre le français, mais du coup il y en a qui ne savent pas parler le vietnamien.

INT. Y-a-t-il eu des mesures mises en place au sein de l'école pour faciliter leur « intégration » ?

Non. Ils étaient mélangés avec les autres, il n'y avait pas de ségrégation. [...] Plus tard, ils m'ont dit « quand on était sorti de l'école des fois derrière l'église on réglait nos comptes », ça je ne le voyais pas, je ne les ai jamais vus se battre devant moi.

Si jamais on donnait une punition les parents étaient tout à fait d'accord ... Les pères n'étaient pas là, ils partaient souvent à Paris ou à Lyon pour travailler parce qu'il n'y avait pas de travail sur place, et ils venaient que quand ils pouvaient, les weekends.

[...]

III- Conclusion

INF. Aujourd'hui, avec du recul, que pensez-vous de l'accueil de Noyant ?

Extérieurement à l'école, je ne sais pas exactement ce qu'ils pensent, mais à l'école, nous les avons toujours bien accueillis et ils se sont sentis en confiance avec nous. [...] D'ailleurs si ce n'était pas ça, ils ne passeraient pas me dire bonjour.

[...]

INT. Finalement, comment pourriez-vous conclure ? (00.10.40)

Moi je dis, j'ai eu une carrière exceptionnelle en étant à Noyant, parce que j'aurais été ailleurs je n'aurais jamais eu cette même... carrière. C'est quand même spécial. J'étais très attachée à mes élèves, mon mari aussi. D'ailleurs quand il est décédé [...] les élèves ont été très touchés et m'ont manifesté leur amitié.

INT. Avez-vous eu des moments de doutes ?

Non !

INT. Si vous souhaitez rajouter quelque chose n'hésitez pas.

[...]

INT. Y-avait-il des « différences » entre les élèves « locaux » et indochinois (par exemple dans le comportement) ?

Non ! Entre eux, il y avait parfois des bagarres en dehors de l'école, parce qu'à l'école, dans la cour on ne le tolérait pas. Les gens de la campagne disaient « ce chinois », ils les voyaient moins bien que quand on habitait directement dans le bourg et dans les corons.

[...]

Il y a des rapatriés à Sainte-Livrade. Il y a des mamans de Noyant qui étaient célibataires ou veuves qu'on avait envoyées là-bas parce qu'elles avaient du travail, elles allaient cueillir les haricots... Avec mon mari et mes enfants nous avons eu l'occasion d'aller dans la région et nous avons décidé d'aller voir ces dames à Sainte-Livrade. En arrivant là-bas, il n'y avait pas d'indication pour les trouver. Je suis rentrée à la poste et j'ai demandé où je pourrais trouver les habitants, les Vietnamiens qui étaient là. On m'a regardé avec des grands eux en me disant « qu'est-ce que vous voulez voir ces gens-là ». Et bien, j'ai dit, « ces gens-là je vis avec eux, au

milieu d'eux, et je viens les voir parce que je sympathise avec eux ». Et nous avons été effrayés. C'était un camp militaire, il y avait une barrière, qu'on ouvrait le matin et qu'on fermait le soir. Les rares commerces étaient à l'intérieur, ils ne sortaient pas de cet endroit. Ils avaient des maisons avec des toits en tôle ondulée. C'était vraiment la misère... par rapport à ceux de Noyant.

[...] ⁷⁷³

⁷⁷³ Remerciements, demande si la personne a des documents concernant l'arrivée des rapatriés à Noyant, demande de contacts pouvant me parler de ce sujet...

Annexe X : Transcription de l'entretien de Monsieur Bernard Delille⁷⁷⁴

Entretien réalisé le 8 janvier 2022 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 18 minutes.

[...] ⁷⁷⁵

VI- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Quand et où êtes-vous né ? Pouvez-vous me parler de vos parents ? Avez-vous encore de la famille au Vietnam ?

Je m'appelle Bernard Delille. Je suis né le 27 mai 1953 à Cẩm Phả qui est une cité minière dans la baie d'Halong, dans le Nord du Vietnam. Je suis quarteron, ma mère est vietnamienne, mes grands-parents maternels sont vietnamiens, mon père est déjà eurasien parce que sa maman est d'origine chinoise et son papa d'origine française. Mes parents sont décédés. Au Vietnam j'ai encore de la famille mais que je ne connais pas du tout parce que nous n'avons pas remis les pieds au Vietnam. Nous avons été interdits de séjour là-bas parce que la famille de ma mère avait un rôle important dans la politique, donc on était interdit de séjour, je n'y ai pas remis les pieds. Je sais que j'avais encore deux tantes et deux oncles là-bas, des cousins et des cousines mais que je ne les connais absolument pas. J'espère retourner au Vietnam d'ici peu, après la Covid, mais pendant 60 ans je n'y ai pas mis les pieds.

VII- Les raisons de la migration et l'arrivée en France puis à Noyant

INT. Quelles ont été les raisons de votre départ ? Quels sont les éléments qui ont amené votre famille à partir ?

Les raisons de notre départ, c'est la chute de Dien Bien Phu en 1954, donc les Français et les eurasiens n'étaient plus bienvenus. Il nous a fallu partir, tout laisser.

⁷⁷⁴ Elu à Noyant d'Allier.

⁷⁷⁵ Présentation du sujet.

[...]

Le seul truc dont on avait le droit c'était une petite valise, nous devions tout laisser.

[...]

Politiquement en termes de sécurité il a fallu que l'on parte. Pour la petite histoire, ma mère est de la famille Lê, et elle était la petite cousine du dernier empereur du Vietnam qui était Bao Dai. C'est pour cela qu'il a fallu qu'on parte très rapidement.

[...]

Mon père était installé au Vietnam, c'est comme cela qu'il a connu ma mère. Parce que mon grand-père paternel est venu au Vietnam au début du XIX^e siècle pour créer son entreprise, dans la cité minière de Cẩm Phả. Voilà, donc mes parents ont tout perdu (*émotion*).

INT. Pouvez-vous me raconter votre parcours et celui de vos parents, de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant ? (00.02.53)

En 1955, en octobre 1955, on a quitté le Vietnam, nous avons été des privilégiés parce qu'on a pu voyager en avion, alors que d'autres étaient obligés de partir en bateau. On a d'abord atterri à Paris, au ministère des Affaires étrangères, quai Valmy, qui nous a hébergé quelques jours, le temps de nous trouver un lieu de résidence. En 1955, lorsqu'au traité de Genève, on a rapatrié les Français et leurs familles, le Maire de l'époque a appris cela, et les mines qui avaient fermé en 1943, ont laissé les corons déserts, donc il a vu une opportunité pour repeupler les corons, donc il a postulé pour recevoir les rapatriés d'Indochine. Donc de quai Valmy nous avons atterri ici en plein hiver. J'avais deux ans à l'époque, je me souviens encore de notre arrivée dans les corons. On est arrivé directement dans les corons, pas celui-ci mais allée des Mimosas aujourd'hui, à l'époque, c'étaient des numéros de corons, c'était le deuxième coron. Et nous sommes restés là jusqu'en 1963.

INT. Que savez votre famille sur la France avant leur arrivée ? (00.04.20)

Mon père, qui est né au Vietnam, est venu faire ses études en France. Donc il a été accueilli par ses oncles et ses tantes qui sont dans la Loire, qui avaient une usine de métier à tisser. Il a fait ses études en France donc mon père connaissait parfaitement. Ma mère ne connaissait rien, à part la cuisine parce c'était une famille aisée, ils avaient un cuisinier français. Elle avait refusé de venir en France, elle ne voulait pas quitter son pays, donc ça a été très dur pour elle. Pour nous, ça a été une découverte, nous avons découvert ici : Noël, une solidarité énorme et je dirais une similitude de vie avec les autres socialement, nous étions tous à la même enseigne, nous sommes arrivés pauvres et nous avons vécu entre guillemets pauvres. Parce que moi personnellement je saurais gré à Noyant de nous avoir accueillis, de nous avoir logés, de nous avoir donnés une éducation.

INT. Quelle a été votre première réaction/impression et celle de vos parents lors de votre arrivée à Noyant ? (00.05.45)

On est arrivé à Noyant, on nous a montré les maisons, on a eu la chance d'être logés dans une maison. Une anecdote : ma mère, il faut savoir que les asiatiques ont très peur des revenants, des fantômes, pendant plusieurs nuits ma mère ayant peur des fantômes, je m'en rappelle encore, mon père n'éteignait pas la lumière, et pour nous permettre de nous endormir mettait un linge sur l'abat-jour pour atténuer la luminosité. Donc on a découvert tout ça ici.

INT. Quel a été l'accueil du village et des populations ? Selon vous, les personnes étaient-elles plutôt amicales ou bien hostiles envers vous ?

Très amicales. On n'a pas senti de rejet, de racisme, c'était beaucoup d'aide, beaucoup de gentillesse. Nos voisins de gauche étaient français, ils allaient cueillir des champignons et nous les montraient. Vraiment un très bel accueil, très bon accueil. Une crainte, je l'ai appris plus tard, beaucoup pensaient que nous ne passerions pas l'hiver à cause du froid. Mais une bienveillance à notre égard qui était extraordinaire, je me souviens encore de tout cela.

INT. Y-a-t-il eu des mesures mises en place par la municipalité ? Est-ce qu'il y a eu des associations pour aider lors de l'arrivée ?

Oui ! Il y avait déjà l'association qui s'appelait le C.A.F.I., Centre d'accueil des familles d'Indochine. Je suppose, parce que j'étais petit, que socialement nous avons été aidés parce que

nous avons droit au charbon pour nous chauffer, on a eu beaucoup d'aide pour nous intégrer. Je parle d'intégration, parce que cela a été une véritable intégration. On a été admis à l'école. On a eu énormément d'aides... heureusement parce qu'on ne s'en serait pas sorti : aides vestimentaires, aides pour se chauffer, aides des prestations familiales pour pouvoir se nourrir, par contre l'emploi était très difficile à trouver. Je me rappelle mon père, tous les matins, en début de coron, il y avait le camion qui passait, qui disait « toi tu fais quoi... non on ne peut pas de prendre... ». Suite à ça, il a terminé ses études d'ingénieur pour pouvoir aller à Paris.

INT. Quelles ont été les plus grosses difficultés « d'adaptation » ?

Pour les enfants aucune ! Et pour ma mère, pour les parents, énormes [...] le froid, la misère, beaucoup de familles étaient des familles notables là-bas et ici ils ont connu la misère... difficulté de la langue, Dieu merci on a une communauté, c'était une chance et une malchance en même temps, parce que comme la communauté vietnamienne était importante l'apprentissage du français a été très difficile pour nos mères, donc c'était une barrière lorsqu'on est monté à Paris, énorme.

INT. Comment avez-vous allié/relié traditions du pays d'origine et du pays d'accueil ?
(00.09.34)

On n'a pas perdu nos traditions, on a conservé nos traditions, déjà les mamans de par leurs tenues vestimentaires, de par la pratique de la religion. La religion bouddhiste implique d'avoir une pagode, comme il n'y avait pas pagode, il y avait les personnes âgées, ceux que nous appelons les tatas⁷⁷⁶, deux d'entre elles avaient créé un hôtel religieux chez elles, et les fêtes religieuses se faisaient chez elles. Je me rappelle encore de ma mère qui faisait des danses religieuses. Et à la fin les enfants qui étaient présents se partageaient les offrandes. Donc les traditions sont restées, les traditions culinaires sont restées, les traditions religieuses sont restées, avec beaucoup de bienveillance des habitants de Noyant, qui voyaient ça avec beaucoup de curiosité.

[...]

⁷⁷⁶ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

C'est pour cela que je suis revenu ici avec beaucoup de plaisir, parce que c'est un souvenir merveilleux.

INT. Comment avez-vous vécu votre enfance ? Avez-vous fréquenté l'école de Noyant ?

Mon enfance, ma première rentrée à l'école, c'était l'école maternelle, à la mine, c'était une classe dans les anciens locaux de la mine. Ma première classe, comme tous les enfants, c'était dur, de me séparer de mes parents, donc c'est un copain d'école qui m'a accompagné, mais... je pense que c'est une entrée à l'école comme tous les enfants, découverte de l'odeur des classes, découverte des outils de travail tel que la plume, le porte-plume, l'encre. Et quelques moqueries aussi, parce que passer de la langue vietnamienne maternelle à parler français on faisait des erreurs et les enfants à côté se moquaient, mais ce n'était pas trop grave. Mais c'est un bon souvenir, les enseignants étaient extraordinaires. Je suis allée à l'école jusqu'au CM2, et on a quitté Noyant, je n'ai pas terminé le CM2., je l'ai terminé à Paris, en région parisienne.

INT. Pour quelles raisons êtes-vous partis en région parisienne ?

[...]

Le travail dans les années 1950 était très difficile à trouver, donc mon père a passé son diplôme d'ingénieur et... sept ans après, il avait passé le concours pour les ponts et chaussées et il a été admis, et nous avons quitté Noyant. Pour vous donner une autre idée, difficile de trouver une maison là-bas, mon père était dans les travaux publics, il y avait des maisons en expropriation pour faire des réseaux routiers, donc on a eu une maison dont le propriétaire était exproprié, sans chauffage. C'était pire qu'ici, pire qu'à Noyant. Par la suite, mon père a trouvé un appartement dans la région parisienne, avec tout le confort, et on a eu les yeux... nous étions émerveillés, parce qu'ici nous dormions à 8 dans une chambre.

[...]

Dans le contrat de mise à disposition des maisons de corons, il était spécifié que nous ne devions avoir ni voiture, ni téléviseur, ni réfrigérateur, mon père ayant trouvé du travail à Paris il a fallu qu'il achète une voiture, ma mère qui s'occupait de ses enfants, pour pas qu'elle s'ennuie elle a acheté un téléviseur. De ce fait, le contrat a été rompu avec les corons, il a fallu qu'on quitte

les corons pour habiter au bourg. Donc il a fallu qu'on quitte une maison comme celle-ci pour se retrouver à 8 dans une chambre de 14m², et ensuite nous sommes partis dans la région parisienne.

VIII- La religion et le multiculturalisme

INT. Est-ce que vous appartenez à une communauté religieuse ? Selon vous, y-a-t-il eu un rapprochement inter-religions entre catholicisme et bouddhisme à Noyant ?

Non. J'ai été élevé dans la religion bouddhiste, parce que ma mère était bouddhiste, mais je ne suis pas pratiquant. Je crois... en Dieu..., je respecte énormément la religion bouddhiste mais je ne la pratique pas.

INT. Quel fut l'accueil de la communauté catholique lors de l'arrivée des rapatriés ?

Excellent. Le curé a voulu en convertir quelques-uns pour l'église, mais cela est de bonne guerre. Non, on a été très bien accueilli, même par le curé de l'époque... Il y avait... une famille noble, le comte de Dreuille, Madame de Dreuille était une femme très généreuse, très charitable, et ils ont beaucoup aidé les rapatriés, dans tous les sens du terme. J'avais été invité chez eux à plusieurs reprises, parce que je jouais avec les enfants, c'était une très belle découverte.

IX- Conclusion

INT. Finalement, avec du recul, que pensez-vous de l'accueil de Noyant ?

L'accueil de Noyant m'a souvent... ramené au bonheur, même dans les moments difficiles je me souvenais de mon enfance à Noyant, et ça m'a permis de remonter certaines pentes, c'est pour cela que je suis revenu avec plaisir. Je n'y avais pas remis les pieds depuis notre départ, parce que la vie parisienne, le travail, m'en n'ont toujours empêché, mais je suis revenu avec beaucoup de plaisir à Noyant.

[...]

Noyant et plus globalement la France nous a sauvé la vie... Un de mes oncles qui était préfet a été assassiné au Vietnam, une de mes tantes est morte dans un camp de concentration qu'ils avaient appelé au Vietnam les nouvelles zones économiques. Donc, vue la situation sociale de mes parents nous aurions été dans le même cas. Noyant nous a sauvé la vie. Noyant nous a donné une éducation. Noyant nous a donné une autre culture. Ça a été une expérience extraordinaire pour moi, vraiment, pour moi, pour beaucoup de personnes que je connais. Puisque la plupart d'entre nous, arrivés à la retraite, revenons à Noyant. Le parcours que nous avons eu après le Vietnam ou après le Cambodge, ça été très bénéfique et très positif.

INT. Pouvez-vous me parler de l'arrivée des quelques familles réfugiés à Noyant ? Y-a-t-il eu une solidarité qui s'est mise en place entre rapatriés et réfugiés ?

Il y a eu effectivement des familles réfugiées. Il n'y a pas eu de différence entre rapatriés et réfugiés. La bienveillance que nous avons eu avec la population noyantaise, cette bienveillance on l'a reporté sur les réfugiés. Les noyantais ont accepté les réfugiés, nous nous avons apporté beaucoup d'aide aux réfugiés. Ça a été, je dirais, une chaîne importante.

[...] ⁷⁷⁷

⁷⁷⁷ Remerciements, demande si la personne a des documents concernant l'arrivée des rapatriés à Noyant, demande de contacts pouvant me parler de ce sujet...

Annexe XI : Transcription de l'entretien de Madame Jany Philippe

Entretien réalisé le 1 mars 2022 à Noyant d'Allier (Allier).

Enregistrement : durée totale de 1 heures et 22 minutes.

Entretien qui a pris l'allure d'un récit de vie.

[...] ⁷⁷⁸

Je m'appelle Jany Philippe, c'est un nom typiquement Français. Ma mère m'a donné aussi un prénom vietnamien, Lan, qui veut dire orchidée. Elle nous donnait des noms de fleurs. Je suis née en 1954, exactement le 21 juillet 1954, c'est une date historique, c'est la journée des accords de Genève, et donc le Vietnam est divisé en deux, le Nord et le Sud. J'avais une enfance relativement heureuse parce que mes parents, ce sont des personnes qui étaient quand même très aisées, ils étaient de la bourgeoisie.

[...]

Mon père est issu d'un père qui est français, qui s'appelait Philippe et qui était de la Haute-Marne. Il était d'une famille principalement dans l'agriculture. Il a été enrôlé, certainement car il était volontaire, et car le gouvernement français à ce moment-là avait certainement besoin de personnes connaissant l'agriculture pour pouvoir aussi exploiter les terres du Vietnam. La mère de mon père, donc ma grand-mère paternelle, elle, par contre, est une fille typiquement du Vietnam, elle est une fille de mandarin, de la dynastie des Nguyen, c'est pour cela qu'il y a des Nguyen partout dans le monde, c'est la dernière dynastie. Mon grand-père épousa ma grand-mère. Lui il était parti dans les années 1800, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, il a été là-bas exploiter, il était dans l'agriculture, on lui a octroyé des terres, il travaillait pour la haute administration française, il avait des exploitations D.V.A., pour l'exploitation du latex pour le caoutchouc de Michelin. Mon grand-père était dans le Sud, la colonisation était principalement dans le delta du Mékong, donc il exploitait...

[...]

⁷⁷⁸ Présentation du sujet.

Ensuite mon père, issu de cette famille, a fait ses études jusqu'au baccalauréat. Il était français comme mon grand-père était français même si ma grand-mère était vietnamienne elle était mariée à mon père donc française, et mon père était métis, mais français. Il est parti après son bac, le gouvernement français l'a renvoyé en France faire ses études de droit à la Sorbonne. Quand il a été diplômé, ils l'ont renvoyé au Vietnam pour travailler dans la Haute Administration Française, mon père était donc inspecteur des agriculteurs de Cochinchine à ce moment-là, il voyageait dans les différents secteurs agricoles de l'Indochine.

[...]

Du côté de ma mère, ma mère est une fille d'une famille plus bourgeoise aussi, elle me disait que son père... était dans la gendarmerie, donc il travaillait déjà pour le gouvernement français, et sa femme ne travaillait pas. C'était une très grande famille qui habitait pratiquement une commune, tous les oncles et tantes parce qu'ils étaient nombreux les frères et sœurs. Ils étaient tous plus ou moins dans l'agriculture aussi. Ma mère, issue de ce mariage, je pensais qu'elle était d'une bonne famille parce qu'elle le disait elle-même, elle était élevée dans des traditions qu'une jeune doit savoir faire : la cuisine, le ménage, savoir coudre, les bonnes manières, etc... C'est souvent pour qu'elle puisse épouser quelqu'un. Mais ma mère à cette époque-là, elle avait une tante, et cette tante était célibataire et elle était sage-femme, et sa tante avait donné de grandes idées à ma mère de vouloir devenir sage-femme, et ma mère a tenu tête à son papa, elle est aussi allée jusqu'au bac et elle a donc fait des études de sage-femme, mais avant avoir de pouvoir, il fallait avoir l'adhésion de mon grand-père maternel, et c'est mon grand-père qui était pourtant gendarme qui a capitulé, entre guillemets, au bout de huit jours de réflexion, et ma mère a pu aller à Saïgon faire ses études et devenir sage-femme.

[...]

Même avant d'épouser mon père, elle travaillait déjà pour l'administration française.

[...]

Mon père est né en 1901, il a fait ses études dans les années 1918-1920.

[...]

Ma mère, en épousant mon père est devenue française, même si elle avait travaillé pour l'administration française, elle travaillait principalement sur Saigon, maintenant c'est Ho-Chi-Minh-Ville. Après, elle a été mutée près de la frontière cambodgienne vers les années 1920, mon père est né en 1901, ma mère est née en 1926, donc ils avaient 25 ans d'écart, mais c'était un second mariage, mon père était... veuf quand il a rencontré ma mère, il y a quand même quelques couples qui sont comme ça, dont le père est beaucoup plus âgé que la maman avec beaucoup d'enfants du premier mariage puis du second mariage. Voilà pour te donner une idée de la situation socio-culturelle de mes parents, parce que je les ai souvent entendu parler des arts, de la politique de l'historien, etc... Je ne comprenais pas beaucoup, j'avais le langage d'une enfant avec sa mère, c'est tout ce que j'ai pu garder au niveau de la langue vietnamienne, donc je comprends très bien, je peux me débrouiller, je peux aller au marché acheter parce que je sais compter, je connais les couleurs... je connais tout ce qui est dans le quotidien mais au-delà, par exemple une conversation telle quelle, impossible, je ne comprendrais même pas. Donc mes parents ils ont travaillé pour l'administration jusqu'en 1956.

[...]

En 1954, il y avait la guerre et les Français ont perdu cette guerre dans la cuvette de Dien Bien Phu qui se trouve au Nord du Vietnam. De là le gouvernement français, qui avait déjà beaucoup de problèmes en Europe et en France avec la sortie de la dernière guerre mondiale, de 1945 à 1954 ce n'est même pas dix ans, donc la France se reconstruit, c'est très pauvre, le Vietnam est très loin, la France a finalement préféré laisser le Vietnam au Vietnamiens vu la défaite de Dien Bien Phu, et les accords de Genève c'est la journée de ma naissance, je pense que dans son ventre j'ai dû vivre toutes ces émotions, etc... pour mes parents, comme ce qu'il se passe actuellement, les événements en Ukraine, le fait de devoir partir, de tout laisser, une partie de la famille partie et une autre pas. Le fait que mon père était français, c'était un dilemme quand même, et en même temps il ne pouvait pas rester, parce que son premier mariage mon père il avait des enfants, certains aussi vieux que ma mère, qui faisaient de la politique et mon père a perdu deux de ses enfants qui faisaient de la politique, anti-français, anti-Viêt-Cong, c'est-à-dire en quelque sorte l'opposition aux vietnamiens, à la colonisation vietnamien... donc avec Dien Bien Phu il fallait choisir son camp, continuer à se battre, défendre son pays ou pas, etc...

[...]

Ce sont des moments très douloureux pour mon père parce qu'il laisse beaucoup de membres de sa famille, de ses enfants, des tantes, des oncles, etc... et ma mère, pareil. Ils ont tenu pendant deux ans, parce qu'ils avaient des biens immobiliers... ils étaient menacés, brûlés... mon père a été prisonnier au moins deux fois, si ce n'est trois, et il a pu s'échapper à chaque fois, donc il fallait partir. Donc mes parents sont partis, ce n'étaient pas les premiers rapatriés...

[...]

C'est en début d'année 1956 qu'il a fallu partir. Nous sommes partis sur un bateau. J'avais donc deux ans et quelques mois, ma sœur aînée avait trois ans de plus que moi, et ma mère avait accouché de ma troisième sœur, qui avait quelques mois. Sur le bateau il y avait également le dernier des enfants de mon père qui avait à peu près 9-10 ans. On a tous embarqué sur le Toscanelli, un super bateau italien, la France a affrété beaucoup de bateaux italiens pour rapatrier tous ses ressortissants. Rapatriés ! On est rapatrié dans le sens où notre pays fondamentalement c'est la France, même si on a des origines vietnamiennes ou laotiennes, etc... Parce que l'Indochine comporte le Vietnam, les protectorats du Laos et du Cambodge, on appelle ça l'Indochine, le Sud-Est asiatique.

[...]

On est donc rapatriés, on prend donc ce bateau, 23 jours de bateau... ceux qui sont peut-être plus aisés, plus pressés, etc... ils sont partis aussi en avion, le gouvernement français a donné la possibilité à certains, pas à tous, et mon père comme il a tardé et tout ça, c'était en bateau, 23 jours de bateau, on arrive en France. Mon père, il était déjà assez âgé à ce moment-là, il avait 55-56 ans. On arrive en France, on arrive à Marseille, tout le monde descend. Le temps de faire les papiers, de savoir où loger toutes ces familles, depuis fin 1955, à ce moment-là le gouvernement français était pauvre, ils n'ont pas fini de reconstruire tous les bâtiments...

[...]

Il se trouve qu'il y avait Noyant d'Allier, qui faisait partie d'un bassin minier dans l'Allier, donc il y a Noyant d'Allier, la commune d'à côté Saint-Hilaire, Châtillon...

[...]

Le gouvernement a pensé à tous les endroits possibles pour les rapatriés ces ressortissants... Ce bassin minier était donc exploité à Noyant d'Allier comme à Saint-Hilaire, à Buxières... il y avait plein de mines partout. L'exploitation de la mine de Noyant se produisait dans les années 1920 à peu près, jusqu'en 1940 et quelques. Il y avait eu un accident grave au sous-sol et ils ont arrêté l'exploitation sur Noyant.

[...]

Dans les corons, il y avait donc les mineurs, beaucoup de mineurs polonais, c'est eux qui nous ont accueillis quand nous sommes arrivés à Noyant, majoritairement parce qu'il y avait des Français, des franco-français et puis cette migration pour le travail de Polonais, d'Ukrainiens, d'Italiens, etc... On arrive donc à Marseille, on a pris le train jusqu'à Moulins, et de Moulins il y avait l'autobus qui arrive à Noyant. Il faut aussi se replacer dans cette période-là, que les femmes vietnamiennes, majoritairement, vivaient dans une aisance là-bas, au Vietnam, puisqu'elles ont épousé souvent des colons, donc elles avaient des domestiques qui leur faisaient la cuisine, qui gardaient les enfants... Le bus, qui nous amène de Moulins à Noyant, c'était pour elle la découverte de quelque chose qu'elles ne connaissaient pas, déjà dans le train elles se posaient des questions. Quand elles sont arrivées ici, traversant le bocage et etc... Pour elles, tout ce qui est en dehors de leur pavillon « bourgeois » là-bas, la rue elles y allaient avec leur mari, mais elles envoyaient les domestiques faire les courses et tout ça, c'est en quelque sorte déjà la campagne et pas tellement plus loin, la jungle. Donc quand elles sont arrivées là, elles s'inquiétaient toutes, elles interrogeaient le chauffeur, où est-ce qu'il les amenait, parce qu'elles avaient peur. Arrivées ici avec le bus ou le petit train, on octroie à toutes les familles, qu'ils aient un enfant, deux ou dix enfants, la même chose.

[...]

Il y a donc une pièce de vie, où il y a un poêle à bois et à charbon, c'était une cuisinière à bois, elles avaient un lot de matériels, une grande bassine pour laver le linge ou pour baigner les enfants, de la vaisselle, une armoire où il y a tous les ustensiles, des lits en fer... comme pour toutes les familles.

[...]

Les mineurs ont travaillé jusqu'après la guerre, à peu près en 1944, tous ceux qui étaient encore valides et pouvant travailler partaient pour gagner de l'argent, et restaient dans les corons simplement les femmes seules, les handicapés, les malades, etc... Donc beaucoup de maisons dans les corons vides, il y a un peu plus de deux cent cinquante logements. Les maisons sont toutes pareilles, il y a seulement une pièce avec la cuisinière pour manger et juste une chambre à côté, et les toilettes sont au fond du jardin, on appelait ça les écuries mais c'est là où on entreposait le matériel pour le jardinage, et en haut il y avait une pièce sous les toits mais il faisait très froid l'hiver, il n'y a pas d'isolation, donc on pouvait éventuellement faire aussi une chambre là-haut, et le grenier où on ne peut pas vivre sauf si on l'aménage, mais il faisait très froid et il y a juste une lucarne. C'est tout ! L'eau était encore à l'extérieur quand on est arrivé, il fallait aller au puits.

[...]

Tout le monde faisait le jardin potager, je ne sais pas comment ils avaient pu récupérer des graines, on faisait même pousser du maïs... Parce qu'il n'y avait pas de boutique !

[...]

On a été logé parce que ces maisons étaient vides et le gouvernement avait trouvé... la solution immédiate d'une certaine façon. Donc on a été accueilli par les Polonais majoritairement...

[...]

Beaucoup de femmes vietnamiennes ne savaient même pas faire du feu etcetera... On était surtout confronté au froid, le grand froid de 1954 où l'Abbé Pierre avait sonné l'alarme pour tous ces gens qui sont dans la rue, qu'ils allaient tous mourir de froid et de faim. En 1956, il faisait un froid terrible, il faisait presque moins 20-30, il y avait des stalactites, c'était gelé partout. Et nos mères, bien sûr, elles étaient habillées en ao dai, c'est-à-dire la robe qui est fendue sur les côtés, puis le pantalon en satin avec la robe en satin ou en soie, elles ne connaissaient ni les chaussettes, ni les chaussures fermées, ni un lainage, ni un coton autour du

cou, ni même un fichu...

[...]

... (elles ont été) parachutées dans un monde totalement différent, entre l'Asie et ici, il y a des dizaines de milliers de kilomètres. Donc il fallait s'adapter.

[...]

Là-bas, plus on a d'enfant, plus c'est comme une richesse entre guillemets... Il y a une forme de communauté, souvent en Asie, ils sont entre Confucius et Lao Tseu, c'est très confucéen dans l'esprit, ce n'est pas l'individu lui-même qui est le plus important, c'est le groupe, la collectivité, donc la famille.

[...]

Ma mère était bouddhiste [...] et mon père était catholique, on s'est fait baptisés, donc on avait ces deux cultures, mais ça se passait très bien, mon père nous emmenait au catéchisme, on allait à la messe, ma mère elle ne parlait pas de Bouddha... mais sa façon d'être résumait au quotidien, à chaque instant, ce qu'on appelle le savoir être...

[...]

J'ai été bercé là-dedans, donc je pouvais choisir, donc je mélange tout maintenant. Dans ma famille, j'ai quatre sœurs et quatre frères, il y en a qui pencheraient plus vers le bouddha et il y en a d'autre qui se sont fait baptiser, communier... Nous, on a été au catéchisme, mais on n'a pas été baptisé parce qu'on ne comprenait pas, le curé ne voulait pas parce qu'on courait partout, et il a dit « non, ils ne sont pas prêts, ce n'est pas possible ». J'ai été bercé par ça !

[...]

Maman, très régulièrement elle me disait : « tu sais, la pire des souffrances, c'est la guerre ». Il y a d'abord, d'emblée, la séparation, les douleurs psychologiques, les pertes, les deuils, les handicaps, les blessures de toutes sortes... et puis la destruction, la pauvreté, tout découle de la

guerre !

[...]

Le Vietnam, c'est quand même plus de 25-30 ans de guerre, parce que le Vietnam a d'abord été colonisé par la Chine, il y a toujours eu des conflits avec la Chine, après avec le Japon, après avec les Français, après avec les Américains, etc... Même si on ne partage pas tout à fait certaines idées sur le plan politique, géopolitique, et bien le Vietnam a récupéré, les Vietnamiens ont récupéré leurs terres...

[...]

En tant qu'enfants de rapatriés, je suis arrivée ici, mes parents ont dû tout laisser, ils sont partis avec une valise et c'est tout. Ma mère, elle a pu amener quelques bijoux avec elle, deux, trois robes longues, elle est arrivée là, elle mettait ce qu'elle pouvait, heureusement on lui a donné une veste, un foulard... ça lui permettait d'affronter la vie... elle est très pragmatique ma maman, elle a dit « maintenant je m'adapte, c'est pour sauver les enfants... ».

[...]

Donc, c'est pour nous que nos parents sont partis, ils avaient une très belle situation, l'un et l'autre, ils ont tout laissé, et de là je suis une enfant de rapatriés, et je suis fière d'être rapatriée, même si physiquement je suis asiatique... Ils travaillaient pour l'administration française, donc ils avaient très peu de choix, soit ils partaient pour sauver leurs enfants, sinon ils étaient morts tout de suite...

[...]

Arrivée en France, j'étais petite... on ne voit pas quand on est petit, à deux ans et demi, trois ans, je suis restée sur Noyant de 1956 jusqu'en 1963, parce qu'il a fallu sortir de Noyant, parce que mon père étant trop vieux il ne pouvait pas travailler, il avait aidé la municipalité pour les démarches administratives des rapatriés et tout ça, comme c'était un lettré mon père. On devait partir pour Sainte-Livrade, on était entre guillemets dans le wagon, le car qui devait nous emmener à Sainte-Livrade, qui est une commune pas loin de Villeneuve-sur-Lot, mon père étant

trop vieux... ils avaient déjà plein d'enfants à ce moment-là...

[...]

On a dû sortir de Noyant, et mon père ayant de la famille à Châteauroux, il a préféré aller à Châteauroux, même si on vivait encore dans des conditions très pauvres, très misérables. Moi, en tant qu'enfant de rapatriés j'ai vécu tout cela. Il y avait une chose qu'ils nous disaient quotidiennement mes parents, « travaillez bien à l'école les enfants ». D'ailleurs, nos parents nous interdisaient de parler vietnamien, du moins le maximum et de parler et d'apprendre très vite la langue française, de s'intégrer à la vie française, d'être très respectueux...

[...]

S'adapter, c'est le mot clef de toutes les situations, et on a dû s'adapter à toutes les situations... en tant qu'enfant de rapatriés j'ai vécu une enfance heureuse à Noyant, Noyant c'était l'accueil par les personnes d'ici, les Polonais, les Français qui sont européens et nous qui sommes asiatiques avec des yeux bridés, des us et coutumes...

[...]

On essaye de garder toutes nos traditions si possibles, tout en s'adaptant, en allant à la messe mais dans les familles on avait tous des niches pour le culte des ancêtres. Les femmes se rencontraient, elles s'entraidaient, parce qu'il y en a qui ne parlaient pas très bien le français, même si elles ont épousé des Français elles ne parlaient pas très bien français.

[...]

...il y a eu quand même des tiraillements, des conflits, des machins, mais c'est que la France était un pays qui a colonisé beaucoup d'endroits du monde, ce qui fait que l'armée française était constituée de toutes ses colonies, de tous ces hommes de ces colonies entre guillemets... les Vietnamiens, les rapatriés, on a tous un petit air asiatique, mais comme je dis ce n'est pas les nuances de gris mais de jaune, il y a des bridés au teint très clair, et puis ça fonce, ça devient un peu plus foncé, marron clair, marron foncé... Toute cette population asiatique, rapatriés français, on est tous français avec des yeux bridés, d'un jaune plus ou moins coloré, qui ont dû

s'adapter.

[...]

J'avais une enfance très heureuse, parce qu'on courait partout, à un moment donné Noyant s'est retrouvée avec plus de 2 000 habitants, et c'était le village le plus jeune de France, parce qu'à un moment donné, il n'a pas fallu ouvrir cinq classes, ni dix classes, ni quinze classes, mais dix-sept classes ! parce qu'il y avait au moins 500 élèves qui allaient à l'école. Ça courait partout, c'était joyeux, et moi j'en faisais partie ! J'avais des amis qui habitaient un coron après, alors on fait toujours en cheminant de l'école jusqu'à la maison, de la maison à l'école, on avait un chemin de traverse, la route principale qui est la rue de la mine, il y a toujours derrière le chemin de traverse, il longeait toujours les muriers, les mûres, les prunelles, on lorgnait les jardins avec des pommes... puis nous on mange tout vert.

[...]

Il y avait parfois des conflits avec les autochtones d'ici mais c'était heureux.

[...]

J'étais une enfant qui aimait rêver, imaginer... on riait, on était des enfants innocents.

[...]

En tant que personne, enfant de Noyant, enfant rapatriée, tout ça m'est resté, tout ça c'est Noyant. Même quand je suis allée à Châteauroux, c'était pareil, j'étais reconnaissante, profondément, et remerciais d'être en vie, parce que mes parents nous disaient toujours la chance, « la chance que nous avons c'est d'être en vie, et dans la vie il y a toujours de l'espoir et avec de l'espoir on peut faire beaucoup de chose, et être meilleur ».

[...]

Ce qui m'a conduit après, en tant qu'enfant de rapatriés, à faire des études, j'ai fait mes études à Châteauroux, je suis allée jusqu'au bac, j'étais en scientifique, puis après comme je ne pouvais

pas redoubler comme on était très pauvre, je travaillais avec la bourse. Le propre de la France se sont les aides de la collectivité, c'est comme la sécurité sociale... le partage, et ça m'a permis de faire des études jusqu'au bac. J'ai fait un bac philosophie, j'aurais bien aimé faire les beaux-arts, mais mes parents étaient pauvres... et comme ma mère était sage-femme, automatiquement je me suis dit il y avait une école d'infirmière à côté, et j'aimais aussi...

[...]

J'ai fait l'école d'infirmière à Châteauroux, j'ai travaillé en pédiatrie, en chirurgie... pour avoir la promotion sociale. Je n'ai pas d'autres aides, c'est encore l'État qui m'a aidée ! c'est le département du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, qui m'a octroyé cette promotion sociale, qui m'a permis d'avoir 60% du smic et qui m'a permis de continuer les études, la spécialisation de puéricultrice que j'ai faite à l'Hôtel Dieu à Clermont-Ferrand et au centre universitaire de l'hôpital où j'ai fait mes stages.

[...]

L'histoire des rapatriés c'est l'histoire de connexions entre plusieurs continents, de plusieurs territoires de vie d'hommes, de colonisations, c'est aussi une mixité de la culture et en même temps des batailles, et aussi parfois devoir lâcher, ce qui fait la richesse de la vie, mais l'essentiel de tout ce que je peux te dire, rien ne vaut la vie...

[...]

Rapatriés c'est ta patrie, c'est un pays, par exemple moi rapatriée c'est la France ; réfugiée c'est quand tu fuis ton pays, le mot fugitif puis tu es accueilli avec des organismes qui s'en occupent. Et puis après il y a les immigrés, c'est encore autre chose, c'est que tu pars d'un endroit, tu cherches du travail, parce que la vie est trop pauvre. Tu vois il y a des nuances et il ne faut pas faire l'erreur parce que ça peut froisser certaines personnes.

[...]

En 2006, il y a eu une très grande fête des rapatriés d'Indochine à Noyant, plus de 20 000 personnes pendant trois jours à Noyant, des colonnes de voitures partout dans Noyant... des

pleurs, de l'émotion, une superbe fête avec toutes les origines de vietnamien-français. On a même fait pousser une rizière à Noyant.

[...]

De la famille, sur neuf, pourtant on ne s'était pas concerté plus que ça, on était six à revenir sur Noyant. On s'est retrouvé là avec les enfants, les neveux, la famille... c'était émouvant ! J'ai retrouvé des camarades de classes.

[...]

Pour beaucoup on partait de Noyant pour aller chercher du travail ailleurs.

[...]

Je tenais absolument à vivre dans les corons.

[...]

Depuis ce jour-là, j'ai décidé de revenir à Noyant pour ma retraite, j'avais encore une dizaine d'années à travailler, mais je savais que je n'aurais plus à chercher. Parce que quand tu es rapatrié, quand tu es de deux origines, tu es un peu écartelé. À l'extérieur je suis dans un milieu civilisé franco-français occidental, avec une organisation, ma façon de communiquer avec les personnes qui m'entourent... mais à l'intérieur un atavisme forcené, qui est naturel, maternel, je suis née au Vietnam...

[...]

On a des grandes familles, on a tous été pauvre... nos mères nous élevaient, il faut les bénir, elles ont tout donné d'elles pour qu'on soit en vie.

[...]

Annexe XII : Transcription de l'entretien de Monsieur Pierre-Marie Béryl

Entretien réalisé le 3 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 58 minutes.

Entretien qui a pris l'allure d'un récit de vie.

[...] ⁷⁷⁹

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quels sont vos origines ? Quand est où êtes-vous né ? Quels sont vos antécédents familiaux ?

Je m'appelle Pierre-Marie Béryl. Je suis née en 1944. Je ne connais pas mes parents. À ma naissance on m'a déposé chez les religieuses au domaine de Marie à Dà Lat au Vietnam. Donc je n'ai jamais connu mes parents, j'ai vécu avec beaucoup d'autres eurasiens qui sont certainement dans le même cas que moi. Comme vivait tout enfant qui se respectait avec des aventures plus ou moins bizarres... mais toujours heureux dans l'ensemble, ça, je le reconnais, j'ai eu de la chance à ce niveau-là. Alors, comment ça se fait que je sois là-bas ? Je ne sais pas, on m'a déposé là-bas. Mes camarades, je suis toujours surpris qu'ils reçoivent soit leur mère, soit leur père, soit les deux ou des tontons et des tatas⁷⁸⁰ et... personne ne venait me voir. Donc j'ai posé la question à la religieuse qui m'a accueilli depuis que je suis poupon, et après elle m'a suivi de loin quand j'ai changé de section en grandissant, je lui posé la question, « comment ça se fait que personne ne vient me voir ? », elle m'a rétorqué tout simplement, « écoute Pierre-Marie tu n'as pas de parents, on t'a confié ici au domaine de Marie », et je n'ai jamais compris ce terme « confié » à l'époque. J'ai accepté parce que bon, quand on est gamin, tout ce que disent les grandes personnes en général, on accepte. Mon enfance, je peux le dire, j'ai été heureux, parce que les religieuses nous donnaient de l'affection. Pour nous, ce sont nos mères en fin de compte, pour tous les eurasiens qui sont passés par là-bas. D'ailleurs, quand je discute avec eux, c'est exactement pareil.

⁷⁷⁹ Présentation du sujet.

⁷⁸⁰ Terme affectif et respectueux employés pour désigner les anciens.

[...]

Au domaine de Marie, pendant la guerre d'Indochine, on n'a pas entendu un seul coup de fusil. C'est le coin le plus calme. En somme, Dà Lat, c'est un peu la petite France, parce que c'est un climat pas trop chaud, pas trop froid, c'est tempéré et ça convient très bien d'ailleurs pour les européens, en l'occurrence les Français. À un tel point qu'il y a même les enfants de troupe là-bas, mais il y a aussi une maison de repos pour les militaires lorsqu'ils sont trop fatigués à cause de la guerre ou quoi que ce soit, ils viennent se reposer là. C'est un coin relativement tranquille, on n'a pas entendu de coup de fusil.

[...]

II- Raisons du départ et arrivée en France, puis à Noyant

INT. Pouvez-vous me raconter votre parcours depuis votre pays d'origine, jusqu'à votre arrivée en France ? Comment s'est passé votre adaptation ? Selon vous, les personnes étaient plutôt amicales ou hostiles à votre arrivée ? (00.03.20)

En 1955, de Dà Lat on est allé à Saigon et après on a pris le bateau pour venir en France. Le bateau c'est le Sérénia, un bateau d'origine grecque. Ça a duré à peu près trois semaines, et on est arrivé en France. Ce qui est extraordinaire dans ce bateau c'est qu'on était libre comme des moineaux, on pouvait aller partout, à droite, à gauche, les gens ne nous empêchaient pas d'aller à droite, à gauche. Il y avait même une piscine qui normalement était interdite aux enfants, et, bien on y allait et il ne nous disait rien ! (*joie*). Enfin c'était un voyage fabuleux, vraiment fabuleux ! Quand on a su qu'on allait venir en France, en nous on s'est dit « tiens c'est pas mal ». La France c'est un petit pays, mais pour nous c'est le monde, pour nous il n'y a que ça qui existe, il y a le Vietnam et la France dans nos têtes.

[...]

On est arrivé d'abord à Saigon, on a passé une nuit à Saigon, et après on a pris le bateau, comme je l'ai dit, ça a duré à peu près trois semaines. Mais on était vêtu comme si on n'allait pas dans

un pays froid. On avait une chemisette, un short, et puis des sandales d'été avec la semelle en crêpe. Alors sur le bateau, tellement il faisait chaud que les crêpes fondaient, et finalement on était pieds nus après quand on est arrivé à Marseille.

[...]

C'était en novembre qu'on était arrivé à Marseille, il commençait à faire froid, heureusement qu'il y avait des bonnes âmes qui nous attendaient, qui nous enveloppaient avec des couvertures, qui nous ont amenés dans un endroit chaud pour nous donner une collation, à manger. On n'a même pas eu le temps de passer une nuit avant qu'on commence à diviser les enfants. Il y a un groupe qui prend un car pour aller à tel endroit, l'autre groupe ailleurs. Mon groupe, on a pris un bus, on a fait le premier trajet de Marseille jusqu'à Saint-Étienne, et à Saint-Étienne, le soir on a été logé dans une salle, on nous donnait à manger ceci et cela. Et puis les gens venaient nous prendre pour qu'on dorme chez eux. Alors ce qui m'a un peu surpris, c'est que j'avais l'impression de faire partie d'un bétail, où les clients vont choisir les enfants. Alors si on plaît à quelqu'un on est choisi, si on ne plaît pas et bah on attend. Comme je l'ai dit, malgré le fait que je n'ai pas de parents, je crois que je suis né quand même sous une bonne étoile.

[...]

Pourquoi ! D'abord, ne connaissant pas mes parents, on m'a fait comprendre que je n'avais pas de parents. Quand je vois mes camarades, quand on était là-bas, lorsqu'il y a les parents qui viennent les voir et que les parents les quittent, et bien ils sont en pleurs, moi je n'ai pas subi ça. Après, à Saint-Étienne, quand on a été accueillis, je suis tombé dans une famille merveilleuse, et malheureusement j'étais trop jeune pour comprendre l'importance que ça a, je n'ai pas gardé contact. Beaucoup plus tard, quand j'ai voulu les retrouver, je n'ai pas pu les retrouver. Je m'en rappelle toujours, c'est la famille Cigoletti, le papa était infirmier et la maman était à la maison avec les enfants. Donc on a passé une nuit là-bas. Le lendemain, on reprend le car pour arriver à Vouvray dans l'Indre et Loire. C'était l'hiver 1955-1956, c'était un hiver très rude, on n'était pas habitué. Quand on est arrivé au foyer F.O.E.F.I. de Vouvray. Le directeur c'était un ancien commandant qui a voulu s'occuper des orphelins de la F.O.E.F.I., il était charmant comme tout, très gentil, sa femme aussi. Puis, comme il a d'autres responsabilités au sein de la F.O.E.F.I., il a laissé sa place à un jeune surveillant, qui était à l'époque aussi à Saigon, au collège de Cholon, il était surveillant. Il est arrivé en France en même temps, il a été nommé

comme surveillant principal. Une fois que Monsieur Grolleau a changé de responsabilité il est devenu directeur. C'est Monsieur Paul Susini. Alors nous n'étions pas habitués à la sévérité qu'il nous imposait. Parce que les religieuses étaient sévères mais il n'y avait pas de méchanceté, tandis que lui pour un oui, pour un non. Il est décédé il n'y a pas longtemps, paix à son âme. Mais disons qu'on a eu du mal à l'accepter. Je l'ai toujours respecté, d'ailleurs je lui ai dit après, avec le temps, mais ce qui est dommage c'est qu'il n'a pas su se faire aimer. Mais on lui est reconnaissant quand même parce que grâce à sa sévérité ça nous a peut-être permis de garder une certaine ligne dans la vie. C'est entre 1955 et 1958.

[...]

L'accueil au sein de Vouvray, ça s'est bien passé dans l'ensemble avec les gens du coin avec les Vouvrillons, sauf avec certains garçons de notre âge français qui cherchaient des noises et nous on répondait. On nous traitait de « chinetoc », de « chinois verts », mais on ne se fâchait pas en fin de compte, on se bagarrait pour la forme mais finalement on n'était pas haineux vis à vis des autres. D'ailleurs, après, quand on se retrouve, quand on est parti et quand on revient, et qu'on les revoit là-bas, on est tout content de se retrouver.

[...]

J'ai passé mon certificat d'étude, et quand Monsieur Susini m'a posé la question pour faire après un C.A.P., « qu'est-ce que tu veux faire comme métier ? », je leur ai répondu que je voulais être mécanicien d'avion...

[...]

Et puis, il me dit, non je ne te vois pas faire ça, « tu n'as pas un autre métier en tête ? », « ah non, je ne te vois pas dans les casseroles ». Après il me dit, tu n'as pas d'autres idées, je dis « pourquoi vous me posez la question si vous me dites que ça ne va pas ? C'est certainement parce que vous avez déjà trouvé quelque chose », puis d'un seul coup je me suis aperçu que j'étais insolent. Je m'attendais à ce qu'il m'envoie une paire de baffes, non, il s'est calmé. Il dit non, on va t'envoyer à Oyonnax, Oyonnax, c'est la capitale des matières plastiques dans l'Ain. Donc j'ai fait mes trois années de formation là-bas. Ce qui m'est arrivé quand je suis rentré là-bas au mois de septembre pour attaquer les trois années d'apprentissage. Aux premières

vacances, aux vacances de la Toussaint, plus personne dans le lycée, je me retrouve tout seul ! Alors, je me dis que c'est bizarre.

[...]

Le surveillant général, quand il a vu que tout le monde était parti, il a quand même fait un tour, pour voir si rien ne traînait, ceci et cela. Comme il me voit tout seul, il me dit « qu'est-ce que tu fais là toi ? Tu ne pars pas en vacances ? » Je dis, « on ne m'a rien dit », donc en somme, le directeur de la F.O.E.F.I. m'a oublié. Ce qu'il a fait, c'est qu'il a téléphoné à l'économe du centre d'apprentissage, parce qu'à l'époque ce n'étaient pas des directeurs, c'étaient des économistes. Il lui propose, « écoutez, il va dormir dans le dortoir où il a l'habitude de dormir, Est-ce que vous pouvez lui donner à manger le midi et le soir ? Puis, le matin, vous lui faites un petit thermos avec un peu de chocolat et puis des tartines. Donc, pendant toutes les vacances de la Toussaint, c'est ce qui s'est passé. Heureusement que j'étais tombé sur ce surveillant général qui est extraordinairement gentil, il est bourru, on le craint, mais il est adorable, ses enfants aussi étaient adorables. Et puis la vie reprend son cours, je suis des cours théoriques et pratiques dans le travail des matières plastiques. Noël arrive, je n'ai rien reçu de la F.O.E.F.I., où dois-je aller ? Donc rebelote comme la première fois. Alors là, il était plus qu'embêté. Et puis il m'a pris directement à sa charge parce qu'après je lui posais la question. Je ne vais pas enquiquiner l'économe, mais il m'a dit : « il va falloir que tu écrives à la F.O.E.F.I., il faut qu'on te trouve des correspondants pour les week-ends et les vacances ». Je lui demande, qu'est-ce que ce sont les correspondants. Il m'a dit que « c'est une famille qui vient te chercher pour les week-ends et où tu peux aussi passer des vacances ». Donc j'ai écrit au foyer de Vouvray, ils ont fait suivre le courrier à la direction générale de la F.O.E.F.I. à Paris. F.O.E.F.I. c'est la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine. Le premier week-end après les vacances de Noël on m'appelle à l'entrée, et il y avait une dame qui m'accueillait, comme par hasard, ils n'ont pas trouvé mieux qu'une personne avec une certaine notoriété dans la ville de Oyonnax, c'était la présidente de la Croix Rouge de l'Ain. Mais le gros problème, c'est que je ne me sentais pas à l'aise. Car chez cette dame là même les enfants, ils vouvoient leur père et leur mère. Entre eux, ils se vouvoient, même quand je m'adresse à elle, il faut que je la vouvoie. Alors, j'ai du mal à accepter. En plus, quand je vais chez elle, elle prend sa petite voiture hop dans la voiture, elle va faire la tournée de ses amis, le pauvre petit orphelin. Je remplace sa marraine. Je remplace sa maman, patati patata. Alors, j'avais l'impression d'être un singe de

cirque. C'est peut-être cru ce que je dis, mais c'est ce que je ressentais. Et puis je n'osais rien lui dire. On nous a appris que pour les grandes personnes, on n'a pas à dire ce qu'on pense.

[...]

Mais je la remercie quand même dans un sens, c'est qu'elle m'a inscrit chez les scouts. Dans un sens, ça la libère un peu, je la comprends tout à fait. Elle me sort, je dors chez elle et puis après je vais avec les scouts pour les activités du week-end, etcetera. J'ai fait la connaissance de quelques-uns, puis je leur pose la question, au fait, c'était la famille Grasset, écoute Georges est ce que tes parents veulent être bien mes correspondants pour les week-ends, non ? Je vais poser la question, il n'y a pas de problème. Comme on était ensemble, il dit « vient on va à la maison », Il me présente à ses parents, des gens charmants comme tout, et puis il dit « il n'y a pas de problème, mais il faut qu'on demande la permission à Madame M. », donc celle qui était à l'origine ma correspondante. Monsieur Grasset, il dit : « je m'en occupe », et le week-end d'après, effectivement, ça y est, ils sont venus me chercher, ah, j'étais content ! Ça a duré le temps que ça a duré, après j'ai gardé des contacts pendant très longtemps. Les trois années de formation professionnelle, ça s'est très bien passé dans l'ensemble. Contrairement à avant, quand j'étais à l'école, je n'étais pas studieux du tout... je n'avais pas senti le besoin d'apprendre des choses, et puis là j'ai eu envie d'apprendre. Donc, pendant les trois années je me suis donné à fond, et j'ai pu passer, sans vantardise, haut la main le C.A.P. de transformateur de matière plastique. Par contre, le gros problème c'est que pour trouver du boulot on en trouve, mais c'est très mal payé.

[...]

Quand j'ai passé mon C.A.P., je me suis trouvé une chambre. J'ai eu de la chance de tomber dans une petite pension de famille très gentille, qui le premier mois ne m'a pas réclamé de l'argent. Et après, tous les mois, je paye tant plus une partie du mois que j'ai habité sans payer. Ça s'est bien passé. C'est la famille G. Et puis, de fil en aiguille, j'ai changé de métier parce que ce n'est pas le métier qui me plaisait. J'ai fait trente-six métiers. J'ai vécu là-bas à Oyonnax, je n'ai même pas fait un an de travail, de toute façon il fallait que je parte à l'armée. Je suis parti à l'armée, j'ai fait mon temps légal d'armée. Normalement, c'était 24 mois, j'ai fait 28 mois, tout simplement parce qu'à l'époque c'était après la fin de la guerre d'Algérie, donc j'ai été envoyé là-bas, j'étais à Sidi-Bel-Abbès.

[...]

Je n'ai jamais été contre l'armée. Je pense que c'est très bien l'armée parce que ça nous apprend à vivre en communauté, à se respecter les uns les autres. De ce côté-là, ça ne me posait pas de problème puisque déjà depuis mon enfance j'ai toujours vécu en communauté. Mais c'est surtout pour quelques-uns, je me rappelle au début, quand ils arrivaient, les pauvres, ils auraient eu du mal à s'en sortir dans la vie. Et puis je sens qu'ils s'endurcissent, ils prennent plus d'assurance en eux. Je suis pour l'armée à ce niveau-là. A mon avis, l'armée doit être obligatoire pour les jeunes. Pour qu'ils apprennent, qu'est-ce que c'est la discipline, la vie en communauté et le respect des lois, je suis peut-être vieux jeu, c'est comme ça.

[...]

Après l'armée je suis retourné à Oyonnax. Puis, un weekend on m'a amené en Savoie, du côté de Saint-Jean-de-Maurienne, on a fait le col de la croix de fer. Et puis, dans ma tête, je me suis dit : « quand j'aurais suffisamment d'argent, je vais déménager, je viendrais habiter en Savoie ». C'est ce qui s'est passé, donc vers les années 1967, j'ai emménagé à Chambéry. Entre-temps, j'ai fait toutes sortes de métiers jusqu'à ce que je trouve ma voie.

[...]

Un jour, j'ai vu dans le journal qu'à Chambéry, ils cherchaient des candidats pour être moniteurs auto-école. Je suis allé m'inscrire.

[...]

D'abord, j'ai fait la formation de moniteur d'auto-école, qui a duré à peu près six mois et après on passait le diplôme. À part avec les gamins qui nous traitaient de « chinois verts », mais ce n'était pas méchant, mais c'est là que je me suis aperçu qu'on subissait un peu nos origines. Pour faire le stage, on a rendez-vous dans la cour de la préfecture de Chambéry. Il y avait un gars qui nous accueillait et qui faisait l'appel. Comme j'étais parmi les premiers, je suis assez vite appelé, et le gars me regarde, il dit « vous n'êtes pas français vous !? », je dis « mais si Monsieur je suis français », il dit « bah non », je dis « Monsieur regardez mon nom, mon nom

est français, mes prénoms sont français et j'ai la nationalité français », puis il m'a rétorqué « ah, ça m'étonne que vous l'ayez ». Alors là, je me retenais, pourtant j'avais 27 ans. J'ai dit « écoutez Monsieur, rien que pour vous emmerder, je serai parmi les premiers », il hausse les épaules d'un air narquois. C'est là qu'il y a un directeur d'une auto-école qui a vu cette altercation, il vient vers moi, il me dit « vous avez un problème ? », je dis « non, non, ça y est c'est réglé ». La formation s'est bien passée, dans la bonne humeur. Puis l'examen passe. Le résultat, toujours dans la cour de la préfecture, avec Monsieur le préfet bien sûr. Ils donnent les résultats, alors ils démarrent de ceux qui ne l'ont pas eu, progressivement jusqu'aux premiers. Mon nom n'est toujours pas appelé. Quatrième, je ne suis pas appelé, troisième, je ne suis pas appelé. Je le regarde. Deuxième, on m'appelle. Je n'ai même pas dit merci, les autres ont dit merci, moi je prends, « tu as vu ce que je t'ai dit », c'est là que le préfet m'a vu, il vient vers moi, il me dit « vous avez des problèmes avec Monsieur X ? », je dis « écoutez, puisque vous me posez la question, vous avez vu mon geste, je lui montre que je suis content, que j'ai eu mon diplôme, mais je n'ai pas dit le reste ». Le gars il me regarde, il avait peur que je le dise. Mais pour moi je m'en fous. Et puis après j'ai travaillé en auto-école. C'est la profession où je suis resté jusqu'à la fin de ma vie professionnelle.

[...]

J'ai été embauché automatique, les patrons des auto-écoles regardent les résultats. Donc, c'est une grosse auto-école de Chambéry qui m'avait embauché. Ça se passait très bien. Et c'est là que je ressens aussi toujours mes origines. Pendant que je donnais des cours de codes dans la pièce à côté, attenante au bureau, il y a une dame qui vient inscrire son fils et qui dit à la secrétaire, alors la secrétaire c'est la patronne de l'auto-école, qui dit « je viens inscrire mon fils à votre auto-école pour qu'il apprenne à conduire, pour qu'il passe son permis, mais ne mettez pas le chinois ». Alors moi, dès que j'entends ça je la regarde, puis elle a vu ma tête alors elle ne dit plus rien, et la patronne dit « mais madame, on n'a pas de chinois ici ! Je regarde le nom de la personne en question dont vous parlez, le nom c'est un nom français, des prénoms français, donc je ne vois pas de chinois », « je ne veux quand même pas qu'il donne des leçons de conduite à mon fils ». Comme vous voulez, moi ça ne me gêne pas.

[...]

On continue ainsi de suite, et puis un jour, il était prévu qu'il ait une leçon, et le moniteur en question était malade, ça tombait que j'avais une absence, alors la patronne dit au gamin « écoutez, je n'y peux rien, vous allez avec Monsieur Béryl et puis vous allez voir », ah bah, il n'en revenait pas, je m'exprime bien, je suis carré mais pas agressif... je fais mon boulot un point final, tout se passe bien. Et puis à la fin, il y a la maman qui est venue s'excuser quand même, c'était bien.

[...]

Alors, la F.O.E.F.I., c'était un organisme qui à l'époque de l'Indochine, c'étaient plusieurs organismes différents, indépendants qui essayaient de s'occuper des orphelins. Monsieur Baze, le créateur de la F.O.E.F.I. il a pris en main une de ces associations caritatives, et il fait une demande au gouverneur de l'Indochine, pour savoir s'ils peuvent avoir des subventions pour s'occuper des orphelins. Il a reçu comme réponse : vous vous regroupez, et à ce moment-là on peut faire quelque chose pour vous, mais on ne peut pas éparpiller comme ça. Donc, il a créé ce qu'on appelle la F.O.E.F.I.⁷⁸¹, fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine. Ça a été accepté, il a discuté avec tous ses collègues. Il est même devenu président. À partir de là, il reçoit un peu d'aides de l'État. On était bien quand même, où j'étais, au domaine de Marie. Dans toutes les régions du Vietnam il y avait donc un orphelinat pour les eurasiens et eurasiennes. Je pense, qu'avec mes amis d'enfance, on peut dire que nous avons eu de la chance d'avoir été au domaine de Marie à Đà Lạt, chez les religieuses, parce que pour ça c'était bien. Ça nous a permis d'avoir un certain comportement... le foyer F.O.E.F.I. avec le directeur qui est très sévère, qui malgré tout nous a donné une ligne de vie.

[...]

Donc en somme, les seuls moments où j'ai eu un ressentiment par rapport à mes origines c'est pendant ma profession. Autrement, partout on a été bien accepté, sauf en roulant, par exemple quand quelqu'un voit qu'on le gêne, ceci et cela, quand il se met à notre hauteur, qu'il voit la

⁷⁸¹ Monsieur Baze s'occupe de la société des protections de l'enfance de Cochinchine. Pour diminuer les charges administratives importantes et pour pouvoir obtenir des subventions, le gouvernement exige que société des protections de l'enfance ne s'occupe pas uniquement des enfants de la Cochinchine, mais aussi ceux de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge et du Laos. Finalement, la F.O.E.F.I. est créée à Saigon en 1938. Par la suite, la F.O.E.F.I. sera reconnue d'utilité publique. Dès 1939, les enfants eurasiens commencèrent à être rapatriés en France.

tête, il traite de « chinetoc », de « chinois vert », je hausse les épaules et puis c'est tout. Mais autrement, dans l'ensemble, on a été très bien accepté quand même. Je n'étais pas arrivé ici à Noyant, donc je ne suis pas originaire de Noyant. Alors, comment ça se fait que je suis arrivé à Noyant ? Tout simplement, j'ai un ami qui faisait partie de la F.O.E.F.I. qui connaît des gens qui étaient à Noyant, et ils ont appris qu'il y avait une maison dans les coronas à vendre. Donc c'était en 2009, j'étais déjà à la retraite. J'ai dit « ah oui, ça m'intéresse », donc j'étais venu ici, j'ai découvert Noyant, je suis allé voir le coron, c'était une maison léguée à la pagode, et que la pagode louait à des gens, et puis après ça leur posait trop de problèmes, ils préféraient vendre. Donc je suis allé voir la secrétaire de la Pagode et le Bonze, il a dit « c'est dommage, il y a déjà quelqu'un dessus », et puis il a eu la bonne idée de me demander mon numéro de téléphone.

[...]

Deux ans après seulement, il m'appelle : « Monsieur Béryl, vous êtes toujours intéressé par la maison de Noyant ? », « ce n'est pas vendu ? ».

[...]

Le lendemain même je suis revenu ici, j'ai revu la maison, j'ai bien revisité, et j'ai signé tout de suite. C'est comme ça que je suis devenu noyantais. Et je me sens bien ici.

III- Conclusion

INT. Que saviez-vous de la France avant d'arriver ? (00.46.30)

Pas grand-chose ! On était gamin. À l'école pour nous, la France... les habitants ce sont des Français, ils sont d'origine gauloise, même nous on apprenait nos ancêtres les gaulois. Un de mes parents certainement était européen. Dans notre tête il n'y a que le Vietnam et la France, en somme pour nous la terre c'est ça, que ces deux pays. C'est bizarre mais c'est comme ça. Il y a le Vietnam et la France, c'est marrant !

INT. Quelle a été votre première impression lorsque vous êtes arrivé à Marseille ?

Il fait froid, ça caille ! Par contre, j'ai été ébloui à Saint-Étienne parce qu'ils ont commencé à décorer les rues avec les guirlandes, les lumières et tout ça, c'était magique ! Même dans la chambre où j'ai dormi il y avait un petit sapin avec les petites loupottes. J'étais émerveillé.

INT. Est-ce qu'il y a eu des difficultés d'adaptation ? Si oui, lesquelles ?

Non parce que personnellement, ma vie je la prends comme elle vient, je ne me pose jamais de question. C'est l'avantage que j'ai par rapport à beaucoup... Peut-être que si j'avais eu des parents, j'aurais réagi différemment, parce que j'aurais eu peur des séparations, j'aurais eu peur de ceci, de cela... j'aurais eu peur de perdre un confort, de l'affection... Tandis que là on nous a appris en fin de compte à nous adapter aux situations, à mon avis. Peut-être que ça s'est fait instinctivement, je n'en sais rien. Donc de ce côté, il n'y a pas de choses terribles là-dessus.

[...]

INT. Êtes-vous retourné dans votre pays d'origine ? (00.49.00)

Plusieurs fois, mais tardivement, malheureusement.

INT. Et qu'est-ce que vous avez ressenti ?

J'ai ressenti comme si je n'avais jamais quitté le pays.

INT. Et ce que vous avez hésité à retourner là-bas définitivement ?

Non, tout simplement parce que j'ai ma famille en France. J'ai mes filles, j'ai mes petits-enfants, j'ai mon arrière-petit-fils. Pourquoi retourner là-bas ? Je n'ai personne !

INT. Finalement, comment est-ce que vous pourriez conclure sur votre parcours de rapatrié ?

... Je me suis bien débrouillé. Je n'ai pas de rancœur par rapport à ceux qui m'ont éduqué. Je leur suis même beaucoup plus reconnaissant. Finalement, avec mes copains de la F.O.E.F.I. on est comme des frères et sœurs, donc on forme une très grande famille.

[...]

Pour nous c'est notre famille. Je pense que dans l'ensemble de ma vie, peut-être qu'il y a des défaillances mais je les oublie. Ça ne sert à rien de regarder en arrière. Je pense que dans l'ensemble, je m'en suis bien sorti. Bon, je ne suis pas devenu crésus comme certains, mais ça, je m'en moque royalement.

[...]

Pour les foyers qui sont en France, c'est grâce à Madame Grafeuille, c'est une dame dont son mari était conseiller à la cour, au moment de son décès par bombardement malheureusement il est décédé avec son fils. En attendant le bateau, elle était à Đà Lạt et elle a été contactée par Monsieur Bazé, car comme il savait qu'elle allait rentrer en France, pour trouver des foyers, pour acheter des biens pour accueillir les eurasiens. Alors il y avait : Vouvray, Semblançay, Les Sablons, Saint-Rambert-en-Bugey dans l'Ain... et différents pensionnats privés, catholiques pour accueillir les orphelins, et aussi le château de Riez dans l'Indre et Loire. C'est elle qui a trouvé tout cela, mais ensuite elle s'occupait uniquement des filles. Tandis que pour les foyers des garçons, ce sont différents directeurs.

[...]

Je suis retourné la première fois au Vietnam en 1993, donc bien longtemps après que je sois arrivé en France. Extraordinairement, en descendant de l'avion dès que j'ai posé le pied au sol je n'avais pas l'impression d'avoir quitté le pays. C'est extraordinaire ! J'avais l'impression de me retrouver chez moi alors que je ne connaissais pas Saïgon ! Et j'ai eu aussi la chance pour ce premier voyage de retrouver des religieuses qui s'occupaient de moi, celle qui m'a accueilli quand j'étais tout poupon, celle qui m'a accueilli après, quand j'étais à la crèche... et puis celle qui nous apprenait à chanter aussi... Alors là c'étaient les émotions (*ému*), j'en avais les larmes aux yeux.

[...]

Sœur François-Régis, elle s'est occupait de nous, pour nous c'est notre mère pour toujours.

[...]

Je suis étonné que ces religieuses, celles qui m'ont connu tout poupon puis à la crèche, qu'elles se rappellent de tous les enfants qui sont passés sous leur coupe...

[...]

Je ne remercierai jamais assez les religieuses. Elles nous ont donné une forme de respect des autres... et une foi aussi.

[...]

En 2011, ma sœur Huong, après plusieurs années de recherche, m'a retrouvé. Avant de mourir, notre mère lui avait dit qu'elle avait un frère. Elle lui a fait promettre de me retrouver. On s'est rencontré plusieurs fois mais nous n'avions aucun sens fraternel. D'un commun accord, nous nous sommes quittés sans chercher à nous revoir. Nous n'avons pas eu la même histoire, vie...

[...]

Annexe XIII : Transcription de l'entretien de Monsieur Tadeous Szymonik

Entretien réalisé le 3 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 1 heures 16 minutes.

Entretien réalisé en présence de Madame Jany Philippe.

[...] ⁷⁸²

I- Données biographiques et antécédant familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quelles sont vos origines ? Pouvez-vous me parler de vos parents ? Où et quand êtes-vous né ?

Je suis d'origine polonaise, grands-pères et grands-mères de chaque côté. Grands-parents maternels et paternels polak, 100% polak ! J'ai même une grand-mère qui était de la famille de souche du pape Wojtyla, cinquième ou sixième génération.

[...]

Mes grands-parents sont venus après la guerre 1914-1918. Je ne connais pas grand-chose sur mes grands-parents, parce que les grands-parents ils ne parlaient pas avec les enfants, nous on avait le droit de se mettre à table et puis c'est tout, bouche cousue, ils nous racontaient ce qu'ils voulaient ! Je connais plus de choses du côté de mon grand-père et de ma grand-mère, maternels. Le grand-père S., il faisait peur avec les gros yeux, les gros sourcils et la moustache, dès qu'il me regardait je me tirais (*rire*). Je n'y allais pas trop, ils habitaient à l'Épinard, à Noyant.

[...]

Je suis né à côté moi, à la cinquième maison à droite. Ma grand-mère est repartie en Pologne en 1950. Parce qu'ils sont tous repartis, les Polonais, en 1950 pour reconstruire la Pologne, ils

⁷⁸² Présentation du sujet.

étaient tous retraités de la mine.

[...]

En 1970, je suis retourné en Pologne voir ma grand-mère, il n'y avait plus qu'elle qui vivait. Les autres je ne les ai jamais revus.

Mme Philippe : Ils vivaient dans quelle région de Pologne ?

Vers Wielkopolskie, dans la région Poznan. Varsovie, ça doit être à 150 kilomètres. Ce n'est pas loin de la frontière française.

[...]

On revient à octobre 1955, toute cette jeunesse arrivait, nous depuis 1950, il n'y avait plus personne dans les corons, c'était vide. La mine à Noyant a fermé en 1943, mais ça je ne l'ai pas beaucoup connu, j'avais 5 ans. Ils sont arrivés en octobre 1955, j'avais 17 ans, moi je travaillais à cette époque à Cressanges, à la campagne, donc je n'ai pas eu beaucoup l'occasion de les rencontrer.

[...]

J'ai travaillé à la mine en 1953, mais c'était à Commentry, aux Ferrières, c'était de l'anthracite et ils faisaient des boulets de charbons avec. J'ai travaillé un an. Au fur et à mesure ça fermait, et j'aurais dû partir sur Saint-Étienne mais mes parents n'avaient pas les moyens.

INT. Pourquoi vos parents ont-ils décidé de rester à Noyant d'Allier après la fermeture de la mine ? (00.04.46)

Parce que mon père se méfiait de la propagande qui était faite à l'époque pour remonter la Pologne, il n'y croyait pas, et il a bien fait ! Et c'est souvent qu'il se fâchait avec mes grands-parents. C'était déjà une histoire politique. Il y avait certainement des personnes ici qui étaient payées pour faire de la propagande pour que tout le monde revienne, pour remonter la Pologne, reconstruire la Pologne.

[...]

Je suis né à Noyant, mon oncle qui a passé son certificat d'étude à Noyant, il est né en 1935, et moi en 1938. Mon oncle il a passé son certificat d'étude à Noyant, il est reparti en 1950 avec ses parents en Pologne, après il est allé à l'école polonaise, et il est devenu ingénieur, à sa retraite il était traducteur. Ils étaient mal vus là-bas, aussi bien que nous on n'était pas bien vu ici en tant que polak.

[...]

J'étais l'aîné de sept enfants et j'étais le seul à parler polonais. J'ai cinq frères et deux sœurs, cinq garçons dans la foulée et les filles sont venues après.

[...]

En 1955, je n'ai pas trop connu parce que je travaillais, ce n'est pas comme maintenant où les gens circulent facilement, mais comme ma mère habitait là. On a déménagé en 1956, j'étais le seul français qui allait danser aux bals. Je connais toutes les danses, puisque défunt mon père était accordéoniste, avec le solfège, puisqu'il recevait des partitions de la S.A.C.E.M. Ils faisaient toutes les noces, françaises et polonaises, pour chaque noce il y avait obligatoirement un musicien. Dans ces années-là, presque tous les soirs, dans les corons, il y avait un orchestre qui jouait.

[...]

Je suis le premier mariage mixte.

Mme Philippe : Comment les autres Polonais ont perçu ton mariage avec une Vietnamiennne ?

Il n'y en avait presque plus, puisqu'ils sont partis en 1950, il n'y avait plus que quelques-unes des familles.

Mme Philippe : Je me suis toujours posé la question, quand tu es métis tu apprends les deux

langues, les deux façons de manger, mais là tu es polonais-français, et elle, elle est complètement vietnamienne parce qu'elle est arrivée assez tard en France ?

Elle avait 17 ans. Je connaissais mieux et parlais mieux le Nord-Vietnamien, parce qu'au départ c'était que des rapatriés du Nord Vietnam. Je comprenais tout à l'époque.

[...]

Mme Philippe : Vos enfants, dans quelle langue est-ce que vous les avez élevés ?

En Français, le seul qui sait parler vietnamien c'est B., c'est le premier enfant, il n'était jamais à la maison, il était tout le temps à droite à gauche, les Vietnamiens le prenaient. J'ai cinq enfants, quatre garçons et une fille.

[...]

II- L'arrivée des rapatriés en France à Noyant d'Allier

INT. Quelle a été votre première réaction lors de leur arrivée ? Ainsi que celle de vos proches ?
(00.15.15)

Nous on était surpris quand tous ces rapatriés sont arrivés. On le savait, on était averti qu'il y aurait des rapatriés, mais on ne savait pas qu'il y en aurait autant.

INT. Que saviez-vous de l'Indochine avant l'arrivée des rapatriés à Noyant ?

Mme Philippe : Qu'est-ce qu'ils vous ont dit pour vous avertir un peu de l'arrivée des rapatriés ?

Je ne savais rien du tout ! Ils nous ont dit que des Indochinois allaient venir ! c'est tout ! Mais jamais on nous a expliqué que c'étaient des Français d'Indochine. Il y a quand même une différence. À l'époque, j'achetais bien le journal, mais jamais on nous a parlé de ça. Après ils sont venus...

Mme Philippe : Vous nous avez beaucoup aidés, parce que l'accueil je m'en souviendrais

toujours.

Oui ! Quand il fallait aller chercher de l'eau au puits on y allait, on tournait la manivelle.

Mme Philippe : Le feu on ne savait pas trop comment faire ! Et s'habiller. L'hiver 1956, heureusement que vous étiez là.

Il faisait très froid, avec de la glace, impossible d'ouvrir les portes.

Mme Philippe : Cette mixité par le mariage, comment tes enfants la percevait ?

C'est beaucoup plus tard, les enfants ils allaient à l'école comme tout le monde, vers 3-4 ans. Il y avait 11 classes d'école voir plus, et 1 500 gamins. Il y avait deux cars qui allaient à Banville.

[...]

INT. Comment pourriez-vous me décrire le village avant et après l'arrivée des rapatriés à Noyant ? (00.17.45.)

Le village avant, pendant 5 ans, sans personne, il n'y avait rien, puisque tous les mineurs sont partis, les mineurs qui sont restés ici, il y avait des Français, un Espagnol, un Russe, une famille d'Espagnol, deux familles d'Italiens, une famille d'Alsaciens... Il y avait déjà quelques mélanges. Mais la majorité c'était des polaks. Les étrangers c'étaient les Français ! (*rires*).

[...]

Je suis français par naturalisation depuis 1946.

[...]

Jacqueline travaillait à la mairie, elle était secrétaire adjointe, et elle travaillait le dimanche matin. Parce qu'à l'époque, comme il y avait beaucoup de rapatriés, il y en a qui travaillaient à droite, à gauche, il fallait des papiers le dimanche. Donc elle faisait les papiers le dimanche.

[...]

INT. Comment votre femme en est venue à travailler à la mairie de Noyant ? (00.23.00)

Elle était à l'école française au Vietnam. Après elle est allée à l'école à Moulins. Elle a eu son diplôme de sténodactylo à Moulins, elle passait ça sur les cours à côté de la préfecture, il y avait une école. Il fallait quelqu'un tout de suite, le temps que J. vienne, il y a eu deux autres filles avant elle. Puis, quand ils ont fait un petit concours d'entrée c'est elle qui a réussi.

Mme Philippe : Elle était à un poste important pour les rapatriés

Elle les connaissait tous, les noms de tous les gens, tout. Mais moi un petit peu moins parce que je travaillais.

[...]

INT. Quelle a été votre première réaction et celle des habitants du village lors de l'arrivée des rapatriés à Noyant ? (00.26.10)

Nos réactions... c'est sûr que, nous, on a été surpris de voir tout ce monde-là et des « bridés », il y avait beaucoup de couleurs, il y avait beaucoup de pondichériens qui étaient mariés avec des asiatiques. Toutes les colonies...

[...]

Autrement... je ne sais pas... on était amis avec les gars, on les emmenait dans les fêtes du village... Moi, personnellement, je me suis toujours bien entendu avec eux, mais ce que les autres pensaient je n'en sais rien.

[...]

INT. Est-ce qu'il y a eu la mise en place de mesures particulières pour l'accueil des rapatriés par la municipalité ?

Oui ! Mais c'était par le gouvernement qui a installé un centre social. Ici... c'était l'infirmier, ils pesaient les bébés, il y avait l'assistante sociale qui venait, ils emmenaient les carnets de santé. Le service social a fermé en 1963, les gens inaptes, femmes seules... sont tous partis dans le Lot-et-Garonne en 1963, et tous les autres sont partis sur Paris ou autre, ou ils achetaient leur maison. Ça a commencé de vendre à partir de 1963-1964. Moi j'ai acheté en 1967.

INT. Quels étaient les autres services mis en place par le gouvernement ?

Mme Philippe : La population était tout de suite prise en charge totalement au départ, tout de suite et après il y a eu des vagues.

C'était quand même assez strict, ils n'avaient pas le droit d'avoir de voiture même en travaillant, ils n'avaient pas le droit d'avoir la télévision, de frigo...

Mme Philippe : Rien de tout ça, tout ce qui était moderne !

C'était strict ! Et les gens qui ne travaillaient pas, ils touchaient 50 balles par mois je crois, quelque chose comme ça.

Mme Philippe : Tout progrès technique c'était interdit... je crois qu'il ne fallait pas avoir de signes extérieurs de richesse entre guillemets, pas le droit à la télévision, comme il dit, pas le droit à la voiture... C'est-à-dire, que si tu es un peu riche il faut que tu sortes des corons.

[...]

C'était strict, mais ça venait sûrement du directeur.

[...]

Le comportement... je ne peux pas dire.

[...]

Mme Philippe : Dès le départ tu es un peu un cas à part, de te marier avec une Vietnamiennne...

Et en plus j'étais un polack !

Mme Philippe : Tu as bien fait de rappeler que tu étais polonais d'origine, parce que vous compreniez davantage je pense. Parce que nous, en tant que vietnamiens, qu'est-ce qu'on entendait ! : « chinois verts aux pattes jaunes... ». Tu le sais qu'on nous appelait comme ça, il y avait un peu de racisme.

[...]

Sur mes parents je ne connais pas grand-chose... je sais que mon père, il a émigré après la guerre de 1914-1918, ils se sont arrêtés pour travailler à la mine à Ronchamp dans la Haute-Saône, mais en quelle année ils sont venus là je ne sais même pas... je sais que mes parents se sont mariés en 1937 à Noyant et que je suis né en 1938 à Noyant mais c'est tout, jamais on ne m'a raconté quoi que ce soit. Ils sont venus pour la mine.

[...]

La mine de Noyant a fermé en 1943, j'avais 5 ans, je ne m'en rappelle pas, mais ils ont fermé Noyant pour augmenter Saint-Hilaire pour faire de l'essence minérale parce qu'on manquait d'essence à l'époque...

[...]

Quand j'allais à l'école, l'instituteur, Monsieur Petitalot, il disait « le premier charbon en France, c'est la Sarre, et le deuxième c'est Noyant ».

[...]

INT. Quelle solidarité s'est mise en place au sein des corons entre rapatriés et descendants de polonais ? (00.37.57)

On était tous solidaire... en aidant les gens, en accompagnant, pour des trucs quotidiens...

Mme Philippe : Pour le feu par exemple.

Ils étaient aidés par le centre d'accueil, ils touchaient un peu d'argent pour survivre et il y avait déjà des allocations à l'époque.

[...]

Mme Philippe : Ce qui est intéressant c'est cette solidarité. Je me rappelle, elles ne savaient pas beaucoup faire le feu...

... et il fallait laver le linge au lavoir, faire bouillir la lessiveuse... Il fallait expliquer tout ça.

Mme Philippe : Parce qu'en fait, les femmes quand elles étaient là-bas, elles avaient des domestiques qui faisaient le travail pour eux.

Chez Jacqueline, il y avait trois femmes...

[...]

Pour te dire, qu'arrivées ici, elles n'avaient plus cette aide au quotidien au niveau des tâches ménagères et elles ne savaient pas faire. Et heureusement qu'il y avait toute cette population.

INT. Que pourriez-vous dire de plus sur l'accueil et l'arrivée des rapatriés à Noyant ? Quel est votre ressenti ?

Moi, je n'ai pas trouvé de changement avec les polacks et mineurs qu'il y avait avant, puisqu'ils étaient solidaires...

[...]

INT. Est-ce que vous diriez qu'il y avait comme deux « mondes » entre les corons et le village ?

Ah oui, certifié !

[...]

Disons que, parce qu'au bourg, il y avait des enfants mais c'étaient des enfants de commerçants, à 14 ans, eux ils étaient aux lycées mais nous on était au boulot. Ça faisait déjà une différence. Ils allaient à l'instruction mais nous on s'arrêtait au certificat d'étude.

[...]

Mais il y avait une différence quand même ! Il y avait au moins cinq bistrots dont un polack, celui-là il n'y avait pas de différence, il y avait trois bouchers, il y avait un pharmacien...

[...]

Avec les Vietnamiens il y a d'autres nationalités qui sont venues, il y avait beaucoup de Pondichéry je crois, de la Martinique...

[...]

Mme Philippe : Il n'y avait pas dans les couples des musulmans ?

Si, mais aucune différence, aucune différence, tu ne vois pas, il y avait Monsieur Abdoul, il y avait le père de Salima, mais pas de différence... Il y en a un peu plus je crois.

[...]

Il n'y a jamais eu d'embrouilles.

[...]

Il n'y a jamais eu d'emmerde, d'ennui comme maintenant.

[...] ⁷⁸³

III- La religion et le multiculturalisme

INT. Est-ce que vous appartenez à une communauté religieuse ? (00.54.45)

Catholique !

INT. Selon vous, est-ce qu'il y a eu un rapprochement inter-religieux entre les catholiques et les bouddhistes à Noyant ?

Pas du tout... chacun faisait ce qu'il voulait chez les bouddhistes.

INT. Est-ce qu'il y a eu un accueil particulier de la part des catholiques ?

Certains ils étaient contre, mais ceux-là, ces personnes... ils ne voulaient pas en entendre parler.

Mme Philippe : obtus

L'évêque de Moulins est venu à la Pagode ! Et l'ancien curé, l'Abbé Taque, il a fait énormément, il a fait plein de chose pour tout le monde ici, et puis il aimait bien les bouddhistes, même les sœurs de Chantelle elles sont venues ici. Bouddhiste, chacun fait ce qu'il veut, mais jamais personne ne va vous dire venez chez moi.

Mme Philippe : Les bouddhistes on ne fait pas de prosélytisme.

[...]

Quand Jacqueline est morte, je l'ai emmené à l'église mais ensuite elle voulait une cérémonie bouddhiste.

⁷⁸³ Aparté sur la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

[...]

On vénère les défunts, mais jamais personne ne m'a dit de faire quoi de ce soit et chacun fait ce qu'il veut.

[...]

Mme Philippe : ce que je trouve formidable c'est cette tolérance, cette bienveillance. Mais on était quand même beaucoup... par exemple mon père était catholique, ma mère était bouddhiste... Je crois que Noyant est très particulier pour ça, par rapport à cette diversité, cette mixité et... ce partage finalement.

[...]

[La Pagode], tout ça, ça a été fait par des dons, la municipalité ou le gouvernement n'a jamais rien donné... si, ils ont donné une fois 70 000€.

[...]

INT. Comment s'est fait la construction de la Pagode à Noyant ?

Quand il y a eu tous les rapatriés, il y avait beaucoup de bouddhistes ; surtout les mères.

[...]

Mme Philippe : ... ce n'est pas évident, parce que c'était quand même entre guillemets des franco-vietnamiens, et puis à notre arrivée on envahissait quand même Noyant, c'est vrai. Il paraît, moi j'étais petite, j'en faisais partie, que quand on allait à l'école, c'étaient des vagues de gamins qui montaient vers le bourg ou vers la mine !

[...]

Je ne sais pas si toi tu t'en rappelles, les vendredis de marché à Moulins ! L'autorail était plein avec des poules, des canards... à Moulins jamais ils n'ont vu ça, dévalisés...

[...]

Parce qu'il y avait l'autorail qui partait le matin à 8 heures, et qui revenait à midi-une heure, c'était plein. Ils n'ont jamais vu ça ! Le cochon rose, route de Lyon, il n'a jamais vendu autant de cochon depuis que les viets étaient là, à l'époque.

Mme Philippe : il y en a qui faisaient leur beurre avec Noyant, parce qu'on mangeait du cochon.

[...]

Mme Philippe : C'était vivant !

[...]

Mme Philippe : Je me rappelle, les gens, ils avaient des poulets, des lapins...

[...]

Nous, du temps de la mine tout le monde avait un clapier avec des lapins, des poules et des pigeons, mais c'est tout, les canards et les cochons c'était interdit parce que ça pue.

[...]

INT. Vous avez évoqué l'Abbé Taque tout à l'heure, qu'est-ce qu'il a mis en place par exemple ?

Oui ! Il a mis en place un centre d'accueil pour les jeunes, tous les mercredis après-midi, il y avait salle de musique, il y avait tout. L'Abbé Taque il a fait beaucoup de choses... Il y avait un centre et on avait même un avion, la base de Varennes nous avait mis un avion à côté du cimetière.

[...]

L'Abbé Taque il avait fait beaucoup. Il y avait quelques jeunes qui apprenaient aux autres à jouer de la guitare, le chant...

Mme Philippe : c'était un bienfaiteur ! Il était très aimé.

Oui ! Lui il ne faisait pas de différence, mais par contre il y en avait d'autres, pas question de franchir le portail, ah non, sacrilège.

[...]

Mme Philippe : Et alors, qu'est-ce qu'ils [enfants] ont choisi entre la mère et le père ou ils mélangent ? Ils ont une confession précise ?

Normalement je les ai baptisés et ils ont fait leur communion, ils font ce qu'ils veulent maintenant.

[...]

IV- Conclusion

INT. Est-ce que vous pouvez me parler un peu de votre femme, de son histoire, comment est-elle arrivée, comment s'est-elle adaptée ? (01.11.20)

Elle s'est bien adaptée...

Mme Philippe : Plus qu'adaptée

Toutes les dames de Noyant avaient confiance en Jacqueline. Dès qu'il y avait quelque chose ils allaient voir Jacqueline et elle était là, elle a toujours été là, elle se débrouillait pour eux, même quand il fallait aller à la préfecture, et elle était bien vue à la préfecture.

Mme Philippe : à n'importe quel moment... vraiment c'était vraiment une bénédiction qu'elle soit là.

[...]

Annexe XIV : Transcription de l'entretien de Madame H el ene Van Aenrode (n ee Schmocker)

Entretien r ealis e le 14 mars 2022   Gannat.

Enregistrement : dur ee totale de 2 heures et 6 minutes.

Entretien qui a pris l'allure d'un r ecit de vie

[...] ⁷⁸⁴

I- Donn ees biographiques et ant ecedents familiaux

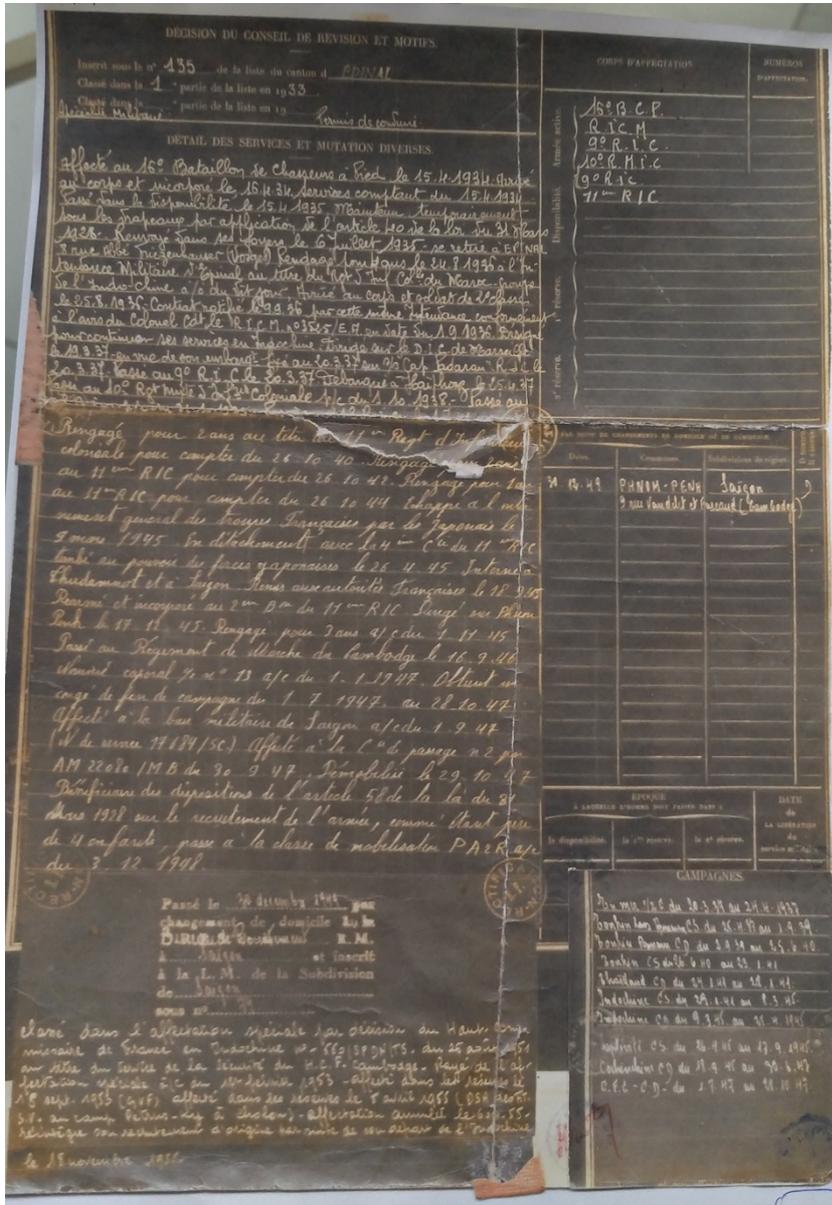
INT. Pouvez-vous vous pr esenter ? Pouvez-vous me parler de vos parents ?

Est-ce que vous voulez voir des photos de mon p ere ? Des choses de l'arm ee ? Je n'ai pas toutes les photos, c'est mon fr ere qui doit les avoir.  a c'est l' poque o  mon p ere  tait mercenaire.



⁷⁸⁴ Pr esentation du sujet.

Mon papa est là. Ce Monsieur, c'est le chauffeur de l'équipe, c'est un Cambodgien. Il faut savoir qu'un chauffeur on a énormément confiance en lui. Il connaissait bien les pistes d'Ho-Chi-Minh et tout ça, donc il savait repérer les ennemis. Parce que le Vietnam, vous savez, était



séparé en deux, Vietnam du Nord et Vietnam du Sud. C'est comme notre France est séparé en deux, on ne fait pas la différence d'un français du Nord, ou d'un français du Sud. Si, le français du Sud, il parle, il a l'accent, mais c'est très difficile, surtout pendant la guerre.

[...]

Le parcours militaire de mon père c'est important aussi, parce qu'on ne peut pas dire n'importe quoi comme les Simon. Il a un parcours militaire qui est écrit, c'est l'armée française qui l'a écrit.

[...]

Il était dans les chasseurs alpins, dans les chasseurs à pied à Épinal. Sa famille est d'origine suisse d'où son nom. Sa maman est née à Saint-Maurice, c'est une Suisse française. Son père est d'origine de Grünwald, c'est plutôt la suisse Allemande. Ils ont dû fuir la Suisse parce que les Allemands ne voulaient pas de mariages mixtes. Ça peut être protestants-catholiques, juifs-catholiques ce qui est le cas de mes grands-parents.

[...]

Ils sont partis et mes grands-parents se sont installés à Paris parce qu'il y avait du travail. Ma grand-mère était costumière et mon grand-père était garçon de café. Mon papa n'a pas connu sa maman, elle est décédée quand mon papa [Maurice Eugène Schmocker] est né. Il est né le 14 février 1913. Beaucoup de femmes mouraient en couche, à cause des infections parce qu'il y avait des hémorragies.

[...]

... son papa s'est remarié. Quand il s'est remarié, il a eu deux autres enfants. Sa belle-mère laissait mon père un peu à part, il avait une chambre à la cave. Son père s'était marié surtout parce que cette femme avait de l'argent, sa famille avait un très, très grand café à Paris dans le 11^e arrondissement. On ne l'envoyait pas à l'école, on l'envoyait livrer du café, livrer des plats... Quand sa grand-mère est venue de Suisse, quand elle a vu ça, elle l'a ramené, sa grand-mère du côté de sa maman. Elle l'a ramené et elle s'est occupée de lui. Ils avaient pris une petite maison qu'ils avaient loué, et mon père a fait du patronage, des tas de choses, au niveau scolaire il était légèrement en retard, après il a suivi des études chez les jésuites. Et après, au moment où il a fait l'armée à Épinal, il a décidé de s'engager pour l'Indochine. Il y avait énormément de publicité, où on disait que c'était beau et il voulait voir autre chose, il avait envie de partir, donc il est parti. Il est de la classe 1934. Il est parti en 1936, infanterie du Maroc, groupe de l'Indochine.

[...]

Il est arrivé à Haiphong, et il a été incorporé dans la coloniale. À cette époque-là, la coloniale ça fait aussi partie de la Marine. Le symbole de la Coloniale c'est comme une encre.

[...]

Après de Haiphong, il a fait le Tonkin. Il s'est engagé pour le Tonkin parce qu'une partie de l'Asie et une partie de la Chine étaient occupées par les Japonais. Donc, il a sauvé le Tonkin des Japonais, pas que sa compagnie mais l'armée française.

[...]

Ensuite, en 1944 je crois, il faisait partie de la 11^e compagnie, il a été emprisonné. La guerre a duré longtemps, pendant 4 ans. Il a été emprisonné, il a été déporté dans les camps de Thu-Dau-Môt et Saigon à Cholon. Il a été déporté, quand il est parti il pesait 80 kilos, il est ressorti il pesait 40 kilos. Ce sont des camps de concentration des Japonais. Ces camps de concentration étaient calqués sur les camps de concentration des nazis. Les Japonais ont fait alliance avec Hitler. La France a reconnu ces déportés que très tard. Avec de Gaulle membre de la grande muette et notre Président de la République, tout ce qui était secret défense n'était pas dit. Parce que quand on parle de soldats déportés, on est obligé de dédommager. Les déportés, les juifs, etcetera, ils sont respectés, on leur trouve quelque chose, on les met dans des endroits particuliers.

[...]

Mon père, après avoir été déporté et libéré, il a fait d'autres campagnes. Entre-temps, il s'est marié avec ma maman. Il a fait d'autres campagnes de guerre pour libérer le Vietnam des communistes, on va dire des communistes chinois plus qu'autre chose. Parce qu'Hô-Chi-Minh était manipulé par la Chine et la Russie. Ça on le sait parce que lorsqu'il y a des soldats qui sont blessés et qu'on retire les balles ou quand il y a des bombes, c'est marqué russes ou chinois. Parce que le Vietnam du Nord, il a fait alliance avec.

[...]

Ensuite, on a demandé à mon père de devenir inspecteur de sûreté fédérale au Cambodge. Comme il avait quatre enfants, mes trois sœurs et mon frère, il a demandé de vivre plus au Cambodge avec son épouse que de partir sans arrêt, ça devenait compliqué. Donc il fait des missions mais en tant que mercenaire, on appelait ça des mercenaires, maintenant on appelle ça de l'espionnage pour la France. Il pouvait partir un mois ou deux, c'est très spécifique, on leur donne une partie de leur solde quand ils partent et l'autre moitié quand ils reviennent. Mais on dit bien à ces soldats, c'est pour ça que c'est devenu secret défense, que s'ils ne reviennent pas, s'ils sont emprisonnés, on ne les connaît pas. L'espionnage c'est comme ça, il était prévenu !

[...]

II- Raisons du départ et arrivée en France puis à Noyant

INT. Quelles ont été les raisons de votre départ ? Quels sont les éléments qui ont amené votre famille à partir ? Pouvez-vous me raconter votre parcours depuis votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée en France et à Noyant ? (00.14.00)

On a quitté le Cambodge parce que pendant les événements de Dien Bien Phu, mon père et ses amis mercenaires de la coloniale, ils ont espionné et ils ont dit : il y a des Vietminh à tel ou tel endroit. Les Vietminh se sont des soldats d'Ho-Chi-Minh. Ils voyaient qu'ils descendaient de plus en plus sur les frontières du Cambodge.

[...]

Ils avaient déjà mordu sur 100 kilomètres de la frontière cambodgienne-vietnamienne. Ils n'étaient pas en guerre contre le Cambodge... Sihanouk a eu très peur donc il a demandé une protection à la France à ce moment-là, donc le roi Sihanouk il est parti du côté de Nice. Les mercenaires, ils sont au courant de tout ce qui se passe avant les autres. Là, mon père a été blessé, il a reçu des éclats de grenades et il a été hospitalisé dans un hôpital militaire vers Saïgon. Quand il est décédé à 76 ans, il avait un éclat de grenade qui se baladait vers le cœur, ils n'avaient pas pu lui enlever parce que c'était trop délicat à cet endroit-là. C'est pour ça qu'on sait que les grenades et les balles qu'ils ont reçues sont aussi d'origine russe, pas que chinoise. Ho-Chi-Minh, les armes qu'ils avaient c'était par la Chine et la Russie.

[...]

Quand il a vu que ça allait très mal, il a essayé de contacter ma mère par le biais de mon oncle, qui était venu le voir, et il lui a dit « il faut faire le nécessaire pour rentrer en France le plus vite possible ». Ça c'était en 1955. Donc, on a fait nos papiers à l'ambassade du Cambodge. Ma mère a fait parvenir des malles, des objets de valeur de notre famille dans notre maison.

[...]

Pour les colons, le Cambodge avait offert des terrains s'ils voulaient habiter au Cambodge. Donc ma mère a gardé sa nationalité cambodgienne, elle est partie avec son passeport Cambodgien pour ne pas perdre la maison, le terrain et tout ça. On va dire, qu'elle n'a pas voulu mettre tous les œufs dans le même panier, elle s'est dit « mes enfants sont français, mon mari est français, moi je vais garder ma nationalité si un jour je reviens ». Il fallait partir, d'autant qu'il y a eu une négociation en 1954 à Genève, cette négociation c'était pour l'indépendance du Cambodge poussée par Hô-Chi-Minh, mais Sihanouk était plus poussé par la Chine pour avoir cette indépendance parce qu'il ne voulait pas que les Chinois envahissent le Cambodge, donc il a négocié avec la Chine et il a demandé l'indépendance à la France et il l'a obtenu. À partir du moment où le Cambodge a demandé son indépendance, chaque jour ! chaque jour ! il y avait des éclats de grenades un peu partout, où vivaient des familles eurasiennes dont le père était soit militaire, soit mercenaire... On était facilement repéré.

[...]

Je suis née en 1954. Quand je suis née en 1954, la maternité a été bombardée. Je suis prématurée. Tous les souvenirs dont je vous parle de la guerre, ce sont les souvenirs de papa, de maman et de mes sœurs, qui avaient 14 ans. À ce moment-là, ma mère n'était pas très bien, déjà la grossesse ça s'est mal passé, parce que chaque jour il y avait des guérillas, chaque jour on tirait sur des eurasiens, chaque jour il fallait se cacher chez le voisin ou chez des paysans. Donc ma mère a vécu une grossesse très difficile, ce qui explique pourquoi je suis née prématurée...

[...]

Je n'arrivais pas à respirer donc on m'a mis dans la chambre des morts. Au moment où ça a été bombardée, ma mère et mes sœurs étaient en train de prier vers moi et ma mère m'a enveloppée. Ma sœur a dit « elle est morte ! ». Ma mère a dit, « non et on s'en va, mais on ne rentre pas à la maison pour chercher nos affaires, non, on s'en va comme on est, on s'en va, on ne pose pas de questions ». Elle avait déjà préparé quand elle avait été à la maternité, un baluchon où elle avait mis [inaudible], des bijoux, des affaires... parce qu'elle connaît la guerre, donc elle avait tout préparé, pour pouvoir à chaque checkpoint communiste négocier, parce qu'ils étaient déjà rentrés largement jusqu'à Takao, à 150 ou 200 kilomètres de la frontière du Vietnam. Donc elle savait qu'elle avait au moins 150 kilomètres à faire avec des checkpoints communistes, de

vietminh. Et là, elle a dit, « si elle doit mourir, elle mourra dans mes bras et c'est moi qui l'enterrai, personne ne l'enterrera à part moi ». Bien sûr je hurlais. Elle a réussi à faire chauffer du riz dans la journée, pour donner à manger à mes sœurs et à mon frère, et pour moi me donner de l'eau de riz.

[...]

On est arrivé tant bien que mal, bien sûr avec des souvenirs catastrophiques pour mes sœurs, mes deux sœurs aînées puisque j'ai une sœur aînée de 80 ans, qui se rappelle de ça, elle avait 14 ans, elle a vu des femmes, des épouses de militaires se faire violer, les françaises se faire violer par des vietnamiens (*émue, tristesse*), et elle a des souvenirs où elle savait que certains vietnamiens n'étaient plus des vietnamiens du Nord, parce que l'accent n'est pas pareil.

[...]

Elle sait qu'il y en a qui ont dénoncé certaines familles pour de l'argent. C'est la guerre ! On ne va pas chercher la cause, ils avaient peut-être faim aussi. Donc après, on est arrivé. Il y a une famille, où ils ont tous été exterminés, sauf un garçon, donc ma mère a pris ce garçon.

[...]

C'est notre frère, ma mère l'a élevé. On était parti à 6, on est arrivé 7. Tout le monde était persuadé que j'allais mourir et je suis toujours là ! Arrivée à l'ambassade de Saigon, ma mère va voir si on avait nos malles et tout le reste, ben non, ils n'ont rien reçu, ni les papiers de l'armée de mon père, rien du tout ! Ce sont eux qui ont demandé à être rapatriés, ce n'est pas la France qui nous dit « vous pouvez partir ». Ma mère a demandé, elle a dit que mon père voulait qu'on soit rapatriés et qu'il voulait rentrer en France. L'armée, les hauts-gradés ont demandé à mon père que s'il revenait en France, il fallait qu'il aille faire la guerre d'Algérie. Parce que de Gaulle a voulu enlever toutes ses armées au Vietnam pour que les soldats aillent en Algérie, c'était le but ! Mon père, il a dit « on verra », parce qu'il ne voulait plus, il n'en pouvait plus de faire la guerre. C'était en 1954, lui, il est né en 1913 donc il commençait à prendre de l'âge.

[...]

Il a dit, « on verra bien, je vais réfléchir dans le bateau, parce que ça sera un bateau militaire, j'aurai le temps d'en parler avec le commandant de ce que je voudrais faire ». Donc, on embarque, et là on ne peut pas embarquer ma mère... mon père « comment ça on ne peut pas embarquer, c'est ma femme, j'ai un livret de famille, c'est ma femme, vous pouvez l'embarquer », « bah non, elle n'a pas un passeport français, on ne l'embarque pas ». C'est un marin, qui est devenu mon parrain sur le bateau d'Aurélia, qui a permis à ma mère d'embarquer. On a embarqué, on est parti sur le bateau d'Aurélia. Un bateau militaire qui a été offert par Hitler à Mussolini, un bateau de guerre. On est parti en début octobre 1955, et on est arrivé en fin novembre 1955, en France, à Marseille.

[...]

Toujours avec le morse : « où sont les papiers de Monsieur Schmocker et les biens de Monsieur Schmocker, etcetera ». Sur le bateau, il y a un Français qui a dit « de toutes façons, tu peux faire une croix dessus, parce que si dans ta malle il y a de la valeur, tous les Viets qui travaillent à l'ambassade du Vietnam, ils ont ouvert les malles pour tout piquer. Comme, il y a certains colons français qui avaient des champs, et ben ils se sont installés dans leur maison, et puis ils ont tout repris, les trucs des familles françaises.

[...]

On arrive donc à Marseille, mon père se dit « bon, on va peut-être s'occuper de nous ». On nous dit, « vous allez aller en quarantaine à Cannet-des-Maures », pas loin de Marseille, un ancien camp militaire. Novembre, fin novembre, il faisait froid déjà, pour les asiatiques. Mon père, il retrouvait le froid qu'il avait perdu depuis des années. Bon, lui, il s'attendait un peu au froid, mais nous moins.

[...]

Pendant tout le trajet à pied avec maman, mes sœurs, elles priaient plus pour que je meure qu'autre chose parce que je pleurais tout le temps, donc les soldats ils repéraient vite avec les pleurs de bébé... Quand on est arrivé au bateau, il y avait du lait en poudre et tout ça, ça allait un petit peu mieux.

[...]

Donc, on va dans ce camp en quarantaine, soi-disant. On est resté jusqu'en février 1956. Dormir sur la paille, sans couverture, sans nourriture... Merci la France !

[...]

Alors mon père, excellent chasseur, il a ramassé des lièvres, des pigeons et des paysans qui étaient là-bas du côté de Marseille et ben ils lui ont donné des légumes. On a pu manger tant bien que mal. Ils ont même apporté du lait.

[...]

On est arrivé à Noyant en février 1956, la nuit ! comme ça ils se sont dit « ils ne vont rien voir ! puis ce sont des niakoués, dans leur pays ils ne savent pas ce que c'est qu'une maison ! ». On est arrivé en plein milieu de la nuit. Mes sœurs se rappellent qu'à la gare de Moulins, il y avait la Croix-Rouge et Caritas.

[...]

J'ai oublié de vous dire que dans le bateau, mon père a voulu qu'avant qu'on pose les pieds à terre, que je sois baptisée, parce qu'il y tenait, elle ne va peut-être pas vivre longtemps. Le Monsieur qui a fait rentrer ma maman sur le bateau, ce marin, il s'appelle Henri Navarre, c'était mon parrain.

[...]

On est arrivé à Noyant. Ma mère a été très déçue. Et mon père, il ne disait rien. C'était plutôt un silencieux papa. Il ne s'est jamais plaint de ses blessures de guerre et tout ça. Mais il a été révolté et ma sœur se rappelle à Cannet-des-Maures quand l'armée est venue lui demander pour partir en Algérie, mon père, il faisait 1m80, « Vous voyez dans les conditions que vous mettez ma femme et mes enfants, vous voulez que j'aille combattre encore pour la France ? C'est fini ! », « Oui, mais vous n'allez pas toucher votre pension tout de suite, vous n'avez pas retrouvé vos papiers, vous allez crever de faim », « Je préfère crever de faim, mais être libre

maintenant, parce que dans des conditions comme ça ce n'est pas la liberté ! J'ai été déporté... », « Oui mais, il ne faut pas en parler de la déportation en Indochine », « si je vais en parler de la déportation en Indochine, parce que c'est le gouvernement de Vichy qui a autorisé ça », il dit ça au colonel, « Je vous interdis... », « Mais si, c'est le gouvernement de Vichy qui a autorisé que les Japonais construisent des camps de concentration pour exterminer les Français ! parce que des juifs ont été déportés, mais des français aussi ! ». Ils n'ont ressorti cette histoire qu'en 1968, une fois que de Gaulle avait fini d'être Président.

[...]

On est arrivé à Noyant... tous ceux qui sont venus jusqu'en 1958, ce sont des rapatriés, le reste, pour mon père et ma maman, on peut les considérer comme réfugiés. Maintenant, après, on ne va pas faire le tri de qui est réfugié, qui est rapatrié, ça ne sert à rien !

[...]

Mon père a cherché du travail. Au début il a aidé Georges Henri à Noyant pour livrer du charbon. Comme ça, ça lui faisait du charbon gratos. Parce qu'on avait 5 francs sur la table en arrivant, 5 francs pour six personnes. Et on nous a dressé une liste : on avait deux grands lits, pour six personnes deux grands lit d'un mètre quarante, en métal, avec un matelas, une toute petite cuisinière à bois et à charbon, c'est bien parce qu'à Noyant il y avait beaucoup de charbon...

[...]

On ne dormait pas en haut, parce que quand on est arrivé en février, il faisait très froid. J'admire énormément les Polonais qui ont travaillé dans les mines, parce que j'ai un souvenir là, ils me considéraient comme une poupée, tout le monde me portait, ce n'est pas pour ça, c'est le respect qu'ils avaient pour notre famille. Je ne supporte pas qu'on appelle Noyant, Saigon sur Allier ou Hô-Chi-Minh sur Allier ! Je ne supporte pas, c'est une terre d'accueil et la plupart c'étaient des mineurs ou des agriculteurs de Noyant qui nous ont accueillis. Grâce à eux, on a été accueilli... Je sais comment ça se passe l'accueil, parce que depuis je me suis occupée des accueils des réfugiés, je me suis occupée dans les camps en Thaïlande de l'accueil des réfugiés cambodgiens. L'état demande de trouver une commune qui peut accepter les Cambodgiens. On a trouvé un

endroit pour les Cambodgiens qui fuyaient Pol Pot en 1980 à Jenzat, c'est petit Jenzat, enfin, ils les ont accueillis.

[...]

C'était bien à Noyant, il y avait la gare. Cette fameuse gare. Et mon père a trouvé du travail à Moulins chez Decauville. Extraordinaire, la première année, le premier Noël, on a eu des poupées (*joie*), magnifiques les poupées, oh les cadeaux, c'était extraordinaire ! On n'avait pas trop de sous, mais on avait notre Noël par cette entreprise. Et puis après, il a travaillé, il est rentré chez Ligier, qui avait une grosse entreprise de ponts et chaussées, ils ont voulu refaire le pont barrage et la rocade, donc mon père il a participé à ça. Là on était gâté aussi. Et puis après, il a eu sa retraite et puis voilà.

[...]

En 1968, il a pu retrouver ses papiers, on a reconnu ses droits, mais mes parents se sont tus, mon père s'est tu, il ne s'est pas confié à moi par rapport à ses souffrances tant que maman était vivante. Elle est décédée à la maison, à Noyant...

[...]

Quand elle est décédée, il a passé les deux jours à rester couché près d'elle, parce qu'on veille nos morts. Et là, il me parle mon père, il me parle à moi. Il me dit, « il y a plein de choses que tu ne sais pas, j'ai beaucoup souffert parce que j'ai été déporté, j'ai quitté le pays parce qu'on avait des origines juives et que mon père sentait que la guerre allait venir, et que peut être qu'avec mon nom on allait me déporter ! Mais je ne savais pas qu'en allant en Indochine j'allais être déporté (*émotion*). J'ai terriblement souffert dans les camps de concentration.

[...]

« C'est ta maman et son frère qui m'ont libéré. Ils sont venus avec des soldats cambodgiens, ils ont fait une sorte de résistance, et ils ont libéré ce camp de concentration à Cholon (*émotion*) ».

[...]

Attention aux témoignages des gens du pays où il y a eu la guerre, parce qu'on cherche toujours à salir, peut-être l'ennemi qu'on a voulu expulser. Il faut savoir que les Français, quand ils sont venus en Asie, ils ont peut-être colonisé l'Asie, mais c'était d'abord pour libérer l'Asie. Et quand ils ont fait la guerre contre les Japonais, c'était pour libérer l'Asie. Mais cette guerre, c'était pour la France, c'étaient les soldats français, ils avaient des tenues françaises. En aucun cas sur leur badge, c'était marqué pour le Vietnam ! Ils s'étaient engagés en tant que soldats français... ce n'est pas pour le Vietnam. Les hauts-gradés leur demandaient d'aller à tel endroit, à tel endroit, il fallait y aller pour libérer le Vietnam pour repousser l'envahisseur.

[...]

Ils étaient bien contents aussi, parce que si vous allez faire un tour au Vietnam, les plus grandes écoles ont été construites et restent toujours, par la France, les hôpitaux aussi, aussi au Cambodge et au Laos... Il faut reconnaître le travail des Français. Il faut reconnaître la souffrance des autres certes, mais il ne faut pas oublier non plus toute cette partie-là, parce que si on occulte cette partie de l'histoire, tous ceux qui sont morts pour libérer un peuple de quelque chose, ils sont morts pour rien ! Les Américains, quand ils nous ont délivrés, ils ont fait du mal aussi en Allemagne pour pouvoir délivrer dans les camps de concentration, il y a eu des fusillades et tout ça ! Mais eux, ils y allaient pour libérer des juifs. Il y avait autant de juifs allemands, que de juifs français, que de juifs polonais, que de juifs turcs... tous les juifs devaient être exterminés dans des camps de concentration. En Asie, il y en a eu au Vietnam, au Cambodge. Du fait que les Japonais ont envahi le Cambodge, il y a eu des camps de concentration aussi, dans le Nord du Cambodge, ces camps de concentration c'était pour exterminer les familles françaises. Là ce n'était plus une question de religions, c'était une question de race !

[...]

Cette souffrance, mes parents l'ont vécue quand ils sont arrivés à Noyant après la deuxième vague des réfugiés. Parce que papa et maman savaient qui étaient à cette époque les gens qui vendaient les autres. Cette deuxième vague, ils l'ont très mal vécue. Au-delà de tout ça, ils ont fait la paix et il n'y a jamais eu d'histoire. Ça aurait pu, parce que les responsables qui se sont occupés de l'arrivée des rapatriés en France, qui ont installé telle famille à tel endroit [...] ils

ne se sont pas dit, « on ne peut pas mettre celui-là là, qui a combattu, qui a aidé le pays du Vietnam à se débarrasser des communistes, et les réfugiés communistes qui arrivent, on ne peut pas les mettre ensemble, parce qu'ils vont s'étriper ».

[...]

Trois familles cambodgiennes qui ont vécu à Noyant. Les Jarry, lui, il était ingénieur au Cambodge, Monsieur Jarry, et il travaillait aussi pour l'armée, forcément. L'autre famille cambodgienne, ce sont les Richard.

[...]

« On a eu la joie d'arriver en France, les six enfants sont vivants, un en plus, c'est le plus cadeau du ciel ».

[...]

Quand on est arrivé à Noyant, notre jeunesse, ça a été difficile pour nous. Quand on est arrivé, le directeur du centre nous a dit « ah oui, mais ils ne sont pas allés à l'école française assez longtemps ».

[...]

Mes deux sœurs aînées ont été placées dans une école ménagère. Elles rentraient qu'une fois par mois à Noyant. C'était encore noir dans les maisons, ma mère avait beau lessiver les murs plein de poussières de charbon. Le soleil bleu du Cambodge c'était loin, parce que nous on n'a pas subi énormément de guerres par rapport aux rapatriés qui habitaient au Vietnam. On habitait au Cambodge, donc c'était bien, enfin pour mes sœurs. Mon frère et ma sœur Pierrette, qui ont à peu près le même âge, eux, ils n'ont pas accepté l'école à Noyant.

[...]

Ils [Ida et Pierre-Jean Simon] ont dit quelque chose de très faux au sujet de celui qui a traduit le vietnamien en langue romaine. Parce que les Vietnamiens écrivaient comme les Chinois

avant. C'est Rhodes, un prêtre jésuite je crois, qui a fait la traduction. Il n'a pas fait la traduction, comme ils l'écrivent, pour enrôler plus de catholiques, il a fait la traduction sous la menace de l'empereur, donc il a fait la traduction. Parce que, lui, l'empereur, il a vu venir la manne française, et pour flatter l'armée française, il s'est dit « utilisons leur propre langage ». Jusqu'à leur mort, les Cambodgiens, les Laotiens, les Thaïlandais écriront et garderont leur écriture, ils garderont leurs racines, le sanscrit. La base de cet empereur, c'était de pouvoir au mieux flatter les gouverneurs français qui étaient dans les hauts commissariats.

[...]

Il y a plusieurs sortes de bouddhisme. Le bouddhisme est reconnu comme religion depuis le Pape Jean-Paul II. Depuis qu'il organisait une rencontre à Assise de tous les prêtres religieux et il a décidé que toutes les religions étaient égales. Parce qu'avant, les catholiques disaient « non, non, le bouddhisme ce n'est pas religieux, il y a seulement nous qui sommes religieux, nous les catholiques ou les protestants ». C'est Jean-Paul II qui a tout changé, l'œcuménisme s'est ouvert aux autres peuples, parce que la religion elle vient aussi des autres. Il a même réuni des musulmans, des juifs, etcetera pour faire la paix, pour discuter ensemble de la paix.

[...]

INT. Je vais maintenant vous poser quelques questions plus précises, plus ciblées. Je vais revenir sur votre arrivée à Noyant, est-ce que vous pouvez me décrire l'accueil du village est-ce que les populations étaient plutôt amicale ou bien hostiles à l'arrivée ? (01.03.15)

Non, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai une admiration. Où on habitait, on appelait ça le coron de la Cop, c'est juste en face de la boulangerie. On avait des familles de mineurs qui étaient juste en face de chez nous, ils étaient vraiment adorables.

INT. Les habitants du bourg, quant à eux, ils étaient comment vis-à-vis de vous ?

Alors, ceux du bourg, on connaît la famille Erkens. Il y a eu des asiatiques qui ont vécu au bourg, les Begue., par exemple, elle avait une épicerie asiatique.

[...]

Au niveau du Vietnam, ils ont pu faire venir beaucoup de marchandises via la Chine asiatique, dans nos épiceries en France. Chez les Begue, ils vendaient du poisson fumé, des choses comme ça. Et dans certaines marchandises, je ne dis pas où il y en avait, où il n'y en avait pas, mais dans certaines marchandises, on mettait de la drogue...

[...]

Beaucoup de rapatriés à Noyant ne travaillaient pas, les hommes. Les femmes jouaient beaucoup aux cartes. Les hommes, soit ils fumaient, soit ils jouaient aux cartes aussi ! Ils y en avaient qui jouaient aux cartes à Noyant ! Il y avait beaucoup de jeux de carte au moment où ils touchaient les allocations, les familles étaient très nombreuses. Il y a quelques familles vietnamiennes du Nord, ils avaient leur sorte de banque, ça s'appelait les tontines. L'argent des cartes, c'est comme ça que ça se passait, c'était le lavage de l'argent. Il a dû l'écrire Simon.

[...]

À l'école, on s'entendait bien à l'école. Par contre à Noyant, ce qui est arrivé pour mon frère et ma sœur, c'est qu'ils avaient du mal à s'entendre avec les Vietnamiens, parce qu'eux ils connaissaient l'histoire plus que moi qui suis de 1954 et ma sœur qui est née en 1951, on était trop petite. Pierrette et Pierrot ils s'en rappellent.

[...]

Un matin, on leur a dit « on a besoin d'apprentis à Souvigny, à la verrerie, vous apprendrez à faire les couleurs et puis fabriquer sculpter des verres ». Seulement, à cette époque, il n'y avait pas de loi, il n'y avait pas de contrat pour les apprentis. Donc ma sœur qui avait 14 ans se levait à 3h30 du matin, et il y avait une voiture qui venait les chercher, avec mon frère. Et ils travaillaient là-dedans, une chaleur ! Ils étaient vraiment des larbins.

[...]

Et quand ils rentraient à la maison, ils dormaient, ils ne pouvaient plus aller à l'école l'après-midi. Parce qu'ils avaient dit, « ils iront à l'école l'après-midi ». Un jour, mon père a dit « ce

n'est pas possible, vous êtes de plus en plus fatigués ! Qu'est-ce qui se passe là-bas ? ». Ma sœur, elle tombait sans arrêt dans les pommes.

[...]

Ma sœur, qui avait passé son diplôme, un B.E.P. de ménagère. Elle était placée chez la famille Aussibal. Cette famille Aussibal, elle avait un château, le château de Vailhauzy. C'est le comte Aussibal qui avait une très grande maison à Paris. Elle dit « ma sœur et mon petit frère, ils ont été exploités », et il dit « je vais leur trouver du travail, ils vont venir, ils vont faire de l'apprentissage dans une imprimerie ». Donc, ma sœur Pierrette et mon frère sont montés à Paris. Ils ont vécu chez les Aussibal, ils avaient des petites chambres au-dessus de leur grenier. Ils ont travaillé pendant 2-3 mois à cette imprimerie pour voir si ça leur convenait. Mon frère était avec un monsieur qui était typographe, alors là c'était très bien pour réviser le français. Et ma sœur était côté imprimerie, elle apprenait les couleurs pour imprimer et tout ça.

[...]

On a été mis, mais complètement, de côté, les familles Cambodgiennes. Exclues des autorités de rapatriement ! Il n'y en avait que pour les Vietnamiens ! Ça c'était clair.

[...]

Ma sœur Jeannette, qui a trois ans de plus que moi, une fois qu'elle a fait sa troisième, elle a décidé de monter à Paris. Parce qu'à ce moment-là, mon père lui dit « Dassault, il cherche des gens pour travailler pour lui ».

[...]

Monsieur Brassecasse, il a bien décrit les familles. Donc il disait, « j'ai appris les informations chez Monsieur Schmocker ». Parce que nous, on était interdit de tout, mais on faisait tous les trucs en douce. La première machine à laver, c'est mon père et ma maman qui l'avaient, donc elle lavait le linge pour les autres. Parce qu'au début, elle allait au lavoir, il fallait casser la glace et laver le linge. Et moi elle m'emmenait dans une charrette, ça je m'en rappelle. Et puis, elle vendait du soja, ma maman dans les corons, elle avait une charrette, elle vendait du soja et du

pissenlit, elle faisait du lièvre, des civets de lièvre en bocaux qu'elle vendait aussi. Et les gens trouvaient qu'il était extra.

[...]

J'allais dans cette charrette, et il y avait des familles qui parlaient en vietnamien et j'écoutais qu'ils disaient des choses un peu bizarres, un peu de contrebande qui se passait à Noyant. Et ma mère me disait « tu n'as rien entendu ! Tu ne sais pas ! ». Toujours maman était méfiante, elle croyait toujours qu'une autre guerre allait venir.

[...]

J'ai commencé à parler que quand je me suis mariée. Parce que cette peur... mais j'ai toujours peur quelques fois de la guerre, des choses comme ça. En ce moment, ce que j'écoute, c'est épouvantable. J'ai vécu aussi dans le ventre de ma maman quand elle a eu peur. J'ai des nuits, depuis petite, où j'ai peur. J'ai dormi avec mes parents, dans la chambre, près de mes parents jusqu'à l'âge de 14 ans. Je me rappelle, même quand j'allais au collège, je me vois me mettre au pied du lit de mes parents pour m'endormir mieux. Ça c'est la peur !

[...]

C'est comme ça que ma maman, elle a gagné de l'argent. Et puis après, quand elle a acheté sa machine à laver, elle lavait du linge pour les gens. Puis après on a acheté une télé, parce qu'il y a un monsieur qui nous a dit « vous pouvez l'acheter à crédit ». On mettait un franc et ça durait une heure, il y avait une boîte. Il venait tous les mois, il prenait l'argent qu'il y avait dedans, ça faisait la télé à crédit. On regardait la télé, papa regardait les informations. Au moment des informations, beaucoup de gens de notre coron venaient, dont Edouard, les Adam... ils venaient regarder les informations, on était assis dans cette cuisine, il y avait des chaises, c'était vraiment le cinéma de la maison, tout le monde pouvait venir, il y en a qui disaient « je regarde une heure de plus, bah je vais mettre un franc, un autre franc... ». C'était bien comme ça ! C'était cette joie de partage de cette télé, c'était extraordinaire ! Cette télé payée à crédit, elle se mettait en route que quand on mettait un franc. C'était extraordinaire ! On a appris des choses, et puis on avait qu'une chaîne, donc il y avait d'abord des informations, beaucoup d'informations.

[...]

Papa achetait énormément de livres. Le premier livre qu'il achetait de l'année, c'était l'Almanach, il y avait pleins de trucs... C'était bien, puis ça nous obligeait à lire. Et puis, il achetait des livres de toutes sortes. Papa, dès qu'il revenait du travail, il nous achetait des livres.

[...]

Il lisait beaucoup de journaux, je me rappelle, et c'est comme ça que je me suis ouvert au monde je pense, et mes sœurs aussi je pense.

INT. Vous m'avez parlé de comment vos frères et sœurs avaient vécu leur enfance et jeunesse à Noyant, mais pas votre expérience, est-ce que vous pouvez m'en parler ? (01.22.36)

Moi, je suis arrivé en 1956 et je suis née en novembre 1954, j'étais jeune, j'avais 2 ans, à peine. Mon enfance, j'ai fait tout le cycle primaire à Noyant, contrairement à ma sœur Jeannette qui a fait une partie de son cycle primaire à Châtillon, parce qu'elle en avait marre des Vietnamiennes. D'ailleurs, quand je vais vous montrer ma sœur Jeannette, vous allez voir qu'elle n'est pas du tout typée. Des six enfants Schmocker, deux sont typés, moi et mon frère, les autres sont tous nés, blonds, châains, yeux verts, comme papa.

[...]

Maintenant, mon enfance, ça s'est très bien passé. Après j'étais au collège, rue des gâteaux. On était pratiquement dans les premières à être entrées au lycée Banville, parce que le lycée Banville, c'était un lycée de garçons. J'ai fait ma troisième à Commentry, parce que quand Monsieur Jarry venait à la maison, il me parlait de chimie, de machin comme ça, c'était un ingénieur chimiste, j'étais passionnée par ça, et un jour, il m'a emmenée à la maison des tubes à essais qu'il avait dans son laboratoire certainement, et un bécher.... Il faisait des mélanges, de l'eau, de l'huile... j'ai dit « c'est ça que je veux faire ». Je suis rentrée à Commentry dans un lycée professionnel pour être laborantine. Donc je suis devenue laborantine, et j'ai commencé ma carrière comme laborantine en agroalimentaire.

[...]

Un jour, j'ai fait une rencontre extraordinaire, ça vient encore de Monsieur Jarry, qui arrive à la maison et qui dit à mon père, « tu ne sais pas qu'à Commeny il y a un prêtre qui s'appelle Navarre, qui doit avoir de la famille du parrain de ta fille, dans le bateau Aurélia ». Alors mon père prend le train pour aller à Commeny pour rencontrer ce prêtre. Il dit « oui, c'est mon frère, mais hélas il est décédé, parce qu'après la guerre en France, il travaillait en Allemagne, et il est mort accidentellement, mais je ne pense pas qu'il soit vraiment mort accidentellement ».

[...]

Ce prêtre, je fais sa connaissance lors d'une réunion, de catéchèse à Moulins. Et il me dit « vous êtes une fille Schmocker ? parce que je connais bien votre père, il est venu me voir », je lui dis « si, c'est extraordinaire ! ». Il me demande « qu'est-ce que vous faites ? », « je travaille dans un laboratoire mais je m'ennuie un peu, ce n'est pas mon style, moi j'aurais aimé parcourir le monde », il dit « on cherche quelqu'un pour la mission universelle de l'église, si vous voulez être représentante il suffit d'aller vous former à Paris, rue du Bac dans le 7^e arrondissement ». Ça, je m'en rappellerai toute ma vie, parce qu'à ce moment-là, ma chambre donnait dans la cour du palais bourbon.

[...]

C'est comme ça que j'ai pu travailler pour les O.P.M., les œuvres pontificales missionnaires. Comme je me suis passionnée pour l'Asie, bien évidemment, j'ai pu avoir la responsabilité de l'Asie, l'Asie du Sud-Est et l'Inde. Donc, j'ai pu retrouver mes racines, c'est grâce aux O.P.M. que j'ai retrouvé ma famille, les survivants du Cambodge.

[...]

On arrive en 2000, première mission là-bas. Déjà j'avais fait quelques missions. En France, j'avais hébergé un prêtre qui était jeune séminariste du Cambodge qui est parti faire son séminaire au Canada, une religieuse me dit lors d'une réunion, « on a un jeune séminariste, il a froid et il aimerait faire son séminaire à Lyon. Est-ce que de temps en temps tu pourrais être sa famille d'accueil ? », « on l'a accueilli », j'étais déjà mariée à ce moment-là. Je pensais qu'au bout de son séminaire, qu'il allait être prêtre en France, l'ordination s'approchant, c'est tout le

temps au moins de juin, je lui dis « alors ? », il dit « je veux être ordonné au Cambodge », « tu es fou, c'est Huon Chea qui est là-bas ! c'est un des bras droits de Pol Pot ».

[...]

Pol Pot a été mis en place par les communistes chinois et les communistes français. Parce qu'Ho-Chi-Minh et Pol Pot sont allés à la même école en France, et ils étaient formatés par les communistes en France.

[...]

On part en 2004, et je vois l'évêque Émile Destombes, l'évêque de Phnom Penh à ce moment-là, je lui donne mes papiers et il me dit « c'est bien que tu aies emmené ton livret de famille cambodgien, tu vas faire ta mission à Battambang, il y a un prêtre, le père S. il t'attend parce qu'on l'a aidé pour la construction d'une église flottante. En fait, à la base, on fait construire des dispensaires, qui servent vraiment de dispensaire toute la semaine et une partie d'école. J'allais voir ce qu'ils avaient construit et ce dont ils avaient besoin.

[...]

On venait juste d'arriver que le téléphone sonne et l'évêque dit « il faut qu'Hélène Van Aenrode revienne toute de suite sur Phnom Penh, il y a quelque chose de très urgent mais on ne peut pas le dire au téléphone ». Donc, on arrive à Phnom Penh et là l'évêque nous dit « écoute, on a retrouvé ta famille », il ne me dit pas tout de suite où et comment, mais il me dit « je te laisse avec toi un prêtre psychologue ». On part en 4x4, avec le prêtre psychologue, le traducteur... Ils disent, c'est tout à [inaudible], où ta mère est née, « ils sont tous là-bas, pourquoi ? ». Le prêtre psychologue m'explique petit à petit, il dit « normalement, Pol Pot, toutes les familles il les tuait à l'endroit où ils sont nés ou éventuellement où ils ont des maisons construites par des français.

[...]

« Ils les ont emmenés tous ici pour les emprisonner ou pour les tuer. Mais c'est le gouverneur qui a un livre et qui va te dire exactement ce qui s'est passé ». On arrive devant le gouverneur,

d'une froideur, il parle en cambodgien, mais tellement rapidement que moi je ne comprends rien du tout, je comprends quand même qu'il dit « mais celle-là, elle se prétend khmère mais elle ne sait même pas comprendre le khmère alors que je lui demande de s'asseoir ». Il faisait 48 degrés en plus ce jour-là, une chaleur dans ce bureau. Et il sort avec arrogance ce livre et il cite tous les noms de familles avec un bout de bois sculpté « décédé, décédé, décédé... » et il donne la date, le même jour ! [...] et puis il referme le livre, il prend le bâton, il me dit en cambodgien « mais tu ne le sais pas, on a envoyé un papier en France, pour les traites, ta mère l'a reçu ! », « oui, elle l'a reçu mais on s'est dit, peut-être qu'il y a des survivants », « non, pour moi ça s'arrête là, il n'y a pas d'histoire, l'histoire est finie », il me dit en cambodgien. Mon mari, il voit que je ne suis pas bien.

[...]

Je sors, je prends l'air, je regarde l'endroit où ma mère est née. Dire que j'étais à l'endroit même où ma mère est née. J'étais émue. Et puis, il y a un monsieur, parce que la fenêtre du gouverneur était ouverte, tout le monde écoute, il dit « si tu veux je peux t'emmener sur les terres où ils ont tué ta famille, je peux t'emmener parce que je vois que tu es trop triste, parce que je connais cette famille ».

[...]

D'accord, donc j'y vais. On descend, je vois six pylônes en béton. Je me rappelle, mon père qui disait à ma mère « tu te rappelles quand j'ai fait monter notre maison sur pilotis avec les six piliers en béton, c'était solide ». Et là, il y a des traces de balles où ils ont attaché ma famille pour leur tirer dessus. Puis, je fais le tour, je regarde plus loin, je vois les champs, mon père et ma maman plantaient des ananas pour les vendre. Il n'y avait plus rien, c'étaient des ruines et des broussailles. Une chaleur pas possible. Je demande au chauffeur « vous n'avez pas une pelle et un vieux sac », il me dit « qu'est-ce que tu veux faire avec une pelle ? », « je veux emmener de la terre, juste de la terre et je la mettrai dans une boîte et je la poserai sur la tombe de mes parents. Je veux emmener de la terre et puis prier sur cette terre où tous mes ancêtres sont morts ». Je ramasse et d'un coup, sort une vieille de je ne sais où, une cambodgienne « vous êtes sur le terrain de l'officier Schmocker ! Il ne faut pas venir »

[...]

« Schmocker c'est mon nom », « c'est ton nom ! Ce n'est pas possible ! Moi, je me suis occupée de Marguerite, quand elle est née on l'appelait Suzanne, ton père est revenu et il a dit « non, on l'appellera Marguerite », après, il y a ta sœur Louise, ta mère a voulu la mettre à l'école de Sihanouk pour être danseuse... Pierrette, elle était chipie. Pierrette et Pierrot, ils ne voulaient pas aller à l'école, ils montaient sur les dos des éléphants, et ils allaient se promener tout le temps. Et Jeannette, elle était toute blonde et toute bouclée ! »

[...]

Tout ce qu'elle disait, c'est ce que je voyais de mes sœurs. Je me suis dit « elle connaît mes sœurs », et c'était vrai. Tout ce qu'elle disait c'étaient les souvenirs que mes sœurs racontaient.

[...]

« Mais tu es qui toi ? », « moi, c'est Hélène ». Elle me dit, « ce n'est pas possible, Hélène est morte ! », « je suis Hélène ! », le prêtre psychologique, il dit « si, c'est Hélène, sors lui tes papiers », « je ne sais pas lire en français ».

[...]

« Je prends juste la terre et je m'en vais, parce que ma famille est morte », elle me dit « mais non, ta famille n'est pas morte, il y a encore quatre survivants ». C'est le prêtre qui m'a retenu ! « Ils sont à Phnom Penh ».

[...]

Quelle coïncidence ! autrement je serai repartie en France, en laissant mon histoire derrière moi, et j'ai retrouvé ma famille (*émotion*) !

[...]

J'ai eu des amis à Noyant, mais je n'ai eu que des amies françaises, dont Florence B. et Gislaine R., qui s'appelle maintenant Gislaine D., son père travaillait à la commune de Noyant. Et mes

camarades de cours à Commentry. Mais à l'école primaire, j'avais deux copines, on est des amis depuis l'école maternelle.

[...]

INT. Tout à l'heure, vous disiez qu'il y avait des différences d'accueil pour les rapatriés cambodgiens et vietnamiens, lesquelles ? Pouvez-vous m'en dire plus ? (01.49.07)

Cette différence d'accueil elle tient du bureau d'accueil des rapatriés. Le monsieur, il écoutait énormément les larmoiements, on va dire, des Vietnamiennes qui étaient plus en demande que maman. Est-ce que maman avait cet esprit un peu orgueilleux ? ; je n'ai rien à demander, eux ils ont plus à demander que nous parce qu'ils ont plus d'enfants tout petit, et moi j'en ai déjà deux, les aînées qui sont partis et deux autres qui sont en apprentissage, je n'ai plus que les deux petits à la maison.

[...]

Les autres, ils avaient plein de gamins, et ils en faisaient encore, donc ils étaient plus en demande que nous. Alors, est-ce que c'est ça ou, je pense plus à la vérité de papa, où il a fallu qu'il se taise pendant des années parce que secret défense lui disait « il n'y pas lieu de dire ce que vous faisiez pour la France quand vous étiez là-bas, en tant que mercenaires et que vous espionnez pour la France ». Ça peut créer des tensions à Noyant et je ne veux pas.

[...]

INT. Selon vous, d'une certaine manière vous avez connu un déclassement social en partant du Cambodge et en revenant en France ? (01.56.00)

Oui ! Pour mes sœurs oui, moi non, je ne m'en rappelle pas. Ça a été difficile. Mes sœurs, elles se rappellent d'avoir eu des domestiques... moi pas. Moi, en arrivant à Noyant j'ai vécu du pire au mieux, alors qu'elles elles ont eu le mieux et elles sont descendues au pire, mais elles se sont bien relevées.

INT. Que saviez-vous de la France avant votre arrivée ?

Toute la connaissance de la France c'est par mon père. Il n'y a pas eu de soucis de ce côté-là. Mon père est né à Paris, dans le 14^e arrondissement et il habitait dans le 11^e arrondissement. Donc, mes sœurs qui ont habité à Paris, elles ont connu Paris grâce à papa.

[...]

INT. Quelle a été la plus grosse difficulté lorsque votre famille est arrivée en France, et à Noyant ? Et comment s'est passé votre adaptation ou/et intégration ?

Il n'y en a pas eu, enfin, il y en a eu des difficultés à Noyant. Déjà des difficultés climatiques, ça c'est sûr pour ma maman. Ma sœur, elle se rappelle que ma mère, elle a fait le marché à Noyant en plein hiver, elle avait des chaussures à talon, très coquette, et quand elle est revenue elle a jeté les chaussures à talons à la poubelle. Ça, ça avait marqué ma sœur de 15-16 ans. Ça l'avait marquée, ça l'avait choquée. Elle avait tout jeté, elle avait jeté son maquillage... elle avait tout jeté de colère. Tout était noir dans cette maison. Et puis, d'avoir envoyé ses enfants à Arlanc, c'était horrible pour elle. Ça, les Simon, ils n'ont pas su décrire ça. Sinon, les gens, les noyantais, ont été extraordinaires, pour ma famille.

[...]

INT. Jusqu'à quand, vos parents et vous, avez-vous vécu à Noyant ? (01.59.40)

On est arrivé en 1956, et mes parents ont toujours habité à Noyant. Ils ont fini par acheter leur coron.

[...]

Au moment où les Vietnamiens ont acheté leur maison, Madame G., qui habitait à Noyant à cette époque, elle devait s'occuper des aides de prêts avec le crédit immobilier, pour aider pour restaurer ses maisons. Donc mon beau-frère qui avait une entreprise de maçonnerie à Ozoir-La-Ferrière, est venu s'installer à Noyant. Et avec mon mari, ils ont restauré une bonne partie des maisons. Donc, il est venu 3-4 ans à Noyant pour restaurer quelques maisons.

[...]

Dès que mon beau-frère est sorti avec ma sœur, ce n'était pas encore mon beau-frère, il venait en vacances à Noyant, la cuisine a été carrelée avant toutes les autres maisons, elle a été carrelée avant même d'être vendue, avant qu'on soit propriétaire, parce qu'il ne pouvait pas supporter que ma mère et mon père vivent sur de la terre battue.

[...]

III- Conclusion

INT. Finalement, comment pourriez-vous conclure sur votre parcours et sur celui de vos parents, et sur l'accueil que vous avez eu par Noyant ? (02.03.35)

Alors, le parcours de mes parents, j'en suis énormément fière, moi et mes sœurs aussi. Parce que quand on en parle entre nous, on se dit, qu'ils sont vraiment courageux d'avoir tout perdu, et de vivre dans l'espérance de revenir et de n'avoir jamais pu revenir dans son pays, et d'être ce qu'ils sont, honnêtes, jamais à se plaindre.

[...]

Il y avait une assistance sociale à Noyant, on ne l'aimait pas trop nous. Parce qu'elle écoutait que ceux qui lui apportait des bijoux... ils avaient droit à toutes les aides... Je ne suis pas la seule à le dire. Elle aidait que les gens qui apportaient un petit truc, elle n'effectuait pas son travail. Une assistante sociale elle doit écouter, être attentive, avec la personne qui vient demander quelque chose, même si elle n'a pas de bijoux à donner...

[...]

Quand on est parti pour la France, ma mère dans son paquetage elle n'avait pratiquement plus rien, par rapport à ceux qui sont partis de Saïgon. Les Simon n'ont jamais fait cette différence de trajet, de Saïgon pour arriver au port de Saïgon ce n'est pas loin quand même, mais de Phnom

Penh, il faut faire tout le trajet à pied déjà pour traverser et arriver. On a perdu beaucoup de chose !

[...]

À part une valise et l'essentiel. L'essentiel pour maman, c'était nous. Nos enfants comptent avant tout.

[...]

Suite de l'entretien réalisée le 24 mars 2022 à Gannat

Enregistrement : durée totale de 18 minutes

Nouvel entretien à la demande de Madame Van Aenrode, après discussion de son histoire avec une de ses sœurs.

Je reviens sur les événements des Japonais, sur l'occupation japonaise dans toute l'Asie, ça c'est important pour mes sœurs, parce qu'elles l'ont vécue. Ma sœur aînée qui a plus de quatre-vingts ans, elle l'a vécue. Quand papa a été déporté, je t'avais dit qu'il y avait un petit clan de résistants au Cambodge, et que c'est maman, son frère et plusieurs amis cambodgiens qui sont allés le délivrer dans ce camp de concentration qui était vers Cholon. Ils l'ont sorti, il faisait quarante kilos. Ils l'ont ramené à Phnom Penh.

[...]

Il se remet tout doucement, il reprend des kilos grâce aux fruits vitaminés de là-bas et aux bons soins de maman, et l'armée qui était là aussi, on lui a prescrit des soins.

[...]

Une fois il a été dénoncé par des vietminh communistes, on va dire que ce sont des vietminh parce qu'ils sont plus ou moins des communistes de mèche avec le nazisme.

[...]

Des soldats arrivent dans notre appartement un soir. Ils ont eu de la chance, parce qu'une voisine vendant les choses la nuit, parce qu'ils mangent la nuit les asiatiques quand il fait trop chaud, on mange plus de nuit comme en Espagne, elle s'en est aperçu, ils se sont dit « ouah, il y a des soldats japonais partout, ils cherchent quelqu'un ! », et elle, elle a tout de suite pensé au mari de sa copine. Donc elle est venue, elle a frappé à la porte, elle a dit « il y a des soldats japonais qui arrivent ! ». Ce qui fait dire qu'il a été dénoncé, c'est qu'ils sont venus pile poil dans notre appartement de Phnom Penh. Ça il n'y a pas de doutes. Mon père a eu le temps de sauter du deuxième étage. Les Japonais sont rentrés dans l'appartement, ma mère s'est mise à genoux, elle s'est dit ça y est... elle n'a pas eu le temps de maquiller ma sœur aînée. Ma sœur Louise, elle, elle avait les cheveux très noirs, bouclés, un peu comme maman. Elle avait plus le trait cambodgien. Ma sœur aînée, Marguerite, les deux soldats japonais la braque avec une mitraillette. Ça marque à vie ça ! Quand elle m'en a parlé, elle tremblait encore ! Ils disent à ma mère, en vietnamien, parce qu'ils parlaient le vietnamien, « ce n'est pas une khmère », une khmère ça veut dire une cambodgienne, « si, si ! », ma mère supplie, elle embrasse les chaussures, je vous dis que c'est une cambodgienne, « non, c'est [inaudible] », ça veut dire qu'elle a du sang français. Et l'autre, il dit « mets-la de profil », et il lui mesure son nez. On sent le nazisme ! Ma sœur se met de profil avec les deux mitraillettes. Elle avait les larmes aux yeux, mais elle se taisait, parce qu'elle savait que si on se met à crier ou pleurer, c'était la mort pour les trois. Et là, l'autre regarde son nez et là il dit « non, elle a le nez aplati des asiatiques ». Quand elle m'a raconté ça, elle m'a dit « heureusement que je n'ai pas hérité comme toi du nez de papa ! » (*émotion*). J'étais émue parce que ça, elle l'a raconté grâce à vous, ou peut être que cette guerre en Ukraine a fait ressortir des choses.

[...]

... Papa était, quand il était en fin de carrière il était inspecteur de sûreté fédéral, il partait en mission comme mercenaire. Il était payé une première partie, après il y avait une autre partie donnée à l'épouse, et la dernière partie que quand il rentrait. Mais s'il ne rentrait pas, l'armée ne le cherche pas, ni l'ambassade, étant donné que c'est de l'espionnage. Quand on est revenu en France, son dossier d'inspecteur de sûreté fédéral ne nous a pas aidé à Noyant.

[...]

Ce qui fait que mes sœurs ont souvent été à part, bien à part parce qu'à Noyant il y avait une école religieuse. Elles étaient à cette école. Quand l'école religieuse a fermé, elles sont parties, une à Arlanc, une autre dans une autre école religieuse, Louise, à Orléans, et ma sœur Pierrette à Bourganeuf. Alors, ma sœur Pierrette et ma sœur Jeannette étaient dans cette école religieuse, à Noyant et elles ont été un temps à l'école laïque de Noyant, quand l'école religieuse a fermé. Elles n'étaient pas du tout bien considérées, ma sœur Jeanne et ma sœur Pierrette, parce qu'il y avait des Vietnamiens qui avaient des allures très vietnamiennes, et mes sœurs étaient très européennes, ressemblant beaucoup à papa. Pour vous dire, ma sœur Jeanne était blonde. Elles étaient pratiquement exclues. Et les mamans vietnamiennes venaient souvent pour flatter les instits et leurs donnaient de petites choses, des bijoux... pour que les enfants soient bien devant... Il faut dire aussi, qu'à cause des bombardements, mes sœurs et moi, on est plus ou moins sourdes, si on est au fond, on n'entend rien, et combien de fois papa est monté pour rouspéter, avec sa carrure. Du coup, il a dit « puisque c'est ça, ça fait trois fois que je viens, vous ne les mettez pas devant, vous avez d'autres priorités, et bien moi j'ai les miennes, je les envoie dans d'autres écoles », et c'est pour ça qu'elles sont parties à Bourganeuf, à Orléans et à Arlanc. Elles ont un très mauvais souvenir, et ma sœur Jeanne elle a eu un très mauvais souvenir aussi à Noyant, parce que Papa il venait les chercher à l'école, et moi il m'emmenait, il me portait, les vietnamiennes m'ont vue, elles disaient « ce n'est pas ta sœur, c'est ton père oui, mais ce n'est pas ta sœur ! » (*émotion*). Vous voyez cette forme raciale, un peu méchante des enfants... ça a blessé ma sœur Jeanne, parce qu'elle elle n'avait jamais vu cette différence, entre moi et elle, entre mon frère qui a le teint cuivré et mes sœurs qui ont le teint pâle.

[...]

Cette histoire du nazisme japonais, on sent que c'est réel. Quand on parle aux militaires, qui ont écouté des anciens d'Indochine, ils le disent, c'était des années de souffrances. Mon père a eu la médaille des anciens combattants volontaires, la médaille d'Indochine et la médaille de théâtre d'opération extérieure de l'extrême orient.

[...]

L'insigne que ma sœur a, cet insigne c'était parce qu'ils ont été déportés dans des camps de concentration nazis. Cet insigne est important pour mes sœurs aînées. Pour moi, bien sûr ça me

touche, pour ma sœur aînée c'est une histoire du nazisme dont elle se rappelle.

[...]

Quand on est revenu en France, quand on a été rapatrié par le bateau d'Aurélia, mes parents de leur côté on fait des économies, et on n'a pas été dans la soute, on avait une cabine avec la douche... etcetera. Papa tenait à ce qu'on soit bien ! D'ailleurs, il est tombé des nus quand on est arrivé à Marseille, et qu'on nous a mis en quarantaine de novembre à février, à Cannet des Maures, dans un ancien camp des militaires, à dormir sur de la paille ! Et arriver en pleine nuit à Noyant, à l'intérieure de la maison c'étaient des murs de poussière de charbon. Mais ma sœur se rappelle une chose extraordinaire, c'est pour ça que lorsqu'on va à Noyant on tient à honorer particulièrement les Polonais et les enfants des polonais, ma sœur se rappelle que la mémé en face a apporté une soupe chaude, il faisait froid, elles avaient que des couvertures, le secours catholique ne nous avait pas encore donné de manteau, elles avaient rien, mais elles avaient les couvertures, moi j'étais enveloppée dans une couverture, la soupe était préparée pour deux jours et ces gens nous avaient allumé le feu. La dame et deux ou trois polonais sont arrivés, « on vous a tout préparé ». Ma sœur a été... Quand on est au plus bas de la souffrance de la guerre, et qu'on vous apporte le peu de chose qu'on vous donne, c'étaient des cadeaux miraculeux.

[...]

Ce sont des histoires d'enfants qui ont vécu la guerre. Les souvenirs reviennent quand on en parle ou quand les sœurs aînées vous disent. Elle me dit, « tu as failli perdre la vie, grâce à maman qui t'a enveloppée et que tu es partie, dans un premier temps on est parti dans notre maison de campagne, on est resté trois semaines, heureusement que maman t'a ramenée, on aurait écouté les médecins « elle va mourir, elle va mourir » et « tu as quand même survécu ! »

[...]

Quand il y a l'exode, et qu'on fait plusieurs kilomètres on n'a rien, on a que les bagages les plus importants. Ma sœur m'a dit, les bagages les plus importants, qu'il ne faut jamais oublier quand il faut partir, ce ne sont pas forcément des habits, mais c'est l'argent pour négocier avec les vietminh, sinon tu laisses ta peau, tu te fais violer... On est arrivé à Saïgon complètement démuné mais au lieu de six on était sept, c'était bien le plus beau cadeau ! C'est une époque

extraordinaire, surtout pour mes sœurs.

Annexe XV : Transcription de l'entretien de Monsieur Régis Giganon

Entretien réalisé le 25 mars 2022 à Noyant d'Allier.

Enregistrement : durée totale de 12 minutes.

[...] ⁷⁸⁵

I- Données biographiques et antécédents familiaux

INT. Pouvez-vous vous présenter ? Quand et où êtes-vous né ? Pouvez-vous me parler de vos parents ?

Je m'appelle Giganon Régis, je suis né le 29 novembre 1951 à Noyant, dans les corons. Ensuite, nous avons déménagé sur la route de Châtillon, en 1952... il me semble. Et je suis resté à Noyant jusqu'en 1968. Après il y a eu l'école, le collège... et d'autres voies professionnelles qui m'ont obligé à partir de Noyant. Mes parents... Mon père a travaillé un peu à droite, à gauche, pas à la mine. Mes grands-parents ont travaillé à la mine. Mon premier grand-père d'origine portugaise, Martinio José est décédé de maladie après avoir bu de l'eau apparemment ici à la mine de Noyant. Il est décédé à l'hôpital de Montluçon. Ma grand-mère s'est remariée avec un Polonais, qui était mineur également, et qui est décédé lui aussi lors du coup de grisou à Saint Eloi les Mines en 1950. Après 1968, je suis parti. J'ai toujours des attaches ici, c'est pourquoi je fais partie du musée de la Mine aujourd'hui, des copains, copines, amis... un petit peu tout le monde, et c'est aussi un moment de nostalgie quand on revient à Noyant sur son point de départ, sur son lieu de naissance.

II- L'arrivée des rapatriés et des réfugiés à Noyant d'Allier

INT. On va maintenant parler des rapatriés. Quel âge aviez-vous lors de l'arrivée des premiers indochinois à Noyant ?

J'étais très jeune lors de l'arrivée des premiers rapatriés, donc je ne m'en souviens pas trop, en

⁷⁸⁵ Présentation du sujet.

1956, j'avais donc 5 ans. Les autres en 1960 je peux en parler plus sagement. Je me rappelle lorsqu'ils sont venus en 1960-1961, il y a eu un gros hiver, il y a des petits enfants qui venaient à l'école en bras de chemise, en short et en tongs avec quarante centimètres de neige. Comme nous nous étions une famille assez nombreuse il y avait beaucoup d'habits et, avec le directeur de l'école, nous sommes allés à la maison voir ma grand-mère pour lui dire « il y a plein de petits gamins qui sont arrivés, ils ont froid, ils n'ont pas de chauffage chez eux, ils n'ont pas d'habits, donc il faut donner un petit peu de tout ». Et on est remonté avec Monsieur Binon dans la dauphine avec des cartons de fringues.

[...]

INT. D'après les échos que vous avez pu avoir de votre famille, est-ce que vous savez comment s'est organisé l'accueil des rapatriés par le village ?

Il y avait le centre d'accueil qui était ici, où il y a la poste actuellement.

[...]

INT. Selon vous, quel fut l'accueil de la part des populations locales ? Les gens étaient-ils plutôt amicaux ou bien hostiles ?

Il y a eu beaucoup de solidarité. C'étaient des gens, comme on voit actuellement avec le cas de l'Ukraine, en guerre. Les anciens avaient subi la guerre de 1939-1945, en 1950 il y avait encore cette guerre au Vietnam, il fallait les accueillir. Ils se sont vite adaptés et nous nous sommes vite adaptés aussi, avec leur train de vie et le nôtre.

[...]

INT. De quelle manière plus exactement ?

Par amitié, par les jeux à l'école, par beaucoup de chose... par la connaissance, demander pourquoi tu es là, pourquoi tu es venu, parce que ceci, parce que ça. On voit quand même que les enfants étaient pris par le fait qu'ils ont vécu la guerre, on voyait la tristesse dans leur visage.

INT. Comme vous l'avez dit précédemment vous avez fréquenté l'école de Noyant, pouvez-vous me dire comment cela se passait ?

L'école cela s'est toujours bien passé. Au départ, on les a un petit peu aidé, car c'étaient des gens qui ne parlaient pas beaucoup le français, certains car les pères étaient français, c'étaient des militaires qui s'étaient mariés avec des Indochinoises et des Chinoises là-bas au Vietnam. Ils se sont très vite adaptés. Si bien qu'à la fin ils étaient quasiment, voire plus intelligents que nous. Ils se sont vite adaptés, très habiles de leurs mains, en dessin... l'apprentissage des leçons... ils se sont très vite adaptés. Je pense qu'il y en a beaucoup qui ont peiné, mais je pense aussi qu'il y en a qui n'ont pas peiné du tout.

III- La communauté noyantaise

INT. Vous souvenez-vous de l'encadrement mis en place par l'école ?

Ils apprenaient assez vite surtout pour l'écriture, la compréhension, la grammaire...

[...]

Je me rappelle au CE1 à l'école du Courtioux... qui était une maison familiale, au premier étage. Au Courtioux, c'était le CE1 et le CE2, il y avait un « français » entre guillemet et un « vietnamien » sur la table comme ça on s'entraidait. C'était histoire de s'aider, pour voir ce qui était inscrit au tableau... c'était autorisé. Il n'y avait pas le choix pour eux, sinon on les aurait laissés et « débrouille toi ».

[...]

Au collège, il y avait tout ceux qui nous ont suivis ici qui étaient au collège avec nous, et qui ont fait d'autres études sur Moulins : lycée Banville... chacun a pris sa branche. Mais ils se sont très vite adaptés et très intelligents d'ailleurs. On peut se rendre compte aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'eurasiens qui ont des places importantes, il y a beaucoup de pharmaciens, chirurgiens... ça a été très vite...

INT. Y avait-il des liens entre la population du bourg et la population des corons ou bien c'était comme deux villages distincts ?

Non, non, non !

[...]

Il y avait la baraque verte, entre jeunes on jouait, on se retrouvait tous ici les jeunes.

[...]

IV- Conclusion

INT. Pour conclure, aujourd'hui que diriez-vous de l'accueil des rapatriés d'Indochine à Noyant ? Quel impact cet accueil a-t-il eu sur le village ?

L'impact, disons que cela a fait revivre Noyant car les corons inoccupés je ne sais pas ce qu'ils seraient aujourd'hui, peut-être démolis car c'étaient des maisons inoccupées depuis 1943 à la fermeture de la mine... Pour les commerces... Nous ça nous a permis de connaître leur culture à eux, la construction de la pagode... et beaucoup d'amitié, il y a eu des mariages : polonais-vietnamien, français-vietnamien... Beaucoup de mélanges entre guillemets. On s'est très vite adapté c'est ça qui est superbe.

INT. Finalement, comment pourriez-vous conclure sur leur intégration ?

Ils se sont très vite et très bien adaptés. Ils nous ont appris à faire des bêtises aussi, ils se faisaient souvent fâcher.

[...]

C'était Jacqueline Szymonik, l'ancienne secrétaire de mairie, qui disait à l'époque qu'eux ils mangeaient les fruits verts, ils passaient partout dans les maisons où il y avait des branches et ils piquaient les fruits. C'étaient des petites corridas, mais c'était bon enfant. Ils nous ont appris

beaucoup de choses et moi je suis très satisfait d'avoir connu ces gens-là, cette communauté et j'ai encore beaucoup de copains. Ce qui est bien, les jeunes de l'époque de l'école, de 1955 jusqu'en 1964, tout le monde est parti un peu à droite à gauche faire sa vie, et aujourd'hui on se retrouve pratiquement tous ici car ils sont presque tous revenus dans les corons, dans les maisons des parents. Quand il y a eu la fête en 2006, le cinquantenaire des rapatriés, on s'est tous retrouvé là et on a passé une semaine ensemble.

Annexe XVI : État faisant ressortir le nombre total des logements aménagés ou à aménager et les prévisions en appareils de chauffage, du 31 août 1956 (Archives départementales de l'Allier – série 988W (document non communicable)⁷⁸⁶)

Ministère des Affaires Étrangères
 Relations avec les États Associés
 Cité d'Accueil de LA RYF
 LE VIGANT (Vienne)

Le Vigant le 31 Août 1956

État faisant ressortir le nombre total des logements aménagés ou à aménager
 prochainement, compte tenu des modifications apportées les derniers jours,
 d'autre part les prévisions en appareils de chauffage -
 X. Chiffres de détail à communiquer à M. le Capitaine Leff. H. concernant quelques appartements de rapatriés

	5 Pièces	4 Pièces	3 Pièces	2 Pièces	Total du appartement	Total en appareils de chauffage	Observations
1 ^{re} tranche de travaux	2	24	19	6	51	X	
2 ^e tranche de travaux	-	-	52	26	78		
3 ^e tranche de travaux	-	-	12	6	18		
Logements par catégorie	2	24	83	38	147		
Prévisions en appareils de chauffage	2	24	83	1	-	109	

La différence existant entre le nombre de 154 fournis par note n° 41 du 16 mai dernier provient :

- 1°) de la perte de 2 logements de 3 pièces dans le bâtiment G¹, dont la partie sud restera à l'état de garage.
- 2°) de l'affectation du bâtiment B² au corps enseignant, soit une perte de 6 logements.

Par contre, le bâtiment A¹, primitivement destiné au logement des instituteurs, sera utilisé pour les rapatriés. Je joins à ce effet estimateur des travaux dans le détail ci-dessous, en raison du climat politique local, je partage la manière de voir. Nous sommes ainsi validés les critiques.

Indication des bâtiments	6 Pièces	5 Pièces	4 Pièces	3 Pièces	2 Pièces	1 Pièce	TOTAL	Observations
A A ¹		2					2	Adjoint au Directeur 1 logement disponible
A A ²				1	1	3	5	Aide Assistant Social H. Guindal H. Magillippe 2 chambres de passage Comptable
B ¹				1			1	Tru talenteux
B ²				2		4	6	
N ³			1				1	Assistant social
Leur numéro	1						1	Directeur
Logement par catégorie	1	2	1	4	1	7	16	
Prévisions en appareils de chauffage	2	4	1	4	1	7	2	Bureau Logement Total en appareils de chauffage 31

Rapatriés : 109 soit 140 appareils de chauffage -
 Cadres : 32

Le Directeur de la Cité d'Accueil

⁷⁸⁶ Archive tirée du rapport de mission de Fanny Brée, « Mission scientifique et documentaire sur l'histoire des Français rapatriés d'Indochine, Avril-septembre 2014/Février-Juillet 2015 ».

Annexe XVII : Arrêté Morlot – réglementation des Centres d'Accueil des Français d'Indochine – du 20 mai 1959⁷⁸⁷

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Service des Français Rapatriés d'Indochine

Centre d'orientation

ARRÊTÉ

portant règlement des Centres d'Accueil organisés
pour l'hébergement des Rapatriés d'Indochine.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu le décret N°59-154 du 7 janvier 1959 portant transfert au Ministère de l'Intérieur de certaines attributions précédemment confiées au Ministère des Affaires Etrangères en matière d'accueil et de recensement des Français rapatriés d'Indochine.

A r r ê t é

Art. 1er. - des Centres d' Accueil administrés par le Service des Rapatriés d'Indochine sont réservés à l'hébergement des familles françaises rapatriées d'Indochine depuis 1955, sur réquisition du Haut-Commissariat ou de l'Ambassade de France au Vietnam, qui se trouvent démunies de ressources et n'ont pas eu la possibilité de se loger par leurs propres moyens à leur arrivée en France.

Art. 2. - Les familles rapatriées dans les conditions ci-dessus, y trouvent un hébergement provisoire de caractère essentiellement précaire et révocable.

Art. 3. - L'hébergement dans un Centre d'Accueil n'est pas un droit. Il n'est accordé qu'en fonction de la situation des familles intéressées et de leurs ressources à leur arrivée en France.

- ADMISSIONS - MUTATIONS - EXCLUSIONS -

Art. 5. - L'admission dans un Centre d'Accueil est prononcée par le Préfet, Chef du Service des Français Rapatriés d' Indochine, après examen de chaque cas particulier.

Art. 6. - La mutation dans un autre Centre d'Accueil, ou l'exclusion de tous les Centres définis ci-dessus sont prononcées par décision ministérielle.

Ces décisions seront exécutoires avec le concours de la Force publique, si les personnes mutées ou exclues n'y obéissent pas de leur gré.

-/-

⁷⁸⁷ Archive de Monsieur Cao Van Tuat

- LOGEMENTS -

Art. 7.- Le logement est désigné à l'hébergé par le Gestionnaire en fonction de l'effectif de la famille au moment de l'accueil.

Art. 8.- Les modifications pouvant intervenir en cours d'hébergement dans la composition des familles hébergées n'ouvrent pas droit à l'attribution de locaux supplémentaires.

Art. 9.- Aucun logement distinct ne sera mis à la disposition d'un nouveau ménage qui serait constitué postérieurement au rapatriement.

- DEVOIRS DES HEBERGES -

Art. 10.- Les lois et règlements de police en vigueur sur le territoire de la commune où est situé le Centre d'Accueil sont sans exception applicables à toute personne hébergée dans ledit Centre.

En outre, la qualité d'Hébergé dans un Centre d'Accueil entraîne automatiquement pour l'hébergé l'obligation de respecter la réglementation de discipline générale dans ces Centres.

- DISCIPLINE GENERALE -

Art. 11.- Les chefs de famille sont pécuniairement responsables de tous les objets mobiliers (meubles, linge, ustensiles de cuisine, etc...) mis provisoirement à leur disposition par la Direction du Centre.

Art. 12.- Ils doivent maintenir en bon état de propreté le logement qui leur est attribué, ainsi que les abords extérieurs.

Art. 13.- La visite des logements peut être effectuée par le personnel d'encadrement du Centre. Les personnes hébergées sont tenues de faciliter ces contrôles.

Art. 14.- Aucune personne étrangère au Centre ne peut être accueillie par une personne hébergée sans l'autorisation préalable du Gestionnaire.

Des permis de séjourner pourront être accordés aux membres non hébergés des familles hébergées, mais pour une durée n'excédant pas trente jours.

Art. 15.- Toute personne séjournant sans autorisation dans un Centre d'Accueil sera mise en demeure de quitter ce Centre dans les vingt-quatre heures.

La famille accueillante s'expose elle-même à une sanction analogue ou à une mutation dans un autre Centre.

Art. 16.- Des mutations de Centre à Centre pourront être effectuées sur proposition de la Direction de la Main d'œuvre pour faciliter le reclassement des chefs de famille sans emploi. Certaines mutations qui pourraient également être jugées nécessaires au bon ordre, pourront être prononcées par le Préfet, Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine sur proposition du Gestionnaire.

Art. 17.- L'exclusion des Centres sera prononcée contre les personnes dont l'hébergement aux frais de l'Etat ne paraît plus justifié.

Ce sera le cas notamment :

- Lorsque des transferts de fonds ou des attributions de Dommages de Guerre mettent ces personnes en possession de ressources suffisantes pour leur permettre de vivre sans l'aide de l'Etat ;
- Lorsque les moyens d'existence (salaire, retraite, pension) ou le train de vie (marques extérieures de richesse telles que voitures, appareils de télévision, machine à laver, frigidaires, etc.) sont incompatibles avec la condition d'assisté, hébergé aux frais de l'Etat ;
- Lorsqu'elles ont refusé de faire l'effort nécessaire pour subvenir à leurs besoins (refus d'un emploi offert en rapport avec leurs moyens physiques et intellectuels) ;
- Lorsqu'elles exercent sans autorisation une activité commerciale dans le Centre ;
- Lorsqu'il s'agira d'enfant de rapatrié, ayant atteint sa majorité, apte physiquement à gagner sa vie ou dont la présence au Centre est jugée inopportune à la suite de doléances motivées par sa conduite.

Art. 18.- En cas de mutation ou d'exclusion, si les nécessités du bon ordre l'exigent, le Gestionnaire pourra demander l'intervention des Services de Police et de la Gendarmerie.

Art. 19.- Indépendamment des poursuites et sanctions prévues par les lois et règlements, l'exclusion ou la mutation dans un autre Centre sera également prononcée pour sanctionner les actes suivants :

- a) dégradation volontaire aux immeubles ou meubles ou installations composant le Centre ;
- b) jeux d'argent ;
- c) ivresse habituelle ou usage de stupéfiants ;
- d) atteinte aux bonnes mœurs ;
- e) violences ou incorrections envers le personnel d'encadrement ou envers d'autres hébergés ;
- f) inobservation des instructions prescrites par le Gestionnaire ;
- g) manifestations déplacées ou susceptibles de troubler l'ordre dans le Centre.

Fait à Paris, le XX mai 1959.

P. le Ministre et par délégation.
Le Directeur-Adjoint.

Signé : MORLOT

Annexe XVIII : Inventaire du matériel remis à chaque famille lors de leur arrivée dans leur logement à Noyant d'Allier⁷⁸⁸

CENTRE D'ACCUEIL
DE
NOYANT-D'ALLIER.

Inventaire du Matériel remis à
Monsieur

NOM : _____

N° du logement : 254.

Date d'arrivée : 21 juin 1962.

Désignation	Nombre
Lits fer	4
Lits marrons	2
Lit d'enfant	1
Matelas	7
Chaises	5
Tabourets	2
Table	1
Buffet	1
Armoire	1
Cuisinière	1
Poêle à charbon	1

Je soussignée Madame
désignée.

déclare avoir reçu le matériel ci-dessus

Noyant, le 21 juin 1962.

Vu le Directeur.

F. [Signature]

⁷⁸⁸ Archive de Monsieur Cao Van Tuat

EN ROUTE POUR LES CORONS

Après ce réconfort substantiel, deux cars ont transporté les 92 Français Indochinois. Il était minuit lorsque le convoi stoppa dans les corons. Là aussi, la population



M. André Champeval, originaire de la Nièvre, ancien membre de l'Assemblée territoriale du Sud-Vietnam, ancien chef de musique de la police préfectorale de Saigon, a tout perdu.

fait preuve d'un magnifique esprit d'entraide :

Dans les logements, on avait allumé les feux, préparé les lits. On inquiétait des besoins de chacun. Les Noyantais transportaient aussi des bagages qui n'étaient pas bien lourds, moins de vingt kilos par famille, c'est déjà dire de la pauvreté de tous ces malheureux qui ont perdu leurs biens, leurs morts aussi. Quel injuste sort !

PUIS L'AUBE S'EST LEVÉ !
On n'a pas très bien dormi dans

Une dame de la Croix-Rouge, Mme Despérier, prend dans ses bras un enfant indochinois.

veau pour les Indochinois Français, hésitant à faire leurs premiers pas dans la commune.

On les regardait ! Ils n'osaient pas !... Puis les voisins ont commencé à sympathiser. L'un d'eux a prêté des outils aratoires à une maman indochinoise, mère de sept enfants. Elle a commencé à nettoyer le lopin de terre devant sa nouvelle demeure. Un autre voisin a donné des conseils pour allumer le petit poêle de la cuisine.

L'intérieur des corons est propre. Avant l'arrivée des nouveaux localitaires, des réparations ont été effectuées. On y a mis des meubles, modestes, mais neufs. Le confort ne sera pas médiocre !

FORTUNES ET BIENS PERDUS

Parmi les exilés nous remarquons des têtes bien françaises. C'est vers elles que nous nous dirigeons.

— Pourquoi êtes-vous partis, demandons-nous à l'un d'eux ?

— On ne voulait pas nous garder. Le gouvernement vietnamien ne veut plus voir de Français.

C'est un ancien membre de l'Assemblée territoriale du Sud Vietnam, un fonctionnaire, M. André Champeval, âgé de 61 ans, qui nous parle ainsi.

— J'ai tout perdu. Etabli en Indochine depuis 1917, j'avais acquis une belle situation, des biens dont sept hectares de terre. Je n'ai plus rien, même pas une retraite.

« J'étais aussi chef de musique de la police préfectorale de Saigon. Sur le bateau italien, le « Fersy », qui nous ramena à Marseille, j'ai joué très souvent du hautbois.

« Oui, j'ai tout perdu. Comment, à mon âge, vais-je pouvoir vivre ? « Je suis originaire de la Nièvre, Clamecy. Ma douleur la plus grande est celle d'avoir laissé un de mes fils à Saigon. L'autre est à Marseille où il pourra retrouver une situation. Il est inspecteur de la Sûreté. »

Un autre Français, un Breton, M. Alfred Troploquet, âgé de 41 ans, était en Indochine depuis 1937.

« A force de travail, j'avais acquis un hôtel, l'hôtel de la Paix, à Nam Dinh. Aujourd'hui il est la propriété des Vietn. J'ai été éva-

« Je ne veux pas vous parler d'autre chose que du rôle social qui nous appartient, nous déclare



Cet enfant se régale avec un verre de thé, tandis qu'il tient précieusement, dans sa main gauche, un bon sandwich.

M. Perret, responsable du centre d'accueil.

« Moi-même, j'ai été très touché de la réception de Moulins. Elle a dépassé mes prévisions. A Noyant aussi, on m'a beaucoup aidé pour recevoir les ressortissants français d'Indochine. Sans rien demander, les Noyantaises sont venues préparer les corons.

— Et maintenant, M. Perret ?
— Il va falloir reclasser tout le monde. Pour les jeunes, ce sera assez facile. Pour d'autres nous arriverons peut-être à trouver du travail. Mais les femmes dont le mari est mort ou absent, pour celles qui tenaient des petits commerces, des boutiques, des buvettes tout près des casernes des soldats français, c'est le gouvernement qui les aidera à vivre.

— D'autres familles viendront-elles en Bourbonnais ?

— Oui, lorsque les corons seront en état de les recevoir. Quelques familles seront installées à Saint-Hilaire, mais il subsiste une difficulté actuellement, celle de trouver de la place dans les écoles de cette commune. A Noyant, le problème est résolu. »

x x x

Tout n'est donc pas encore réglé. Il faudra beaucoup de patience de la part des familles dont certaines sont sans argent. Elles vivront sur la communauté, de la charité publique.

Mais l'essentiel, n'est-ce pas qu'elles vivent ?

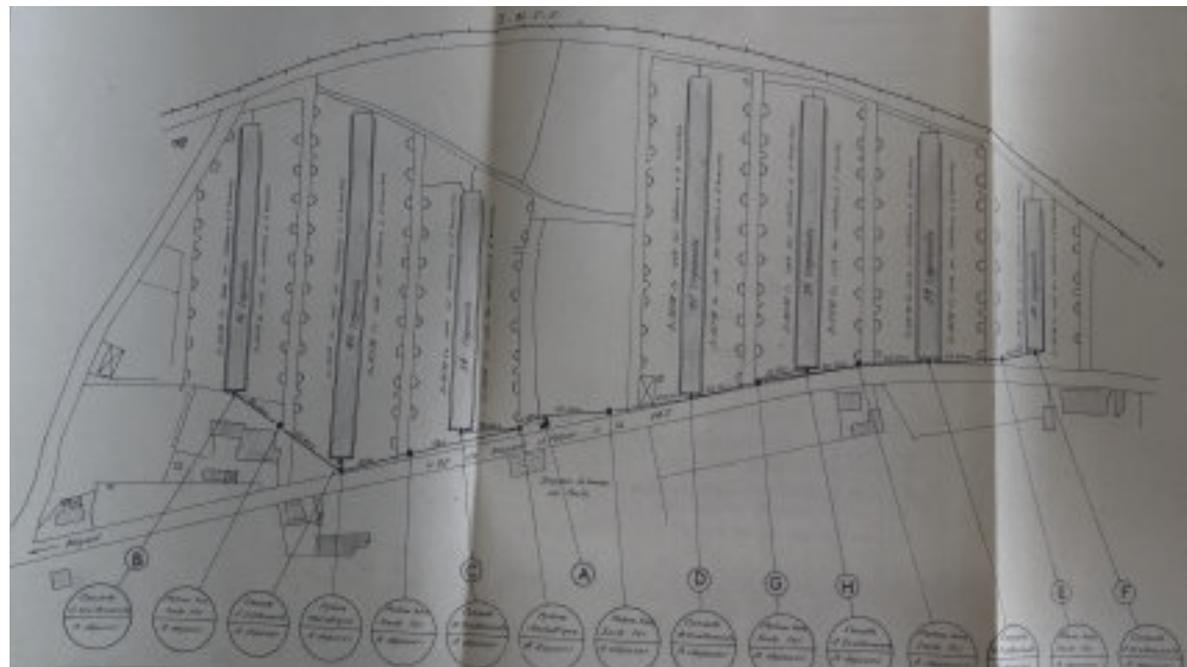
Sur la terre du Bourbonnais, espérons qu'elles retrouveront le bonheur perdu et la joie de vivre au contact de la population laborieuse de la cité noyantaise.

G. P.

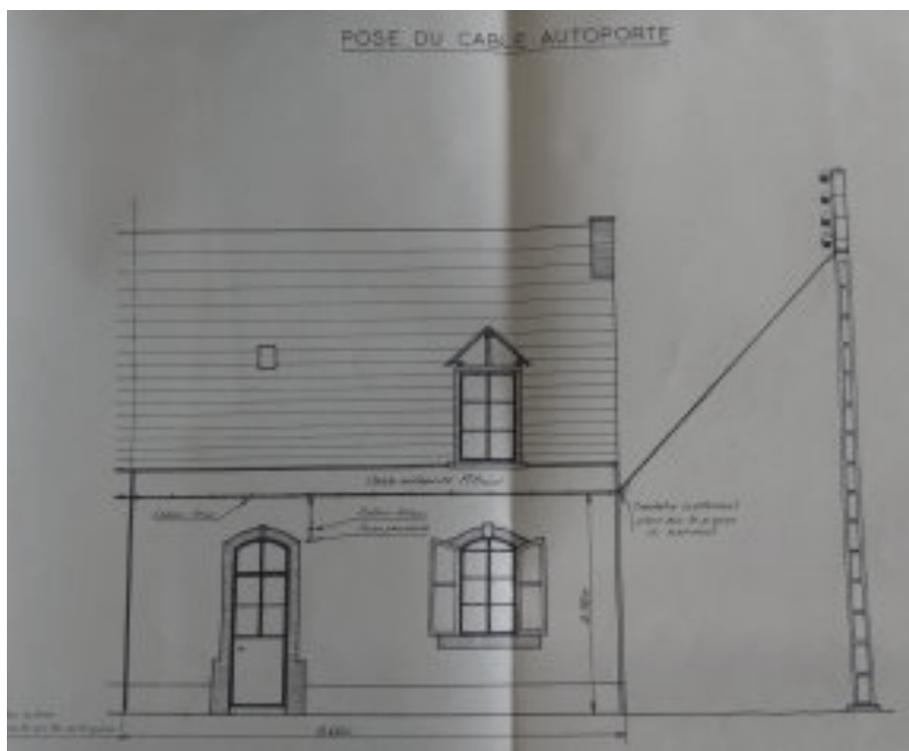


Les familles, installées à l'intérieur de la salle d'attente, attendent avant de prendre la route des corons.

Annexe XX : Plan des corons – citée de la Brosse – Noyant d'Allier (Archives départementales de l'Allier – série 988W)



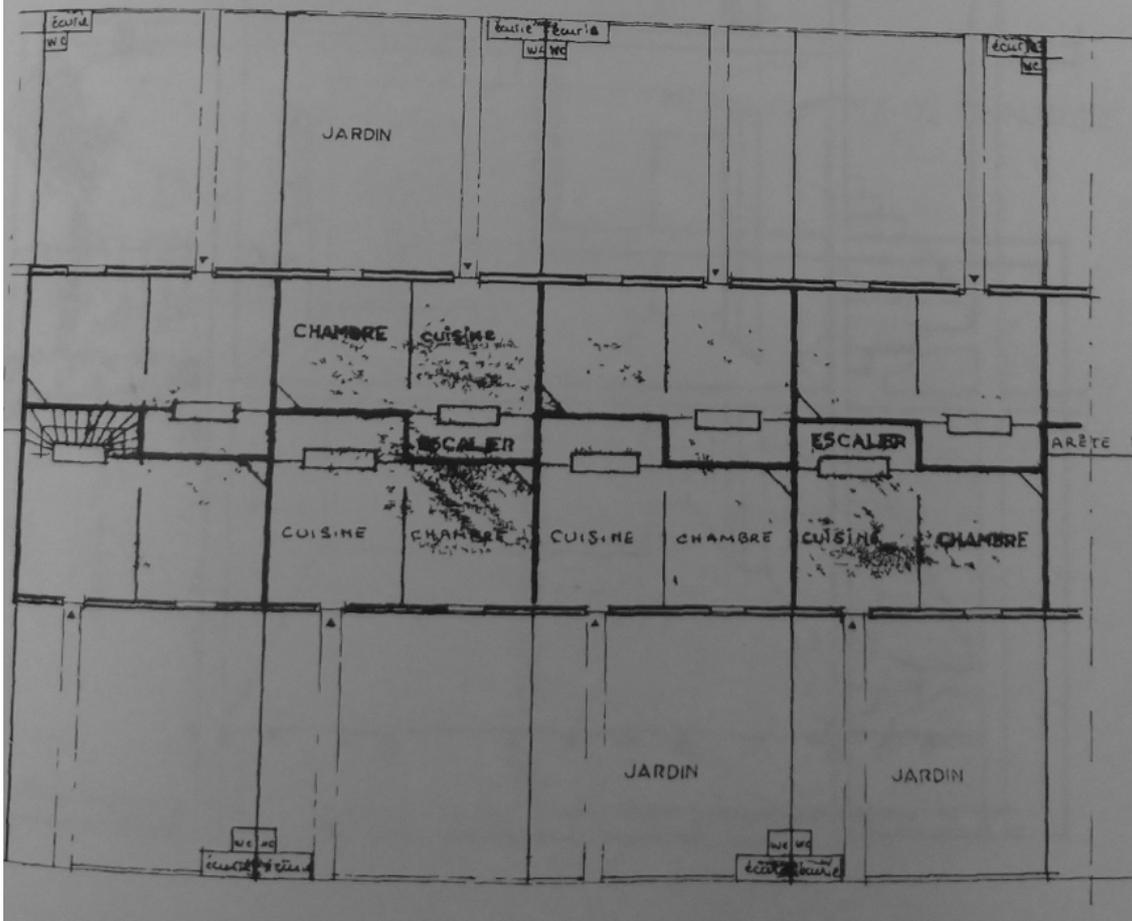
Annexe XXI : Plans des maisons des corons (Archives départementales de l'Allier – série 988W & ouvrage Ida Simon-Barouh⁷⁹⁰)

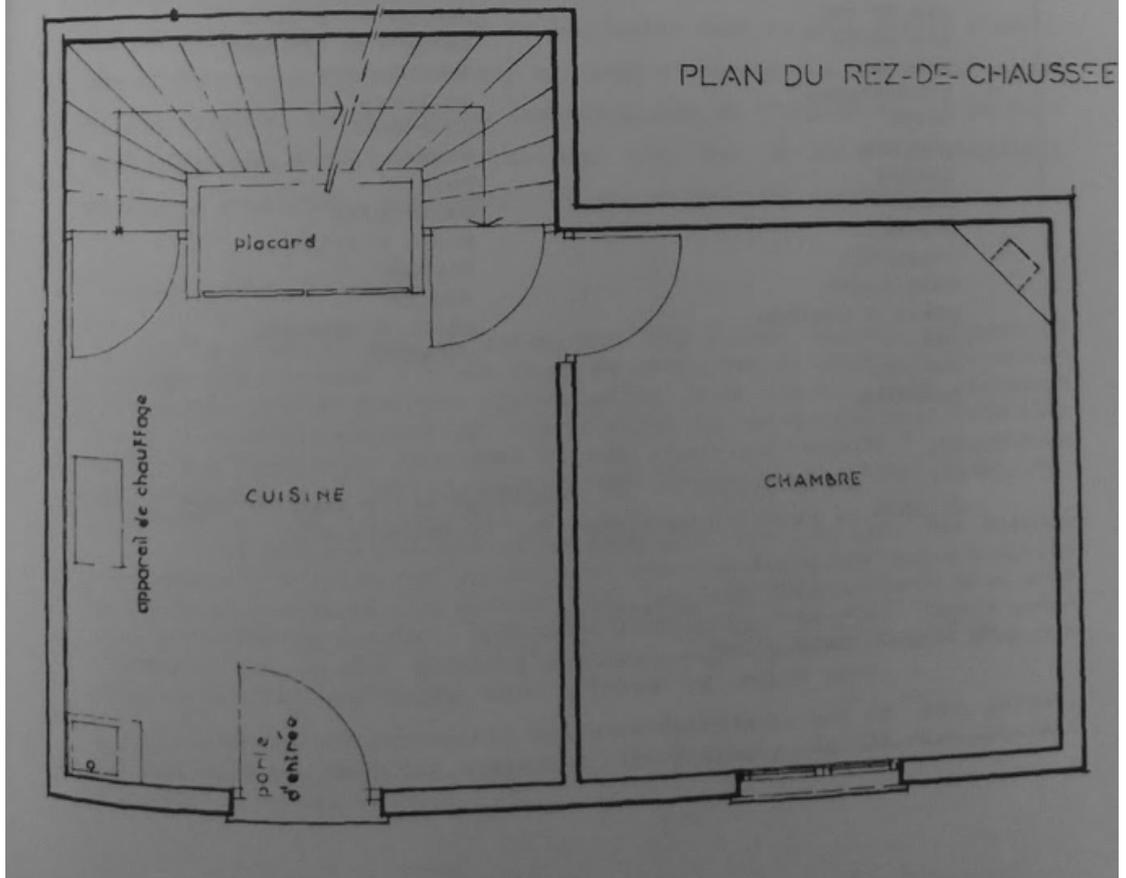
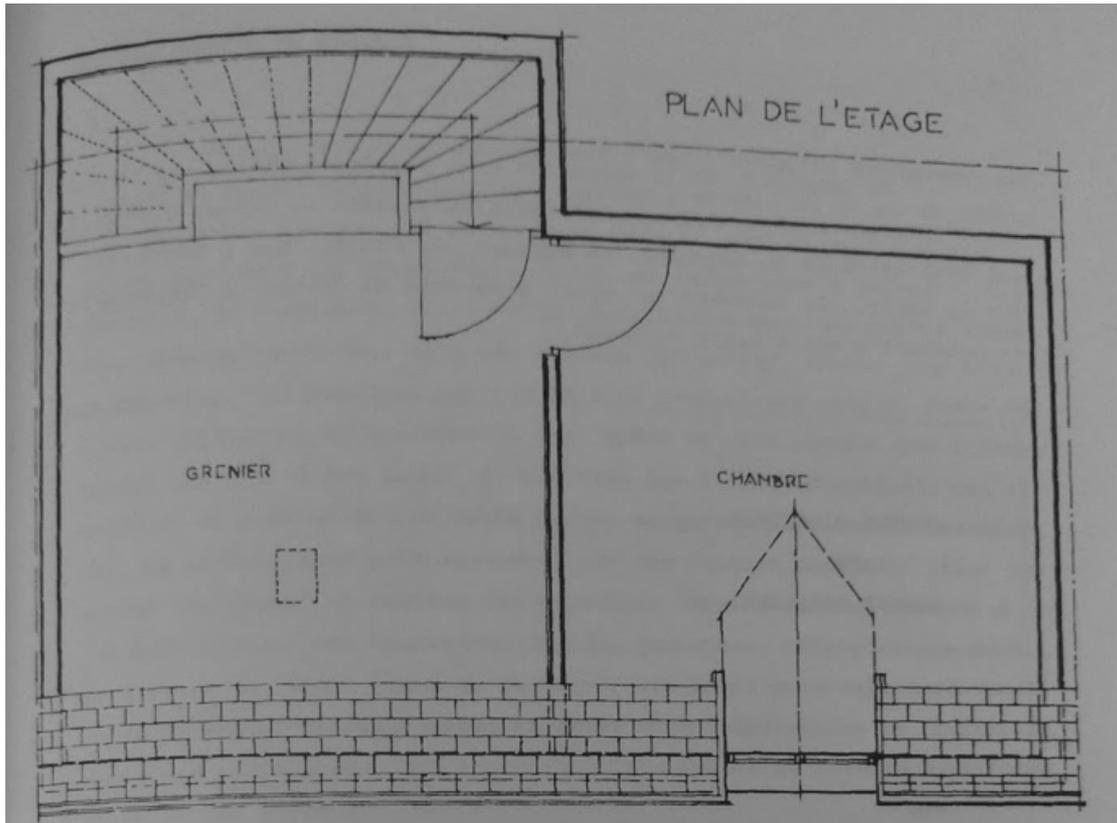


⁷⁹⁰ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

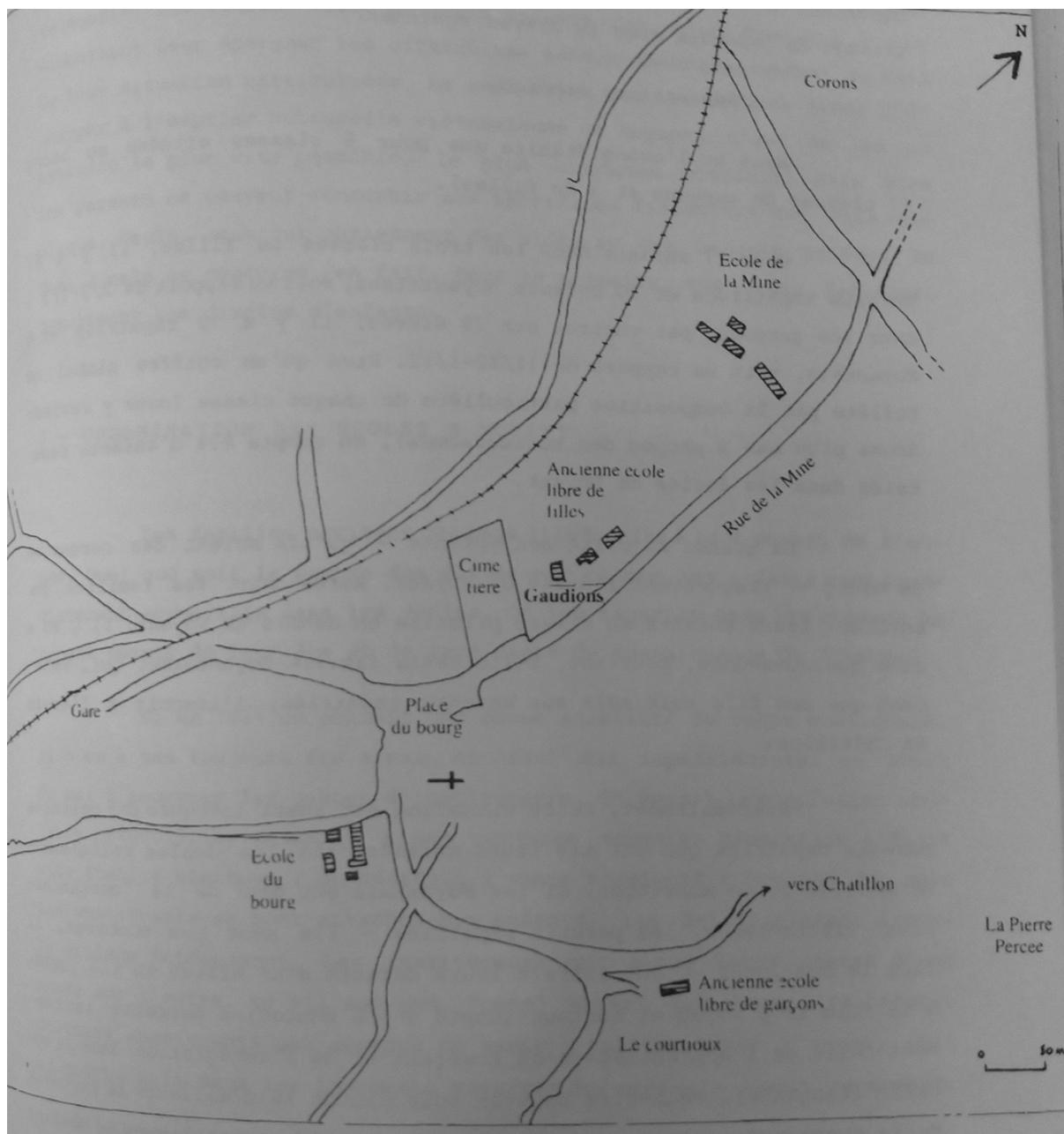


DES CORONS ET SCHEMA DE LEUR DISPOSITION PAR RAPPORT A L'ARETE FAITI





Annexe XXII : Plan de l'emplacement des écoles de Noyant d'Allier (ouvrage de Ida Simon-Barouh⁷⁹¹)



⁷⁹¹ SIMON-BAROUH Ida, *Rapatriés d'Indochine : deuxième génération. Les enfants d'origines indochinoises à Noyant-d'Allier*, Paris, Édition L'Harmattan, 1981.

Annexe XXIII : Données statistiques concernant le traitement accordé au sujet de l'Indochine dans le journal *La Montagne* au cours de l'année 1954

Année	Date	Taille convertie pourcentage des articles sur le thème de l'Indochine dans les deux pages internationales
1954	Lundi 15 février	25%
1954	Samedi 13 et dimanche 14 février	25%
1954	Mardi 13 avril	25%
1954	Vendredi 19 février	37,5%
1954	Lundi 12 avril	6,25%
1954	Mardi 27 avril	25%
1954	Jeudi 15 avril	12,5%
1954	Mercredi 14 avril	12,5%
1954	Mercredi 28 avril	6,25%
1954	Jeudi 29 avril	18,75%
1954	Lundi 3 mai	31,25%
1954	Jeudi 6 mai	18,75%
1954	Samedi 8 et dimanche 9 mai	50%
1954	Jeudi 20 mai	37,5%
1954	Lundi 24 mai	37,5%
1954	Jeudi 1 juillet	6,25%

1954	Vendredi 2 juillet	18,75%
1954	Samedi 3 et dimanche 4 juillet	50%
1954	Lundi 5 juillet	50%
1954	Mardi 6 juillet	12,5%
1954	Mercredi 7 juillet	12,5%
1954	Jeudi 8 juillet	12,5%
1954	Vendredi 9 juillet	12,5%
1954	Samedi 10 et dimanche 11 juillet	12,5%
1954	Mardi 13 juillet	12,5%
1954	Mercredi 14 juillet	12,5%
1954	Jeudi 15 juillet	6,25%
1954	Vendredi 16 juillet	6,25%
1954	Samedi 17 et dimanche 18 juillet	25%
1954	Lundi 19 juillet	25%
1954	Mardi 20 juillet	25%
1954	Mercredi 21 juillet	37,5%
1954	Jeudi 22 juillet	18,75%
1954	Vendredi 23 juillet	18,75%
1954	Samedi 24 et dimanche 25 juillet	25%
1954	Lundi 26 juillet	12,5%
1954	Mercredi 28 juillet	25%

1954	Jeudi 29 juillet	3,13%
1954	Vendredi 30 juillet	12,5%
1954	Samedi 31 juillet et dimanche 1 août	3,13%
1954	Lundi 2 août	12,5%
1954	Mercredi 4 août	3,13%
1954	Mardi 17 août	6,25%
1954	Jeudi 19 août	6,25%
1954	Mercredi 26 août	6,25%
1954	Vendredi 17 septembre	3,13%
1954	Lundi 20 septembre	12,5%
1954	Mardi 21 septembre	6,25%
1954	Mercredi 22 septembre	6,25%
1954	Vendredi 24 septembre	6,25%
1954	Samedi 25 et dimanche 26 septembre	3,13%
1954	Lundi 27 septembre	12,5%
1954	Jeudi 30 septembre	3,13%
1954	Vendredi 1 octobre	6,25%
1954	Lundi 4 octobre	3,13%
1954	Mercredi 8 octobre	6,25%
1954	Lundi 11 octobre	3,13%
1954	Jeudi 14 octobre	12,5%

1954	Mercredi 20 octobre	6,25%
1954	Samedi 30 et dimanche 31 octobre	3,13%
1954	Vendredi 5 novembre	3,13%
1954	Samedi 13 et dimanche 14 novembre	3,13%
1954	Jeudi 18 novembre	3,13%
1954	Samedi 20 et dimanche 21 novembre	3,13%
1954	Jeudi 2 décembre	3,13%
1954	Lundi 20 décembre	3,13%
1954	Mardi 21 décembre	6,25%
1954	Vendredi 31 décembre	3,13%

Annexe XXIV : Extrait de l'article de *La Montagne*, du 4 juillet 2004, pour l'inauguration de la stèle en mémoire des anciens combattants d'Indochine⁷⁹²



⁷⁹² Extrait fourni par Philippe Bogacz ; < <http://noyant03.free.fr/archives/stele.htm> >

Annexe XXV : Images extraites du reportage réalisé pour le cinquantième de l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant d'Allier, du 12, 13 et 14 août 2006⁷⁹³



⁷⁹³ < <http://noyant03.free.fr> >



Annexe XXV (bis) : Articles de *La Montagne* relatifs au cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant d'Allier⁷⁹⁴

NOYANT-D'ALLIER

Une rizière comme en Indochine



Philippe Tran, un ingénieur agronome, a relevé, avec ses camarades d'origine franco-vietnamienne, le pari fou de faire pousser du riz à Noyant pour célébrer l'anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine. La récolte est prévue en août. **PAGE 7**

⁷⁹⁴ < <http://noyant03.free.fr/noyant50/index.htm> >

NOYANT-D'ALLIER ■ Un petit coin d'Asie dans le bocage bourbonnais

Grains de riz et grain de folie



PARI. L'opération menée par Philippe Tran est audacieuse, le climat de la région étant a priori incompatible avec la culture du riz.

Un ingénieur agronome a relevé le pari fou de faire pousser du riz à Noyant pour célébrer l'anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine. La récolte est prévue en août.

ANTOINE DELACOU

Ca ressemble à un petit coin d'Asie. L'espace d'un instant, on pourrait se croire transporté par magie au Vietnam, en Thaïlande ou au Laos. Là, au beau milieu du bocage bourbonnais, à proximité du château médiéval du village et de vaches paissant paisiblement dans les prés, Philippe Tran, un enfant de Noyant devenu ingénieur agronome, a relevé le pari fou de cultiver du riz. Avec ses camarades d'origine franco-vie-

tnamienne (*), ils s'échinent, les pieds dans la boue, à faire pousser la plus ancienne céréale nourricière du monde.

L'opération est audacieuse, le climat de la région étant a priori incompatible avec cette culture ancestrale : « On a eu des nuits à 3 degrés au mois de mai, alors que le riz ne pousse correctement qu'à partir de 25 degrés, raconte Philippe Tran. On a souvent frôlé la catastrophe ». La rizière n'a pu être sauvée que grâce à la pose d'une serre. L'été approchant,

la bâche en plastique a été retirée, et les plants débordent désormais d'une éclatante vitalité. Mais l'ingénieur agronome reste prudent : « On attend maintenant la floraison. Il ne faut pas que la température tombe au-dessous de 12 degrés ».

« Imaginez, au-delà de la Camargue, le riz n'est plus cultivé... »

Comme un médecin au chevet d'un patient fragile, Phi-

lippe Tran surveille la rizière, 200 m² irrigués par l'eau d'une mare, avec un soin maniaque : « C'est beaucoup de travail et d'effort. Imaginez, au-delà de la Camargue, le riz n'est plus cultivé... ». Et à Noyant, on est loin, très loin de la Camargue. Philippe Tran prie pour une récolte d'une tonne. Il plaisante en expliquant qu'atteindre cette quantité relève d'un miracle : « Jésus a multiplié les pains, nous, nous essayons de multiplier le riz ».

La récolte, sauf pépin, sera effectuée en public, à la mi-août, durant les festivités commémorant l'anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine dans le village. Philippe Tran attend cette fête avec impatience. Aujourd'hui installé dans le Var, il a grandi à Noyant dans les années 60, une terre sur laquelle il est profondément enraciné : « J'ai des souvenirs magnifiques. J'aimerais, pourquoi pas, y revenir pour ma retraite ». Et l'ingénieur espère que d'autres enfants de rapatriés feront le même choix : « On est tous dispersés à droite et à gauche, mais c'est ici notre patrie. Et c'est autour de ce genre d'initiative qu'on pourra se retrouver et recréer des liens ». ■

(*) Notamment Lucien Lelarget, Charles Massini et Philippe Loupy.

Info plus

Une grande fête à la mi-août. Les rapatriés d'Indochine et leurs enfants, arrivés dans les corons de Noyant dès 1955, commèreront cet événement les 12, 13 et 14 août. De grandes festivités seront organisées : récolte du riz (distribué au public et aux écoles), scènes vivantes de la vie courante en Asie (fabrication de galettes de riz, de fromages de soja), chants, danses, démonstrations d'arts martiaux...



PHILIPPE TRAN.
Ingénieur agronome.

« Jésus a multiplié les pains, nous, nous essayons de multiplier le riz »

Annexe XXVI : Documents relatifs à l'association A.R.I.N.A. (Association des Rapatriés de Noyant d'Allier⁷⁹⁵)

Déclaration de l'Association A.R.I.N.A.

Monsieur le préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5
de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1^{er}

de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la
déclaration de l'association dite

<< ASSOCIATION des RAPATRIÉS d'INDOCHINE de NOYANT d'ALLIER >>,
dont le siège est 17 Allée des Jasmins à NOYANT 03210.

Cette association a pour Objet :

L'ENTRAIDE et LA DEFENSE DES INTERETS DES RAPATRIÉS D'INDOCHINE DE
NOYANT D'ALLIER

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont

:

PRESIDENT

M. Cao-Van-Tuat Julien

VICE-PRESIDENT

Mme. Adicéam Marie

TRESORIER

M. Wahrheit Marcel

SECRÉTAIRE

Mlle Dietrich Simone

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des
statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la
présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre
considération distinguée.

Fait à NOYANT le 31 mai 2003.

⁷⁹⁵ < <http://cnoyant.chez.com/i3-000067.htm> >

Lettre adressée au Rapporteur parlementaire M. Diefenbacher

Association des Rapatriés d'Indochine de Noyant d'Allier

17 Allée des Jasmins 03210 Noyant d'allier

et

M. Cao Van Tuat Julien

Président de l'Association Député du Lot et Garonne,

3, avenue Louis Dumont parlementaire en mission

93260 Les Lilas du Haut Conseil des Rapatriés

Noyant, le 2 septembre 2003

Monsieur le Parlementaire du Haut Conseil des Rapatriés,

Suite au communiqué du 2 Avril 2003, vous avez été désigné par Monsieur le Premier Ministre, dans la réalisation d'un rapport concernant les Rapatriés.

En collaboration avec l'association "Mémoire d'Indochine" de Sainte Livrade, nous avons, chacun de notre côté, manifesté l'existence de la population des "Rapatriés d'Indochine" auprès de Monsieur le Premier Ministre.

En effet, le village de Noyant d'Allier a accueilli du 29 octobre 1955 au 31 décembre 1965, 3162 rapatriés d'Indochine.

Ce village, prévu au départ comme un lieu de transit provisoire, est devenu un village permanent de rapatriés, sans aucune structure supplémentaire, nous permettant de mieux nous adapter, donc de mieux nous intégrer à cette nouvelle culture.

Cet oubli de l'état français dure depuis bientôt 50 ans.

Ce village compte au dernier recensement de 1999 une population de 818 personnes, majoritairement des rapatriés habitant dans les corons.

Cette population est vieillissante, le taux de personnes de plus de 60 ans est de 32%, au dernier recensement.

Il est donc urgent de prendre des dispositions à leur égard, de reconnaître leur statut de rapatrié, de leur rendre la fierté d'être Français à la fin de leur vie.

Je me permets donc, par ce courrier, d'attirer votre attention, sur l'existence de la population de rapatriés d'Indochine de Noyant d'Allier, afin qu'elle ne soit pas oubliée dans votre rapport.

Je joins à ce courrier, les photocopies de la lettre adressée au Premier Ministre, ainsi que la réponse de son chef de cabinet.

En vous remerciant de l'attention accordée à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Parlementaire du Haut Conseil des Rapatriés, mes respectueuses salutations.

Annexe XXVII : Amendement proposé par Monsieur Yves Simon, député de l'Allier, en faveur d'une réparation pour les rapatriés indochinois



N° 2225

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 1^{er} avril 2005.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête
sur les **rapatriés d'Indochine**
afin de **déterminer leur nombre**
et estimer le coût d'une **mesure de réparation,***

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales,
à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus
par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. YVES SIMON

Député.

Annexe XXVIII : Loi n°2005 du 23 février 2005, portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés (1).

Dernière mise à jour des données de ce texte : 31 décembre 2018

NOR : DEFX0300218L

Article 1 :

La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en **Indochine** ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.

Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

Article 2 :

La Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Évian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc, à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

Article 3 :

Une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie est créée, avec le concours de l'État.

Les conditions de la création de cette fondation sont fixées par décret en Conseil d'État

Article 4 : Modifié par Décret n°2006-160 du 15 février 2006 - art. 1

(1) JORF 16 février 2006

Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée.

Article 5 :

Sont interdites :

- toute injure ou diffamation commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés ;
- toute apologie des crimes commis contre les harkis et les membres des formations supplétives après les accords d'Évian.

L'État assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur.

Article 6 : *Modifié par LOI n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 223*

I. Une allocation de reconnaissance, sous condition d'âge, est versée en faveur :

- 1° Des anciens harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives de statut civil de droit local ayant servi en Algérie, qui ont fixé leur domicile en France ;
- 2° Aux conjoints ou ex-conjoints survivants, non remariés ou n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, des personnes mentionnées au 1°.

II. La perception de l'allocation de reconnaissance peut prendre la forme, au choix du bénéficiaire :

- 1° D'une rente viagère dont le montant annuel ne peut être inférieur à 4 109 € à compter du 1er janvier 2019 ;
- 2° D'un capital de 20 000 € et d'un complément de capital sous la forme d'une rente viagère dont le montant annuel ne peut être inférieur à 2 987 € à compter du 1er janvier 2019 ;
- 3° D'un capital de 30 000 €.

Un arrêté conjoint des ministres chargés des rapatriés et du budget fixe le montant annuel de la rente viagère et du complément de capital prévus respectivement aux 1° et 2° du présent II. ;

En cas d'option pour le versement du capital, l'allocation de reconnaissance est servie au taux en vigueur au 1er janvier 2004 jusqu'au paiement de ce capital. A titre conservatoire, dans l'attente de l'exercice du droit d'option, l'allocation de reconnaissance est versée à ce même taux.

III. En cas de décès, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, de l'ancien supplétif ou assimilé et de ses conjoints ou ex-conjoints survivants lorsqu'ils remplissaient les conditions fixées par l'article 2 de la loi n° 94-488 du 11 juin 1994 relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie, une allocation de 20 000 Euros est répartie en parts égales entre les enfants issus de leur union s'ils ont fixé leur domicile en France ou dans un État de la Communauté européenne au 1er janvier 2004.

Les personnes reconnues pupilles de la Nation, orphelines de père et de mère, ayant fixé leur domicile en France ou dans un État de la Communauté européenne au 1er janvier 2004, dont l'un des parents a servi en qualité de harki ou membre d'une formation supplétive, non visées à l'alinéa précédent, bénéficient d'une allocation de 20 000 €, répartie en parts égales entre les enfants issus d'une même union.

IV. Les modalités d'application du présent article, et notamment le délai imparti pour exercer l'option ainsi que l'échéancier des versements prenant en compte l'âge des bénéficiaires, sont fixés par décret en Conseil d'État.

V. Les indemnités en capital versées en application du I sont insaisissables et ne présentent pas le caractère de revenus pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'État ou des collectivités publiques.

Article 7 :

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie Loi n°94-488 du 11 juin 1994 - art. 7 (V)
- Modifie Loi n°94-488 du 11 juin 1994 - art. 8 (V)
- Modifie Loi n°94-488 du 11 juin 1994 - art. 9 (V)

Article 8 :

A modifié les dispositions suivantes

- Modifie Code de la construction et de l'habitation. - art. L302-5 (M)

Article 9 : *Modifié par Décision n°2010-93 QPC du 4 février 2011 - art. 1, v. init.*

Par dérogation aux conditions fixées pour bénéficier de l'allocation de reconnaissance et des aides spécifiques au logement mentionnées aux articles 6 et 7, le ministre chargé des rapatriés accorde le bénéfice de ces aides aux anciens harkis et membres des formations supplétives ayant servi en Algérie ou à leurs veuves, rapatriés, âgés de soixante ans et plus, qui peuvent justifier d'un domicile continu en France ou dans un autre État membre de la Communauté européenne depuis le 10 janvier 1973.

Cette demande de dérogation est présentée dans le délai d'un an suivant la publication du décret d'application du présent article.

NOTA : Dans sa décision n° 2010-93 QPC du 4 février 2011 (NOR : CSCX1103776S), le Conseil constitutionnel a déclaré contraires à la Constitution, dans l'article 9, les mots " et qui ont acquis la nationalité française avant le 1er janvier 1995 ".

Article 10 :

Les enfants des personnes mentionnées à l'article 6 de la loi n° 94-488 du 11 juin 1994 précitée, éligibles aux bourses nationales de l'éducation nationale, peuvent se voir attribuer des aides dont les montants et les modalités d'attribution sont définis par décret.

Article 11 (abrogé) : *Abrogé par LOI n°2009-526 du 12 mai 2009 - art. 80*

Le Gouvernement remettra au Parlement, un an après l'entrée en vigueur de la présente loi, un rapport faisant état de la situation sociale des enfants d'anciens supplétifs de l'armée française et assimilés et recensera les besoins de cette population en termes de formation, d'emploi et de logement.

Article 12 : *Modifié par LOI n°2007-1824 du 25 décembre 2007 - art. 101*

- I. Sont restituées aux bénéficiaires des indemnisations ou en cas de décès à leurs ayants droit les sommes prélevées sur les indemnisations par l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer et affectées au remboursement partiel ou total des prêts au titre des dispositions suivantes :
- 1° L'article 46 de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970 relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France ;
- 2° Les troisième, quatrième et cinquième alinéas de l'article 3 de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens.
- II. Sont aussi restituées aux personnes ayant bénéficié d'une indemnisation en application de l'article 2 de la loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés ou à leurs ayants droit les sommes prélevées, en remboursement de prêts professionnels, sur l'aide brute définitive accordée lors de la cession de biens agricoles dans le cadre des protocoles franco-tunisiens des 13 octobre 1960 et 2 mars 1963.
- III. Les restitutions mentionnées aux I et II n'ont pas le caractère de revenus pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'État ou des collectivités publiques. Elles n'entrent pas dans l'actif successoral des bénéficiaires au regard des droits de mutation par décès.
- IV. Un décret en Conseil d'État fixe les conditions d'application du présent article, notamment les modalités de versement des sommes restituées ainsi qu'un échancier prenant en compte l'âge des bénéficiaires de l'indemnisation.
- V. Les demandes de restitution peuvent être présentées jusqu'au 31 décembre 2008.

Article 13 :

Peuvent demander le bénéfice d'une indemnisation forfaitaire les personnes de nationalité française à la date de la publication de la présente loi ayant fait l'objet, en relation directe avec les événements d'Algérie pendant la période du 31 octobre 1954 au 3 juillet 1962, de condamnations ou de sanctions amnistiées, de mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence, ayant de ce fait dû cesser leur activité professionnelle et ne figurant pas parmi les bénéficiaires mentionnés à l'article 1er de la loi n° 82-1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale.

L'indemnité forfaitaire mentionnée au précédent alinéa n'a pas le caractère de revenu pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'État ou des collectivités territoriales.

Un décret en Conseil d'État détermine le montant de cette indemnité qui tient compte notamment de la durée d'inactivité justifiée ainsi que les modalités de versement de cette allocation.

Cette demande d'indemnité est présentée dans le délai d'un an suivant la publication du décret d'application du présent article.

Par le Président de la République :

Jacques Chirac

Le Premier ministre,

Jean-Pierre Raffarin

Le ministre de l'Éducation nationale,

de l'enseignement supérieur

et de la recherche,

François Fillon

La ministre de la Défense,

Michèle Alliot-Marie

Le ministre de l'Économie,

des finances et de l'industrie,

Hervé Gaymard

Le ministre délégué au budget

et à la réforme budgétaire,

Porte-parole du Gouvernement,

Jean-François Copé
Le ministre délégué
aux anciens combattants,
Hamlaoui Mékachéra

(1) Travaux préparatoires : loi n° 2005-158.

Assemblée nationale :

Projet de loi n° 1499 ;

Rapport de M. Christian Kert, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 1660 ;

Discussion et adoption le 11 juin 2004.

Sénat :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, n° 356 (2003-2004) ;

Rapport de M. Alain Gournac, au nom de la commission des affaires sociales, n° 104 (2004-2005) ;

Discussion et adoption le 16 décembre 2004.

Assemblée nationale :

Projet de loi, modifié par le Sénat, n° 1994 ;

Rapport de M. Christian Kert, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 1999 ;

Discussion et adoption le 10 février 2005.

Annexe XXVII (bis) : Note du ministère des Affaires Sociales à l'attention de Madame Marie-Caroline Bonnet-Galzy

NOTE du ministère des Affaires Sociales à l'attention de Mme Marie-Caroline BONNET-GALZY⁷⁹⁶,

Objet : Mission d'Inspection conjointe sur les rapatriés d'Indochine.

Dans le cadre du débat parlementaire sur le projet de loi de finances 2006 devant l'Assemblée Nationale, le 4 novembre dernier, en ce qui concerne la mission "Solidarité et Intégration", le Gouvernement s'est engagé à demander la création d'une mission d'étude sur les rapatriés d'Indochine.

L'article 1er de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, associe les Français d'Indochine à l'hommage rendu par la Nation A l'ensemble des hommes et des femmes qui ont contribué au rayonnement de la France d'Outre-Mer.

Pour autant, il paraît nécessaire d'expertiser l'extension des mesures de réparation existantes à l'égard des rapatriés d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, à l'ensemble des rapatriés d'Indochine.

La mission d'inspection devra apprécier l'impact des dispositifs spécifiques mis en œuvre par les pouvoirs publics en faveur des rapatriés d'Indochine.

Après avoir évalué, de façon précise, le nombre de rapatriés d'Indochine, le rapport recensera les mesures spécifiques mises en place et analysera :

- L'impact des mesures de reclassement*
- L'impact des lois d'indemnisation*
- L'impact des lois concernant les retraites*

⁷⁹⁶ Chef de Service de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).

*et plus précisément les effets de toutes les dispositions
spécifiques prises à l'égard de cette communauté*